

Université Fédérale



Toulouse Midi-Pyrénées

# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3 Paul Sabatier)

---

**Présentée et soutenue par :**

**Fleur Bonnemaïson**

le Vendredi 26 janvier 2018

**Titre :**

Au pied des "sommets"

Modes d'engagement et rapports au métier des accompagnateurs et accompagnatrices en moyenne montagne

---

**École doctorale et discipline ou spécialité :**

ED CLESCO : Performance motrice, adaptation et sports

**Unité de recherche :**

Centre de Recherches Sciences Sociales, Sports et Corps (CRESCO)

**Directeur/trice(s) de Thèse :**

Christine Mennesson, professeure, HDR  
Olivier Hoïbian, maître de conférence, HDR

**Jury :**

Olivier Bessy, professeur, HDR, UMR PASSAGES, Université de Pau (examinateur)  
Sylvia Faure, professeure, HDR, UMR CMW, Université Lyon 2 (rapporteuse)  
Marie-Carmen Garcia, professeure, HDR, CRESCO, Université Toulouse 3 (examinatrice)  
Oumaya Hidri Neys, maîtresse de conférence, HDR, Atelier SHERPAS, Université Lille 2  
(rapporteuse)







## Remerciements

Faute d'être originaux, ils sont sincères soyez-en sûr(e)s.

Pour commencer, je tiens à remercier mes directeurs de thèse. Christine, Olivier, merci pour cet « accompagnement » au long cours. Merci pour vos éclairages, vos relectures et votre sang-froid ! Christine, un merci tout particulier pour m'avoir donné le goût de commencer, il y a maintenant longtemps de ça, et pour m'avoir aidée à finir.

Un grand merci, à tous les accompagnateurs qui m'ont accordé du temps, à travers leurs écrans ou autour d'un café, et sans qui ce travail n'aurait pu être possible. Merci pour vos accueils chaleureux et votre regard sur la vie. Merci au Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne de m'avoir permis de saisir quelques-uns de ces électrons libres.

Je voudrais également remercier Joël Laillier pour la venue de Charles Suaud, mais aussi pour nos diverses discussions et ses compétences en statistiques !

Merci à mes camarades de couloir, et notamment à Perrine et Laëtitia, sans qui cette thèse ne serait jamais parvenue à sortir des méandres administratifs et pour le soutien infaillible des derniers jours.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement ma mère, pour son soutien, son aide précieuse et pour la lecture intégrale de la thèse à la recherche des fautes d'orthographe.

Merci à ma sœur pour son oreille attentive, ses encouragements et pour tous les bons moments.

Merci à mes grands-parents de ne pas bien avoir compris l'intérêt de ce travail, mais de m'avoir soutenue quand même !

Enfin, un immense merci à mes amis pour m'avoir prêté vos prénoms mais surtout, pour avoir rendu cette aventure plus légère. Merci pour les rires et la vie avec vous. Une mention spéciale pour Gauthier qui m'a appris les joies du recodage et Matthieu qui a vécu avec moi, mes hauts et mes bas, pendant ces quatre années.

Ewen. Me voilà bien embêtée... « Pour tout ». Oui, je crois qu'il faudra te contenter de ces mots :  
Merci pour tout.



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
Table des sigles .....	6
Introduction .....	7
Méthodologie .....	21
1.1 Construire un portrait sociodémographique des accompagnateurs en moyenne montagne .....	22
1.2 Saisir les trajectoires et les rapports au métier .....	24
1.2.1 Le choix des enquêtés .....	24
1.2.2 Analyse des entretiens .....	32
1.3 Observation d'une journée de formation .....	33
1 Genèse du métier : accompagnateur, un métier dans l'ombre des guides de haute montagne	
37	
1.1 Construction historique du champ .....	37
1.1.1 Les moniteurs de ski .....	38
1.1.2 Les guides de haute montagne .....	40
1.1.3 Les accompagnateurs moyenne montagne .....	43
1.2 Territorialité haute/moyenne montagne : quel capital pour quelle place dans le champ ?	
49	
1.2.1 Des prérogatives floues : un espace professionnel aux marges de celui des guides	
50	
1.2.2 Construction d' « identités » professionnelles « spatiales » .....	53
1.2.3 En quête d'une identité professionnelle socialement reconnue .....	57
1.3 Aux marges du sous champ, quelles répercussions sur les conditions de travail ? .....	60
1.3.1 Difficultés de représentation syndicale .....	60
1.3.2 Un risque réel de précarisation, un métier marqué par l'irrégularité de revenus ..	64
1.4 Volonté de professionnalisation à travers la refonte du diplôme .....	72
1.4.1 Refonte du diplôme, peu de changements en vue .....	72
1.4.2 Des répercussions plus marquées sur la formation .....	74
1.4.3 Une formation jusqu'alors peu structurante .....	77

1.5	Qui sont les accompagnateurs en montagne ? .....	82
1.5.1	Une surreprésentation des cadres et du secteur public .....	82
1.5.2	Des individus dotés en capital culturel en situation de reconversion professionnelle 85	
1.5.3	Des affinités culturelles communes.....	86
2	Modes d'engagement dans la carrière d'accompagnateur .....	95
2.1	Les conditions sociales de l'engagement dans le métier .....	96
2.1.1	La découverte des pratiques de montagne : des dispositions montagnardes plus ou moins fortes .....	96
2.1.2	Un point commun : des dispositions à l'activité physique.....	108
2.1.3	Des dispositions « nature » plus ou moins fortes .....	136
2.1.4	Trajectoires scolaires et professionnelles .....	141
2.2	Les raisons de l'engagement dans le métier .....	152
2.2.1	Une vocation pour la montagne mais non pour le métier.....	152
2.2.2	Typologie des raisons de l'engagement .....	156
3	Les rapports au métier d'accompagnateur.....	179
3.1	Devenir accompagnateur : réussir son probatoire et son insertion professionnelle....	180
3.1.1	Le probatoire et la formation : une sélection sexuellement non différenciée ....	180
3.1.2	Les modalités d'insertion sur le marché du travail .....	183
3.2	« Concrètement l'activité d'accompagnateur c'est de l'encadrement ! ».....	191
3.2.1	Des conditions d'exercice sexuellement peu différenciées.....	193
3.2.2	Les compétences relationnelles : au centre du métier .....	209
3.3	La face cachée de l'iceberg : de l'encadrement mais encore ?.....	218
3.3.1	Pour commencer : tour d'horizon des modalités de commercialisation possibles 218	
3.3.2	Différentes appropriations et conceptions du métier : de l'exécutant à l'entrepreneur .....	223
3.4	Comment fait-on pour en vivre ?.....	242
3.4.1	Diversifier son activité professionnelle : une stratégie majoritaire.....	242
3.4.2	« On fait pas ça pour l'argent » .....	259

3.4.3	« Merci chéri(e) ! » L'indispensable soutien du conjoint .....	277
3.5	Un style de vie alternatif.....	289
3.5.1	Des dispositions « nature » en acte .....	289
3.5.2	L'incorporation d'un habitus alternatif .....	299
	Conclusion générale .....	311
	Bibliographie.....	317
	Annexes.....	329
	Annexe 1 : Analyse bivariée influence du territoire.....	329
	Influence du massif sur le chiffre d'affaire : .....	329
	Influence massif sur perception concurrence dans le métier d'accompagnateur : .....	330
	Influence massif sur satisfaction professionnelle : .....	331
	Annexe 2 : Grille du questionnaire.....	332
	Annexe 3 : Exemple de « tableau portrait » .....	340
	Table des tableaux .....	345

## **Table des sigles**

AMM : Accompagnateur en Moyenne Montagne

SNAM : Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

SNGM : Syndicat National des Guides de Haute Montagne

ENSA : École Nationale de Ski et d'Alpinisme

ENSM : École Nationale des Sports de montagne

CNSNMM : Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne

BEES : Brevet d'État d'Éducateur Sportif

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

AQA : Attestation de Qualification et Aptitude

CQC : Certificat de Qualification Supplémentaire

## Introduction

« *Le guide est encore un seigneur. Sur la montagne, à la tête de sa caravane, il est le seul maître après Dieu. [...] Disposer de la vie et de la mort, c'est le pouvoir des rois et des chefs ! Bien peu de puissants de ce monde possèdent un tel privilège. N'est-ce pas cette responsabilité majeure qui fait la gloire des capitaines et des pilotes?* » (Terray, 1966, p. 309)

Les guides de haute montagne ont acquis depuis les années 1950 une légitimité « rationnelle » et « charismatique »<sup>1</sup> (Martinoia, 2015), qui persiste, aujourd'hui encore dans l'imaginaire collectif, érigeant ces derniers en véritable « seigneur des montagnes ». Bien que le champ des métiers de montagne se soit considérablement complexifié depuis les années 1950 avec la création de nouveaux Brevets puis Diplômes d'État, donnant naissance à de nouveaux métiers, les guides de haute montagne continuent à dominer cet espace.

Moins connu, le métier d'accompagnateur en moyenne montagne permet aux titulaires du Brevet d'État d'encadrer des randonnées estivales ou hivernales. À la différence des guides de haute montagne, l'espace d'activité de ces derniers est restreint « *à la moyenne montagne, à l'exclusion des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme* »<sup>2</sup>. Plus qu'une limite d'altitude ou géographique, il s'agit d'une restriction quant aux techniques utilisées pour évoluer sur différents terrains. Concrètement, les accompagnateurs, spécialistes du milieu montagnard, proposent à leurs clients des randonnées pédestres ou en raquettes à neige, durant lesquelles ils peuvent leur faire découvrir l'histoire, la géologie, la faune, ou encore la flore locale. Ainsi, à la différence des autres professionnels de montagne, les compétences professionnelles des accompagnateurs ne sont pas clairement définies, au-delà de leur connaissance de la moyenne montagne et de leur capacité à y effectuer des randonnées. L'objectif de cette thèse est précisément d'étudier ce groupe professionnel méconnu et qui peine à se faire reconnaître.

C'est dans un premier temps pour comprendre la faible représentation des femmes dans l'encadrement d'une activité relativement féminisée, la randonnée, que nous avons entrepris cette recherche durant notre mémoire de Master 2. Ce travail proposait alors d'étudier des trajectoires individuelles afin de comprendre les modes d'engagement dans le métier, et les possibles freins

---

<sup>1</sup> Max Weber (1956) explique que la légitimité rationnelle « s'édifie sur la qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme », quand la légitimité charismatique renvoie « à la vénération du héros, à la confiance en la personne du chef » (*ibidem*, p. 321).

<sup>2</sup> Arrêté du 21 juillet 1994 fixant les conditions de délivrance du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'État d'alpinisme. Complété par l'arrêté du 25 septembre 2014, article 26.

à l'entrée des femmes dans l'activité, puis d'analyser le processus de différenciation des carrières des hommes et des femmes dans le métier d'accompagnateur. La réalisation de ce travail a conduit à la découverte de l'espace des métiers de montagne comme un milieu particulièrement concurrentiel, au sein duquel les accompagnateurs peinaient manifestement à se faire une place. Comprendre les difficultés des accompagnateurs à vivre de ce métier de manière pérenne constitue ainsi la question initiale de ce travail de thèse.

Si les travaux sur les guides de haute montagne, les moniteurs de ski, ou encore le développement de l'escalade sont nombreux, le métier d'accompagnateur suscite peu d'intérêt chez les sociologues<sup>3</sup>. Par exemple, ils sont complètement absents de l'ouvrage universitaire réalisé pour les 70 ans de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (Attali (dir), 2015), institution de formation pourtant responsable de leur formation jusqu'en 2015. Certes, à la différence des formations de moniteurs de ski et de guides de haute montagne dispensées directement par les professeurs de l'ENSA, celle d'accompagnateur est uniquement sous « tutelle » de l'ENSA et organisée localement depuis la création du diplôme. Mais cette absence en dit tout de même long sur le manque de reconnaissance de ces acteurs locaux peu connus du grand public, à la fois dans l'espace des professionnels de la montagne, mais aussi dans le domaine de la recherche en sociologie<sup>4</sup>.

Dans cette situation, la question des caractéristiques sociales des individus qui font le choix de cette activité, peu valorisée au sein du champ<sup>5</sup> des métiers de montagne, se pose indéniablement. Quelles trajectoires et événements biographiques les conduisent à s'engager dans un métier peu reconnu, et peu rémunérateur ? Comment les accompagnateurs se positionnent-ils par rapport aux autres professionnels du secteur ? Parviennent-ils à vivre de leur métier et comment ? Quels rapports entretiennent-ils avec ce métier ? Observe-t-on des différences entre hommes et femmes ? Comment les processus de division sexuée du marché du travail s'expriment dans ce métier ? Ces questions se situent au cœur de notre travail et impliquent de mobiliser plusieurs cadres théoriques de référence, combinés à la sociologie de la socialisation, qui constitue le fil directeur de cette thèse.

---

<sup>3</sup> Seul Frédéric Guyon (2009) a réalisé un travail sur les sites internet des accompagnateurs comme « miroir » d'une identité professionnelle. Les sites internet fonctionnant selon lui : « *comme un support à la compréhension du sens de la profession, étroitement lié à un système de valeurs, à des représentations ou des identités collectives.* » (p. 6).

<sup>4</sup> Quelques mémoires en géographie s'intéressent au poids des accompagnateurs dans le développement touristique des territoires de montagne.

<sup>5</sup> La notion de champ de Pierre Bourdieu (1980) définit un espace qui s'est construit historiquement, progressivement autonomisé, et qui a ses propres règles.

Cette thèse s'organise autour de trois objectifs principaux. Le premier consiste à comprendre comment se constitue la position du métier étudié dans le champ des professionnels de la montagne, étape indispensable pour saisir les contraintes qui structurent l'exercice professionnel.

1) Penser le sous espace des pratiques des professionnels de la montagne comme un champ

- **Analyser la construction du champ pour comprendre la marginalité du métier**

L'analyse de la construction historique du champ des métiers de montagne est indispensable afin de mieux saisir son fonctionnement, les luttes qui l'animent et les conséquences sur les agents qui le constituent. Effectivement, comme cela a été observé par Patrice Pinell (2005) dans le milieu médical : « *la spécialisation apparaît comme le produit de la dynamique d'un jeu social complexe qui participe du processus de construction du champ.* » (p. 6). En effet, la participation de l'État au développement des sports de montagne, avec l'émergence progressive d'une conjoncture favorable aux activités de plein air dans les années 1940, va nécessiter une régularisation de ces pratiques. Ceci passera notamment par la création d'un diplôme attribué par l'État, à l'issue d'une formation nationale centralisée, conduisant à la création des groupes professionnels des moniteurs de ski et des guides de haute montagne, qui voient alors le jour dans les années 1940. L'engouement massif pour les sports de plein air va se poursuivre dans les années 1970, conséquence du Front populaire, et donner lieu à l'apparition de nouveaux spécialistes certifiés des sports de montagne parmi lesquels se trouvent les accompagnateurs en moyenne montagne.

Cette multiplication des spécialités amplifie les luttes, déjà existantes entre guides et moniteurs de ski, autour de la définition des prérogatives de chacun. Lors de ces confrontations, chaque syndicat professionnel travaille à la conservation ou l'extension de leur domaine d'exercice. Ces combats ont conduit à la création de frontières entre haute et moyenne montagne, entre stations de sport d'hiver et zone glacière de la montagne « sauvage », entre parois situées à une altitude inférieure ou supérieure à 1500 mètres et par la même à l'opposition des professionnels de part et d'autre de ces délimitations. Le métier d'accompagnateur, pensé à l'ombre du métier de guide de haute montagne, est toujours resté dominé dans ces rapports de pouvoir. Effectivement, raisonner en termes de champ (Bourdieu, 1979) suggère d'appréhender les métiers d'encadrement des activités physiques et sportives en montagne comme un sous espace hiérarchisé. La notion de champ est apparue comme particulièrement pertinente pour

appréhender l'espace des métiers de montagne et ce notamment en reprenant les propositions développées par Bernard Lahire (1999)<sup>6</sup>.

Ce champ se caractérise par l'existence d'un capital spécifique : la capacité à prendre des risques, à réaliser des prouesses physiques et à maîtriser des compétences techniques. Les professionnels se positionnent différemment dans ce champ selon qu'ils possèdent, ou non, un capital spécifique important. En « héritant » d'un territoire d'exercice relativement réduit, les accompagnateurs autorisés à n'encadrer que de la randonnée pédestre, sont les professionnels de montagne les moins dotés en capital spécifique, ils occupent donc une position dominée dans cet espace. Selon Christelle Avril, Marie Cartier et Delphie Serre (2010) : « *étudier de près les hiérarchies professionnelles, leur composition, leurs principes de construction s'impose pour comprendre les pratiques et les rapports au travail. Ceux-ci dépendent en effet pour partie de la position hiérarchique occupée et des rapports entre groupes hiérarchisés* » (p. 152). L'analyse de l'influence de cette position aux marges du champ des métiers de montagne constituera ainsi un premier objectif de notre travail sur les rapports au métier des accompagnateurs.

- **Dominé dans le champ, le métier permet-il une moindre sexualisation des pratiques professionnelles ?**

Positionnés aux marges du champ, les accompagnateurs se distancient par la même du modèle de masculinité hégémonique (Connell, 1995) valorisé dans le champ. La masculinité hégémonique est définie par Raewyn Connell comme : « *la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat. En d'autres termes, la masculinité hégémonique est ce qui garantit (ou ce qui est censé garantir) la position dominante des hommes sur les femmes.* » (2014, p. 74). La haute montagne, en permettant la pratique d'activités techniques et risquées accessibles seulement aux plus expérimentés, mais aussi en évoquant les grands récits d'alpinisme, apparaît comme un espace distinctif à la fois au niveau social et sexué. Cet espace symbolise en effet le courage, les prises

---

<sup>6</sup> Le champ des métiers de montagne apparaît bien être un microcosme dans le macrocosme que constitue l'espace social global. Il possède ses règles du jeu, et enjeux spécifiques. Il est constitué d'un espace structuré de positions. Les luttes ont pour enjeu l'appropriation d'un capital spécifique. Ce capital est inégalement distribué dans le champ, qui est donc défini par un rapport de force historique entre les agents en présence. Les stratégies des agents se comprennent si on les rapporte à leurs positions dans le champ, on peut notamment noter des stratégies de conservation de la part des dominants et des tentatives de subversion de la part des dominés. En lutte les uns contre les autres les agents d'un champ ont au moins intérêt commun à ce que ce champ existe. À chaque champ correspond par ailleurs un habitus. Chaque agent du champ est caractérisé par sa trajectoire sociale, son habitus, et sa position dans le champ. Ce champ possède une autonomie relative : les luttes qui s'y déroulent ont une logique interne mais le résultat des luttes externes (économiques, politiques, sociales) pèse sur l'issue des rapports de force internes (Lahire, 1999, p. 24-25).

de risques, la puissance physique, les compétences techniques, autant de qualités majoritairement associées à la masculinité hégémonique, que l'on peut aussi définir comme : « *la forme culturellement idéalisée du caractère masculin qui met l'accent sur les liens entre la masculinité et la rudesse, l'esprit de compétition, la subordination des femmes et la marginalisation des gays* » (Laberge et Mac Kay, 2006, p. 242). Delphine Moraldo (2015) a montré comment les grands alpinistes de l'après-guerre incarnaient en France une forme dominante de masculinité qu'elle qualifie de masculinité héroïque. Cette masculinité héroïque s'apparente au modèle de la masculinité hégémonique, en ce sens qu'elle revêt une dimension de domination (des hommes sur les femmes, des grands alpinistes sur les alpinistes amateurs, les sherpas, etc.) et une dimension d'exemplarité (les grands alpinistes prenant les atours de véritables héros, devenant des modèles souvent inatteignables). La diffusion de ce modèle, notamment au travers de nombreux récits d'ascensions, a contribué à pérenniser cet idéal de masculinité héroïque. S'il est difficile d'assimiler l'ensemble des guides de haute montagne aux grands alpinistes, nous pouvons néanmoins supposer que ces nombreux récits d'ascensions ont participé à hiérarchiser l'espace montagnard, la haute montagne symbolisant par excellence une forme de masculinité hégémonique. On retrouve cette idée dans les travaux de Christine Mennesson (2005) sur les guides de haute montagne qui écrit : « *L'image du guide dans les représentations collectives reste fortement marquée par un rapport "rugueux" à la montagne, impliquant une résistance physique à toute épreuve et une maîtrise de soi en toute situation. Les grands alpinistes constituent ainsi des modèles particulièrement puissants de masculinité virile, notamment quand ils décèdent dans des circonstances tragiques.* » (Mennesson, 2005, p. 2). Par ailleurs, bien qu'évoluant en station de sports d'hiver, les moniteurs de ski s'inscrivent également dans une forme de masculinité hégémonique selon Fabienne Gilonnier (2015) : « *Le métier de moniteur de ski demeure symboliquement et culturellement un métier d'homme. L'engagement physique hors du foyer familial dans un espace public, le temps partagé avec une clientèle "étrangère" à la vallée, la figure masculine du "sex-symbol" portée par le moniteur de ski, la technicité des apprentissages corporels, l'affrontement des dangers de la grande nature (avalanche, froid, pente) sont autant d'éléments déclinés au masculin.* » (p. 229).

Sous dotés en capital spécifique au champ, les accompagnateurs adoptent des pratiques professionnelles qui s'inscrivent plutôt dans des formes de masculinités que l'on peut qualifier de masculinités subordonnées (Connell, 2014). Le régime de genre (Connell, 1987) du métier se distingue donc nettement de ceux repérés dans le monde des sports de montagne (Mennesson, 2005; Thorpe, 2010), dans d'autres professions sportives (Chimot, 2004 ; Norman, 2010, Fraysse et Mennesson, 2016), ou encore dans d'autres professions fortement masculinisées (Chabaud-

Rychter et Gardey, 2002 ; Malochet, 2005, Pruvost, 2007)<sup>7</sup>. Pour étudier cette spécificité, les concepts de champ et d'habitus sont ainsi associés à une sociologie du genre pour saisir les effets sexués de l'occupation d'une position spécifique (dominée) dans l'espace considéré.

## 2) Étudier le travail du point de vue des socialisations

Le deuxième objectif de ce travail implique d'analyser les modes d'engagement et les rapports au métier des accompagnateurs, en mettant en évidence les logiques sociales qui structurent l'engagement et les modalités d'exercice professionnel. La sociologie de la socialisation, orientée tout d'abord vers l'étude des socialisations antérieures, puis vers celle des socialisations professionnelles, prend ici toute sa place. Combiner une sociologie du travail et une sociologie de la socialisation permet notamment de rendre compte des trajectoires individuelles et de leurs effets sur les pratiques professionnelles. Cette perspective heuristique a déjà été adoptée par Delphine Serre et Anne Paillet (2014) dans le cas des juges pour enfants, par Frédéric Rasera (2012) dans celui des footballeurs professionnels, ou encore par Emmanuelle Zolésio (2012) sur les chirurgiennes. Nos analyses s'inscrivent dans la continuité de ces travaux. Ce choix implique par ailleurs de situer l'exercice professionnel dans un style de vie spécifique, en étudiant aussi le hors travail pour mieux saisir la spécificité du métier, comme le fait Rasera.

- **Les conditions sociales de l'engagement dans le métier**

Situé aux marges du champ des métiers de montagne, le métier d'accompagnateur se situe également aux marges du travail<sup>8</sup>. En effet, le déficit de capital spécifique conjugué à un manque de reconnaissance, compliquent passablement l'exercice du métier. Le champ des métiers de montagne se présentant comme un espace concurrentiel au sein duquel les agents cherchent à attirer et à fidéliser une clientèle, les accompagnateurs peinent à s'imposer dans ces rapports de force. Exerçant une activité relativement commune, la randonnée pédestre, l'intérêt de leur prestation n'est pas toujours évident pour les touristes. Par ailleurs, les risques inhérents aux métiers de plein air, comme la dépendance aux conditions météorologiques ainsi que le caractère saisonnier de l'activité (Hoibian, 2014), s'ajoutent à cette difficulté de reconnaissance de la légitimité de leur activité. Ainsi, la situation de concurrence et la saisonnalité ne permettent généralement pas aux accompagnateurs de fixer des honoraires suffisamment élevés pour se

---

<sup>7</sup> Les policières représentaient 16% des effectifs en 2007 et les gardiennes de prison 16,5%, les taux de féminisation sont ainsi très proches de celui des accompagnateurs.

<sup>8</sup> Le travail étant ici entendu comme une activité professionnelle stable garantissant un niveau de revenus minimal (SMIC).

dégager des revenus réguliers et stables sur l'ensemble de l'année. Le métier d'accompagnateur se caractérise effectivement par des revenus souvent peu importants. Sans détailler les résultats de l'enquête statistique pour le moment, nous pouvons néanmoins préciser que pour les individus dont l'accompagnement représente l'activité professionnelle principale, 89% gagnent moins de 25 000 euros par an, 75% moins de 20 000 euros par an, 56% moins de 15 000 euros par an et 34% moins de 10 000 euros par an<sup>9</sup>. Cette situation de précarité, liée à la faiblesse mais surtout à l'incertitude des revenus constitue une caractéristique générique du marché des emplois sportifs (Fleuriel, 2016), notamment pour les salariés travaillant dans des associations sportives (Falcoz, 2016). Les accompagnateurs exercent cependant très majoritairement en tant qu'indépendants et se positionnent sur le secteur marchand de ce domaine d'activité. 86% d'entre eux sont des travailleurs indépendants selon notre enquête et 85% selon le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM)<sup>10</sup>.

Compte tenu de la précarité du métier étudié, la question des caractéristiques et des trajectoires sociales des individus qui s'y engagent se pose particulièrement. Répondre à cette question implique d'analyser l'influence de différentes instances de socialisation dans la construction de dispositions conduisant à l'engagement dans la carrière d'accompagnateur (Bourdieu, 1980 ; Lahire, 1998 ; Darmon, 2006). L'objectif est de comprendre comment les accompagnateurs ont construit un goût pour les activités de montagne, puis comment ils les ont converties en activité professionnelle (Chevalier, 2002). Il s'agira d'identifier les dispositions qui favorisent l'engagement dans ce métier et d'étudier comment elles peuvent varier selon les caractéristiques sociales et scolaires des individus, ou encore selon leur lieu de résidence (urbains, ruraux). De plus, compte tenu de la position « à la marge » du métier d'accompagnateur, on peut s'interroger sur l'existence de modes de socialisation permettant l'intériorisation de « dispositions à la précarité », qui permettraient aux accompagnateurs de s'adapter au mode de vie relativement précaire associé à l'exercice de leur profession.

Enfin, les raisons qui conduisent des individus à s'engager dans ce métier peu valorisé sont également intéressantes à étudier. On peut s'attendre à ce que les accompagnateurs

---

<sup>9</sup> D'après les résultats de notre enquête statistique, lorsque l'on s'intéresse à la population totale d'accompagnateurs y compris ce pour lesquels ce métier n'est qu'une activité secondaire : 92% gagnent moins de 25 000 euros par an grâce à ce métier, 85% moins de 20 000 euros, 75% moins de 15 000 euros et 62% moins de 10 000 euros par an.

<sup>10</sup> SNAM (2007) *Guide du candidat proposé par le SNAM*.

s'engagent dans cette profession par vocation (Suaud, 1974)<sup>11</sup>, comme les danseurs contemporains étudiés par Pierre Emmanuel Sorignet (2010), qui investissent également un secteur caractérisé par des difficultés économiques élevées et des chances de réussite moindre, et « *présentent l'entrée dans le métier et l'adhésion à celui-ci comme allant de soi* » (Avril, Cartier et Serre, p. 158). Cependant, ce présupposé est loin d'être évident dans le cas des accompagnateurs, qui ne bénéficient pas des mêmes bénéfices symboliques que les danseurs.

De toute évidence, le métier d'accompagnateur n'est en rien une profession établie (Chapoulie, 1973), selon la définition qu'en donnent les fonctionnalistes. Il ne s'agit cependant pas de raviver le débat sur la définition du terme de *profession*, l'intérêt d'étudier des « petits métiers » ayant été maintes fois prouvé (Becker, 1998). Néanmoins, nous avons, par précaution, fait le choix de ne pas employer la notion de « profession », en lui préférant celle de « métier » afin d'éviter toute mésinterprétation. Par ailleurs, nous nous référons à la définition de l'activité professionnelle donnée par Yvon Lamy et Florence Weber (1999) afin de caractériser le métier d'accompagnateur. Cette définition repose sur deux critères : « *une compétence reconnue et garantie par une institution ; une source légitime de revenus* » (1999, p.5). Enfin, quand nous employons la notion de groupe professionnel, nous désignons l'ensemble des individus ayant le même métier, comme le font Avril, Cartier et Serre (2010). Effectivement, comme ces dernières, « *notre objectif n'est pas de comprendre comment les groupes professionnels établissent leur statut dans la société mais plutôt en quoi ils sont le produit de la société, le résultat de dispositions professionnelles en acte, de processus de socialisation et de hiérarchisation spécifiques. Cependant, cet usage du concept de "groupe professionnel" ne se situe pas en totale rupture avec les questionnements de la sociologie des professions. Ses apports peuvent en effet aider à dresser des pistes pour décrire la diversité des pratiques et des rapports au travail. La construction des rhétoriques et des cultures professionnelles par exemple, ou les différences de statut liées à la position hiérarchique, restent des dimensions essentielles à intégrer dans l'analyse.* » (Ibidem, p. 76).

---

<sup>11</sup> L'engagement par vocation étant entendu selon la définition de Charles Suaud (1974) : « *Le recours à la vocation comme justification d'un choix professionnel n'est pas le fait exclusif de ceux, hommes ou femmes, qui se destinent à une carrière religieuse dans une église donnée. D'autres groupes de professionnels [...] ont en commun de concevoir leur métier comme la réalisation d'un destin d'exception, fondé sur la reconnaissance d'aptitudes individuelles et réclament un investissement total de l'individu (au sens à la fois psychanalytique et économique).* » (p. 75).

- **Gestion de la précarité et diversité des rapports au métier : étudier les effets de la socialisation professionnelle**

Une fois engagés dans le métier, l'analyse se centre sur l'acquisition d'un habitus professionnel (Bourdieu, 1980), pensé ici comme l'intériorisation d'un certain nombre de dispositions propres à un groupe professionnel et les effets des socialisations antérieures sur ce processus. En effet, si le degré d'institutionnalisation apparaît relativement faible lors de la formation puis de l'exercice du métier, il semble cependant que les accompagnateurs, en étant confrontés aux mêmes problématiques professionnelles, incorporent un certain nombre de dispositions communes. En sélectionnant des gens accordés au métier, cette socialisation participe davantage au renforcement de dispositions antérieures qu'à une transformation ou conversion (Lahire, 2004 ; Darmon, 2013). Cependant, l'homogénéité de ce processus de socialisation peut être questionné, d'une part au regard du faible degré d'institutionnalisation du métier, et d'autre part, compte tenu des différentes modalités d'exercice du métier<sup>12</sup>.

Le métier se caractérise effectivement par une multitude de modalités d'exercice. Si les accompagnateurs sont très majoritairement des travailleurs indépendants, certains travaillent cependant en tant que salariés de structures privées, 15% selon le SNAM<sup>13</sup>, et 14% selon notre enquête. Ces structures peuvent être multiples, tour-opérateurs, villages, vacances, office du tourisme, etc. Les accompagnateurs travailleurs indépendants peuvent exercer seuls, au sein de bureaux de guides, ou de regroupement d'accompagnateurs, en tant que prestataires pour des tour-opérateurs, des villages vacances, ou des offices de tourisme. Il s'agira de comprendre pourquoi certains individus privilégient certaines modalités d'exercice plutôt que d'autres et d'appréhender l'influence de ces appropriations différenciées du métier sur l'homogénéité de la culture professionnelle. L'enjeu consiste à analyser conjointement l'unité et la diversité du métier d'accompagnateur en montagne (Bucher&Strauss, 1961), en repérant les références culturelles partagées par l'ensemble des accompagnateurs, mais également les cultures locales propres, par exemple, à des modalités d'exercice du métier (Bucher & Strauss, 1961 ; Dubar, Tripiet, Broussard, 2011). Dans cette perspective, au-delà de l'étude de leurs conditions d'exercice, l'analyse de leur style de vie présente un intérêt évident. Peut-on repérer, chez ces professionnels précaires, un style de vie spécifique, voire alternatif ? Ce travail donne ainsi l'occasion de mieux

---

<sup>12</sup> Lorsque nous parlons de carrière professionnelle au cours de ce travail, c'est comme le font Frédéric Rasera (2012) et Manuel Schotté (2012), dans le sens indigène du terme, en référence au parcours objectif de l'accompagnateur dans le milieu professionnel de la montagne.

<sup>13</sup> SNAM (2007) *Guide du candidat proposé par le SNAM*.

connaître ces individus qui se situent à la frontière du marché du travail, ou tout du moins qui ne jouissent pas d'un revenu régulier et conséquent.

### 3) Étudier le genre de manière relationnelle : comparer systématiquement les femmes et les hommes

Le troisième objectif concerne l'étude de la différenciation sexuée des trajectoires et des rapports au métier, dans un univers professionnel qui paraît à première vue éloigné des modalités classiques de domination masculine. La sociologie de la socialisation est donc associée à celle du genre, afin de mettre en perspective les modes de différenciation (ou pas) des trajectoires et des pratiques des femmes et des hommes et les modes de socialisation sexués des enquêté(e)s.

- **Quels hommes et quelles femmes dans un métier masculin mais peu valorisé ?**

Comme le métier de guide de haute montagne, le métier d'accompagnateur est un métier largement masculinisé, 18% des accompagnateurs sont des femmes en 2014, selon le fichier de recensement des cartes professionnelles Jeunesse et Sport. Le faible pourcentage de femmes guides de hautes montagnes (1% en 2013 selon le syndicat des Guides de Haute Montagne) se comprend aisément au regard de la difficulté des épreuves de l'examen probatoire, mais également compte tenu de la faible appétence des femmes pour la pratique de l'alpinisme (Moraldo, 2013 ; Hoibian, 2009<sup>14</sup>). Dans le cas des accompagnateurs, qui encadrent une activité que l'on peut qualifier de mixte, puisque 52% des pratiquants de randonnées en France sont des femmes (Stat-info, 2013, n°13-04), la moindre représentation des femmes peut sembler plus surprenante, même si ce processus de sous-représentation de la part des femmes dans l'encadrement sportif apparaît comme étant relativement générique (Chimot, 2004). Enfin, bien qu'il soit peu féminisé, ce métier mobilise des compétences moins associées à des formes de masculinité hégémonique que celui de guide.

De manière générale, les métiers peu valorisés sur le marché du travail sont souvent relativement féminisés (Cacouault Bitaud, 2001 ; Le Feuvre, 2003) et les femmes sont habituellement sur-représentées parmi les travailleurs précaires. Les femmes représentent en effet 80% des salariés à temps partiel, par ailleurs 30% des emplois occupés par des femmes sont des emplois peu qualifiés, contre 19% pour les hommes. Les femmes représentent également 69,4% des

---

<sup>14</sup> 73,8% d'hommes font de l'alpinisme parmi les adhérents de la FFCAM contre 26,2% de femmes.

travailleurs pauvres<sup>15</sup>. L'activité professionnelle étudiée fait donc exception à la règle de ce point de vue.

Compte tenu de l'ensemble de ces paradoxes, l'étude des trajectoires des hommes et des femmes, et des manières dont les rapports sociaux de sexe s'expriment dans les modalités de travail des accompagnateurs, paraît particulièrement intéressante. Dans cette perspective, l'analyse combine les concepts de champ et d'habitus<sup>16</sup> de Pierre Bourdieu (1980) avec le celui de régime de genre de Raewyn Connell (1987), comme suggéré par Holly Thorpe (2009) et Christine Mennesson (2012). Cette double perspective permet en effet d'étudier conjointement l'état des rapports sociaux de sexe et la diversité des comportements individuels au sein du métier d'accompagnateur. La notion de régime de genre de Connell (1987) fait référence à l'état des rapports sociaux de sexe dans un contexte donné. Selon elle, les symboles, les rapports de pouvoir, la division sexuée du travail et les modalités d'interactions se combinent différemment selon les contextes donnant lieu à des régimes de genre différenciés. La position des accompagnateurs, en bas de la hiérarchie du champ des métiers de montagne, semble favoriser des modalités d'exercice professionnel relativement similaires pour les hommes et les femmes. Ce constat n'annule toutefois pas complètement les différences entre les sexes.

- **Des rapports au métier « encadrés » dans la sphère domestique**

Différents travaux sur la division sexuée du marché du travail mettent en effet en évidence des processus génériques de différenciation des carrières des hommes et des femmes. Madeleine Guilbert (1966) a par exemple évoqué un déni de qualification du travail des femmes, qui persistait, selon les travaux de Anne-Marie Daune Richard (2003), près de 40 ans après ces travaux initiaux. Certaines qualités supposées des femmes, repérées dans leur travail, sont effectivement jugées comme « naturelles » et ne relevant pas d'une qualification professionnelle, et ne sont, par conséquent, pas réellement reconnues comme monnayables (Wajcman, 2003). Il peut s'agir par exemple de compétences relationnelles, qui occupent une place centrale dans le métier d'accompagnateur. Il s'agira de voir si ce processus structure également le travail des accompagnatrices. Par ailleurs, différents travaux, en mettant en évidence l'existence d'un plafond de verre, ont montré comment les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes à accéder aux postes de direction (Laufer, 2004 ; Louveau, 2009 ; Marry, 2004 ; Duru-Bellat,

---

<sup>15</sup> Haut conseil à l'égalité, *Les femmes pauvres parmi les pauvres*, 11 Septembre 2010.

<sup>16</sup> Selon la définition de Pierre Bourdieu (1980) l'habitus est « un système de dispositions durables et transposables qui en intégrant toutes les expériences passées fonctionne à chaque moment comme une matrice de perception, d'appréciation et d'action. ».

1990). Cependant, cette notion de plafond de verre renvoie davantage au monde de l'entreprise, et le métier d'accompagnateur est très majoritairement constitué de travailleurs indépendants. À ce sujet, Isabelle Bertaux-Wiame (2004) montre comment l'installation en tant que travailleur indépendant est majoritairement le fait d'hommes. Il apparaît effectivement que le passage du salariat à l'indépendance soit largement dépendant de l'aide de la compagne, qui peut prendre plusieurs formes. Le salariat de l'épouse peut, par exemple, s'avérer indispensable à la pérennité de l'entreprise, en assurant une régularité de revenus lors des périodes de fragilité. Bertaux-Wiame, explique comment les compagnes de travailleurs indépendants doivent donc souvent assumer leur vie professionnelle ainsi que l'essentiel des tâches éducatives et familiales. Au regard de la persistance d'une prise en charge inégalitaire des tâches domestiques (Pfefferkorn, 2011), on peut penser que les accompagnatrices vont éprouver davantage de difficultés que leurs homologues hommes à concilier vie familiale et vie professionnelle. L'analyse de l'articulation entre sphère professionnelle et sphère familiale apparaît déterminante pour comprendre l'investissement des accompagnateurs dans leur vie professionnelle (Kergoat, 1982).

Par ailleurs, étudier les dispositions à l'engagement des accompagnatrices, qui semblent, dès le départ, être moins nombreuses à s'orienter vers ce métier (Duru-Bellat, 1990) s'avère également indispensable pour comprendre l'investissement des femmes, comme le montre l'enquête réalisée par Christine Mennesson (2005) sur les femmes guides de haute montagne. La sociologie du genre sera donc également, ici aussi, combinée avec celle de la socialisation.

Si nous avons distingué la présentation des trois grands objectifs qui structurent ce travail, le plan adopté ne les présente pas successivement. Pour des raisons de clarté, mais aussi pour ne pas séparer à priori les effets liés à l'appartenance de sexe, la question des différences (ou pas) entre femmes et hommes est intégrée à chaque partie des résultats dont la logique de présentation suit celle du déroulement de la carrière.

Un premier chapitre présente la construction historique du champ de sorte à comprendre les luttes et les enjeux qui l'animent aujourd'hui encore. Ce détour par l'histoire permet de resituer le métier d'accompagnateur dans le champ de sorte à pouvoir appréhender, dans la suite du travail, l'influence de cette marginalité sur les caractéristiques sociales des individus qui l'exercent, sur leurs rapports au métier et leur mode de vie. Les données morphologiques de cette

population sont exposées en préalable, dans l'idée d'établir un portrait général des accompagnateurs en moyenne montagne.

Le second chapitre porte sur les dispositions à l'engagement dans un métier « à la marge », mais qui offre tout de même une certaine qualité de vie. Après avoir analysé l'influence de la socialisation familiale dans l'incorporation de dispositions sportives, montagnardes et « nature », les origines sociales et les parcours scolaires et professionnels seront également étudiés pour comprendre l'engagement dans un métier « à la marge ». Quand on s'intéresse aux raisons de l'engagement dans le métier, il semble que plus qu'un simple choix professionnel, les accompagnateurs opèrent un choix de vie. Les trajectoires des hommes et des femmes seront comparées afin de mieux saisir pourquoi ce métier reste largement masculinisé.

Enfin, le troisième et dernier chapitre se centre sur les rapports au métier des enquêtés. Les différentes modalités d'exercice, différemment investies en fonction de l'appétence et des compétences des accompagnateurs pour la commercialisation de leur offre, se situent au centre de l'analyse. Les accompagnateurs, qui s'inscrivent majoritairement dans un style de vie alternatif, emploient différentes stratégies afin de vivre d'une activité marquée par des difficultés économiques. Dans cette situation, si les modalités d'exercice du métier ne différencient pas fondamentalement les femmes des hommes, les modes d'articulation entre sphères professionnelle et domestique révèlent quand même la permanence des rapports sociaux de sexe.



## Méthodologie

La thèse s'appuie principalement sur deux méthodes de recueil de données : des entretiens biographiques, réalisés dans le massif pyrénéen français, qui m'ont permis de reconstituer les trajectoires des accompagnateurs et d'appréhender leurs représentations et rapports au métier, et une enquête quantitative que j'ai réalisée via la diffusion d'un questionnaire en ligne à l'échelle nationale, afin de « *cerner le(s) profil(s) sociodémographique(s) du groupe étudié [...] ce qui donne un aperçu de la similitude ou au contraire, de la diversité des trajectoires et des socialisations qui peuvent peser sur le travail.* » (Avril, Cartier et Serre, 2010, p. 163). Effectivement, aucun travail de cet ampleur n'ayant été réalisé auparavant à l'échelle nationale, il m'est apparu nécessaire de mieux cerner les caractéristiques sociales de cette population, notamment afin de pouvoir situer les trajectoires de mes enquêtés par entretien au regard de la population nationale. En effet, j'ai réalisé l'ensemble de mes entretiens dans les Pyrénées françaises, à la fois par facilité géographique mais aussi pour saisir les situations d'éventuelle concurrence ou au contraire les réseaux d'entraide, dans les vallées pyrénéennes ou tout du moins certaines d'entre elles.

Il pourrait bien sûr, être intéressant d'envisager une étude comparative entre différents massifs afin d'appréhender l'influence du territoire sur les conditions d'exercice du métier notamment, sur la capacité à capter une clientèle plus ou moins importante en fonction de l'attractivité touristique et donc, la possibilité de se dégager des revenus plus ou moins élevés. Cette perspective nécessiterait cependant un temps d'enquête conséquent, peu compatible avec les contraintes de ce travail de thèse. Par ailleurs, s'il est difficile d'accéder à ce type de données via un questionnaire, les analyses bivariées réalisées en croisant systématiquement le lieu de vie et d'exercice avec le chiffre d'affaires, la perception de la concurrence et la satisfaction professionnelle, ne permettent pas d'identifier un « effet massif » (cf. annexes). Ainsi, les modalités d'exercice du métier et les rapports au métier semblent peu varier selon les territoires, exception faite de la Corse comme nous le verrons ultérieurement. Ainsi, l'intérêt du questionnaire, en plus de cerner le profil sociodémographique du groupe étudié, réside précisément dans le fait qu'il m'a permis de comparer les données recueillies par entretiens, aux données concernant la population globale.

## **1.1 Construire un portrait sociodémographique des accompagnateurs en moyenne montagne**

Suite à mon travail de mémoire de Master 2, et aux difficultés que j' avais alors rencontrées pour obtenir des informations sur la population globale des accompagnateurs, j'ai décidé de diffuser un questionnaire sur l'ensemble du territoire national. Effectivement, les seules données dont je disposais pour situer mes résultats par rapport à la population nationale, relevaient de deux mémoires de recherche : l'un, réalisé par Marie Picuiria en 2012 dans le département de Haute-Savoie et l'autre, réalisé par Sylvain Salamero en 2009 dans le département de l'Ariège ; ainsi que de quelques données du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM) concernant le nombre d'accompagnateurs, leur statut professionnel (indépendants ou salariés) ou encore, leur pluriactivité. Si le recyclage professionnel, rendu obligatoire depuis 2002, permet au SNAM de recenser les professionnels plus régulièrement (recyclage obligatoire tous les 6 ans), les données dont ils disposent restent relativement parcellaires. Dans la perspective d'un travail de thèse, ce travail s'est donc avéré indispensable.

Dans cette perspective, j'ai choisi de réaliser un questionnaire auto-administré. Effectivement, malgré les limites que cette méthode comporte, elle est la seule, permettant de toucher un nombre élevé de personnes, en un temps relativement restreint, ce qui constituait précisément mes deux contraintes principales. Ce type de diffusion permet également à l'enquête de répondre de manière anonyme, en étant moins soumis à une contrainte de temps ou à une forme de pression extérieure ou encore, à une interférence de l'enquêteur (Devereaux-Ferguson, 2000). Néanmoins, un problème majeur résulte de ce type de diffusion : très peu des personnes contactées répondent finalement à ce type d'enquête (Devereaux-Ferguson, 2000). Pour contourner ce phénomène, j'ai diffusé mon enquête grâce au soutien du principal syndicat de la profession qui a accepté de diffuser les questionnaires auprès de ses adhérents, par l'intermédiaire de sa liste de diffusion, afin que les accompagnateurs se sentent davantage concernés et par là-même, soient plus susceptibles de répondre. Une autre difficulté tient à l'absence de l'enquêteur qui peut conduire les répondants à répondre « à la hâte » au questionnaire, et qui ne permet pas d'ajuster les questions en cas de mauvaise compréhension. De ce fait, j'ai pour cela privilégié les réponses à choix multiples et tenté d'explicitier toujours au maximum, les questions posées. J'avais l'avantage, lors de la conception du questionnaire, de m'appuyer sur des données de terrain recueillies lors de mon mémoire de recherche, via une dizaine d'entretiens. Informée des multiples possibilités d'exercice du métier, des difficultés professionnelles du secteur mais aussi du mode de vie de ces derniers, j'ai construit une grille d'entretien au plus proche de la réalité du

métier. Si les réponses à choix multiples réduisent forcément la richesse des données recueillies, ma connaissance du terrain a tout de même permis de poser des questions relativement précises, en proposant pour chaque question à choix multiples, l'ensemble des modalités identifiées dans mes travaux précédents.

Afin de toucher le plus grand nombre d'accompagnateurs, j'ai diffusé ce questionnaire par l'intermédiaire du SNAM, syndicat historique des accompagnateurs dont le monopôle n'était pas discuté<sup>17</sup> au moment de la diffusion de mon questionnaire (été 2014). Mes contacts avec le SNAM ont été facilités grâce aux entretiens réalisés dans le cadre de mon Master 2 et particulièrement, grâce à la rencontre d'un directeur de section départementale du SNAM.

En déclarant rassembler 75% des accompagnateurs, le SNAM m' est apparu comme un interlocuteur privilégié pour diffuser un questionnaire à large échelle, auprès d'un groupe professionnel très largement indépendant. Si le syndicat s'est montré particulièrement intéressé à l'idée de recueillir des données sur les caractéristiques sociales, les modalités d'exercice, les rapports au métier et les modes de vie de ses adhérents, la collaboration a cependant été coûteuse en temps, et la communication n'a pas toujours été aisée. Après s'être assurés que la grille de questionnaire (cf. annexes), entièrement réalisée par mes soins, soit « politiquement correcte »<sup>18</sup>, le lancement du questionnaire fut laborieux, aboutissant à une diffusion en pleine saison estivale, période d'activité particulièrement chargée pour les accompagnateurs qui ne sont, par conséquent, pas très disponibles pour répondre à ce genre d'enquête. Compte tenu de la période de diffusion (juillet, août et septembre 2014), le taux de réponses est cependant relativement satisfaisant. J'ai obtenu 471 réponses, ce qui équivaut à un taux de réponses de 18% sur la population d'accompagnateurs syndiqués en 2014, et 9% par rapport à la population nationale, d'après le fichier de recensement des cartes professionnelles Jeunesse et Sport (2014).

Il a ensuite été particulièrement compliqué d'accéder aux fichiers des accompagnateurs syndiqués auprès desquels avait été diffusé le questionnaire, le problème invoqué étant l'anonymat des accompagnateurs. J'ai finalement, après avoir signé une clause de confidentialité, eu accès à ces données qui m' ont permis de vérifier la représentativité de mon échantillon, mais uniquement en ce qui concerne les variables : âge et lieu de résidence<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Depuis décembre 2013, les accompagnateurs peuvent rejoindre un nouveau syndicat : l'Union Nationale des Accompagnateurs en Montagne.

<sup>18</sup> Par exemple, si j'ai finalement pu poser une question concernant leur positionnement sur la présence des ours et des loups dans les différents massifs français, question très sensible chez les professionnels de montagne, je n'ai pas pu maintenir ma question concernant leurs orientations politiques.

<sup>19</sup> Le fichier de recensement des cartes professionnelles Jeunesse et Sport ne contenait pas davantage d'informations, mis à part le sexe des individus.

Le principal traitement statistique réalisé est un tri à plat<sup>20</sup> qui a permis d'obtenir des données concernant : leur situation professionnelle, les modalités d'exercice du métier, leur rapport au métier, leurs loisirs et pratiques de consommation, leurs caractéristiques sociales (la grille du questionnaire figure en annexe) et ce, afin de pouvoir situer les données recueillies par entretiens, par rapport à la population nationale. C'est également à partir de ce tri à plat, que j'ai identifié les « nouveaux » profils d'accompagnateurs à rencontrer.

J'ai également réalisé des analyses bivariées qui permettent l'étude des relations entre deux variables, celles-ci pouvant être quantitatives ou qualitatives. L'avantage d'avoir diffusé le questionnaire via le logiciel Sphinx est, qu'après avoir recodé les données « texte libre » (par exemple : le métier des parents et des conjoints, les métiers antérieurs et secondaires), le logiciel prend en charge l'ensemble du traitement statistique<sup>21</sup> et indique le taux d'erreur, le test statistique réalisé et le degré de liberté, ce qui permet d'identifier si les relations sont significatives, ou non<sup>22</sup>.

## **1.2 Saisir les trajectoires et les rapports au métier**

Bénéficiant de ces données de cadrage, j'ai alors réalisé des entretiens biographiques afin de comprendre précisément, quels événements et processus de socialisation participent à l'intériorisation de dispositions et construisent les différentes trajectoires conduisant à l'engagement dans ce métier, en influençant les rapports au métier. L'objectif de ces entretiens est d'analyser les conditions sociales d'accès au métier ainsi que les modalités d'exercice du métier, mais aussi de saisir le « hors travail » par une étude des styles de vie.

### **1.2.1 Le choix des enquêtés**

Lors de mon mémoire, qui portait sur les rapports sociaux de sexe dans le métier, j'ai majoritairement interrogé des accompagnateurs hommes et femmes, en couple avec des enfants

---

<sup>20</sup> Le tri à plat est un calcul de pourcentages, de fréquences, réalisé question par question.

<sup>21</sup> Le logiciel identifie les variables nominales et numériques et propose en fonction, le test statistique adapté : tri croisé (nominale/nominale), Chi-deux ; analyse de variance (nominale/numérique), Fisher ; régression (numérique/numérique), coefficient de corrélation.

<sup>22</sup> Si j'ai, a posteriori, tenté de réaliser des analyses des correspondances multiples (ACM), le questionnaire initialement pensé pour recueillir des données morphologiques sur la population d'accompagnateurs s'est avéré « incompatible » avec cet objectif. En effet, j'ai proposé de nombreuses questions à choix multiples (de façon à faciliter le remplissage du questionnaire pour les enquêtés, étant donné qu'il s'agissait d'un questionnaire auto-administré) or, pour réaliser des ACM, trop de modalités de variables risquent de créer artificiellement de l'hétérogénéité entre les individus. Réaliser des ACM aurait ainsi demandé un long travail de recodage de la quasi-totalité du questionnaire, ce que je n'ai pas eu le temps de réaliser.

et ce, afin de pouvoir appréhender l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. J'ai également privilégié des individus dont le métier d'accompagnateur constituait l'activité professionnelle principale et dotés d'un minimum de 5 ans d'ancienneté dans le métier. L'ensemble de nos enquêtés vivaient et travaillaient dans les Hautes Pyrénées, département concentrant le plus d'accompagnateurs du massif pyrénéen français (ce qui peut s'expliquer par l'attrait touristique que suscitent le cirque de Gavarnie, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore, les sites du pont d'Espagne, du Vignemale et du Pic du Midi de Bigorre, tous trois classés Grands Sites Midi-Pyrénées).

Ayant pour objectif de travailler plus largement sur le métier d'accompagnateur dans ce travail de thèse, j'ai élargi ma recherche à l'ensemble du massif et rencontré des accompagnateurs exerçant en Haute-Garonne, en Ariège, dans les Pyrénées Atlantiques et les Pyrénées Orientales, avec notamment l'idée d'inclure à la population de l'enquête, des accompagnateurs exerçant dans des zones moins attractives que les Hautes-Pyrénées.

J'ai pris en compte les résultats du questionnaire dans le choix de nos enquêtés afin de montrer le visage multiforme de l'activité : j'ai donc rencontré des accompagnateurs travaillant, seuls, pour des bureaux des guides, des tours opérateurs, des villages vacances, en relation avec des offices de tourisme ; des enquêtés à la tête de leurs propres bureaux d'accompagnateurs ou encore salariés de structures ; et des accompagnateurs proposant en plus de la randonnée, du VTT, de la marche nordique, du trail, des randonnées avec des ânes. J'ai également sélectionné des accompagnateurs célibataires et sans enfants. En effet, le mode de vie qu'exige l'exercice du métier peut s'avérer incompatible avec une vie de famille ou tout du moins contraignant, et il m'est apparu important de diversifier les situations, de ce point de vue. Un minimum d'expérience dans le métier (4 ans) a été privilégié, mais en variant cependant les âges des enquêtés. Néanmoins, la moyenne d'âge au probatoire (examen qui sanctionne l'entrée en formation) étant de 32 ans, les accompagnateurs âgés de moins de 25 ans sont très peu nombreux<sup>23</sup>.

Enfin, j'ai majoritairement rencontré des individus pour lesquels le métier d'accompagnateur constitue leur source de revenus principale (19/32), ou au minimum la moitié de leurs revenus annuels (10/32). En effet, l'objectif étant d'analyser les problématiques professionnelles caractéristiques du métier, il était plus pertinent de choisir des accompagnateurs réellement confrontés à cette situation. D'après le questionnaire, 48% des accompagnateurs exercent ce métier à titre secondaire, modalité d'exercice qui est donc loin d'être négligeable. Cependant, en exerçant le métier d'accompagnateur uniquement comme une activité

---

<sup>23</sup> D'après le fichier de recensement des cartes professionnelles Jeunesse et Sport de 2014, ils seraient seulement 12 sur 5173 accompagnateurs.

complémentaire, ces individus ne sont pas confrontés aux mêmes contraintes que ceux exerçant à titre principal, ou au moins à mi-temps. L'analyse de leurs rapports au métier n'aurait donc pas permis d'appréhender les problématiques qui se posent lorsque l'on a pour volonté de vivre de ce métier. Néanmoins, j'ai tout de même rencontré trois accompagnateurs (Léo, Lucie et Hélène), pour lesquels ce métier n'est qu'une activité secondaire, et je mobiliserai leurs cas à titre de comparaison non-exhaustive.

Enfin, j'ai rencontré 14 femmes et 18 hommes. Mon échantillon comprend ainsi un nombre de femmes largement supérieur à celui du groupe professionnel : 20% selon le fichier de recensement des cartes professionnelles et 18% selon mon questionnaire. Cependant, les rapports sociaux de sexe étant l'une des dimensions principales de mon analyse, il était important d'avoir un nombre d'entretiens suffisamment conséquent auprès d'accompagnatrices, afin de pouvoir étudier le genre de manière relationnelle.

<b>AMM</b>	<b>Âge</b>	<b>Date du probatoire</b>	<b>Lieu de travail principal</b>	<b>Situation familiale</b>	<b>Principale modalité d'exercice</b>
Gilbert	62 ans	1980	Hautes-Pyrénées	Couple, Enfants	Individuel
François	36 ans	2003	Hautes-Pyrénées	Couple	Individuel, tour- opérateur
Nicolas	40 ans	2007	Hautes-Pyrénées	Couple, enfants	Bureau d'AMM
Johan	39 ans	1995	Hautes-Pyrénées	Couple, Enfants	Salarié
Samuel	40 ans	2007	Pyrénées Atlantiques & Hautes-Pyrénées	Couple, enfants	Individuel
Gauthier	36 ans	2003	Hautes-Pyrénées	Couple, Enfants	Tour-opérateur
Matthieu	33 ans	1997	Hautes-Pyrénées	Couple, enfant	Travaille pour un autre AMM
Pierre	45 ans	1992	Ariège	Couple, enfant	Bureau des guides

Axel	38 ans	2001	Ariège	Couple	Bureau des guides
Jérôme	40 ans	1998	Hautes-Pyrénées	Couple, Enfants	Individuel
Florian	38 ans	1995	Hautes-Pyrénées	Couple, enfants	Bureau d'AMM
Dorian	36 ans	2006	Hautes-Pyrénées	Couple, enfant	Individuel, tour- opérateur
Théo	49 ans	1995	Pyrénées Atlantiques	Célibataire , Enfants	Tour-opérateur
Robin	25 ans	2007	Hautes-Pyrénées	Célibataire	Individuel
Hugo	57 ans	1985	Haute Garonne & Ariège & Pyrénées Orientales	Célibataire enfants	Individuel
Paul	46 ans	2006	Haute Garonne	Couple, enfants	Bureau des guides
Rémi	37 ans	2003	Ariège	Couple, enfant	Rassemblement professionnels de montagne
Léo	46 ans	2010	Ariège	Couple, enfant	Bureau des guides

*Tableau 1. Caractéristiques des accompagnateurs rencontrés*

<b>AMM</b>	<b>Âge</b>	<b>Date du probatoire</b>	<b>Lieu de travail principal</b>	<b>Situation familiale</b>	<b>Principale modalité d'exercice</b>
Anita	54 ans	1980	Hautes-Pyrénées	Couple, enfant	Individuel, bureau d'AMM
Fanny	48 ans	1992	Haute Garonne	Couple, enfant	Individuel
Yolène	37 ans	2006	Hautes-Pyrénées	Couple	Tour-opérateur

Célia	41 ans	2000	Hautes-Pyrénées	Couple, enfant	Tour-opérateur
Manuela	42 ans	2005	Hautes-Pyrénées	Célibataire	Individuel
Myrtille	41 ans	2003	Hautes-Pyrénées	Couple, enfants	Individuel
Babeth	53 ans	1994	Haute Garonne	Couple, enfant	Individuel
Lucie	38 ans	2009	Haute Garonne	Couple, enfant	Individuel
Hélène	36 ans	2004	Pyrénées Atlantiques	Couple	Tour-opérateur
Charline	53 ans	1985	Pyrénées Atlantiques	Célibataire, enfants	Individuel
Claire	64 ans	1987	Ariège & Pyrénées Orientales	Célibataire, enfants	Tour-opérateur
Joni	29 ans	2007	Haute Garonne	Célibataire	Rassemblement de professionnels de montagne
Perrine	47 ans	2000	Hautes-Pyrénées	Couple, enfants	Bureau d'AMM
Mathilde	40 ans	2005	Haute Garonne	Couple, enfants	Bureau de guides

*Tableau 2. Caractéristiques des accompagnatrices rencontrées*

Les résultats présentés dans cette thèse s'appuient donc sur 32 entretiens biographiques réalisés auprès d'accompagnateurs en montagne, en exercice dans les Pyrénées françaises (18 hommes et 14 femmes). J'ai réalisé 4 de ces entretiens en présence du, ou de la compagne (Rémi, Mathilde, Florian et François) et ainsi pu obtenir les témoignages directs des intéressés. Pendant l'entretien que j'ai réalisé avec Robin, Thierry un ami accompagnateur qui lui rendait visite à ce moment-là, s'est joint à nous, complétant les réponses de Robin par sa propre expérience. J'ai également réalisé un entretien supplémentaire, avec un autre accompagnateur, portant

spécifiquement sur les problématiques professionnelles du métier<sup>24</sup>, et deux entretiens avec des accompagnateurs en formation (Florie et Harry). Si ces données ne font pas l'objet du même traitement que les autres, les discussions que j'ai pu avoir avec certains responsables syndicaux m'ont permis d'appréhender la difficulté de fédérer les professionnels dans ce métier et finalement l'absence de sentiment corporatif affirmé au sein de ce groupe professionnel.

J'ai, très majoritairement, réalisé des entretiens uniques<sup>25</sup>. Dans cette configuration et hors situation d'observation participante, la prise de contact est particulièrement décisive afin de créer un climat de confiance, permettant le bon déroulement de l'entretien. J'ai pour cela, toujours commencé à contacter mes futurs enquêtés par mail afin de me présenter avant tout, comme pratiquante d'activités de montagne puis, comme doctorante. Je prenais ensuite contact avec mes enquêtés par téléphone afin de leur donner davantage d'informations, et pour savoir s'ils accepteraient de me rencontrer. Tous mes appels se sont soldés par des réponses positives et enthousiastes, à l'exception de Théo dont je présenterai la situation ultérieurement. L'accès aux enquêtés n'a donc pas posé de problèmes particuliers. Je pense que c'est d'abord la curiosité, savoir « *qu'est-ce qu'on peut bien "chercher" sur les accompagnateurs* » qui les a conduit à accepter puis, la volonté de parler de leur métier et de le faire connaître dans un milieu où l'attention se porte d'habitude vers d'autres professions plus prestigieuses.

L'inconvénient majeur de cette méthode d'enquête par entretien « unique » est que l'on a droit « qu'à une chance ». Si l'on ne parvient pas à débloquent l'interaction et à accéder à un certain nombre d'informations, l'entretien restera incomplet. Cela exige une préparation rigoureuse des entretiens. J'ai pour cela réalisé une grille d'entretien assez « structurée », afin de m'assurer de recueillir l'ensemble des données et ce, de manière systématique pour pouvoir comparer les trajectoires, représentations du métier, etc. Pour autant, l'idée était bien de laisser parler les enquêtés au maximum, plutôt que de les soumettre à une série de questions bien ordonnées, ce format ne favorisant pas la prise de parole. La grille a ainsi constitué un mémo à mon usage. Par ailleurs, j'ai toujours pris soin de ne jamais la laisser en évidence sur la table mais plutôt de la garder sur mes genoux, afin de ne pas intimider ou impressionner mes enquêtés.

---

<sup>24</sup> Je n'ai pas réalisé d'entretien supplémentaire avec cet accompagnateur qui n'exerçait plus au moment de l'entretien que de façon très occasionnelle en complément de son métier de professeur d'EPS.

<sup>25</sup> J'ai eu l'occasion de rencontrer Hugo et Jérôme en entretiens, puis dans le cadre d'une journée de formation pour le diplôme d'accompagnateur, tous deux y intervenant en tant que formateurs. Par ailleurs, j'ai d'abord réalisé un entretien avec Nicolas, en tant que directeur d'une section départementale du SNAM puis une seconde fois, en tant qu'accompagnateur. J'ai également eu l'occasion d'échanger quelques mots avec lui lors du Festival des Métiers de Montagne de Chambéry et lors de la journée de formation, durant laquelle il intervenait en tant que représentant du SNAM.

La durée des entretiens varie d'une heure trente à deux heures trente. Ces rencontres, bien qu'éphémères puisque non-répétées, ont néanmoins permis de reconstituer les trajectoires de vie de ces individus. Stéphane Beaud (1996) explique : « *Parce qu'il est fondamentalement cet "étranger", l'enquêté est porté à pouvoir se livrer, révélant progressivement des aspects de sa propre personne qui seraient apparus très "privés" à ses proches. C'est cette position (temporaire) d'extranéité, handicap de départ pour amorcer la relation, qui peut ensuite, si l'entretien est bien mené, se transformer en moteur de la parole de l'enquêté.* » (p. 250).

Par ailleurs, cette extranéité m'a également permis de garder une certaine distance avec mon objet d'enquête. Trouver la bonne distance avec son objet apparaît en effet, comme relativement complexe dans les situations d'observation participante : « *Dans les problèmes listés jusqu'alors par les adeptes de la méthode ethnographique, je voudrais insister sur le sentiment de trahison de l'enquêteur envers des enquêtés devenus proches, parfois intimes, que le remords qu'il peut y avoir à utiliser des informations, certes importantes pour l'enquête, mais recueillies dans des conditions indignes du contrat moral qu'il pense avoir implicitement signé (et souvent de façon unilatérale) avec ses enquêtés. [...] Reste que l'écriture fut parfois difficile, en particulier quand il s'agissait d'analyser des trajectoires de personnes proches, dont certaines connaissaient de réelles difficultés au moment de l'enquête.* » (Sorignet, 2010, p. 23,25). Certes, la position relativement extérieure que j'avais adoptée présente également des inconvénients puisqu'elle ne permet pas d'accéder à certaines informations. Cette position était cependant la seule possible, compte tenu de la spécificité du métier qui rassemble une majorité d'indépendants, qui n'entretiennent que peu de relations entre eux. Pour mener une enquête ethnographique, il aurait fallu réduire le terrain à une vallée, limitant par la-même le nombre d'enquêtés, de manière importante. Finalement, le choix d'une enquête par entretiens non-répétés a facilité le maintien d'une distance relative à l'objet, même si la neutralité absolue est évidemment illusoire.

Conformément aux propositions de Stéphane Beaud (1996), ma grille d'entretien était construite afin de mettre l'enquêté en confiance, avant d'aborder les questions un peu plus délicates. « *L'inscription de l'entretien dans un temps long permet qu'il se déroule, non pas selon un ordre déterminé, mais en obéissant à un certain nombre de phases : la première correspond à une sorte de round d'observation entre les interlocuteurs, qui leur permet de faire connaissance, de briser la glace, de se jauger. Ensuite, une fois la situation d'entretien définie, celui-ci prend un rythme de croisière ; [...] lorsque l'entretien touche à sa fin, tout se passe comme si l'enquêté, sentant approcher la fin de l'échange, ressentait le besoin de se confier, de révéler au dernier moment des choses qu'il aurait par la suite regretté de ne pas avoir dites.* »

(p. 249). Je débutais l'entretien en questionnant les enquêtés sur leur découverte des activités de montagne, l'évolution de leurs pratiques, puis sur les circonstances qui les avaient conduits à devenir accompagnateurs. Les questions sur la formation, puis sur l'exercice du métier (le statut professionnel, les modalités d'exercice, les types d'activités proposées, la composition des etc.) étaient abordées, dans un deuxième temps. Celles sur leur représentation du métier (satisfaction professionnelle, perception de la concurrence, capacité à en vivre), leur capacité à concilier vie professionnelle et familiale (gestion des périodes d'absence, positionnement du conjoint,...) constituaient une troisième partie de la grille. Enfin, l'entretien s'achevait par une série de questions sur leurs socialisations primaires (métiers des parents, pratiques de loisirs pendant l'enfance, groupe de pairs, fratrie), leurs orientations politiques et positions syndicales.

Être amatrice et pratiquante d'activités de montagne m'a permis de gagner en crédibilité auprès de mes enquêtés, et d'établir également plus facilement, un climat de confiance durant les entretiens. J'ai notamment toujours fait attention à mes choix vestimentaires, en portant une pièce me permettant d'être identifiée comme pratiquante : sac à dos, veste ou encore chaussures. En effet, « *la situation d'entretien est à elle seule une situation d'observation* » pour l'enquêteur, mais également pour l'enquêté qui juge de la crédibilité de son interlocuteur. Dans la mesure où « *l'observation de la scène sociale (lieux et personnes) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation.* » (Beaud, 1996, p. 236), j'ai cherché à réaliser la majorité de mes entretiens aux domiciles des accompagnateurs, afin d'obtenir quelques indices sur leurs styles de vie : présence de guides de voyages, de topos-guides et de livres en tout genre, absence régulière de postes de télévision, et des « *lougatas* » (drapeaux de prières répandus dans la région de l'Himalaya) suspendus au rebord des fenêtres... Des intérieurs « *tournés vers les montagnes* », témoignant de rapports spécifiques à la culture. Ces rencontres à domicile se sont toujours déroulées dans une ambiance conviviale, autour d'une tasse de thé, toujours offerte avec plaisir. Cependant, certains ont préféré me rencontrer dans un café : « *Ce sera plus simple pour toi.* ». Quand Beaud (1996) explique avoir réalisé la majorité des entretiens avec des ouvriers ou leurs enfants en dehors de chez eux « *car ils me cachaient soigneusement l'endroit où ils habitaient* » (p. 236), je pense que dans mon cas, la majorité des accompagnateurs que j'ai rencontré dans un café souhaitait avant tout faciliter mon trajet. De plus, s'agissant d'entretiens ponctuels, ces rendez-vous constituaient, dans la majorité des cas, les premières et uniques rencontres, ce qui pourrait expliquer les résistances de certains à m'inviter chez eux.

Par ailleurs, les entretiens ont également permis d'observer l'*hexis corporelle* (Bourdieu, 1980) des enquêtés, même s'ils n'étaient pas en situation d'exercice professionnel. Si on peut difficilement deviner qu'ils sont professionnels de montagne au premier coup d'œil, ils se

distinguent néanmoins comme pratiquant d'activité physique de pleine nature. Tous sans exception portaient au moins un accessoire permettant effectivement de les repérer en tant que pratiquant d'activités de montagne (pantalon de randonnée, chaussures de marches d'approche, polaire, micro doudoune, lunettes de soleil, etc.). Seuls Nicolas et Pierre portaient une veste me permettant de les identifier comme professionnels de la montagne (Nicolas portait la veste du SNAM, vert anis et floquée sur la poitrine avec l'écusson du syndicat, et Pierre la veste du bureau des guides d'Ariège, noire avec l'écusson du bureau des guides). Je qualifierais leur style vestimentaire de « décontracté » ou « pratique » pour reprendre leurs propos. C'est aussi vrai pour les accompagnatrices, aucune d'entre elles n'étaient par exemple maquillées lors des entretiens, par contre elles portaient toutes boucles d'oreilles et/ou petits bracelets et étaient vêtues dans un style un peu moins « montagnard » que leurs homologues masculins, avec peut-être plus de souci de l'assortiment. Seule Lucie que j'ai rencontrée à la sortie de son travail (cadre chez Airbus) était maquillée et apprêtée. Sans pour autant être en tailleur, elle portait une jupe, des bottes et un chemisier, c'est la seule accompagnatrice que nous avons rencontré qui portait des vêtements typiquement associés au féminin.

### **1.2.2 Analyse des entretiens.**

Afin de traiter ces données, j'ai retranscrit intégralement les entretiens de façon à réaliser une analyse thématique. J'ai procédé sous la forme de « tableaux portraits » pour compiler les informations essentielles, de manière à pouvoir comparer les profils des accompagnateurs (cf. annexes). Ces tableaux reprennent les grands thèmes abordés au cours de l'entretien: informations générales (lieu de vie, âge, études), socialisation familiale, socialisation au sein du groupe de pairs, socialisation sportive enfantine, socialisation au sein du couple, socialisation professionnelle (formation, modalités d'exercice du métier, modalités d'exercice selon le sexe, conception du métier, relation avec les groupes de clients), opinion sur la faible représentation des femmes accompagnatrices, conception des activités de montagne, loisirs.

Cette comparaison systématique est effectivement nécessaire pour dépasser une approche subjectiviste du discours des enquêtés : « *Le premier outil d'objectivation est en effet d'interroger un collectif et non un individu isolé, soit des "narrateurs qui ont des caractéristiques voisines et une situation identique"* (Peneff, 1994, p.29) » (Avril, Cartier et Serre, 2010, p. 129). Je suis rapidement arrivée à une impression de saturation après 15/20 entretiens, les informations recueillies étant majoritairement redondantes. Néanmoins, compte tenu de la diversité des modalités d'exercice du métier, j'ai choisi de poursuivre les entretiens pour faire varier au maximum les situations.

Par ailleurs, j'ai situé le discours de chacun des enquêtés par rapport à sa propre trajectoire de vie (origines sociales, parcours scolaire et professionnel notamment) mais également par rapport à un contexte social plus général. Enfin, dans un souci d'objectivation, ces récits de vie ont été comparés avec des statistiques plus larges (issues de notre questionnaire) : « *Les entretiens biographiques sont des outils puissants à condition d'être mis en série et contextualisés.* » Avril, Cartier et Serre, 2010, p.130).

### **1.3 Observation d'une journée de formation.**

S'il est difficile d'observer les accompagnateurs en situation professionnelle, j'ai néanmoins profité de l'un des rares moments de regroupement pour réaliser des observations. Une session de formation m'a semblé constituer une bonne opportunité, à plusieurs titres. En effet, la formation est largement décriée par les accompagnateurs interviewés, et je souhaitais mieux comprendre le déroulement des Unités de Formation, l'insatisfaction des professionnels, et connaître l'avis des accompagnateurs en formation. J'ai également profité de cette occasion pour comparer les représentations et motivations de futurs accompagnateurs à celles d'accompagnateurs expérimentés, et analyser les rapports sociaux de sexe dans une configuration rassemblant plusieurs professionnels de montagne (place des filles au sein du groupe, interaction entre étudiants et formateurs, entre étudiants, etc.)<sup>26</sup>.

De manière assez classique, un compte rendu détaillé de la journée d'observation a été réalisé, consignait le déroulement précis des actions, les acteurs en présence, le cadre et le contenu de leurs interactions et leur comportement selon les différents contextes.

La rencontre de Jérôme, formateur au diplôme d'accompagnateur, a été décisive dans l'accès à une journée de formation de l'UF 2 «Milieu Naturel Estival». Identifiée comme doctorante, j'ai profité de cette position qui, selon Anne-Marie Arborio (2007), participe certes à déformer la réalité de la situation observée mais « *assure à l'enquêteur de poser des questions librement l'aidant à décrypter ses observations. [...] Elle l'autorise aussi à prendre des notes en toute situation.* » (p. 29). J'ai effectivement gardé mon carnet de terrain à portée de main, toute la journée, de façon à pouvoir noter des extraits de conversation que je voulais retranscrire de manière fidèle. J'ai également profité de mon statut afin de réaliser deux entretiens en fin de journée, avec deux accompagnateurs en formation.

Dans ce contexte d'observation, j'ai pris place au sein d'un groupe d'individus finalement eux aussi, là, pour « observer » et écouter leurs formateurs. J'ai effectivement passé une journée

---

<sup>26</sup> Je n'avais pas de grille précise d'observation mais uniquement ces thématiques de recherche.

en montagne à marcher au sein du groupe de futurs accompagnateurs, à observer et écouter les commentaires des formateurs. Le seul moment où je n'ai pas pu participer de la même façon que les accompagnateurs en formation fut pendant un exercice de lecture du paysage, durant lequel ces derniers devaient se positionner en professionnels de montagne, à la tête d'un groupe. Si « *participer ne suffit pas à annuler l'effet perturbateur de la présence de l'observateur connu comme tel* » (Arborio, 2007, p. 30), mon observation, parce qu'elle ne perturbait pas ou peu, le fonctionnement ordinaire de la formation, n'a pas suscité un effet d'incompréhension des enquêtés.

« *Quel que soit le rôle adopté, le plus décisif est d'alléger sa présence par une bonne volonté, une inscription dans les temps du travail ou de l'organisation étudiée et dans les pratiques collectives du groupe observé.* » (Arborio, 2007, p. 30). Présentée comme une étudiante travaillant sur le métier d'accompagnateur et amatrice d'activités de montagne, j'ai facilement pu m'insérer dans le groupe d'accompagnateurs en formation, qui par ailleurs étaient sensiblement de mon âge. Si ma présence ne semblait pas inquiéter Jérôme que j'avais déjà rencontré en entretien, Hugo (que j'ai interviewé par la suite) a, à plusieurs reprises, veillé à nuancer les propos des accompagnateurs en formation, notamment à l'égard de leur seule camarade fille. Enfin, Nicolas qui est intervenu en soirée pour présenter le SNAM et que j'avais déjà rencontré à trois reprises, ne m'a reconnue qu'à la fin de son intervention, pensant que j'étais candidate à la formation.

Dans le premier chapitre de la thèse, les données issues du questionnaire occupent une place centrale dans l'analyse, afin de présenter les caractéristiques morphologiques du groupe professionnel des accompagnateurs en montagne. Dans les chapitres 2 et 3, qui portent sur les dispositions à l'engagement et les rapports au métier, les données recueillies par entretiens seront mobilisées de manière centrale, en les comparant ponctuellement aux caractéristiques de la population générale (issues du questionnaire). Enfin, les observations seront mobilisées ponctuellement dans l'ensemble du document, afin d'illustrer certaines questions précises et particulièrement celle de la formation au diplôme.

# CHAPITRE 1



# 1 Genèse du métier : accompagnateur, un métier dans l'ombre des guides de haute montagne

Afin de saisir les enjeux actuels du métier d'accompagnateur en moyenne montagne, un détour par l'histoire s'avère indispensable. L'analyse de la construction historique du champ des métiers de montagne permet de mieux saisir son fonctionnement, les luttes qui l'animent et les conséquences sur les agents qui le constituent. Pensé à l'ombre des guides de haute montagne, le métier d'accompagnateur se positionne, aujourd'hui encore, aux marges du champ.

## 1.1 Construction historique du champ

La première compagnie des guides de haute montagne s'organise en 1821 à Chamonix. Suite aux premières grandes ascensions du XVIII<sup>ème</sup> Siècle, les montagnes suscitent un réel engouement touristique des élites cultivées (Hoibian, 2001). Avec la mise en place des congés payés<sup>27</sup> et l'émergence progressive d'une conjoncture favorable à un « retour à la nature »<sup>28</sup>, les activités de montagne, jusque-là réservées à une élite, connaissent une certaine diffusion. Les années 1950-60 sont, par exemple, le théâtre du développement des sports d'hiver et vont connaître une massification sans précédent : en 1964, 14% des français partent en vacances à la montagne<sup>29</sup> (Attali et Saint-Martin, 2015). La quatrième semaine de congés payés (1969) accentue encore cette orientation en faveur des loisirs de plein air, comme en témoigne l'essor du ski ; en 1975 on compte près de deux millions de skieurs en France ; le marché de la neige est estimé à dix milliards de francs, Rossignol produit 800 000 paires de skis par an (Boulat, 2014). Les sports d'hiver et plus particulièrement le ski ont connu un développement fulgurant notamment car ils ont fait l'objet d'appropriations politiques. En effet, selon Michaël Attali et Jean Saint-Martin (2015), l'avènement de la société de loisirs a été rendu possible par l'instrumentalisation même de ces loisirs<sup>30</sup> par le gouvernement en place. En effet, « *malgré la contradiction flagrante avec les valeurs de l'institution scolaire méritocratique de la Ve République où le travail règne en maître, les initiatives vont se multiplier pour développer le loisir. L'État joue la carte de sa démocratisation au nom de l'accès du plus grand nombre au*

---

<sup>27</sup> Passant de deux semaines en 1936, à 3 en 1956, 4 en 1969 pour finalement atteindre les 5 semaines en 1982.

<sup>28</sup> Maurice Herzog, secrétaire d'État à la jeunesse et au Sport, déclare en 1964 : « le retour à la nature est ainsi devenu un véritable besoin pour le citoyen à la recherche d'un équilibre. »

<sup>29</sup> Dans la continuité des initiatives du Front Populaire, il s'agit effectivement de garantir l'accessibilité au ski alpin au plus grand nombre.

<sup>30</sup> Dumazedier (1962) différencie le loisir du temps libre. Selon lui le loisir renvoie aux trois notions de délasserment, divertissement et de développement.

*patrimoine culturel, tout autant que dans le cadre d'une volonté de contrôle de ce qui doit se pratiquer dans ce temps social. En effet, il ne s'agit pas de laisser libre cours à sa seule curiosité ou à la recherche de plaisir, il faut surtout pratiquer des activités qui correspondent aux valeurs gaullistes telles que le progrès, le travail ou l'engagement.* » (p. 57-58).

L'État, dans sa tentative de « formatage » du peuple, multiplie les initiatives afin de promouvoir les loisirs de montagne et ce, dès la fin de la seconde guerre mondiale. En effet, « *le milieu montagnard, en raison des risques qu'il représente et de l'attrait qu'il recèle, s'avère le terrain idéal pour éduquer la jeunesse à condition que celle-ci soit encadrée par des professionnels aguerris.* » (p. 58).

Ainsi, l'essor connu par les sports de plein air semble, d'une part, être la conséquence directe de la création des congés payés et de l'augmentation du temps et des moyens destinés aux loisirs, mais relève d'autre part, d'une volonté étatique d'inculcation des valeurs gaullistes alors considérées comme positives pour la jeunesse. Attali et Saint-Martin (2015) expliquent comment les responsables politiques vont progressivement considérer les sports de plein air comme des activités entraînant un retour à la nature permettant ainsi de « *contrebalancer l'urbanisation des modes de vie* » (p. 59), mais aussi d'initier à de nouvelles techniques sportives. C'est à partir des années 1960 que l'initiation de la jeunesse au ski devient une priorité politique<sup>31</sup> : « *plus que les promenades en montagne, il s'agit désormais d'enseigner avant tout les techniques du ski alpin par l'intermédiaire de professionnels compétents et chevronnés.[...] Une véritable synergie s'établit autour de la pratique du ski. Le fait que désormais le sport soit considéré comme un moyen d'éducation de la jeunesse change considérablement la donne et expose à une nouvelle place des loisirs dans la vie de tous et de chacun.* » (p. 59 ;62).

### **1.1.1 Les moniteurs de ski**

Importé des pays nordiques fin XIX<sup>ème</sup>, le ski a rapidement retenu l'attention des autorités militaires, ces dernières y voyant un moyen de faciliter les déplacements des chasseurs alpins. Le Club Alpin Français a également tenu un rôle important dans l'implantation du ski en France. En effet, le CAF crée en 1906 une commission des sports d'hiver dont l'objectif est de garantir la diffusion du ski au plus grand nombre (Hoibian, 2008). Cet objectif se concrétise rapidement puisqu'en 1924 l'ensemble des clubs de ski français sont affiliés au CAF et comptent près de huit mille adhérents. Les dirigeants du CAF « *fidèles à la tradition excursionniste farouchement hostile à toute idée de compétition sportive* » (Hoibian, 2008, p. 278) démissionnèrent en 1930,

---

<sup>31</sup> Cette initiation touche principalement les jeunes des départements de montagne. Il y a bien les classes de neige, mais qui ne concernent pas tous les élèves.

événement qui marque la séparation entre le ski fédéral (ski de piste et de compétition) et le ski de montagne.

C'est réellement à partir des années 1930 que le ski commence à se développer massivement, les stations « premières générations » permettant de faire de l'activité un sport et un loisir accessible à un large public. Il existe dès lors les prémices d'une École Nationale de ski. Le premier objectif étant de « *contrôler un milieu désorganisé, [...] et fournir un lieu proposant un enseignement reconnu et protégé contre la concurrence considérée comme déloyale des moniteurs étrangers et des "autoproclamés"*. (Yvorel, 2015, p. 37). Rapidement, il s'agit de sélectionner et former des moniteurs de ski selon la méthode de ski française<sup>32</sup> récemment développée et gage de qualité (Attali, 2015).

On observe ici, comment dès les débuts du développement du ski, la formation au métier de moniteur de ski, bien qu'amenée à connaître maintes évolutions et restructurations, a suscité l'intérêt direct de l'État, ce dernier y voyant notamment l'opportunité de « *discipliner l'individu* » (Attali, 2015). Cet intérêt n'a cessé d'augmenter se traduisant par un investissement progressif de l'État dans l'encadrement de l'activité : la loi montagne de 1948 vise à règlementer ces nouvelles activités à risques et à mettre fin aux initiatives privées. On note une volonté de l'État d'avoir des professionnels formés et compétents ; le décret du 3 février 1950 confirme la loi montagne et règlemente les risques du métier ; l'enseignement du ski passe sous l'organisation et le contrôle de l'État suite au décret du 26 septembre 1951. Enfin, le ski devient « *un espace régulé par la force publique qui contrôle les professionnels susceptibles d'intervenir afin de relayer les perspectives définies au niveau central.* » (Attali et Saint-Martin, 2015, p. 70) suite à loi du 6 août 1963.

Ainsi, dès les années 1930 et plus particulièrement à partir des années 1960, le métier de moniteur de ski et par conséquent la formation de ces derniers, sont devenus une vraie préoccupation d'État. « *Il apparaît que le métier de moniteur de ski s'inscrit dans la logique d'un État providence qui cherche à contrôler et à promouvoir "la conquête de l'hiver"* »<sup>33</sup> (Lang, 1960, p. 17) » (Attali et Saint-Martin, 2015, p. 73). Dans les années 1960, afin d'accompagner l'essor de l'activité, l'État s'appuie sur l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA), et lui accorde un soutien conséquent, afin de garantir un enseignement de qualité, les moniteurs de ski tiennent dès lors une position déterminante dans le dispositif mis en place par Herzog pour développer les

---

<sup>32</sup> Émile Allais, champion du monde de ski en 1937, établit la méthode française d'enseignement du ski avec Paul Guignoux et Georges Blanchon. C'est un enseignement méthodique du ski visant à constituer la base de toute intervention pédagogique (Attali, 2015).

<sup>33</sup> Le ski et les sports d'hiver.

sports de plein air<sup>34</sup>. Attali et Saint-Martin (2015) expliquent comment leur fonction sociale s'est ainsi vue valorisée, ces derniers ayant tout à la fois pour mission d'initier à la pratique par l'enseignement de compétences techniques, de garantir la sécurité des pratiquants et de transmettre des valeurs au plus grand nombre.

### **1.1.2 Les guides de haute montagne**

L'alpinisme, bien que reconnu comme pratique de montagne dès la moitié du XIX<sup>ème</sup>, alors que le ski n'était encore qu'un moyen de déplacement dans les pays nordiques (Yvoret, 2015, p.35), va connaître un essor plus lent. C'est par le biais des élites cultivées et des excursions savantes que l'activité va naître dès la fin du XVIII<sup>ème</sup>, une forme de course pour la conquête des principaux sommets voyant alors le jour (Hoibian, 2008). La fin du XIX<sup>ème</sup> se caractérise par la création de sociétés alpines à travers l'Europe. C'est notamment sous l'impulsion de ces Clubs Alpains<sup>35</sup> que va se développer l'activité : « *Chemin faisant ces « bourgeois éclairés » définissent des usages en matières d'excursion, organisent les compagnies de guide, construisent des refuges, améliorent la qualité des hébergements, rédigent des notices scientifiques, inventent une littérature de voyage. En synergie avec d'autres associations aux buts comparables, ils réussissent de la sorte à promouvoir auprès de leurs contemporains une forme de tourisme alpin à la fois cultivé et mondain.* » (Hoibian, 2008, p. 20-21).

Les premières compagnies de guides s'organisent de manière non officielle dès 1821 avec, par exemple, la compagnie des guides de Chamonix. En effet, si l'essor de la pratique ne touche qu'une frange réduite de la population (aristocratie et grande bourgeoisie), on constate néanmoins une réelle augmentation du nombre de voyageurs<sup>36</sup>. Selon Renaud de Bellefon (2003), on observe alors, dans les Alpes comme dans les Pyrénées, un souci de la part des administrations (préfectures, sous-préfectures) de contrôler une activité impliquant une prise de risque importante. Les préfets demandent à ce que les guides soient répertoriés afin que les voyageurs ne fassent pas appel à des charlatans. L'activité de guide ne relève alors d'aucune sélection ou

---

<sup>34</sup> Multiplication des Centres d'Activités Physiques, des Centres d'Initiation Sportive, des Centres et Bases de plein air... ; la mise en place d'un réseau de professionnels, les « CTR plein-air » et les « assistants départementaux plein air » ; la première réglementation relative à la profession d'éducateur physique et sportif (Loi du 6 août 1963) ; la création de centres spécialisés à Socoa (64), Beg-Rohu (56), Vallon Pont d'Arc (07) et Chalais (39) ; la mise en place de l'UCPA, née en 1965 de la fusion de l'union nationale des centres de montagne (UNCM) et de l'union nautique de France (UNF). Réflexion et concertation avec plus d'une douzaine de commissions de travail au sein du « Haut Comité des Sports », dont celle de la « doctrine » et celle des « Loisirs de Plein Air »... (Bouchout, 2015).

<sup>35</sup> Les adeptes de montagne Fondation de l'Alpine Club en 1857, de l'Österreichischer Alpenverein 1862, du Club Alpin Suisse 1863, du Club Alpino Italiano 1863, du Club Alpin Austro-Allemand en 1873, de la Société des Tatra en 1873, du Club Alpin Français 1874.

<sup>36</sup> Par exemple, le nombre de voyageurs à Luchon (Pyrénées), triple entre 1813 et 1834, passant de 1060 à 3286 (Tajan, 1981).

formation quelle qu'elle soit. Le CAF va contribuer à la réglementation de la profession de guides, notamment en mettant en place un registre certifiant les catégories de guides autorisés à accompagner les touristes : les muletiers, les porteurs, et les guides de première ou de seconde classe. « *Progressivement le CAF va accéder au rang d'organisme représentatif pour toutes les questions qui concernent la fréquentation des massifs montagneux, le développement du tourisme, la définition des politiques d'aménagement de la montagne, le statut des compagnies de guides et des conditions de délivrance des qualifications professionnelles...* » (Hoibian, 2008, p. 256). Aucune formation n'existait à l'époque, l'offre et la qualité d'accompagnement variaient d'une vallée à l'autre. En décernant des brevets, le CAF (et la Société des Touristes du Dauphiné) tente « *d'écarter les éléments peu recommandables* » (Hoibian, 2008, p. 260). Bien que non institutionnalisée, l'activité de guide commence à être reconnue et à s'organiser.

Dans la lignée des préoccupations hygiénistes de l'époque, le CAF met en place des caravanes scolaires (1878), dont la volonté est de « *lutter contre le déclin de la nation française, par une action auprès de la jeunesse visant à la préserver de l'influence néfaste de la vie citadine.* » (Hoibian, 2008, p. 265). On retrouve l'idée selon laquelle le grand air et la montagne auraient des vertus hygiénistes et morales permettant de redresser la jeunesse française. Ces caravanes vont s'éteindre au début des années 1930, supplantées par les mouvements de jeunesse (patronage catholique, scoutisme, associations sportives). Nous aurions pu nous attendre à ce que l'alpinisme, comme le ski à partir des années 1930 et plus particulièrement des années 1960, suscite un réel engouement des instances de gouvernance voyant dans : « *la montagne par les difficultés qu'elle présente, par son environnement et donc par les capacités qu'elle doit permettre de développer, un moyen de transmission d'idéaux à grande échelle. Elle s'inscrit finalement dans une mission éducatrice dont le sport est saisi. L'apparition d'un « nouveau problème de civilisation » (Devies dans Haut comité des Sports, 1964, p.22) doit conduire à rééquilibrer la vie industrielle et collective par des activités compensatrices de la vie industrielle et urbaine considérée désormais comme un obstacle à l'équilibre.* » (Attali et Saint-Martin, 2015, p. 64). Néanmoins, Attali et Saint-Martin, expliquent que malgré ses similitudes avec le ski, « *l'accessibilité et les risques qui sont attachés à l'alpinisme restreignent considérablement les possibilités qui se limitent d'abord et avant tout aux sports d'hiver et en particulier au ski.* » (p. 65).

Activité beaucoup plus risquée, n'autorisant que peu d'aménagements de la montagne (refuges, sentiers), le développement de l'alpinisme sera ainsi plus lent et ne prendra pas les mêmes proportions que celui du ski. L'intervention de l'État s'est faite essentiellement dans un souci d'encadrement et de régulation de la pratique, plus que dans un souci d'enseignement d'une

technique bien spécifique ou en faveur du développement d'un aspect compétitif de l'activité, comme observé pour le ski (Yvarel, 2015). La loi montagne, première loi qui officialise le métier de guide, arrive tardivement compte tenu de l'ancienneté de l'activité : 1948.

Basée sur les diplômes instaurés par la Société des Touristes du Dauphiné et le CAF, la formation mise en place par l'ENSA délivre trois diplômes : le brevet de guide de montagne<sup>37</sup>, d'aspirant guide, puis de guide de haute montagne. Le cœur du métier consiste alors principalement à conduire des clients au sommet en empruntant des cheminements impliquant des évolutions en milieu rocheux et glaciaire<sup>38</sup> (Martinez, 2015). L'évolution de la pratique va conduire à une évolution de la formation et du diplôme en accord avec le contexte de législation du sport en France dans les années 70.

Les BEES à trois degrés sont créés par le décret du 15 juin 1972, suite à la loi du 6 août 1963 ayant rendu obligatoire la possession d'un BEES pour professer l'éducation sportive. La loi Mazeaud en 1975 étend la loi de 1963 à l'ensemble des activités physiques et sportives, et vient abroger la loi initiale de 1948 sur la profession de guide. Cette loi de 1948 avait permis d'officialiser le métier de guide et entraîné la mise en place, par l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA), de la première formation au métier de guide. Par le décret du 17 juin 1976, l'ancien diplôme de guide de haute montagne se calque sur le nouveau modèle des BEES à 3 degrés, ce qui entraîne une évolution de la formation : le 1<sup>er</sup> degré de la formation correspond au diplôme d'accompagnateur moyenne montagne, le 2<sup>ème</sup> degré à celui d'aspirant guide et le 3<sup>ème</sup> degré à celui de guide de haute montagne.

Il est intéressant de voir comment la formation des guides et leurs prérogatives ont évolué en fonction de l'évolution des pratiques de montagne. Le développement de l'escalade sportive conduit la formation à intégrer un monitorat d'escalade (1986) donnant la possibilité aux guides d'élargir leurs prérogatives. Dans les années 90, la formation intègre le ski (ski de randonnée, ski hors-piste, ski alpinisme), etc. (Martinez, 2015). Ce maillage de plus en plus précis du territoire donne lieu à une concurrence interprofessionnelle mais les guides, en « absorbant » toutes les nouvelles disciplines, restent les plus compétitifs<sup>39</sup>.

À la différence des moniteurs de ski, dont la valeur sociale fut rapidement reconnue, les guides ont longtemps été considérés comme les domestiques des pratiquants (Bellefon, 2003 ;

---

<sup>37</sup> Très peu nombreux, ils ne peuvent encadrer que des courses d'importance secondaire (Martinez, 2015).

<sup>38</sup> Ces pratiques s'apparentent à « l'alpinisme classique » (Hoibian, 2006). Sport « à part » qui n'a pas d'orientation compétitive.

<sup>39</sup> Les moniteurs de ski gardent néanmoins davantage de clients, le ski étant une pratique beaucoup plus populaire. Bien que coûteuse elle reste beaucoup plus accessible.

Martinoia, 2015). « *Tout au long de son histoire, ce groupe semble avoir dû lutter contre l'infériorisation sociale, du fait d'un travail s'exerçant, pendant longtemps, dans une forme de relation de domesticité. Dans les Pyrénées, il se développe, au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec le tourisme mondain des villes d'eaux. La riche société des curistes conçoit volontiers le guide dans le prolongement de sa nombreuse domesticité. Il faut les situations plus ou moins périlleuses qu'offre l'équipée en montagne pour que celui-ci puisse en remontrer au client, rabattre sa superbe, lui opposer sa maîtrise du terrain.* » (Ughetto, 2006, p. 135). Selon Rozenn Martinoia (2015), c'est à partir des années 1950, avec l'évolution du contexte institutionnel, que les guides de haute montagne ont acquis une légitimité « rationnelle » et « charismatique »<sup>40</sup> (Weber, 1956) qui persiste aujourd'hui encore dans l'imaginaire collectif, érigeant ces derniers en véritable « seigneur des montagnes ».

### **1.1.3 Les accompagnateurs moyenne montagne**

« *La randonnée a-t-elle une histoire ? Il est possible de citer le premier des spéléologues : Edouard Alfred Martel, on peut égrener la généalogie vertigineuse des grands noms de l'alpinisme naissant au XIX<sup>ème</sup> siècle, il est également possible d'établir un palmarès olympique des premiers athlètes marcheurs sur piste, mais qui fut le premier des randonneurs ?* » (De Baecque, 2014, émission France Culture).

C'est en s'intéressant à l'histoire du CAF que l'on retrouve les premières traces de la naissance de la randonnée. Antoine de Baecque explique comment l'élite sociale composant le CAF à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, va progressivement se diviser entre excursionnistes et ascensionnistes : « *ceux qui marchent face à ceux qui escaladent, fracture qui donne naissance à la randonnée alpine se distinguant éthiquement, socialement de l'ascension. [...] D'un côté les tenants d'un alpinisme véritable, d'un alpinisme pur, ces verticaux qui s'affranchissent des sentiers pour conquérir les pics et les parois, de l'autre, les grimpeurs de cols, les sages qui se contentent de demi-sommets selon les expressions de John Grand Carteret auteur érudit de 'la montagne à travers les âges' en 1904.* » (Ibidem).

Cette division va donner lieu à un recrutement social différencié : « *À l'élite d'inspiration aristocratique qui se réserve les sommets, s'oppose le peuple qui marche sur les sentiers de la montagne à vaches, sans autres ambitions que l'entretien du corps et la vision des beautés alpestres accessibles.* » (Ibidem). Face à cet élargissement de la base sociale et culturelle des pratiquants, le CAF va accorder une légitimité grandissante aux alpinistes au sens puriste du

---

<sup>40</sup> La légitimité rationnelle « s'édifie sur la qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme » (Weber, 1956, p. 294).

terme. Les excursionnistes, méprisés, vont alors quitter le CAF pour se regrouper dans d'autres associations telles que la Société des Touristes du Dauphiné, fondée à Grenoble en 1875, la Société d'Esthétique Alpestre, les Jarrets d'Acier, le Club Vosgien (ce dernier trace et balise les premiers sentiers), les Excursionnistes Marseillais. La randonnée commence dès lors à se développer : « *la randonnée n'a rien d'exceptionnel, tout le monde, ou à peu près, peut s'y adonner, toutes les bourses peuvent se l'offrir. Mais cette banalité sans exploit ni héroïsme a besoin d'être organisée. Solides structures qui encadrent les déplacements mettent au point l'hébergement, l'approvisionnement, le matériel, ou suscitent les goûts, les idées et la culture de ces masses arpentant les chemins. C'est ainsi que la randonnée naît en France au début du XXème siècle grâce aux collectifs, davantage que par l'intermédiaire de sportifs célèbres ou d'aventuriers distingués.* » (Ibidem).

Trois institutions vont être particulièrement influentes dans le développement de l'activité : le Touring Club de France, le scoutisme et les auberges de jeunesse. Le Touring club de France, fondé en 1890 par des cyclistes diversifie rapidement son activité et va participer à faire du plein air une pratique, notamment en alliant camping (nouvelle pratique importée d'Angleterre) et randonnée. La première guerre mondiale interrompt ce programme mais pas l'activité du TCF qui reprendra en 1920 avec des effectifs de plus en plus importants. La naissance de la revue Touring club de France, de la revue Touring Plein Air, puis en 1936 de la revue l'Escargot, éditée par le TCF et qui consacre l'association du camping et de la marche, nous renseignent sur le développement de la randonnée. Le TCF est aussi à l'origine de la pratique du balisage bien que rudimentaire des sentiers. Le développement du scoutisme va également contribuer au développement de la randonnée. Le courant est introduit en France en 1910<sup>41</sup>, bien que ne partageant pas tous une croyance en Dieu, en un même dieu ou en la patrie, ils ont en commun une forme *d'enrégimentement de la jeunesse et la croyance en une éducation par la nature*, qui vont les conduire à privilégier la randonnée<sup>42</sup> et participer ainsi à son essor. Enfin, les auberges de jeunesse, créées en France en 1930 par Marc Sangnier vont faciliter la pratique de la randonnée et son développement en promettant *chemin, gîte, couvert et esprit* aux marcheurs<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> Fondé en 1907 en Angleterre par lord Baden Powell.

<sup>42</sup> Ce sont les éclaireurs de l'union chrétienne qui fondent en 1910 le premier club de camping-randonnée en France : le camping club français, proposant de sillonner chaque dimanche les routes de France.

<sup>43</sup> La ligue de l'enseignement, le syndicat des instituteurs et la CGT créent une association concurrente à la ligue des auberges de jeunesse : le centre laïque des auberges de jeunesse (réponse anticléricale au catholicisme de Sangnier). Ces deux associations vont œuvrer ensemble de manière « fraternelle » et vont trouver un contexte favorable avec le Front Populaire de 1936 ainsi que des soutiens financiers et se développent largement. Il existe 900 auberges attirant plus de 60 000 jeunes en 1939.

Jean Loiseau n'est certainement pas le premier des randonneurs, il n'en reste pas moins un pionnier de l'activité. Ce passionné de marche est connu pour avoir créé le Club des Compagnons Voyageurs en 1928 (association de marche, de camping et de vie au grand air pour les jeunes de 13 à 20 ans, affilié au TCF), mais surtout pour avoir conçu un réseau de sentiers pour la France qu'il détaille dans « *Les routes de marcheurs* » (1936). S'appuyant sur le réseau de sentiers déjà existant dans les campagnes et les montagnes, il propose de raccorder ces chemins, les baliser, les entretenir et de les jalonner d'auberges-refuges. Cette idée sera reprise par le Comité National des sentiers de grande randonnée dix années plus tard et les sentiers balisés de Jean Loiseau deviendront en 1947 les sentiers de grande randonnée, les GR sont encore reconnaissables de nos jours par le balisage rouge et blanc. « *La randonnée est désormais entrée dans l'Histoire* ».

Comme le ski et l'alpinisme, la randonnée bénéficie de la volonté de redressement que connaît la France dans les années 1930-40, les marcheurs voyant dans cette activité un moyen de relever le pays : « *Durant ces années les textes, les images, les documents, les chansons ne manquent pas, qui manifestent tous cette idée qu'une nation devient plus forte et meilleure en marchant le long des sentiers.* » (De Baecque, 2014). Néanmoins, à la différence du ski et de l'alpinisme, il semblerait que la randonnée ne permettant pas à la France de s'illustrer sur la scène internationale, ni d'inculquer les valeurs gaullistes, ne présentant pas réellement de risques, et n'ayant finalement « rien d'exceptionnel » en soi, n'ait que très peu suscité l'intérêt des hautes sphères politiques.

Comme vu précédemment, les conséquences du Front populaire et du mouvement de Mai 68 se font ressentir directement sur les sports de plein air, qui connaissent un essor sans précédent dans les années 60-70, avec une massification du ski, une démocratisation de l'alpinisme, l'apparition de l'escalade, mais aussi avec le développement de pratiques plus douces telles que la randonnée. La création du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne, en 1976, répond à cette évolution des attentes et à la multiplication de la demande. Contrairement à l'institutionnalisation des diplômes de moniteur et de guide, dont la demande venait directement d'une instance représentante de l'État, la volonté de réglementer l'encadrement des touristes en montagne naît d'une demande interne lors de la section permanente de la Commission consultative de l'enseignement de l'alpinisme ayant eu lieu le 24 janvier 1968, à l'ENSA. Lucien Devies, alors président de la Fédération Française de Montagne se fait ce jour-là, le porte-parole de l'association touristique départementale de la Haute-Savoie qui réclame la mise en place d'une qualification spécifique.

*« Étant donné que les promenades en moyenne montagne sont un attrait essentiel de nos stations estivales, considérant qu'il est souhaitable que les promeneurs soient guidés par des accompagnateurs qualifiés, dès lors qu'ils sortent des sentiers battus, sachant que les syndicats d'initiatives et les offices de tourisme sont constamment sollicités par les touristes pour organiser des promenades accompagnées, mais que, à moins d'être totalement bénévoles, les accompagnateurs ne peuvent être couverts par une assurance qu'à condition d'appartenir à une catégorie professionnelle officialisée par un diplôme, et que, d'autre part, le diplôme de guide de montagne s'adresse à un autre type d'alpinistes, (l'association touristique de Haute Savoie) demande que la Fédération Française de la Montagne étudie ce problème et mette au point une réglementation qui permette aux syndicats d'initiatives et aux offices de tourisme de disposer d'accompagnateurs de promenades qui soient rétribués normalement et couverts par les assurances nécessaires»<sup>44</sup>.*

Cette proposition est acceptée, notamment parce que comme le souligne les membres de la section, les guides ne sont pas amenés à couvrir ce genre de prestation puisqu'ils *«reçoivent une formation technique très poussée qui les engage à exercer leur métier dans la montagne difficile»*. Paul Pittier, président du Syndicat National des Guides, accepte le principe d'une qualification, sous réserve *« qu'une délimitation à la fois géographique et technique soit clairement établie entre les Guides et cette nouvelle catégorie socioprofessionnelle »*. Nous verrons plus tard les enjeux liés à cette segmentation du territoire.

Le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne a initialement été créé comme le premier échelon du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) d'alpinisme. Comme vu précédemment, le diplôme de guide de haute montagne se calque sur le modèle des BEES à 3 degrés par le décret du 17 juin 1976. Le 1<sup>er</sup> degré de la formation correspond au diplôme d'accompagnateur moyenne montagne, le 2<sup>ème</sup> degré à celui d'aspirant guide et le 3<sup>ème</sup> degré à celui de guide de haute montagne. C'est donc la création du diplôme qui institutionnalisera le métier d'accompagnateur, qui s'exerçait depuis quelques années déjà de façon non organisée. Il faut savoir qu'en 1976, le *« métier est défini par défaut dans l'espace laissé libre par les guides et les moniteurs, et que le principal souci de l'administration est de dire ce que l'Accompagnateur n'a pas le droit de faire plutôt de que définir en quoi consiste son métier. »*<sup>45</sup>

Le diplôme d'accompagnateur moyenne montagne, créé pour faire face à l'augmentation de la demande de l'encadrement de la randonnée, a donc initialement été pensé comme un prérequis à la formation de guide de haute montagne et permettait d'acquérir une culture générale

---

<sup>44</sup> SNAM (2006). 1976-2006, 30 ans de brevet d'État. Dans, *L'accompagnateur en montagne*, Bulletin hors-série du SNAM. p. 3.

<sup>45</sup> *Ibidem*. p. 8.

de la montagne. Complément de formation non négligeable, selon Paul Keller président du Syndicat National des Guides de Haute Montagne (SNGM) de 1975 à 1979, à une époque où la formation s'ouvre à des néoruraux « *qui n'avaient qu'une médiocre connaissance de ce qui caractérise la moyenne montagne* »<sup>46</sup>. Il s'agissait d'avantage d'une étape pour accéder au « graal », plutôt que d'une fin en soi (Martinez, 2015). Comme en témoignent Charles Daubas et Jean Sébastien Knoertzer, guides de haute montagne et anciens formateurs au sein de l'ENSA :

*« Il fallait le diplôme d'AMM. On le passait sans autre motivation que de l'avoir. Je le dis franco : passer l'AMM ça m'a carrément fait ... Apprendre les petites fleurs, c'était pas mon truc. »* J.S. Knoertzer.

*« Quand le métier d'accompagnateur est arrivé, ça été considéré comme des sous-guides (...) marcher sur des sentiers pour regarder les petites fleurs (...) nous autres guides (...) on regardait ça de très haut. »* C. Daubas.<sup>47</sup>

Ceci pourrait expliquer l'image de « sous-guide », pour reprendre les termes indigènes, dont ont longtemps hérité les accompagnateurs et dont certains se sentent toujours victimes aujourd'hui :

*« Ils ont toujours fait en sorte que les accompagnateurs restent vraiment en dessous, en bas, très loin. »* Axel.

*« Ils peuvent dire : "les accompagnateurs c'est des petits kikis parce qu'ils font pas de..." (sous-entendu : alpinisme, grandes courses). »* Yolène.

*« Il n'y a pas de concurrence par contre il y a une certaine rivalité pour le coup. Moi je la ressens assez fort avec certains, avec certains guides pas tous. Je reproche à certains leur complexe de supériorité, ils se sentent vraiment supérieurs aux accompagnateurs, et alors dans la manière d'organiser le métier[...] Dans l'organisation du truc, moi je me vois pas travailler dans un bureau des guides, parce que les guides, par exemple ceux du bureau de Luz, ils considèrent les accompagnateurs comme moins... je sais pas, pas aussi respectables qu'un guide on va dire, comme un petit peu un vassal. Comme dans le monde médiéval, moi je suis le seigneur toi t'es le vassal. »* François.

C'est en 1978 qu'est instauré le diplôme d'AMM en tant que tel, en réponse au développement d'une pratique plus douce de la montagne (Briglia, 1978). Les activités de montagne jusque-là réservées à une élite, à travers la pratique de l'alpinisme, se démocratisent : la moyenne montagne devient plus qu'une simple zone à traverser pour accéder aux sommets. Cette segmentation des activités de montagne (Bourdeau, 1991) participe à l'autonomisation du

---

<sup>46</sup> Extraits d'entretiens réalisés par Matthieu Martinez (2014).

<sup>47</sup> *Ibidem.*

métier d'accompagnateur, rapidement considéré par les guides comme un concurrent direct car empiétant sur leur territoire d'activité.

En nous intéressant à la création des diplômes d'un point de vue historique, on voit apparaître une hiérarchisation des métiers de moniteur de ski, guide de haute montagne et accompagnateur moyenne montagne. Si la reconnaissance sociale des moniteurs de ski a été immédiate de la part des autorités compétentes et des touristes, les guides de haute montagne ont dû s'émanciper de l'image de serviteur, héritée des premières ascensions du XIX<sup>ème</sup> où le poids du social les renvoyait à un statut de domestiques dans la relation avec leurs clients (Bellefon, 2003). Nous pouvons dire qu'aujourd'hui ce sont les guides de haute montagne qui ont la valeur sociale la plus importante, ayant été les sujets de la construction d'une figure héroïque dès les années 1930, entretenue par la propagande de Vichy (Travers, 2001), puis bénéficiant dans les années 1950 de la médiatisation des expéditions nationales de conquête des plus hauts sommets (Martinoia, 2015). Aujourd'hui encore, les guides bénéficient dans l'opinion publique de l'image de véritable « seigneur des montagnes » (Terray, 1961), capables d'évoluer dans toutes les zones montagneuses. Les moniteurs de ski, se situent juste en dessous des guides, moins polyvalents mais dont la réputation n'est plus à faire, profitant ainsi d'une légitimité sociale non discutée. Les accompagnateurs en montagne n'ont quant à eux, jamais réellement réussi à se défaire de l'image de sous-guides issue de l'organisation de la formation et du diplôme. Servant effectivement dans un premier temps, d'auxiliaire aux guides comme en témoigne Anita, accompagnatrice en exercice depuis 1983 :

*« Parce qu'à l'époque le diplôme, enfin la pratique a vachement évolué, nous on était des sous-guides un peu, c'est-à-dire des gens qui amenions sans corde, ou des fois un peu avec corde ou les crampons. Moi, on m'a demandé au bureau des guides à Cauterets : "Prends les crampons pour amener ces personnes à la Hourquette d'Ossoue". C'était le président qui demandait, donc on le faisait, pas régulièrement mais... Et l'idée c'était de délester les guides de ces courses qu'ils avaient pas envie de faire et qu'on leur demandait. Donc on allait faire le petit Vignemale, la grande Fache, le Taillon, le Monné, voilà des choses un peu prestigieuses. »*

Bien que l'activité soit de nos jours indépendante du métier de guide, les accompagnateurs ne semblent pas pour autant avoir acquis une grande reconnaissance sociale. Nous verrons plus tard, comment leur situation actuelle peut s'expliquer par un déficit en terme de capital symbolique et économique.

Pourquoi nous limitons-nous à ces trois métiers? Chacune de leur formation relève, ou a relevé de l'ENSA. La formation d'accompagnateur dépend maintenant du Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémamanon, dans le Jura. Dans les faits, si la formation d'accompagnateur était bien sous la tutelle de l'ENSA jusqu'en 2015, son organisation relevait davantage du SNAM et d'organismes locaux, nous y reviendrons ultérieurement. Nous aurions pu étendre nos recherches à l'escalade, néanmoins, bien qu'un monitorat d'escalade fut créé en 1986 au sein de l'ENSA, en parallèle du diplôme d'accompagnateur, ce monitorat s'est très rapidement autonomisé et ne fait plus partie du BE alpinisme depuis 1989. La création d'un Monitorat d'escalade témoigne d'une tendance à la spécialisation, et nous invite à supposer une segmentation des pratiques de la montagne, à l'instar du diplôme d'accompagnateur (Martinez, 2014). Effectivement, bien que reconnue comme un diplôme à part entière en 1978, l'accompagnateur cessera d'être la première étape de la formation des guides en 1993 seulement. Selon Martinez (2015) cette stratégie visait à retarder l'autonomisation d'une activité et donc l'apparition d'un métier empiétant sur le territoire des guides de haute montagne. On assiste alors à une division de l'espace montagnard entre « haute » et « moyenne » montagne, ces deux espaces délimitant les prérogatives de chacun<sup>48</sup>.

## **1.2 Territorialité haute/moyenne montagne : quel capital pour quelle place dans le champ ?**

Nous souhaitons revenir sur cette division entre « haute » et « moyenne » montagne, sans pour autant nous engager dans une sociologie de l'espace (Authier, 2012). Il nous paraît intéressant de questionner ce paramètre dans la construction de l'identité professionnelle des accompagnateurs par rapport aux autres professions du champ. Nous allons voir comment cette limitation territoriale fictive a deux conséquences principales : elle participe à établir les prérogatives des accompagnateurs aux marges de celles des guides et les positionnent ainsi en dessous de ces derniers. D'autre part, ce rattachement professionnel à un territoire d'exercice spécifique semble contribuer à la construction d'identités professionnelles différenciées.

---

<sup>48</sup> Depuis les années 2000, une réflexion autour de la spécificité de l'espace montagnard comme espace d'activité professionnelle s'est mise en place, aboutissant à l'arrêté du 14 juin 2007 établissant la notion « d'environnement spécifique ». Stéphane Rapha (2017) explique comment cet arrêté exigeait des préfets qu'ils définissent dans leur département les zones d'environnement spécifiques. Aucun critère n'ayant été proposé par cette nouvelle réglementation, l'arrêté ne fut jamais réellement appliqué. Avec l'arrêté du 6 décembre 2016, le ministère chargé des sports définit un espace exclusivement réservé aux professionnels de la montagne. Selon Rapha, reconnaître le caractère spécifique du territoire montagnard (de par sa topographie, des techniques et matériels qu'elle nécessite pour y évoluer et les risques qu'elle représente) protège les guides et les accompagnateurs de la concurrence en leur donnant « le monopole de l'encadrement des pratiquants » dans cet espace.

### **1.2.1 Des prérogatives floues : un espace professionnel aux marges de celui des guides**

En 1993, le Brevet d'État d'accompagnateur reconnaît « *le droit d'encadrer et de conduire des personnes en espace rural montagnard, sur des sentiers et des zones habituellement non enneigés, à l'exclusion des rochers, des glaciers et des terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme.* »<sup>49</sup> Dès 1995, nous y reviendrons en détail plus tardivement, les accompagnateurs sont autorisés à proposer des randonnées sur des zones enneigées à condition que ces randonnées ne nécessitent pas, encore une fois, l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme. Plus qu'une limite d'altitude il s'agit d'une restriction quant aux techniques utilisées pour évoluer sur différents terrains. Lorsque l'on s'intéresse à la définition faite de la « haute » et de la « moyenne » montagne par le Ministère de la Jeunesse et des Sports<sup>50</sup> :

*« Il n'existe pas de limite d'altitude permettant de définir la zone de montagne. La notion de montagne est fonction de 4 critères essentiels : l'environnement, la pente, l'altitude et la météorologie.*

*La haute montagne peut se caractériser par la présence de roches, glaciers, de zones habituellement enneigées l'été ainsi que d'importants dénivelés. Du fait de l'altitude, les conditions climatiques peuvent y être particulièrement difficiles, donc dangereuses. La permanence des dangers nécessite une grande vigilance de la part de l'encadrement. La fréquentation de ces zones peut nécessiter à tout moment l'utilisation des matériels et des techniques de l'alpinisme.*

*La moyenne montagne peut se caractériser :*

- par la présence de l'homme dans un espace rural montagnard accessible par des sentiers ;*
- en limite supérieure, par des zones pastorales.*
- Sa fréquentation ne nécessite pas l'utilisation des matériels ou des techniques de l'alpinisme mais requiert des précautions tenant compte des dangers inhérents à la montagne. »*

On s'aperçoit que cet « espace rural montagnard » aussi appelé « moyenne montagne » constitue, plus qu'une limite géographique réelle, une limite fictive contraignant l'espace d'activité des accompagnateurs aux marges de celui des guides. Cette limitation, bien que ne permettant pas d'établir de frontières claires, restreint néanmoins le type d'activités proposées. Concrètement, les accompagnateurs, spécialistes du milieu montagnard, proposent à leurs clients, des

---

<sup>49</sup> Arrêté du 10 mai 1993 relatif au Brevet d'État d'alpinisme.

<sup>50</sup> Extrait de "Organisation/réglementation des Activités Physiques et Sportives dans les centres de vacances et de loisirs" - Arrêté du 8 décembre 1995, Annexe Montagne, modifié par l'arrêté du 19.02.1997.

randonnées pédestres ou en raquettes à neige durant lesquelles ils leur font découvrir l'histoire, la géologie, la faune, ou encore la flore locale.

Dans les Pyrénées cette démarcation « floue » semble poser des problèmes à de nombreux accompagnateurs :

*« Par exemple la Brèche : il y a des endroits comme ça qui sont un petit peu, un peu gris comme domaine et j'ai eu entendu parler de certains guides qui sont un peu verts contre les accompagnateurs qui passent là parce que ça aurait pu être leur terrain, mais en réalité ils savent très bien qu'un accompagnateur qui passe là pour aller faire le Taillon, bêh c'est pas vraiment un boulot de guide non plus. Lui, il risque pas d'avoir cette clientèle-là. » Myrtille*

*« On n'a pas le droit d'avoir de cordes, mais par contre on l'a dans le sac pour la sécurité. Donc, c'est toujours le problème : t'as certains pics, nous on fait le Mont Perdu avec l'agence, il y a un consensus pour dire "on est d'accord", mais à partir de quelle période ? Quand tu as la neige jusqu'au refuge à Goriz on n'a pas le droit, s'il faut les crampons tout ça non plus, mais bon, le problème c'est pareil. Tu pars au mois de juillet, là cette année ça va être compliqué pendant longtemps (à cause du fort enneigement), mais on le sait pas forcément à l'avance, la montagne, t'as des pièges aussi. Moi, ça m'est arrivé une ou deux fois, des guides qui te croisaient sur le petit bout de neige du Mont Perdu : "Eeeh, qu'est-ce tu fous là machin ?" » Gauthier*

*« On ne va pas nous reprocher sur un circuit qui fait huit heures, de devoir passer une demi-heure dans la neige et de devoir utiliser du matériel pour utiliser ce passage-là quoi. C'est le cas de figure qu'on a à la Brèche de Roland. La Brèche de Roland, effectivement à certaines périodes de l'année, bon c'est sûr que moi en juin quand c'est tout en neige dure et qu'il faut cramponner dès le port de Bucharo pour aller à la Brèche, je vais pas y aller avec mes clients, ou je vais devoir faire appel à un guide de haute montagne pour faire cette partie-là. Mais, si c'est juste faire les cinquante derniers mètres dans de la neige dure, moi ça ne me dérangera pas de poser une corde, fixer trois broches, tailler des marches et faire passer mes gens quoi. Voilà parce que j'estime que par rapport au temps de rando... » Johan*

*« Bon on a le droit d'aller à 3000 mètres sur le Néouvielle, sur le petit Vignemale, sur le Cambielle tout ça c'est du terrain accompagnateur ; après le Mont Perdu, le Taillon ça peut être considéré comme limite mais c'est des trucs qui intéressent pas vraiment les guides de haute-montagne mais pour nous, on va être un peu limite quoi, sur certains endroits. Donc c'est dommage ce truc au milieu. » Samuel*

*« La difficulté c'est qu'eux, ils ont créé un diplôme tellement dur qu'ils veulent pas encadrer des choses qui pourtant leur permettraient de mieux vivre. Mais bon c'est les rabaisser par rapport à leurs prérogatives. Et nous, on n'a pas le droit de les encadrer parce que nos prérogatives sont tellement merdiques. » Paul*

Les zones dont il est question dans le discours de ces accompagnateurs constituent effectivement « *ce truc au milieu* », ni haute, ni moyenne montagne, ne nécessitant pas toujours l'usage de techniques d'alpinisme (selon les saisons) ou seulement sur des zones n'excédant pas plus de quelques dizaines de mètres. Pour être « dans les clous » les accompagnateurs devraient faire appel à un guide pour ces portions de randonnée, ceci entraînant un manque à gagner considérable pour les accompagnateurs. On voit ici se dessiner la volonté de ne pas empiéter, coûte que coûte, sur le territoire d'exercice des guides quelle que soit l'aberration que cela représente. Comme les accompagnateurs le soulignent, il s'agit là de courses ne suscitant que peu, ou pas d'intérêt pour les guides de haute montagne.

#### **Faut-il faire demi-tour pour un névé ? – Observation d'une journée de formation -**

Au cours de la journée nous avons traversé deux névés. Nous aurions pu contourner le premier par le bas, nous sommes néanmoins passés dessus, Jérôme (formateur) traçant les marches. Selon un stagiaire passé dessous afin d'observer le névé : « *c'était vraiment limite* ».

Plus tard, il nous a fallu traverser un cours d'eau dont la passerelle avait été emportée par les crues. Nous avons donc sauté d'une berge à l'autre, entre des rochers assez éloignés. Le stress de Jérôme et Hugo (formateurs) était palpable. Ils ont d'abord essayé de voir comment contourner mais c'était impossible. Je sens une tension particulière à mon égard. Ensuite, nous sommes passés sur un second névé, où de nombreux touristes avaient du mal à traverser (Marc : « *t'as vu, nous on passe facilement, alors qu'eux...* »).

Le soir Nicolas, intervenant du SNAM demande à Jérôme :

« - *Mais il reste pas un névé sous l'échelle des Saradets ?*

-*Euh, non !*

-*Ah bon, pourtant je croyais, je sais plus qui me l'a dit.*

-*Non, Non (il semble un peu gêné et ne pas vouloir dire qu'on est passé dessus.)*

-*Vous êtes pas passés sur un névé ?*

-*Non...enfin si juste avant l'échelle y en a, mais il est vraiment petit.*

-*Ah, bon je croyais qu'il était encore gros.*

-*Non, franchement, il était petit. Ça allait. »*

Le névé faisait entre 20 et 30 mètres de large.

Hors prérogatives dans les deux situations, les accompagnateurs auraient dû faire demi-tour, même si les deux névés, situés en fin de boucle (8 heures de randonnée au total) n'excédaient pas plus d'une trentaine de mètres.

Les questions de défense ou d'extension des frontières semblent être au cœur des luttes qui animent le champ des métiers de montagne, comme nous l'avons vu avec la création du diplôme et comme l'explique Nicolas, directeur de la section SNAM des Hautes-Pyrénées :

*« Là où il peut y avoir souci c'est plus dans la bataille syndicale, au niveau du ministère, dans la définition des prérogatives de chacun. Et cette bataille a lieu en ce moment et va avoir lieu prochainement puisque notre diplôme est en refonte de cursus. Mais reste à définir le principal qui est : notre terrain d'exercice. Et aujourd'hui légalement sur le cadre professionnel, notre terrain d'exercice c'est terrain rural montagnard, quand aujourd'hui on évolue, nous, plutôt en terrain montagnard, à l'exclusion des zones de rochers qui nécessitent l'utilisation de matériel spécifique et les zones glaciaires. Donc la réalité professionnelle nous met sur un terrain au-delà de nos prérogatives réelles. Donc notre but c'est, dans la discussion avec le ministère et avec le syndicat des guides, d'obtenir que légalement, sur notre carte professionnelle, apparaisse dans quelques mois, notre terrain réel d'exercice. Ça c'est pas gagné parce que les guides ils vont peut-être monter au créneau quoi. » Nicolas*

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point en abordant la question de la représentation syndicale du métier d'accompagnateur. Néanmoins, il est important de souligner comment pour les accompagnateurs, la segmentation de l'espace montagnard se fait toujours à l'avantage des guides de haute montagne<sup>51</sup>, leur métier se définissant aux marges de celui des guides.

### **1.2.2 Construction d' « identités » professionnelles « spatiales »**

Effectivement, si comme nous venons de le montrer il n'existe pas de réelle démarcation géographique entre haute et moyenne montagne dans les textes officiels, l'idée que certains professionnels n'aient accès qu'à une zone restreinte du territoire existe cependant bel et bien. Seuls les guides de haute montagne sont autorisés à encadrer sur tous les terrains montagnards, les moniteurs de ski sont eux cantonnés aux stations de sports d'hiver<sup>52</sup>, les moniteurs d'escalade n'ont pas le droit de dépasser 1500 mètres d'altitude et les accompagnateurs ne peuvent exercer

---

<sup>51</sup> Il en fut de même lors de la création du diplôme d'escalade (1984) : le Syndicat des Guides inquiet de se voir amputé d'une partie de son territoire d'exercice et par conséquent des activités et de la clientèle qui y sont associées, parvient à obtenir que les moniteurs d'escalade n'aient pas le droit d'exercer au-delà de 800 mètres d'altitude. En 1990, cette limite passera à 1500 mètres.

<sup>52</sup> Ils ont également le droit de faire du hors-piste mais en dehors des zones glaciaires.

qu'en moyenne montagne bien que les frontières de celle-ci ne soient pas clairement établies. Il nous apparaît alors intéressant de nous demander dans quelle mesure le territoire d'exercice influence les professionnels ?

En effet, lorsque la haute montagne, est associée dans l'imaginaire collectif à un lieu d'aventure, espace des activités les plus risquées et élitistes (exigeant un certain nombre d'aptitudes physiques et techniques) et par-là donc admirées ; la moyenne montagne ne suscite que peu d'images d'Épinal chez les non-initiés, correspondant au mieux au « plancher des vaches », autrement dit à des terrains accessibles à tous, et ne présentant aucun risque majeur. Nous pouvons alors imaginer que les répercussions, notamment en terme de capital symbolique, ne sont pas les mêmes pour un professionnel exerçant en haute ou en moyenne montagne. Tout se passe comme si en étant associés à un territoire d'exercice porteur de valeurs plus ou moins valorisées, les professionnels héritent de ces représentations, qui participent à les hiérarchiser dans l'espace des métiers de montagne. Au cours de ces quatre années de thèse nous avons pu constater combien le métier d'accompagnateur en moyenne montagne reste méconnu chez les non-initiés<sup>53</sup>. Si tous connaissent le métier de guide de haute montagne, une grande majorité n'a jamais entendu parler des accompagnateurs, et pour ceux connaissant l'activité ils s'interrogent généralement sur l'utilité de ces derniers quand, à l'inverse, l'utilité des guides de haute montagne n'est jamais remise en question. Au contraire, leur connaissance et maîtrise de la haute montagne les placent en position de domination dans les représentations populaires.

*« Accompagnateurs moyenne montagne... ça fait genre : ils se sont contentés de moyenne parce qu'ils pouvaient pas faire mieux. » Réaction d'un ami à l'annonce de mon sujet de thèse.*

D'autre part, Bourdeau (1991) explique comment les « *espaces professionnels fréquentés et les territorialités d'action produisent un marquage culturel. Des significations géographiques différentes émergent quant à la manière de faire usage et de marquer l'espace de l'action.* » (Corneloup et Bourdeau, 2015, p. 173). Ainsi, nous pouvons supposer que la fragmentation professionnelle du territoire montagnard donnant lieu à des usages différenciés des différents espaces, participe au marquage culturel des activités. En effet, nous avons vu comment la limitation « moyenne » montagne, bien que ne permettant pas d'établir de frontières claires, restreignait néanmoins le type d'activités proposées. Dans les travaux de Corneloup et Bourdeau

---

<sup>53</sup> Selon l'étude sur *l'impact socio-économique du métier d'accompagnateur en montagne en Ariège*, réalisée par B. Julien (2009), sur un échantillon de 200 randonneurs rencontrés en Ariège, 58% n'ont jamais entendu parler du métier d'accompagnateur en moyenne montagne. Par ailleurs, selon Marie Picuira (2012), sur un échantillon de 78 randonneurs rencontrés dans les Alpes, 45% ne connaissent pas le métier d'accompagnateur.

(2015), on retrouve également l'idée selon laquelle, en fonction des territoires d'exercices, et par conséquent des activités encadrées, « *un style culturel émerge [...] Une vision du monde, un rapport particulier à la culture sportive légitime se développe.* » (p. 173) Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle guides et accompagnateurs ne partageraient pas exactement la même culture sportive :

« *Marcher sur des sentiers pour regarder les petites fleurs (...) nous autres guides (...) on regardait ça de très haut.* » C. Daubas, guide.<sup>54</sup>

« *Je trouve d'ailleurs qu'il y a une sécheresse culturelle sur la montagne chez les guidos quoi, bon qui émerge de par leur fonction ; ce sont des techniciens purs.* » Paul, accompagnateur.

On constate à travers ces témoignages que guides et accompagnateurs n'ont pas le même rapport à la culture sportive montagnarde. Les guides accordent une plus grande légitimité aux activités techniques et physiques pratiquées en haute montagne, tandis que les accompagnateurs, dont le métier se caractérise moins par des compétences physiques et techniques que par des connaissances d'animation, d'enseignement, légitiment la randonnée en ce qu'elle permet une transmission de savoirs sur le milieu montagnard.

Cependant, les accompagnateurs, au travers leurs pratiques de loisir, créditent les activités physiques et techniques, davantage pratiquées en haute montagne ou sur des terrains accidentés, d'une légitimité supérieure. Selon les résultats de notre questionnaire, ils sont 77% à déclarer pratiquer de la randonnée et/ou raquettes comme activité de loisir, mais également 64% à faire de l'alpinisme et/ou du ski de randonnée, 55% de l'escalade et/ou de la via ferrata, 53% du ski alpin, 33% du ski de fond, 24% du trail, 16% du canyoning et/ou spéléologie, 10% du VVT, et 5% du vol libre. 2% seulement déclarent ne faire aucune activité de montagne en loisir. Les accompagnateurs, qu'ils soient hommes ou femmes<sup>55</sup>, témoignent ainsi d'une pratique beaucoup

<sup>54</sup> *Op cit.* Martinez (2014).

Sexe: activités de montagne personnelles

	Homme		Femme		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Alpinisme, et/ou, ski de randonnée, et/ou, cascade de glace	237	64,6%	61	64,2%	298	64,5%
Aucune	7	1,9%	2	2,1%	9	1,9%
Autre	78	21,3%	16	16,8%	94	20,3%
Canyoning et/ou spéléologie	65	17,7%	11	11,6%	76	16,5%
Escalade et/ou via ferrata	205	55,9%	51	53,7%	256	55,4%
Randonnées, raquettes	280	76,3%	74	77,9%	354	76,6%
Ski alpin	191	52,0%	53	55,8%	244	52,8%
Ski de fond	118	32,2%	34	35,8%	152	32,9%
Trail	87	23,7%	23	24,2%	110	23,8%
Vol libre (parapente, delta...)	21	5,7%	4	4,2%	25	5,4%

p = 0,95 ; Khi2 = 3,36 ; ddl = 9 (NS)

<sup>55</sup> La relation n'est pas significative.

Tableau 1.1 Analyse bivariée : influence du sexe sur le type d'activités de montagne pratiquées

plus complète de la montagne que la simple randonnée. Les entretiens que nous avons réalisés confirment cette tendance puisque les accompagnateurs rencontrés pratiquent entre 4 et 9 activités de montagne différentes (randonnée, randonnée alpine, ski de fond, ski alpin, ski de randonnée, escalade, alpinisme, cascade de glace, VTT, trail, canyoning, spéléologie). Tout se passe comme si ces derniers compensaient à travers leurs pratiques de loisirs, le fait de n'encadrer que des randonnées ; ils attestent par leurs pratiques de loisirs être des montagnards « complets ». Ainsi, la différence de culture montagnarde entre les accompagnateurs et les guides est moins liée à une différence de socialisation aux activités de montagne qu'à une différence de position dans le champ des métiers de montagne. Cela dit, on peut néanmoins noter que la première activité pratiquée par les accompagnateurs reste la randonnée pour 77% d'entre eux.

La haute montagne apparaît donc comme un espace distinctif à la fois au sens social (si l'alpinisme n'est plus le seul apanage des élites sociales, il semble néanmoins que ses adeptes restent aujourd'hui encore majoritairement des hommes issus de la fraction cultivée des classes favorisées (Pociello, 1981 ; Hoibian, 2009) et sexué. Cet espace est en effet sexué car il symbolise notamment le courage, les prises de risques, la puissance physique, les compétences techniques, autant de qualités majoritairement associées au masculin et même associées à la définition de la masculinité hégémonique (Connell, 1987). Il semble que le simple fait d'être « associé » à un tel espace de pratique participe à une première hiérarchisation symbolique des représentations que professionnels et touristes se font des métiers. Les guides héritant de l'image de héros des temps modernes capable d'affronter les éléments naturels au risque de leur existence même.

Par ailleurs, nous pouvons appréhender plus « matériellement » l'influence du territoire sur l'incorporation de dispositions professionnelles constitutives du capital spécifique au champ (Authier, 2012).

Le capital symbolique du champ des métiers de montagne renvoie essentiellement aux compétences techniques, à la prise de risque et aux prouesses physiques. Ce sont les guides de haute montagne qui se situent en position de domination, en cumulant des compétences techniques, physiques et un degré de prise de risque élevé, ils ont le capital symbolique le plus important. Viennent ensuite les moniteurs de ski dont les compétences techniques sont moins importantes, puisque limitées au ski et au snowboard, mais qui bénéficient néanmoins du capital économique le plus élevé. On retrouve ensuite les moniteurs d'escalade, de canyon, de spéléologie, etc. Le métier d'accompagnateur, dont l'activité se caractérise par des compétences d'animation et d'enseignement, se situe en bas de la hiérarchie.

Si l'incorporation de ces dispositions relève de la « logique interne » de chacun des métiers, il faut rappeler que celle-ci dépend directement des territoires d'exercice sur lesquels les professionnels sont autorisés à intervenir. Rappelons que pour les accompagnateurs c'est bien la mention « espace rural montagnard » qui définit leurs prérogatives, les types d'activités autorisées ne figurant nulle part dans les documents officiels.

Le territoire professionnel, par les activités qu'il autorise, participe ou pas au développement des compétences techniques, physiques et au goût du risque constitutives du capital symbolique. Étant les seuls professionnels autorisés à évoluer en haute montagne, et n'ayant aucune limite spatiale, les guides sont les seuls professionnels dont la socialisation « spatiale » va permettre l'incorporation de l'ensemble des compétences constitutives du champ. Le territoire « stations de sports d'hiver » limite les moniteurs de ski d'une part dans l'incorporation des dispositions techniques et physiques, car restreintes aux sports de glisse, mais limite également la prise de risques, ces derniers évoluant majoritairement dans des espaces aménagés. Comme les accompagnateurs, les autres métiers de montagne moniteurs d'escalade, canyon et spéléologie..., sont associés à un territoire bien identifié. Néanmoins, chacun de ces espaces correspond à des terrains accidentés nécessitant l'utilisation de matériel et de techniques d'alpinisme. La moyenne montagne en ne permettant que l'encadrement de la randonnée participe à sous-doter les accompagnateurs en compétences techniques, physiques et prise de risques et donc en capital symbolique. Néanmoins, on peut considérer que certains accompagnateurs incorporent tout de même une partie de ces compétences pendant leurs activités de loisir, comme vu précédemment. Les métiers et espaces différenciés vont plus ou moins renforcer ou pas ces dispositions acquises lors de socialisations antérieures et/ou parallèles.

Cantonnés dans tel ou tel espace de pratique, les professionnels trouvent ou pas dans leurs conditions d'exercice les possibilités d'incorporer et/ou de renforcer les dispositions constitutives du capital symbolique du champ. Ainsi, le rattachement professionnel à un territoire d'exercice spécifique participe à la hiérarchisation du champ des métiers de montagne. Cette hiérarchisation n'est pas sans conséquences sur l'identité professionnelle du métier.

### **1.2.3 En quête d'une identité professionnelle socialement reconnue**

Historiquement pensé à l'ombre du métier de guide, cantonné à un espace de pratique socialement peu valorisé, délimité par des prérogatives floues... Comme l'exprime Jacques

Queudet (2008) au sujet des éducateurs spécialisés, c'est l'identité sociale<sup>56</sup> (Bourdieu, 1980) qui pose problème aux accompagnateurs en moyenne montagne. « *Ce métier qui ne parvient pas à délimiter son territoire se trouve aussi en difficulté lorsqu'il lui faut décrire son activité professionnelle. Le désarroi des éducateurs spécialisés est fréquent lorsqu'il s'agit d'exposer (et par la même de s'exposer) leur métier à des profanes. Les mots manquent pour rendre accessible la réalité d'une activité professionnelle qui repose sur des tâches, somme toute banales, vécues par la plupart des interlocuteurs dans un espace privé ou dans une activité bénévole hors de la sphère du travail. [...] Les postulants à un métier dans lequel on rentre pour des valeurs humanistes se heurtent à deux obstacles : d'une part, ils s'appuient sur des pratiques professionnelles ne relevant pas d'une technicité particulière qui permettrait la distinction avec d'autres professions éducatives ; d'autre part la représentation sociale du métier est floue, les contours mal définis, et le rôle social qu'il assure très diversement apprécié*» (Queudet, 2008, p. 84 ; p. 89-87).

De la même manière les accompagnateurs évoluent sur un territoire aux frontières floues, leurs pratiques professionnelles ne relèvent d'aucune technicité particulière qui leur permettraient de se distinguer dans le champ des métiers de montagne. De plus, leurs prérogatives floues participent à susciter l'interrogation des profanes quant à l'utilité sociale du métier. On voit par exemple comment, selon une étude réalisée en Ariège auprès de 200 randonneurs (Julien, 2009), 73% des randonneurs déclarent ne pas avoir besoin d'un accompagnateur pour marcher, ces derniers ne voyant pas l'intérêt, la plus-value que les accompagnateurs peuvent apporter à une randonnée.

Selon Bourdieu, « *exister socialement, c'est aussi être perçu, et perçu comme distinct* » (1980, p. 67). Le groupe professionnel constitue pour les individus un groupe de référence permettant d'être identifié socialement. « *Cette référence transparaît fortement dans la vie sociale des individus qui sont aussi reconnus par cette appartenance à une profession, et à l'image qu'en a la société. En nommant sa profession, on nomme un statut social, un rang à tenir, car au nom du métier est associé, dans les représentations collectives, une prescription de comportements sociaux.* » (Ibidem, p. 85). Nous avons vu comment dans l'opinion publique, le métier d'accompagnateur, lorsqu'il est connu, se caractérise notamment par son infériorité par rapport à celui de guide de haute montagne :

---

<sup>56</sup> « *C'est-à-dire la représentation qu'un individu se fait de lui-même au sein d'un groupe d'appartenance. L'identité sociale suppose une double représentation de soi-même, pour soi et pour autrui, identité individuelle et identité collective, connaissance et reconnaissance.* » (Queudet, 2008, p. 84).

« Déjà tu vois la différence dans les titres. “Guide”... Tu vois, ça en impose de suite. C’est lui qui commande et qui sait. “Accompagnateur” de suite... il fait que suivre le groupe. » Lors d’une discussion avec un ami à propos de notre sujet de thèse.

Tout se passe finalement comme si les accompagnateurs étaient en quête d’une identité professionnelle socialement reconnue dans le champ des métiers de montagne comme dans l’opinion publique. En témoigne la conclusion des Assises de l’alpinisme et des activités de Montagne (2011) concernant le métier d’accompagnateur, dans laquelle il est expliqué l’indispensable travail qu’il y a à faire pour faire prendre conscience de la plus-value des accompagnateurs chez les touristes :

« La question de la notoriété de l’accompagnateur devra être débattue. Trop peu de pratiquants connaissent véritablement « l’intérêt » et la valeur ajoutée représentée par l’accompagnateur. D’où viennent ces lacunes ? De la reconnaissance officielle assez récente du métier d’accompagnateur ? D’une mauvaise distinction entre Accompagnateur et Guide de haute montagne ? » (Ibidem, p. 33)

Cette volonté se perçoit également à travers la refonte du diplôme, comme nous aurons l’occasion de le voir plus tard, et l’institutionnalisation de la formation. Jusqu’en 2015, la formation au métier d’accompagnateur était organisée localement au niveau régional aussi bien pour le probatoire que pour les unités de formation, l’ENSA ayant un simple rôle de tutelle et n’intervenant pas directement dans la formation. Un des changements majeurs du nouveau diplôme concerne précisément l’organisation géographique de la formation. La formation est dorénavant délivrée par le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémanon dans le Jura<sup>57</sup>. Le probatoire de la promotion 2016 a ainsi été réalisé dans le Jura, et les unités de formation se dérouleront également au CNSNMM. La formation se dote ainsi, à l’image des guides et moniteurs, d’une institution de référence, laissant entrevoir une volonté de professionnalisation et par là-même, de revalorisation du métier. Loin d’être une profession au sens fonctionnaliste du terme (Merton, 1957 ; Wylenski, 1964), la dynamique observée depuis 1993<sup>58</sup>, et particulièrement depuis ces dernières années, laisse entrevoir la volonté d’en acquérir les attributs.

---

<sup>57</sup> Depuis 2010 l’ENSA à Chamonix, et le Centre National du Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémanon sont regroupés au sein de l’École Nationale des Sports de Montagne (ENSM). L’ENSM devient l’école des guides de haute montagne, des moniteurs de ski, des pisteurs-secouristes, des accompagnateurs en moyenne montagne, des moniteurs d’escalade, et dispense également la formation Vol libre. Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère des Sports, ses missions sont de former et de perfectionner l’encadrement des métiers sportifs de la montagne, de conduire des études et analyses dans le domaine de la sécurité en montagne, de contribuer à l’entraînement des sportifs de haut-niveau et à la santé des sportifs.

<sup>58</sup> L’accompagnateur cesse d’être la première étape de la formation des guides.

La position des accompagnateurs au sein du champ des métiers de montagne semble trouver son explication dans la construction même du champ. À la différence des guides et des moniteurs, la valeur sociale du métier d'accompagnateur n'a jamais réellement été reconnue. Créés suite à une demande interne au monde professionnel, pour faire face au développement des pratiques douces en montagne, les accompagnateurs ne sont jamais réellement parvenus à se défaire de leur image de sous guides, héritée de l'organisation même du diplôme. Leurs prérogatives, déterminées aux marges de celles des guides afin de ne pas empiéter sur leur territoire d'exercice, les cantonnent à l'espace rural montagnard et ne leur permettent pas de valoriser financièrement des compétences spécifiques. Un accompagnateur nous confie :

*« Je sais pas pourquoi, je crois que les moniteurs de ski ils peuvent monter leur prix, il y a un syndicat fort qui tire les prix à la hausse. Le moniteur de ski, il a une aura, il est habillé en rouge, je veux dire il peut faire payer ses virages et son chasse neige des sommes exorbitantes, le client payera tout le temps. L'accompagnateur c'est pas pareil. On peut moins témoigner d'une compétence ou d'une technique et du coup, les gens ils ne sont pas prêts, peut-être, à mettre autant d'argent pour cette prestation et de fait, on n'arrive pas à maintenir des prix qui permettraient aux accompagnateurs de vivre sur le marché ou c'est compliqué. » Alexandre.*

Nous observons là, l'impact de la position « dominée » du métier d'accompagnateur dans le champ, notamment sur leur capacité à capter une clientèle. Effectivement, la position des accompagnateurs dans le champ n'est pas sans conséquences sur leurs conditions d'exercice. D'autant plus que, comme en témoigne Johan, les différents syndicats professionnels jouent un rôle déterminant dans la reconnaissance des métiers de montagne et il semble que le syndicat des accompagnateurs en montagne peine à s'imposer dans les rapports de force qui animent le champ.

### **1.3 Aux marges du sous champ, quelles répercussions sur les conditions de travail ?**

Le champ des métiers de montagne semble se caractériser par une succession de luttes autour de la définition même des territoires d'exercice. Dominés dans le champ, les accompagnateurs peinent à se faire entendre et voient leur espace d'activité se limiter aux marges de celui des guides ce qui n'est pas sans conséquences sur les conditions d'exercice du métier.

#### **1.3.1 Difficultés de représentation syndicale**

Dans cette partie nous présenterons les luttes syndicales opposant les syndicats de guides et d'accompagnateurs, le syndicat des moniteurs de ski étant moins en concurrence directe avec les accompagnateurs. Nous pouvons supposer que, si le Syndicat des moniteurs de ski est moins

présent dans ces luttes, c'est bien car ces derniers sont positionnés sur l'activité la plus rémunératrice du champ depuis de nombreuses années et ne sont pas inquiétés par ces questions. En effet, c'est dans les années 1950 que guides et moniteurs se sont « disputés » la pratique du ski : l'enseignement et le développement des stations revenant aux moniteurs et les zones glaciaires aux guides. Dans les années 1970 avec le développement du ski hors-piste, les deux syndicats se sont accordés sur le fait que seuls les guides avaient la possibilité d'encadrer des clients sur des terrains glaciaires ou des itinéraires non accessibles par les remontées mécaniques.

Le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM) fondé en 1979, (remplaçant alors l'Union Nationale des Accompagnateurs en Montagne, créé en 1972) va œuvrer, dès les années 1980 sous l'impulsion de nombreux accompagnateurs proposant des randonnées en raquettes à neige en dehors de leurs prérogatives, à une légalisation de cette activité connaissant un fort engouement. Si le SNAM remporte son premier « combat » pour l'élargissement des prérogatives du métier (dès 1993 une Unité de Formation (UF) raquettes complète le diplôme d'accompagnateur et autorise l'encadrement de l'activité), cela ne se fait pas sans de fortes résistances de la part du Syndicat National des Guides de Montagne (haute montagne) pour qui les accompagnateurs s'approprient un espace qui leur était jusque-là réservé. Les guides obtiennent finalement les mêmes prérogatives que les accompagnateurs pour cette activité<sup>59</sup>.

Les accompagnateurs, également considérés comme les précurseurs de l'activité canyon ne sont pas parvenus à obtenir cette prérogative. Encadré de manière sauvage pendant les années 1980-90, le canyoning fera l'objet d'une réglementation en 1996. Dès lors, il est nécessaire pour encadrer cette activité de posséder une Attestation de Qualification et d'Aptitude (AQA) canyon, à laquelle ne pourront prétendre que « le trio cordes », entendez par là les guides de haute montagne, les BE escalade et BE spéléologie. Les accompagnateurs n'obtiennent pas la possibilité de passer l'AQA, pour motif que le canyon se définirait avant tout par la maîtrise des techniques de corde non enseignées lors de leur formation. Seuls les accompagnateurs diplômés avant 1995 ont la possibilité de passer l'AQA canyon.<sup>60</sup>

*« Les anciens accompagnateurs, ils avaient la qualif canyon par défaut, ça c'est les guides qui ont arrêté ça. Parce que c'est quand même un gagne-pain et du coup, si tout*

---

<sup>59</sup> Les moniteurs de ski parviennent également à se positionner sur cette activité.

<sup>60</sup> Lors de leur formation les AMM ont la possibilité de choisir entre deux options : « moyenne montagne enneigée » ou « moyenne montagne tropicale ». Cette deuxième option leur permet d'exercer dans les régions à climat tropical sur des terrains escarpés et détrempés en périodes de fortes précipitations, autrement dit de proposer du canyoning sans manipulation de cordes, ni passage de nage.

*le monde fait canyon, ils gagnent pas leur vie avec des montées sur la face Nord du Vignemale. » Dorian, accompagnateur.*

*« On a un syndicat d'accompagnateurs qui est très, très mauvais, qui s'engueule entre eux constamment. C'est n'importe quoi, vraiment ! Et puis, si tu veux, on se fait tout piquer : à la base on avait la qualif canyoning, on l'a plus.*

*- Et c'est les accompagnateurs qui ont tout créé à l'origine : la raquette, le canyoning, toutes les activités, beaucoup d'activités qui sont reprises par les guides.*

*- La raquette, ça vient des accompagnateurs pyrénéens à la base. Ouais. Puis, ils ont un super syndicat, alors que nous, pfff ! Syndicat inutile, donc à la limite le problème il va être entre les syndicats. » Dialogue entre Robin et Thierry, deux accompagnateurs.*

*« Et puis, il y a eu le canyon ! Le canyon est arrivé après, par la suite. Là aussi on s'est battu par rapport au canyon. Par contre le combat, on l'a perdu, hein ? Parce qu'on voulait sur le plan professionnel que ça devienne une unité de formation supplémentaire au cursus de la formation. Moi, j'ai réussi parce que j'étais un ancien - je faisais beaucoup de spéléo - à avoir des équivalences et, des accompagnateurs de ma génération, on a tous pour qu'on... Pour qu'on se taise, on nous a donné la qualification en canyon mais : « Vous fermez votre gueule. ». Donc, c'est pas allé plus loin. Donc, au niveau du combat syndical par rapport à la profession, on a réussi à ce que les accompagnateurs des années 85 jusqu'aux années 90 puissent avoir l'équivalence pour ceux qui avaient une pratique d'activité canyon, mais après les années 90, ils ont fermé le robinet et... Au niveau de la profession, les accompagnateurs n'ont pas pu récupérer l'activité canyon. Voilà ! » Hugo, accompagnateur.*

Il faut savoir qu'un Diplôme d'État de Canyon a été créé en 2010 ; il est désormais la seule porte d'entrée pour exercer en canyon. En effet, les diplômes de guides de haute-montagne, le BE spéléologie et celui d'escalade ne proposent plus de module intégré à la formation : toute personne souhaitant exercer professionnellement en canyon doit désormais passer ce diplôme et c'est donc à nouveau possible pour les accompagnateurs. Néanmoins, l'ENSA (qui pour rappel est l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme) a depuis récupéré la formation au DE Canyon et propose une formation allégée pour les guides de haute montagne souhaitant passer le diplôme (les 105 jours de formations exigés par le cursus classique se résumant à 17 jours dans le cursus adapté pour les guides.)

La seule activité sur laquelle les accompagnateurs sont parvenus à ne pas perdre leurs prérogatives est le VTT. Les accompagnateurs ont depuis 1993 l'opportunité de passer un Certificat de Qualification Supplémentaire (CQC) leur permettant d'encadrer du VTT en montagne. Le SNAM voit, dans l'essor du VTT au début des années 1980, l'opportunité de développer la pluriactivité des accompagnateurs et parvient à obtenir la création d'un diplôme

complémentaire au BE cyclisme déjà existant. Cette CQC sera alors accessible à l'ensemble des BE d'alpinisme et cyclisme. La CQC VTT ayant été abrogée, les accompagnateurs et les guides bénéficient depuis 2015 de 60% d'équivalence sur le BPJEPS VTT, et profitent ainsi d'une formation bien plus courte qu'un BPJEPS VTT classique. On voit néanmoins comment les guides en se positionnant également sur cette activité restent les professionnels les plus compétitifs.

L'importance de l'appropriation de l'espace montagnard s'observe également dans la volonté du syndicat de modifier le titre même d'accompagnateur moyenne montagne. En effet, jusqu'en 1989, le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM) s'intitulait Syndicat National des Accompagnateurs Moyenne Montagne (SNAMM). Le bureau directeur du syndicat a décidé de supprimer le « M » de Moyenne, mot considéré comme péjoratif en terme de marketing et dévalorisant pour les professionnels et leur clients. En modifiant leur titre les accompagnateurs espèrent ainsi gagner en crédibilité et toucher une clientèle plus vaste. La réponse du SNGM ne se fera pas attendre, ce dernier adressant un courrier à Roger Bambuck alors ministre de la Jeunesse et des Sports :

*« Les Accompagnateurs en Montagne sont régis par un Brevet d'État d'Alpinisme ». Le Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne (SNAMM) a pris la liberté de modifier l'appellation des Accompagnateurs en supprimant le mot « Moyenne ». Il s'intitule, depuis 1989 : SNAM, Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne et édite une affiche « Les Accompagnateurs en Montagne ». Le Syndicat National des Guides s'étonne qu'une profession régie par un Brevet d'État puisse ainsi modifier son appellation. Cette modification est de nature à tromper le public qui est habitué à la distinction entre Haute Montagne et Moyenne Montagne. Elle risque également d'engendrer un non-respect des prérogatives des Accompagnateurs qui sont liées à la Moyenne Montagne. Le Syndicat National des Guides de Montagne demande au Ministre de la Jeunesse et des Sports son intervention pour faire cesser cette situation »<sup>61</sup>*

Nous ne savons pas si le dit ministre répondit au SNGM, toujours est-il qu'aujourd'hui si les accompagnateurs sont connus sous le nom « d'Accompagnateur en Montagne » (AeM), il n'en reste pas moins que dans les textes de loi persiste la mention « Accompagnateur Moyenne Montagne », comme en témoigne le dernier arrêté du 25 septembre 2014 sur la création du « Diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur moyenne montagne », sur lequel nous reviendrons plus tardivement.

---

<sup>61</sup> SNAM (2006). 1976-2006, 30 ans de brevet d'État. Dans, *L'accompagnateur en montagne*, Bulletin hors-série du SNAM. p32

Par ailleurs, il semble que le SNAM fédère peu au sein du groupe professionnel. Cela s'observe d'une part, dans la difficulté de la direction nationale du syndicat à s'imposer face à l'indépendance des responsables départementaux, et d'autre part, dans sa faible capacité à mobiliser les professionnels. Bien qu'il déclare syndiquer 75% des accompagnateurs en exercice, il semble d'après nos entretiens, que cette adhésion massive au syndicat relève davantage des bénéfices apportés par l'assurance professionnelle, proposée par le syndicat, que d'une adhésion à l'institution en tant que telle. Par ailleurs, avec la création, depuis décembre 2013, d'un concurrent direct : L'Union Nationale des Accompagnateurs En Montagne<sup>62</sup>, proposant également une assurance professionnelle, le SNAM a perdu une partie de ses adhérents. Si dans les discours les accompagnateurs semblent rester fidèles au syndicat historique il est difficile de chiffrer cette perte<sup>63</sup>.

Ainsi, les luttes autour des définitions des prérogatives laissent apparaître les poids des différents syndicats dans le champ et il semble que face au SNGM, le SNAM ait peu d'influence.

*« Mais, objectivement que pesons-nous face à l'image des guides et à la puissance économique des moniteurs de ski ? »* site internet de l'UNAM.

### **1.3.2 Un risque réel de précarisation, un métier marqué par l'irrégularité de revenus**

Si le métier d'accompagnateur présente les caractéristiques des marchés fermés du travail (Paradeise, 1984), avec une formation et un diplôme spécifiques, qui les protègent de la concurrence d'accompagnateurs amateurs, ils sont confrontés à un marché économique ouvert et se positionnent ainsi en concurrence les uns avec les autres pour accéder à une clientèle relativement restreinte, comme en témoigne l'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés :

*« C'est la guerre [...] Quand tu passes le diplôme et que tu débarques, c'est compliqué. T'auras quasiment pas de boulot dans les agences, même si t'as une place ils vont se servir de toi uniquement quand ils auront besoin l'été sur un mois. Te faire ta pub et tout à côté avec des mecs, ça fait trente ans qu'ils font ça derrière, pfff...Donc voilà, la concurrence il y en a et c'est vrai que c'est pas un métier facile. »* Gauthier

*« C'est un milieu de requins, oui, c'est clair ! Oh oui, c'est clair que ça...après c'est surtout, ça dépend des personnes quoi. Il y a des personnes qui sont...qui ont toujours été comme ça dans leur façon de vivre, qui ont toujours été agressives dans leur façon*

---

<sup>62</sup> Accusés de détournement de fonds, une partie des anciens membres du bureau quittent le SNAM pour monter leur propre syndicat : l'Union nationale des accompagnateurs en montagne.

<sup>63</sup> D'autant plus qu'un autre syndicat entend rassembler tous les professionnels de montagne : le Syndicat Interprofessionnel de la Montagne.

*de travailler, et qui le refont qu'ils soient accompagnateur ou moniteur d'autre chose. Mais oui, c'est un milieu où ça essaie de récupérer du client, donc ça coupe tout le côté quand ça peut. » Matthieu*

Le champ des métiers de montagne se présentant comme un espace concurrentiel au sein duquel les agents cherchent à attirer et à fidéliser une clientèle, il semble que les accompagnateurs, particulièrement sous-dotés en capital spécifique, peinent à s'imposer dans ces rapports de force. Les touristes ne trouveraient pas ou peu d'intérêt à faire appel à leur service, notamment durant la saison estivale quand ils peuvent, à l'aide des chemins balisés et des topoguides, réaliser une randonnée pédestre seuls et gratuitement<sup>64</sup>. En outre, leurs prérogatives restrictives les rendent beaucoup moins compétitifs que les autres professionnels de montagne pouvant proposer une variété de prestations plus importante.

*« Je te parle de l'hiver tout simplement parce que c'est vraiment la période où on arrive à vendre de la rando journée, ou demi-journée le plus facilement possible parce que ça reste le milieu spécifique hivernal, grâce à la neige entre guillemets et à la crainte qu'ont les gens, on peut arriver à tirer notre épingle du jeu. Sur l'été c'est quasiment mort. Les gens ils partent seuls, il y a des topoguides, il y a des cartes, il y a des sentiers balisés. On s'est tiré une balle dans le pied mais localement parce que... Mais moi le premier tu vois, on m'a sollicité une fois pour faire un topo guide autour d'Argelès, bêh j'ai signé. J'ai dit : "oui on peut donner les infos". Voilà. Dans la tête des gens, la rando l'été c'est gratuit quoi. Donc, on arrive encore, il y a quelques collègues qui arrivent à bosser, tu vois, sur les campings ou sur les maisons familiales ou sur des structures d'accueil mais directement avec la structure et même bien souvent, avec une participation de la structure qui finance une partie de la prestation du guide pour pouvoir réduire les coûts. Mais sinon, tu peux pas vendre une montée au lac de Gaube l'été comme tu la vends l'hiver. Donc, ouais, c'est beaucoup plus dur. Après on a une grosse concurrence aussi du Parc National et ça, on a pas réussi à le caler à l'époque. Tu vois, dans les Alpes, ils ont réussi à trouver des solutions de partenariat, ils font appel aux professionnels, aux brevets d'État pour l'encadrement, alors que dans les Pyrénées, non. Les gardes moniteurs encadrent encore, que ce soient les scolaires ou le public, à des prix dérisoires. Pour te donner une idée, une journée avec un garde du parc, c'est cinquante-cinq euros, avec un pro c'est deux cent cinquante. Donc euh, les gens, il y a pas photos, voilà, pffff. Bon là, il y a un vrai problème (rires). Bon, peut-être qu'un jour on le solutionnera, mais en tout cas nous, on s'est bien fait avoir, ça c'est sûr. » Johan*

Suite à ce témoignage, il convient de rappeler que nous avons réalisé l'ensemble de nos entretiens dans le massif pyrénéen français. Comme le soulève cet accompagnateur, il serait intéressant

---

<sup>64</sup> Selon l'étude de B. Julien (2009) réalisée auprès de 200 randonneurs en Ariège, 73% des randonneurs déclarent ne pas avoir besoin d'un accompagnateur pour marcher, 9% ne souhaitent pas payer pour faire de la randonnée, et pour 17% l'occasion ne s'est jamais présentée.

d'appréhender l'influence du territoire sur les conditions d'exercice du métier. Ludovic Martel (2014) explique par exemple, comment les accompagnateurs exerçant en Corse, parviennent à réaliser de très bonnes saisons estivales, en proposant une majorité de sorties journalières (nous verrons par la suite que les accompagnateurs qui travaillent l'été dans les Pyrénées proposent essentiellement du séjour qui semble être la modalité la plus attractive pour les touristes durant cette période). Territoire hautement touristique, ses montagnes étant particulièrement connues pour le GR20, nous ne pouvons négliger l'influence de l'attractivité du territoire corse sur les conditions d'exercice et notamment les situations de concurrence du métier. De la même façon, nous avons supposé que l'exercice du métier différait entre les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, etc. Néanmoins, d'après les résultats de notre questionnaire, la concurrence ne semble pas être perçue différemment selon les massifs, mis à part en Corse. Cependant, les taux de réponses de notre enquête concernant la Corse sont trop faibles (6 accompagnateurs) pour pouvoir interpréter ces résultats.

### concurrence aem, Lieu de vie actuel

	Non, il y a un équilibre entre l'offre et la demande.		Non, nous sommes trop nombreux par rapport à la demande.		Oui, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à la demande.		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Nord Ouest	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	2	100,0%
Massif Central	10	43,5%	13	56,5%	0	0,0%	23	100,0%
Corse	7	53,8%	2	15,4%	4	30,8%	13	100,0%
Jura	5	41,7%	7	58,3%	0	0,0%	12	100,0%
Bassin Parisien	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	29	47,5%	30	49,2%	2	3,3%	61	100,0%
Alpes	150	53,0%	123	43,5%	10	3,5%	283	100,0%
Nord	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Vosges	12	44,4%	15	55,6%	0	0,0%	27	100,0%
Ile de France	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%
DOM	5	62,5%	3	37,5%	0	0,0%	8	100,0%
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>51,4%</b>	<b>195</b>	<b>44,9%</b>	<b>16</b>	<b>3,7%</b>	<b>434</b>	

$p = 0,005$  ; Khi2 = 39,72 ; ddl = 20 (TS)

La relation est très significative.

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

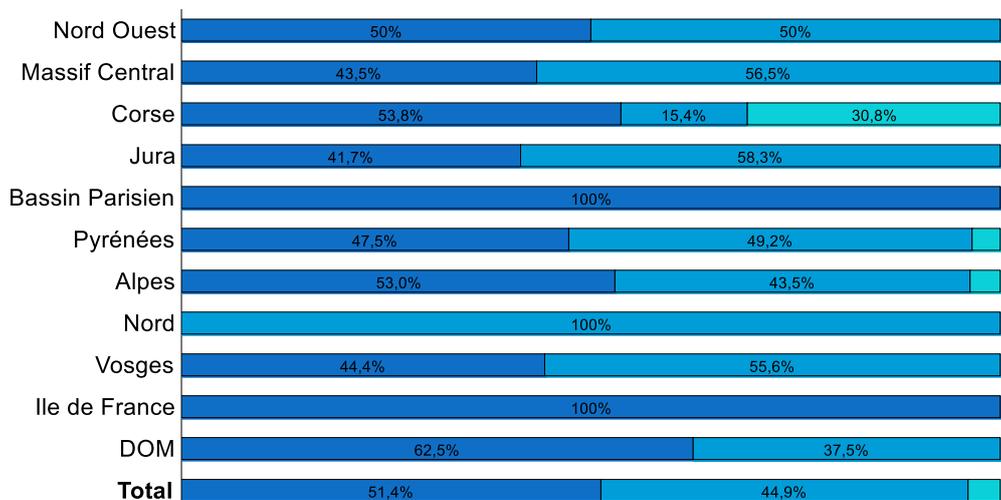


Tableau 2.2 Analyse bivariée : influence du lieu d'exercice sur la perception de la concurrence

Ainsi, les données que nous avons recueillies par entretiens pour le massif des Pyrénées donnent à voir un secteur très concurrentiel au sein duquel les accompagnateurs rencontrent des difficultés à fixer des honoraires suffisamment hauts pour se garantir des revenus « satisfaisants » tout en conservant leur clientèle.

S'ajoutent à cela les risques inhérents aux métiers de plein air, à savoir la dépendance aux conditions météorologiques ainsi que le caractère saisonnier de l'activité. Effectivement, comme dans la majorité des secteurs touristiques, l'activité reste largement marquée par sa saisonnalité, se concentrant essentiellement lors des saisons estivale et hivernale (Hoibian, 2014). On voit par exemple comment, selon le dossier de presse du SNAM (2012), 70% des accompagnateurs cumulent plusieurs activités afin de parvenir à vivre correctement pendant les intersaisons. Ce chiffre est confirmé par notre questionnaire : 71% des accompagnateurs déclarant être pluriactifs, pour seulement 29% de mono actifs. Ces données semblent renforcer les observations issues des entretiens sur les stratégies mises en place pour perdurer dans ce métier et notamment celle qui consiste à diversifier son activité professionnelle de façon à s'assurer une stabilité de revenus sur l'année. Effectivement, nos entretiens nous ont permis de repérer différentes stratégies mises en œuvre par les accompagnateurs pour se maintenir dans l'activité, à savoir : un investissement important dans la recherche de clients et le marketing, un investissement intensif dans l'activité d'encadrement pure d'autre part, une diversification des activités de sorte à s'assurer une régularité de revenus sur l'année.

D'autre part, selon notre questionnaire, 50% des accompagnateurs travaillent moins de 60 jours par an et 76% gagnent moins de 15000 euros par an.

#### 78. Combien de journées travaillez-vous en tant qu'aem par an?

Taux de réponse : 99,2%

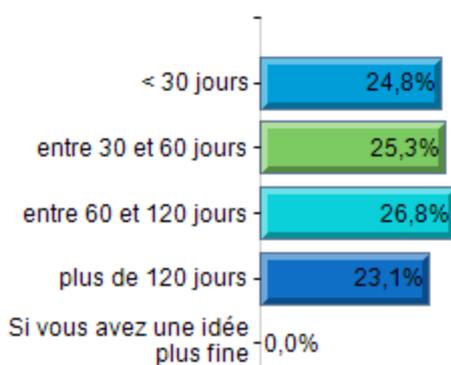


Figure 1.1 : nombre de jours travaillé par an

#### 43. Pouvez-vous préciser le chiffre d'affaire que vous réalisez sur une année grâce à votre activité d'aem uniquement?

Taux de réponse : 98,1%

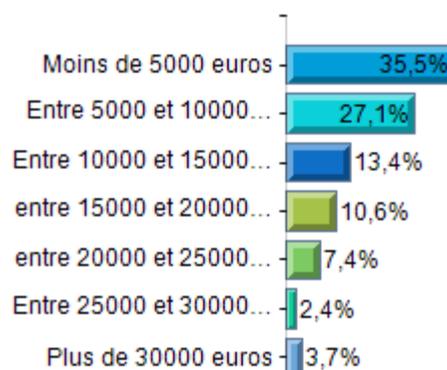


Figure 1.2 : chiffre d'affaire par an

Il faut savoir que 48% des accompagnateurs exercent cette activité d'accompagnement simplement à titre secondaire, ce qui pourrait expliquer ces chiffres particulièrement bas. Cependant, lorsque l'on s'intéresse à ceux dont l'accompagnement constitue la principale ou unique source de revenus (c'est-à-dire aux accompagnateurs mono actifs ou bien pluriactifs mais pour lesquels l'activité représente leur activité professionnelle principale), les chiffres en termes de salaires et de jours travaillés restent faibles : 56% des mono actifs et 32% des pluriactifs (exerçant à titre principal) travaillent plus de 120 jours par an. Et 48% des mono actifs et 66% des pluriactifs (exerçant à titre principal) gagnent moins de 15000 euros par an. Ainsi, le métier d'accompagnateur, même lorsqu'il est exercé en tant qu'activité professionnelle principale, ne semble pas permettre de percevoir des revenus importants.<sup>65</sup> Le revenu mensuel de plus de la moitié des accompagnateurs à titre principal les situe au niveau de la plus faible rémunération observée sur le marché du travail, celle des ouvriers non-qualifiés qui gagnent 1340 euros en moyenne.<sup>66</sup>

#### mono/pluri actif, jours travaillés par an

	Mono actif (seulement AeM)		Pluri actif		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
< 30 jours	5	4,1%	6	5,1%	11	4,6%
entre 30 et 60 jours	8	6,6%	26	22,0%	34	14,2%
entre 60 et 120 jours	40	33,1%	48	40,7%	88	36,8%
plus de 120 jours	68	56,2%	38	32,2%	106	44,4%
Si vous avez une idée plus fine	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>100,0%</b>	<b>118</b>	<b>100,0%</b>	<b>239</b>	

p = <0,01 ; Khi2 = 18,80 ; ddl = 3 (TS)

La relation est très significative.

Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

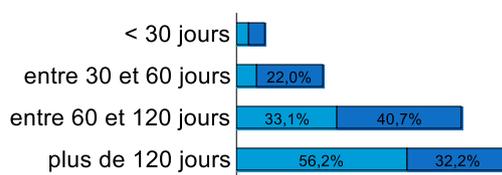


Tableau 1.3 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur nombre de jours travaillés

<sup>65</sup> 53% des mono actifs et 56% des accompagnateurs travaillant à titre principal gagnent moins de 15 000 euros par an, quand le salaire annuel moyen des travailleurs indépendants se monte à 30 120 euros. Revenus d'activités des non-salariés en 2014. Insee Première n°1627 – décembre 2016

<sup>66</sup> *Ibidem.*

mono/pluri actif, chiffre d'affaire

	Pluri actif		Mono actif (seulement AeM)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Moins de 15000 euros	76	65,5%	57	47,5%	133	56,4%
Entre 15000 et 20000 euros	19	16,4%	25	20,8%	44	18,6%
Entre 20000 et 25000 euros	13	11,2%	20	16,7%	33	14,0%
Entre 25000 et 30000 euros	0	0,0%	10	8,3%	10	4,2%
Plus de 30000 euros	8	6,9%	8	6,7%	16	6,8%
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>100,0%</b>	<b>120</b>	<b>100,0%</b>	<b>236</b>	

$p = 0,005$  ;  $\text{Khi}^2 = 14,95$  ;  $\text{ddl} = 4$  (TS)

La relation est très significative.

Des modalités ont été regroupées Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.

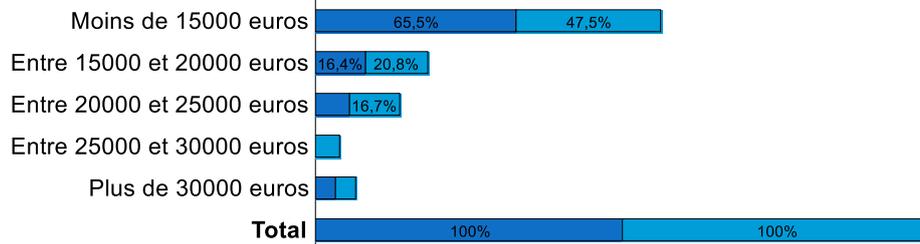


Tableau 1.4 Analyse bivariée : influence du statut mono/pluriactif sur le chiffre d'affaire

L'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés lors des entretiens sont conscients de ces difficultés et ils y sont confrontés pour la majorité d'entre eux. Dans leur discours, ils ne paraissent pour autant pas trop se plaindre de leur situation. Au contraire, certains semblent la revendiquer à travers l'affirmation d'une forme assumée de style de vie précaire. Pour reprendre leurs propos, ils disent « *se retrouver* » dans ce mode de vie, comme en témoigne Yolène, accompagnatrice :

« *C'est sûr que financièrement parlant, je roule pas sur l'or. Du coup, c'est un mode de vie assez chiche mais qui me correspond, à moi et mon conjoint, qui nous correspond tout à fait. Donc, on n'est pas en location, on vit dans un mobile-home dans un camping, mais nous, ça nous convient tout à fait.* »

Nous verrons plus tard comment certains modes de socialisation pourraient expliquer l'épanouissement de certains accompagnateurs dans un métier pourtant marqué par un risque élevé de précarisation. Il faudra également se demander s'il ne s'agit pas de « faire de nécessité vertu » conformément aux logiques de distinction analysées par Pierre Bourdieu (1979).

Se développant aux marges du champ, le métier d'accompagnateur se situe également aux « marges du travail » (Fleuriel, 2016). La concurrence et la saisonnalité ne permettant pas aux accompagnateurs, d'une part, de fixer des honoraires suffisamment hauts pour vivre décemment tout en conservant leur clientèle, et d'autre part d'assurer une stabilité de revenus sur l'ensemble de l'année. Les conditions de création du diplôme d'accompagnateur ont encore aujourd'hui des répercussions sur la place du métier d'accompagnateur dans les luttes internes au champ des métiers de montagne et par conséquent sur les conditions d'exercice du métier. L'intervention suivante de Nicolas au cours de la formation est révélatrice à la fois des difficultés financières et du manque de reconnaissance du métier.

**Les accompagnateurs font « le sale boulot »<sup>67</sup> - Observation d'une journée de formation :**

Intervention de Nicolas, accompagnateur, formateur et directeur de la section SNAM des Hautes –Pyrénées, qui permet d'appréhender la position du métier aux marges du travail :

*Nicolas explique à quel point il est dur pour un indépendant seul, de proposer du tout compris (loi tourisme 1992, 2009). Cela revient trop cher car il faut souscrire à une assurance garantissant le bon déroulement du séjour, etc. L'indépendant peut, à la rigueur, proposer une offre de labour, c'est-à-dire qu'il ne doit pas faire de bénéfices ni sur le logement, ni sur les déplacements, et afficher le détail de ces items dans le total de sa prestation (ex : nuitée : 175 euros, déplacements : 93 euros, guide : 234 euros). Cela s'avère cependant également contraignant.*

*Il explique qu'il faut apprendre à marcher au rythme des clients, accepter d'encadrer des petites randonnées de type balades, puisque c'est ce que veulent les touristes. « C'est un peu frustrant pour nous qui sommes dressés pour être des montagnards ! [...] Moi, dans mon boulot, avec les années tu prends du poids ! (rires).»*

*Il ajoute également que ce n'est pas évident de se faire de la place dans un marché où les agences et les accompagnateurs sont nombreux. « Les agences se taillent la plus belle part.»  
« Ah non, mais clairement c'est la merde, c'est la merde, c'est la merde ! (Nicolas)*

---

<sup>67</sup> La position des accompagnateurs dans le champ des professionnels de montagne n'est pas sans rappeler celle des métiers subordonnés dans l'espace médical (Arborio, 2009). On retrouve dans le champ des métiers de montagne, comme dans le champ médical, une hiérarchisation professionnelle établie sur la technicité des compétences exigées par l'exercice des métiers (Les médecins occupant le haut de la hiérarchie, suivis des infirmières, puis des aides-soignantes). Pour autant il semble difficile d'associer uniquement le métier d'accompagnateur au « sale boulot » (Hughes, 1951).

- Avec le tableau que vous nous dépeignez de la profession, moi je vous dis : ‘‘Ciao bonsoir’’.  
(futur AMM, qui se lève et fait mime de quitter la salle).

- Attends c'est pas fini ! (rires) Mais c'est pas fini ! Regarde le titre de la prochaine diapo :  
Je n'ai pas besoin d'un accompagnateur pour marcher ! (Nicolas)»

Nicolas explique comment, pour les randonneurs, la randonnée est associée à la liberté et à la gratuité. D'autre part, avec les topos guide et les balisages, les randonneurs se sentent suffisamment autonomes pour partir seuls en montagne, ce qui n'est pas nécessairement le cas.

Selon lui, il y a un vrai manque dans la formation au niveau des stratégies marketing, de la communication, infographie, etc.

« Soit vous avez des compétences et vous trouvez le temps pour faire tout ça, soit vous avez de l'argent pour payer quelqu'un qui vous le fasse. Et comme on n'a ni l'un, ni l'autre on est dans la merde ! [...] Je vous dépeins un sale tableau là, je suis un peu l'avocat du diable. Mais j'adore ce métier !

-Ah bon ! » (Grégory, qui a l'air d'en douter et qui n'est pas le seul.)

Nicolas poursuit : « L'ouvrier à la chaîne dans la filière touristique, c'est nous. C'est nous qui faisons le sale boulot, mais c'est nous qui sommes le moins reconnus ! [...] On se vend pas suffisamment cher. Cependant, tout le monde tire les prix vers le bas (agences, accompagnateurs), donc on peut pas vraiment faire autrement.

- Avec le diplôme ils nous filent une corde pour nous pendre ou pas !? interpelle un accompagnateur en formation provoquant des rires parmi ses camarades.

- On vous laisse le choix de la hauteur du nœud. »

Si l'histoire du métier a des conséquences sur les modalités d'exercice, nous pouvons nous demander quelles vont être les effets de la politique de remaniement des Brevets d'État d'Éducateur Sportif (BEES) en Diplômes d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et au Sport (DEJEPS).

## **1.4 Volonté de professionnalisation à travers la refonte du diplôme**

### **1.4.1 Refonte du diplôme, peu de changements en vue**

Effectivement, le BE d'accompagnateur est devenu, depuis l'arrêté du 25 septembre 2014, un « Diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur moyenne montagne » (DEJEPS), ce changement de statut participe à une revalorisation du diplôme qui passe d'un diplôme de

niveau IV à un diplôme de niveau III. Et qui se positionne ainsi au même niveau que le DE de guide de haute montagne<sup>68</sup>, et autres DE escalade, canyon, spéléologie. S'il est encore trop tôt pour appréhender les effets de cette évolution sur les nouvelles générations d'accompagnateurs (les premiers titulaires de ce nouveau DE seront diplômés en 2018), nous pouvons cependant supposer à la lecture des textes qu'elle ne devrait pas entraîner de changements majeurs. La seule modification notable et profitable au métier d'accompagnateur relève de cette revalorisation de leur diplôme au niveau III.

Lorsque l'on s'intéresse aux prorogatives du nouveau texte<sup>69</sup>, il semblerait que peu de choses aient été modifiées.

- Version consolidée de 2016 de l'Arrêté du 10 mai 1993 relatif au Brevet d'État d'Alpinisme, modifié par Arrêté du 10 juin 2002, article 1 :

*« Le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne atteste des compétences de son titulaire pour **conduire et encadrer**, contre rémunération, des personnes ou des groupes en **espace rural montagnard**, à l'exclusion des zones glaciaires, de rochers, des canyons et terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme.*

*Il atteste également des compétences pour **animer et enseigner** les connaissances et savoir-faire propres à la pratique de l'activité et au milieu. Il atteste enfin des compétences, selon l'option choisie au cours de la formation :*

*- dans l'unité de formation " moyenne montagne enneigée", pour exercer sur des terrains enneigés faciles, excluant tout accident de terrain important, vallonnés, de type nordique et situés en moyenne montagne. La pratique de toutes les disciplines du ski et activités assimilées est exclue à l'exception de la raquette à neige ;*

*- dans l'unité de formation " moyenne montagne tropicale", pour exercer dans des régions à climat tropical sur des terrains escarpés et détremés en périodes, fixées par l'autorité publique compétente, de fortes précipitations. »*

- Arrêté du 25 septembre 2014 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne :

*« Le diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, relevant de cette filière (diplômes d'État spécifiques aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne), atteste, pour tout public, des compétences de son titulaire pour **encadrer, conduire, animer, enseigner, entraîner en sécurité** des personnes ou des groupes en **moyenne montagne**, à l'exclusion des zones glaciaires et*

---

<sup>68</sup> Arrêté du 16 juin 2014 relatif à la formation spécifique du diplôme d'État d'alpinisme-guide de haute montagne

<sup>69</sup> qui était un point de discussion central pour le SNAM comme nous l'avons vu précédemment avec le témoignage de Nicolas (représentant du SNAM dans les Hautes-Pyrénées).

*des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme.*

*Le diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne atteste également:  
1° Des compétences pour **animer et enseigner** les connaissances et compétences propres à la pratique de l'activité et au milieu ;*

*2° Des compétences spécifiques à l'option choisie : « moyenne montagne enneigée », des compétences pour exercer sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain important. La pratique de toutes les disciplines du ski et activités dérivées est exclue à l'exception de la raquette à neige ;*

*b) Pour l'unité de formation optionnelle « moyenne montagne tropicale et équatoriale », des compétences pour exercer dans des régions à climat tropical et équatorial sur des terrains escarpés et détrempés en périodes, fixées par l'autorité publique compétente, de fortes précipitations. »*

Les prérogatives des accompagnateurs ne sont que très sensiblement modifiées, on observe simplement une différence de terminologie concernant les compétences à encadrer un groupe. Dans la nouvelle version du DE les termes « animer, enseigner, entraîner en sécurité » complètent les termes « conduire et encadrer ». Ces changements s'observent plus concrètement dans la refonte de la formation qui accompagne l'évolution du diplôme.

#### **1.4.2 Des répercussions plus marquées sur la formation**

L'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés comme ceux qui ont répondu au questionnaire en ligne, sont titulaires du BE AMM (les premiers titulaires du DE le seront courant 2018). Nous avons donc fait le choix de vous présenter en priorité la formation qu'ils ont connue en apportant des éclairages sur les modifications qui ont eu lieu suite à la création du DE.

Comme l'ensemble des formations aux métiers de montagne, la formation d'accompagnateur est sanctionnée par un examen probatoire composée de quatre épreuves : une randonnée d'environ 1500 mètres de dénivelés positifs à réaliser en 7 heures avec un sac à dos lesté d'un minimum de 8kg pour les femmes et 10kg pour les hommes, d'une épreuve de marche en terrains variés (sentier, pente herbeuse, pierrier, etc.), d'une course d'orientation et enfin d'un oral face à un jury, visant à évaluer les connaissances du candidat sur le milieu montagnard (faune, flore, histoire, géologie, etc.)<sup>70</sup>

---

<sup>70</sup> Le nouveau probatoire se compose de trois épreuves : 1/ Une épreuve éliminatoire de marche, orientation et terrain varié, d'une durée comprise entre 6 et 8h et d'un dénivelé avoisinant les 1500m (correspondant à un mélange des trois premières épreuves précédentes) 2/ Une épreuve écrite portant sur l'environnement montagnard naturel et humain (remplaçant une partie des questions qui étaient posées lors de l'oral) 3/ Un entretien avec le jury portant sur l'expérience de vie en montagne du candidat, et réalisée sur la base de la liste de randonnées, fournie à l'inscription.

Pour se présenter à cet examen, le candidat doit soumettre au jury une liste de 20 randonnées<sup>71</sup> effectuées par le candidat, établie sur un imprimé normalisé élaboré par l'ENSA.

-15 randonnées dont au moins 10 effectuées sur le territoire français, comportant 6 sorties d'un dénivelé positif supérieur à 1000 mètres. L'une d'elles doit-être constituée par un raid de 4 jours minimum ;

-5 randonnées correspondant à l'option de formation moyenne montagne enneigée ou moyenne montagne tropicale réalisées sur le territoire français. (Le candidat a effectivement la possibilité de choisir entre l'option «moyenne montagne enneigée », lui permettant d'encadrer des randonnées en raquettes à neige, ou « moyenne montagne tropicale », garantissant leurs compétences à encadrer des randonnées aquatiques ne nécessitant aucune technique d'alpinisme<sup>72</sup>. Ayant réalisé l'ensemble de nos entretiens en France métropolitaine, nous avons uniquement rencontré des accompagnateurs ayant choisi l'option « moyenne montagne enneigée.)

Les candidats admis poursuivent ensuite une formation s'étalant sur deux ans<sup>73</sup>. Jusqu'à septembre 2015, suite à l'obtention du probatoire et de la formation générale commune aux métiers sportifs de montagne (tronc commun du BE), la formation s'organisait autour de trois Unités de Formation (UF) :

- UF connaissances fondamentales du milieu montagnard (80h),
- UF milieu naturel estival (40h),
- UF moyenne montagne enneigée ou moyenne montagne tropicale (80h).

À ces Unités de Formation s'ajoutait un stage à réaliser en période estivale, le futur accompagnateur devant encadrer un minimum de 20 journées de randonnées pédestres.

À la fin de cette période de formation, le candidat pouvait alors se présenter à l'examen final comportant :

- une épreuve écrite : mémoire portant sur son expérience pré-professionnelle ;
- une épreuve orale : portant sur le même document et, en particulier, sur son expérience acquise dans les domaines de l'animation, de l'enseignement, de la communication et sur les matières figurant au programme de la formation ;

---

<sup>71</sup> Le probatoire du nouveau DE exige au candidat de présenter une liste de 40 randonnées, dont 10 hivernales, dans plusieurs massifs et sur des itinéraires différents .

<sup>72</sup> Extrait du texte de loi : « L'unité de formation " moyenne montagne tropicale, pour exercer dans des régions à climat tropical sur des terrains escarpés et détremés en périodes, fixées par l'autorité publique compétente, de fortes précipitations. »

<sup>73</sup> Possibilité d'obtenir une ou deux années supplémentaires pour raisons médicale, professionnelle, etc.

- une épreuve pratique d'encadrement effectuée sur le terrain portant sur l'animation et la conduite de groupes en sécurité ainsi que sur l'observation et la connaissance du milieu montagnard.

Depuis 2015, la formation s'organise autour de cinq unités de formation, les trois premières correspondant approximativement aux précédentes :

- UF fondamentaux techniques et pédagogiques (70h)
- UF milieu naturel estival et milieu humain (49h)
- UF moyenne montagne enneigée ou moyenne montagne tropicale (70h)
- UF environnement professionnel et encadrement des publics (35h)
- UF adaptation à l'effort, perfectionnement technique et entraînement à la randonnée pédestre et aux activités assimilées en moyenne montagne pour tout public (35h)<sup>74</sup>

La durée de stage augmente de 15 journées, dont 10 devant être réalisées en encadrement de randonnées hivernales.

Le candidat peut ensuite se présenter à l'examen final qui se constitue de deux épreuves :

- Soutenance du rapport portant sur l'expérience acquise lors du stage et de la période d'observation, et présentation du projet professionnel du candidat.
- Oral de synthèse portant sur l'environnement montagnard.

On passe ainsi de trois semaines et demie de formation pour l'ancien diplômé (soit 200h et 20 jours de stage) à cinq semaines (259h et 35 journées de stage) pour le nouveau. Suite à cette formation initiale, les accompagnateurs anciens comme nouveaux diplômés, sont soumis (depuis 1997) à un recyclage professionnel qui a lieu tous les 6 ans<sup>75</sup>.

Si le volume de formation reste faible, nous voyons néanmoins une volonté de revaloriser le diplôme notamment à travers la formation. Par exemple, l'UF « adaptation à l'effort, perfectionnement technique et entraînement à la randonnée pédestre et aux activités assimilées », semble répondre au développement de pratiques telles que la marche nordique ou le trail (activités assimilées à la moyenne montagne). À la différence de la randonnée pédestre, majoritairement pratiquée dans un but contemplatif, le trail et la marche nordique sont des activités ayant davantage un objectif de remise en forme ou de performance physique. Un

---

<sup>74</sup> De la même façon que pour l'ancienne formation, il est nécessaire de valider chacune des UF afin de pouvoir accéder à la suivante.

<sup>75</sup> organisé par le Centre de Formation des Accompagnateurs en Montagne (CFAM), originellement créé au sein du SNAM, le CFAM a été reconnu en 2016 centre de recyclage national.

nombre croissant d'accompagnateurs se positionnant sur ces activités ces dernières années, il semble pertinent que la formation initiale leur permettent d'acquérir un certain nombre de connaissances et compétences sur les techniques d'entraînement.

### **1.4.3 Une formation jusqu'alors peu structurante**

Il faut dire que pour les accompagnateurs comme pour les formateurs, une des importantes faiblesses de l'ancien diplôme relevait de la formation même.

Nicolas, accompagnateur, formateur et directeur de la section SNAM des Hautes Pyrénées :

- En entretien : *« Alors il y a une réalité, c'est qu'aujourd'hui la formation d'accompagnateur telle qu'elle est ne laisse que trop peu de place à tout cet aspect commercial, gestion d'une fiche clients, comptabilité, vente. Ça on l'apprend sur le tas : apprendre à se vendre, à monter une offre en gamme, à faire de la communication. J'espère que la future formation laissera une part plus grande à tout cet aspect-là parce que c'est vraiment, au-delà de l'aspect encadrement sur le terrain sécurité tout ça, on a peut-être quelques efforts à faire sur certains aspects, mais je pense que les accompagnateurs sont plutôt bons là-dedans. Mais c'est vraiment sur toute la gestion, la comptabilité, la communication qu'on a des efforts à faire. Les accompagnateurs ne savent pas se vendre, ils ne savent pas faire leurs comptes et ils ne savent pas présenter une offre et c'est le cas de beaucoup d'accompagnateurs. »*

- Lors d'une formation : *« Il faut que vous alliez chercher des compétences qui ne sont pas dans la formation aujourd'hui : comptabilité et gestion, communication et marketing, informatique et infographie, accueil. Soit vous avez des compétences et vous trouvez le temps pour faire tout ça, soit vous avez de l'argent pour payer quelqu'un qui vous le fasse. Et comme on n'a ni l'un ni l'autre, on est dans la merde ! »*

La grande majorité des accompagnateurs que nous avons rencontrés considère cette formation comme une « validation d'acquis » plutôt que comme une formation les préparant au métier. Ces derniers m'expliquent comment on est accompagnateur à partir du moment où on obtient le probatoire, le reste de la formation apparaissant comme une formalité :

*« Pour le proba, tu sais, il y a des épreuves techniques et un entretien oral avec le jury. Pendant cet entretien ils testent nos connaissances de base sur la montagne, donc oui, il faut déjà savoir des choses. Et puis, c'est pas en une semaine de formation que tu vas tout apprendre, on est censé se former par nous-mêmes. »* Jimmy, futur accompagnateur.

*« Je partais tout seul en montagne, j'ai fait pas mal de trucs. Donc tu te forges quand même une expérience et ça reste assez intuitif quoi, parce qu'au final, la formation c'est plus une validation d'acquis. Donc, plus tu vas la démarrer jeune et moins c'est*

*facile en fait, et on a tendance à pas forcément faire partir des jeunes trop jeunes là-dedans parce qu'il faut une certaine expérience*<sup>76</sup>. » Johan, accompagnateur.

*« Aujourd'hui, bon, tu le fais pas remonter, mais on n'a pas appris grand-chose, ils nous ont juste baladés ! »* Florie, future accompagnatrice qui fait le bilan de sa journée de formation.

À la question : « Avez-vous rencontré des difficultés particulières au cours de votre formation ? », aucun accompagnateur ne fait référence à d'autres éléments que le probatoire. Par contre, nous verrons dans la suite de ce travail, comment de nombreux accompagnateurs se retrouvent démunis au moment de leur insertion sur le marché du travail, notamment car ils ne possèdent aucune compétence en comptabilité, communication, commerce, informatique, etc. Un certain nombre d'heures de l'UF « environnement professionnel et encadrement des publics » ont été allouées à cet aspect-là. Nous avons cependant eu l'occasion d'en discuter avec Nicolas depuis la mise en place du nouveau diplôme :

*« C'est bien qu'il y ait une unité de formation marketing, etcetera. C'est vrai que ça manquait dans la formation précédente.*

*- Oui, enfin, c'est pas non plus... Disons qu'on part de rien donc c'est toujours mieux que rien, mais franchement ça reste très léger. (Nicolas) »*

Tout se passe comme si le probatoire sélectionnait des gens accordés au métier, à une certaine « éthique de la montagne » qu'ils continuent à développer dans l'exercice du métier. Cela semble se confirmer lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de la sélection des candidats au diplôme. De la même manière que le diplôme de guide de haute montagne, celui d'accompagnateur, au départ exclusivement réservé aux autochtones, considérés comme des spécialistes de la montagne pour y avoir grandi et l'avoir pratiquée, s'est progressivement ouvert à un public diversifié (citadins, néoruraux). Bellefon et Hagimont (2015), expliquent comment l'activité de guide d'abord réservée aux autochtones valorisait effectivement : *« des connaissances très localisées, un savoir du "déjà parcouru" en somme. [...] Le savoir paysan, connaissance fine du terroir, du fond de la vallée jusqu'aux sommets. »* (p. 285). C'est aux alentours des années 1960, suite à l'institutionnalisation du métier (création de l'ENSA en 1948) que le diplôme s'ouvre : *« Les guides des années 1960 ne sont plus nécessairement nés à la montagne, ils n'en sont même pas forcément les habitants. Ce sont toujours les montagnards type, mais par un dévoiement du terme de "montagnards". [...] Le*

---

<sup>76</sup> Robin, accompagnateur de 25 ans qui a commencé la formation à 18 ans explique : *« Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières au proba mais pendant la formation ils me saquaient par rapport à ça (son âge), alors que, tu vois, à l'hivernale on a eu la meilleure note avec Thierry. Enfin tu vois, tout se passait très bien. Mais, moi les problèmes c'est plus par rapport à ça, j'avais 18 ans ! »*

«*montagnard*» désigne l'homme (plus que la femme) qui pratique régulièrement, sportivement, voire professionnellement la haute montagne (alpine), le guide ou le moniteur qui peut accessoirement vivre dans une vallée. » (Bellefon et Hagimont, 2015, p. 301). C'est également ce qui est observé pour le diplôme d'accompagnateur.

L'ouverture de la formation à un large public ne signifie donc pas pour autant à un public non montagnard. Ces formations restent finalement « réservées » *aux montagnards type (Ibidem)*, dotés d'une connaissance du milieu non par leur origine géographique mais au travers de leurs pratiques de montagne. L'idée qu'il faudrait avant même d'avoir suivi la formation, témoigner d'une connaissance approfondie de la montagne est très présente.

*« Si tu te présentes à un examen d'accompagnateur en moyenne montagne, même si tes prérogatives ça reste la rando, si tu peux justifier d'une pratique plus globale, plus générale de la montagne dans des trucs un peu difficiles c'est mieux. Ça justifie un certain niveau qui est pas forcément facile à apprécier. Apprécier le niveau randonneur, t'as pas de compétés qui jugent ça. C'est l'expérience, et l'expérience c'est la liste de courses. Moi j'avais la chance à l'époque d'avoir déjà une belle liste même pour quelqu'un qui était pas d'ici. »* Johan, accompagnateur.

*« Tu peux être recalé parce que les gens en face doutent de toi, ils te sentent pas, ou je sais pas tu leur dis que tu habites à Paris ! [...] La première question c'est : 'Dans quelle vallée t'habites ?' »* François, accompagnateur.

Par ailleurs, on voit à travers ces discours que, bien que de nos jours secondaire, la question de l'appartenance au territoire montagnard reste influente lors du probatoire. Il semblerait que les « extérieurs » aient à faire la preuve de leur compétences, connaissances montagnardes davantage encore que les autochtones. L'ensemble de nos enquêtés non originaires des Pyrénées se sont installés en montagne plusieurs mois, années, avant de passer le diplôme, de sorte à se construire cette culture montagnarde, nécessaire pour être sélectionné. Avec la nouvelle formation et l'augmentation de la liste de courses, la nécessité d'être « montagnard », pas d'origine mais « d'adoption », à travers une expérience importante de la montagne, est renforcée.

Cette spécificité renvoie aux caractéristiques mêmes du diplôme, équivalent à un Brevet d'État. Ces derniers, aujourd'hui majoritairement remplacés par des Diplômes d'État, sont des formations professionnelles courtes, permettant à leurs détenteurs d'encadrer, animer, entraîner une activité physique et sportive de leur choix. Comme nous l'avons vu, le principe de ces Brevets d'État, réside notamment dans la sélection de candidats témoignant déjà d'un certain niveau de pratique dans l'activité sportive souhaitée. Ainsi, à la différence des formations

universitaires, les candidats sélectionnés possèdent déjà une connaissance et un certain niveau de pratique qui vont être complétés, enrichis au cours de leur formation. Cette présélection rappelle celle qui s'effectue à l'entrée des classes préparatoires, des grandes écoles ou encore de certains centres de formation. Si les points communs entre grandes écoles, centres de formation et Brevets d'État ne sont que très partiels, ces formations jouissant d'un prestige social très différent, notre idée est avant tout de nous interroger sur le poids que peuvent tenir les institutions de formation sur les socialisations professionnelles d'individus (Lahire 2004 ; Hughes, 1977) pourtant déjà sélectionnés sur la base de solides compétences (Darmon, 2013 ; Bertrand, 2012 ; Laillier, 2011).

Dans le cas des accompagnateurs, le poids des institutions de formation dans l'intériorisation de dispositions professionnelles semble faible. La formation, trop peu structurante que ce soit en terme d'heures ou de contenus de formation, ne semble pas déterminante dans l'intériorisation de dispositions professionnelles.

*« La formation c'est une confirmation de connaissances. C'est pas avec 60 heures sur 2 ans qu'on t'apprend quelque chose. La formation c'est pour voir si t'es apte. T'as ta confirmation de connaissances puis un été d'esclavage en montagne. »* Dorian, accompagnateur.

En comparaison, les formations de guides de haute montagne et de moniteurs de ski, tiennent une place centrale dans la socialisation des professionnels. Toutes deux sont délivrées par l'ENSA, à la différence de celle d'accompagnateur qui s'organise localement<sup>77</sup>. Cette institution a un poids considérable dans la *fabrication* des guides (Martinez, 2015). De la même manière, Attali (2015) explique, dans ses travaux sur les moniteurs de ski, que: *« l'ENSA joue un rôle central en proposant une formation valorisant une forme d'excellence tout en verrouillant l'accès à ses savoirs aux seuls apprentis moniteurs ayant accès à sa formation »* et compare cette institution à une *« Sorbonne du ski »* (p. 196). La comparaison entre BE et grandes écoles prend ici tout son sens. L'ENSA, école de l'excellence dans le domaine des sports de montagne, joue en effet un rôle central dans la socialisation professionnelle des guides et moniteurs. Reprenant les travaux de Philippe Perrenoud (1993) à propos de la formation des enseignants, Attali évoque l'incorporation chez les moniteurs : *« d'une culture professionnelle profondément ancrée prenant la forme d'un véritable habitus professionnel. »* (p.196). De plus, en délimitant les conditions d'accès au diplôme (Paradeise, 1998), l'ENSA assure la fermeture du marché.

---

<sup>77</sup> Probatoire et formation s'organisent au niveau régional. L'ENSA ne fait que chapoter la formation d'AMM.

Chacune de ces formations est sanctionnée par un probatoire extrêmement exigeant en termes de compétences physiques et techniques. De plus, elles s'étalent sur une période minimale de 3 à 4 ans pour les moniteurs de ski (période de formation, et stage compris) et pouvant aller de 3 à 7 ans pour les guides de haute montagne. 17 semaines de formation sont proposées aux guides (sans compter les stages) et 11 semaines aux moniteurs (ces formations sont jalonnées d'étapes intermédiaires de sélection permettant de poursuivre le cursus). Si ces volumes restent relativement faibles, ils représentent plus de 2 ou 3 fois le volume de formation des accompagnateurs, sans compter que guides comme moniteurs, ont à réaliser de longues périodes de stage.

Par ailleurs, comme le montre Bernardeau-Moreau et Collinet (2009) à propos des éducateurs sportifs, les savoirs professionnels dispensés lors de la formation jouent un rôle central dans la constitution des identités professionnelles. Attali (2015) met en évidence le même processus dans le cas des moniteurs de ski : « *l'établissement d'une méthode française de l'enseignement du ski est un indicateur important de la structuration professionnelle qui marque ce métier. En homogénéisant les pratiques d'intervention et en constituant l'unique référence, elle participe à construire une identité professionnelle dont on ne retrouve pas d'équivalent dans d'autres secteurs de l'intervention sportive.* » (Attali, 2015, p. 219). De la même manière, l'évolution de la formation des guides, en accordant progressivement de plus en plus de place aux compétences techniques, pédagogiques et à la gestion du risque, laisse apparaître le poids croissant de l'ENSA dans la transmission de dispositions professionnelles (Martinez, 2014)<sup>78</sup>.

Dans le cas des accompagnateurs, la formation consécutive à l'examen probatoire ne participe que dans une moindre mesure à enrichir leurs compétences initiales. Elle agit davantage comme une sélection de gens déjà accordés au métier et ne contribue pas par la suite à l'intériorisation de dispositions spécifiques, ou les renforce tout au plus. Finalement, il semblerait que l'examen probatoire, plus que la formation, participe à la socialisation professionnelle des accompagnateurs. Effectivement, s'il s'agit d'une épreuve ponctuelle, elle nécessite néanmoins une préparation de plusieurs mois, voire de plusieurs années, au cours desquels les futurs accompagnateurs se convertissent progressivement au métier. De façon similaire, Pruvost (2009) montre comment le concours d'entrée dans la police, parce qu'il nécessite une préparation importante, constitue la première étape de la socialisation

---

<sup>78</sup> Évolution des compétences des guides : avant 1970 : habileté sur le terrain ; après 1970 : notions d'enseignement, alpiniste de haut-niveau ; années 2000 : gestionnaire du risque, formateur, pédagogue.

professionnelle des policiers. On voit d'ailleurs que ce groupe professionnel partage un certain nombre d'affinités culturelles communes.

Ainsi, l'habitus des accompagnateurs résulterait moins de leur socialisation en cours de formation (après le probatoire) que de leurs socialisations antérieures et/ou de leur expérience dans le métier. Cette formation peu structurante, en ce sens qu'elle façonne peu les individus, favorise ainsi une certaine diversité des dispositions des accompagnateurs. Nous verrons ultérieurement comment le groupe professionnel se caractérise notamment par des rapports au métier différenciés.

Si la formation semble peu déterminante dans l'incorporation d'une culture professionnelle, on retrouve néanmoins un ensemble d'affinités culturelles communes chez les accompagnateurs en montagne. En effet, l'engagement dans le métier implique de partager, de manière plus ou moins forte, un habitus permettant de s'accommoder, voire de valoriser, des conditions de vie relativement modestes. Effectivement, au vu de la position « aux marges » du métier d'accompagnateur, nous pouvons nous demander quels sont les individus qui font le choix de s'engager dans ce métier ?

## **1.5 Qui sont les accompagnateurs en montagne ?**

### **1.5.1 Une surreprésentation des cadres et du secteur public**

D'après les résultats de notre questionnaire, les accompagnateurs en montagne sont majoritairement issus des classes moyennes et supérieures : en regroupant les positions sociales des pères et des mères<sup>79</sup>, on peut considérer que 19% des enquêtés sont originaires des classes populaires<sup>80</sup>, 44% des classes moyennes (comprenant différentes strates) et 15% des classes

---

<sup>79</sup> Afin d'obtenir la classe sociale du « couple des parents », nous avons établi une « moyenne » à partir des données dont nous disposons pour chaque parent et nous avons procédé de la manière suivante :

Classes populaires + classes populaires = classes populaires	(19,15%)
Classes populaires + classes moyennes = classes moyenne -	(13,98%)
Classes populaires + classes favorisées = classes moyennes	(17,93%)
Classes moyennes + classes moyennes = classes moyennes	(11,85%)
Classes moyennes + classes favorisées = classes moyennes +	(16,41%)
Classes favorisées + classes favorisées = classes favorisées	(14,89%)

On observe une grande diversité des origines sociales quand on s'intéresse au couple parental.

<sup>80</sup> Classes populaires : techniciens ; employés civils et agents de service de la fonction publique ; policiers et militaires ; employés administratifs d'entreprise ; employés de commerce ; personnels des services directs aux particuliers ; ouvriers qualifiés ; ouvriers agricoles ; anciens employés et ouvriers ; chômeurs n'ayant jamais travaillé ; inactifs divers (autres que retraités).

Classes moyennes : agriculteurs (salariés de leur exploitation) ; artisans ; commerçants et assimilés ; professeurs des écoles, instituteurs et assimilés ; professions intermédiaires de la santé et du travail social ; clergé, religieux ; professions intermédiaires administratives de la fonction publique ; professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises : contremaîtres, agents de maîtrise ; anciens agriculteurs exploitants ; anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises.

favorisées. En étudiant de manière indépendante les PCS des pères et des mères, les mères appartiennent avant tout aux professions intermédiaires (19%), suivies des cadres et professions intellectuelles (18%), puis des employées (15%) et enfin les inactives diverses (autres que retraitées) (21%). Chez les pères, ce sont les cadres et professions intellectuelles les plus représentés (32%), puis les professions intermédiaires (16%), les ouvriers (13%) et les artisans commerçants et chef d'entreprise (9%).

### Précisez la profession de votre mère.

Taux de réponse : 78,6%

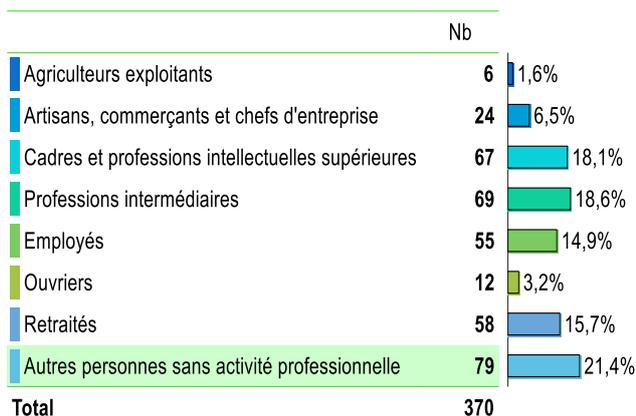


Figure 1.3 : PCS mères AMM

### Précisez la profession de votre père

Taux de réponse : 76,4%

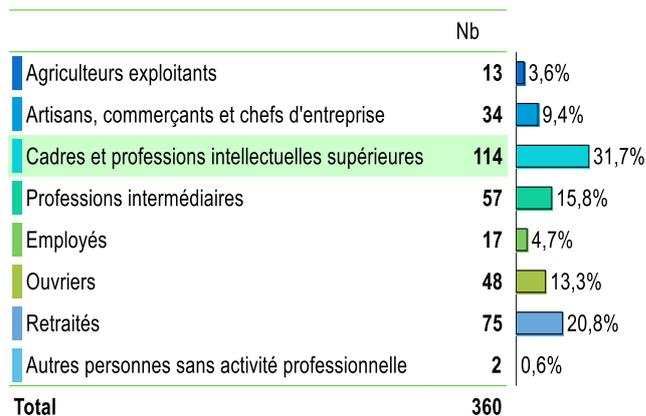


Figure 1.4 : PCS pères AMM

En comparant nos données aux chiffres nationaux<sup>81</sup>, nous observons une sur représentation des cadres et professions intellectuelles, notamment chez les pères : 32% appartenant à cette PCS contre 20% des hommes. Quant aux mères, elles sont légèrement plus nombreuses à être cadres 18% contre 15% des femmes.

Par ailleurs, pères et mères sont sous-représentés dans les professions intermédiaires (pères 16% contre 24% ; mères 19% contre 28%) et encore plus particulièrement dans les catégories ouvriers (pères 5% contre 13% ; mères 15% contre 46%) et employés (pères 13% contre 31% ; mères (3% contre 8%) .

Classes favorisées : chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus ; professions libérales ; cadres de la fonction publique ; professeurs et professions scientifiques ; professions de l'information, des arts et des spectacles ; cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ; ingénieurs et cadres techniques d'entreprise ; anciens cadres et professions intermédiaires.

<sup>81</sup> Insee, enquête emploi, catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge en 2016.

PCS	Mères d'AMM	Femmes Population nationale	Pères d'AMM	Hommes Population nationale
Agriculteurs	1,6%	1%	3,6%	2,6%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,5%	4%	9,4%	9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,1%	14,9%	<b>31,7%</b>	<b>20,4%</b>
Professions intermédiaires	18,6%	28,2%	15,8%	23,6%
Employés	14,9%	43,2%	4,7%	12,6%
Ouvriers	3,2%	8,3%	13,3%	31,5%

Tableau 1.5 Comparaison PCS parents des AMM / PCS population nationale

Les « gens du public » (De Singly et Thelot, 1988) sont par ailleurs surreprésentés, notamment parmi les mères : 34% des mères et 28% des pères travaillent dans le secteur public, quand les salariés du secteur public représentent 26,3% de la population active<sup>82</sup>. Ainsi, les parents des accompagnateurs appartiennent déjà, pour une partie d'entre eux, au pôle culturel des classes moyennes.

Christine Mennesson, Julien Bertrand et Martine Court (2014) ont montré l'influence des classes sociales et de la structure des capitaux des parents dans la construction des goûts sportifs des enfants, et de manière plus générale, dans les processus d'incorporation de différentes visions du monde. Il apparaît que les familles, travaillant dans le secteur public et appartenant à la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures auraient tendance à accorder une valeur importante à l'épanouissement de leur enfant, ce qui s'observe notamment à travers des pratiques éducatives moins contraignantes. Par exemple, on y conçoit le sport comme une source d'épanouissement de l'enfant et non comme un moyen de lui faire incorporer des dispositions ascétiques et morales, comme c'est davantage le cas dans des familles appartenant à la fraction économique des classes moyennes et supérieures. Rappelons que 34% des mères et 28% des pères des accompagnateurs travaillent dans le secteur public. Nous pouvons alors imaginer que, plutôt que des dispositions « à la précarité », certains accompagnateurs auraient intériorisé un ensemble de dispositions « égalitaristes » (Mennesson, Bertrand, Court, 2014) valorisant l'épanouissement plus que la réussite économique, pouvant expliquer leur choix pour

<sup>82</sup> Insee première, n°1586, paru le 22/3/2016.

une activité peu rentable mais qui leur assure une qualité de vie liée à l'exercice du métier : pouvoir vivre en montagne, exercer leur passion, être proche du milieu naturel , etc. En effet, d'après le questionnaire 78% jugent leur situation professionnelle satisfaisante ou très satisfaisante.

### **1.5.2 Des individus dotés en capital culturel en situation de reconversion professionnelle**

En lien avec leur origine sociale, le niveau d'études des accompagnateurs est assez élevé : 93% sont titulaires du Baccalauréat, pour 62% de guides de haute montagne<sup>83</sup>, et 77% ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur, contre 40% de guides. Ainsi les accompagnateurs, sous dotés en capital spécifique au champ des métiers de montagne, témoignent, à travers leur niveau de diplômes, d'un capital culturel plus important que celui des guides. Nous pouvons imaginer que ce capital facilite l'accès au métier. En effet, en plus des épreuves physiques, l'examen probatoire est sanctionné par un oral portant sur les connaissances et savoir-faire propres au milieu montagnard ; quant à l'examen terminal, il exige la rédaction d'un mémoire professionnel. Deux épreuves nécessitant un certain nombre de dispositions scolaires. Par rapport aux données nationales<sup>84</sup> le niveau d'études des accompagnateurs apparaît assez élevé : 25% des accompagnateurs étant titulaires d'un Bac +2 contre 11% des Français, et 51% possédant un diplôme équivalent à minima à Bac +3 contre 14% des Français.

On peut considérer qu'une partie des enquêtés se situent en situation de déclassement, simple ou double : un déclassement professionnel pour les diplômés du supérieur au regard de l'écart entre leurs titres scolaires et le métier occupé ; un déclassement intergénérationnel pour ceux qui sont issus des classes moyennes et supérieures. Cette expérience du déclassement social peut se traduire, comme le montre Camille Peugny (2009), par un rejet marqué du libéralisme et des modes de vie et de consommation qui y sont associés.

Si les origines et la trajectoire sociale des enquêtés peuvent expliquer en partie leur adhésion à un habitus valorisant des conditions de vie modestes, leurs socialisations professionnelles antérieures jouent également un rôle dans ce processus. Le métier d'accompagnateur ne constitue pas en général la première expérience professionnelle. 90% ont

---

<sup>83</sup> Loubier JC (2012). *Rapport sur les conditions d'exercice de la profession de guide de haute montagne en 2011*.

<sup>84</sup> Insee, *Enquête emploi*, 2014, enquête portant sur les Français de plus de 15 ans, or notre population d'accompagnateurs est composée d'individus ayant entre 20 et 65 ans ce qui peut expliquer que les chiffres nationaux soient inférieurs à nos données.

eu une ou plusieurs expériences professionnelles avant d'être accompagnateurs, ce qui se traduit par une moyenne d'âge de 31 ans au probatoire.

### Si vous avez exercé d'autre(s) métier(s) avant d'être aem, précisez lesquels.

Taux de réponse : 80,7%

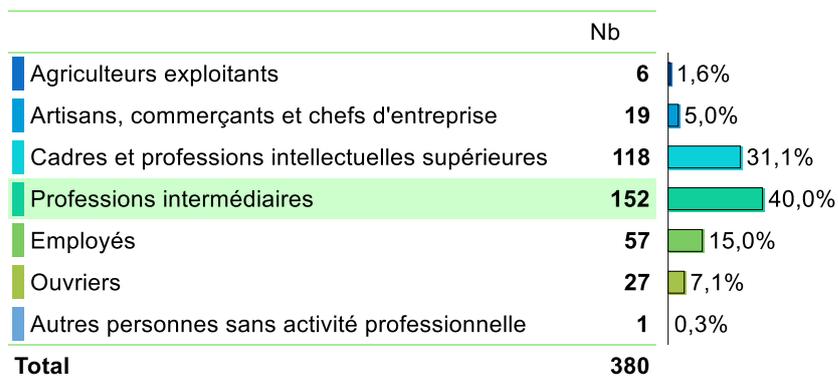


Figure 1.5 : métier antérieur

Plus qu'un prolongement de la carrière professionnelle, l'engagement dans le métier semble constituer une réorientation professionnelle pour une majorité d'entre eux. Ces reconversions pourraient aussi expliquer, pour certaines d'entre elles, la satisfaction que manifestent les enquêtés à l'égard du métier d'accompagnateur. En effet, les métiers s'inscrivant dans les catégories « ouvriers » et « professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé », ne sont pas non plus très rémunérateurs et sont parfois plus contraignants que le métier d'accompagnateur. Nous verrons comment les enquêtés par entretiens occupaient déjà très majoritairement une position professionnelle précaire avant de devenir accompagnateurs<sup>85</sup>. Ils s'apparentent ainsi aux « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984) qui valorisent une position sociale offrant peu de pouvoir en contestant les critères de classement communément admis.

### 1.5.3 Des affinités culturelles communes

Si dans leurs prérogatives les accompagnateurs ne sont autorisés à encadrer que de la randonnée, de la raquette à neige et du VTT pour ceux qui ont la qualification, ils témoignent d'une pratique personnelle de la montagne bien plus diversifiée. Les cinq activités privilégiées étant la randonnée, l'alpinisme et/ou le ski de randonnée, l'escalade, le ski alpin et le ski de

<sup>85</sup> Cette tendance est moins nette dans l'enquête par questionnaire : cadres et professions intellectuelles supérieures (31%), professions intermédiaires (40%), employés (15%), ouvriers (7%), artisans, commerçants (5%), agriculteurs exploitants (2%).

fond. On pourrait évoquer ici une forme d'habitus montagnard, qui se caractérise notamment par une pratique d'un large éventail d'activités de montagne. Par exemple, les accompagnateurs que nous avons rencontrés lors des entretiens pratiquent entre cinq et neuf activités de montagne différentes. Dorian nous confie le sentiment de partage de cet habitus et ses critiques face aux accompagnateurs qui se contentent d'exercer « comme un métier » ordinaire :

*« Je sais pas, c'est comme quand tu fais du cheval ou j'ai fait du parachutisme... Quand tu croises des gens qui font du parachutisme, tout de suite tu partages un truc qui est spécial, c'est parce qu'ils sont montagnards et accompagnateurs. Après, il y en a que je ne trouve pas assez montagnards. Du coup je suis moins pote avec eux, je les trouve...je sais pas moi...c'est comme s'ils font un métier. Ils font pas du ski, déjà un accompagnateur qui fait pas du ski, j'ai des sonnettes d'alarme. Tu fais pas du ski mais comment c'est possible ? Je comprends pas ».*

Si la grande majorité des accompagnateurs affirment un goût prononcé pour les activités sportives et notamment les activités de montagne, il s'agit cependant essentiellement de pratiques réalisées hors du cadre fédéral. Les accompagnateurs témoignent effectivement d'une faible appétence pour l'inscription dans un cadre fédéral ainsi que pour la compétition, que ce soit dans leurs activités physiques de montagne ou autres activités physiques. En effet, 98% déclarent être investis dans des pratiques sportives « libres », et 19% seulement pratiquent des activités physiques et sportives en club. De la même manière, 98% des accompagnateurs pratiquent un ou des sports de montagne mais ils ne sont que 18% à les pratiquer en compétition<sup>86</sup>. Cette distance à la compétition renforce l'hypothèse développée précédemment sur l'influence de l'origine sociale des parents sur leurs stratégies éducatives et par conséquent, sur l'habitus de leur enfant.

Par ailleurs, les enquêtés présentent également des caractéristiques communes en termes de pratiques culturelles. Si les pratiques sportives apparaissent comme celles le plus citées parmi leurs activités favorites, les enquêtés citent également lire et/ou écrire, les activités manuelles, écouter de la musique, les activités artistiques. Ces pratiques témoignent de certaines dispositions culturelles caractéristiques des fractions cultivées des classes moyennes et supérieures. Effectivement, les accompagnateurs apparaissent également être de faibles consommateurs de télévision, pratique culturelle illégitime au sein de la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures. De plus, les programmes les plus regardés s'apparentent aux

---

<sup>86</sup> Néanmoins, les accompagnateurs seraient proches des chiffres nationaux puisque : 19% des accompagnateurs pratiquent des activités physiques en club, pour 17% des Français, et 18% font de la compétition contre 20% des Français (Stat-info, 2010). Cependant, lorsque que l'on compare aux professeurs d'EPS, métier également centré sur les activités physiques et sportives, 57,5% des enseignants d'EPS sont membres de clubs et 30,2% pratiquent en compétition (Combaz et Hoibian, 2009).

pratiques télévisuelles des classes supérieures (Coulangeon, 2010), puisqu'ils privilégient les documentaires, les journaux télévisés, les films et émissions scientifiques.

D'autre part, les accompagnateurs lisent davantage que la moyenne des Français : 78% ont lu au moins un livre dans l'année précédente, contre 58% des Français<sup>87</sup>. Ils sont 55% à déclarer lire minimum une fois par mois jusqu'à une fois par semaine<sup>88</sup>. Les lectures privilégiées sont les journaux, les magazines de sports ou de montagne et autres magazines, puis les romans, poésies et nouvelles. Enfin, ils sont également plus nombreux à aller au cinéma, au musée, au théâtre et à un concert, que la moyenne nationale.

	<b>Population nationale<sup>89</sup></b>	<b>Accompagnateurs</b>
<b>Cinéma</b>	50%	68%
<b>Concerts</b>	29%	59%
<b>Musée, expositions</b>	45%	63%

*Tableau 1.6 comparaison pratiques culturelles AMM / population nationale*

Enfin, l'ensemble des accompagnateurs témoignent d'une sensibilité pour la nature qui se traduit notamment par le fait qu'ils choisissent de vivre en montagne. 85% d'entre eux résident dans 22 départements qui correspondent globalement aux Alpes, aux Pyrénées, au Massif Central, au Jura et aux Vosges. Si ce choix facilite indéniablement l'exercice du métier, ils ne sont cependant que 47% à en être originaires. Ainsi, la population d'accompagnateurs est composée, pour moitié, d'individus non originaires des montagnes et parfois même originaires de la ville, par exemple Paris est le 4<sup>ème</sup> département concentrant le plus d'accompagnateurs de notre échantillon. Il est ainsi intéressant de rompre avec l'idée selon laquelle les accompagnateurs seraient majoritairement des « montagnards » d'origine.

Cette sensibilité à l'environnement s'observe plus directement à travers leur respect de la faune et de la flore locale, 88% sont par exemple favorables à la présence de l'ours et du loup dans les régions françaises. Cela se traduit également par leurs pratiques alimentaires : 86% d'entre eux privilégient les circuits courts et pour 68% d'entre eux les aliments bio représentent plus d'un quart de leur alimentation (plus de la moitié pour 30%). Ce rapport à la nature s'objective aussi dans leur rapport au corps : 30% pratiquent des activités douces d'entretien du corps et

<sup>87</sup> Insee (2003). *Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*.

<sup>88</sup> Parmi ces 55%, les lectures privilégiées sont à 74% des journaux, 63% les magazines de sports de montagne, 54,2% les romans poésies et nouvelles, 51% les divers magazines, et 30% les BD.

<sup>89</sup> *Ibidem*.

61% privilégient les médecines douces « *juste pour la vie. Pour être le mieux que la Nature ait pu concevoir que tu sois.* », pour reprendre les propos de Dorian, accompagnateur.

Il semble ainsi que les accompagnateurs partagent un *ethos*<sup>90</sup>, qui n'est pas sans rappeler les travaux d'Hervieu et Hervieu-Léger (1979) sur les néo ruraux « marginaux » : citadins implantés en zone rurale afin d'expérimenter une nouvelle façon de travailler en communauté, de consommer, de vivre en couple et en famille. Néanmoins, leurs démarches apparaissent essentiellement individuelles et n'ont pas réellement de dimension protestataire, même s'ils expriment plus ou moins une sensibilité anti société de consommation. Cet *ethos*, que nous pourrions aussi qualifier d'égalitariste, car se caractérisant par une contestation des valeurs de performance et de compétition (Menesson, Bertrand, Court, 2014), rappelle les travaux de Bidou (1984) sur les nouvelles couches moyennes salariées. Cette dernière montre comment ces « aventuriers du quotidien » rationalisent une position sociale offrant peu de pouvoir notamment en adoptant un rapport au travail pacifié et associé à des valeurs telles que la liberté, l'autonomie, et l'épanouissement, mais également en se sur investissant dans le « hors travail » (Collet, 2010).

Les résultats de notre questionnaire laissent ainsi entrevoir le partage d'un style de vie que l'on pourrait qualifier « d'alternatif », car éloigné des normes communément admises. Deux éléments permettent de mieux comprendre cette situation. D'une part, l'analyse des origines sociales des accompagnateurs laisse voir une sous-représentation des classes populaires et une sur représentation des gens du public. Comme vu précédemment, les stratégies éducatives de la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures, largement représentées dans notre population, favorisent l'intériorisation de dispositions égalitaristes (Bertrand, Court et Mennesson, 2014). Ceci permet d'expliquer en partie pourquoi certains accompagnateurs font le choix d'une activité peu rentable mais assurant une certaine qualité de vie (de leur point de vue). D'autre part, pour une partie des accompagnateurs, l'expérience d'un double déclassement social, à la fois scolaire et professionnel, peut favoriser un rejet du libéralisme et l'inscription dans des styles de vie alternatifs privilégiant l'épanouissement plutôt que la réussite économique (Peugny, 2009). Enfin, pour les accompagnateurs dont l'accès au métier se caractérise par des contraintes moins importantes qu'au sein de l'emploi précédent, on retrouve, comme nous le verrons par la suite, un rapport au travail pacifié (Bidou, 1984),

---

<sup>90</sup> Bourdieu emploie le terme d'*ethos* pour désigner « *un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques* ». L'*ethos* est ainsi « *une morale devenue hexis, geste, posture* » (1981, p 133-136).

privilégiant autonomie et qualité de vie. L'étude des pratiques culturelles, sportives alimentaires, médicales et environnementales des enquêtés met en évidence un certain nombre d'indicateurs de ce style de vie « alternatif ».

La position des accompagnateurs au sein du champ des métiers de montagne trouve donc son explication dans la construction même du champ. À la différence des guides et des moniteurs, la valeur sociale du métier d'accompagnateur n'a jamais réellement été reconnue. Créés suite à une demande interne au monde professionnel, pour faire face au développement des pratiques douces en montagne, les accompagnateurs ne sont jamais vraiment parvenus à se défaire de leur image de sous guides, héritée de l'organisation même du diplôme. Leurs prérogatives, déterminées aux marges de celles des guides afin de ne pas empiéter sur leur territoire d'exercice, les cantonnent à l'espace rural montagnard et limitent la valorisation financière de leurs compétences.

Par ailleurs, se développant aux marges du champ, le métier d'accompagnateur se situe également aux « marges du travail ». La concurrence et la saisonnalité ne permettent pas aux accompagnateurs, d'une part, de fixer des honoraires suffisamment hauts pour vivre décemment tout en conservant leur clientèle, et d'autre part d'assurer une stabilité de revenus sur l'ensemble de l'année.

La politique de remaniement des Brevets d'État d'Éducateur Sportif (BEES) en Diplômes d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et au Sport (DEJEPS), participe à une revalorisation du diplôme qui passe d'un diplôme de niveau IV à un diplôme de niveau III, se positionnant ainsi au même niveau que le DE de guide de haute montagne. Pour autant, la lecture des textes de lois ne laisse pas supposer de changement majeur concernant les prérogatives du métier. Les modifications s'observent plus spécifiquement à travers un remaniement léger de la formation, s'opérant dans une volonté de revalorisation du diplôme. Effectivement, jusqu'en 2015 la formation apparaissait finalement très peu structurante, que ce soit en terme d'heures ou de contenus de formation, et se révélait peu déterminante dans l'intériorisation de dispositions professionnelles et par conséquent, dans l'incorporation d'une culture professionnelle. Tout se passait comme si le probatoire sélectionnait des gens accordés au diplôme et que la formation participait à renforcer un certain nombre de dispositions intériorisées au préalable. Les données statistiques issues de notre questionnaire laissent effectivement apparaître le partage de nombreuses affinités culturelles communes.

Il s'agira dans le chapitre suivant de s'intéresser plus précisément aux trajectoires individuelles des accompagnateurs. Les modes de socialisation antérieurs à l'entrée dans le métier seront au centre de l'analyse afin de comprendre comment ces derniers ont construit un goût pour les activités de montagne, puis comment ils les ont converties en activité professionnelle. L'étude des trajectoires individuelles permettra également d'analyser l'incorporation progressive d'un habitus « alternatif ».



# CHAPITRE 2



## 2 Modes d'engagement dans la carrière d'accompagnateur

Comme vu dans le chapitre précédent, le métier d'accompagnateur se caractérise par des revenus souvent peu importants comme par une forte incertitude, pouvant ainsi être appréhendé comme un métier aux marges du travail. Cette situation de précarité constitue une caractéristique générique du marché des emplois sportifs (Fleuriel, 2016), notamment pour les salariés travaillant dans des associations sportives (Falcoz, 2016). Les accompagnateurs exercent cependant très majoritairement en tant qu'indépendants (86% d'entre eux sont indépendants selon notre questionnaire, et 85% selon le SNAM<sup>91</sup>) et se positionnent sur le secteur marchand de ce domaine d'activité. Les trajectoires de ces travailleurs indépendants dans le domaine des activités physiques et sportives ont été peu étudiées et présentent ainsi un intérêt certain. Les résultats de notre questionnaire laissent à penser qu'une partie des accompagnateurs auraient incorporé des dispositions « égalitaristes » (Menesson, Bertrand et Court, 2014) qui pourraient expliquer le choix pour une activité peu rentable mais garantissant une certaine qualité de vie. De plus, l'étude des trajectoires scolaires et professionnelles met en évidence, pour une partie des accompagnateurs, l'expérience d'un double déclassement à la fois scolaire et professionnel, favorisant l'inscription dans des styles de vie alternatifs (Peugny, 2009). Mais aussi, un accès au métier caractérisé, pour d'autres individus, par des contraintes moins importantes qu'au sein de l'emploi précédent ce qui permettrait de comprendre l'engagement dans le métier d'accompagnateur.

Par ailleurs, de manière générale, les métiers peu valorisés sur le marché du travail sont souvent relativement féminisés (Cacouault-Bitaud, 2001) et les femmes sont habituellement surreprésentées parmi les travailleurs précaires<sup>92</sup>. L'activité professionnelle étudiée fait, de ce point de vue, exception à la règle puisque seulement 18% des accompagnateurs sont des femmes en 2015<sup>93</sup>. Le faible pourcentage de femmes guides de haute montagne<sup>94</sup> se comprend aisément au regard de la difficulté des épreuves de l'examen probatoire, mais également compte tenu de la faible appétence des femmes pour la pratique de l'alpinisme (Moraldo, 2013 ; Hoibian, 2009<sup>95</sup>). Dans le cas des accompagnateurs, qui encadrent une activité féminisée (52% des

---

<sup>91</sup> Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (2007) *Guide du candidat proposé par le SNAM*.

<sup>92</sup> Les femmes représentent 80% des salariés à temps partiel et 30% des emplois occupés par des femmes sont des emplois peu qualifiés, contre 19% pour les hommes. Les femmes représentent également 69,4% des travailleurs pauvres (Haut conseil à l'égalité, Les femmes pauvres parmi les pauvres, 11 Septembre 2010)

<sup>93</sup> Fichier de recensement des cartes professionnelles Jeunesse et Sport.

<sup>94</sup> 1% en 2013, selon le Syndicat des Guides de Haute Montagne.

<sup>95</sup> 73,8% d'hommes font de l'alpinisme parmi les adhérents de la FFCAM contre 26,2% de femmes.

pratiquants de randonnée en France sont des femmes<sup>96</sup>), la moindre représentation des femmes peut sembler plus surprenante, même si ce processus de sous-représentation de la part des femmes dans l'encadrement sportif apparaît comme étant relativement générique (Chimot, 2004). Enfin, bien qu'il soit peu féminisé, ce métier mobilise des compétences moins associées à des formes de masculinité hégémonique (Connell et Messerschmidt, 2005) que celui de guide. Compte tenu de l'ensemble de ces paradoxes, l'étude des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, semble particulièrement intéressante.

Dans ce chapitre nous chercherons à comprendre quels sont les hommes et les femmes qui font le choix de s'engager dans le métier d'accompagnateur compte tenu de ses caractéristiques. Pour cela nous questionnerons l'influence des différentes instances de socialisation dans la construction de dispositions à l'engagement dans la carrière.

## **2.1 Les conditions sociales de l'engagement dans le métier**

Le goût pour les activités de montagne constitue pour l'ensemble des enquêtés le point de départ de leur engagement dans le métier. Initiés précocement grâce à la proximité géographique, par l'intermédiaire de leurs parents ou tardivement au sein du groupe de pairs, du couple, ou d'expériences professionnelles, les accompagnateurs intériorisent des dispositions montagnardes qui seront décisives dans leurs trajectoires professionnelles. La construction d'un rapport enchanté à la montagne semble en effet déterminant dans la volonté des enquêtés de vivre en montagne et donc de trouver un métier le leur permettant. Nous verrons alors comment le choix du métier d'accompagnateur semble favorisé par l'incorporation précoce de dispositions à l'activité physique et de dispositions « nature », ce métier s'avérant être un Brevet d'État sportif s'exerçant dans un milieu naturel et nécessitant une fine connaissance de celui-ci. De manière plus générale, il semble que l'engagement dans ce métier se traduise par un engagement dans un style de vie alternatif, les accompagnateurs s'éloignant des normes communément admises en privilégiant leur qualité de vie à la réussite économique.

### **2.1.1 La découverte des pratiques de montagne : des dispositions montagnardes plus ou moins fortes**

La socialisation aux activités sportives de montagne constitue sans surprise une spécificité des trajectoires des accompagnateurs et accompagnatrices. À l'instar des travaux réalisés précédemment sur les femmes guides de haute montagne (Mennesson, 2005), deux

---

<sup>96</sup> Stat-info, 2013, n°13-04.

groupes se distinguent de ce point de vue parmi nos enquêtés par entretien : l'un se caractérise par une découverte précoce des activités de montagne au sein de la famille (22 accompagnateurs découvrent les activités de montagne entre 5 et 9 ans), et l'autre par une découverte plus tardive au sein du groupe de pairs, du couple, ou d'une expérience professionnelle (10 débutent entre 17 et 20 ans).

#### 2.1.1.1 Une socialisation précoce aux activités de montagne

La proximité géographique semble indéniablement faciliter l'initiation précoce aux activités de montagne : sur les 22 accompagnateurs découvrant précocement les activités de montagne, 7 sont originaires des Pyrénées (ou d'un autre massif montagnard) et ont débuté ces activités très tôt car baignant dans cet environnement spécifique. C'est le cas d'Anita, Gauthier, Hugo, Joni, Paul, Matthieu et Théo.

*« Moi je suis d'Arrens, donc du village là. Donc la montagne on y allait naturellement quand on était gamin déjà. Donc ça a toujours été... C'était vraiment notre vie puisque là, quand t'habites dans les villages ici, à part te servir de ce que t'as autour tu peux pas faire grand-chose. Donc voilà je l'ai découverte comme ça, en naissant ! Simplement. » Gauthier*

*« Ben moi, je suis né dans un petit village dans les Pyrénées. Un petit village où il y a tout juste quarante-cinq habitants. Et donc, formé à la pêche, à la chasse, à toutes les activités qui sont liées sur le plan culturel à des montagnards... et donc j'ai fait de la montagne, tout très jeune. J'avais à peine seize ans que j'avais déjà fait tous les 3000 du Luchonnais, quoi. Donc, la montagne c'est le sport. C'est... on marche en montagne pour aller aux champignons, on marche en montagne pour la pêche, on marche en montagne pour euh... voilà ! Donc, ça a été par rapport au fait que je vivais dans un petit village dans les Pyrénées ; la montagne c'est... ça coule de source. » Hugo*

On note également dans le discours d'Anita, Joni, Paul et Matthieu, l'existence d'un processus de transmission intrafamiliale du goût pour les activités de montagne, et plus particulièrement pour la randonnée, à l'instar de ce que montrent les enquêtes de Sylvie Octobre et Yves Jauneau (2008) à propos des pratiques culturelles, et de Christine Mennesson (2011) dans le cas des pratiques sportives. Pour ces enquêtés, la montagne représente non seulement leur environnement proche et principal terrain de jeu, mais également une partie des activités familiales. Pour Matthieu il s'agissait de balades en familles chaque weekend en Lozère ; Anita nous explique comment le fait d'être originaire de Cauterets l'a conduite à beaucoup marcher avec ses frères et son père quand elle était enfant ; Joni, originaire de Lourdes, a commencé à pratiquer la randonnée et le ski alpin avec ses parents ; et Paul parle d'une véritable

« *imprégnation familiale* », enfant d'une famille de viticulteurs de l'Aude, il se souvient des nombreux séjours familiaux dans les Pyrénées mais aussi dans les Alpes, ainsi que de la découverte du ski à l'école puis avec ses parents.

Par ailleurs, Pierre, Lucie et Florian sont originaires de villes/villages qui ne sont pas classés en zone montagne selon la législation actuelle<sup>97</sup>, mais qui en sont néanmoins limitrophes (Pamiers, Espira de l'Agly et Bayonne). On observe pour chacun d'entre eux l'influence de leurs situations géographiques sur les pratiques de leurs parents et « par conséquent » sur les leurs. Les parents de Pierre, originaires de Pamiers, travaillaient chaque été dans un centre de vacances dans les Pyrénées ariégeoises, Pierre profitant ainsi de ce lieu de vacances pour réaliser ses premières randonnées avec les animateurs de la structure. Lucie explique comment elle a été dès son plus jeune âge « *noyée dans le bivouac, la rando montagne. Les treks, la rando montagne c'étaient vraiment le sport familial.* » Ses parents originaires d'Espira de l'Agly (Pyrénées Orientales) les emmenaient, sa sœur et elle, en montagne tous les dimanches ainsi que toutes les vacances d'été. Enfin, Florian originaire de Bayonne a découvert la montagne grâce à son institutrice. Scolarisé en classe unique, il bénéficie des nombreuses sorties organisées par sa professeure dans les montagnes des Pyrénées Atlantiques. Son père, également pratiquant occasionnel de randonnée, visite régulièrement des amis habitant dans le Pays Toy (Hautes-Pyrénées), donnant ainsi l'occasion à Florian de poursuivre sa pratique de la montagne.

On observe également l'influence de la fréquentation régulière du territoire de montagne dans l'initiation de 5 autres accompagnateurs (Johan, Samuel, Manuela, Robin et Dorian). Bien que non originaires d'un massif montagnard, ces derniers ont néanmoins eu l'opportunité de rendre régulièrement visite à des membres de leur famille habitant les Pyrénées et ainsi de découvrir et pratiquer la montagne.

*« Il n'y a personne dans ma famille proche qui... La montagne y a personne. J'avais juste un oncle qui grimpait à la Rhune et un autre qui avait des pottocks à la Rhune aussi, avec qui j'allais de temps en temps pour voir les pottocks. Donc c'est eux qui m'ont entraîné un peu vers la montagne et eux qui ont mis ça en moi. » Samuel*

Robin et Dorian ont tous deux passé les premières années de leur vie dans le piémont Pyrénéen, (Coarraza-Nay et Lourdes) avant de déménager respectivement dans les Landes et en Angleterre. Ces derniers expliquent comment pour eux chaque période de vacances était l'occasion de revenir en montagne et pratiquer à nouveau.

---

<sup>97</sup> L'article 3 de la loi montagne (n° 85-30 du 9 janvier 1985) définit les communes classées en zone de montagne.

« Après moi, j'ai déménagé hein, j'ai déménagé hein, j'ai déménagé dans les Landes, ici. Bon ça reste quand même dans le coin. Mais bon, comme j'ai toute ma famille ici, que mes parents ont toujours aimé la montagne, toutes mes vacances je les passais ici, enfin voilà. » Robin

« Jusqu'à 4 ans j'étais à l'école à Lourdes, après l'Angleterre et puis dès que c'était les vacances on venait voir la famille ici, c'est ma mère, ma tante, mes cousins, mon oncle... » Dorian

De façon assez logique, l'espace montagnard, par les activités qu'il permet, facilite la découverte précoce des activités de montagne. Les pratiques de montagne et essentiellement la randonnée, occupent une place importante dans les styles de vie de chacune de ces familles, d'autant plus lorsqu'elles possèdent un capital culturel important. Effectivement, si Hugo, Gauthier, Théo, Samuel, Dorian, Manuela, Johan et Pierre<sup>98</sup> évoquent en premier lieu l'influence d'avoir habité dans un environnement spécifique ou d'avoir eu de la famille sur place à visiter, l'ensemble des autres accompagnateurs (Anita, Joni, Paul, Matthieu, Florian, Robin, Lucie) témoignent d'expériences montagnardes partagées avec leurs parents, eux-mêmes amateurs de randonnée. Les parents de ce deuxième groupe s'inscrivent davantage dans la fraction cultivée des classes moyennes (tableau 1) que les parents du groupe d'accompagnateurs précédent (tableau 2).

<b>Accompagnateur</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>
Anita	Journaliste/femme au foyer
Joni	Éducateur spécialisé/infirmière
Paul	Viticulteurs
Matthieu	Employé de commerce/professeure des Écoles
Florian	Professeur du secondaire/secrétaire
Lucie	Ingénieur sur plateforme pétrolière/professeure du secondaire
Robin	Agent immobilier/infirmière libérale

*Tableau 2.1 Proximité géographique et initiation parentale*

<sup>98</sup> Johan et Pierre découvrent la montagne en suivant leurs parents qui travaillent l'été dans des centres de vacances dans les Pyrénées mais qui ne font pas de montagne pour autant. Les enfants profitent d'être sur place avec des animateurs pour faire des randonnées, mais ne pratiquent pas directement avec leurs parents.

<b>Accompagnateur</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>
Hugo	Dessinateur industriel/esthéticienne. Élevé par son grand-père : éleveur et charpentier
Gauthier	Cadre à EDF/aide-soignante
Théo	Éleveurs de brebis
Samuel	Gestion de chantier chez EDF/femme de ménage
Dorian	Jardiniers
Manuela	Lieutenant-colonel armée de l'air/femme au foyer
Johan	Employé de banque/femme au foyer
Pierre	Ouvrier/garde malade

Tableau 2.2 Uniquement proximité géographique

Nous observons de manière assez classique l'influence de l'appartenance sociale sur les goûts et pratiques des accompagnateurs (Boltanski, 1971 ; Bourdieu, 1980). C'est particulièrement visible pour les 7 accompagnateurs restants qui ont découvert précocement les activités de montagne bien qu'habitant loin de tout massif montagneux (Nicolas, François, Yolène, Axel, Rémi, Mathilde, Jérôme). Pour ces derniers, ce sont leurs parents, adeptes de randonnée, qui ont joué un rôle central dans leur initiation.

*« Mon père était féru de montagne, du coup il trimbalait toute la famille, les amis, donc on était à chaque fois deux familles, donc ça faisait une grosse smala en montagne ! Et tous les étés, c'était 15 jours, un jour rando, un jour repos, un jour rando, un jour repos, voilà ! » Yolène*

Dotés en capital culturel ces parents correspondent globalement aux caractéristiques sociales des amateurs de pratiques physiques et sportives de pleine nature (Pociello, 1981 ; Hoibian 2009).

<b>Accompagnateur</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>
Nicolas	Journaliste/Professeure des Écoles
François	Responsable d'une coopérative Agricole/ Professeure des Écoles
Yolène	Cadre commercial/Secrétaire médicale
Axel	Cadre dans un bureau d'étude/Professeure d'Histoire
Rémi	DGSE/Secrétaire médicale

	Il pratiquait essentiellement avec son oncle : ingénieur aérospatial
Mathilde	Professeurs dans le secondaire
Jérôme	Agent forestier/Professeur dans le secondaire

Tableau 2.3 Initiation précoce uniquement par les parents

Il semble que cette découverte précoce des activités de montagne n'ait manifestement pas la même intensité pour l'ensemble des enquêtés. De manière générale, les enquêtés originaires de zones de montagne ne connaissent pas de rupture dans leur pratique qui au contraire va se diversifier et s'intensifier à partir de l'adolescence. Tous expliquent comment la montagne, plus que la simple randonnée, a progressivement commencé à occuper une place centrale dans leurs pratiques :

*« Ma première traversée des Pyrénées j'avais 16 ans. À ski, et à pied aussi, mais là je me suis lancée, enfin ouais, gonflée ! Je savais pas lire une carte, rien ! Mais enfin on est parti, voilà, avec mon frère qui avait 14 ans.[...] J'ai pu au final dès l'adolescence, quand notre pote a eu la voiture j'ai pu partir. On faisait cordée à trois avec sa compagne et moi-même, voilà. » Anita*

*« Ah, j'ai tout fait ! Puisque mon grand-père était montagnard, mon grand-père était... c'était un montagnard, et donc y a treize 3000, treize sommets de trois mille mètres dans le Luchonnais ; j'avais seize ans, je les avais tous faits. » Hugo*

De la même façon, les accompagnateurs qui ont eu l'occasion de se rendre souvent en montagne pour voir leur famille, semblent incorporer des dispositions montagnardes relativement fortes. C'est le cas de Johan, Pierre et Robin. Johan et Pierre ont sensiblement les mêmes trajectoires : leur pères (et mère pour Pierre) travaillant toutes les vacances d'été en tant qu'animateurs dans des centres de vacances situés dans les Pyrénées, occasions au cours desquelles ils incorporent et renforcent progressivement des dispositions sportives montagnardes :

*« Bien souvent, pendant les vacances, je venais aussi bosser en tant qu'anim donc c'était chaud. Mais bon, ça empêchait pas la nuit ou les jours de congés d'aller winner en montagne. Et puis tu vois, après, quand j'étais pas au boulot là, à partir de seize ans j'ai commencé à organiser pour des copains de bahut, je leur disais : "Allez !" On partait à deux, trois et je leur faisais une semaine de montagne, c'était complètement farfelu. On avait des parents qui étaient cools à l'époque parce que nous laisser partir une semaine comme ça... » Johan*

*« J'ai toujours été quand même dedans parce que ma famille est du coin. Donc du coup j'ai toujours été quand même dedans, euh, bon au début je faisais de la randonnée. Bon, j'ai toujours été attiré par la nature, donc ça c'est mon premier truc. Donc pour moi c'était...enfin j'ai toujours été attiré tu vois. Aller me balader en forêt, n'importe où, et euh...donc c'est venu comme ça. [...]Et après tu pousses plus parce que t'as envie d'aller plus loin. La randonnée, ça te satisfait pas entièrement, tu veux découvrir autre chose. Puis tu commences à grimper, puis tu fais autre chose, puis tu fais du ski, puis tu vois, t'explores d'autres domaines. Donc après, ça vient surtout à l'adolescence, ouais, en voulant aller plus loin, en voulant découvrir autre chose. Ouais, je sais pas te dire exactement. Ouais, ça m'est venu...depuis toujours en fait. On a toujours été se balader avec mes parents, fait des randos... Après mes parents, ils étaient pas montagnards, ils faisaient pas d'alpinisme, d'escalade ou autre, mais on était quand même dedans, ouais. J'étais quand même dedans. » Robin*

En revanche, si les enquêtés plus distants du lieu de pratique évoquent également des expériences montagnardes enfantines, ces dispositions précoces sont mises en veille et réactivées plus tardivement, lors de leur entrée dans le monde professionnel ou à l'occasion d'un changement de vie<sup>99</sup> (Lahire, 1998):

*« Moi j'ai commencé la randonnée j'étais toute petite : à l'âge de 5 ans et j'ai dû arrêter à 14 ans, période de l'adolescence évidemment. Je m'y suis remise à proprement parler à l'âge de 21 ans par-là, après mes études quelque chose comme ça. [...] Parce que moi je suis originaire de la plaine, je suis vendéenne donc je suis pas du tout issue du milieu montagnard, mais le fait d'y avoir été initiée très tôt, à un moment donné, à l'âge de 22 ans, c'était ça qui me plaisait. » Yolène*

*« Quand il s'est agi de trouver du boulot en n'étant pas diplômé et en n'ayant aucun savoir-faire, je me suis tourné vers des boulots saisonniers et je suis parti à la montagne. Puis, tout ce que j'avais connu quand j'étais gamin, c'est revenu à ce moment-là. Je me suis dit : "Bèh, qu'est-ce que j'aime faire du ski, tout ça, de la randonnée !" (rires). [...] Quelque part je me pose des questions, je me demande si je suis pas devenu accompagnateur par fidélité à mes parents, alors que sur plein d'autres choses je me suis rebellé contre eux. Bon, c'est une idée pas forcément vraie, mais peut-être que c'est par fidélité pour eux que j'ai fait ça, parce que c'est un métier qu'ils connaissaient eux. » François*

---

<sup>99</sup> À la différence des autres accompagnateurs ayant grandi éloignés de massifs montagneux, Rémi et Axel ne témoignent pas de rupture dans leurs pratiques de montagne et semblent, au contraire, avoir progressivement incorporé des dispositions montagnardes. Ils sont les deux seuls accompagnateurs de ce groupe à avoir eu l'occasion de s'y rendre régulièrement de manière ininterrompue. Rémi originaire de Bruguières (Haute-Garonne) avait la possibilité de se rendre dans les Pyrénées tous les weekends afin de pratiquer la randonnée avec son oncle. Axel, qui a grandi à Fontainebleau, passait néanmoins l'ensemble de ses vacances aux alentours de Foix en Ariège, dont ses parents étaient originaires. On retrouve encore une fois l'influence de la proximité géographique dans la possibilité de se maintenir dans les activités de montagne et d'incorporer et renforcer des dispositions montagnardes.

Ainsi, comme le suggère Lahire (1998), les socialisations sont d'autant plus efficaces et participent à l'incorporation de dispositions fortes, qu'elles se rapprochent des caractéristiques de la socialisation primaire. Si la socialisation aux activités de montagne de François, Nicolas, Samuel, Yolène, Mathilde, Dorian et Manuela est également précoce et chargée affectivement, elle n'est cependant pas prolongée dans le temps, chacun ayant connu une interruption plus ou moins longue de la pratique à l'âge de l'adolescence, ce qui suggère l'intériorisation de dispositions plus faibles qui seront mobilisées plus tardivement.

### 2.1.1.2 Une socialisation tardive aux activités de montagne

Dans le cas d'une découverte plus tardive, entre 17 et 20 ans, les accompagnateurs appartiennent majoritairement à des familles plus modestes. Sur les 10 accompagnateurs qui découvrent les activités de montagne tardivement, mis à part Myrtille, Claire et Léo, ils sont tous originaires des classes populaires (Fanny, Célia, Charline, Babeth, Perrine, Héléna, et Gilbert).

<b>Accompagnateur</b>	<b>Originaire de</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>
Myrtille	<i>Irlande</i>	Gérant de restaurant, jardinier/ Professeure des écoles
Claire	Hambourg – <i>Allemagne</i>	Cadre supérieur dans l'électronique/secrétaire, femme au foyer
Fanny	<i>Zone rurale de Normandie</i>	Éleveurs
Célia	<i>Agen - Lot et Garonne</i>	Chauffeur routier/ femme au foyer
Charline	<i>Rouen – Normandie</i>	Commercial/ serveuse mais placée en foyer d'accueil très jeune.
Babeth	<i>Agen – Lot et Garonne</i>	Peintre en bâtiment/ petits boulots
Perrine	<i>Colomiers - Haute Garonne</i>	Ouvrier/femme au foyer
Héléna	<i>Saint-Jean-Pied-de-Port – Pyrénées Atlantiques</i>	Maçon/ femme de ménage
Gilbert	<i>Pau – Pyrénées Atlantiques</i>	Ouvrier EDF/ femme au foyer
Léo	<i>Verdun – Meuse</i>	Conservateur adjoint de musée/ secrétaire

Tableau 2. 4 Découverte tardive des activités de montagne

Ces accompagnateurs ont en commun la découverte tardive des pratiques de montagne : Myrtille et Célia sont initiées par leurs groupes de pairs à l'occasion de vacances dans les Pyrénées pour Célia, et d'une année sabbatique au Canada pour Myrtille :

*« Au Canada j'ai travaillé dans une station de ski. Je travaillais avec des amis qui m'ont fait découvrir la montagne un peu autrement que le ski et puis je me suis dit que j'avais envie de voir ce que c'était plus en profondeur. » Myrtille*

Léo et Babeth réalisent leurs premiers pas en montagne avec leurs compagnons. Léo s'initie à la montagne avec sa femme et notamment à travers sa passion pour la photographie naturaliste. C'est « *afin de rencontrer autre chose que ce que l'on rencontre dans les plaines* », qu'ils commencent à passer chacune de leurs vacances dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Les débuts de Babeth en montagne se font en compagnie de son « *premier compagnon de vie* », ainsi qu'avec l'un de ses oncles qui venait randonner dans les Pyrénées pendant les vacances et qui lui a transmis son goût pour la montagne.

Fanny, Charline et Claire découvrent les activités de montagne à travers une expérience professionnelle. Suite à sa première paye, Charline décide de quitter Rouen, dont elle juge l'air pollué, afin de rejoindre un ami dans les Alpes. Elle commence alors à travailler en station, découvre la montagne à travers le ski, puis élargit sa pratique à la randonnée grâce au groupe d'amis rencontrés sur place. Fanny découvre les activités de montagne dans l'exercice de son métier d'animatrice nature dans les Alpes, dans lequel elle côtoie de nombreux accompagnateurs en montagne. Claire, ancienne professeure d'EPS en Allemagne, déménage en Ariège pour suivre son conjoint. Son ancien diplôme n'étant pas reconnu en France, elle cherche des métiers lui permettant de vivre en Ariège et découvre la montagne à travers la liste des randonnées à réaliser pour obtenir le probatoire.

Pour Perrine, on retrouve l'influence de la proximité géographique puisqu'elle découvre les activités de montagne en allant aider son oncle et sa tante, gardiens de refuge dans les Pyrénées :

*« Ma sœur devait partir une semaine en vacances dans le refuge de Maupas dans le Luchonnais parce que mon oncle et ma tante tenaient un refuge. Ils y travaillaient tout l'été et comme elle a pas pu y aller, du coup moi, j'y ai été à sa place. Je me suis dit : "Bèh tiens pourquoi pas ?" J'y suis allée et à partir du moment où j'ai mis les pieds en montagne, ça était fini, j'ai eu le virus : j'ai toujours travaillé en montagne. [...] J'ai passé quelques jours de vacances et, naturellement, j'ai participé, j'ai fait la vaisselle, j'ai servi. J'ai aidé quoi. J'ai participé, j'ai adoré ça ! Et à partir de là, c'était fin août, j'y allais tous les week-ends. Je partais en stop après le collège, après le lycée plutôt, et je partais au refuge du Maupas en pleine nuit avec la lampe. À l'époque c'était la petite lampe qui s'éteignait quand y avait plus de pile. Donc voilà*

*plein d'aventures, mais je partais en montagne tous les week-ends à partir de ce moment-là. »*

Enfin, bien que tous deux originaires des Pyrénées Atlantiques, Héléna et Gilbert découvrent tardivement les pratiques de montagnes ce que l'on peut expliquer notamment par leurs origines sociales très populaires (maçon et femme de ménage ; ouvrier et femme au foyer). Gilbert, originaire de Pau, a été initié aux activités de montagne à 17 ans, au sein du Club Universitaire Palois qui lui a donné les moyens de se rendre en montagne, ses parents ne possédant pas de voiture en raison de ressources économiques très limitées. L'envie d'Héléna de découvrir les montagnes environnant Saint-Jean-Pied-de-Port dont elle est originaire, lui vient à 18 ans :

*« Tout simplement parce que de chez mes parents je voyais une montagne qui m'attirait beaucoup, tout simplement. Je la trouvais très jolie, je voulais y aller mais on n'avait jamais été en montagne avec mes parents quand on était petits, à part pour un pique-nique, donc je savais pas trop comment y aller ou quoi. Et après, c'est d'avoir bassiné mon frère pour qu'il m'y amène et qu'il craque un jour en me disant : "Bon allez je t'emmène à la montagne." Et on a été, ce jour-là, faire cette petit rando là, de deux heures de temps et ça a été la révélation et, du jour au lendemain, je me suis dit que j'allais faire ça de ma vie. Et j'ai acheté des cartes, voir comment ça marche une carte, je savais pas trop. Et j'ai commencé à aller en montagne et, petit à petit, je suis devenue super autonome en montagne et voilà. J'ai commencé comme ça, simplement parce que ça m'attirait visuellement et que je voulais voir ce que ça faisait d'être en haut. »*

Il existe pour l'ensemble de ces accompagnateurs, une réelle continuité entre leur découverte des activités de montagne et leurs choix de vie. Chacun d'entre eux explique comment depuis qu'ils ont commencé la montagne, ils n'ont jamais arrêté. Nous n'observons effectivement pas de rupture dans leur pratique, au contraire, ces derniers vont rapidement intensifier et diversifier leurs activités. Par exemple, Gilbert, en plus des sorties proposées par son club universitaire, se rend en montagne en stop ou en vélo afin de pouvoir pratiquer davantage. Cette initiation tardive semble constituer, dans leurs discours, une véritable révélation<sup>100</sup> à l'influence notoire sur leur trajectoire de vie:

*« J'ai fait mon premier sommet cette année-là : le pic du Maupas. Donc, un 3000, mon premier sommet a été un 3000. À partir de là, j'ai pas arrêté de marcher en montagne. Et à partir de là, j'ai enchaîné les saisons : tous les étés je travaillais en montagne dans les refuges, saisonnière. Et après l'intersaison, parallèlement j'ai*

---

<sup>100</sup> Seule Claire, qui s'initie aux pratiques de montagne dans un objectif professionnel, semble plus distante de ces représentations.

*passé le bac, parallèlement je suis allée aux États-Unis, mais je suis toujours revenue pour bosser l'été et j'ai pris le virus de la randonnée. » Perrine*

*« Du jour au lendemain je me suis dit que j'allais faire ça de ma vie. [...] Personne faisait de la montagne dans mes amis. Personne. C'était pas du tout cet univers-là, enfin très peu de gens d'ailleurs. Ici, j'étais une des premières nanas à 18 ans à faire de la montagne, vraiment, à faire de la rando, j'en connaissais pas d'autres quoi. Donc, j'ai marché beaucoup toute seule. Après, je me suis inscrite dans une association de montagne sur Bayonne et je pratiquais avec eux, mais pas la rando. J'ai fait avec eux parce que je me suis mise de suite à l'escalade, l'alpinisme et tout ça. Et je me suis mise avec pour ce genre de trucs, pour faire des courses d'alpinisme. Après, pour la rando je suis devenue autonome immédiatement quoi, avec les cartes j'ai vite appris. La rando, je faisais toute seule. » Héléna*

On retrouve dans le discours de ces enquêtés l'idée de vocation développée par Charles Suaud (1978). Ce qui est intéressant, c'est que ces propos caractérisent les enquêtés ayant découvert la montagne tardivement et qui sont majoritairement d'origine populaire. Si le vocabulaire de la passion et le sentiment d'être « fait pour ça » sont perceptibles dans leurs discours, ce sentiment concerne davantage la volonté de vivre et travailler en montagne que le métier d'accompagnateur en lui-même<sup>101</sup>. Quand l'incorporation du sentiment de vocation relève classiquement d'une succession de sélections fonctionnant comme des élections (Laillier, 2011 ; Bertrand, 2008), il semblerait que pour les individus originaires des classes populaires, présenter le probatoire d'accompagnateur représente leur première chance de sélection et par là-même, unique élection sociale. S'agissant du Brevet d'État le plus accessible, on comprend qu'il satisfasse davantage les individus originaires des classes populaires, trouvant dans ce diplôme la possibilité d'être reconnus dans l'espace des métiers de montagne et, plus largement, dans la société.

Plus que leurs simples discours, leurs pratiques permettent également d'observer la place occupée par la montagne dès lors que celle-ci est découverte. Par exemple, suite à son année au Canada, Myrtille décide de faire une année Erasmus à Pau afin de pouvoir continuer à pratiquer la montagne, elle choisit également un « module montagne » dans sa formation universitaire. Célia s'installe dans les Pyrénées suite à son séjour, elle s'initie alors rapidement aux pratiques de montagne : « *C'est comme un appel, une envie, quelque chose que tu sens.* ». Léo, muté en Ariège par l'armée, finira par démissionner afin d'éviter une mutation dans une autre région : « *On ne peut pas quitter l'Ariège ! Je suis tombé amoureux de la région.* ».

---

<sup>101</sup> Nous y reviendrons ultérieurement dans la partie concernant les raisons de l'engagement dans le métier.

Charline décide, suite à sa saison dans les Alpes de passer des diplômes lui permettant de travailler en montagne. Fanny choisit, elle, de compléter sa formation d'animatrice afin de pouvoir exercer en montagne.

Enfin, pour Babeth qui a débuté les activités de montagne à l'âge de 15 ans, soit un peu plus tôt que l'ensemble des accompagnateurs de ce groupe, c'est la fermeture de l'entreprise dans laquelle elle exerce le métier de patronnière qui s'avère décisive dans l'intensification de ses pratiques de montagne. Alors sans activité, elle décide de rejoindre une amie qui travaille dans les Alpes et éprouve un véritable « *coup de cœur* » pour les montagnes :

*« Je me suis retrouvée au chômage et je suis partie dans les Alpes rejoindre une amie qui bossait là-bas pour la saison. Et puis, je devais rester qu'une semaine et finalement, je suis restée un mois parce qu'entre temps on a été skier ensemble et elle s'est fait mal. Donc j'ai proposé de rester pour la remplacer et je me suis retrouvée à Chamonix. Et là, j'ai eu le coup de cœur. J'ai découvert tous les métiers annexes à la montagne, les guides, les moniteurs de ski et là je me suis dit : "C'est ça quoi. C'est ça. C'est ce que je veux faire !" Voilà, ça a démarré comme ça. »*

Suite à cette expérience, elle passe le BAFA afin de travailler dans un premier temps comme animatrice dans des villages vacances, dans les Alpes et les Pyrénées.

Comme dans les recherches de Christine Mennesson (2005) sur les guides de haute montagne, nos données permettent de distinguer deux groupes : l'un se caractérisant par une socialisation précoce aux activités de montagne, conduisant à l'intériorisation de dispositions sportives montagnardes plus ou moins affirmées, l'autre par une absence de socialisation précoce à ces activités et une découverte plus tardive au sein du groupe de pairs, d'un club de sport, du couple, ou d'une expérience professionnelle.

Qu'ils vivent ou non à proximité de lieux de pratique, les enquêtés des milieux les plus modestes découvrent généralement les pratiques de montagne plus tardivement, et à l'extérieur de leur réseau familial. Si nous aurions pu nous attendre à ce que leurs dispositions sportives montagnardes soient plus faibles, car relevant d'une socialisation tardive et donc plus courte (Berger et Luckmann, 1966), il n'en est rien. Leurs premières expériences, chargées affectivement, sont suivies d'un investissement intensif dans les activités de montagne qui conduit rapidement ces individus à choisir un métier ou un lieu de vie en relation avec la montagne. Nous verrons néanmoins comment la force de ces dispositions montagnardes, incorporées lors des socialisations primaires et/ou secondaires, s'observe dans les trajectoires scolaires et professionnelles des accompagnateurs.

## **2.1.2 Un point commun : des dispositions à l'activité physique**

Bien que le métier d'accompagnateur en moyenne montagne apparaisse comme moins « sportif » que celui de guide de haute montagne ou encore de moniteur de ski, la socialisation sportive en général, et celle aux activités de montagne en particulier, reste une condition nécessaire pour envisager ce métier.

### **2.1.2.1 Une socialisation sportive formelle ou informelle**

La quasi-totalité des accompagnateurs que nous avons rencontrés déclarent avoir pratiqué une ou plusieurs activités sportives durant leur enfance. Seuls 4 accompagnateurs ne témoignent d'aucune pratique sportive durant leur socialisation primaire (nous verrons cependant comment chacun d'entre eux connaît finalement une socialisation sportive intensive plus tardivement). Deux modalités de pratique peuvent être distinguées : une pratique intensive au sein de clubs et une pratique informelle occupant néanmoins une place importante dans la socialisation enfantine.

23 accompagnateurs sur 32 ont pratiqué une ou plusieurs activités sportives, en club ou au sein d'associations sportives scolaires, durant leur enfance et ont également tous participé à des compétitions dans leurs disciplines respectives.

<b>Accompagnateurs</b>	<b>Activités physiques et sportives pratiquées pendant l'enfance</b>
Claire	tennis, volleyball, judo, gymnastique.
Joni	GRS, volley, handball, athlétisme, randonnée.
Hélène	tennis, cross-country.
Lucie	Volley, randonnée.
Mathilde	Handball.
Anita	Natation, randonnée, alpinisme, ski de randonnée, escalade.
Myrtille	Hockey sur gazon, athlétisme, gymnastique, tennis, natation.
Yolène	basket, danse, gymnastique, athlétisme, randonnée.
Perrine	Athlétisme.
Manuela	danse, athlétisme, randonnée.
Pierre	foot, rugby, gym, tir à l'arc, billard, tir à la carabine, canoë, VTT, escalade, randonnée.
Axel	foot, basket, handball, rugby, VTT, randonnée.
Hugo	judo, boxe française, tai-chi, randonnée.

Jérôme	tennis, foot, tir à l'arc, VTT.
Théo	Rugby.
Rémi	foot, randonnée, alpinisme, spéléologie.
Matthieu	Handball, rugby, VTT.
Robin	foot, kayak, voile, randonnée.
Dorian	Rugby, foot, cricket, cross-country, judo, karaté, athlétisme, skate, ski alpin, randonnée.
Nicolas	Judo.
Johan	tennis, foot, handball, randonnée.
Gauthier	foot, rugby, ski alpin, randonnée.
Gilbert	Football, athlétisme, rugby.

*Tableau 2.5 Activités physiques et sportives institutionnalisées pratiquées durant l'enfance*

Les accompagnateurs de ce groupe témoignent tous de l'appétence et de la place occupée par les activités physiques et sportives durant leur enfance :

*« C'est mon tempérament je crois. [...] Mon frère il aimait le rugby, il aimait la danse aussi, voilà tous les deux on était, tu vois, les sports d'endurance. On était parti de Cauterets, je peux pas te dire quel âge on avait, on était monté au Marcadau, mais on était petits quoi ! (Rires) Non mais des fois on s'est fait des trucs ! Si, on faisait du vélo aussi. J'ai le souvenir qu'on est parti en vacances et comme on était trop nombreux dans la voiture, on est parti à Miélan en vélo depuis Tarbes (34km), on était allé camper dans un cône, et je sais que, quand on était en vacances à Payolle, on allait aussi faire le col d'Aspin avec nos bicyclettes d'enfants ! Ah oui, on allait voir les cousins aussi dans les Pyrénées Atlantiques, à l'époque ça s'appelait les Basses Pyrénées. On disait pas "faire du sport", on disait "aller prendre l'air" à l'époque. C'est vrai que mon père dès qu'il pouvait, parce qu'on habitait en appartement, on habitait en HLM à Lourdes, dès qu'il pouvait il nous amenait un peu dans la nature, on était turbulent et actif quoi ! Mais après, tu sais, on allait à l'école à pieds. Quand j'habitais Tarbes, j'allais au lycée Marie Curie, je faisais 4 fois le trajet quoi. Je venais manger à midi à la maison, ça devait faire 8 kilomètres, 10 kilomètres de vélo par jour, à fond les ballons parce que t'avais peur d'être à la bourre. Non, c'est pour dire les enfants, on avait un peu de pratique physique sans qu'on l'appelle voilà. » Anita*

*« Tes copains jouent au rugby, tu joues au rugby, quoi. Je faisais du rugby à l'école et le weekend, c'était comme ça. Ça nous prenait du temps, entre les entraînements, les matchs les weekends, ça nous laissait pas beaucoup de temps pour le reste, puis après l'été, on faisait la fête ! » Théo*

« J'ai fait du judo pendant 7 ans. Ça m'a donné un très, très bon équilibre. Beaucoup d'arts martiaux... Boxe française, j'ai fait du tai-chi, enfin beaucoup de choses... Oui, j'ai toujours aimé ça, et puis le contact physique dans le sport, et dans la souplesse. »  
Hugo

Manuela souligne néanmoins son faible goût pour la dimension compétitive de la pratique sportive.

« J'ai toujours fait des sports individuels mais la compétition ne m'a jamais intéressée en fait. Je faisais ça pour le plaisir, pas pour la compèt. »

Cette position caractérise également les propos de François, Léo et Paul investis dans des activités sportives informelles.

Accompagnateurs	Activités physiques et sportives libres pratiquées pendant l'enfance
François	Skateboard, sports de glisses
Léo	Natation, course à pied, vélo de route, VTT
Paul	Randonnée, escalade, spéléologie

Tableau 2.6 Activités physiques et sportives informelles pratiquées durant l'enfance

« J'ai essayé plusieurs sports parce que ça m'attirait à priori, mais finalement, ça ne me plaisait plus du tout après. À six ans j'étais à fond dans le foot, donc je me suis inscrit au club de foot. Au bout de deux mois j'étais dégoûté, j'ai plus voulu entendre parler de foot le reste de ma vie ! Même chose à sept ans avec le tennis. Et non, après j'ai laissé tomber ce genre de trucs. J'ai essayé les sports d'équipe, le volley mais c'est pas pour moi. Et jusqu'à ce que je tombe sur le skateboard, à l'âge de onze ans, et là wouah ! Ça j'adore ! À onze ans, j'ai commencé à faire du skate et on avait une petite bande du même âge. On se retrouvait tous ensemble le mercredi et le samedi dans la rue. Et puis bon, ça me correspondait parce que c'était une activité libre, pas d'entraîneurs, pas d'adultes, pas d'autorité. Le côté "être dans la rue", le côté un petit peu en marge, parce que des fois ils appelaient les gendarmes pour nous virer, le côté un petit peu marginal. Ça, j'adorais tout ça, c'était génial ! Ouais, après j'étais attiré pas mal par les sports de glisse, genre le surf. J'habitais près de l'océan, la planche à voile, le surf tout ça. » François

La position de François rappelle l'esprit plein air qui se développe dans les années 1970 et se dessine « comme une figure emblématique du sport non compétitif » (Hoibian, 2003, p. 5). De la même manière Léo, qui pratiquait la natation, la course à pied, le vélo de route et le VTT, nous explique cependant ne jamais avoir voulu pratiquer ni en compétition, ni en club. Paul quant à lui, pratiquait la randonnée (librement), l'escalade et la spéléologie en club. Néanmoins, il précise ne jamais avoir pris part à des compétitions :

*« J'étais contre, formellement. Dans ma génération, on a connu l'avènement de la compétition, dans les années 1980, quand il y a eu l'émergence là, que l'escalade libre a pris un essor énorme, que les fédérations ont voulu quantifier un peu les choses. Et j'étais contre. J'ai révisé mes positions en vieillissant. J'ai ma fille qui en a fait un petit peu, mais moi non. J'ai pas d'affinité du tout avec le truc, c'est contre ma philo de la montagne. »*

Les positions de Babeth et Fanny, se définissant toutes deux comme « *sportives de nature* » mais n'ayant jamais eu l'opportunité de pratiquer en club, relèvent davantage de leurs origines sociales très modestes que de cet esprit plein air.

*« Jamais dans des clubs, moi mes parents ils étaient à la campagne. (Rires) Ça fait vieux quand je m'entends parler ! Il était plus question de travailler. [...] Mon père aimait beaucoup la rando, quand même malgré tout, contrairement à plein de ses collègues qui étaient déjà harassés par le boulot et que, le dimanche, ils foutaient rien. Lui, il voulait toujours qu'on aille toujours se balader dans la forêt tout ça. Là où j'habitais il y avait beaucoup de coteaux et je pense que ça a beaucoup joué. Ouais. [...] On était assez sportifs à l'école. Quand je dis : "on", c'est avec mes frères et sœurs. On était toujours les meilleurs en sport et en fait on faisait jamais de sports (rires) soit disant, on va dire "officiels". Mais bon, on travaillait très dur à la ferme ! [...] On était habitué à faire de l'effort, dans l'effort tout le temps, mais il fallait faire des études aussi ! [...] J'ai toujours randonnée beaucoup ouais. Justement, je faisais pas de sport, je disais tout à l'heure c'est vrai. Mais dès que j'avais un moment, bon ça va te faire rire, j'avais un chien, j'avais toujours plein de chiens, la preuve il y en a un là ! Et j'avais une chèvre aussi, et donc la chèvre, comme mes parents voulaient que je l'attache, bon je comprends ça bouffe tout, donc évidemment je pouvais pas faire autrement que de la promener. Donc, pendant dix ans, je me baladais avec une chèvre, alors pas en laisse parce qu'elle me suivait la chèvre, alors voilà j'allais balader la chèvre pendant des heures dans la forêt avec le chien, voilà ! Donc, je faisais de la rando finalement. [...] Voilà, oui c'est ça mon sport en fait. Ah et je courais pas mal, ouais je courais, et je cours encore. » Fanny*

*« Tu sais mes parents, ils venaient d'un milieu très modeste, ouvriers, ils n'ont pas fait d'études, donc eux ils n'avaient pas d'activités. Par contre, ils nous ont poussés à avoir une ouverture d'esprit, à pratiquer des activités culturelles, mais eux non. [...] J'étais assez sportive de nature mais je ne pratiquais pas trop dans des clubs et tout ça. Je faisais plutôt des activités culturelles : chorale, musique. Je suis allée au conservatoire d'Agen. Et le sport pas en club. [...] Avec mes parents, on allait se balader, on allait beaucoup au lac faire des pique-niques, ça restait des trucs très familial. Autant avec ma mère je faisais pas mal d'activités manuelles, elle m'a transmis un peu tout ça. Autant j'étais tout le temps en vadrouille avec mon père. [...] On n'habitait pas en pleine campagne mais on était toujours barré dès qu'on pouvait, on allait toujours se mettre au vert. J'avais toujours ce truc de la nature qui me plaisait. » Babeth*

Pour Fanny, fille d'agriculteurs, le style de vie familial était peu propice aux activités de loisirs. Néanmoins, son père amateur de marche, trouvait le temps d'emmener sa famille en balade tous les dimanches. Elle a donc régulièrement pratiqué la marche durant son enfance, en compagnie de son père ou seule pour promener ses animaux. Également originaire d'une famille très modeste, on note davantage chez les parents de Babeth la volonté d'encourager leurs enfants dans des pratiques culturelles au détriment des pratiques sportives institutionnalisées. Bien que ne pratiquant pas d'activités physiques en club, Babeth témoigne cependant d'un mode de vie actif où l'activité physique, partagée avec son père, tient une place importante.

Ainsi, les dispositions sportives semblent être un capital nécessaire à l'engagement dans le métier d'accompagnateur, même si ce dernier est moins marqué par la dimension sportive que pour d'autres Brevets d'État. Ceci se confirme lorsque l'on s'intéresse aux cas de Samuel, Florian, Célia et Charline qui sont les quatre seuls accompagnateurs à n'avoir pratiqué aucune activité sportive durant leur enfance.

Fille d'un chauffeur routier et d'une femme au foyer, Célia a dû interrompre sa scolarité en classe de 5<sup>ème</sup> « *C'était un milieu familial, j'avais pas trop le choix, donc j'ai dû vite partir de chez moi, et quand tu pars de chez toi, tu dois te mettre à travailler pour vivre* ». Le style de vie et les ressources familiales ont limité la pratique d'activités de loisirs durant l'enfance de Célia. Il en est de même pour Charline qui a quitté le domicile parental à 14 ans, après avoir vécu alternativement chez ses parents (commercial et serveuse) et dans des foyers pour enfants. Samuel et Florian déclarent également ne pas avoir pratiqué de sports durant leur enfance, mais simplement par manque d'appétence.

Si aucun de ces accompagnateurs ne témoigne de socialisation sportive précoce, ils vont néanmoins s'investir intensivement dans une ou des activités physiques lors de leur socialisation secondaire.

En quittant le domicile parental, Charline part vivre dans un centre équestre jusqu'à ses 18 ans. Elle y est hébergée et nourrie en échange de ses services de palefrenière. Quotidiennement au contact de chevaux, elle va progressivement apprendre à monter pour finalement devenir une cavalière aguerrie puisqu'elle devient rapidement entraîneur des chevaux du centre.

Samuel s'investit intensivement dans le cyclisme aux alentours de ses 20 ans. Il va jusqu'à s'inscrire en BTS pour retarder son service militaire afin de pouvoir s'entraîner :

*« Je me suis mis au vélo en 1992, et c'était devenu quasiment une drogue, pas forcément une mauvaise drogue mais la recherche de la performance et tout. [...] J'ai fait un bac électrotechnique, un BTS mécanique et automatisme industriel, j'ai refait*

*un bac+2 gestion de production. C'était pas pour le plaisir de refaire des études mais, à l'époque, je faisais beaucoup de vélo en compétition, donc il fallait que je retarde le service militaire (rires) pour pouvoir faire deux ans de vélo à fond et j'ai quand même eu le DUT gestion donc voilà. »*

Célia entreprend une réelle conversion sportive à son arrivée dans les Pyrénées :

*« Quand je suis arrivée en montagne, bêh là petit à petit... Moi je suis très campagne, très montagne, donc c'est une façon d'aller... Enfin de se chercher... Enfin, non c'est mon élément, je sais pas comment expliquer. Et puis voilà, tu fais du sport, t'as envie, et plus t'en fais plus t'as envie, c'est presque une drogue après. »*

De la même manière, Florian lorsqu'il décide de devenir guide de haute montagne, s'investit intensément dans les sports de montagne alors qu'il n'avait jusque-là qu'une pratique occasionnelle de la randonnée :

*« Quand j'ai voulu faire ce métier de la montagne, j'étais pas du tout montagnard ni sportif, ni rien. C'était vraiment... Je pense que c'est Dieu qui s'est adressé à moi ! (rires) Qui m'a dit : "tu feras de la montagne !" (rires) Non, je dis ça souvent en rigolant aux clients. [...] Mais je faisais pas beaucoup de montagne, un peu de ski, mais j'étais pas trop bon ni rien et puis, en première, donc à 16 ans, j'ai vraiment décidé de m'orienter après le Bac vers le guide. [...] Et pour le préparer, à partir de la terminale, de la fac, j'ai fait beaucoup d'alpinisme, beaucoup de ski de randonnée. Si tu veux, j'étais plutôt randonneur montagnard occasionnel jusqu'à 16 ans et à partir de 16, 17, 18 ans, là j'ai vécu des années très, très chargées. [...] Après le Bac j'ai fait une année de fac. J'ai fait beaucoup de montagne ! C'était pas du tout la branche que je voulais faire. Moi dans ma tête, c'était pour faire de la montagne. »*

Finalement, tous les accompagnateurs que nous avons rencontrés témoignent de l'incorporation de dispositions sportives relativement fortes au cours de leurs socialisations primaires et/ou secondaires.

#### 2.1.2.2 Des pratiques sportives sexuellement différenciées : une socialisation « classique » chez les garçons face à une socialisation moins commune chez les filles

Si l'ensemble des accompagnateurs témoignent d'une pratique sportive relativement intensive durant leur enfance, cette socialisation sportive apparaît cependant sexuée (Louveau, 2000, Mennesson, 2011). Néanmoins, bien que classiquement différenciée<sup>102</sup> entre les filles et

---

<sup>102</sup> Louveau observe une différenciation de la pratique sportive licenciée, les femmes investissant majoritairement des pratiques dites féminines, comme la danse, la gymnastique ou l'aérobic, dans un objectif d'entretien et d'esthétisation du corps, quand les hommes, au contraire, s'engagent dans des activités d'affrontement et de prise de risques, nécessitant l'utilisation de la puissance physique (le rugby, le football, les sports de combat, l'alpinisme, etc.).

les garçons, elle s'avère également en partie commune, une grande majorité d'accompagnateurs témoignant d'investissement dans des activités physiques et sportives mixtes.

Les accompagnatrices sont toutes engagées dans des sports féminisés ou mixtes (cf. tableau ci-dessous). Si certaines d'entre elles pratiquent des sports majoritairement investis par les hommes, tels que le hockey sur gazon, le basketball ou l'alpinisme, ces activités sont toujours associées à des pratiques jugées moins masculines.

<b>AMM</b>	<b>Activités physiques (enfance)</b>	<b>AMM</b>	<b>Activités physiques (enfance)<sup>103</sup></b>
<b>Claire</b>	Tennis, volleyball, judo, gymnastique.	<b>Axel</b>	Foot, basket, handball, rugby, VTT, randonnée.
<b>Joni</b>	GRS, volley, handball, athlétisme, randonnée.	<b>Hugo</b>	Judo, boxe française, tai-chi, randonnée.
<b>Hélène</b>	Tennis, cross-country.	<b>Jérôme</b>	Tennis, foot, tir à l'arc, VTT.
<b>Lucie</b>	Volley, randonnée.	<b>Théo</b>	Rugby.
<b>Mathilde</b>	Handball.	<b>Rémi</b>	Foot, randonnée, alpinisme, spéléologie.
<b>Anita</b>	Natation, randonnée, alpinisme, ski de randonnée, escalade.	<b>Matthieu</b>	Handball, rugby, VTT.
<b>Myrtille</b>	Hockey sur gazon, athlétisme, gymnastique, tennis, natation.	<b>Robin</b>	Foot, kayak, voile, randonnée.
<b>Yolène</b>	Basket, danse, gymnastique, athlétisme, randonnée.	<b>Dorian</b>	Rugby, foot, cricket, cross-country, judo, karaté, athlétisme, skate, ski alpin.
<b>Perrine</b>	athlétisme.	<b>Nicolas</b>	Judo.
<b>Manuela</b>	Danse, athlétisme.	<b>Johan</b>	Tennis, foot, handball, randonnée.
		<b>Gauthier</b>	Foot, rugby, ski alpin, randonnée.
		<b>Gilbert</b>	Football, athlétisme, rugby.
		<b>Pierre</b>	Foot, rugby, gym, tir à l'arc, billard, tir à la carabine, canoë, VTT, escalade, randonnée.
		<b>Paul</b>	Randonnée, escalade, spéléologie.
		<b>Léo</b>	Natation, course à pied, vélo de route, VTT.
		<b>François</b>	Skateboard, sports de glisses.

Tableau 2.7 APS pratiquées durant l'enfance selon le sexe des AMM

<sup>103</sup> N'ayons pas peur des couleurs, il semblerait que les stéréotypes aient parfois leur utilité.

Seules Anita et Mathilde semblent avoir construit des dispositions éloignées des stéréotypes de sexe. Effectivement, Anita a pratiqué dès son plus jeune âge la natation, mais surtout des activités de montagne généralement associées au pôle « masculin » (ski de randonnée, alpinisme, canyoning). Elle témoigne également d'une socialisation dans un univers essentiellement masculin, partageant une relation privilégiée avec l'un de ses frères dont elle était très proche :

*« J'ai fait un peu de danse rythmique mais bon, c'était pour essayer d'être une fille un peu [...] mais je m'étais faite virer du cours ! (Rires). [...] J'étais bien dans ce milieu de garçons, déjà tu vois ma place dans la fratrie... Après dans mon lycée agricole, on devait être 8 filles pour 100 gars et ensuite 60 pour 400. Mais moi, j'aime bien, ça ne m'a jamais gênée. »*

Mathilde, qui a pratiqué le handball de son enfance à l'université, a également évolué dans un milieu masculin. Ayant grandi en Angleterre, elle explique avoir passé son collège dans des établissements pour garçons, cette configuration s'expliquant par son statut de fille de professeurs des dites écoles :

*« Quand j'étais jeune enfant, enfin tant qu'on était en primaire, un peu mixte. Mais après au collège... Mes parents, ils étaient profs en Angleterre. Ils étaient profs, mon père notamment dans un collège-lycée privé, à l'anglaise-là, où y avait que des garçons. Donc, seules les filles de profs étaient admises. On était deux filles, l'autre était en Terminale et j'étais en cinquième, on se connaissait pas quoi. Donc, j'ai beaucoup vécu avec des garçons, déjà. »*

Son choix d'études, cumulé à sa pratique sportive et à son groupe de pairs, laisse entrevoir l'intériorisation de dispositions socialement associées au masculin. Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur au sein de l'INSA, elle réalise un doctorat en biologie humaine. Or, l'orientation vers des filières scientifiques et élitistes reste, aujourd'hui encore, un choix majoritairement masculin (Duru-Bellat, 1990 ; Baudelot et Establet, 1992).<sup>104</sup>

Cependant, à l'inverse des femmes guides de haute montagne (Mennesson, 2005), la majorité des accompagnatrices interrogées ne semblent pas construire de dispositions inversées

---

<sup>104</sup> Ceci pouvant s'expliquer par la conjugaison des socialisations différenciée et anticipatrice. Selon Marie Duru-Bellat (1990), les filles choisiraient leurs études, à partir d'une évaluation coût/bénéfice, dans l'objectif d'obtenir un métier leur permettant de concilier profession et vie de famille. Roger Baudelot et Christian Establet (1992) complètent cette idée, puisque selon eux, si les filles font majoritairement le choix des métiers leur permettant de concilier travail et vie de famille, c'est qu'elles ont intériorisé, lors de leurs socialisations antérieures, leur futur rôle de mère.

du point de vue du genre. L'intensité de leur participation sportive les distingue néanmoins de la majorité des femmes. En effet, Elena Ginanini Belotti (1974) a mis en évidence une construction différenciée du rapport au corps des enfants lors de la socialisation familiale. Les manières dont les parents stimulent le corps des enfants<sup>105</sup> participent à une différenciation sexuée de leur rapport au corps : les garçons sont invités à faire de nombreuses expériences motrices, quand l'activité physique des filles est nettement moins encouragée. Les travaux de Court (2010) et Mennesson (2011) confirment cette différenciation sexuée des rapports au corps des filles et des garçons. Les accompagnatrices témoignent, à travers les activités physiques pratiquées durant leur enfance, d'un rapport au corps actif. Par ailleurs, elles sont également majoritaires à avoir pratiqué au moins une activité en club et en compétition. Or, de manière générale, les femmes privilégient davantage des pratiques non institutionnalisées, des pratiques hygiéniques et esthétiques, dans un objectif d'entretien physique, quand les hommes s'engagent majoritairement dans des sports compétitifs (ces derniers représentent trois quarts des compétiteurs et deux tiers des licenciés) (Louveau, 2000).

La socialisation sportive des accompagnateurs est plus conforme à celle classiquement observée chez les hommes. Sur 16 garçons ayant pratiqué des activités sportives durant leur enfance, seuls trois ne pratiquaient ni en club, ni en compétition. L'ensemble de ces enquêtés ont fait l'expérience de pratiques sportives associées au masculin (cf. tableau précédent). Il convient néanmoins de préciser qu'ils sont seulement quatre à avoir pratiqué exclusivement des sports dits masculins, tous les autres ayant pratiqué au moins une activité « mixte » telle que la randonnée, l'athlétisme, le tennis, le ski alpin ou encore l'escalade. Le fait de cumuler des pratiques masculines et mixtes révèle finalement des goûts omnivores caractéristiques des nouvelles formes de distinction (Coulangeon, 2011).

<b>AMM</b>	<b>Activités physiques (enfance)</b>	<b>Métiers père et mère</b>
<b>Axel</b>	Foot, basket, handball, rugby, VTT, randonnée.	<b>Classes favorisées</b> Cadre dans un bureau d'étude/Professeure d'Histoire
<b>Nicolas</b>	Judo.	<b>Classes moyennes supérieures</b> Journaliste/Professeure des Écoles
<b>Robin</b>	Foot, kayak, voile, randonnée.	<b>Classes moyennes supérieures</b> Agent immobilier/infirmière libérale

<sup>105</sup> Cette différenciation de stimulation s'effectue selon le sexe de l'enfant mais aussi des parents. Il semble que les pères stimuleraient davantage leurs enfants à travers des jeux physiques, tandis que les mères privilégieraient des échanges plus relationnels.

<b>François</b>	Skateboard, sports de glisses.	<b>Classes moyennes supérieures</b> Responsable d'une coopérative Agricole/ Professeure des Écoles
<b>Gauthier</b>	Foot, rugby, ski alpin, randonnée.	<b>Classes moyennes supérieures</b> Cadre à EDF/aide-soignante
<b>Léo</b>	Natation, course à pied, vélo de route, VTT.	<b>Classes moyennes supérieures</b> Conservateur adjoint de musée/ secrétaire
<b>Jérôme</b>	Tennis, foot, tir à l'arc, VTT.	<b>Classes moyennes</b> Agent forestier/Professeur dans le secondaire
<b>Rémi</b>	Foot, randonnée, alpinisme, spéléologie.	<b>Classes moyennes</b> Employé DGSE/Secrétaire médicale Il pratiquait avec son oncle : ingénieur aérospatial
<b>Matthieu</b>	Handball, rugby, VTT.	<b>Classes moyennes</b> Employé de commerce/professeure des Écoles
<b>Paul</b>	Randonnée, escalade, spéléologie.	<b>Classes moyennes</b> Viticulteurs
<b>Hugo</b>	Judo, boxe française, tai-chi, randonnée.	<b>Classes moyennes inférieures</b> Dessinateur industriel/esthéticienne. Élevé par son grand-père : éleveur et charpentier
<b>Théo</b>	Rugby.	<b>Classes moyennes inférieures</b> Éleveurs
<b>Johan</b>	Tennis, foot, handball, randonnée.	<b>Classes moyennes inférieures</b> Employé de banque/femme au foyer
<b>Dorian</b>	Rugby, foot, cricket, cross-country, judo, karaté, athlétisme, skate, ski alpin.	<b>Classes populaires</b> Jardiniers
<b>Gilbert</b>	Football, athlétisme, rugby.	<b>Classes populaires</b> Ouvrier EDF/ femme au foyer
<b>Pierre</b>	Foot, rugby, gym, tir à l'arc, billard, tir à la carabine, canoë, VTT, escalade, randonnée.	<b>Classes populaires</b> Ouvrier/garde malade

Tableau 2.8 APS pratiquées par les garçons pendant l'enfance au regard des CSP

Pierre est le seul accompagnateur à avoir pratiqué une activité « féminine » : la gymnastique, mais il était également investi dans d'autres activités plus « masculines » comme le football, le rugby, le tir à l'arc, et le tir à la carabine. Ces investissements enfantins dans des activités sportives associées au sexe opposé témoignent d'une certaine distance familiale aux

normes de genre, plutôt observée dans les familles des milieux favorisés, dotés d'un capital culturel important (Mennesson, 2011), mais néanmoins présente dans certaines familles des milieux plus modestes. Originaire des classes populaires (parents ouvrier et garde malade), Pierre semble cependant avoir connu une socialisation sexuée plutôt égalitaire.

Finalement, comme pour les filles la socialisation sportive des garçons témoigne d'une certaine polyvalence sexuée que l'on observe à travers l'investissement dans des pratiques sportives « masculines » et mixtes. Cette polyvalence sexuée est cependant plus marquée chez les filles, qui en plus d'être investies dans des activités sportives mixtes, fréquentent également majoritairement des groupes de pairs mixtes.

La socialisation par les pairs semble globalement conforme pour les garçons et est effectivement plus diversifiée pour les filles. En effet, les groupes de pairs fréquentés par nos enquêtés ont majoritairement participé à l'incorporation de dispositions sexuées conformes aux stéréotypes de sexe pour les garçons et de dispositions plus diversifiées chez les filles. Eleanor Maccoby (1999) a pu montrer l'existence d'une séparation très précoce entre groupes de sexes, notamment dans les cours de récréation. Séparation qu'elle explique par une différence dans les relations entretenues par les enfants au sein de ces groupes<sup>106</sup>, mais aussi par les activités pratiquées<sup>107</sup>. Elle identifie des cultures de groupes de sexe différentes, avec un statut central accordé au sport chez les garçons, et à la « *bedroom culture* »<sup>108</sup> (Angela McRobbie, 1991) chez les filles. La socialisation au sein de groupes de sexes participerait ainsi à l'incorporation de dispositions et de rapport au corps sexuellement différenciés. Les accompagnateurs témoignent d'investissement dans des groupes de pairs conformes à leur appartenance de sexe durant leur socialisation primaire :

*« Pour les loisirs c'étaient des gars, ouais non, c'étaient des garçons. Et après, plus tard, ouais, les copains avec qui j'étais étudiant, c'était mixte par exemple. Enfin, ça dépend du contexte. Par exemple, quand j'étais tout gamin, les gens avec qui j'ai grandi là, c'est des copains plutôt. Les filles, on se voit, on se dit bonjour machin, mais on n'a pas lié des liens d'amitié. Mais ça, c'est comme tous les mecs, enfin je veux dire, on a joué au foot ensemble, même on allait à l'école ensemble, les loisirs on les avait ensemble. De cet âge-là, c'est plutôt que des mecs on va dire. Après, quand j'étais étudiant, j'ai gardé des relations avec des amies, plus tard tu vois c'était mixte. Et maintenant, mes amis ils ont des femmes et des gamins donc c'est mixte aussi. Mais*

---

<sup>106</sup> Les relations dans les groupes de garçons apparaissent très hiérarchisées, face à des relations plus égalitaires chez les filles.

<sup>107</sup> Les activités ludiques des garçons s'organisent autour de la mise en jeu du corps à travers l'activité physique, tandis que les filles privilégient les jeux de rôles, et les activités relationnelles.

<sup>108</sup> Les adolescentes ont tendance à se retrouver en groupes restreints pour discuter, travailler leur apparence, etc.

*c'est vrai que moi, c'est plutôt les copains avec qui je faisais du ski, avec qui je jouais au foot, avec qui on était à l'école ensemble, avec qui on a fait les conneries, c'étaient plutôt les garçons. (Rires) On faisait pas des conneries au primaire avec les filles, elles étaient plus sages ! » Gauthier*

Lorsque, comme la majorité des enfants, les accompagnateurs s'inscrivent dans des groupes homosexués, les accompagnatrices quant à elles témoignent de la participation à des groupes de pairs plus mixtes lors de leur prime socialisation.

*« Je dis pas que je passais autant de temps avec les garçons qu'avec les filles parce que j'avais quand même un bon groupe de copines, mais dans le collège j'avais un groupe de copains garçons avec qui je me marais bien quand même ! » Babeth*

*« J'ai toujours grandi dans un truc mixte, je me suis toujours très bien entendue avec les filles et avec les garçons. » Héléna*

*« Beaucoup de filles, oui. Peut-être un garçon ou deux, mais ceux qui étaient toujours avec les filles ! (Rires). » Fanny*

En comparaison aux femmes guides de haute montagne, qui témoignent toutes de la participation à des « jeux de garçons » au sein de groupes de pairs masculins durant leur enfance (Mennesson, 2005), les accompagnatrices évoquent une socialisation au sein de groupes de pairs plus diversifiés du point de vue du genre. Pour autant, si elles apprécient la compagnie des garçons, elles expliquent cependant toutes, que leurs amis proches restent des filles. Même Mathilde, pourtant scolarisée dans un collège masculin affirme que lors de son arrivée en France, son groupe de pairs au lycée était majoritairement constitué de filles et ses « *copines proches ont toujours été des filles* ».

Seules Lucie et Anita relatent une socialisation au sein d'un groupe de pairs masculins :

*« C'étaient des garçons ! Malheureusement ! (rires) Non, mais c'est vrai que quand j'étais petite j'étais déjà bien, comment je pourrais traduire ça ? Oui, garçon manqué quelque part. J'aimais bien toutes les activités de course à pied, de baston, tu vois, tout ça c'était mon truc quoi. Donc du coup, avec les filles... Elles étaient souvent gnangnans. Puis même aujourd'hui tu vois, soit c'est des filles qui me ressemblent, un peu sportives, un peu punchy quoi, soit le vernis à ongle si tu veux, ça m'est égal quoi ! (rires) Donc, mes meilleurs amis, j'ai souvent eu des meilleurs amis masculins. Après, t'as toujours la tendance, tu vois, l'ambiguïté qu'il peut y avoir entre garçon fille. Mais c'est vrai que j'ai toujours été plus attirée par l'amitié avec les garçons. »  
Lucie*

En exigeant prises de risques, puissance physique et compétences techniques, autant de qualités majoritairement associées au masculin, le métier de guide de haute montagne semble séduire spécifiquement des femmes ayant incorporé des dispositions « masculines ». Moins associé à ces caractéristiques et par là-même aux critères de masculinité hégémonique<sup>109</sup> (Connell, 1987), nous n'observons pas de manière aussi marquée l'incorporation de dispositions inversées du point de vue du genre chez les accompagnatrices. Ces dernières étant par exemple investies dans des pratiques sportives « féminines » et « masculines », dans des groupes de pairs féminin et/ou masculin. Cependant, on note chez l'ensemble des jeunes filles l'existence d'une relation privilégiée avec une ou plusieurs figures masculines au moment de la découverte et/ou de l'intensification des activités de montagne. Par exemple, Anita a réalisé ses premières expériences montagnardes avec l'un de ses frères dont elle était particulièrement proche :

*« Ma première traversée des Pyrénées, j'avais 16 ans, à ski, et à pied aussi. Mais là, je me suis lancée, enfin ouais gonflée ! Je savais pas lire une carte, rien. Mais enfin, on est parti voilà, avec mon frère qui avait 14 ans. On était gonflé, très gonflé ! »*

De plus, elle explique comment sa pratique s'est intensifiée lors de son entrée au Club Alpin Français, mais surtout grâce à un ami qui préparait le diplôme de guide de haute montagne :

*« Globalement, je suis devenue montagnarde quand j'ai pu intégrer le club parce que je sortais très régulièrement. Et la pratique elle évolue, déjà parce que tu prends plus d'endurance et puis que par le biais de rencontres, j'ai pu, au final dès l'adolescence, quand notre pote a eu la voiture j'ai pu partir. On faisait cordée à trois avec sa compagne et moi-même, voilà. Lui s'est préparé pour le guide, il est guide aujourd'hui, et donc on a évolué dans la difficulté avec lui, on était un peu ses cobayes si tu veux ! »*

Au moment où Manuela se réinvestit dans les activités de montagne, elle partage sa pratique avec son frère dont elle s'est rapprochée à cette occasion. De la même manière, Célia explique que durant son enfance :

*« Je suivais vachement mes frères, tu vois, sur les activités de suivre un peu les garçons. Je voulais être scout moi aussi, j'ai pas pu l'être mais je voulais aller aux scouts faire un truc de nature, enfin voilà. Ouais, c'est peut-être, maintenant que j'y réfléchis, c'est peut-être une envie de jeune fille qui n'a pas pu se réaliser, qui se réalise maintenant, ouais. Parce que c'est vrai que je voulais tout le temps suivre mes frères. On était à la campagne, donc beh du coup, on était tout le temps dans les*

---

<sup>109</sup> « Forme culturellement idéalisée du caractère masculin qui met l'accent sur les liens entre la masculinité et la rudesse, l'esprit de compétition, la subordination des femmes et la marginalisation des gays ».

*champs, à droite, à gauche, dans les arbres, à tout le temps faire des trucs un peu de terrain, d'aventure. »*

Ces propos illustrent un goût pour les pratiques et l'effort physique contrairement aux activités de loisirs plus sédentaires, plus souvent investies par les filles (Octobre, 2004 ; Court, 2010 ; Mennesson, 2011). Babeth explique comment son oncle lui a progressivement transmis sa passion pour la montagne. Quant à Yolène et Fanny, elles témoignent de l'influence de leur père dans le choix de leur profession.

*« Mon père aimait beaucoup la rando, quand même malgré tout, contrairement à plein de ses collègues qui étaient déjà harassés par le boulot et que le dimanche ils foutaient rien. Lui, il voulait toujours qu'on aille se balader dans la forêt, les coteaux... [...] Et c'est vrai que la forêt, ça me faisait pas peur, je la connaissais par cœur. Et je pense que mon père m'avait, tu vois, finalement quand j'y réfléchis, j'ai jamais trop réfléchi à ça avant, mais il m'avait donné le... Voilà, partir dans la nature sans jamais trop de se poser de questions. » Fanny*

Dans le cas de Myrtille et Héléna, la rencontre avec leur premier conjoint, qui préparaient alors le guide de haute montagne, a participé à l'intensification et la diversification de leurs activités de montagne. Pour Claire, Charline et Perrine, ce sont des amis, eux-mêmes accompagnateurs ou en formation, qui ont joué ce rôle. Enfin, c'est l'entraîneur de ski de randonnée de Joni qui l'encouragea à diversifier ses pratiques de montagne.

Par ailleurs, lorsque l'on s'intéresse à la socialisation au sein du groupe de pairs à laquelle elles sont confrontées plus tard, au moment de leur investissement intensif dans les activités de montagne, on observe une participation accrue à des réseaux relationnels masculins:

*« Quand j'étais petit et au collège, c'était surtout des filles. Et au lycée j'ai commencé à avoir pas mal de copains ! Ouais, après j'ai carrément eu plus de copains mecs que de copains filles. Même au niveau des mentalités tout ça, je me retrouvais plus avec les gars, au STAPS et tout ouais. » Joni*

*« Moi j'étais vachement, pfouf. Non mais, moi j'étais une enfant très solitaire, ouais. Non, en fait j'avais beaucoup de mal à aller vers les autres, j'étais très introvertie. Maintenant, j'arrive plus à aller vers les hommes parce qu'ils sont plus physiques, et comme j'aime le physique je pars souvent en montagne, parce que j'ai très peu de copines qui font de la montagne, d'activités physiques, et du coup je pars plus facilement avec des amis qui font du sport, de l'escalade, tout ça. » Célia*

L'engagement intensif dans les activités de montagne, au-delà de la simple randonnée, conduit ainsi les accompagnatrices à fréquenter davantage les groupes masculins.

Ainsi, si à la différence des femmes guides de haute montagne, les accompagnatrices ne témoignent pas d'une socialisation inversée du point de vue du genre durant leur enfance (Mennesson, 2005), elles ne se caractérisent cependant pas non plus par une socialisation uniquement située du côté féminin. La mixité de leurs pratiques sportives et de leur groupe de pairs laisse envisager l'incorporation de dispositions sexuées diversifiées (Garcia, 2015). Contrairement aux accompagnateurs hommes qui ne se distinguent pas des formes de socialisation majoritairement observées chez les garçons (ou seulement à travers la pratique d'activités sportives mixtes), les accompagnatrices témoignent d'une socialisation moins communément identifiée chez les filles. Effectivement, leur investissement intensif dans différentes pratiques sportives les distinguent de la majorité des filles globalement moins sportives (Court, 2010 ; Mennesson, 2011). De plus, elles établissent toutes une relation privilégiée avec une figure masculine qui favorise leur engagement intensif dans les activités de montagne. Cette intensification de leurs pratiques de montagne contribue par ailleurs à leur insertion dans des réseaux relationnels majoritairement masculins. Comme les circassiennes étudiées par Marie-Carmen Garcia (2015), la maîtrise de compétences physiques associées au masculin s'inscrit moins dans la continuité d'une socialisation sexuée atypique pendant l'enfance, que dans une socialisation intensive à ces activités dans un univers très investi par les hommes.

### 2.1.2.3 Une distance à l'égard du sport institutionnalisé : une appétence pour l'activité physique plus que pour les activités sportives

L'ensemble de nos enquêtés, qu'ils soient hommes ou femmes, témoignent donc tous de l'incorporation de dispositions sportives au cours de leurs socialisations antérieures. Ceci laisse penser que ces dispositions sont nécessaires à l'engagement dans le métier d'accompagnateur. Cependant, lorsque l'on parle de dispositions sportives, il s'agit davantage d'appétence pour l'activité physique, que de l'intériorisation systématique de valeurs propres à la pratique fédérale telles que : la combativité, la compétitivité, le dépassement des autres<sup>110</sup>, etc. En effet, il semble que, comme les alpinistes étudiés par Moraldo (2017) et Hoibian (1997), les accompagnateurs construisent un goût pour l'effort physique tout en adoptant une position assez critique à l'égard du sport institutionnalisé.

En effet, si sur les 32 accompagnateurs rencontrés, 25 ont pratiqué pendant leur enfance ou adolescence des pratiques sportives institutionnalisées, ils sont seulement 6 à en pratiquer

---

<sup>110</sup> Le dépassement de soi se retrouve dans leur conception de l'activité physique, c'est plutôt le dépassement des autres qu'ils questionnent.

une au moment de l'enquête : Lucie, Jérôme, Mathilde, Myrtille, Gauthier et Célia. Mathilde, Myrtille et Célia ont respectivement pris leur licence d'escalade, de triathlon et d'athlétisme, mais n'ont pour autant pas le temps de se rendre aux entraînements régulièrement. Gauthier joue au football depuis son enfance dans le club de son village. Bien que moins régulier, il continue à « *les dépanner, car ils ne sont jamais assez nombreux* ». Enfin, Lucie et Jérôme sont les deux seuls accompagnateurs à témoigner d'une pratique sportive institutionnalisée régulière en trail et raid multisport pour Lucie, et en course d'orientation à pied et à VTT pour Jérôme. Cette tendance est confirmée par les résultats de notre questionnaire qui soulignent une faible appétence des accompagnateurs pour la pratique fédérale, résultats pouvant paraître étonnants au regard du caractère sportif du métier. Effectivement, si la moyenne des accompagnateurs pratiquant en club est relativement proche de la moyenne nationale, 19% contre 17% des français (Stat-info, 2010), l'écart se creuse lorsque l'on compare les accompagnateurs aux professeurs d'EPS qui sont 57,5% à pratiquer en club (Combaz et Hoibian, 2009)

Par ailleurs, les accompagnateurs que nous avons rencontrés, comme ceux de notre questionnaire, témoignent également d'une faible appétence pour la compétition. Parmi les 6 précédemment cités, seuls 3 d'entre eux pratiquent en compétition, Gauthier, Lucie et Jérôme. Ces résultats s'accordent également avec ceux de notre questionnaire : 18% des accompagnateurs pratiquant une activité sportive en compétition contre 20% des français, et 30,2% des professeurs d'EPS (Combaz et Hoibian 2009).

Le même constat s'observe lorsque l'on s'intéresse spécifiquement aux activités de montagne, dans lesquelles ils ont tous été et sont encore fortement investis. Afin de mieux pouvoir appréhender leur investissement dans les activités de montagne nous avons fait apparaître dans les tableaux ci-dessous l'ensemble des activités qu'ils ont pratiquées et qu'ils pratiquent encore aujourd'hui<sup>111</sup>.

---

<sup>111</sup> + activité qui a été pratiquée

+ activité encore pratiquée régulièrement

+ activité encore pratiquée mais seulement occasionnellement

	Rando	Rando alpine	Ski alpin	Ski de fond	Ski de rando	Escalade	Canyoning	Spéléologie	Alpinisme (sommets, couloirs)	Cascade de glace	VTT	Trail	T o t a l
Myrtille	+	+	+	+	+	+						+	7
Fanny	+	+	+		+	+							5
Manuela	+	+	+		+						+		5
Yolène	+	+		+	+	+	+				+		7
Célia	+	+			+	+					+	+	6
Anita	+	+	+		+	+	+		+			+	8
Perrine	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+	9
Claire	+	+				+		+					4
Joni	+	+	+		+	+			+		+		7
Babeth	+	+	+			+	+				+		6
Hélène	+	+	+			+			+	+	+		7
Lucie	+	+	+			+		+			+	+	7
Mathilde	+	+				+	+		+		+	+	7
Charline	+	+	+			+							4

Tableau 2.9 Activités de montagne des femmes AMM

	Rando	Rando alpine	Ski alpin	Ski de fond	Ski de rando	Escalade	Canyoning	Spéléologie	Alpinisme (sommets, couloirs)	Cascade de glace	VTT	Trail	T o t a l
Nicolas	+	+	+			+			+				5
François	+	+	+		+	+			+	+	+		8
Johan	+	+	+		+	+	+		+		+		8
Samuel	+	+	+	+	+						+		6
Gauthier	+	+	+		+	+			+	+			7
Gilbert	+	+	+		+	+	+		+	+			8
Pierre	+	+	+		+	+			+		+	+	8
Axel	+	+			+	+			+	+	+		7
Hugo	+	+	+		+	+	+		+	+	+		9
Paul	+	+	+		+	+		+	+	+			8
Jérôme	+	+	+								+	CO	5
Florian	+	+			+	+			+	+	+		7
Théo	+	+	+		+	+			+				6
Rémi	+	+				+	+	+	+				6
Léo +parapente	+	+				+						+	5
Matthieu	+	+	+			+	+				+		6
Robin	+	+	+			+			+			+	6
Dorian	+	+			+	+			+	+	+	+	8

Tableau 2.10 Activités de montagne des hommes AMM

Compte tenu du nombre élevé d'activités de montagne pratiquées, entre 4 et 9 qu'ils soient hommes ou femmes, et en prenant en compte leurs socialisations primaires aux activités sportives institutionnalisées et compétitives, nous pourrions nous attendre à ce qu'un certain nombre d'accompagnateurs aient pratiqué ou pratiquent encore en compétition. En effet, seuls Léo, François, Paul et Manuela semblent avoir construit une représentation négative de la compétition lors de leur socialisation primaire<sup>112</sup>. Néanmoins, sur les 32 accompagnateurs rencontrés, ils sont seulement 9 à avoir eu une pratique compétitive dans une activité de montagne (Joni, Lucie, Jérôme, Mathilde, Perrine, Léo, Gauthier, Pierre et Matthieu) et 3 à en avoir encore une aujourd'hui (Lucie, Jérôme et Léo). Il semble ainsi que la pratique d'activités sportives institutionnalisées et compétitives durant l'enfance n'ait pas été suffisante pour permettre l'incorporation de dispositions sportives fortes pour une majorité de nos enquêtés. Il convient de rappeler que de nombreux enfants font de la compétition car il s'agit de la seule modalité de pratique proposée par les clubs, plus que par réel choix personnel ou parental.

Pour la majorité des accompagnateurs non compétiteurs à l'âge adulte et plutôt hostiles à la compétition particulièrement dans les activités de montagne, on observe un soutien parental dans les activités sportives mais pas d'incitation directe. L'ensemble de ces enquêtés nous expliquent que si leurs parents les ont soutenus dans leurs pratiques sportives, ils ne les ont cependant jamais incités à s'y investir, et encore moins de manière intensive et compétitive :

*« Moi j'étais dans des écoles de pensionnat, donc les parents ils ont pas vraiment eu d'influence. Après, mon père, il venait toujours voir les matchs. Mais m'encourager dans le sens où... quand on était hors cadre scolaire me dire : "Allez, on va faire un footing !" Une ou 2 fois, mais non, pas vraiment engagé. » Dorian*

*« Ouais, ils m'ont toujours encouragé, enfin ils m'ont jamais poussé quoi. Mais oui, ils ont toujours suivi, ils ont toujours été derrière. » Robin*

*« Ils nous soutenaient mais ils nous ont pas... Non, non, non, c'est-à-dire non, non, c'est nous qui avons tracé notre chemin. » Manuela*

*« Mes parents n'étaient pas sportifs. Mais si, ils m'encourageaient, parce qu'ils m'ont toujours encouragée dans tout. Mais mon père avait quand même une base plutôt sportif, mais il a arrêté comme beaucoup à, je sais pas, vingt-cinq ans, après il faisait plus grand-chose. Mais il avait peut-être un esprit quand même sportif, ouais il trouvait ça bien, il m'encourageait, oui quand même, à en faire. » Myrtille*

---

<sup>112</sup> Les trois garçons étant, pour rappel, investis dans différentes pratiques libres et Manuela qui faisait de l'athlétisme en compétition nous a néanmoins exprimé son manque d'appétence pour cette facette de l'activité.

La récurrence de ces propos chez les accompagnateurs ayant une représentation négative de la compétition, conduit à questionner leurs origines sociales. Effectivement, le comportement de leurs parents à l'égard de leurs pratiques sportives rappelle les travaux de Bertrand, Court et Mennesson (2014) qui ont mis en évidence l'influence des classes sociales sur les stratégies d'éducation parentale et par conséquent, sur les visions du monde incorporées par les enfants. Comme les familles enquêtées par ces auteurs, une partie des accompagnateurs critiques à l'égard de la compétition sont originaires de la fraction cultivée des classes moyennes.

<b>AMM</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>	<b>APS</b>
Axel	Cadre dans un bureau d'étude/Professeure d'Histoire	Foot, basket, handball, rugby, VTT, randonnée.
Paul	Viticulteurs	Randonnée, escalade, spéléologie.
Robin	Agent immobilier/infirmière libérale	Foot, kayak, voile, randonnée.
Anita	Journaliste/femme au foyer	Natation, randonnée, alpinisme, ski de randonnée, escalade.
Yolène	Cadre commercial/Secrétaire médicale	Basket, danse, gymnastique, athlétisme, randonnée.
Myrtille	Gérant de restaurant, jardinier/ Professeure des écoles	Hockey sur gazon, athlétisme, gymnastique, tennis, natation.
Manuela	Lieutenant-colonel armée de l'air/femme au foyer	Danse, athlétisme.
Claire	Cadre supérieur dans l'électronique/secrétaire, femme au foyer	Tennis, volleyball, judo, gymnastique.
Hugo	Dessinateur industriel/esthéticienne. Élevé par son grand-père : éleveur et charpentier	Judo, boxe française, tai-chi, randonnée.
Rémi	Employé DGSE/Secrétaire médicale	Foot, randonnée, alpinisme, spéléologie.
Johan	Employé de banque/femme au foyer	Tennis, foot, handball, randonnée.
Gilbert	Ouvrier EDF/ femme au foyer	Football, athlétisme, rugby.
Dorian	Jardiniers	Rugby, foot, cricket, cross-country, judo, karaté, athlétisme, skate, ski alpin.
Théo	Éleveurs de brebis	Rugby.
Hélène	Maçon/ femme de ménage	Tennis, cross-country.

Tableau 2.11 CSP des parents des AMM non compétiteurs à l'âge adulte

Selon ces auteurs (*op. cit.*), ces parents auraient effectivement tendance à valoriser une certaine distance à l'égard de la compétition en accordant une valeur importante à l'épanouissement de leur enfant (*Ibidem*, 2014). Ceci s'observe notamment à travers des pratiques éducatives moins

contraignantes, le sport étant notamment conçu comme une source d'épanouissement de l'enfant. Nous pouvons alors supposer que les activités physiques et sportives pratiquées par les accompagnateurs durant leur enfance s'inscrivaient davantage dans une perspective de divertissement et d'épanouissement, que dans la recherche de performance. Effectivement, les enquêtés témoignent tous d'une multitude d'activités physiques pratiquées en compétition durant leur enfance, aucun n'a pour autant pratiqué à un niveau élevé.

Il en est de même pour les accompagnateurs de ce groupe originaires des classes populaires et des petites classes moyennes (Hugo, Rémi, Johan, Gilbert, Dorian, Théo et Héléna). Si nous aurions pu nous attendre à ce que ces derniers soient investis dans un nombre de pratiques plus limité (Aubel, Lefèvre et Tribou, 2008), il n'en est rien<sup>113</sup>. Seul Théo, fils d'éleveurs, ne pratique que du rugby partageant le reste de son temps entre école et « *courses derrière les brebis* ». <sup>114</sup> De plus, si nous avons peu d'éléments sur les pratiques éducatives de leurs parents, nous verrons comment ces accompagnateurs adoptent avec leurs propres enfants des stratégies éducatives proches de celles observées dans la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures. Nous verrons effectivement, comment ces derniers, qui souhaitent tous initier leurs enfants aux pratiques de montagne, les laissent pour autant décider de leur choix. Ils souhaitent que ces activités sportives restent, avant tout, des sources d'épanouissement. À partir de là, nous pourrions supposer qu'ils reproduisent, ne serait-ce que partiellement, les modèles éducatifs de leur propre enfance.

Ainsi, malgré la pratique précoce d'une multitude de sports institutionnalisés, il semble que les modalités d'incitation familiales et d'investissements enfantins dans les activités sportives n'aient pas été propices à l'incorporation de dispositions sportives compétitives.

Effectivement, l'ensemble de ces accompagnateurs témoignent d'une véritable aversion pour les pratiques de montagne compétitives. Peu friands de la compétition et des pratiques institutionnalisées de façon générale, la montagne apparaît, à leurs yeux, comme un véritable sanctuaire. Si certains envisagent que la compétition existe dans les activités de montagne et respectent les performances, d'autres la trouvent absurde et sans intérêt.

---

<sup>113</sup> Seules les familles très modestes de Fanny et Célia n'ont pas les moyens ni économiques, ni culturels de proposer des activités sportives ou culturelles à leurs filles. Charline, placée en foyer, n'a pas non plus cette opportunité. Babeth, également originaire des classes populaires, ne pratique pas de sports institutionnalisés durant son enfance, néanmoins elle explique « toujours être en vadrouille avec son père », et avoir été poussée par ses parents à pratiquer différentes activités culturelles (chant et musique) afin « d'avoir cette ouverture d'esprit ».

<sup>114</sup> Mis à part le nombre d'activités sportives qu'ils ont pratiquées ainsi que leurs discours concernant le rôle de leurs parents dans le choix de ces activités, nous n'avons pas d'informations précises sur les stratégies éducatives parentales de ces accompagnateurs.

*« Dans ma génération on a connu l'avènement de la compétition, dans les années 1980, [...]. Et moi par engagement politique et moral, je veux dire par rapport à ma philosophie de l'escalade, la montagne n'est pas un stade, c'est pas un hippodrome, etcetera. J'étais là-dedans. J'ai révisé mes positions en vieillissant, [...] je reconnais totalement la performance, tout ce qui est préparation, tout ce qui est... Mais bon voilà, c'est contre ma philo. Enfin, faire de la montagne, faire de l'escalade, dans une existence c'est un mode de vie quoi, donc voilà c'était à ce titre. » Paul*

*« Ça ne me dit pas du tout ! J'ai fait de la compétition en tennis quand j'étais petite mais après c'est pas pour moi. La compèt en montagne ça ne me dit pas du tout. »  
Hélène*

*« Non ! Pour moi c'est ridicule. » Théo*

**« Il faut qu'ils arrêtent la montagne pour se concentrer sur leur paroi, je vois pas le plaisir... »**

L'extrait de conversation suivant est issu d'un entretien réalisé avec Robin, accompagnateur en moyenne montagne de 25 ans. Lorsque je me présente à son domicile, Robin est en compagnie de Thierry, un ami lui aussi accompagnateur, qui a souhaité assister à notre entretien et qui est intervenu à différentes reprises. Robin m'explique que Thierry l'aide dans la réalisation de son projet des 212 sommets, je lui demande alors de m'en dire plus sur ce projet. Il m'explique que sur le modèle de l'expédition menée par Patrick Berhault en 2004, au cours de laquelle ce dernier souhaitait faire l'ascension de tous les 4000 alpins<sup>115</sup>, Robin désire réaliser la traversée des Pyrénées en solo en passant par tous les 3000 Pyrénéens. C'est alors que Thierry intervient :

*« Thierry : Là ça va être beau, on va en parler. Dans la région, voire au niveau national, là ça va faire du bruit. C'est un projet à contre-courant. Dans le milieu montagnard essentiellement il y a beaucoup d'égoïsme, tous les grands champions ou autres.*

*-Robin : Ouais, c'est particulier.*

*-T : Et là, ce que Robin propose, c'est intéressant parce que justement il veut faire partager tout le monde, c'est complètement à contre-courant. Et c'est pas de la compétition. Même si à l'origine, en vérité, ça demande un entraînement important, c'est l'esprit d'aventure. Parce que maintenant, je vois en escalade, même à Tarbes, il y a des internationaux, c'est devenu tellement ridicule le niveau que ça n'intéresse plus personne. Là par contre, il y a un mouvement qui se crée, ça intéresse les gens.*

---

<sup>115</sup> Cette expédition reste inachevée, Patrick Berhault y ayant perdu la vie.

-R : Même Ewen, il me disait hier chez Beal, en fait chez Beal cette année on est que 4 sponsorisés, il y en a 3 qui font que de la compète qui sont en équipe de France et puis il y a moi. Et Ewen, il me disait hier qu'il y avait un des trois athlètes de chez Béal qui a sorti une super voie, 9a je crois, mais il y a passé 15 jours, tu vois. Donc, c'est sûr tu vois, si tu fais ça... Moi c'est pareil, je m'acharne pendant 3 ans sur une voie, bêh je vais la sortir au bout du compte, je la sortirai peut-être qu'une fois mais voilà. Non mais attends, parce que Beal, là, ils sont en train de changer un peu de politique. Beal ils sont en avance sur beaucoup de choses de toutes façons. Dans leur matériel mais même dans leur façon de voir les choses et là, ils évoluent justement parce que les magazines qu'est-ce qu'ils veulent ? Parce que c'est beaucoup un phénomène de sponsoring, eux, ils veulent les images et forcément, enfin moins maintenant justement. Mais un baudrier Beal justement, un mec qui se prend une chute sur un 9a va mieux se vendre que si Petzl montre une photo d'un mec qui prend une petite chute en falaise dans le 3<sup>ème</sup> degré, donc il y a beaucoup ça. Mais là, Beal qui sont en avance justement, ils comptent beaucoup sur mon projet. Cet été ils ont toute une nouvelle gamme de matériel qui sort, du super matériel. (interrompu)

-T : Pour qu'une activité physique marche, il faut qu'il y ait une star et en alpinisme y'en n'a plus.

-R : Non mais eux, ils cherchent pas ça.

-T : Oui mais pour faire vendre le matériel ou autre.

-R : Mais des stars y en n'a plus.

-T : Y en n'a plus. Il y avait Berhault avant, il y en a eu d'autres mais ils sont tous morts. En snowboard en ce moment, c'est à fond ! Il y a des stars là-dedans, ça marche. Mais en ce moment l'alpinisme, c'est plus à la mode, y a plus personne.

-R : Oui, mais ça revient parce qu'ils se rendent compte que l'alpinisme c'est infini au final, tu peux faire ce que tu veux, il y a plein de possibilités. Et c'est en ça qu'ils sont en avance. Et ils se rendent compte qu'au final, en escalade, ça commence à tourner en rond.

-T : Ça tourne en rond complètement. Complètement !

-R : Actuellement c'est 9c+ le maxi, peut-être qu'un jour quelqu'un passera du 10<sup>ème</sup> degré.

-T : Ils en sont réduits à faire de la course à pied. Ils en sont réduits à ne plus faire d'alpinisme. Il faut qu'ils arrêtent d'abord la montagne pour se concentrer sur leur paroi et à développer que les membres supérieurs, c'est la folie !

-R : Oui, tu peux rien faire d'autre et puis c'est ridicule dans le sens où... Tu te souviens là vidéo qu'on a vue d'un gars qui a passé 3 ans, 3 mois par an sur la même voie ?

-T : C'est ridicule, je vois pas le plaisir.

-R : Donc en tout, 9 mois à s'acharner sur cette voie, il l'a sortie une fois, et voilà, il a fait sa vidéo et c'était un 9b ou je sais pas quoi. Mais tu vois le truc ? Et on se rend compte qu'on tourne en rond maintenant, même le 10<sup>ème</sup> degré pour l'instant personne n'arrive à le passer. Même les mecs qui sont dans le 9<sup>ème</sup>, ils ont pas du tout la classe comme ceux...comme Edlinger qu'il y avait tout ça. Tout le monde se rend compte que l'escalade, l'escalade de haut niveau en tout cas, ça tourne en rond.

*Autant Messner à son époque il disait, à son époque c'était le 6<sup>ème</sup> degré, et il disait qu'un jour ce serait possible d'aller dans le 7<sup>ème</sup> degré, parce que Messner il a écrit le 7<sup>ème</sup> degré, le fameux livre, il a peut-être grimpé dans du 6<sup>ème</sup> degré mais enfin... C'était l'époque du 6<sup>ème</sup> et comme il disait : 'ce qui est intéressant dans l'escalade c'est que ce sera infini, après on fera du 7<sup>ème</sup> degré, du 8<sup>ème</sup>, etcetera.' Mais ça c'est faux quoi. Physiquement il y a des limites quand même. À un moment on tourne en rond, on est sur les limites 9c+... Il va peut-être y avoir un 10<sup>ème</sup> degré. Mais dans combien de temps ?*

Ce passage donne à voir les luttes de définition d'une pratique légitime de la montagne et de l'alpinisme. Les accompagnateurs, qui ne se situent pas du côté des performances les plus impressionnantes, défendent une conception différente de la pratique, comme certains alpinistes issus des milieux favorisés qui critiquaient les performances jugées trop sportives des nouveaux pratiquants des classes populaires (Moraldo, 2017 ; Hoibian, 2008).

Ce regard critique vis-à-vis de la compétition dans les activités de montagne caractérise également certains accompagnateurs, pourtant eux même compétiteurs. Effectivement, parmi les accompagnateurs engagés dans des pratiques sportives compétitives au moment de l'enquête, seule une minorité d'entre eux apprécient cette modalité de pratique de la montagne (3 sur 9).

Pour Matthieu, Mathilde, Perrine, Gauthier, Jérôme et Léo, la compétition reste secondaire dans leur pratique. Par exemple, c'est dans l'objectif de préparer leur probatoire d'escalade et d'accompagnateur que Matthieu et Mathilde ont fait de la compétition en escalade et en trail. Une fois leurs diplômes obtenus, ils ont tous deux arrêté.

*« Je me suis pris au jeu de la compèt pendant 1 an et demi pour préparer le proba, mais je préférais quand même largement grimper en extérieur. » Matthieu*

Gauthier quant à lui, explique avoir fait seulement quelques compétitions en ski alpin quand il était enfant :

*« Euh ski compèt, pas trop. Mais par contre on y allait beaucoup avec le club, on y allait 2 fois par semaine. Il y avait un petit club ici, c'était pas de la grosse compèt, c'était les flèches ou machin. Mais par contre on y allait souvent. Donc, j'en ai fait beaucoup, mais après non pas vraiment en compèt. »*

Enfin, on retrouve dans les discours de Léo et Jérôme, encore compétiteurs aujourd'hui, l'idée d'une compétition pour le plaisir plus que pour la performance. Jérôme qui fait de la compétition en course d'orientation que ce soit à pied ou en VTT explique :

*« C'est de la compétition plaisir. Je trouve du plaisir à chercher des balises ! Ça paraît bizarre, hein ? »*

Le discours de Léo laisse percevoir un regard davantage critique sur la compétition dans les activités de montagne :

*« Aujourd'hui, je m'éloigne des objectifs de performance, tout ça. Je suis contre le sport où t'as de l'exigence, où tu te privés. Parce qu'après ça devient plus un plaisir. Surtout dans le trail. Tu cours nature et tu te retrouves à enchaîner des principes diététiques, enfin c'est pour ça que je pourrai pas être forcément un bon professeur de trail. [...] J'ai jamais été un gros calculateur. C'est contradictoire, mais je pense que c'est l'âge aussi qui te fait un petit peu oublier ces principes. Si tu veux, pour moi la montagne, le trail et toutes les activités montagne, c'est avant tout un plaisir. C'est-à-dire que tu vas utiliser tes passions dans un endroit que tu aimes. Tu aimes le parapente, tu aimes la montagne : tu vas voler en montagne, parce que tu peux voler en plaine, à la dune du Pyla. C'est comme l'escalade tu peux aller grimper en salle. Moi, non. T'as la montagne juste à côté. Et le trail c'est une course nature, c'est une course montagne. Donc c'est courir, aller tout doux, puis marcher, observer, t'arrêter. Donc voilà, c'est ça qu'il faut mettre en avant : la montagne. Et oublier cette compétition où les gens ne regardent que leurs baskets, ils mettent des œillères. Et ils regardent les autres mais seulement comme des ennemis : celui-là je vais le bouffer où voilà. Et je trouve qu'il y a de plus en plus d'activités où ça devient comme ça. J'appelle ça le phénomène Go Pro, c'est-à-dire faire des trucs pour montrer aux autres. Après c'est bien, moi j'en ai une de caméra comme ça quand je vais voler. Mais faut partager en disant : "Beh voilà il y a ça à voir, il y a ça d'autre à voir." »*

Comme pour les accompagnateurs du groupe précédent, les parents de ces accompagnateurs les ont soutenus dans leurs activités sportives sans les pousser pour autant à s'y investir de manière intensive :

*« Oui, oui ils m'encourageaient. Après, ils sont jamais venus voir...Après, on partait toujours en groupe avec le lycée, j'étais pas forcément dans un club indépendant, c'était avec le lycée [...]. Ils venaient pas forcément voir, j'ai pas souvenir de ça, mais bon, ils étaient oui, ils me soutenaient dans mes pratiques. Ouais, ouais. Enfin si, ils trouvent que faire du sport, c'est bien. Oui voilà. » Mathilde*

*« Moi, c'était moi qui décidait. Après, j'ai pas souvenir qu'ils m'encouragent. Enfin si, après ils me soutenaient, ils venaient me voir. Mais c'est jamais eux qui m'ont incité à m'inscrire pour tel ou tel, enfin si peut-être pour le rugby parce que mon père était dans le rugby, donc c'est lui qui m'avait un peu...pas incité, mais mon frère y était déjà, voilà. » Matthieu*

*« Je faisais pas vraiment d'activités avec mes parents parce qu'ils bossaient et puis comme j'étais un peu plus solitaire, je faisais mes trucs perso. Non, on était assez*

*indépendants. Et d'ailleurs mes enfants, c'est pareil. C'est pour ça que je les force pas à aller en montagne. C'est pas parce que j'étais militaire qu'il faut qu'ils soient militaires. Ils ont choisi ce qu'ils voulaient faire. » Léo*

Comme une partie des enquêtés du groupe précédent, ces accompagnateurs sont majoritairement originaires de la fraction culturelle des classes moyennes (Bertrand, Court et Mennesson, 2014). La compétition semble finalement peu intéresser Matthieu et Mathilde si ce n'est que de s'entraîner pour leurs diplômes. Pour Jérôme et Léo, éprouver du plaisir s'avère plus important que d'être performant. Par ailleurs, Léo, Jérôme et Matthieu sont, dès leur plus jeune âge, investis dans différentes pratiques libres et il semble que cette modalité de pratique influence, aujourd'hui, encore leur conception de la compétition.

<b>AMM</b>	<b>Métier du père et de la mère</b>
Matthieu	Employé de commerce/professeure des Écoles
Gauthier	Cadre à EDF/aide-soignante
Jérôme	Agent forestier/Professeur dans le secondaire
Léo	Conservateur adjoint de musée/ secrétaire
Mathilde	Professeurs dans le secondaire
Perrine	Ouvrier/femme au foyer

*Tableau 2.12 CSP des parents des AMM compétiteurs à l'âge adulte*

Seule Perrine, originaire des classes populaires, qui a fait de la compétition en ski de fond pendant 1 an, me parle spontanément de ses résultats :

*« Je faisais des petites courses et j'étais déjà en vétéran, ça arrive tôt ! (rires) Non, par contre, j'étais bien placée. Par exemple, à Baqueira, on était plus de 100 et j'étais 8<sup>ème</sup> dans les vétérans filles. Donc c'était quand même vachement bien ! »*

Finalement, seuls Joni, Lucie, et Pierre affirment avoir eu et avoir encore un réel goût pour la compétition. Joni a fait de la compétition en ski de randonnée au niveau national, elle a arrêté depuis deux ans pour cause de problèmes de genoux. Pierre a fait de la compétition en trail, VTT, ski alpin et raid multisports, il a arrêté depuis qu'il est accompagnateur car il ne trouve plus le temps nécessaire. Enfin, Lucie fait de la compétition en trail et ultra trail.

*« Moi, ce désir personnel de faire de la montagne, je sais d'où il vient ! (rires) Du défi, de faire des sommets. Parce que moi, au départ, je suis plus un peu esprit de compétition. J'ai commencé la montagne plus par l'envie de faire : tel, tel et tel*

sommet. Et juste parce que je suis bien dehors et dans l'environnement naturel de montagne.» Joni

« Je fais des compétitions, des trails. J'en ai fait 5 cette année des compêts. Mais les années précédentes, j'en faisais beaucoup plus. Mais là j'ai une petite fille maintenant en bas âge, donc on essaie de concilier un peu tout. Mais oui sinon oui. [...] En fait, c'est le même état d'esprit que la randonnée, c'est-à-dire c'est une itinérance, sauf que le temps est plus réduit finalement. On a un chrono qui tourne, donc on a un objectif de temps. Mais après, dans l'absolu, en terme d'autonomie, de gestion d'effort, c'est la même chose. C'est pareil que la rando sur 3, 4 jours sauf que tu le fais en 48h. Je suis allée faire des courses dans les Alpes, en Suisse, au Maroc. Ouais, j'adore ça ! Bon après cette année les voyages ça va être un peu réduit. Mais ouais, je vais loin pour pouvoir faire ce que j'aime. [...] Je trouve que c'est toujours intéressant d'aller se confronter aux autres sur des terrains montagneux. Après qu'ils soient montagnes ou qu'ils soient pas montagnes... Après le danger là, c'est d'aller au-delà de la limite de l'environnement. C'est-à-dire qu'à un moment donné, sur un terrain comme ici (Blagnac) tu peux aller à fond sans regarder trop la météo tout ça. En montagne, ça tu peux pas le faire. Donc t'as un paramètre supplémentaire à gérer qui est plus dangereux et qu'il faut maîtriser. » Lucie

Chacun de ces accompagnateurs témoigne d'un nombre de pratiques sportives relativement élevé et diversifié<sup>116</sup> durant leur enfance. Il semble que leur goût pour la compétition se soit développé au sein de ces pratiques mais aussi plus largement grâce à un environnement familial sportif. En effet, ce sont les trois seuls accompagnateurs à témoigner d'une imprégnation familiale précoce aux activités sportives et compétitives. Les témoignages de Joni et Lucie illustrent en effet la transmission parentale d'un héritage sportif (Bertrand, Mennesson, Court, 2014) :

« Bèh moi, mes parents ils pratiquaient déjà en fait. [...] Mes parents m'ont mise à la montagne, j'avais 4/5 ans. Ma sœur et moi on a été très vite noyées dans le bivouac en montagne, la rando montagne. [...] On partait toutes les vacances d'été et sinon les weekends, et après à l'adolescence c'était tous les dimanches. C'était le rendez-vous. Même si j'avais eu école toute la semaine, si j'avais des exams le lundi, il fallait que tout le monde... C'était un besoin pour tout le monde en fait. [...] Mon père était pêcheur en montagne. Donc, quand on partait en bivouac en fait, il pêchait dans les lacs. Et ... Mes parents sont sportifs de toutes façons, mon père a fait du hand, de la lutte. Ma mère a fait de l'athlétisme, elle a fait beaucoup de vélo aussi. Ils étaient beaucoup dans le sport. Et la randonnée ça permettait de partir en famille et continuer une activité ensemble. [...] Mon père m'emmenait à l'entraînement, il m'attendait, il

---

<sup>116</sup> Pierre : Foot, rugby, gym, tir à l'arc, billard, tir à la carabine, canoë, VTT, escalade, randonnée.

Joni : GRS, volley, handball, athlétisme, randonnée.

Lucie : volley, randonnée (pratique intensive de la randonnée : trek, bivouac, tous les weekends et les vacances).

*m'emmenait aux matchs, il m'attendait. Non, mes parents pour ça ils étaient vraiment... ils me supportaient. Et ils me supportent toujours parce que souvent, quand je fais des événements ou des encadrements j'ai besoin de bénévoles et souvent mes parents sont là. donc mes clients connaissent mes parents! En général ils connaissent toute la famille ! (rires) Mon père fait des gâteaux, ma mère prend des photos, enfin tu vois, c'est assez sympa ! » Lucie*

*« En fait, ils nous laissaient vachement libres, ils étaient contents de ce qu'on faisait mais ils nous poussaient pas. » Joni*

Sur un mode de transmission moins contraignant, caractéristique de la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures (Mennesson, Bertrand, Court, 2015), on observe néanmoins la transmission d'un héritage sportif des parents de Joni à leurs enfants (éducateur spécialisé et infirmière), ces derniers ayant pratiqué diverses activités en compétition: le père de Joni, ancien compétiteur en cyclisme, et sa mère, pratiquante libre de natation, de vélo de route et de randonnée, semblent avoir transmis un goût pour le sport et la compétition à leurs enfants: le frère de Joni en escrime et ses sœurs en GRS et en triathlon.

Enfin, si les parents de Pierre sont peu sportifs (ouvrier et garde malade), deux de ses trois frères ont été sportifs de haut niveau:

*« Mes parents n'étaient pas plus sportifs que ça. Non, ce sont mes frères aînés qui ont commencé là-dedans et puis après, ça se fait quoi. Quand t'as ton environnement qui fait du sport... J'avais deux frères aînés qui faisaient du foot à un bon niveau, dont un qui était pratiquement professionnel, à l'époque. Et puis, mon petit frère avait aussi un très bon niveau en rugby, en fait, avant que le professionnalisme soit officiel, il était déjà pro dans le rugby. Donc un très bon niveau de sport co dans la famille<sup>117</sup>. »*

Comparativement aux autres familles, Pierre, Joni et Lucie sont les trois seuls accompagnateurs à témoigner d'une socialisation sportive familiale précoce et relativement intensive. Ceci permettrait de comprendre la construction de leur goût pour la compétition, qui semble s'être renforcé progressivement au travers leurs activités respectives.

De manière générale, peu investis dans des pratiques sportives compétitives et institutionnalisées, majoritairement opposés à la compétition dans les activités de montagne, les accompagnateurs n'en sont pas pour autant moins adeptes d'activités physiques et sportives

---

<sup>117</sup> Ses frères n'ont pas intégré de clubs plus prestigieux ni poursuivi une carrière professionnelle car leurs parents ont souhaité qu'ils privilégient les études (Bertrand, 2012).

libres. En témoigne le nombre d'activités physiques encore pratiquées par les accompagnateurs au moment de l'enquête.

*« La vie sans sport, je pense pas que c'est possible. Enfin si, mais tu finis obèse avec plein de problèmes d'articulation, de digestion, psychologiques, la dépression ! (Rires) Tu vois, moi, c'est vrai je m'entraîne beaucoup pour le guide mais aussi juste pour la vie. Pour être le mieux que la Nature ait pu concevoir que tu sois. » Dorian*

*« Qu'est-ce que je fais à part le sport ? (Rires) En fait, là en ce moment, je suis tellement prise avec d'autres choses, que mon loisir pour me défouler et me faire du bien c'est du sport surtout. » Myrtille*

*« J'ai du mal à me passer d'une activité sportive, c'est très frustrant pour moi. D'ailleurs, pendant les deux ans où j'ai rénové la maison... Bon c'était un peu mon activité sportive ! (rires)[...] En fait, avec les enfants qui sont pas très grands, ça me laisse pas beaucoup de temps, donc ce que j'ai de libre je le passe à faire du sport. » Samuel*

On retrouve ainsi dans leur discours, mais également dans leurs pratiques de montagne, l'expression d'une forte appétence pour l'activité physique plus que pour le sport en tant que tel. Moraldo (2017) montre bien dans sa thèse, comme l'avait fait Olivier Hoibian dans ses travaux sur l'histoire de l'alpinisme (1997), comment l'alpinisme s'est construit d'une certaine manière contre le sport, et dans tous les cas contre la compétition. Hoibian a montré comment, au début des années 1950, l'alpinisme s'est constitué comme un « sport à part » en se démarquant notamment des sports compétitifs fédéraux. Si ce modèle s'est maintenu jusque dans les années 1980 avec l'échec relatif de l'introduction des compétitions officielles d'escalade, il semble que le monde de l'alpinisme se confronte de nos jours plus que jamais à une « sportivisation » de l'activité. L'escalade, en s'autonomisant en partie de l'alpinisme, s'est dotée de tous les atouts des disciplines sportives institutionnalisées, ceci ne s'est pas pour autant fait sans de fortes manifestations de contestation (particulièrement vives dans les années 1980) d'une partie des pratiquants. Cette conception de l'alpinisme comme un « sport à part » semble se retrouver encore chez certains pratiquants de montagne et notamment chez les accompagnateurs. Majoritairement investis dans des activités institutionnalisées et compétitives durant leur enfance, il semble que les dispositions sportives incorporées n'aient pas été suffisamment fortes pour perdurer dans le temps. Excepté une minorité d'entre eux ayant grandi dans des configurations familiales particulières, ils témoignent notamment tous d'une véritable aversion pour la compétition dans les activités de montagne.

### **2.1.3 Des dispositions « nature » plus ou moins fortes**

Si les dispositions à l'activité physique semblent favoriser l'engagement dans le métier d'accompagnateur, ce métier reste cependant moins marqué par la dimension sportive que d'autres Brevets d'État comme guides de haute montagne, moniteurs de ski, d'escalade, etc. Par ailleurs, nos données permettent de distinguer la construction d'un goût pour la nature qui se révèle être un élément important dans l'engagement dans le métier. Il semble que, comme les dispositions à l'activité physique, ces dispositions que nous qualifierons de dispositions « nature », soient présentes de manière plus ou moins forte chez l'ensemble des accompagnateurs.

#### **2.1.3.1 Une imprégnation précoce aux pratiques de nature**

L'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés, qu'ils soient hommes ou femmes, originaires de zones urbaines ou rurales, étaient investis dans des pratiques de nature durant leur enfance (cf. tableaux 13 et 14 ci-dessous). Si, pour une minorité d'entre eux (Nicolas, François, Florian, Myrtille, Perrine et Mathilde), ces activités se résument aux activités de montagne pratiquées occasionnellement avec leurs parents, elles occupent une place nettement plus importante pour le reste des accompagnateurs. Par exemple Manuela, Yolène, Johan, Robin et Dorian passent toutes leurs vacances dans les Pyrénées, entre randonnées et jeux d'extérieur.

*« En fait, j'ai toujours été quand même en montagne, parce que ma famille est du coin [...] Et puis, j'ai toujours été attiré par la nature, ça c'est mon premier truc. Donc pour moi c'était... enfin, j'ai toujours été attiré, tu vois. Aller me balader en forêt, n'importe où. » Robin*

*« Eh bien, mon père était originaire d'ici en fait, et donc on venait faire de la montagne l'été, l'hiver et puis petit à petit je me suis mise à en faire. [...] Et puis après, il y avait les activités avec les amis, les copains, les copines d'ici. On jouait dans les près en montagne, parce qu'on a une grange dans les estives là-haut. Beaucoup de temps en extérieur quoi. » Manuela*

Jérôme et Matthieu qui pratiquent occasionnellement la montagne avec leurs parents ajoutent à ces activités des sorties plein air telles que la pêche, le VTT, ou des balades en forêt. Anita, Joni et Rémi pratiquent la montagne de manière précoce, intensive et prolongée dans le temps. Il en va de même pour Lucie, Axel, Gauthier, Pierre, Hugo, Paul et Théo qui, en plus de leurs pratiques de montagne, s'adonnent à la pêche, la cueillette de champignons, de châtaignes, ou encore la chasse :

*« Enfin l'activité montagne en elle-même, quand t'es gamin, c'est pas la rando toute seule quoi. C'était voilà... Moi mon grand-père, il avait des vaches donc on allait vers Migouélou, on y allait assez souvent pour les voir. Ensuite, les loisirs c'était la pêche, donc tu vois on allait pêcher dans les lacs en montagne, après je chassais avec mon grand-père, on allait à la chasse à l'isard. Tu vois toutes les activités sont autour de la montagne [...] Mais bon, tu vois, je bricole, et puis les loisirs, si la chasse est ouverte, je vais aller à la chasse, si il y a des champignons, je vais aux champignons. Chasse, pêche, nature et traditions ! (Rires). » Gauthier*

*« On sortait tous les weekends, on allait aux châtaignes, on allait aux champignons. Ouais, des activités plutôt nature. Pêche, chasse, chasse avec mes frères et mon père. Plutôt nature mais pas sportifs. » Pierre*

*« C'était dans la culture familiale. Ouais, imprégnation de mon père qui est chasseur, qui est naturaliste dans l'âme, culture pêcheur, mon grand-père aussi. Donc, j'étais complètement imprégné sur ce qui était justement activité dehors, d'abord à vocation un petit peu de culture paysanne quoi. Cueillir des champignons... On était viticulteurs dans la famille, donc voilà. Et puis, j'ai eu plein de séjours dans les Pyrénées en famille, dans les Alpes aussi. La chance de faire du ski gamin, d'abord par l'école puis ensuite mes parents qui s'y sont mis, donc j'ai été pris là-dedans. Et à partir de 13 ans, j'ai commencé à grimper, à faire de l'escalade. » Paul*

Enfin, restent les accompagnateurs qui ne pratiquaient pas d'activités de montagne durant leur enfance. Ces derniers, tous originaires de milieux ruraux<sup>118</sup>, témoignent néanmoins d'un goût pour les pratiques de nature et d'un investissement dans des jeux enfantins de plein air (Léo, Gilbert, Samuel, Héléna, Babeth, Célia, Fanny, Charline et Claire<sup>119</sup>) :

*« J'ai grandi à Verdun. Donc, c'est au milieu des bois, j'ai passé pas mal de temps en forêt. J'ai toujours adoré la nature, je suis passionné de photo naturaliste. » Léo*

*« On était à la campagne, donc du coup on était tout le temps dans les champs, dans les arbres, à faire des trucs un peu de terrain, d'aventure. » Célia*

*« J'adorais aller voir les pottoks sur la Rhune. » Samuel*

Pour certains d'entre eux (Héléna, Fanny et Babeth), cette imprégnation en milieu rural se double de pratiques de nature partagées avec leurs parents :

---

<sup>118</sup> Certains ont grandi dans des agglomérations que nous pourrions néanmoins qualifier d'agglomérations « rurales » dans le sens où pour commencer elles n'excèdent pas 80 000 habitants, mais surtout car elles sont situées en pleine campagne et l'accès aux espaces naturels s'en trouve grandement facilité (Agen, Verdun et Pau).

<sup>119</sup> Bien qu'ayant grandi à Hambourg, Claire témoigne également de pratique de nature et d'un goût pour les activités d'extérieur : *« J'étais toujours dehors, je grimpais aux arbres, des choses comme ça. Ça, c'était vraiment mon truc, dès que je pouvais j'étais dehors et avec n'importe quelle activité. »*

« Déjà mes parents, ils sont originaires d'ici. Mon père est quelqu'un qui pêche beaucoup, qui chasse. Mais par contre, tu vois, je sais pas si tu connais le sketch des Inconnus, tu sais le bon chasseur et les mauvais chasseur! (rires) C'est tous des chasseurs ! Mais oui, mais s'il y avait vraiment des bons et des mauvais chasseurs, mon père c'est quand même un bon chasseur ! (rires) Tu sais il chasse juste au fusil, il va tuer trois palombes dans l'année, il ramasse ces cartouches ! (rires) Tu sais c'est pas le gros bourrin ! Bref, et les champignons et tout ça quoi. J'ai tout le temps... avec mon père qui partait aux champignons, qui partait pêcher, qui part à la rivière couper son bois, voilà cette espèce de truc "nature". Et on partait pique-niquer un peu sur Iraty. Et ma mère aussi elle a grandi à la ferme, elle faisait la ferme à la maison, donc on n'est pas une famille de citadins quoi ! » Héléna

« Bèh moi, j'habitais pas en montagne mais je faisais beaucoup de nature quand même, parce que mon père... enfin, c'était surtout avec mon père on faisait des balades, on allait aux champignons, on allait à la pêche, voilà. On n'habitait pas en pleine campagne mais on était toujours barré, dès qu'on pouvait, on allait toujours se mettre au vert. J'avais toujours ce truc de la nature qui me plaisait. Mon père m'a transmis ce goût de la nature. Et avant de venir habiter ici, dès que j'avais un moment, je prenais mon VTT, je partais les dimanches, on (avec son compagnon de l'époque) partait faire du vélo, voilà, très sports nature. » Babeth

	Pratiques de nature pendant l'enfance	Milieu de vie durant l'enfance
<b>Nicolas</b>	Pratique précoce de la montagne.	Urbain
<b>François</b>	Pratique précoce de la montagne.	Rural
<b>Johan</b>	Pratique précoce de la montagne. Passait toutes ses vacances dans les Pyrénées.	Rural
<b>Samuel</b>	Enfance et jeux en milieu rural.	Rural Piémont
<b>Gauthier</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne. Pêche, chasse, champignons.	Rural Montagnes
<b>Gilbert</b>	Enfance et jeux en milieu rural. Champignons.	Urbain Piémont
<b>Pierre</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne. Châtaignes, champignons, pêche, chasse.	Urbain Piémont
<b>Axel</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne. Champignons.	Urbain
<b>Hugo</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne. Pêche, champignons. Petit fils d'un éleveur.	Rural Montagnes
<b>Paul</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne. Champignons, chasse, pêche.	Rural Piémont
<b>Jérôme</b>	Pratique précoce de la montagne.	Rural

	Pêche.	
<b>Florian</b>	Pratique précoce de la montagne.	Urbain Proche montagnes
<b>Théo</b>	Pratique précoce de la montagne. Fils d'éleveurs.	Rural Montagnes
<b>Rémi</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne : randonnée, spéléologie, alpinisme.	Urbain Proche montagnes
<b>Léo</b>	Enfance et jeux en milieu rural.	Rural
<b>Matthieu</b>	Pratique précoce de la montagne. Balades en Lozère tous les weekend avec ses parents. VTT	Rural Proche montagnes
<b>Robin</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne : randonnée. Passait toutes ses vacances dans les Pyrénées. Kayak, voile.	Urbain
<b>Dorian</b>	Pratique précoce de la montagne. Passait toutes ses vacances dans les Pyrénées.	Rural

Tableau 2.13 Pratiques de nature précoces des accompagnateurs

	Pratiques de nature pendant l'enfance	Lieu de vie durant l'enfance
<b>Myrtille</b>	∞	Rural
<b>Fanny</b>	Enfance et jeux en milieu rural. Fille de paysans, nombreux animaux. Balades en forêts.	Rural
<b>Manuela</b>	Pratique précoce de la montagne : randonnée. Passait toutes ses vacances dans les Pyrénées.	Urbain
<b>Yolène</b>	Pratique précoce régulière et prolongée de la montagne : randonnée, trek, bivouac.	Rural
<b>Célia</b>	Enfance et jeux en milieu rural.	Urbain
<b>Anita</b>	Pratique précoce régulière et prolongé de la montagne (randonnée, trek, bivouac, alpinisme.)	Rural Montagnes
<b>Perrine</b>	∞	Urbain Proche montagne
<b>Claire</b>	Enfance et jeux en milieu rural.	Urbain
<b>Joni</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne : randonnée, bivouac, puis ski de randonnée.	Urbain Piémont
<b>Babeth</b>	Balades, pêche, champignons.	Urbain
<b>Héléna</b>	Enfance et jeux en milieu rural. Pêche, chasse, champignons.	Rural Piémont
<b>Lucie</b>	Pratique précoce, régulière et prolongée de la montagne : randonnée, trek, bivouac. Pêche en montagne.	Rural Piémont
<b>Mathilde</b>	Pratique précoce de la montagne.	Urbain
<b>Charline</b>	Palefrenière dès l'âge de 14 ans.	Urbain

Tableau 2.14. Pratiques de nature précoces des accompagnatrices

Au regard de l'ensemble des pratiques de nature dans lesquelles sont investis les accompagnateurs dès leur plus jeune âge<sup>120</sup>, nous pouvons supposer qu'ils incorporent lors de leur socialisation primaire des dispositions « nature » plus ou moins fortes. Cela semble se confirmer lorsque l'on s'intéresse à leur style de vie actuel. Ce chapitre ayant pour objectif de discuter des dispositions à l'engagement dans le métier, nous reviendrons plus en détails sur le style de vie et les pratiques à l'égard de la nature des accompagnateurs dans le prochain chapitre dans lequel nous traiterons spécifiquement de leurs rapports au métier. Nous verrons alors, à ce moment-là, que leur style de vie révèle l'incorporation de dispositions « nature » particulièrement fortes. Tous les accompagnateurs rencontrés témoignent d'une sensibilité écologique importante que ce soit dans le choix de leur lieux de vie, dans leurs gestes quotidiens, dans l'exercice de leur métier, leur rapport au corps, ou encore leur conception de la réintroduction des ours dans les Pyrénées.

Si leur goût précoce pour la nature ou les pratiques de nature semblent favoriser l'engagement dans le métier, devenir un professionnel de montagne et évoluer dans le milieu naturel participeraient à renforcer cette sensibilité initiale. En effet, compte tenu de la diversité de leurs origines sociales, géographiques mais également de leurs parcours scolaires et professionnels (comme nous allons le voir dans la partie suivante), l'homogénéité de leurs discours laisse supposer l'influence de la socialisation professionnelle sur le renforcement et « l'uniformisation » de ces dispositions. Nous verrons effectivement, comment les accompagnateurs s'inscrivent dans un style de vie « alternatif » se caractérisant notamment par un goût pour les pratiques sportives libres et un rejet de la compétition, particulièrement dans les sports de montagne, mais aussi par une sensibilité écologique forte et une curiosité culturelle. Ce style de vie alternatif partagé par les accompagnateurs se rapproche en plusieurs points de celui des néo-ruraux (Hervieu et Hervieu Léger, 1979).

Dans la prochaine partie, il s'agit de comprendre si le « retour à la terre » des accompagnateurs en montagne relève, comme pour les néo-ruraux, de la volonté de s'inscrire

---

<sup>120</sup> Nicolas, François, Florian, Mathilde, Myrtille et Perrine qui ne sont pas investis précocement dans des pratiques de nature y sont tous venus par la suite. Nicolas quitte Dunkerque car « *je voulais me rapprocher des milieux naturels rares.* » ; François a eu « *une vie très nomade en Asie et en Afrique pendant 6 ans* » ; Myrtille est partie vivre un an au Canada, puis dans les Pyrénées, ces voyages lui ont fait découvrir les montagnes et lui ont donné l'envie d'y vivre ; Perrine ne quittera plus le milieu montagnard après l'avoir découvert à l'adolescence, elle parle d'un véritable coup de cœur pour cet environnement ; et enfin, Mathilde a déménagé dans les Cévennes au début du lycée où elle a intensifié ses pratiques de nature avec ses parents.

en marge de la société capitaliste ou est-ce qu'il apparaît comme la conséquence d'échecs scolaire et/ou professionnel ?

#### **2.1.4 Trajectoires scolaires et professionnelles**

Les mouvements de retour à la terre des néo-ruraux étudiés par Hervieu et Hervieu-Léger (1979) se caractérisent par une volonté de s'inscrire dans un style de vie plus ou moins distant de la société capitaliste. Par exemple, d'après les travaux réalisés dans les années 1970/80<sup>121</sup> à ce sujet, les retours à la terre des néo-ruraux semblent être majoritairement le fait d'individus issus des classes sociales favorisées et ayant connu un parcours scolaire relativement élevé. Catherine Rouvière (2015) explique alors qu'ils ne peuvent en aucun cas être interprétés comme le résultat d'échecs scolaires.

L'étude des trajectoires scolaires et professionnelles de nos enquêtés, comme les résultats de notre questionnaire<sup>122</sup>, permet de montrer comment l'accès au métier d'accompagnateur n'est pas le résultat malheureux et contraint d'échecs scolaires.

##### **2.1.4.1 Devenir AMM pour les enquêtés peu diplômés : un choix volontaire et non par défaut**

Nous commencerons par nous intéresser aux six accompagnateurs qui n'ont pas atteint le Baccalauréat parmi nos enquêtés. Parmi eux, Célia et Charline ont interrompu leur scolarité avant même de présenter le BEPC. Célia, membre d'une fratrie de cinq enfants, fille d'un chauffeur routier et d'une mère au foyer, est contrainte d'arrêter sa scolarisation pour alléger la charge financière de ses parents. Charline, placée en foyer dès son plus jeune âge, cherche à s'éloigner du domicile parental et trouve cette possibilité en devenant palefrenière dans un centre équestre, qui sans la payer la loge et la nourrit. L'interruption de leur scolarité résulte donc pour toutes les deux, de milieux familiaux particulièrement complexes plus que de difficultés scolaires identifiées.

Manuela, appartenant pourtant à une famille à priori plus stable que celle de Charline et Célia (son père étant lieutenant-colonel dans l'armée de l'air et sa mère femme au foyer), semble également avoir interrompu sa scolarité suite à un désinvestissement familial. Elle explique ne jamais avoir été soutenue par ses parents qui l'ont laissée « *tracer son chemin* » aussi bien dans

---

<sup>121</sup> *Les marginaux en Midi Pyrénées*, par un groupe d'officiers de la circonscription de Midi Pyrénées, dans Revue d'étude et d'information de la gendarmerie nationale, n°117, 3<sup>ème</sup> trimestre 1978 ; Chauchat H. (1977), *La voie communautaire*, thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de sociologie, université Paris V, Publication de la Sorbonne 1980.

<sup>122</sup> 93% sont titulaires du Baccalauréat et 77% ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur. Par rapport aux données nationales, le niveau d'études des accompagnateurs apparaît assez élevé : 25% des accompagnateurs étant titulaires d'un Bac +2 contre 11% des Français, et 51% possédant un diplôme équivalent à minima à Bac +3 contre 14% des Français.

ses activités péri scolaires que dans sa scolarité. Sans idée d'orientation spécifique en terminale, elle choisit de tout arrêter pour aller faire fille au pair en Angleterre afin d'apprendre l'anglais. Comme la majorité des accompagnateurs, Manuela a comme motivation première de venir s'installer en montagne, avant même d'être accompagnatrice. Elle commencera d'ailleurs par passer un Brevet d'État des métiers de la forme qui lui a permis de trouver des petits boulots dans les Pyrénées, pour ensuite se présenter au probatoire du BE d'accompagnateur. Ses propos montrent que le choix du métier d'accompagnateur a davantage été influencé par sa facilité d'accès que par un goût pour l'activité en elle-même :

*« Et après, bèh évidemment, quand j'ai vu que pour être accompagnatrice, il fallait pas le bac, c'était bien. C'étaient des examens d'entrée et des examens physiques. Après, c'est un cursus d'unités de formation. Donc ça, je pouvais quémander, enfin je pouvais entrer dans ce cursus de formation. Donc, après bèh, j'ai repris les bouquins et voilà. »*

Parmi les accompagnateurs peu diplômés, Manuela est la seule qui explique ouvertement avoir choisi ce métier par facilité suite à son manque de qualification.

Johan et Perrine ont pour leur part poursuivi leur scolarité jusqu'en classe de terminale, et échoué deux fois à l'examen du bac. Ils expliquent tous les deux avoir eu la volonté, avant même le bac, de travailler en montagne. Trop investis dans leurs activités de montagne, ils délaissent leurs études pour se consacrer entièrement à leur projet.

*« Alors, en scolaire, moi je suis allé jusqu'en terminale, j'ai fait un Bac D à l'époque, que j'ai loupé deux fois. [...] Et en fait, j'aurais peut-être pas dû le tenter la deuxième fois, j'ai peut-être perdu un an même, mais bon c'était pas grave en soi. Mais c'est vrai que comme j'étais loin de la montagne, moi je parlais que de ça à mes profs là-bas, en Dordogne, dans mon petit lycée de Ribérac et eux : "Ouais passe ton Bac d'abord !" Et moi, je savais très bien que j'avais pas besoin du Bac pour aller chercher mon BE et comme c'est ça que je voulais faire. Finalement, j'ai réussi à réaliser mon projet et j'ai réussi à le faire accepter à mes parents à l'époque, et ça été peut-être ça, le plus difficile. Mais finalement, le fait d'avoir loupé cette deuxième fois le Bac, je les ai mis un peu sous le fait accompli, je leur ai dit : "Bon bèh voilà !" »*

Johan

Si Perrine a commencé par enchaîner les petits boulots avant de trouver une place de gardienne de refuge<sup>123</sup> puis de présenter le probatoire, Johan s’y est présenté directement après son échec au Bac et a commencé à exercer ce métier une fois son diplôme obtenu.

Finalement, exceptés Perrine et Johan qui témoignent de difficultés scolaires liées à leur investissement intensif et précoce dans les activités de montagne, l’interruption précoce de la scolarité des autres accompagnateurs s’inscrit dans le cadre de contextes familiaux spécifiques. Si le choix du métier d’accompagnateur n’est pas sans relation avec le fait que le diplôme ne nécessite pas le Bac, seule Manuela semble s’orienter vers ce métier principalement pour cette raison. On observe dans les trajectoires des quatre autres accompagnateurs bien évidemment, un manque de qualification mais aussi une orientation précoce, motivée par un métier qui les séduit. Par ailleurs, pour l’ensemble de ces enquêtés qui n’ont pas eu l’occasion d’obtenir de titres scolaires élevés, devenir accompagnateur leur permet de bénéficier d’une certaine reconnaissance sociale :

*« Quelque part c’est valorisant, surtout quand t’es en montagne. T’es à 3000 mètres dans un pierrier, dans le brouillard. T’as le silence autour de toi et tu vas emmener les gens. Tu sais que t’as les falaises, tout ça, tu dois amener au bon point. Et là, tu te dis : “Ah, chouèt !” c’est valorisant quelque part. » Célia*

<b>AMM</b>	<b>Études</b>	<b>Métier(s) antérieur(s)</b>
Célia	-A dû arrêter sa scolarité en 5 <sup>ème</sup> pour travailler -BNSSA	-Petits boulots (employée d’une animalerie, travaux agricoles) -Employée dans un fast food -Surveillante de baignade
Charline	-A commencé à travailler à 14 ans -A bénéficié d’une formation à destination des enfants défavorisés pour passer l’AMM.	-Palefrenier -Femme de chambre
Manuela	-A arrêté sa scolarité en terminale -BE métiers de la forme	-Professeur de danse et stretching (remplacements)
Perrine	-2 échecs au Bac -Diplôme de Gardien de refuge	-Animatrice dans une ADAPEI -Cuisinière et femme de ménage dans une centre médical éducatif -Gardienne de refuge
Johan	-Niveau brevet (échoue 2 fois au Bac)	∞

<sup>123</sup> Le diplôme de gardien de refuge, s’il n’est pas obligatoire, est vivement conseillé et facilite aujourd’hui l’accès à l’activité. Perrine qui a travaillé en tant que gardienne de refuge sans diplôme avant d’être accompagnatrice a finalement dû passer la formation en 2015 afin d’espérer pouvoir trouver un nouveau poste de gardienne. Elle est donc titulaire de ce DU, équivalent à un Bac +2, mais obtenu après le BE d’AMM.

	-diplôme de pisteur secouriste	
Léo	-BEP et CAP menuiserie -Brevet de moniteur parachutiste militaire	Militaire (moniteur parachutiste)

Tableau 2.15 Enquêtés titulaires du BEPC au moment de leur engagement dans le métier d'AMM

La trajectoire de Léo se distingue de celle des autres accompagnateurs de ce groupe en ce sens que ce dernier choisit un cursus d'études court (BEP, CAP menuiserie) car sans goût particulier pour l'École, il souhaite devenir militaire. C'est après avoir réalisé une partie de sa carrière de moniteur parachutiste à Pamiers en Ariège, qu'il refuse une mutation afin de pouvoir rester dans les Pyrénées et devient accompagnateur en complément de sa retraite militaire. Là non plus, l'engagement dans le métier n'est pas la conséquence directe de difficultés scolaires.

Sept autres accompagnateurs ont interrompu leur scolarité au niveau du Bac. Robin, Rémi, Matthieu et Florian s'arrêtent après le Bac ou une première année de fac afin de trouver une activité leur permettant de vivre en montagne :

*« J'avais aucune orientation qui m'intéressait après le Bac. J'ai passé mon Bac et j'ai pas rempli ma fiche de vœux, mes profs ils étaient fous ! (rires) Mais je me suis dit : "je veux faire ça !" Et donc j'ai passé le probatoire. » Robin*

Rémi et Florian sont tous les deux partis à l'université *« pour faire comme les copains »* mais en ont surtout profité pour intensifier leurs pratiques de montagne :

*« Après le Bac, j'ai fait une année de fac de Droit. J'ai fait beaucoup de montagne ! » Florian*

*« Alors, à la fac j'y suis allé 2 ans. J'ai grimpé ! (rires) De là, j'ai pas eu mon DUT. Donc après, j'ai fait 1 an de grimpe, un peu grâce au système, on avait facilement le chômage. Et après je suis allé 1 an au PGHM, et là, ça m'a pas trop plu. J'ai arrêté et après j'ai passé la formation d'accompagnateur et après, de l'escalade. J'ai enchaîné les deux après le PGHM. » Rémi*

Les difficultés rencontrées par Rémi et Florian à l'université résultent finalement de leur passion pour la montagne et de leur projet d'y vivre et d'y travailler (comme Johan et Perrine). Cela s'observe concrètement dans la trajectoire de Rémi qui, une fois le BE d'accompagnateur obtenu passera ceux d'escalade et de spéléologie. Florian commencera par travailler dans une *« boîte de statistiques, c'était un boulot purement alimentaire »* mais qui lui a permis de

préparer son probatoire et de financer sa formation et ses premières années dans l'accompagnement.

L'interruption des études de ces quatre accompagnateurs semble donc davantage relever de leur volonté d'exercer en montagne que d'échec scolaire ou universitaire à proprement parler. Robin revient d'ailleurs aux études une fois son diplôme d'accompagnateur obtenu. Se définissant comme « *curieux de nature* », il réalise une première année en Histoire de l'Art et une première année en Histoire, pour finalement abandonner : « *Je suis pas resté longtemps, j'ai vite vu que je voulais faire quelque chose à côté qui me plaisait plus. Tu sais, quand tu vis déjà de ta passion à côté, t'as pas vraiment envie de faire autre chose.* » Matthieu, quant à lui, s'oriente directement après le bac vers les métiers de montagne et enchaîne le BE d'accompagnateur, le diplôme de pisteur-secouriste et le BE d'escalade.

Hugo, Babeth et Dorian sont les trois derniers enquêtés à s'être arrêtés au Baccalauréat. Leur choix d'études courtes renvoie davantage à des contraintes extérieures qu'à des difficultés scolaires. Hugo, petit-fils d'éleveur, explique comment il était inconcevable pour sa famille qu'il travaille en montagne. Il choisit donc un cursus d'études lui assurant des débouchés sécurisants, pour finalement revenir rapidement à ses premiers amours :

*« J'ai passé un Bac Comptabilité, un Bac G2, et je me suis trouvé fonctionnaire à la Préfecture de Toulouse. Pour rassurer mes parents et mes grands-parents parce que du coup, j'avais plus de soucis à me faire parce que c'est tellement dur de vivre en montagne - parce qu'il faut savoir que c'est dur, les zones rurales et puis que c'est un milieu relativement hostile – que, quand le petit-fils ou le fils travaille à la Préfecture de Toulouse, ça y est, il est casé. On n'a pas de soucis à se faire pour lui. À part que ça correspondait pas du tout à ce que je voulais faire. Donc, euh... j'avais beau être fonctionnaire, à l'âge de vingt-cinq ans j'ai donné ma démission à la Préfecture. Alors que j'étais agent administratif, et j'ai passé mon diplôme d'accompagnateur en montagne. » Hugo*

Babeth, elle, explique avoir choisi d'entreprendre des études de puériculture, orientation qui lui a été refusée par ses professeurs de l'époque. Elle se réoriente alors, par défaut, vers une formation de technicien de l'industrie de l'habillement.

*« J'avais choisi ces études-là par défaut, c'est pas du tout ça que je voulais faire, je voulais être puéricultrice. Et au moment de l'orientation, on ne m'a pas du tout orientée vers là alors que c'est ce que je voulais faire. On voulait que je fasse de la bureautique, moi je ne voulais absolument pas. Donc, j'ai choisi ça parce que j'aimais bien bricoler. Par défaut vraiment ! La veille de rendre la feuille j'ai dit : "Je mets quoi sur ma feuille ? Ah bèh la voisine fait ça, je vais marquer comme elle", bref. Bon après, j'ai pas regretté parce que ce que j'ai appris j'ai beaucoup aimé. Mais quand*

*même, je suis restée amère longtemps après le système scolaire et la façon dont on oriente les gamins. Du moins, à cette époque-là en tous cas. »*

C'est suite à son licenciement que Babeth décide de rejoindre une amie pour « faire la saison » dans les Alpes. Elle était jusqu'alors patronnière pour un magasin de sport. Celle-ci parle d'une révélation et décide à son retour de vivre et par conséquent, travailler en montagne. Elle se renseigne alors sur les formations possibles et passe le BAFA. Elle travaille alors en tant qu'animatrice puis souhaite se spécialiser sur sa connaissance du milieu montagnard. C'est à cette occasion qu'elle découvre l'existence du diplôme d'accompagnateur vers lequel elle va s'orienter.

Enfin, Dorian s'inscrit aux Beaux-Arts après l'obtention de son Baccalauréat, il termine sa première année mais décide, suite à un choc biographique (Berger et Luckmann, 1966), d'intégrer la légion étrangère : « on m'a brisé le cœur ». C'est à la fin de son contrat à l'armée qu'il décide de devenir professionnel de montagne, après avoir découvert l'alpinisme pendant ses années en tant que parachutiste.

AMM	Études	Métier(s) antérieur(s)
Robin	-Bac STI -L1 Histoire -L1 Histoire de l'art	∞
Matthieu	-Bac pro mécanique agricole -Diplôme de pisteur secouriste -BE d'escalade	Pisteur secouriste
Rémi	-Bac STT -DUT Gestion d'entreprise (abandonné avant la fin) -1 an au PGHM -BE escalade -BE spéléologie	∞
Florian	Bac Scientifique	-Gérait des équipes d'enquêteurs pour une entreprise de statistiques. -Travaux acrobatiques.
Hugo	Bac comptabilité (techniques quantitatives de gestion)	Fonctionnaire à la préfecture de Toulouse
Dorian	-Bac -1 <sup>ère</sup> année des Beaux-Arts - Brevet de parachutisme militaire	Militaire parachutiste (légion étrangère)
Babeth	Bac de technicien de l'industrie et de l'habillement	-Patronnière (pour des articles de sport) -Animatrice en village vacances

Tableau 2.16 Enquêtés titulaires du bac au moment de leur engagement dans le métier d'AMM

Si l'accès au métier est indéniablement facilité par le fait qu'il ne nécessite pas un niveau de qualification élevé, l'engagement dans celui-ci ne résulte pas, pour autant, d'un choix par défaut suite à des difficultés scolaires. Pour six d'entre eux (Perrine, Johan, Rémi, Florian, Matthieu et Robin), le projet déjà bien établi de vivre et travailler en montagne ne les encourage pas à poursuivre leurs études mais, au contraire, à rechercher rapidement un diplôme accessible pour exercer une activité professionnelle sur ces territoires. Pour Célia, Charline, Hugo, Babeth, et Dorian, ce sont des contraintes extérieures (contexte familial, orientation, etc.) qui les contraignent à interrompre leur scolarité ou à s'orienter dans des cursus non-choisis. Leur insatisfaction et leur socialisation antérieure aux activités de montagne les conduisent alors à envisager une reconversion professionnelle.

Par ailleurs, si l'accès au métier d'accompagnateur ne représente pas nécessairement des conditions de travail plus stables et moins contraignantes que leurs activités professionnelles antérieures, il participe néanmoins à une certaine reconnaissance symbolique, jusque-là non permise ni par les études, ni par leur carrière professionnelle antérieure. De plus pour Babeth, Perrine, Charline et Célia, l'accès au métier d'accompagnateur constitue une ascension sociale, modeste certes, mais tout de même réelle.

Nous verrons dans le chapitre suivant comment, quelle que soit leur trajectoire professionnelle antérieure, la majorité des accompagnateurs semble s'apparenter à différents degrés aux « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984).

#### 2.1.4.2 Pour les AMM plus diplômés : des trajectoires scolaires et professionnelles déjà peu rémunératrices

Les 19 accompagnateurs restants sont diplômés du supérieur à des niveaux différents de Bac+2 à Bac +8<sup>124</sup> (cf. tableau ci-dessous). Malgré un panel de filières d'études très diversifié, on voit comment les filières choisies ne conduisent pas, a priori, aux secteurs d'emploi les plus valorisés. Effectivement, allant des sciences humaines et sociales, à la littérature en passant par des formations courtes dans les secteurs de la mécanique ou de l'agriculture (conservatoire de musique, Philosophie, Lettres Modernes, Sociologie, Géographie, STAPS, Éducation Spécialisée, Infirmier, Biologie Humaine, Agriculture, Mécanique, Génie Électrique...), nous pouvons supposer que leurs socialisations « scolaires supérieures » ne les incite pas à s'insérer

---

<sup>124</sup> 6 ont un diplôme équivalant à Bac +2 (Théo, François, Gauthier, Samuel, Anita, Fanny<sup>124</sup>), 10 à Bac +3 (Pierre, Paul, Jérôme, Nicolas, Gilbert, Claire, Lucie, Joni, Yolène, Myrtille), 1 à Bac +4 (Hélène), 1 à Bac +5 (Axel) et 1 à Bac +8 (Mathilde).

dans des métiers particulièrement rémunérateurs. Cela semble se confirmer au regard des différents métiers exercés avant de s'orienter vers le probatoire d'accompagnateur (cf. tableau ci-dessous).

<b>AMM</b>	<b>Études</b>	<b>Métier(s) antérieur(s)</b>
Axel	-DESS d'aménagement et de développement de la montagne. -Master 2 recherche ESSOR : sociologie, économie et géographie.	-Chargé de mission montagne (com. com.) -Consulting pour des bureaux d'études -Gardien de refuge -Auteur de topos de randonnée pédestre, VTT, sites d'escalade.
Pierre	-Études d'infirmier -DE gardien de refuge	Infirmier
Paul	- Conservatoire national de musique - BAPAAT escalade et spéléologie	-Professeur de batterie, -Intermittent du spectacle (musicien professionnel).
Jérôme	-Licence STAPS -BE VTT	∞
Théo	BTS agricole	-Travaillait dans une coopérative. -Exploitant agricole
Nicolas	-Licence de philosophie -Licence de Lettres -DEUST guide naturaliste multi langues	-Chef d'équipe intervenant sur alarmes
François	-DEUG de sociologie -diplôme de pisteur secouriste	Pisteur-secouriste
Gauthier	DUT Génie électrique information industrielle	-Aide éducateur en lycée -Restaurateur
Samuel	-BTS mécanique et automatisme industriel	Dessinateur industriel
Gilbert	-DE d'éducateur spécialisé	-Éducateur spécialisé -Pisteur-secouriste
Claire	Concours de professeur d'EPS (Allemagne)	Professeur d'EPS
Lucie	-DUT gestion logistique et transport international -3 <sup>ème</sup> année de gestion logistique d'entrepôts et des douanes.	Responsable logistique dans l'aéronautique
Mathilde	-INSA -Doctorat en Biologie Humaine	Post doc
Joni	-Licence STAPS -Licence pro santé métiers de la forme -Diplôme universitaire de chant	∞

Hélène	-DEUST STAPS sports de glisse - Licence et Maîtrise management du sport	∞
Yolène	Licence de Lettres Modernes	-Serveuse -Animatrice dans un village vacances associatif (adultes, personnes âgées et enfants.)
Fanny	-DEFA -Licence en Science de l'éducation <sup>125</sup>	Animatrice nature dans une réserve naturelle
Anita	BTS élevage	-Salariée à la chambre d'agriculture - Hôtelière
Myrtille	Licence Sport Tourisme et Loisir (Angleterre)	-Petits boulots (restauration, travaux agricole, cours d'anglais) -Gardiennne de refuge

Tableau 2.17 Enquêtés diplômés du supérieur au moment de leur engagement dans le métier

Par ailleurs, l'entrée dans le métier d'accompagnateur constitue pour l'ensemble de ces enquêtés<sup>126</sup> un déclassement scolaire. Effectivement, si le diplôme est reconnu comme un diplôme de niveau III depuis 2014, il équivalait jusque-là au niveau Bac, or l'ensemble de nos enquêtés ont été diplômés avant 2011. Ce qui signifie que ces derniers ont tous choisi de s'orienter vers un métier pour lequel le niveau de qualifications exigé était en-dessous de leur niveau de formation. En ce sens, l'engagement dans le métier relève bien d'un choix volontaire et non par défaut. En effet, aucun d'entre eux n'a été contraint de choisir ce métier car il ne trouvait pas d'emploi correspondant à son niveau d'études et son secteur de formation.

Enfin, en s'engageant dans ce métier, une majorité de ces enquêtés sont également en situation de déclassement intergénérationnel (exceptés Pierre, Théo, Gilbert, Samuel et Hélène, tous les cinq originaires des classes populaires). Ainsi, comme nous l'avions supposé dans le chapitre précédent, l'expérience d'un double déclassement social, à la fois scolaire et professionnel, semble favoriser pour une partie des accompagnateurs l'inscription dans des styles de vie alternatifs, privilégiant l'épanouissement plutôt que la réussite économique (Peugny, 2009). Leur socialisation professionnelle dans des domaines associés à

<sup>125</sup> Fanny a passé une licence Sciences de l'Éducation suite à son obtention du diplôme d'accompagnatrice. Comme nous nous intéressons aux dispositions à l'engagement dans le métier, nous ne prenons pas en compte ce niveau de qualification dans les raisons du choix pour le métier d'accompagnateur.

<sup>126</sup> Les accompagnateurs que nous avons rencontrés ont tous été diplômés avant 2011, et par la même avant que le diplôme ne soit reconnu équivalent à Bac +2.

l'enseignement, l'animation ou encore la montagne permet de mieux comprendre leur engagement dans un métier peu rémunérateur mais garantissant une certaine qualité de vie<sup>127</sup>.

L'engagement dans le métier d'accompagnateur, pourtant peu valorisé et peu rémunérateur, ne relève en rien d'un choix par défaut suite à des difficultés scolaires, mais bien de la volonté, comme nous allons le voir dans une dernière partie, de pouvoir s'installer et vivre en montagne. Le « retour à la terre » des accompagnateurs s'apparente donc davantage à une migration d'agrément plus qu'à une réelle démarche protestataire visant à se positionner en marge de la société capitaliste, comme l'ont fait différentes vagues de néo-ruraux (Hervieu et Hervieu-Léger, 1984 ; Rouvière, 2015), bien que les accompagnateurs expriment plus ou moins une tendance anti-société de consommation.

L'analyse des trajectoires scolaires et professionnelles met en évidence trois groupes d'individus : ceux ayant précocement privilégié leur projet professionnel, à savoir : travailler en montagne au détriment de leurs études ; les accompagnateurs pour lesquels l'accès au métier représente une ascension sociale et ceux, au contraire, qui connaissent un double déclassement intergénérationnel et scolaire. Ils ont tous en commun de choisir, à un moment donné de leur existence, un mode de vie distant des normes sociales dominantes, en privilégiant une forme de qualité de vie à une réussite économique.

Les origines sociales des accompagnateurs permettent également de comprendre ce choix. Parmi nos enquêtés, dix sont originaires des classes populaires. Pour ces derniers, l'accès au métier représente une ascension sociale et leur garantit une stabilité et une qualité de vie peu connue durant leur enfance. Les vingt-deux autres sont originaires des classes moyennes (deux des classes moyennes inférieures, quatorze des classes moyennes et six des classes moyennes supérieures). On observe parmi nos enquêtés, comme parmi la population du questionnaire, une forte représentation de parents travaillant dans le secteur public<sup>128</sup> (14 de nos enquêtés ont au moins un de leurs parents travaillant dans la fonction publique), mais également de la fraction cultivée des classes moyennes (11 de nos enquêtés ayant au moins un parents enseignant ou journaliste). Or, comme vu précédemment, il semble que les stratégies éducatives privilégiées par ces familles favorisent l'intériorisation de dispositions égalitaristes (Bertrand, Court et Mennesson, 2014), ce qui permettrait d'expliquer en partie le choix d'une activité peu rentable.

---

<sup>127</sup> Nous reviendrons précisément sur les raisons de leur engagement dans le métier dans la partie suivante.

<sup>128</sup> 34% des mères et 28% des pères travaillent dans le secteur public quand les salariés du secteur public représentent 26,3% de la population active.

Ces familles transmettent également l'idée d'une primauté de l'épanouissement individuel sur la réussite sociale.

Le choix spécifique pour le métier d'accompagnateur en montagne comme métier leur permettant de vivre en montagne renvoie, par ailleurs, pour l'ensemble des accompagnateurs, à un goût pour la montagne, les activités physiques et sportives et le milieu naturel. En effet, la récurrence des dispositions « montagnardes », des dispositions « à l'activité physique » et des dispositions « nature » suggère qu'elles constituent un capital nécessaire à l'engagement dans le métier d'accompagnateur. Les dispositions montagnardes semblent les plus déterminantes dans ce processus. L'ensemble des accompagnateurs témoigne effectivement de la construction d'un rapport enchanté à la montagne les conduisant à souhaiter venir s'y installer. Il semble en effet que ce soit une forme de qualité de vie assurée par le milieu montagnard (cadre de vie et pratiques d'activités de pleine nature) qui constitue la première motivation de nos enquêtés à chercher un métier leur permettant de vivre en montagne.

Au-delà de l'appétence que les dispositions « nature », les dispositions à l'activité physique et les dispositions « montagnardes » peuvent susciter pour le métier, nous pouvons supposer de façon plus pragmatique, qu'elles facilitent l'obtention du probatoire qui sanctionne l'entrée dans la formation<sup>129</sup>.

Enfin, le choix spécifique pour le métier d'accompagnateur parmi les autres métiers du champ relève aussi en partie du fait qu'il soit le Brevet d'État le plus accessible techniquement et physiquement. Les épreuves du probatoire exigent un niveau de pratique beaucoup moins élevé que l'ensemble des autres BE de sports de montagne.

*« L'objectif, c'était de bosser en montagne. Donc, j'ai tout fait pour m'en rapprocher, dans le choix des études tout ça. Puis après, le BE d'accompagnateur c'est quand même le plus accessible, contrairement au guide tu vois. Donc je me suis lancé. »*  
Jérôme

*« J'aurais bien passé Guide mais j'ai pas le niveau ; pareil en escalade j'ai pas le niveau pour passer le BE. Euh voilà... l'Accompagnateur, c'était quelque chose qui était à mon niveau. »* Mathilde

Nous verrons d'ailleurs comment certains enquêtés viennent à passer l'accompagnateur suite à des échecs au probatoire de guide de haute montagne.

---

<sup>129</sup> Pour rappel, le probatoire comprend des épreuves physiques de randonnée, de course d'orientation, de marche en terrain varié, et un entretien devant un jury portant sur les connaissances du milieu naturel montagnard.

## **2.2 Les raisons de l'engagement dans le métier**

Dans cette partie, nous analyserons comment l'ensemble des accompagnateurs ont construit un rapport enchanté à la montagne qui les conduit à chercher un métier leur permettant d'y vivre. L'analyse plus fine des trajectoires individuelles permettra de faire apparaître différentes raisons du choix pour le métier.

### **2.2.1 Une vocation pour la montagne mais non pour le métier**

Suite à la découverte, ou redécouverte pour certains, des activités de montagne, l'ensemble des accompagnateurs s'engagent intensément et diversifient leurs pratiques et ce, quel que soit leur sexe (cf. tableaux 9 et 10, p. 124).

*« De manière plus poussée, je m'y suis mis à l'adolescence. Et après, tu pousses plus parce que t'as envie d'aller plus loin, tu vois. La randonnée, ça te satisfait pas entièrement, tu veux découvrir autre chose. Puis tu commences à grimper, puis tu fais autre chose, puis tu fais du ski, puis tu vois t'explores d'autres domaines. Donc après ça vient surtout à l'adolescence, ouais, en voulant aller plus loin, en voulant découvrir autre chose. » Robin*

Les accompagnateurs déclarent pratiquer entre 4 et 9 activités de montagne différentes. On observe d'ailleurs une sexuation de ces pratiques. De manière assez classique, l'alpinisme et la cascade de glace, activités où prise de risques et compétences techniques sont élevées, sont très majoritairement investies par des hommes. 14 hommes sur 18 déclarent faire de l'alpinisme, pour 5 femmes sur 14, et 8 hommes disent pratiquer occasionnellement la cascade de glace contre 2 femmes.

Bien que sexuées, les pratiques de montagne sont surtout constitutives du modes de vie de chacun de nos enquêtés. Par exemple, les 14 accompagnateurs qui déclarent lire régulièrement, lisent tous des magazines ou des livres de montagne. Ceci renforce les données de notre questionnaire puisque 24,5% d'accompagnateurs déclarent lire des magazines de montagne au moins une fois par semaine (derrière les journaux 50,1% et les romans, poésies et nouvelles, 29,4%) et 38,7% au moins une fois par mois (devant d'autres magazines 31,2%, les romans, les poésies et nouvelles 24,8% et les journaux 24%). Sur ce point, Moraldo (2017) a montré le rôle central tenu par les lectures de récits d'alpinisme sur la socialisation à la montagne des grands alpinistes. Qu'ils soient français ou britanniques, tous témoignent de l'influence de leurs lectures enfantines (romans d'aventures et particulièrement d'alpinisme), sur le développement de leur attrait pour la haute montagne et l'alpinisme.

On voit également comment le partage d'un goût pour les activités de montagne semble déterminant dans le choix du conjoint. Sans pour autant exiger que ce dernier ait un niveau de pratique élevé ou aussi intensif, l'ensemble des accompagnateurs, qu'ils soient hommes ou femmes, partagent (si ce n'est la pratique) une passion commune pour cet environnement :

*« Ah bèh oui ! Sinon c'est pas possible ! (rires). On s'est connu de par les raids multisports, il faisait beaucoup de vélo et de raids à pied. Disons qu'il fait beaucoup moins de montagne que moi, il est dans le multisports mais pas forcément montagne et maintenant on fait de la montagne tous les deux. Enfin, tous les deux ... en famille aussi, mais on essaie de faire des choses en montagne. Et il encadre avec moi maintenant. Parce qu'en fait, il a passé un diplôme d'encadrement qui n'est pas le BE qui est un certificat de qualification, mais pour co-encadrer ou pour faire serre-fil quand j'ai des gros groupes. Ça répond bien au besoin, ouais. Il fait du trail aussi. »*  
Lucie

*« On aime bien se balader ensemble pour aller en randonnée, souvent il y a un but c'est d'aller nager dans les lacs ou d'aller ramasser des plantes sauvages pour faire des petites salades. Ou faire des trucs super effrayants perchés au-dessus du vide sur la Vire des Fleurs avec 500 mètres de vide en dessous : "aaaaah, aaaaah" (il mime la personne effrayée en rigolant). Ce qui est rigolo, c'est que son papa c'est un randonneur chevronné, un alpiniste aussi. Alors du coup, quand son père vient, on fait des trucs tous les trois, on fait des trucs sympas. On fait aussi un petit peu de ski de randonnée ensemble, disons que je l'initie au ski de randonnée parce que c'est ses débuts. Et puis, pendant les sorties raquettes, il est arrivé trois, quatre fois qu'elle vienne aussi. »* François

De plus, les accompagnateurs qui ont des enfants ont tous essayé de les initier aux activités de montagne. Comme au sein du couple, cette initiation peut être qualifiée de « souple ». Effectivement, s'ils ont tous envie de transmettre ce goût pour les activités de montagne à leurs enfants, il semble que la priorité soit tout de même accordée à la volonté de ces derniers. Les propos des accompagnateurs sont révélateurs de pratiques éducatives relativement mixtes et de celle que soit leur origine sociale :

*« Déjà, le premier a fait des randos sur le porte-bébé ! [...] Donc la montagne ils connaissent, ils savent que je pars en montagne. Et quand ils seront capables de faire 200-300 mètres en dénivelé, j'espère pouvoir les emmener avec moi, ou même sur des demi-journées tranquilles, s'ils ont envie de venir avec papa quand il travaille. On verra. Mais après ils y seront initiés mais c'est eux qui feront leurs choix. [...] Je me prends pas la tête ils feront ce qu'ils voudront, s'ils veulent faire du ping-pong, ils feront du ping-pong, du rugby tant qu'ils font pas du foot ça ira... (rires) Je plaisante hein ! »* Samuel

*« Oui, on fait de la montagne quand même. Pas toutes les semaines. On n'est pas dans une pratique stakhanoviste : on fait de la montagne parce qu'on est montagnard. Mais quand on part en montagne c'est vraiment chouette. Le grand, tu le vois pas mais c'est déjà un grand montagnard, je le dis sérieusement. » Florian*

*« Ah oui, bèh tu sais, comme une maman qui fait de la montagne ! Je l'ai emmenée faire de l'escalade, là elle me demande... J'attends que ce soit un petit peu d'elle-même, je veux pas la forcer. Tu vois, par exemple, elle aime pas trop marcher, mais je lui ai raconté plein d'histoires sur la Brèche de Roland et là, elle me demande d'aller à la Brèche de Roland. Donc je vais l'emmener à la Brèche mais voilà, j'essaie de pas la dégoûter, si elle veut marcher, elle marche, si elle veut pas, elle veut pas, ça c'est sûr. Elle fera ce dont elle aura envie. » Célia*

En accord avec leur conception des activités de montagne, chacun perçoit ces activités comme une source d'épanouissement possible pour leurs enfants.

Un dernier exemple, permettant d'illustrer la place tenue par les activités de montagne dans leur style de vie, est le choix de leurs lieux de vacances. Une majorité d'entre eux choisissent leurs lieux de vacances en fonction de la possibilité d'y pratiquer des activités de montagne. Il semble cependant que l'arrivée des enfants incite à une diversification des destinations et des activités, qui restent néanmoins associées à la pleine nature :

*« En général on part toujours dans un lieu où on peut se baigner mais où on peut aussi grimper, se balader, tout ça. Oui, toujours. Même quand on est allé en Bretagne, on a crapahuté. Mais autrement, c'est plutôt des zones comme la Corse où il y en a vraiment pour tout le monde : grimpe, rando, baignade. » Babeth*

*« Ah oui, oui ! On est parti enfin oui, tout le temps. On partait pendant nos grandes vacances. On est partis au Népal, en Bolivie. Enfin voilà, chaque fois, c'était pour faire de la montagne, et dans les Alpes, et les Pyrénées bien sûr. Maintenant qu'on a les enfants, déjà on part moins ! Et c'est plus varié. » Mathilde*

*« Ben on va là où y a des montagnes, là où y a pas de montagnes c'est un peu chiant. Enfin si, y a un endroit où j'aimerais bien aller, y a un endroit de la Bretagne que je connais plus, vers Saint-Malo, le Finistère je connais pas. J'aimerais bien aller découvrir. Bon c'est pas toujours, toujours montagne mais c'est mieux quand ça l'est ! » Samuel*

*« Avant les enfants, c'était vraiment montagne. On choisissait les lieux de vacances pour pouvoir pratiquer des activités de montagne. Maintenant, c'est plutôt bord de plage ! Mais toujours actif quand même ! » Jérôme*

Les activités de montagne occupent donc une place centrale dans le style de vie de nos enquêtés. Ces derniers témoignent finalement d'un véritable rapport enchanté à la montagne. Cette passion concerne bien le milieu et les activités pratiquées, mais pas nécessairement leur métier d'accompagnateur qu'ils présentent davantage, comme le moyen de vivre cet enchantement.

*« Mais bon, c'est vrai qu'aimer la montagne suffit pas à aimer ce métier. C'est quand même un métier aussi, donc bon ! Même, ça va pas trop ensemble en fait. Les gens qui ont passé ça en se disant qu'ils aimaient la montagne et qu'ils lieraient l'utile à l'agréable, ils se plantent, tu vois. Parce que c'est pas forcément agréable. Enfin, on est quand même en montagne, on va pas se plaindre je veux dire, mais si tu le fais que parce que tu te dis que tu vas vivre ta passion, non. Non, non, parce que, moi à la Balaguère, j'ai des gens qui ont 60 ans, 65 souvent. En plus, les séjours maintenant, c'est beaucoup de remise en forme : alors, à quatre heures et demie, il faut être aux thermes parce qu'ils ont des massages, des choses comme ça. Tu fais pas de la grosse montagne quoi. Tu vas au lac de Gaube et tu reviens, donc pour nous c'est pas forcément... En loisir, moi je le fais pas ça, aller au lac de Suyen et revenir, tu vois (Rires). C'est pas ça les loisirs. Donc, ça reste un métier je pense. Les gens qui le font en pensant qu'ils vont s'amuser, ça arrive hein, on fait des trucs géniaux des fois. Il y a encore des séjours sportifs, avec des gens qui veulent découvrir, tu peux faire des trucs qui peuvent être géniaux mais c'est de plus en plus rare, donc ça reste quand même un métier. Mais bon, être payé pour aller se balader même si c'est facile et que c'est pas un coin où on irait tout seul, c'est quand même génial. Il faut pas se plaindre, quand il fait beau et qu'il y a des gens sympas. » Gauthier*

Si l'on peut parler d'une passion pour la montagne qui les conduit à vouloir y vivre et à trouver une activité professionnelle en lien avec celle-ci, on ne peut cependant pas parler de vocation pour le métier. Par exemple, quand certains de nos enquêtés ayant découvert les activités de montagne tardivement nous confient leur sentiment d'avoir eu une « révélation », d'être « faits pour ça », ils parlent avant tout de la vie en montagne, plus que du métier d'accompagnateur, encore souvent méconnu au moment de la découverte du milieu. Le choix spécifique pour le métier d'accompagnateur viendra plus tard et apparaît comme la conséquence de leur goût pour les activités physiques et le milieu naturel, d'une part, et de son accessibilité en comparaison aux autres Brevets d'État, d'autre part. Ces derniers trouvent dans ce diplôme un compromis leur permettant de vivre en montagne et de la pratiquer.

Si le choix pour le métier ne relève pas d'un processus de vocation, il est intéressant de savoir quelles sont les raisons qui poussent des individus à s'engager dans ce métier.

## 2.2.2 Typologie des raisons de l'engagement

L'engagement dans le métier relève de différentes logiques sociales, qui ne différencient que partiellement les hommes des femmes. Si le choix de vivre dans les Pyrénées est déterminant pour l'ensemble des enquêtés, l'analyse de leurs trajectoires permet d'esquisser une typologie en quatre groupes distincts.

### 2.2.2.1 Venir vivre en montagne

Pour le premier groupe, constitué de 11 accompagnateurs (Célia, Manuela, Myrtille, Charline, François, Pierre, Rémi, Perrine, Axel, Babeth, Jérôme), c'est une passion pour la vie en montagne qui semble avoir guidé leur choix, et non une passion pour le métier lui-même.

*« Un ami avait déjà des connaissances sur Bagnères, dans les Pyrénées, donc c'est là que nous sommes allés la première fois en vacances. Tu vois, du coup, je suis restée là vraiment je veux dire c'est le milieu qui m'a attirée. J'ai pas changé de vallée en suivant, Bagnères, c'est un endroit qui me convient. La montagne c'est un endroit qui me convient et qui me ressemble. [...]J'ai d'abord voulu habiter ici et après en me disant : 'bon bèh va falloir trouver quelque chose, du travail tout ça', je me suis orientée dans cette voie-là. » Célia*

*« En fait, j'ai un peu bourlingué jusqu'à l'âge de 30 ans. J'avais pas trop d'attaches et tout ça, et puis à 30 ans, j'ai décidé de poser mes valises en pays Toy<sup>130</sup>, puisque je suis semi-toy on va dire [...]. Donc je me suis adaptée finalement aux professions, puisque je voulais vivre ici. Donc après, je me suis tournée vers la montagne et c'est comme ça que je suis arrivée au Brevet d'État. » Manuela*

*« J'ai voyagé de manière un petit peu frénétique pendant cinq, six ans, puis après, voilà : la vie en montagne. Je suis venu vivre en montagne parce que c'est un endroit que je trouvais protecteur et puis, je pouvais pratiquer les activités qui me plaisent. » François*

*« C'est du fait de faire l'année Erasmus à Pau. Toute cette année-là, on a passé beaucoup de temps dans les Pyrénées et moi, je trouvais ça, enfin c'était vraiment une révélation pour moi de se rendre compte de tout ce qu'on pouvait faire ici. J'ai adoré le lieu tout de suite, et puis j'ai rencontré mon ex-mari, et puis après ma troisième année d'études en Ecosse, on a un petit peu voyagé et au bout d'un an et demi peut-être, on est venu s'installer à Pau parce qu'on aimait tous les deux le milieu, le fait d'être si près. » Myrtille*

Ces accompagnateurs choisissent le métier essentiellement car il leur permet de vivre en montagne. D'ailleurs, à leur arrivée dans les Pyrénées, le métier d'accompagnateur n'est pas

---

<sup>130</sup> Le Pays Toy se situe dans les Hautes-Pyrénées, et comprend 17 communes entre Barège et Gavarnie.

leur « premier choix ». Ils commencent par exercer d'autres activités avant de se tourner finalement vers celle d'accompagnateur. On distingue deux groupes d'individus : ceux qui ont commencé par exercer une succession de petits boulots avant de s'engager dans le métier d'accompagnateur, et ceux qui avaient un emploi stable en montagne avant de se présenter au probatoire.

Les individus du premier groupe qui choisissent avant tout de venir vivre en montagne et qui se préoccupent, dans un second temps, d'y trouver un emploi, sont majoritairement originaires des milieux populaires ou des petites classes moyennes. Ces enquêtés sont également plus souvent des pratiquants tardifs (Célia, Perrine, Babeth, Charline et Myrtille), ou qui ont connu une interruption dans leur pratique de la montagne (Manuela, et François). Ils s'inscrivent dans des trajectoires spécifiques, marquées par des difficultés d'insertion, subies (échecs scolaires, licenciement) ou « choisies » (goût du voyage). Subies pour Célia, Perrine, Charline, Babeth et Rémi. Rémi et Perrine vont, comme vu précédemment, privilégier leur projet de vivre et travailler en montagne au détriment de leurs parcours scolaires. Après son échec au Bac, Perrine quitte la banlieue toulousaine pour aller vivre dans les Pyrénées, elle enchaîne alors une succession de petits boulots d'animatrice, de cuisinière et de femme de ménage avant de trouver une place de gardienne de refuge. C'est pour approfondir sa connaissance du milieu montagnard qu'elle se présente au probatoire d'accompagnateur. Rémi en fera de même après l'échec de son DUT et s'engagera au PGHM de Foix en Ariège. Il abandonne au bout d'une année « *j'aimais pas trop l'esprit caserne* » et passe les BE d'accompagnateur, d'escalade et de spéléologie. Suite à son licenciement et à la découverte des activités de montagne Babeth décide d'aller s'installer dans les Pyrénées. Elle passe le BAFA, et enchaîne les saisons dans l'animation avant de se présenter au probatoire d'accompagnateur « *un peu par hasard* » mais dans l'idée aussi d'approfondir ses connaissances sur le milieu. Enfin, comme vu précédemment, Célia choisit de s'installer dans les Pyrénées suite à leur découverte tardive lors d'un weekend entre amis. Jusque-là engagée dans une succession de petits boulots : travail agricole, serveuse dans un fast-food, employée dans une animalerie, elle arrive dans les Pyrénées sans aucune qualification et s'investit dans le même type d'emplois. Elle passe ensuite son BNSSA et travaille quelques mois en tant que surveillante de baignade avant de se rendre compte « *ne pas être faite pour passer sa journée au bord d'un bassin* ». Elle décide alors de passer le probatoire. Après avoir quitté le domicile parental à 14 ans, suite à une succession de placements en foyer, Charline commence par travailler comme palefrenière dans un centre équestre afin d'être nourrie et logée jusqu'à sa majorité. Ensuite, encouragée par ses amis qui, comme elle, trouvent la ville trop polluée, elle décide de quitter Rouen :

*« Tous les copains que je fréquentais disaient : “Oui, nous on va se barrer. Y en a marre de la pollution, de Rouen et tout...” Et puis moi, à dix-huit ans, j’ai eu ma paye de Monoprix et je suis partie avec deux sacs en plastique, deux culottes, un jean, une paire de tennis, un pull. J’ai fait du stop et en fait, j’avais l’adresse d’un copain et je suis allée en Haute Savoie comme ça. »*

Elle commence alors par travailler comme femme de ménage dans un hôtel de station et c’est à cette occasion qu’elle commence à pratiquer et qu’elle découvre l’ensemble des professions du secteur. Sans aucun diplôme et avec une faible expérience de la montagne, Charline voit la possibilité à travers le diplôme d’accompagnateur d’accéder enfin à un emploi moins contraignant lui permettant de vivre en milieu naturel. Elle bénéficie d’un programme d’aides de l’État pour les enfants défavorisés et suit une formation de trois ans sur les métiers du sport et de l’animation qui la prépare au probatoire d’accompagnateur. Si Charline est séduite par l’activité, c’est notamment car elle lui offre la possibilité d’obtenir enfin, une qualification professionnelle et une reconnaissance sociale et de sortir de ces difficiles années de travail.

François, Manuela et Myrtille font eux davantage face à des difficultés d’insertion « choisies ». En effet, l’accès tardif au métier pour ces trois enquêtés s’explique par le fait qu’ils ont tous commencé par voyager avant de choisir de s’installer dans les Pyrénées. À leur arrivée dans les Pyrénées, ils commencent eux aussi par trouver des emplois alimentaires. Puis rapidement François passe son diplôme de pisteur-secouriste et commence à travailler en station de ski avant de se diriger vers l’accompagnateur, notamment car il n’appréciait pas d’exercer en station. Manuela passe un BE des métiers de la forme et effectue des remplacements en tant que professeur de danse ; elle s’inscrit au probatoire car ces remplacements ne suffisent pas à la faire vivre. Enfin, Myrtille trouve une place dans un refuge et décide « *à force de baigner dans le milieu et de me dire que moi aussi j’en étais capable* », de se présenter au probatoire.

Au contraire, les individus du second groupe (Jérôme, Axel et Pierre) qui ont commencé par se former dans un secteur d’activités leur permettant de trouver un emploi en montagne et de s’y installer, sont des pratiquants précoces et qui ont nourri le projet de vivre en montagne depuis de nombreuses années. Ils sont originaires de la fraction cultivée des classes moyennes et les parents de Pierre, bien qu’originaires des classes populaires, semblent avoir des pratiques éducatives proches de celles habituellement observées dans la fraction cultivée des classes moyennes et favorisées (distance à l’égard des stéréotypes sexués, primat de la scolarité sur le sport de haut niveau, etc.). On observe dans les trajectoires de ces trois accompagnateurs une progression logique dans l’objectif de travailler en montagne. Par exemple, Jérôme, passionné de montagne depuis son plus jeune âge, choisit de réaliser une licence STAPS à Pau, d’abord

dans un objectif à court terme de se rapprocher des Pyrénées, puis afin d'obtenir un diplôme lui permettant d'y travailler. Il passe d'ailleurs, en parallèle de ses études, un BAFA option sports de montagne ainsi qu'un BE VTT, puis le BE d'accompagnateur. Il lance son activité d'accompagnateur dès son arrivée dans les Pyrénées. Si ses débuts sont difficiles, il a rapidement l'opportunité de réaliser des topos guides pour une maison d'édition et continue l'accompagnement en complément. De leur côté, Axel et Pierre choisissent aussi des études dans l'objectif de travailler en montagne (aménagement du territoire pour Axel et études d'infirmier pour Pierre). Pierre trouve un poste d'infirmier en Ariège, il travaille dans des structures d'altitude auprès d'enfants asthmatiques et encadre les sorties montagne proposées aux enfants handicapés. C'est « *pour être dans les clous* » qu'il se présente au probatoire d'accompagnateur. Une fois son diplôme obtenu, il garde son activité d'infirmier en libéral, puis l'abandonne progressivement pour devenir gardien de refuge, activité qu'il concilie aujourd'hui encore avec l'accompagnement. Sur le même modèle, Axel, chargé de mission (développement des activités de montagne) pour la communauté des communes des vallées d'Ax-les-thermes, choisit de passer le diplôme d'accompagnateur pour : « *donner un peu plus de légitimité à mes actions en tant que chargé de mission. Au début pas forcément dans une perspective d'encadrer et tout. Et puis ça l'a été quand j'ai repris le refuge car c'était plus complémentaire, ça me permettait de travailler l'hiver en accompagnement en plus de ma saison d'été au refuge.* »

Ainsi, la force des dispositions montagnardes et l'origine sociale différencient ces deux groupes. Le second regroupe uniquement des individus ayant pratiqué la montagne avec leurs parents, de manière régulière et rapidement intensive dès leur plus jeune âge. Ils sont également tous originaires de familles valorisant la poursuite d'études supérieures. On voit comment leurs dispositions montagnardes et scolaires sont structurantes dans leurs trajectoires scolaire puis professionnelle. L'intériorisation d'une appétence forte et précoce pour la montagne les conduit à construire un projet professionnel, ce qui est nettement moins visible pour les individus du premier groupe qui se saisissent davantage d'opportunités au moment où elles se présentent. Cette différence de rapport au temps distingue de manière classique les milieux favorisés des milieux populaires (Darmon, 2013). Pour l'ensemble de ces accompagnateurs (les deux groupes confondus) leurs démarches apparaissent encore une fois essentiellement individuelles et n'ont pas de dimension protestataire, même s'ils expriment plus ou moins une sensibilité anti société de consommation. Le choix de vivre en montagne renvoie ainsi conjointement à des expériences sociales singulières et au goût constitué pendant l'enfance, ou ultérieurement, pour un environnement spécifique.

### **Lucie, un cas particulier :**

Lucie est la seule accompagnatrice, parmi nos enquêtés, qui cumule l'accompagnement à son métier principal, davantage pour son plaisir que pour arrondir ses fins de mois. Son emploi de cadre chez Airbus lui suffit effectivement largement à s'assurer un train de vie correct. Il convient de préciser qu'elle fait partie des trois accompagnateurs que nous avons rencontrés pour lesquels l'accompagnement constitue uniquement une activité secondaire.<sup>131</sup>.

Le cas de Lucie nous apparaît cependant intéressant car, bien qu'exerçant à titre secondaire, l'accompagnement occupe une place centrale dans sa vie :

*«Ce que j'essaie de faire c'est que j'ai pas mal de congés. Donc, j'essaie de jouer avec les congés et après je travaille pendant les weekends beaucoup, et pendant l'été. Donc, beaucoup de mes vacances sont liées à l'activité pro quoi. Mais du coup, comme c'est ma passion, ça me va. J'essaie, dans l'été, de garder au moins deux semaines avec mon conjoint et mes enfants. Et comme j'ai plus de semaines que mon conjoint, on y arrive. Sinon après, la petite est chez la nounou et moi je bosse, mais c'est les vacances en fait. Vis-à-vis de mon entreprise c'est des vacances, mais en fait c'est pas vraiment des vacances. Pour l'instant je la joue comme ça. J'aimerais bien réduire mes activités chez Airbus à 80%, mais faut que je sois sûre que mes activités soient stables et pérennes sur l'année, pour avoir le complément sur les 20%. Aujourd'hui, ça fait depuis 2011 que je bosse donc tu vois c'est quand même un peu récent (4 ans), mais je vois d'années en années que j'ai de plus en plus de clients, ça accroche. Donc oui, si l'année prochaine j'ai la même prévision de chiffre d'affaire, ça vaudrait le coup. Mais étant donné que les années ne se ressemblent pas, après c'est un risque aussi. »*

Passionnée par ce métier, auquel elle consacre tout de même la quasi-totalité de ses weekends et ses vacances et dans lequel elle dit parvenir à fidéliser une clientèle de plus en plus

---

<sup>131</sup>À la différence de Lucie, Hélène et Léo s'orientent tous deux vers ce diplôme afin de rester dans les Pyrénées et avec pour objectif initial de compléter leurs revenus. Léo qui a quitté l'armée, s'engage dans le métier d'accompagnateur afin de pouvoir rester vivre en Ariège et s'assurer un complément de revenus à sa retraite militaire. Hélène exerce le métier d'accompagnateur de manière secondaire, en parallèle d'une activité lui assurant un certain niveau de vie. Néanmoins, à la différence de Lucie, elle a toujours souhaité rester vivre en montagne, comme l'illustrent ses choix universitaires et professionnels. Le BE d'accompagnateur est effectivement envisagé comme un diplôme complémentaire (à sa formation en management du sport) lui assurant des revenus complémentaires au lancement de son entreprise de bagagiste sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Si aujourd'hui elle n'envisage pas de quitter son emploi principal, on peut le comprendre au regard de sa forte ascension sociale. Originaire des classes populaires, Hélène bénéficie aujourd'hui d'une sécurité financière et d'une qualité de vie supérieure à celle de son enfance : « Mes parents, je pense qu'à part une fois par été aller faire un pique-nique en montagne, on n'a jamais rien fait. Ils avaient pas de sous et c'était pas dans le truc. Quatre enfants, donc bosser, bosser, bosser. J'ai commencé à aller en vacances pour la première fois de ma vie quand j'ai commencé à gagner des sous. » De plus, bien qu'elle ait d'autres projets professionnels (créer un réseau social ainsi qu'un « Tinder » du chemin de Saint Jacques et une Maison de retraite pour anciens animaux d'élevage), elle n'envisage pas de sacrifier la qualité de vie qu'elle a sur ce territoire (montagne/océan) pour envisager gagner plus en se délocalisant.

importante, il semble que Lucie n'envisage pas de sacrifier sa qualité de vie qui, pour elle, dépend plus de son niveau de revenu que de la possibilité de vivre en montagne.

Lorsque l'on s'intéresse aux motivations qui l'ont poussées à se présenter au probatoire, on retrouve chez cette pratiquante aguerrie et encadrante bénévole au sein du club FFME du CE d'Airbus, la volonté d'évaluer son niveau de compétences :

*« En fait moi, j'encadrais déjà à la FFME, dans un club affilié à mon entreprise. J'encadrais déjà bénévolement depuis plusieurs années et dans le cadre de cette activité bénévole, j'ai eu des formations délivrées par des accompagnateurs en montagne. Et une des premières formations que j'ai faite, c'était le stage raquette. J'ai rencontré quelqu'un dans les Pyrénées Atlantiques qui a estimé que de par mon niveau, ma motivation et mon profil, j'aurais pu passer l'accompagnateur. Que je pouvais le faire. Et du coup, ça m'a mis un peu la puce à l'oreille, et j'ai dit : "Ah ouais pourquoi pas ?" J'ai attendu un peu d'avoir quelques années de pratique en tant que bénévole, puis j'ai passé le probatoire. Parce que du coup il m'a... Ouais ça m'a séduit un peu l'idée de faire ça. Ouais, déjà dans un premier temps c'était pour tester un peu mon niveau. Voir si j'avais le niveau pour le faire, puis bon, vu que j'ai eu le probatoire j'ai dit : "Bon beh allez on continue !" »*

Socialisée précocement, intensivement et de manière prolongée aux activités de montagne par ses parents, mais aussi du fait de sa proximité géographique avec les Pyrénées, Lucie a visiblement intériorisé des dispositions montagnardes fortes, déterminantes à l'âge adulte dans ses pratiques de loisirs (encadrante au club FFME, et traileuse confirmée). Cependant, son appétence pour les pratiques de montagne n'apparaît pas suffisante pour lui faire envisager une orientation professionnelle dans le milieu :

*« Autant j'adorais ça parce que je le pratiquais et j'éprouvais beaucoup de plaisir à le faire, mais jamais j'aurais pensé que je pourrais encadrer professionnellement. Non, non, c'est venu sur le tard. »*

Si elle confie rêver vivre en montagne, on voit néanmoins dans ses propos comment celle-ci n'est pas prête à sacrifier son rythme de vie pour s'y installer :

*« Le problème d'une, c'est que j'ai un super boulot chez Airbus, donc ça serait un peu idiot de ma part de lâcher ça, vu qu'on a un prévisionnel sur les retraites qui est pas super, super. En plus je suis cadre, donc j'ai quand même une cotisation retraite qui est pas mal. Donc il faudrait faire une croix sur ça. Et mon ami a déjà une petite fille qui est scolarisée à Tournefeuille et qui a 6 ans. Donc on s'était dit peut-être que quand elle aurait 16, 17 ans, qu'elle serait plus autonome, nous on sera plus vieux, peut-être changer de vie, tu vois. Ou alors, ce que j'avais pensé c'est : s'acheter un pied à terre à la montagne, quand on aura par exemple amorti la maison. Et par exemple au lieu de travailler du lundi au vendredi, travailler peut-*

*être que 3, 4 jours par semaine et faire le reste de la semaine à la montagne, mais ça sous-entendrait que la petite devrait nous suivre aussi... C'est compliqué. »*

Les alternatives envisagées le sont à condition qu'elles garantissent une stabilité économique. Lucie a possiblement intériorisé ces normes sociales au cours de sa socialisation familiale (Fille d'une mère professeur de français et d'un père ingénieur sur des plateformes pétrolières) mais aussi lors de ses socialisations scolaire et professionnelle. Elle est la seule parmi nos enquêtés à avoir une activité professionnelle aussi rémunératrice. Cette proximité des normes sociales l'éloigne du reste de nos enquêtés. Elle préfère donc vivre en banlieue toulousaine et s'assurer une stabilité de revenus qui lui permet de conserver sa pratique régulière du trail et limiter l'exercice de son activité d'accompagnatrice à ses vacances et certains weekends, plutôt que de risquer de perdre un niveau de vie au profit du cadre de vie rêvé. On voit ici comment sa conception de la qualité de vie diffère de celle des autres enquêtés.

Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure la conception de la qualité de vie des autres enquêtés ne résulte pas, finalement, de la nécessité de valoriser une vie précaire à laquelle ils n'ont pas, contrairement à Lucie, d'autres alternatives possibles. Cependant, plusieurs de nos enquêtés ont pris le risque de quitter un emploi stable, bien que moins rémunérateur que celui de Lucie, afin de pouvoir vivre et travailler en montagne (Hugo, Gilbert, Samuel, Axel, Mathilde et Pierre).

S'il est difficile d'aller plus loin sans avoir rencontré davantage d'accompagnateurs exerçant à titre secondaire, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle, ces derniers ne connaîtraient pas les modes de socialisation leur permettant de valoriser leur épanouissement plus que leur réussite économique.

#### 2.2.2.2 Rester vivre « au pays »

Dans une perspective comparable, pour un autre groupe originaire des Pyrénées, le métier d'accompagnateur leur permet surtout de rester « vivre au pays » (Anita, Gauthier, Joni, Théo et Hélène). Ils affirment tous se présenter « un peu par hasard » au probatoire :

*« Bèh tu vois, on faisait un peu de montagne et on s'est lancé le défi avec les copains. Et puis, une fois que t'as le probatoire tu te dis : 'Putain c'est con, je vais pas m'arrêter !' Et puis une fois commencé tu vas jusqu'au bout ! »* Théo

*« Je sais... J'y ai pensé au moment où je finissais mes études parce que je fréquentais plein de gens qui faisaient de la montagne. C'était normal quoi. Les mecs passaient le*

*guide, les nanas l'accompagnateur, enfin ceux qui aimaient, quoi. C'était la suite logique. »* Héléna

*« J'étais dans un club, au club alpin de Tarbes, parce que mon père nous faisait vivre dans un milieu plus citadin pour travailler, je me suis dit : "Tiens le CAF m'a donné une opportunité de faire de la montagne, je vais leur rendre en passant un diplôme." Et alors là, j'avais un pote qui, quand je me suis ouverte à lui, m'a dit : "bon t'es au niveau passe un truc professionnel parce que ça va te donner un brevet d'état, alors que l'autre truc c'est un truc fédéral, tu pourras jamais..." Du coup à l'époque je l'ai passé un peu par hasard parce que j'avais à la fois la pêche et les connaissances. »*  
Anita

*« C'était un truc pour moi qui me semblait accessible. Et en fait, je l'ai passé parce que j'étais étudiante en STAPS et après, je voulais pas spécialement bosser avec, mais pour moi c'était un plus. Je me suis dit : "ça va toujours me servir, pour me former moi-même aussi" et voilà. De toutes façons en STAPS on nous dit : "il faut passer des BE", donc voilà ! Et puis comme on a le temps et que c'était mon milieu, j'étais motivée. »* Joni

Le probatoire au BE d'accompagnateur apparaît comme une normalité, si ce n'est une formalité, pour les natifs des montagnes qui baignent dans l'environnement montagnard depuis leur plus jeune âge. Tous, intensément investis dans les pratiques de montagne et en connaisseurs de l'offre professionnelle du secteur, se dirigent vers ce diplôme car il est connu comme le plus accessible et sans réelle difficulté au regard de leur niveau de pratique et de leur connaissance du milieu. Ce diplôme s'apparente en quelque sorte davantage à une reconnaissance de leurs années de pratique de la montagne qu'à une réelle volonté de professionnalisation dans ce secteur. D'ailleurs, devenir accompagnateur représente essentiellement un bonus leur permettant d'augmenter leur chance de rester sur leur territoire, aucun ne passe ce diplôme avec pour objectif premier de devenir accompagnateur à titre principal. On voit comment une fois obtenu, nombre d'entre eux continuent d'exercer leur activité antérieure en l'associant avec l'accompagnement. Théo éleveur, travaille pour une agence pendant les vacances d'été ; Anita hôtelière au moment où elle obtient le diplôme, travaille comme accompagnatrice « *sporadiquement* » pendant une dizaine d'années avant de vendre son hôtel et de s'investir entièrement dans l'accompagnement ; Héléna qui commence à lancer son entreprise de transport de bagages sur le chemin de Saint Jacques, lorsqu'elle est diplômée, garde l'accompagnement pour encadrer quelques séjours pendant l'été ; etc. Avant ça, aucun d'entre eux n'avait non plus entrepris d'études dans l'objectif de devenir un professionnel de la montagne. Ils avaient cependant tous privilégié des cursus leur permettant d'exercer dans leur région d'origine : Théo réalise un BTS agricole et reprend l'élevage de ses parents à Saint

Etienne de Baigorry (Pyrénées Atlantiques) ; Anita réalise également un BTS élevage et commence par travailler à la chambre d'agriculture de Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; Hélène et Joni réalisent chacune une licence en STAPS. Joni avec l'idée de travailler avec des personnes handicapée en montagne, elle commence cependant par travailler à la MJC de Luchon (Haute Garonne), et Hélène qui poursuit en maîtrise s'oriente davantage dans le management et monte sa société de transports de bagages sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle ; Gauthier passe un DUT Génie électrique information industrielle dans l'idée de travailler pour EDF dans les Pyrénées, cependant, en rentrant de son service militaire il trouve plus facilement un poste d'aide éducateur en lycée, il se lancera ensuite dans la restauration avec sa compagne avant de se présenter au probatoire.

On observe comment ils utilisent leurs relations et les savoirs acquis au sein de leur pratique de la montagne pour s'insérer dans le métier. Par exemple, la connaissance du directeur d'une agence privée de randonnée incite Gauthier, qui n'avait jusque-là pas d'activité professionnelle stable (aide-éducateur, restauration), à préparer le probatoire et facilite son entrée dans cette structure :

*« Et puis un jour, voilà. C'était aussi lié un peu au fait qu'il y avait une agence privée qui était basée là, à Arrens. Je l'avais vue s'installer là, je les connaissais très bien, qui un jour m'ont dit que si ça m'intéressait et si je passais le diplôme ils me feraient une place dans le truc ».*

Anita et Joni se servent directement de leurs riches et nombreuses expériences montagnardes pour se présenter au probatoire. Anita qui parcourt les Pyrénées depuis son enfance a réalisé plusieurs traversées dont une hivernale à ski à l'âge de 16 ans, elle témoigne également d'une grande expérience de l'alpinisme avec à son actif une longue liste de courses dont certaines particulièrement engagées. Joni qui a également une pratique globale de la montagne excelle surtout en ski de randonnée, discipline dans laquelle elle obtient plusieurs titres de championne de France. Leur niveau de pratique et de connaissance poussé de la montagne les aide considérablement dans leur accès au métier, d'autant plus qu'elles bénéficient toutes deux d'un « crédit réputationnel » (Becker, 1988) important au sein de leur vallée.

Hélène qui effectuait un stage au bureau des guides d'Ossau se sert de son réseau de connaissances pour se préparer au diplôme. Effectivement, elle est la seule à découvrir les activités de montagne tardivement. Si elle s'y met rapidement de manière intensive (elle commence par pratiquer la randonnée seule, puis s'inscrit au CAF de Bayonne afin de pouvoir faire de l'escalade, de l'alpinisme et du ski de randonnée.), elle explique avoir comblé son retard grâce à cette expérience professionnelle :

*« Les accompagnatrices du bureau et même les guides... Bon, j'étais vachement motivée, je me levais hyper tôt le matin pour aller faire des randos avant d'aller bosser. Ils m'ont vachement aidée, ils m'ont emmené partout où ils ont pu, même avec les clients, ils m'ont promenée partout. Ils m'ont beaucoup appris, ils m'ont beaucoup aidée. Et quand j'ai passé l'accompagnateur, ouais ils m'ont dit : "Allez viens, on va aller se faire de l'orientation". Ouais, eux ils m'ont bien... c'était vraiment tous des mamans et des papas. Ils avaient tous 50 ans, moi j'étais la petite jeune bien motivée. En plus, ça faisait 2 ans que je faisais de la montagne donc je connaissais pas trop, donc ils m'ont tous pris un peu sous leur aile et ouais, c'était cool. »*

Finalement, pour ces accompagnateurs, appartenir au territoire facilite leur accès au diplôme pour différentes raisons : leur socialisation précoce, intensive et prolongée aux activités de montagne leur assure un niveau de compétences et de connaissance du milieu suffisant pour se présenter au probatoire sans grande difficulté. Par ailleurs, vivre et travailler sur des territoires de montagne leur permet également d'être insérés dans des réseaux professionnels leur facilitant l'accès au métier. Comme pour le groupe précédent, on voit comment le choix du métier est finalement secondaire, ce dernier étant surtout perçu comme une opportunité supplémentaire de rester travailler dans « leurs » montagnes.

### 2.2.2.3 Un goût pour le métier en lui même

Un troisième groupe se caractérise par la volonté d'exercer le métier d'accompagnateur, ce qui les conduit à venir vivre en montagne (Fanny, Yolène, Robin et Johan).

Johan et Robin, tous deux pratiquants précoces et réguliers des activités de montagne, nourrissent le souhait de devenir accompagnateur depuis leur adolescence. Johan construit son goût pour la montagne en accompagnant ses parents qui travaillent tous les étés dans un centre de vacances en montagne. Johan commence la randonnée avec les animateurs du centre, pour d'année en année, partir seul et diversifier et intensifier sa pratique. Dès le lycée, il organise des treks pour ses camarades de classe et a pour objectif de devenir un professionnel de montagne. Comme vu précédemment, il échoue deux fois au Baccalauréat et se dépêche de passer le probatoire d'accompagnateur ainsi que le diplôme de pisteur-secouriste. Il lance directement son activité d'accompagnateur et privilégie le développement de la raquette à neige plutôt que les saisons en tant que pisteur. Robin qui a grandi avec une partie de sa famille dans les Pyrénées a toujours baigné dans ce milieu et développe rapidement l'envie d'y travailler :

*«J'ai jamais eu d'autres idées de métier. Mais après, j'ai d'autres trucs qui m'intéressent, tu vois d'autres domaines. Quand j'étais petit je voulais faire archéologue tu vois, dans ma famille j'ai une super archéologue qui bosse à Rome et tout. Donc forcément, à un moment donné ça donne envie, mais non. Et quand j'y*

*repense, il y avait ce vieil accompagnateur de Gèdres qui me racontait des tas d'histoires quand j'étais gamin et ça me faisait rêver. »*

Sans autres idées d'orientation spécifique que la montagne, Robin se lance dans le diplôme d'accompagnateur une fois le Bac obtenu. Comme Johan, il lance son activité directement après avoir été diplômé. Johan et Robin fortement investis dans la pratique de la montagne dès leur plus jeune âge, transforment, comme les jeunes cavaliers amateurs les plus passionnés (Chevalier et Dussart, 2002), leur pratique amateur en métier.

Fanny et Yolène, investies dans l'animation, ont elles choisi de développer leur domaine de compétences en intégrant la pratique de la randonnée.

*« J'y ai pensé vers l'âge de 22 ans, je m'suis dit : "Tiens ça pourrait être sympa d'accompagner des groupes en montagne". J'avais pas la notion d'accompagnatrice en montagne à l'époque. Donc je suis devenue animatrice pour personnes adultes et là, en fait, j'ai découvert le métier d'accompagnateur montagne et j'me suis dit que j'aimerais bien faire ça, parce qu'en fait, ça concilie l'animation et l'activité de montagne, ce qui me plaisait énormément. Parce que moi je suis originaire de la plaine, j'suis vendéenne donc je suis pas du tout issue du milieu montagnard, mais le fait d'y avoir été initiée très tôt... À moment donné à l'âge de 22 ans c'était ça qui me plaisait. Et du coup voilà, cette alliance entre deux : faire et de l'animation avec tous les publics et de la randonnée, c'était ça qui m'a dit : "Ben en fait j'veux être accompagnatrice"».*

Dans leur cas, l'entrée dans le métier prolonge d'une certaine manière leurs expériences professionnelles antérieures. Pour rappel, Fanny était animatrice-nature dans une réserve naturelle suite à l'obtention d'un DEFA et Yolène, après sa licence de Lettres, réalise une saison en tant qu'animatrice en village vacances et découvre son attirance pour l'activité. On note initialement chez ces deux accompagnatrices la volonté de travailler dans l'animation en milieu naturel. À la différence de Robin et Johan qui connaissent le BE d'AMM, elles commencent par se lancer dans l'animation avant de prendre connaissance de l'existence d'un métier répondant à leurs attentes.

Les expériences enfantines et/ou professionnelles de ces accompagnateurs participent à l'intériorisation d'une appétence pour les pratiques de nature et de montagne, mais aussi pour l'animation, ce qui les conduit finalement à souhaiter devenir accompagnateur simplement par goût pour les différents aspects de ce métier.

#### 2.2.2.4 Reconversion professionnelle

Enfin, pour un dernier groupe constitué de 11 accompagnateurs (Paul, Dorian, Florian, Hugo, Nicolas, Samuel, Matthieu, Léo, Gilbert, Claire et Mathilde) le choix du métier d'accompagnateur se situe en rupture avec la trajectoire professionnelle antérieure. Le métier d'accompagnateur offre une possibilité de reconversion professionnelle qui prend souvent sens dans des moments de rupture biographique (Berger et Luckmann, 1966)<sup>132</sup>. Pour certains de nos enquêtés ces reconversions professionnelles s'apparentent davantage à des bifurcations professionnelles, comme celles étudiées par Sophie Denave (2015), qu'à de simples mobilités professionnelles. Selon elle, les bifurcations professionnelles conduisent à un changement de domaine professionnel et non simplement à un changement de métier.

Effectivement, nous distinguons ceux pour lesquels la rupture biographique relève d'un échec au probatoire de guide de haute montagne, entraînant une réorientation professionnelle au sein du champ des métiers de montagne et garantissant une certaine forme de continuité, de ceux pour lesquels cette rupture résulte de situations professionnelles complexes et qui vont impliquer des changements professionnels beaucoup plus importants.

5 accompagnateurs se présentent au diplôme d'accompagnateur dans l'objectif de préparer le diplôme de guide de haute montagne. Florian souhaite devenir guide à partir du lycée, il s'inscrit à la fac « *explicitement parce que j'étais mineur, pour avoir un statut, mais voilà. Moi dans ma tête, c'était pour faire de la montagne* ». Il obtient un emploi « *purement alimentaire* » qui va lui permettre de financer sa formation d'accompagnateur qu'il passe dans l'objectif de devenir guide. Il se présente au probatoire de guide quelques années plus tard et échoue, il ne se représentera pas et continuera à développer son activité d'accompagnateur.

*« J'ai réglé mon complexe avec les guides donc tout va bien. [...] Et le prestige du guide ne me touche pas du tout à moi. Je connais la réalité du métier de guide aussi, j'ai beaucoup de copains qui sont guides, je les côtoie en alpinisme, il n'y a rien de prestigieux, bien au contraire ! Je préfère nettement ma vie d'accompagnateur que celle des ¾ de mes potes qui sont guides. Vraiment, vraiment, c'est incomparable ! J'ai pas de regrets par rapport à ça. »*

Paul, après avoir raté une première fois le probatoire de guide, décide de se lancer dans sa carrière de musicien. Jusque-là diplômé du conservatoire et professeur de batterie il obtient ses premiers contrats d'intermittent du spectacle et entreprend une carrière de plusieurs années. Il

---

<sup>132</sup> Selon Berger et Luckmann (1989), les chocs biographiques sont des processus qui participent à la déstructuration et restructuration de la réalité intériorisée par un individu lors de sa socialisation primaire et conduisent ainsi à une « resocialisation » de l'individu.

se représente au guide près dix ans plus tard, mais échoue à nouveau et décide de manière « logique » de passer l'accompagnateur :

*« Bèh j'avais passé l'aspi déjà en 1995. Je me suis fait étendre en glace. J'étais très bon en cailloux, j'avais une bonne liste de courses et j'ai chopé une note éliminatoire en glace et je m'y suis pas représenté. Et puis, je me suis fait absorber par mon boulot de musicien, en 1994, c'était mon premier dossier d'intermittent et je suis parti là-dedans, j'ai tout laissé tomber. Je grimpais pour moi par psychopompe, j'avais vachement besoin sinon... Voilà, ça faisait partie de ma personnalité mais j'ai laissé tomber. Puis j'en ai eu marre de la musique en tant que professionnel et j'ai essayé de m'y remettre, j'ai essayé de voir si je pouvais regratter l'aspi, mais à 35 balais. Et non, ça l'a pas fait. Puis j'ai la famille qui est arrivée, qui s'est agrandie, puis l'accompagnateur c'était la voie logique. Et depuis 2006 donc, je bosse comme professionnel de la montagne. [...] J'ai pas de regrets. Je suis dans la complémentarité, je suis dans la transmission aussi montagne, d'une façon, en brassant de la corde avec le BAPAAT (escalade et spéléologie), en faisant de la montagne avec l'accompagnateur. En plus, on a une façon de travailler au bureau des guides, on a vraiment une approche transversale de toutes les activités montagne et on essaie de refaire vivre un peu l'aventure humaine aux clients. Et ne serait-ce que par l'intermédiaire de la rando classique, la rando raquette aussi, et on fait des choses un peu plus techniques des fois, avec un guide. On fait de la rando alpine où il faut sortir la corde, enfin voilà. Non, aucune frustration, aucune flatterie de l'égo à cet égard. Il y a 25 ans, je voulais ouais, parce que je me projetais pas du tout dans l'accompagnateur. L'accompagnateur ça grimpe pas assez, on grimpe pas beaucoup, pas d'alpi etcetera. Voilà, le ski, j'adore le ski aussi. Mais bon, maintenant je me suis totalement... ça s'est fait, ça s'est opéré normalement. Je suis totalement satisfait par ce que m'apporte le métier. »*

Hugo, ayant grandi dans les Pyrénées, élevé par son grand-père éleveur et charpentier, a toujours voulu devenir guide de haute montagne. Néanmoins, comme expliqué précédemment, ce dernier accepte un poste de fonctionnaire à la préfecture de Toulouse lui assurant une stabilité professionnelle, considérée comme impossible par sa famille dans le milieu montagnard. Engagé dans un métier qui ne lui convient pas, il décide de revenir vivre en montagne pour devenir guide de haute montagne. Il commence par passer l'accompagnateur ainsi qu'un ensemble de diplômes fédéraux (escalade, alpinisme) qui lui permettent de se préparer au probatoire. Il monte une structure de treks en montagne avec deux amis et travaille quelques années en tant qu'accompagnateur, il propose également du canyon (l'activité ne relevant à l'époque d'aucun texte de loi), mais aussi de l'alpinisme et de l'escalade bénévolement au sein de clubs. Il décide alors de se présenter au probatoire, il échoue une première fois et ne se représente pas face aux reproches de sa femme et de ses collègues.

Effectivement, afin de pouvoir préparer le guide, il a pris une année sabbatique en laissant ses collègues gérer leur entreprise à deux. Et sa femme, jeune maman, a dû assurer seule financièrement cette année de préparation et ne souhaite pas assumer ce rôle à nouveau.

*« Je l'ai passé mais ça a été hyper douloureux parce que ma femme est tombée enceinte à ce moment-là. Donc, pour préparer le Guide ça aurait demandé de passer une année sabbatique. Au niveau de l'association, j'étais le plus jeune de l'agence quand même, donc je me suis détaché de l'agence. J'ai mis un remplaçant et pendant un an, j'ai fonctionné sur la paye de ma femme qui m'a payé mes stages, j'ai passé un an à faire que me préparer, me préparer, me préparer. Mais euh... la culpabilité, j'étais quand même... j'avais quand même trente-quatre ans, j'étais plus... Bon j'avais un âge certain. Pas trop vieux mais un âge certain. Trente-quatre ans. J'avais Marion, ma fille avait à peine 4 à 5 mois, et c'est fini ! J'étais plus dedans. J'avais plus la tête à ça. Et donc, quand je faisais de la montagne j'avais pas peur de m'exposer, mais je pensais toujours : 'Je suis papa, je suis papa', et j'avais peur de me faire mal. Et... je peux pas trop expliquer ça. J'ai eu un... ça m'a complètement coupé les jambes. Le fait d'être papa. Euh, quand on fait le Guide, il faut s'engager, il faut faire des voies donc on expose sa gueule comme on dit, je n'avais plus la tête à ça. Et donc, je suis allé au Guide, préparé physiquement, mais j'avais pas la tête. Et j'ai échoué d'un point... D'un point ! Sur les parcours techniques. J'avais passé la cascade, la glace, j'avais passé l'escalade, très bien, j'avais fait du 6C, mais par contre, à un moment donné en alpi fallait courir dans le truc, j'ai cassé un crampon, j'ai glissé et... pour un point, j'ai été éliminé. Donc, c'était pas grave. On me dit : « T'as pas le Guide la première année. Tu l'as jamais la première fois. La seconde année quand il a fallu que je revienne, financièrement, j'avais une boîte à faire tourner. Les collègues disaient: 'Mais qu'est-ce que tu déconnes ? Tu fais quoi ? Tu continues, tu continues pas ?' » et ma femme qui me disait : 'Mais je peux pas, ... Y a une gamine. On fait comment ? Vous allez pas vivre à deux sur ma paye quoi !' » Donc, j'ai arrêté. »*

C'est en se préparant pour le probatoire de guide de haute montagne que Gilbert a un grave accident en montagne : « Ça m'a passé l'envie ». Il se réoriente alors vers des études d'éducateur spécialisé mais il finit, quelques années plus tard, par souhaiter quitter Toulouse pour vivre en montagne. Il passera alors le diplôme d'accompagnateur en montagne. À l'image de Florian, Paul et Hugo, Gilbert dit pour autant ne pas regretter :

*« Non. Non. Non, parce que c'était une fin en...enfin, comment dire ? C'était comme un but parce que j'aimais escalader, par contre j'étais faible en glace mais j'aurais pu mettre à profit le fait de vivre ici pour en faire, donc ça, ça aurait pas été un problème. Et puis je connaissais des guides qui m'auraient aidé. Mais après mon accident, j'ai pas pu grimper donc... Non mais je veux dire, ça aurait été un plus quoi, ça aurait été un plus et une satisfaction personnelle mais bon ça, on peut se le mettre, on peut se le mettre derrière, c'est pas... Non, non, c'est pas gênant, je regrette pas. Je regrette de plus pouvoir grimper parce que maintenant je peux plus, parce que*

*ça c'est quand même des sensations extraordinaires, toucher le rocher tout ça, c'est fabuleux ! »*

Enfin, nous avons positionné Dorian dans ce groupe bien que celui-ci n'ait pas encore terminé sa trajectoire vers le métier de guide. Pour Dorian, l'accompagnateur n'est qu'une étape vers le métier de guide et il ne souhaite en aucun cas le rester. Il est initialement devenu militaire parachutiste dans la légion étrangère suite à une rupture amoureuse :

*« Je sais pas, on m'a brisé le cœur. (rires) Et puis après voilà, c'était un truc qui... Pour plein de raisons quoi. Tu sais moi, je suis quelqu'un qui est dehors, je suis quelqu'un qui aime l'aventure, donc c'est pour ça que j'ai essayé de m'engager à l'armée britannique. Ils voulaient que je sois officier, ça me bottait pas je voulais juste être parachutiste quoi. Donc je suis entré dans la légion étrangère. »*

C'est à la fin de son contrat à l'armée qu'il décide de devenir guide de haute montagne, après avoir découvert l'alpinisme à l'armée. À la différence des quatre accompagnateurs précédents, on note dans son discours l'impossibilité de réaliser sa carrière professionnelle entière dans le métier d'accompagnateur : *« Le projet c'est de faire le guide. J'envisage au pire passer le BE escalade et au mieux passer le guide mais je resterai pas AMM. »*

Si Florian, Paul, Gilbert et Hugo semblent aujourd'hui satisfaits de leur situation professionnelle, en ayant développé leurs entreprises (Florian et Gilbert) ou en ayant la possibilité grâce à leurs diplômes supplémentaires d'encadrer du canyon, ou de l'escalade, ou de la spéléologie en parallèle de leur activité (Paul et Hugo), nous pouvons néanmoins nous demander si ces derniers n'ont pas construit un discours, a posteriori, visant à faire de nécessité vertu. Leurs reconversions professionnelles s'apparentent davantage à une simple mobilité professionnelle selon la définition que donne Denave (2015) des bifurcations professionnelles, ces derniers restant effectivement dans le même domaine d'activité. Cependant, cette mobilité relève d'un échec au probatoire, qui prend la forme pour nos enquêtés d'une rupture biographique<sup>133</sup> et entraîne un déclassement social particulièrement important au sein du sous champ des métiers de montagne. Dans tous les cas, pour ces enquêtés, le métier d'accompagnateur apparaît être la résultante d'une reconversion imposée par un événement indépendant de leur volonté, plutôt qu'un premier choix.

---

<sup>133</sup> Nous l'entendons ici selon l'acception de Denave selon laquelle *« les ruptures professionnelles, sans convertir les acteurs (c'est-à-dire sans les transformer totalement), sont susceptibles d'occasionner des transformations partielles des acteurs. »* (2015, p. 166).

Pour les autres accompagnateurs, ce sont des ruptures dans leur carrière professionnelle qui sont à l'origine de remises en question profondes, propices à la mobilisation d'un goût pour la montagne, pour le milieu naturel, provisoirement mis en veille.

Engagés dans des métiers qui ne leur conviennent plus, Nicolas, Samuel, Léo, Mathilde et Matthieu décident de s'orienter vers le métier d'accompagnateur suite à des situations professionnelles complexes.

*« J'ai souhaité quitter la ville, ouais, c'est assez compliqué. J'avais un boulot c'était...pfou...compliqué. Pour faire simple, à l'occasion d'un changement de vie, j'ai quitté cet emploi tout à fait alimentaire, je suis parti marcher pendant longtemps, très, très longtemps, sans doute parce que j'avais besoin de réfléchir et puis je voulais me rapprocher de milieux naturels rares et puis trouver l'occasion d'y travailler. Quand je suis rentré, j'ai repris des études de guide naturaliste avec le projet de poursuivre par la formation d'accompagnateur. Quand j'ai eu terminé la formation de guide naturaliste, j'ai embrayé sur la formation d'accompagnateur et je suis allé m'installer en montagne. Ça fait 10 ans. » Nicolas*

*« L'entreprise dans laquelle j'étais, j'en avais assez. Et puis j'ai eu deux jours avec des mauvaises nouvelles, du coup je me suis remis en question un peu involontairement et puis le lendemain matin... je me suis réveillé ... et ... le flash ! Je me suis traité de con et je me suis dit : 'Mais t'es con, tu le sais ce que tu veux faire, tu le sais !' J'ai pas travaillé ce jour-là, j'ai passé mon temps à regarder sur internet comment se passait la formation d'accompagnateur, qu'est-ce qu'il fallait et à 18 heures, je suis allé voir le chef de service. » Samuel*

*« Eh béh, quand j'ai fini ma thèse, j'ai commencé un post doc et au bout d'un an, un an et demi, je me suis demandé vraiment ce que j'allais faire ; j'avais pas envie de partir à l'étranger pour faire d'autres post docs parce que j'étais déjà en couple. En plus, j'ai pas besoin d'apprendre l'anglais ni rien, bon. Et puis à force, je me voyais... J'avais passé des concours CNRS, INSERM, mais bon, j'avais pas de super dossiers. Voilà à force, je me suis demandé ce que j'allais faire ; je voulais pas faire post docs jusqu'à 40 ans et j'ai commencé à me dire que j'allais changer de voie. Et puis peu à peu, cette idée est venue comme on faisait beaucoup de montagne...J'ai décidé... Je connaissais pas du tout l'activité d'accompagnateur en montagne et puis voilà, j'ai tenté ça. Pendant ma dernière année de post-doc. » Mathilde*

*« Je pensais que j'allais faire méca, je pensais que j'allais vraiment travailler là-dedans, mais bon... Vu qu'on m'a dit qu'il y avait pas trop de débouchés... Je suis parti en méca agricole parce qu'il y avait une formation près de chez moi, mais en fait, réparer des tracteurs ça me bottait pas trop quoi. Donc du coup, j'ai fait la formation, j'ai eu mon bac, mais après...j'ai jamais voulu travailler avec quoi... Donc je me suis réorienté professionnellement pour faire quelque chose qui me*

*correspondait plus, c'est-à-dire travailler en extérieur, dans la nature. Voilà. »*  
Matthieu

Face à des situations professionnelles complexes (difficultés dans l'entreprise, lassitude dans le travail, carrière contrariée) Nicolas, Samuel, Mathilde et Matthieu<sup>134</sup> s'orientent vers des métiers correspondant davantage à des dispositions « nature » et « montagnardes » jusque-là mises en veille et s'engagent dans le métier d'accompagnateur. S'ils ont tous découvert les activités de montagne précocement, ils ont aussi tous connu une interruption dans leur pratique. C'est aussi le cas de Matthieu qui a pourtant bénéficié à la fois de la proximité géographique et d'une initiation parentale, ce qui se traduit généralement pour l'ensemble de nos enquêtés par l'incorporation précoce de dispositions montagnardes fortes et un investissement ininterrompu de ces pratiques dans le temps.

Léo, moniteur parachutiste dans l'armée, exerce son activité depuis plusieurs années en Ariège lorsqu'il se voit imposer une mutation qui ne lui convient pas. Il décide alors de prendre sa retraite anticipée afin de pouvoir rester dans les Pyrénées. Son goût pour la nature et la gestion de groupe l'amène alors à s'engager dans le métier d'accompagnateur qui représente également un complément à sa retraite militaire.

Enfin pour Claire, cette reconversion professionnelle relève moins d'une rupture biographique que d'un choix de vie puisqu'après avoir vécu en Allemagne, son compagnon et elle décident de s'installer en France d'où il est originaire. Ce dernier obtient un poste dans un établissement scolaire en Ariège et Claire, jusque-là professeure d'EPS en Allemagne, doit s'adapter à l'offre professionnelle locale. En effet, ne parvenant pas à obtenir d'équivalence professionnelle (pas même niveau Baccalauréat), elle passe en revue l'ensemble des formations courtes lui permettant de trouver un emploi dans la région. Elle s'oriente alors vers celle d'accompagnateur qui est celle qui correspond le plus à ses appétences et compétences. Cette dernière témoigne effectivement d'un goût prononcé pour la nature, incorporé précocement, mais également de dispositions à l'activité physique et de compétences pédagogiques, de gestion de groupe, intériorisées notamment dans l'exercice de son métier. Ainsi, pour Claire ce ne sont pas des dispositions montagnardes qui justifient son orientation vers ce métier

---

<sup>134</sup> Bien que Matthieu se réoriente à sa sortie d'études, on voit comment c'est une contrariété dans son orientation qui l'amène finalement à en venir au métier d'accompagnateur. Lui qui souhaitait devenir mécanicien automobile en compétition, s'oriente au lycée vers un bac professionnel de mécanique. Rapidement découragé par les faibles débouchés, il choisit finalement de se réorienter vers de la mécanique agricole. Cette voie professionnelle ne correspondant pas à ses aspirations il entreprend une reconversion complète.

puisqu'elle s'initie aux pratiques de montagne en même temps qu'elle prépare sa liste de courses pour le probatoire d'accompagnateur.

Pour ce dernier groupe d'accompagnateurs, le choix du métier se situe en rupture avec la trajectoire professionnelle antérieure. Bien que de nature différente, chacun d'entre eux fait face au cours de sa carrière professionnelle à une rupture biographique qui les conduit à ré-envisager leur possible trajectoire professionnelle. Nous sommes là face à des individus dont les bifurcations professionnelles (Denave, 2015) constituent également des bifurcations biographiques, leur changement de métier représentant plus largement un changement de vie

Ainsi, quand pour certains l'engagement dans le métier s'impose comme une « suite logique » après leur échec au diplôme de guide, ces derniers trouvant des moyens de valorisation de leur activité à travers la création d'entreprise, ou l'encadrement d'activités plus techniques en parallèle. Pour d'autres, engagés dans des métiers qui ne leur conviennent plus pour divers motifs, le métier d'accompagnateur offre une possibilité de reconversion suite à la mobilisation d'un goût pour la montagne, pour le milieu naturel, provisoirement mis en veille.

Si les femmes se répartissent de manière similaire dans les trois premiers groupes, le fait de s'engager dans le métier d'accompagnateur « *pour quitter un métier qui ne convenait plus* » apparaît comme un choix plutôt masculin : dans l'enquête par questionnaire, les hommes sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les femmes à évoquer cette situation : 49 hommes pour 5 femmes, ce qui proportionnellement correspond à 13% d'hommes pour 5% de femmes.

La comparaison des trajectoires des enquêtés vus en entretien confirme cette tendance : pour les hommes, l'engagement dans le métier est plus souvent consécutif d'une rupture biographique (9 hommes sur 18)<sup>135</sup> que pour les femmes (2 sur 14). Pour rappel, pour quatre accompagnateurs (Paul, Florian, Hugo et Gilbert), c'est un échec au diplôme de guide de haute montagne qui les pousse à devenir accompagnateur ; et quatre autres (Nicolas, Samuel, Léo et Matthieu) décident de devenir accompagnateur suite à des difficultés dans leur carrière professionnelle. De plus, le divorce des parents de Johan semble avoir joué un rôle dans son surinvestissement dans les pratiques de montagne, qui constituaient pour lui « *un refuge* », et dans sa volonté de trouver un métier lui permettant d'y vivre.

---

<sup>135</sup> Pour 4 accompagnateurs, c'est un échec au diplôme de guide de haute montagne qui les pousse à devenir accompagnateurs ; 3 autres décident de devenir accompagnateurs suite à des difficultés professionnelles dans leur entreprise; enfin pour les 2 derniers, c'est un divorce ou une séparation qui les conduit à envisager la montagne comme un « refuge » et à chercher un métier leur permettant d'y vivre.

Pour Mathilde et Babeth ce sont, d'une part, une déception professionnelle et le manque de perspectives d'avenir qui conduisent Mathilde à réévaluer ses priorités pour finalement s'engager dans le métier d'accompagnateur. D'autre part, un licenciement décide Babeth à tout quitter pour faire une saison dans les Alpes afin de « *se retrouver* », et c'est suite à cette expérience qu'elle décide de vivre en montagne et qu'elle finira par s'engager dans le métier d'accompagnateur.

Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que compte tenu de son moindre prestige symbolique, le métier séduit moins les hommes au moment de la prime insertion sur le marché du travail. Nous verrons d'ailleurs dans le chapitre suivant, que les femmes semblent trouver plus de satisfaction dans le simple exercice de ce métier que leurs homologues masculins.

Si les dispositions montagnardes, les dispositions à l'activité physique et les dispositions nature jouent un rôle déterminant dans l'engagement dans le métier, le choix pour un métier situé aux marges du travail semble pouvoir s'expliquer par différents facteurs.

La principale raison évoquée par les enquêtés, est que cette activité leur permet de vivre en montagne, leur garantissant ainsi une qualité de vie liée à cet environnement naturel et aux activités qu'il permet. Mise à part Lucie, l'ensemble de nos enquêtés privilégie, à un moment donné de leur trajectoire, leur désir de vivre en montagne à leur réussite économique. Nous verrons dans le prochain chapitre qu'ils s'apparentent en ce sens aux vagues de néo-ruraux globalement opposés à la société capitaliste, soucieux de l'environnement, mais dont la démarche relève moins d'une dimension idéologique protestataire que de la recherche d'une certaine qualité de vie (Rouvière, 2015).

Cette conception d'un mode de vie relativement distant des normes socialement valorisées, s'explique notamment par leurs origines sociales. Quand, pour nos enquêtés originaires des classes populaires, l'accès au métier représente une ascension sociale et leur garantit une stabilité et une qualité de vie peu connues durant leur enfance, pour ceux originaires des classes moyennes, les stratégies éducatives privilégiées par leurs parents participent à l'incorporation de dispositions valorisant l'épanouissement plus que la réussite économique (les gens du public et la fraction cultivée des classes moyennes étant fortement représentés).

L'analyse des trajectoires scolaires et professionnelles permet également de comprendre le choix pour un métier peu rentable. D'une part, pour les accompagnateurs originaires des classes populaires et étant peu diplômés (niveau Bac maximum), l'accès au métier d'accompagnateur représente des conditions de travail plus stables et moins contraignantes que leurs activités

professionnelles antérieures. Par ailleurs, ce diplôme leur assure une reconnaissance symbolique, jusque-là non permise ni par les études, ni par leur carrière professionnelle antérieure. Ainsi, la pénibilité de leurs métiers antérieurs et la reconnaissance sociale assurée par ce diplôme expliquent, pour ces enquêtés, l'engagement dans un métier « à la marge du travail ». D'autre part, pour les accompagnateurs diplômés du supérieur, l'engagement dans le métier constitue très majoritairement un double déclassement social à la fois scolaire et intergénérationnel pouvant expliquer l'inscription dans un style de vie alternatif (Peugny, 2009) et par conséquent, l'engagement dans un métier distant des engagements professionnels plus rentables économiquement. Enfin, un dernier groupe d'enquêtés originaires des classes populaires mais diplômés du supérieur se trouve en situation d'ascension sociale et s'apparente aux « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984). Nous verrons dans le chapitre suivant, comment de manière générale, l'ensemble de nos enquêtés s'apparentent, à différents degrés, à ces aventuriers du quotidien en rationalisant une position sociale offrant peu de pouvoir, notamment en adoptant un rapport au travail pacifié et associé à des valeurs telles que la liberté, l'autonomie et l'épanouissement, mais également en surinvestissant les temps « hors travail ».

Ainsi, si certains y trouvent des conditions de travail et de vie plus stables et moins contraignantes que celles connues durant leur enfance ou lors d'emplois antérieurs, l'ensemble des enquêtés y voient surtout la garantie de la qualité de vie à laquelle ils aspirent.

Le choix pour le métier d'accompagnateur parmi l'ensemble des métiers de montagne relève ensuite de l'influence de leurs dispositions montagnardes, à l'activité physique et de leurs dispositions « nature ». Ce Brevet d'État, en nécessitant à la fois une fine connaissance du milieu naturel montagnard et un goût pour l'activité physique, correspond aux appétences et compétences précocement incorporées par ces individus. Par ailleurs, le fait que ce Brevet d'État soit le plus accessible des BE de montagne facilite l'engagement dans le métier.

Si le choix de vivre dans les Pyrénées est déterminant pour l'ensemble des enquêtés, l'analyse des trajectoires des enquêtés permet d'esquisser une typologie en quatre groupes distincts. Même si leurs modes de socialisation comportent de nombreux points communs, les hommes et femmes ne s'engagent pas dans le métier exactement pour les mêmes raisons. Le métier d'accompagnateur qui jouit d'un moindre prestige symbolique que d'autres professions et dont les revenus sont relativement plus faibles et aléatoires, paraît manifestement moins attractif pour les hommes. Les similitudes globalement observées entre hommes et femmes avant l'entrée dans le métier ne signifient pas nécessairement qu'ils s'engageront de la même manière dans leur activité professionnelle, comme le montre bien l'exemple des guides de haute montagne (Menesson, 2005). En investissant le monde du travail, et plus particulièrement des

professions majoritairement choisies par les hommes, les femmes sont souvent confrontées à des conditions de travail moins favorables (Malochet, 2007 ; Pruvost, 2007). Pourtant, nous verrons dans le prochain chapitre que les données témoignent, à contrario des métiers dans le monde sportif (Chimot, 2004), d'un régime de genre plutôt égalitaire qui s'explique par la position spécifique de cette activité dans le sous-espace des professionnels des activités sportives de montagne.

# CHAPITRE 3



### 3 Les rapports au métier d'accompagnateur

Dans ce dernier chapitre, nous analyserons les rapports au métier au regard de sa position « aux marges » du champ des métiers de montagne et plus généralement, du travail. Si les accompagnateurs construisent un rapport enchanté à la montagne, qu'en est-il de leur rapport à leur activité professionnelle ? Envisagée comme l'alternative leur permettant de vivre leur passion, cette activité tient-elle ses promesses ? Nous verrons qu'une fois accompagnateur, les enquêtés ont tendance à ne plus pratiquer les activités de montagne autant qu'ils le souhaitaient initialement. Effectivement, bien qu'ils aient privilégié une qualité de vie à une réussite économique, il n'en reste pas moins vrai que ces derniers ont besoin de s'assurer un minimum de revenus. Cette question est d'autant plus sensible qu'il s'agit très majoritairement de travailleurs indépendants (86% d'entre eux sont indépendants selon notre questionnaire, et 85% selon le SNAM<sup>136</sup>). Si nous pouvons nous attendre à ce qu'ils s'inscrivent dans des modes de vie distants des dictats de la société de consommation, nous essaierons d'identifier les stratégies employées afin de vivre d'une activité marquée par sa saisonnalité et sa dépendance aux conditions météorologiques. Nous verrons que le métier d'accompagnateur se caractérise par une multitude de modalités d'exercice possible : les accompagnateurs peuvent travailler dans un bureau des guides, dans une agence, pour des villages vacances, des offices de tourisme, seuls, en rassemblement d'accompagnateurs, etc. Nous essaierons de comprendre ce qui guide leur choix pour telle ou telle modalité, et nous questionnerons l'existence de cultures professionnelles locales (Bucher et Strauss, 1961 ; Dubar, Tripier, Broussard, 2011). Nous verrons que si les accompagnateurs s'inscrivent dans un style de vie alternatif, nous pouvons néanmoins distinguer des appropriations différenciées de l'activité.

Par ailleurs, le métier pouvant être exercé de diverses manières et ainsi favoriser des appropriations sexuellement différenciées, nous analyserons le métier en termes de carrière afin de comparer les rapports au métier des hommes et des femmes, à différentes étapes de leur socialisation professionnelle. Il s'agira notamment d'identifier les obstacles objectifs et/ou subjectifs que les accompagnatrices ont à surmonter au cours de leur carrière et qui pourraient expliquer leur moindre présence dans le métier. En effet, les enquêtes sur les conditions de travail des hommes et des femmes dans les professions sportives (Chimot, 2004 ; Mennesson, 2005 ; Norman, 2010) et plus généralement, dans d'autres professions fortement masculinisées (Malochet, 2005 ; Pruvost, 2005) témoignent toutes, de modalités de travail moins favorables

---

<sup>136</sup> Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (2007) *Guide du candidat proposé par le SNAM*.

pour les femmes. Ces dernières occupent généralement des fonctions moins valorisées et bénéficient de revenus inférieurs à leurs collègues masculins. Leurs carrières, basées sur des droits d'entrée plus élevés, évoluent également moins favorablement. Pour le dire autrement, les régimes de genre observés dans ces professions sont relativement inégalitaires. De ce point de vue, le métier d'accompagnateur apparaît comme un cas particulier. Peu valorisé dans le sous-espace des professionnels de la montagne, il nécessite des modes d'entrée et mobilise des compétences qui sont relativement distants par rapport aux formes hégémoniques de masculinité, et place ainsi les femmes dans une position plutôt favorable.

### **3.1 Devenir accompagnateur : réussir son probatoire et son insertion professionnelle**

Une de nos questions de recherche portant sur la faible présence des femmes dans l'activité, il convient d'identifier les obstacles que ces dernières ont à franchir. C'est ce que propose Fanny Le Mancq (2007) dans ses travaux sur les carrières des cavalier(e)s de haut niveau. Les femmes, contrairement aux hommes, se heurtent à un double handicap : elles doivent surmonter de nombreuses résistances objectives et subjectives liées à leur appartenance de sexe pour accéder au haut niveau. L'analyse comparée des modes d'entrée et d'évolution dans le métier des hommes et des femmes nous permettra de mieux cerner les raisons de leur moindre représentation dans le métier.

#### **3.1.1 Le probatoire et la formation : une sélection sexuellement non différenciée**

L'entrée dans la carrière d'accompagnateur en montagne dépend d'un examen probatoire permettant l'accès à la formation. Cet examen, qui teste les aptitudes physiques, d'orientation et les connaissances (faune, flore, histoire, géologie) des candidats, s'avère particulièrement sélectif, seulement 30% des candidats étant finalement retenus selon le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne. Pour les femmes guides de haute montagne (Mennesson, 2005), le probatoire constitue un obstacle objectif à l'entrée dans la carrière, les épreuves comportent des tests techniques et physiques très exigeants qui se révèlent particulièrement sélectifs pour ces dernières. De plus, l'accès au probatoire dépend de leur « crédit réputationnel » acquis à travers différentes courses en montagne<sup>137</sup>. Or les femmes guides peinent à se construire une réputation d'alpiniste chevronnée, notamment car « *la participation à une cordée dépend de réseaux d'interconnaissance, quasi exclusivement*

---

<sup>137</sup> *Ibidem.*

*masculins et pas toujours très ouverts aux femmes* »<sup>138</sup>. Dans le cas des accompagnateurs, le métier n'ouvrant pas sur la pratique en haute montagne, l'accès au probatoire dépend moins de la réalisation de performances exceptionnelles au sein d'une cordée, et favorise ainsi davantage les femmes.

En effet, les accompagnatrices interrogées ne semblent pas avoir rencontré davantage de problèmes que leurs collègues masculins<sup>139</sup>, à l'exception de Fanny et Perrine qui témoignent de difficultés « *d'ordre machiste* », pour reprendre leurs propos.

*« Les difficultés, c'était pas trop physique ; j'avais une telle pratique que bon, franchement... C'est plutôt des difficultés d'ordre, on va dire : machiste. Puisqu'au départ les accompagnatrices, il n'y en avait pas beaucoup et qu'il y avait plein de personnes au jury, notamment des accompagnateurs, pas forcément très jeunes d'ailleurs, qui considéraient que c'est pas un boulot de nanas. Alors que maintenant bon, on n'est plus du tout là-dedans. Mais moi, je l'ai vécu quand même ça. » Fanny (probatoire obtenu en 1992)*

*« Non, non, non, aucune. Après moi, comme je suis très indépendante et que j'ai un caractère assez fort, mon souci c'est que je me laisse pas faire, et le milieu machiste je déteste et c'est ça qui m'a fait défaut, quoi. C'est vrai que l'entraînement tout ça, ça me posait aucun problème. Et après, c'est l'entretien où nous ils nous triturent ; il faut qu'on fasse nos preuves, nous, en tant que femmes. Et les gars, on leur pose deux questions, ils connaissent même pas la montagne et ils ont le diplôme, quoi. C'est des trucs, c'est hallucinant ! Non, c'est dommage mais bon... » Perrine (probatoire obtenu en 2000)*

Fanny a passé son probatoire en 1992 et la situation a manifestement évolué depuis cette date puisque les autres accompagnatrices, qui ont majoritairement passé leur probatoire après l'an 2000<sup>140</sup>, ne témoignent pas de résistances similaires. On note d'ailleurs, dans les propos de Manuela et Joni que si la faible présence des femmes reste d'actualité dans la formation, leur engagement dans l'activité ne semble pour autant plus susciter de résistances particulières :

*« Non seulement, ça s'est bien passé... La seule chose, c'est vrai que quand moi je l'ai passé, on devait être même pas 5% de filles à le présenter ; c'est quand même une majorité masculine. C'était un milieu très masculin quand même la montagne. Et au niveau épreuves, nous avons absolument les mêmes épreuves ; ce qui diffère simplement, c'est le poids qu'on a dans le sac à dos. En général c'est ça : nous, on débute, on vous essuie les plâtres ! Et encore moi, je suis contente de vivre à mon*

---

<sup>138</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>139</sup> Par exemple : huit accompagnatrices réussissent le probatoire dès leur premier essai pour treize accompagnateurs, cinq au second pour quatre accompagnateurs et une au troisième pour un accompagnateur.

<sup>140</sup> Seules cinq accompagnatrices ont passé leur probatoire avant l'an 2000 : Fanny (1992), Anita (1980), Babeth (1994), Charline (1985) et Claire (1987).

*époque parce que j'ai pu faire ce que j'avais envie de faire en tant que femme, mais voilà, ben les choses elles se mettent petit à petit.»* Manuela (probatoire obtenu en 2005)

*«Non, franchement pas de difficultés particulières. Après quand même... On était que 2 filles sur au moins une vingtaine et j'étais la plus jeune ! (rires) Ils avaient tous plutôt 30 ans, mais bon... Non, non, après ça allait.»* Joni (probatoire obtenu en 2007)

Bien que l'on observe encore aujourd'hui une ségrégation sexuée verticale dans les métiers de l'encadrement sportif (Louveau, 2009 ; Chimot, 2005), « *l'observation des relations de genre montre que la perception des attitudes machistes des dirigeants hommes est en train de changer, et que l'hostilité aux femmes passe plus souvent qu'hier, pour une " réaction d'hommes du passé" : le patriarcat est en voie de délégitimation.* » (Jacques Defrance, 2011, p.39)<sup>141</sup>. Les propos de nos enquêtées et de leurs homologues masculins confirment cette tendance :

*« Au début c'était assez macho. Bon, ça s'appelle Brevet d'Etat d'Alpinisme donc c'était assez macho, mais pfou, dès le début il y avait des femmes. [...]Bon, elles ont vécu de leur boulot sans problèmes, enfin sans problèmes, elles ont vécu de leur boulot.[...] Au début oui parce qu'il y avait quand même de sacrés connards au jury d'examen et fallait être costaud. Mais ça s'est vite calmé, ça ; ça a duré trois, quatre ans, enfin je pense, hein. Je sais pas ce qu'elles en disent mais je pense pas qu'elles aient eu de gros problèmes.»* Gilbert (probatoire obtenu en 1980)

Si les femmes enquêtées ne semblent pas éprouver plus de difficultés que les hommes à passer le probatoire, elles sont néanmoins moins nombreuses que ces derniers à se présenter à cet examen. À titre d'exemple, en 2011 en région Provence, Alpes, Côte d'Azur, on compte 100 candidats hommes pour 50 femmes. En revanche, cet examen n'apparaît pas pour autant beaucoup plus discriminant pour les femmes (31% d'hommes admis pour 28% de femmes). La moindre importance des candidatures féminines suggère, d'une part, que les femmes disposant d'une expérience intensive des pratiques physiques de montagne sont moins nombreuses que les hommes, et d'autre part, que certaines d'entre elles, pourtant expérimentées, doutent davantage de leurs capacités, conformément aux tendances largement repérées en sociologie de l'éducation (Baudelot et Establet, 1992).

Une fois admis dans la formation, ni les accompagnatrices ni les accompagnateurs ne témoignent de difficultés particulières. Ainsi, ni l'examen probatoire, ni la formation ne

---

<sup>141</sup> Cette affirmation générale n'est pas vérifiée dans certains contextes sportifs. Camille Martin (2017) montre par exemple que la Fédération Française de Football reste structurée par l'inégalité entre les sexes et que les comportements sexistes restent fréquents.

différencie l'entrée dans la carrière des hommes et des femmes accompagnateurs. Seules Célia et Charline, déscolarisées précocement, témoignent de difficultés dans la réalisation de leur mémoire professionnel. Les différences s'opèrent manifestement en amont, dans la socialisation différenciée des hommes et des femmes aux pratiques de montagne, et dans la décision de se présenter au probatoire, ce qui a pour conséquence un nombre de candidates bien moins important<sup>142</sup>.

### **3.1.2 Les modalités d'insertion sur le marché du travail**

#### **3.1.2.1 Se faire une place sur un territoire**

Les premières années dans le métier apparaissent comme les plus incertaines, nécessitant un investissement particulièrement intensif dans l'activité au risque de se voir évincer par la concurrence. L'insertion dans le métier constitue en ce sens une étape déterminante pour la poursuite de la carrière, les accompagnateurs devant se constituer leur propre clientèle, ou s'insérer dans des agences ou bureaux, dans une situation de concurrence importante. Fraîchement diplômés ces experts en gestion et animation de groupes en milieu montagnard rencontrent souvent des difficultés à vendre leurs prestations, la formation n'accordant qu'une place minimale à l'apprentissage des techniques de commercialisation (cf. chapitre 1, p.77).

*« Quand tu passes le diplôme et que tu débarques c'est compliqué ! T'auras quasiment pas de boulot dans les agences ; même si t'as une place ils vont se servir de toi uniquement quand ils auront besoin, l'été, sur un mois. Te faire ta pub et tout à côté, avec des mecs ça fait 30 ans qu'ils font ça derrière... Tu vois à Luz, il a pas trop de concurrence Gilbert, un peu Manuela, mais après c'est difficile de s'installer à côté, quand t'as des gens bien implantés, qui sont reconnus dans leur métier.. Pfou, se faire la place, c'est compliqué. Donc au final, sur les... Il doit en sortir 50 chaque année des accompagnateurs. Euh moi, de ma promo, si on est 3 à faire ça encore, c'est le maximum. » Gauthier*

On observe dans notre population comment les accompagnateurs récemment diplômés commencent très majoritairement (24/32) par s'insérer dans des réseaux de professionnels déjà constitués : agences privées type tour opérateur, villages vacances, bureaux des guides, offices de tourisme. Cette alternative permet de démarrer dans l'activité sans avoir à passer par l'étape création de produits et recherche de clients. Nous verrons ultérieurement que le choix des

---

<sup>142</sup> En reprenant l'exemple de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur en 2011, on compte 100 candidats hommes pour 50 femmes.

agences relève souvent d'un manque de compétences et de goût pour la vente, la comptabilité, les tâches administratives.

*« Je travaillais en général toujours pour d'autres structures parce que c'était très difficile de trouver des clients par soi-même. Donc j'ai travaillé avec le bureau des guides de Luchon. Après j'ai travaillé, eh ben, un peu par réseau de connaissance de demandes entre accompagnateurs : pour le Grand Hôtel de Superbagnères, pour différentes colonies essentiellement autour de Luchon, pour des structures d'accueil d'enfants de Toulouse, enfin ce genre de choses. J'ai travaillé aussi avec une petite agence de randonnée qui s'était montée sur Saint Gaudens. » Mathilde*

Il convient ici de préciser qu'en s'associant à des structures privées les accompagnateurs restent néanmoins pour la grande majorité d'entre eux des travailleurs indépendants<sup>143</sup>. Ces derniers conservent effectivement leur statut de travailleurs indépendants et sont rémunérés en tant que prestataires par ces agences. Comme l'explique Johan : *« Le plus dur c'est de te constituer une clientèle. Une fois que tu l'as, en fait, les gens ils veulent être avec toi »*. Ceci explique pourquoi lors de leur installation en tant qu'accompagnateurs, la majorité de nos enquêtés combine diverses modalités d'exercice du métier afin de parvenir à s'insérer de manière durable dans des réseaux professionnels et/ou afin de se constituer progressivement une clientèle mais également, pour répondre à leurs besoins financiers.

Malgré ces difficultés, un second groupe de huit enquêtés se lancent directement dans la mise en place de leur propre offre d'activités suite à l'obtention de leur diplôme. Cinq le font en parallèle d'une autre activité professionnelle leur assurant une stabilité de revenus (Pierre, Axel, Jérôme, Florian et Gilbert). En effet, de manière générale, la majorité des accompagnateurs conservent une activité professionnelle secondaire durant leurs premières années d'exercice avant que le métier d'accompagnateur leur permette de disposer de revenus suffisants. Nous verrons que les accompagnateurs qui parviennent à vivre uniquement du métier d'accompagnateur sont cependant largement minoritaires, nombre d'entre eux combinent l'accompagnement à une autre activité professionnelle tout au long de leur carrière. En comparaison aux accompagnateurs du groupe précédent, ces derniers sont dotés de davantage de compétences en vente, management, comptabilité, etc. Par exemple, Axel a fait un DESS d'Aménagement et Développement de la Montagne et a occupé différents postes de consultant pour des bureaux d'études et aussi de chargé de mission. Jérôme est titulaire d'une licence STAPS Gestion des Structures de Loisirs et de Tourisme. Florian était chef d'une équipe d'enquêteurs en statistiques et d'après lui : *« C'est très lié à mon métier en fait, on se rend pas*

---

<sup>143</sup> 86% d'entre eux sont indépendants selon notre questionnaire, et 85% selon le SNAM.

*forcément compte. Par rapport à ma carrière c'était très important. Ça m'a emmené en situation d'encadrement de groupes en fait, dans un cadre professionnel, et ça m'a apporté pas mal de billes dans le management.* » On retrouve dans les propos de ces trois accompagnateurs le poids de leurs parcours scolaires et professionnels dans l'incorporation de compétences « commerciales » qui ont par la suite facilité la réalisation de leur « entreprise ».

Pour Pierre et Gilbert, en revanche, leur activité professionnelle leur apporte plutôt une stabilité économique et une implantation territoriale que des compétences de vente. Pour ces deux accompagnateurs l'exercice d'une autre activité (infirmier et pisteur secouriste) leur garantit une stabilité de revenus leur donnant l'opportunité de développer leur activité d'accompagnement.

*« Une fois que j'ai eu le diplôme, j'ai travaillé, continué à travailler en tant qu'infirmier mais en libéral. En fait, ça me permettait à la fois de garder un salaire fixe et de m'organiser un peu plus librement pour développer mon activité d'accompagnateur. Et quand tu t'installes, c'est quand même un plus d'avoir une stabilité financière. Ça se lance pas tout seul, le truc ; ça prend du temps ! Donc bon, c'était bien comme ça. » Pierre*

Pour les trois derniers accompagnateurs de ce second groupe, il semble qu'une insertion de longue date sur les territoires les aide à se constituer plus rapidement leur propre clientèle. Myrtille, gardienne de refuge pendant dix années et en couple avec un guide de haute montagne, a toujours travaillé seule en tant qu'auto-entrepreneur, et en dépannant quelques amis de temps à autre. Elle explique avoir mis à profit son réseau d'inter-connaissances constitué au cours de ces années à l'aide du refuge et de son conjoint afin de lancer son activité. Si « *cela vivote dans un premier temps* », elle parvient au bout de trois années à avoir un fichier clients suffisamment conséquent pour vivre de son activité. Robin n'a pas de loyer à payer lors de son installation, ses parents étant propriétaires d'une maison en vallée d'Azun. Celui-ci loue rapidement une partie de la demeure et bénéficie également de l'aide financière de nombreux sponsors qui l'accompagnent dans ses projets de traversées des Pyrénées. Ainsi, son insertion sur le marché de l'accompagnement se fait sans réelle pression financière et il parvient progressivement à se créer une clientèle dans une vallée qu'il connaît déjà bien (une partie de sa famille y habitant). Enfin, Johan, qui se rend dans la vallée de Luz tous les étés depuis son enfance, neveu du responsable d'un village vacances dans lequel il réalise plusieurs saisons en tant qu'animateur, se lance également directement dans la création de son offre après l'obtention du BE. Après deux échecs au Baccalauréat, ce dernier va « *winner comme un fou pendant plusieurs années pour montrer à mes parents que j'en étais capable* ». Il commence par travailler pour quelques

accompagnateurs de la vallée puis se lance rapidement seul. Grâce à un investissement professionnel intensif et à la connaissance d'acteurs locaux, il parvient au bout de huit années d'accompagnement à obtenir un chiffre d'affaire proche des 30 000 euros par an, en raison d'un fichier clients particulièrement conséquent. Il finira cependant par accepter un CDI<sup>144</sup> dans le centre de vacances anciennement dirigé par son oncle, et continuera à exercer en indépendant en parallèle de cet emploi salarié.

Ainsi, si le capital d'autochtonie, « *ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés* » (Rénahy, 2010, p. 9) joue un rôle central pour l'insertion sur le marché du travail de l'ensemble de nos enquêtés, il apparaît particulièrement déterminant pour ceux qui souhaitent, dès l'obtention de leur diplôme, s'insérer sur un territoire en proposant leur propre offre professionnelle. Par exemple François, originaire de Bretagne, témoigne de difficultés d'insertion lors de son arrivée sur le territoire. Il nous explique avoir été « *considéré comme étranger* » pendant plusieurs années. Selon lui, cette difficulté d'intégration au sein du village qu'il habite pourrait s'expliquer par la façon dont les « locaux » appréhendent le tourisme. Selon lui, ces derniers ne seraient pas forcément d'accord avec le fait de partager le travail : « *Il y a un gagnant et un perdant, c'est le système capitaliste dominant ; ils estiment qu'on leur pique la clientèle. Il y a un esprit de partage mais entre eux, entre les gens d'ici.* ». On voit ici, l'importance du capital d'autochtonie et plus particulièrement, la nécessité de se faire connaître sur un territoire avant de songer à s'y insérer sur le plan professionnel.

En habitant et en pratiquant la montagne des années durant, les accompagnateurs se dotent de ressources symboliques liées à « *une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier* », mais aussi « *de formes pratiques de pouvoirs, puisque le fait d'appartenir à un groupe d'interconnaissance n'est pas une donnée neutre, mais est au contraire susceptible d'avoir un poids social permettant de se positionner avantageusement sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.)* » (Ibidem). Ce positionnement dans des groupes d'interconnaissances détermine les modalités de leur insertion sur le marché du travail. Ce processus apparaît également dans les propos d'accompagnateurs du premier groupe, comme Gauthier qui entre à la Balaguère grâce à ses connaissances, mais aussi François qui explique également comment le fait d'avoir vécu dans la vallée plusieurs années avant de s'installer comme professionnel constitue un atout :

« *Là cet hiver, je viens de faire une nouvelle expérience de travailler en bureau montagne, un bureau de montagne qu'on a créé à deux, deux accompagnateurs. Moi,*

---

<sup>144</sup> Employé multi-tâches sur la structure, une grande partie de son travail renvoie tout de même à de l'accompagnement. Nous reviendrons ultérieurement sur la situation de Johan.

*c'est un petit peu un truc que j'avais envie de créer depuis longtemps, un bureau de montagne, mais c'est pas évident au début donc j'ai bossé pour des agences Natura, la Balaguère, tout ça. Pour faire ça, il faut connaître des gens qui sont là depuis un moment et qui savent si t'es sérieux, tu vois. Et au début, je trouvais pas de partenaires dans la vallée qui veulent le faire. Les gens avec qui je m'entendais ne restaient pas, passaient deux, trois ans puis s'en allaient. Puis finalement ce qui s'est passé, c'est qu'une accompagnatrice bien implantée ici à Luz, qui a une boutique avec pignon sur rue et avec qui j'avais bossé à la Balaguère, m'a proposé de faire ça, mais pas sur Luz, de faire ça sur Barèges. Donc l'objectif, c'était de prendre pied à Barèges ; il y a encore aucun accompagnateur sur place et donc, ouvrir un bureau, louer un local, et faire des inscriptions pour les sorties raquettes au jour le jour, pour la saison d'hiver. Donc voilà, on a commencé ça, cet hiver. »*

Ainsi, de manière générale, l'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés ont vécu plusieurs années en montagne avant de se présenter au probatoire ou bien avant de s'insérer sur le marché du travail, en tant que professionnels de montagne. Cela ne relève pas nécessairement d'une démarche réfléchie visant à s'insérer sur un territoire avant de s'y positionner en tant que professionnel. Néanmoins durant ces années-là, tous ont créé des réseaux d'interconnaissances qu'ils mobilisent au moment de leur insertion sur le marché du travail. Être originaire du territoire ou y être implanté depuis de nombreuses années semble ainsi faciliter cette insertion.

### 3.1.2.2 Une forme euphémisée de domination masculine

Dans ces conditions, nous pourrions nous attendre à ce que l'entrée des femmes dans le métier soit difficile. Néanmoins, les rapports sociaux de sexe qui organisent la profession semblent être moins défavorables pour les accompagnatrices que pour les femmes guides de haute montagne, compte tenu des caractéristiques du métier. Nécessitant un capital spécifique moindre, le métier d'accompagnateur est par là même moins associé aux critères de la masculinité hégémonique, encore largement valorisés dans le métier de guide de haute montagne. En effet, si les épreuves probatoires représentent une première difficulté de taille pour les femmes aspirant au métier de guide de haute montagne, l'insertion sur le marché du travail est également créatrice d'inégalités sexuées favorisant les hommes. Les femmes guides de haute montagne ont à affronter les résistances de nombre de leurs collègues : « *Certains hommes considèrent la féminisation de la profession comme la dévalorisation de leur fonction (Cacouault-Bitaud, 2001). De fait, l'entrée des femmes dans la profession questionne le rôle accordé traditionnellement à la force physique et démontre son caractère secondaire et parfois inutile (voire dangereux) du strict point de vue de l'activité professionnelle (Dejours, 1993).*

*Par là-même, elles questionnent le processus de construction de la virilité dans ce métier très masculin.* » (Mennesson, 2005, p. 129). À cette force physique s'ajoute la maîtrise des compétences techniques encore de nos jours largement associées, dans le monde de l'industrie et plus généralement du travail, au travail qualifié, et par conséquent au travail des hommes (Daune-Richard, 2003). De plus l'engagement hors du foyer familial et l'exposition récurrente à des risques naturels sont autant d'éléments pensés au masculin.

Le métier d'accompagnateur bien que masculinisé, nécessite cependant des compétences relationnelles souvent pensées comme « naturellement » féminines (Guilbert, 1966 ; Daune-Richard, 2003 ; Wajcman, 2003). Les accompagnatrices se voient ainsi opposer de moindres résistances de la part de leurs collègues que les femmes guides lors de leur entrée dans le métier, ces dernières s'insérant à la fois dans un métier fortement masculinisé au niveau des effectifs mais également au niveau des compétences exigées par l'activité (technique, prise de risques, puissance physique). Les accompagnatrices suggèrent néanmoins qu'elles ont à faire la preuve de leurs compétences et qu'elles ne doivent pas hésiter à s'imposer dans un milieu très masculin pour exercer leur métier. De ce point de vue, leur situation rappelle celle des femmes guides mais plus largement celle des femmes dans d'autres professions très investies par les hommes, comme par exemple les médecins de l'armée étudiées par Burot-Besson et Chellig (2001).

*« Je pense que c'est culturel parce que voilà, c'est un métier dur. Maintenant ça rentre dans les mœurs mais à un moment donné, c'était hors de question. Ici, en arrivant, moi de l'extérieur, il y en a plein qui ont rigolé "Aha, une bonne femme en plus ! Qu'est-ce qu'elle croit ?" [...] Puis après des fois, il y a longtemps par exemple il y en a un qui m'a dit "Ah j'aimerais que vous m'emmeniez à la Porte d'Enfer"<sup>145</sup> Quand ce mec-là m'a dit ça, je me suis dit (elle siffle) : "Putain, j'ai pris du grade dans sa tête !" Voilà, tout d'un coup, il y a eu un respect. [...] Mais je pense que, voilà, au départ ça surprend parce que quand même, on est encore quelque part dans la bonne femme à la maison. Ouais, je pense que ça vient de là au départ. » Fanny*

*« Même encore aujourd'hui, il reste pas mal de préjugés des hommes, vis à vis des femmes, qui ne tolèrent pas trop leur présence et surtout leurs exploits sportifs. Il faut toujours du temps pour que les mœurs évoluent...comme dans tous les métiers d'ailleurs. Les hommes intelligents nous acceptent bien et voient un enrichissement à travailler ensemble, et les "machos" restent sur leur défensive, plus concentrés sur leur ego... C'est la vie ! » Manuela*

---

<sup>145</sup> La Porte d'Enfer est connu comme un obstacle de taille, car seul endroit franchissable sur la crête reliant le pic de la Belle Sayette au pic d'Estiouère, et s'avérant être un passage difficile à trouver. Elle est notamment connue pour avoir été le lieu d'une mésaventure des deux grands pyrénéistes, Charles Packe et Henry Russell. Les deux hommes, piégés par le brouillard, franchirent la crête trop bas et durent bivouaquer sous une pluie glacée, au flanc d'un précipice.

*« Enfin moi, j'ai jamais rencontré vraiment de difficultés en tant que fille, tu vois. Ou alors, je remettais les gens à leur place si j'estimais qu'ils allaient trop loin. Autrement c'est inévitable, surtout ceux de ma génération, que quelqu'un vienne te dire : "Ah une fille ! C'est rare, machin"... » Anita*

Les accompagnatrices citées dans ces extraits d'entretien évoquent un effet de génération et estiment que les rapports avec leurs collègues masculins ont évolué. Si les réticences à leur égard existent aujourd'hui encore, elles semblent bien moins marquées que lors de la création du diplôme. Les accompagnateurs enquêtés soulignent également les rapports sexuels asymétriques qui caractérisent le milieu montagnard, tout en notant, comme leurs collègues femmes, une évolution relative :

*« T'as le côté cliché ; le guide aussi ou le moniteur de ski, c'est resté pendant longtemps. Après, ça c'était culturel : en montagne, les femmes restaient à la maison, s'occupaient de la maison, les hommes ils étaient dehors. Donc traditionnellement, c'était plutôt des hommes. Donc, ça met du temps je pense, à changer, à s'équilibrer. Mais je pense que ça évolue dans ce sens quand même. » Gauthier*

*« Il y a de plus en plus de femmes mais c'est relativement récent. La création du diplôme tout ça. Alors je suis sûr que les premières femmes pour s'imposer ça a pas dû être évident. [...] Mais c'est vrai que des accompagnatrices comme tu dis, il n'y en a pas beaucoup, même s'il y en a de plus en plus. Alors que tu te dis : "La randonnée, c'est accessible finalement c'est pour tout le monde." Oui effectivement, on marche, c'est tout ! Au final c'est quelque chose de très naturel. Moi, je pense que c'est dans l'inconscient des gens, tu vois. C'était plutôt un truc de mecs mais ça évolue. Parce qu'attends, quand tu vois l'escalade il y a quelques années, c'était pas comme ça quand même. Non, mais ça évolue, ça évolue quoi, mais bon... C'est comme la danse, t'as pas beaucoup de mecs. Voilà, ça évolue. » Robin*

Lorsque les femmes guides affrontent aujourd'hui encore de fortes résistances lors de leur insertion sur le marché du travail, il semble que la situation ait évolué plus rapidement au sein du métier d'accompagnateur. Si l'image du guide homme persiste dans l'imaginaire collectif et dans l'esprit de certains professionnels, le métier d'accompagnateur, qui valorise des compétences relationnelles pensées comme féminines, oppose moins de résistances à l'entrée des femmes dans l'activité. Ce constat ne signifie pas que les femmes sont considérées exactement de la même manière que leurs homologues masculins. Les observations réalisées lors d'une session de formation mettent en évidence la permanence d'une hiérarchie sexuée, mais qui s'exprime de manière douce (au regard de l'expérience des femmes guides), euphémisée, la domination masculine se parant de « nouveaux habits » (De Singly, 1993) :

**« Il va falloir que je m'accroche toute la semaine toute seule » :**

C'est peut-être les situations observées lors de la semaine de formation au métier d'accompagnateur qui illustrent le mieux les réticences auxquelles peuvent avoir affaire les femmes en s'investissant dans ce métier.

Lors de cette semaine de formation, correspondant à une Unité de Formation « milieu naturel estival », Florie est la seule fille parmi les 14 stagiaires. Elle est présentée à plusieurs reprises comme « *la seule rescapée* ». Parfaitement intégrée au groupe, elle semble avoir créé des affinités particulières avec certains stagiaires, et est également très active dans les interactions avec les formateurs. Par exemple, lors d'un exercice de lecture de paysage<sup>146</sup>, Florie prend en charge l'organisation de l'exposé concernant la faune locale. Ayant de grandes connaissances sur les insectes, elle se positionne sur cette partie de l'exposé qu'elle co-présente avec un autre stagiaire. Suite à leur présentation les formateurs félicitent le groupe et particulièrement Florie pour la qualité de son exposé et la clarté de ses explications. Un des stagiaires me dit à voix basse : « *Elle, c'est vraiment une spécialiste.* »

Formateurs et stagiaires semblent s'accorder sur les compétences de Florie. Pour autant, plus tôt dans la journée, alors qu'elle m'expliquait qu'après avoir échoué lors de son premier probatoire dans les Pyrénées, elle avait décidé d'aller le passer dans le Jura, à Prémamanon, pour ne pas à avoir à attendre une année complète et pouvoir le repasser le plus rapidement possible, Marc, un des stagiaires qui marchait non loin de nous s'est exclamé en riant :

« *Comme tous ceux qui se plantent dans le Languedoc !* »

Cette remarque a provoqué les rires de Florie et des stagiaires à proximité. Louis, un autre stagiaire l'a alors questionnée :

« *Ah ouais, tu l'as passé à Prémamanon toi ? Mais c'est ceux qui ont pas la caisse qui le passent dans le Jura non !?* Il rit.

- *Haha ! Si j'avais pas la caisse, je serais déjà plus là !*

- *Parle pas trop vite va !* lui a-t-il répondu toujours en plaisantant.

Elle s'est alors tournée vers moi pour me confier tout en riant :

« *Pof, la, la ! Il va falloir que je m'accroche toute la semaine toute seule !*

---

<sup>146</sup> C'est un exercice qui selon Hugo et Jérôme (avec qui nous avons également réalisé des entretiens) vise à évaluer leurs connaissances. Les stagiaires sont répartis en trois groupes, un étant chargé de présenter la géologie du territoire sur lequel nous nous trouvons, un autre groupe la faune et le dernier la flore. Ils ont 15 minutes de préparation pour organiser un exposé oral au cours duquel ils devront tous prendre la parole. Les formateurs leur expliquent que l'idée est de réinvestir les contenus développés lors de la matinée mais également leurs connaissances personnelles.

- *En tout cas, nous, on l'a passé dans les Pyrénées ; on est sûrs de nos compétences !* a lancé Marc.

- *Ah ben là, on va arriver à plus avoir de filles du tout !* » est intervenu Vivien, un autre stagiaire qui marchait non loin de nous.

Hugo, l'un des deux formateurs qui a entendu l'ensemble de la conversation, a arrêté le groupe : « *Alors là, Fleur dans sa thèse elle va dire : les accompagnateurs ont des discours machistes, ce sont des machos !* » Il s'est interrompu pour rire. « *Les guides des Pyrénées sont restés machos !* » Cette intervention a provoqué les rires de l'ensemble du groupe.

Si ces échanges ont lieu sur le ton de la plaisanterie, ils nécessitent tout de même d'être pris en considération. Effectivement, bien que les compétences de Florie, notamment sur le milieu naturel et en terme d'animation de groupe, soient reconnues par les formateurs et les stagiaires, on voit comment celle-ci, du fait d'être une fille, est confrontée à des remarques sexistes. Ces remarques ne sont pas sans effets puisque Florie estime qu'être la seule fille lui demande de « *s'accrocher* ».

Dans le cas des guides, le manque de reconnaissance de leurs collègues et les résistances à l'entrée des femmes s'observent notamment au moment du recrutement dans les bureaux et compagnies de guides. « *Le recrutement par co-optation et l'obligation de prouver leurs compétences conduit la plupart des femmes guides à exercer dans des conditions moins valorisées (Fortino, 2002)* » (Mennesson, 2005, p.129). Les résistances à l'égard des accompagnatrices étant moindres, il conviendra, après avoir présenté les différentes modalités possibles d'exercice du métier, d'analyser les rapports sociaux de sexe dans l'activité. Ces dernières doivent-elles, à l'instar des guides, se cantonner dans des modes d'exercice du métier moins valorisés ?

### **3.2 « Concrètement l'activité d'accompagnateur c'est de l'encadrement ! »**

Comme évoqué précédemment, le métier d'accompagnateur peut être considéré comme un métier de travailleurs indépendants aux multiples visages. Les modalités possibles d'exercices de l'activité sont effectivement très variées. Par exemple, les accompagnateurs ont d'une part, la possibilité de travailler avec leur propre clientèle, pour cela ils peuvent choisir de travailler seuls ou bien de s'associer à d'autres professionnels de montagne. Les accompagnateurs qui choisissent de travailler seuls peuvent néanmoins, pour capter leur clientèle, s'associer à des offices de tourisme, ou encore à des villages vacances. Par ailleurs,

les associations d'accompagnateurs peuvent ou pas prendre la forme d'organisations officielles. C'est-à-dire que certains accompagnateurs vont faire le choix de se structurer officiellement au sein de petits organismes comme des associations, des SARL, des syndicats locaux, etc., leur objectif étant de se constituer une clientèle commune et de se répartir le travail (on distingue les accompagnateurs qui montent leur structure et se positionnent comme gérant de leur entreprise, de ceux qui co-construisent et codirigent). D'autres vont préférer fonctionner en réseaux « officieux » avec d'autres accompagnateurs, c'est-à-dire qu'ils vont essentiellement développer leur propre activité et faire appel à d'autres accompagnateurs lorsqu'ils ont trop ou pas assez de travail, l'idée étant davantage ici de se « dépanner ». Ils vont, par exemple, encadrer à deux sur les groupes importants, se renvoyer leurs clients quand ils ont suffisamment de travail, quand ils sont malades, contacter des collègues quand ils ont peu de travail, etc. D'autre part, certains accompagnateurs préfèrent s'insérer dans des structures déjà existantes, en travaillant par exemple avec les bureaux des guides<sup>147</sup>, ou bien avec les structures privées que nous venons de présenter, mais également avec les tours opérateurs comme La Balaguère, Terre d'Aventure, Allibert Trekking, etc., qui sont de grandes agences proposant des séjours tout compris en France ou à l'étranger.

Si les modalités d'exercice sont déjà nombreuses, la majorité des accompagnateurs associent plusieurs de ces modalités de pratiques. Par exemple, un accompagnateur peut travailler seul en essayant de développer son offre, et être également en relation avec des offices de tourisme et certains villages vacances. D'autres, qui travaillent pour des tours opérateurs l'été, développent leur activité individuelle l'hiver en raquette à neige. Certains travaillent au bureau des guides et proposent également en parallèle leur propre prestation, etc.

S'ajoute à cela le fait qu'une majorité d'accompagnateurs, 70% selon le SNAM, 71% selon notre questionnaire, cumulent une ou des activités professionnelles dans des secteurs très variés.

---

<sup>147</sup> Les bureaux de guides sont des institutions historiques que l'on retrouve dans nombre de vallées montagneuses françaises. Leur fonction la plus visible est la mise en contact de professionnels de la montagne avec des clients ; ils sont un intermédiaire qui aide les gens à choisir l'activité ou la sortie la mieux adaptée à leurs envies, niveaux et motivations. Le bureau s'occupe aussi de l'encaissement des sorties et rémunère ensuite les professionnels qui sont des travailleurs indépendants.

### Si vous êtes pluriactif précisez votre/vos autre(s) activité(s) professionnelle(s).

Taux de réponse : **65,4%**

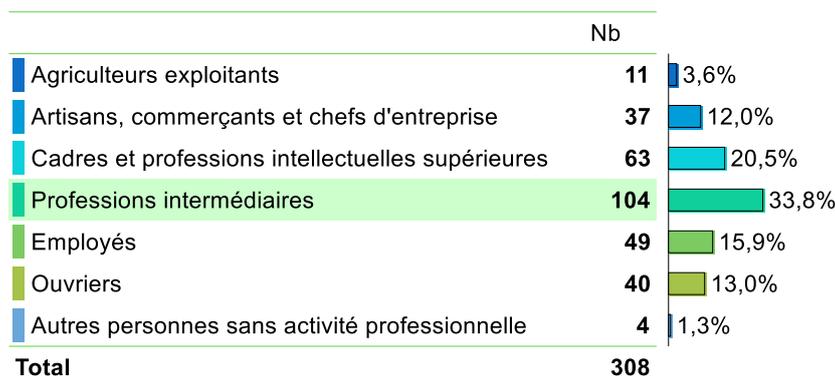


Figure 3.1 Métiers secondaires des AMM pluriactifs

Dans ces conditions, l'analyse des rapports au travail des accompagnateurs apparaît particulièrement complexe. Si le métier d'accompagnateur comprend deux versants : l'activité d'encadrement proprement dite d'une part, et la commercialisation de cette offre de prestation d'autre part, il s'agira dans cette partie de nous intéresser à ce qui constitue le dénominateur commun de l'activité à savoir l'encadrement. Effectivement, si, comme nous le verrons dans la partie suivante, les modalités de commercialisation de l'activité sont diverses et variées, tous les accompagnateurs sont cependant amenés à conduire des groupes en montagne. C'est d'ailleurs souvent cette facette visible du métier qui les a séduits. L'intérêt pour nous n'est pas tant d'analyser précisément les différentes techniques d'encadrement et de management des groupes, que de saisir les modalités principales d'exercice du métier. Par ailleurs, interrogée par la moindre présence des femmes dans l'activité, il s'agit de comprendre quels éléments permettent d'expliquer leur faible représentation dans ce métier.

#### 3.2.1 Des conditions d'exercice sexuellement peu différenciées

Les droits d'entrée dans le métier n'apparaissant pas particulièrement discriminants pour les femmes, nous nous sommes donc intéressés aux conditions de travail de ces dernières. Nous pourrions nous attendre à ce que, à l'instar des femmes guides (Mennesson, 2005) et plus généralement des femmes investies dans des professions fortement masculinisées, les accompagnatrices témoignent de modalités de travail moins favorables que leurs homologues masculins. (Chimot, 2004 ; Norman, 2010 ; Malochet, 2005 ; Pruvost, 2005). Néanmoins, compte tenu de sa position aux marges du champ des métiers de montagne, le métier d'accompagnateur mobilise des compétences peu sexuées, voire des compétences socialement

définies comme féminines, et favorise ainsi des conditions de travail relativement égalitaires d'un point de vue du sexe.

### 3.2.1.1 Une approche thématique de la montagne

Comme vu précédemment, l'offre des accompagnateurs se résume aux activités ne nécessitant pas l'utilisation de techniques d'alpinisme, ainsi les randonnées estivales et en raquettes à neige sont les deux activités essentiellement proposées par ces derniers<sup>148</sup> (selon notre questionnaire, 94% des accompagnateurs proposent des randonnées estivales et 70% des randonnées en raquettes à neige). Cette offre en randonnée est également enrichie par la possibilité de proposer des randonnées avec des animaux de bât (18%), de la marche nordique (16%) mais aussi plus récemment de la pratique du trail. Par ailleurs, certains accompagnateurs titulaires de la qualification VTT ont la possibilité de proposer des randonnées en VTT (14% selon notre questionnaire), et d'autres accompagnateurs diplômés avant 1995 et titulaires de l'AQA canyon sont autorisés à encadrer du canyoning (7%).

À la différence des autres professionnels de montagne auxquels les clients font appel afin d'évoluer en sécurité dans des terrains accidentés, ou pour réaliser des apprentissages techniques, etc., les accompagnateurs ont développé leur offre de randonnée en valorisant une connaissance fine du milieu montagnard. Ils ne se contentent pas de proposer aux clients de les emmener d'un point A à un point B, ces derniers trouvant peu ou pas d'intérêt à faire appel à leurs services pour réaliser des randonnées sans difficultés majeures (ceci est particulièrement vrai en été quand les sentiers balisés sont visibles et indiqués dans de nombreux topo-guides). Les accompagnateurs proposent de nombreuses randonnées à thème : faune, flore, histoire, géologie, astronomie, gastronomie, etc., dans lesquelles ils se positionnent à la fois en professionnels de montagne et en guides culturels. D'après notre questionnaire, ils sont 74% à proposer des randonnées à thème.

*« Et là, je me suis spécialisé : j'ai mis un produit en place qui marche très, très bien, ce sont les randonnées contées. Les gens, ils m'embauchent sur le fait d'être accompagnateur ; je les emmène en montagne, je leur fais découvrir le milieu montagnard ce qui est ma spécialité, mais par le conte. J'ai des contes sur les oiseaux, j'ai des contes sur les fleurs, j'ai des contes sur les sommets... sur la géologie, donc voilà. Les gens, ils partent en balade avec moi, et ils ont le plaisir d'une activité*

---

<sup>148</sup> Lors de leur formation, les accompagnateurs ont la possibilité de se spécialiser dans l'encadrement de randonnée en moyenne montagne tropicale plutôt que moyenne montagne hivernale. Cette option étant davantage choisie par les accompagnateurs encadrant dans les DOM TOM, nous n'avons rencontré aucun accompagnateur proposant des randonnées en moyenne montagne tropicale. Selon notre questionnaire 7% d'accompagnateurs proposent des randonnées aquatiques.

sportive mais ils sont aussi bercés par tout le bestiaire, la faune, la flore, la géologie, les légendes, les mythes des Pyrénées. » Hugo

« Dans mes randos, je leur parle un peu sur les fleurs, un peu sur les sentiers cathares, mais oui surtout sur le catharisme, tout ça. Ça, c'est mon dada, je peux parler pendant des heures. Du coup, je propose des itinéraires sentiers cathares, des trucs comme ça. » Claire

« Puis on se spécialise. Moi, j'ai bossé sur l'ours, j'étais expert de dégâts pendant 4 ans donc du coup, sur tout ce qui est naturalisme, j'ai de la matière. Je suis passionné d'occitan aussi, donc tout le côté régionalisme, toponymie pour faire de l'interprétation de noms de sommets, de cols qui en fait cachent toute la mémoire vive du versant humain de la montagne, même historique. C'est super intéressant. Et je trouve qu'il y a du potentiel et il y a de la demande pour ce genre de choses. » Paul

« Moi, je suis un peu basée sur l'Histoire parce que justement les Pyrénées ici suivent l'histoire de France : la Brèche de Roland, le port de Bucharo, enfin tout ça, c'est très riche historiquement parlant, donc je me suis orientée là-dessus dans mes randonnées. » Manuela

Par ailleurs, 50% des accompagnateurs de notre questionnaire déclarent également encadrer des randonnées « sportives ». En revanche, il semble que cela soit plus occasionnel que les randonnées culturelles :

#### A quels pourcentages encadrez-vous les types de randonnées suivantes?

	Moins de 20 %		De 20 à 40 %		De 40 à 60 %		De 60 à 80 %		80 et plus	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
% Randonnées culturelles	85	24,1%	124	35,2%	68	19,3%	30	8,5%	45	12,8%
% Randonnées sportives	119	50,0%	59	24,8%	25	10,5%	13	5,5%	22	9,2%
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>34,6%</b>	<b>183</b>	<b>31,0%</b>	<b>93</b>	<b>15,8%</b>	<b>43</b>	<b>7,3%</b>	<b>67</b>	<b>11,4%</b>

Figure 3.2 Type de randonnées encadrées

En mettant en perspective ces résultats et ceux de nos entretiens, il semble que ces randonnées soient plus classiquement vendues comme des courses en montagne sans thématique particulière, l'objectif premier étant de réaliser un circuit. Néanmoins, comme en témoignent l'ensemble de nos enquêtés : « On est quand même toujours un peu sur cet apport de connaissances » qui va dépendre des appétences et compétences de chacun. Par exemple, les accompagnateurs qui travaillent pour des agences ou structures privées, qui proposent des circuits pré-établis, adaptent tout de même le contenu des randonnées en fonction de leurs goûts et connaissances.

*« Moi, c'est vrai que depuis l'examen final, les fleurs et tout, c'est pas trop mon truc ! (rires) Bon, bien sûr j'en connais quelques-unes mais je suis beaucoup plus faune, tu vois ; j'adore observer les traces, leur montrer les crottes, observer aux jumelles, tout ça. Et tu vois, dans les séjours que je fais, bon moi, avec cette boîte je suis toujours sur des circuits Pays Basque, mais ça me va bien parce que je connais bien la Région. Et du coup voilà, pendant les circuits, je leur raconte les anecdotes de certains lieux, les traditions locales, l'histoire du coin, tout ça quoi. » Héléna*

Au regard de la pluralité de l'offre, nous pourrions nous attendre à ce que les champs de compétences développés par les accompagnateurs et par conséquent leur offre soient influencés par leurs origines sociales, leur niveau de diplôme mais également leur sexe. Cependant, les analyses bi-variées réalisées à partir des résultats de notre questionnaire ainsi que les données issues de nos entretiens ne permettent pas de mettre en évidence l'existence de telles relations. Cela se confirme à travers les pratiques de nos enquêtés, tous les accompagnateurs rencontrés proposent des randonnées estivales et en raquettes à neige. Concernant le canyoning, seuls Fanny et Hugo, diplômés avant 1995 ont obtenu leur AQA et travaillé avec ce diplôme ; Léo et Lucie sont les deux seuls accompagnateurs à s'être lancés dans l'encadrement du trail et concernant la qualification VTT, Matthieu, Jérôme, Pierre, Joni et Lucie en sont titulaires, mais seul Matthieu mobilise encore aujourd'hui cette possibilité.

À la question : « Pensez-vous qu'il existe des différences dans la façon d'exercer le métier du fait d'être un homme ou une femme ? », les réponses s'avèrent relativement homogènes. L'ensemble des accompagnateurs pensent que les différences qui existent au niveau de l'offre, relèvent davantage de variations interindividuelles que de différences liées au sexe<sup>149</sup> :

*« Je pense que la manière d'exercer ce métier, elle se fait vraiment en fonction de la sensibilité de la personne ; c'est vraiment en fonction de la personnalité avant tout. Après ouais, y a la manière de faire, les connaissances et tout, mais c'est vraiment une personne que t'as en face de toi et après, ben oui, t'as un homme ou t'as une femme. » Yolène*

*« Sur les guides de haute-montagne, ça pourrait se voir un peu plus, tu vois quoique au final, je suis même pas sûr que ce soit une question d'homme ou de femme. En fait, dans le métier d'accompagnateur, on a chacun des connaissances : il y en a qui préfèrent la faune, d'autres la flore, d'autres la géologie, d'autres comme moi qui sont*

---

<sup>149</sup> Ce type de position masque parfois des différences liées au sexe, ce qui cependant ne semble pas être le cas pour nos enquêtés. En revanche, l'individualisation des différences sexuées est par exemple, repérée par Camille Martin (2017) qui explique que les salariées techniques de la Fédération Française de Football analysent les comportements des femmes et des hommes au prisme des caractéristiques individuelles et non de l'appartenance de sexe.

*plus généralistes. Et je pense que la façon d'accompagner dépend beaucoup de ce que tu aimes en montagne et de ce que tu veux apporter aux gens. » Samuel*

Nos enquêtés se spécialisent dans certains domaines de compétences suite à l'obtention de leur diplôme, et proposent une offre en conséquence. Leurs prérogatives n'autorisant pas l'encadrement d'activités techniques et valorisant davantage la connaissance fine du milieu montagnard, nous n'observons pas d'appropriations différenciées du métier selon le sexe des accompagnateurs. Nous verrons comment, en nécessitant des compétences davantage pensées comme « féminines » (Guilbert, 1966 ; Daune-Richard, 2003 ; Wajcman, 2003), le régime de genre du métier d'accompagnateur apparaît relativement égalitaire en comparaison à celui de guide de haute montagne. De manière générale, les accompagnateurs, et ce quel que soit leur sexe, proposent des randonnées au cours desquelles ils proposent aux clients une approche culturelle et plus ou moins sportive du milieu montagnard.

### 3.2.1.2 Un quotidien local et court, de rares expériences lointaines

Le métier d'accompagnement, grâce à l'introduction des raquettes à neige dans leurs prérogatives en 1993, s'exerce aussi bien l'été que l'hiver. Bien que l'activité puisse se développer sur l'ensemble de l'année on distingue tout de même pour l'ensemble des enquêtés ces deux grosses périodes d'activité s'étalant approximativement de décembre à mars, puis de juin à fin septembre. Quelles que soient les activités proposées, l'offre semble essentiellement journalière pendant la saison hivernale, l'ensemble des accompagnateurs rencontrés travaillant à la demi-journée et exceptionnellement à la journée en raquettes à neige :

*« L'hiver, tu fais quand même plus de demi-journées, journées. Les gens, ils ont quand même un peu peur : la raquette à neige, tout ça ; la neige tout court. C'est ce qui rapporte le plus l'hiver parce que les gens craignent plus le risque d'avalanche et font appel aux professionnels. Donc en hiver, tu bosses beaucoup plus à la journée, demi-journée et l'été beaucoup plus sur plusieurs jours. Parce qu'en été les gens, souvent ils sortent seuls à la journée, ils se baladent tout seuls, à part si vraiment il y a un thème particulier. Donc l'été ils font appel à toi pour partir plusieurs jours alors que l'hiver, non, ils veulent pas ! » Robin*

La grande majorité des accompagnateurs s'accordent sur cette idée selon laquelle l'exercice de leur métier devient de plus en plus difficile, l'été. Sans la crainte de la neige et guidés par les topo guides et les chemins balisés, les touristes sont moins enclins à mobiliser un accompagnateur. Comme l'exprime Robin, travailler l'été implique de proposer des produits originaux. Pour vendre leurs sorties, les accompagnateurs doivent convaincre de la plus-value que constituent leurs services. L'été, les vacanciers privilégient les circuits de plusieurs jours.

Par exemple, les accompagnateurs qui travaillent le mieux pendant l'été sont ceux qui encadrent exclusivement en séjour pour des tours opérateurs. Hugo parvient également à « bien » travailler l'été grâce à ses randonnées contées. Charline et Samuel qui exercent sur un territoire saturé de touristes pendant la saison estivale (Pays Basque), parviennent également, en association avec des offices de tourisme et des villages vacances, à travailler à la journée (cf. encadré suivant). Enfin Florian, qui est à la tête de son entreprise regroupant différents professionnels de montagne, explique comment pour travailler à la journée il est indispensable de s'investir intensément dans la commercialisation de ses produits.

*« Alors déjà moi, je travaille beaucoup en dehors. Alors ça, c'est très important à dire et à bien entendre (rires). Parce que les accompagnateurs les trois quarts d'entre eux malgré tout, mis à part Nicolas qui je pense est dans une démarche qui est quand même pro, ils imaginent qu'on est encore il y a 30 ans avec le boulot qui tombe. T'es devant ton téléphone, là : 'Putain, il va sonner ?' Non, non, ça ne marche pas comme ça ! Moi, je travaille beaucoup en amont, beaucoup pendant. Je dépense, j'investis beaucoup dans la publicité, j'ai un vrai boulot de commercial dans mon domaine ce qui me prend beaucoup de temps. Donc là moi, au mois de décembre mon hiver, il est pas blindé mais c'est gras quand même, hein. Et après, j'ai un bureau sur Cauterets avec une permanence qui est assurée ou par Sam ou par moi, qui tourne plus ou moins. C'est pas forcément le mieux et surtout j'ai des partenaires depuis très longtemps : partenaires hébergeurs, centres de vacances, des hôtels, qui eux m'amènent vraiment quand même, une vraie clientèle de passage. Ma base c'est vraiment les partenaires hébergeurs, voilà. On a cet arrangement : moi, je suis allé voir dans les hôtels, je fais mon pot d'accueil, je suis pas chez moi à 5 heures le soir ou 6 heures le soir c'est sûr, mais par contre voilà, c'est super cool ! »*

Exercer à la journée en été reste donc une modalité de travail possible mais qui nécessite un investissement intensif dans la vente et la communication et dans la production de produits originaux. Si nous avons déjà commencé à en parler, nous verrons ultérieurement comment ces techniques de vente font défaut à bon nombre d'accompagnateurs.

AMM	Hiver		Été	
	1/2 journée Journée	Séjour	1/2 journée Journée	Séjour
Pierre	x		x	<b>X</b> <sup>150</sup>
Axel	x		x	<b>X</b>

<sup>150</sup> Nous avons fait apparaître en gras et en majuscule les accompagnateurs pour qui les séjours représentent la majorité de leurs sorties durant l'été.

Hugo	x		x	x
Paul	x		x	x
Jérôme	x		x	
Florian	x		x	
Théo	⊗			<b>X</b>
Rémi	x		x	
Léo	x		x	
Matthieu	x			x
Robin	x		x	x
Dorian	x			<b>X</b>
Gilbert	x		x	
Nicolas	x		x	
François	x		x	x
Johan	x		x	x
Gauthier	⊗			<b>X</b>
Samuel	x		x	

Tableau 3.1 Durée des randonnées encadrées par les hommes

AMM	Hiver		Été	
	½ journée / Journée	Séjour	½ journée / Journée	Séjour
Perrine	x		x	
Claire	x			<b>X</b>
Joni	x		x	
Babeth	x		x	
Hélène	⊗			<b>X</b>
Lucie	x		x	
Mathilde	x		x	x
Charline	x		x	
Anita	x		x	x
Myrtille	x			<b>X</b>
Yolène	⊗			<b>X</b>

Fanny	x		x	<b>X</b>
Célia	x			<b>X</b>
Manuela	x		x	x

*Tableau 3.2 Durée des randonnées encadrées par les femmes*

Il convient de préciser que « séjours » ne signifie pas nécessairement « lointains ». Bien sûr, ces accompagnateurs sont régulièrement amenés à se déplacer à l'échelle du massif (Pyrénées françaises et espagnoles), mais les treks à l'étranger sur des destinations lointaines sont exceptionnels. D'ailleurs, et bien que cela paraisse logique, les accompagnateurs qui travaillent à la journée le font également à proximité de chez eux.

Pour en revenir aux treks, l'organisation de séjours tout compris nécessite en France une accréditation tourisme qui pourrait expliquer que peu d'accompagnateurs indépendants se lancent dans la commercialisation d'une telle offre. La loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques exige que la personne ou l'organisme vendeur soit « immatriculé », immatriculation qui nécessite de justifier d'une garantie financière d'un minimum de 100 000 euros. Ainsi, peu d'accompagnateurs ont la capacité de vendre du tout compris. Ils peuvent éventuellement proposer des séjours tout compris à condition qu'ils ne fassent pas de bénéfices ni sur le logement, ni sur les déplacements. Ils doivent pour cela afficher le détail de ces items dans le total de leur prestation (ex : nuitée : 250 euros ; déplacements : 400 euros ; guide : 350 euros) ce qui s'avère relativement contraignant, d'autant plus qu'ils bénéficient d'une visibilité réduite au regard de celle des tours opérateurs déjà en place. Ainsi, seul Hugo a déjà proposé des séjours tout compris à l'étranger avant que cette réglementation n'entre en vigueur (1992), et Johan organise tous les 3 ans une excursion à l'étranger (il a déjà été en Argentine et au Népal avec des clients) sans bénéficier d'accréditation tourisme. De la même façon que Johan, Fanny organise des séjours tout compris, tous les étés, mais vers des destinations moins lointaines que ce dernier (autres massifs montagneux français).

Si le sexe des accompagnateurs ne semble pas influencer le type d'activités proposées, la durée et les lieux des randonnées en revanche mettent en évidence des appropriations sexuées différenciées du métier. D'après les résultats de notre questionnaire et de nos entretiens, hommes et femmes proposent des séjours dans les mêmes proportions quand ils ne sont pas parents. En revanche, dès la naissance de leur(s) enfant(s), les accompagnatrices privilégient

des activités journalières et de proximité afin de concilier plus facilement vie professionnelle et vie privée. La garde des enfants semble bien moins impacter les pratiques professionnelles de leurs homologues masculins qui continuent à proposer des treks.

*« Je trouve que le métier n'a pas de contraintes sur la famille parce que c'est tellement basique ce qu'on fait que je vois pas comment il peut y avoir une contrainte. Quand je pars pendant une semaine, pour moi c'est pas une contrainte. Après, comment le vit ma femme ? Comment elle le vit vraiment ? Je sais pas. Bon, elle me dit toujours qu'il y a pas de souci. [...] Ça, c'est un truc qui est dans la tête, les contraintes. Là, je cherche du boulot : s'il faut que je parte en Afghanistan pendant 1 mois, tu pars en Afghanistan pendant 1 mois . Je pars pendant 1 mois, j'ai pas de contraintes.*

*- Du coup, c'est ta femme qui s'occupe du petit ?*

*- Ouais, ouais. » Dorian*

*« Quand y a un gars qui vient qui dit : "Ah ouais, moi je pars au Népal, gnagnagna.*

*-Combien temps ?*

*-Trois semaines, un mois.*

*Je lui dis : "Mais comment tu fais avec tes gosses ?*

*-Oh ben, c'est ma compagne qui s'en occupe." »*

*C'est tellement évident ! Dans l'autre sens, c'est quand même beaucoup moins évident. Moi, j'y arrive parce que je me démerde, voilà je me suis toujours débrouillée. En essayant en plus de faire aux enfants comme si c'était des vacances, enfin que ça soit des vacances, quoi . Pas leur donner l'impression que je me débarrasse d'eux, même s'il y a un peu de ça quand même. Maintenant, ils sont plus grands mais... Oui, oui, je me suis dit : " C'est marrant, jamais personne parle de ce problème ". J'ai jamais rencontré une nana qui parte trois semaines au Népal et qui me dise : "Oui, non, c'est mon compagnon qui s'en occupe ! "(Rires) J'ai jamais vu ça encore !»*

*Fanny*

Parmi les accompagnateurs proposant des treks et ayant des enfants : sur 8 accompagnatrices (Babeth, Perrine, Mathilde, Célia, Fanny, Anita, Myrtille et Claire), 5 arrêtent à la naissance de leur enfant (Babeth, Perrine, Mathilde, Célia et Fanny). Célia et Fanny recommenceront à encadrer des séjours lorsque leurs enfants auront entre 8 et 10 ans. Anita, Myrtille et Claire sont les trois seules à poursuivre leur activité sans changements majeurs dans leurs modalités de travail. Nous verrons, lorsque nous nous intéresserons aux conditions de maintien dans la carrière, comment ces accompagnatrices, qui partagent leur vie avec des conjoints distants des stéréotypes de sexe, bénéficient de l'aide de leur conjoint. Sur les 7 accompagnateurs ayant des enfants et proposant du séjour, aucun n'arrête (Hugo, Théo, Dorian, Pierre, Johan, Gauthier, et Paul). Seul Pierre explique avoir diminué le nombre de séjours encadrés afin d'être plus présent auprès de sa femme et de sa fille.

Si les femmes partent moins souvent pour des durées prolongées lorsqu'elles ont des enfants, cette différence ne se situe pas au cœur du métier dans la mesure où la majorité des sorties encadrées se déroulent sur la journée. Elle atteste malgré tout de modes d'articulation sexués des engagements professionnels et familiaux, qui ne sont pas sans conséquences sur les capacités à se maintenir dans le métier. Nous verrons ultérieurement que si le régime de genre qui caractérise le métier autorise des pratiques professionnelles globalement similaires pour les hommes et les femmes, il participe néanmoins à un maintien des différences dans les modes d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

### 3.2.1.3 Quel public pour quelle offre ? Une offre allant du « très facile au facile »

Ces modalités de pratique relativement égalitaires distinguent nettement le métier d'accompagnateur de celui de guide de haute montagne. Les résistances de leurs collègues guides masculins contraignent les femmes à se cantonner dans des modes d'exercice spécifiquement féminins du métier. Les conditions d'exercice relativement égalitaires qui profitent aux accompagnatrices s'expliquent par les prérogatives du métier mais également par les demandes des clients.

En effet, l'ensemble des accompagnateurs rencontrés déclarent encadrer des randonnées de tout niveau, bien que ce soit les randonnées « faciles, voire très faciles » qui représentent la part la plus importante de leur activité. Le niveau de difficulté d'une randonnée s'établit en fonction de plusieurs critères comme le dénivelé, la durée du parcours, le type de terrain (sentier aménagé ou pas) et la saison. De manière générale les accompagnateurs s'accordent pour définir les randonnées sportives (considérées comme difficiles) comme des sorties d'une durée supérieure à sept heures, avec un minimum de 1000 mètres de dénivelé positif, sur des sentiers non aménagés.

*« En niveau, de toutes façons, il y a de tout. Ouais, il y a de tout. Enfin, tu vois de tout mais c'est rare quand même que tu fasses des trucs vraiment sportifs. Mais c'est rare ! J'en ai fait, j'ai eu des demandes pour des trucs vraiment sportifs mais j'en n'ai pas fait beaucoup, hein. Tu vois l'été dernier, j'ai fait un jour du côté du Balaïtous, ça fait une belle bombée ; après, j'avais fait aussi une journée au petit Vignemale depuis le pont d'Espagne, des trucs un peu sportifs, mais c'est tout. C'est rare quoi, c'est rare. C'est plus de la petite randonnée, de la petite rando parce que les gens, ils ont pas le niveau. Les gens tu sais, ils vont se balader un peu, ils ont l'impression de faire la randonnée de leur vie, de l'année en tout cas ! (rires) » Robin*

*« Tout est facile, tout est facile ! Après, si t'es obèse et que tu fais aucun sport comme beaucoup de gens, ça à l'air dur forcément ! Mais en réalité, tout est facile. En tant qu'accompagnateur, tu ne peux proposer que du facile parce que dès que tu sors du*

*facile, t'es hors prérogatives. C'est même pas facile, c'est ridiculement facile. C'est super lent, il n'y a pas beaucoup de dénivelé. Parfois, tu finis des trucs, t'es étonné que... les gens ils sont : "Waou !" et tout, "c'était super !" Mouais... Bon après, je fais quand même quelques trucs difficiles, je fais le HRP chaque année. Ce qui est difficile, en fait c'est par rapport à sa longueur et à la continuité. » Dorian*

En ne proposant aucune activité technique ni engagée physiquement, les accompagnateurs s'adaptent à la demande et séduisent essentiellement un public certes amateur de montagne mais novice dans sa pratique. Nous pouvons en effet supposer que les randonneurs expérimentés, qui seraient susceptibles de réaliser des randonnées sportives, le font sans faire appel à un accompagnateur.

En nous basant sur les paroles des accompagnateurs rencontrés nous voyons se dessiner un profil de clients. Cette question n'ayant pas fait l'objet d'une analyse approfondie, ces éléments sont à appréhender avec prudence. Néanmoins, l'ensemble des accompagnateurs s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'une tranche de la population dotée d'un certain pouvoir d'achat et bien qu'il s'agisse d'une population assez diversifiée, elle se composerait majoritairement d'une population vieillissante, de retraités mais aussi de familles. Les femmes semblent également sur représentées dans cette population.

*« Ils se ressemblent sur le fait que c'est des gens qui aiment la rando, ou qui aiment la montagne, par contre ils sont complètement différents. Alors, t'as des profils que tu retrouves : quand t'as les vacances scolaires, en France il y a beaucoup de profs, donc nous, on retrouve beaucoup de profs. Après, quand même, tu mélanges. Mais par contre, c'est vieillissant je trouve. Les gens qui partent en vacances qui ont du pouvoir d'achat, qui ont du temps, qui sont en forme et qui ont du pognon c'est les vieux, enfin c'est les jeunes retraités. Et il y a quand même plus de femmes quoique c'est en train de se niveler, je trouve. Elles arrivent à amener leurs maris ! Mais c'est vrai qu'il y a pas mal de femmes seules qui voulaient pas partir en montagne toutes seules. Alors qu'un mec, même s'il est tout seul, il va pas avoir peur de partir tout seul, et puis il a pas peur de la solitude aussi, donc en montagne il va partir tout seul. Une femme, même si elle est capable physiquement et qu'elle est formée à l'orientation tout ça, j'ai l'impression qu'elle préfère partir en groupe. C'est plus sécurisant et puis, je pense qu'elles sont plus ouvertes au fait d'être en groupe. » Gauthier*

*« Alors, moi c'est différent l'hiver et l'été. En hiver, on va dire que c'est de la clientèle d'initiation on va dire, de la découverte beaucoup. C'est très rare pour moi d'avoir une journée sportive même si ça m'est déjà arrivé, voilà. C'est pas mal de familles, de retraités. Et puis l'été, avec la Balaguère, c'est tout type de clientèle. Donc là, c'est vraiment plus variable. Même si on retrouve des familles et des personnes un peu plus*

*âgées, on a aussi des couples plus jeunes, tu vois. Par contre y a beaucoup plus de femmes dans les groupes la Balaguère. Mais même, je vois en raquettes, c'est pareil, y a plus de femmes. Ouais, parce que c'est un sport presque dit "tranquille" même si ça peut être très sportif ; du coup, c'est pensé plus accessible à la femme... C'est peut-être comme ça que l'homme le voit, je pense. Ils se disent : "Oh, c'est de la marche, c'est tranquille." Alors que, tu parles ! (rires) Viens faire de la raquette dans la neige poudreuse , ça peut être très physique aussi ; ou de la marche tout simplement si tu fais un sommet, par exemple. Voilà, mais peut-être que la marche, c'est plus perçu comme quelque chose de facile. Je sais pas, mais ouais, plus de femmes. » Célia*

Nous pouvons supposer qu'au regard des activités proposées et des prix des prestations, le profil social et sexué de la clientèle des accompagnateurs diffère de celui des clients des guides de haute montagne. Si cette question ne fait pas l'objet de cette thèse<sup>151</sup>, les données recueillies par entretiens nous permettent d'avoir une idée générale de la demande à laquelle doivent répondre les accompagnateurs. Leur clientèle se constituant en majeure partie d'amateurs de montagne ayant un faible niveau de pratique, les randonnées faciles représentent par conséquent la plus grande part de leur activité d'accompagnement. Par ailleurs, si les randonnées plus difficiles sont encore demandées, il semble que ce soit dans des conditions de confort spécifiques. Les séjours itinérants en bivouac font désormais figure d'exception et ont laissé leur place aux séjours en refuge si ce n'est aux séjours « en étoile », (les nuitées sont réalisées dans un hôtel, au départ duquel se font toutes les randonnées).

*« C'est de plus en plus facile, j'ai l'impression. Au début, ce métier-là c'était plutôt du sport avec du refuge, tu vois plutôt de l'aventure. Et maintenant, c'est vrai que la clientèle vieillit, enfin je trouve que ça vieillit, ils veulent de plus en plus de confort, les gens. Et maintenant, c'est plutôt "en étoiles" ; nous, on dit "en étoiles" quand tu pars du même endroit ; c'est pas en itinérant, c'est pas de refuge en refuge. Donc il y a beaucoup de séjours "en étoiles" où t'es dans les hôtels 4 étoiles, où tu vas marcher la journée puis tu reviens, donc plutôt facile. On va dire que c'est pas le niveau qui baisse, mais ils veulent du confort, les gens. Tu vois, ils veulent la douche ; s'il y a un spa et un hammam ils sont encore plus contents, quoi. On dirait que la tendance part plutôt vers ça. » Gauthier*

*« J'ai souvent tendance à dire que oui, quand j'ai commencé je pouvais faire du séjour sous tente en autonomie complète, qu'aujourd'hui quand je fais 4 jours avec 3 nuits en refuge, j'ai déjà à faire aux plus aventuriers de mes randonneurs. Donc oui, j'ai l'impression qu'au niveau de la rusticité, c'est pas la même chose. Donc oui, on a une clientèle je sais pas... c'est dur à dire. Oui, on a une clientèle peut-être moins montagnarde qu'avant mais tout aussi intéressée, mais sous d'autres conditions,*

---

<sup>151</sup> Nous n'avons pas pu recueillir de données précises sur les propriétés sociales des clients des accompagnateurs, du fait de la lourdeur des investigations nécessaires.

*moins rustiques. Le départ à 6 heures du mat aujourd'hui, ça reste quand même l'exception quoi. Moi, été comme hiver, je commence les journées à 9 heures avec les groupes en général, et ça va très bien, les clients sont plutôt contents. Avant 8 heures, ça commence à devenir les énervés, quoi. » Florian*

On assiste ici à une évolution de la demande vers une pratique euphémisée de la montagne, également repérée par Hoibian (2015). Ce dernier explique comment les sports de nature, initialement construits sur la prise de distance par rapport aux sports codifiés, privilégiaient une dimension aventureuse, et donnaient l'occasion de vivre des expériences de liberté et de responsabilité dans des univers incertains. Les évolutions récentes montrent que ces activités se rapprochent désormais des sports standardisés. En effet, on propose aujourd'hui au grand public une grande diversité d'activités de nature, mais dans des formules de plus en plus sécurisées. Pour cette clientèle de néophytes, les parcours sont systématiquement balisés, l'éventail des décisions à prendre réduit, les espaces standardisés et par conséquent les risques sont largement euphémisés.

#### 3.2.1.4 La montagne un bien de consommation comme un autre ?

Cette évolution vers des pratiques de montagne plus standardisées est particulièrement visible sur certains territoires hautement touristiques mais également en hiver, avec les randonnées en raquettes à neige.

Charline et Samuel ont exercé ou exercent leur activité d'accompagnateur dans le Pays Basque. Ces derniers parviennent à capter une clientèle spécifique puisque initialement venue profiter des attractions offertes par le littoral Atlantique. Il est intéressant de voir comment cette population se distingue de la clientèle « classique » des accompagnateurs qui certes est essentiellement constituée de débutants, mais de débutants amateurs de montagne.

*« Moi, je propose que de la découverte, des demi-journées découverte. C'est vraiment très facile. Si on proposait des randos à la journée... Pfoou ! Ici, impossible ! D'ailleurs, j'ai essayé mais zéro coup de fil, rien (rires). Les gens s'en foutent complètement, ils veulent pas ça. Ils sont là à l'océan, ils veulent juste faire un petit tour, une demi-journée pour changer un peu de la plage. » Samuel*

Travaillant tous les deux en association avec des offices de tourisme et des villages vacances, ils encadrent de deux à trois sorties par jour durant la saison estivale. Le format des randonnées s'apparente davantage ici à des attractions qu'à des excursions en montagne.

Théo et Héléna travaillent aussi dans le Pays Basque mais pour des tours opérateurs qui proposent des circuits sur l'ensemble du massif. Cependant, Héléna, qui encadre exclusivement

des circuits dans « le Pays Basque », explique qu'elle distingue effectivement la clientèle classique des accompagnateurs, des touristes venus passer une semaine sur la côte Atlantique :

*« Mes clients, comme c'est des gens qui viennent à la semaine spécifiquement pour un séjour rando, c'est pareil. C'est une clientèle qui va faire chaque année un séjour rando quelque part en France ou à l'étranger, et donc une année, ils vont choisir le Pays Basque. Donc eux, c'est des randonneurs, petit niveau mais qui viennent pour la montagne, quoi. Par contre, la clientèle qui va venir ici l'été et qui va se dire : "Tiens, on se fait une journée de randonnée ?", c'est vraiment du tourisme plutôt classique. (C'est pas du tourisme de montagne ; les touristes de montagne, ils vont aller au Néouvielle, ils vont aller sur Gavarnie, tu vois.) Ils viennent pas ici où ils peuvent faire un séjour rando et donc eux, ça va plutôt être une recherche de balade. Genre, c'est pas des gens avec qui tu peux faire la Rhune aller-retour, à pied, la clientèle de l'été ; il y aura forcément le petit train à un moment donné. Moi, mes clients, des fois il y en a qui prennent le petit train juste pour le fun, sinon on fait l'aller-retour à pied sans problème. »*

Ce format très court de randonnée rappelle les randonnées courtes en raquettes à neige. Effectivement, certains touristes venus passer une semaine en station de ski, s'inscrivent à une sortie raquettes afin de diversifier le programme d'activités de leur semaine. La montagne s'apparente ici à un bien de consommation comme un autre. Cette problématique s'observe de manière plus générale dans le secteur des activités de pleine nature, comme en témoigne cet accompagnateur travaillant dans une structure proposant une offre très diversifiée d'activités de montagne :

*« C'est vrai que les gens viennent sur un secteur. Ici, on en fait un peu un stéréotype en disant : "Les gens, ils viennent parce qu'il y a le Pas de la Case"<sup>152</sup>. Donc ils viennent une semaine, : le dimanche ils s'installent au camping, le lundi tu peux pas leur proposer des sorties parce qu'ils te disent : " Le lundi, on va au Pas de la Case", et on peut commencer les sorties à partir du mardi/mercredi. Donc, pourquoi est-ce qu'ils sont venus ici ? est-ce que c'est que pour le Pas de la Case ou quoi ? Tu te poses des questions. Et après c'est vrai qu'aujourd'hui tu trouves au même endroit du kayak, de l'accompagnement, du canyon ou de la pêche ou de la ferme aux reptiles. Une fois, il y en a un qui m'a appelé il m'a dit :*

*- "Je veux faire du canyon.*

*Je lui dis : C'est un peu tard, c'est complet.*

*- Ah, parce qu'on hésitait entre la ferme aux reptiles et le canyon. "*

*Alors je sais pas s'il y a une liaison entre les deux ; peut-être qu'il s'est vu en têtard en canyon, ou je sais pas... Mais il y a une pêche aux différentes activités qu'on va venir leur proposer et en fait, ils prennent dans un panier et, en fonction de leur*

---

<sup>152</sup> Le pas de la Case est un village situé en Andorre qui attire de nombreux français qui vont y acheter de l'alcool et du tabac à moindre coût.

*budget, ils vont faire. Moi, je le vois comme ça. C'est-à-dire que quand on va dans les campings faire les pots d'accueil, on est plein de prestataires : ça va de la ferme aux lamas, du kayak, d'un restaurant, d'un massage, d'un truc comme ça. Et après les gens, ils viennent vers toi, ils choisissent la table. En fait, t'es un produit qui est posé là et ils viennent ou ils viennent pas, quoi. Comme au supermarché... » Rémi*

En fait, on peut distinguer une clientèle venue pratiquer et découvrir la montagne, que nous pourrions assimiler aux puristes contemplatifs (Hoibian, 2015), de celle venue profiter d'une offre d'activités (quelles qu'elles soient) liée à un territoire (station de sports d'hiver, littoral atlantique, etc.), qui s'apparente davantage aux hédonistes festifs (*Ibidem*). Pour ces derniers, la montagne n'est qu'un prétexte quand pour les autres, elle reste un milieu à découvrir. Olivier Hoibian (2015) a en effet mis en évidence la segmentation des activités de nature depuis les années 1990 avec notamment le développement d'un pôle hédoniste, outre le pôle compétitif, et celui « *plus conforme aux représentations de l'espace montagnard traditionnel répondant à la quête "d'authenticité" dans un milieu naturel préservé.* » (*Ibidem*, p. 355). Ce pôle hédoniste se caractérise par : « *la recherche de sensations fortes et de plaisir immédiat dans un environnement aseptisé garantissant leur sécurité et les préservant des aléas de l'incertitude.* » (*Ibidem*, p. 355).

On observe cependant, comment cette clientèle, que nous pourrions qualifier de « classique » ou de puristes contemplatifs, (*Ibidem*), semble s'être petit à petit détournée de l'excursionnisme montagnard pour privilégier une découverte « tout confort », voire de moindre effort, du milieu.

Si nous pourrions nous attendre à ce que les accompagnateurs regrettent cette évolution, ce n'est pas vraiment le cas. D'après notre questionnaire, 73% jugent l'évolution de la clientèle positive, tendance que l'on retrouve parmi nos enquêtés. Ces derniers sont souvent conscients de l'impact qu'a eu le développement de l'offre des activités de montagne sur la demande des clients. En participant à une « démocratisation » de l'accès à la montagne, en permettant à leurs clients de la fréquenter sans risques et dans des conditions confortables (sans nécessairement porter son matériel, sans dormir sous la tente, sans avoir à cuisiner au réchaud etc.), les accompagnateurs reconnaissent leur part de responsabilité dans cette évolution et disent s'adapter à la demande.

*« Mais tu vois, avec le chemin de Saint Jacques là, j'ai vu une évolution de dingue ! En 12 ans... Moi avant, je voyais que des gens qui disaient : " Non" à l'affrète, qui disaient : " Non, je fais avec mon sac. Moi au départ, quand j'ai monté mon transport de bagages, il y a des gens qui l'ont hyper mal pris, quoi !" On va assister les gens ! C'est pas ça le pèlerinage ." Et c'est vrai qu'à force qu'il y ait des services comme les miens, ben on a tous fait venir une clientèle qui déboule en talons et en valises sur le*

*chemin. C'est pas grave et c'est comme ça. Ils ont droit, ces gens-là, de marcher aussi, tu vois. C'est très bien. Moi, je le regrette pas parce que j'aime cette évolution, j'aime le décalage, j'aime de plus en plus, tu vois. J'ai des gens hyper décalés qui viennent parce que ces gens-là, ils font pas chier en plus, tu vois. Ils arrivent, ils sont super cool, ils prennent comme c'est : " Waou !" C'est l'aventure totale pour eux ; ils le vivent bien. Que les gens qui sont un peu plus comme ça, ils peuvent être beaucoup plus ch... beaucoup plus pénibles, quoi. Et donc, l'évolution elle a changé mais on a aussi contribué à ça. Alors sur la rando, peut-être aussi que les accompagnateurs ou agences de voyages ont fait évoluer. Enfin je sais pas qui est responsable de quoi, comme ça. » Héléna*

*« Puis l'intérêt du client a changé. Avant, tout le monde demandait sortie sportive : il fallait faire le petit Vignemale, il fallait faire le Néouvielle, la Brèche de Roland, le Taillon, machin... Maintenant, ils demandent plus des trucs de découverte, de connaissance du milieu, de ces trucs-là et moi, ça me correspond très bien. Donc ça va ! » Gilbert*

*« Tu vois, les gens ils arrivent, c'est la grosse différence avec autrefois, c'est que autrefois les gens ils étaient dans l'effort pour se ressourcer, aujourd'hui les gens ils arrivent avec de gros problèmes de menace sur leur emploi, de divorce, tu vois. Les quinze c'est ça : les cancers, les divorces, les enfants ou les petits enfants, etc. Les gens, ils arrivent avec une multitude de soucis, de contraintes qu'ils se mettent peut-être, je sais pas. Donc ils sont là pour souffler, quoi. Donc, tu les prends en charge, tu leur fais passer un bon moment, voilà ! Ils en ont pour leur argent, entre guillemets, quoi. » Anita*

Ces derniers distinguent néanmoins clairement l'exercice de leur métier, de leurs pratiques personnelles qui s'inscrivent davantage dans une tradition excursionniste, comme nous l'avons observé notamment à travers leur conception de la compétition dans les sports de montagne.

On observe effectivement un décalage classique entre le plaisir de la pratique amateur et les contraintes de l'exercice professionnel du métier (Hoibian, 2015) qui est source d'un certain désenchantement : *« Marcher à 2 à l'heure en montagne, c'est pas ça ma passion. »*

*« C'est amusant parce que bien souvent on vient à ce métier par passion. Quand on arrive au probatoire on est relativement bien préparé physiquement. Et après, les exigences physiques demandées par la profession, ça chute complètement parce que la clientèle est très mal préparée. Donc on fait avec des clients, des choses complètement basiques, généralement. Donc, ça génère aussi une forme de frustration parce qu'on aimerait faire un peu plus, mais on ne peut pas parce qu'on est avec des clients qui peuvent moins. » Nicolas*

*« Quand on vient à faire ce métier, on a tous un peu les mêmes valeurs : on aimerait vivre notre passion dans notre travail mais la conjoncture le permet pas. C'est des gens qui sont débutants, néophytes, qui marchent très peu, qui sont pas sportifs, qui*

*sont citadins, qui veulent partir sur des demi-journées en rando, à pied ou à raquettes, mais avec lesquels on aborde de la pédagogie de l'environnement, mais où on n'a pas du tout une notion d'exploit ou de performance. Ça n'a rien à voir avec un côté sportif, mais vraiment de découverte. Je crois qu'il faut pas se leurrer et savoir faire la différence entre la montagne quand c'est un travail et la montagne quand c'est une passion. » Alexandre*

Cependant, il semble que les « à côté » que permet le métier (la vie en montagne, la proximité des lieux de pratique et le temps libre qui autorisent une pratique régulière de la montagne...) leur conviennent. Les accompagnateurs qui pensaient faire de leur passion une profession font donc face à un « désenchantement du monde de la montagne » à l'occasion de leur entrée dans l'activité professionnelle (Hoibian, 2014), dans le sens où ces derniers, de par les caractéristiques de leur public, ne peuvent adopter des modalités professionnelles de pratique de la montagne qui leur plaisent, mais une simple version édulcorée.

Ainsi, les accompagnateurs, du fait de leurs prérogatives mais également de la nature de la demande de leur clientèle, qui privilégie très majoritairement des sorties peu exigeantes, proposent essentiellement des randonnées simples et si possible garantissant un certain confort (nuit en hôtel, pas ou peu de portage pour les clients, spa, etc.).

Ce métier, en autorisant uniquement l'encadrement d'activités peu techniques et peu risquées, en valorisant davantage une connaissance fine du milieu montagnard, et en nécessitant par là-même des compétences relationnelles, plus que des connaissances techniques et physiques, semble placer les femmes dans des conditions d'exercice plutôt favorables. En témoigne l'absence de rapports différenciés au métier selon le sexe pour l'encadrement des randonnées, la difficulté, la durée, la composition du groupe ou encore le lieu des randonnées proposées ne variant pas, ou peu, en fonction du sexe des accompagnateurs.

### **3.2.2 Les compétences relationnelles : au centre du métier**

#### **3.2.2.1 L'importance des compétences relationnelles : un avantage pour les femmes**

Cette spécificité distingue nettement les accompagnateurs des guides. Face à la méfiance de leurs confrères masculins et des clients à l'égard de leurs compétences techniques et physiques, la majorité des femmes guides revendiquent un mode d'exercice du métier spécifiquement féminin, en justifiant leur présence sur le marché du travail par leurs compétences relationnelles et pédagogiques. La situation est nettement différente pour les

accompagnatrices car les clients privilégient très majoritairement des sorties peu exigeantes physiquement. De plus, dans ce métier, les compétences relationnelles, socialement associées au féminin (Daune-Richard, 2003), s'avèrent centrales puisque l'accompagnement exige avant tout des compétences dans le domaine de la gestion du groupe, de l'animation, de la transmission de savoirs, etc.

Contrairement aux constats réalisés dans d'autres professions, comme les aides à domicile (Angeloff, 2003), les gardiennes de prison (Malochet, 2005) ou encore les femmes cadres techniques de la Fédération Française de Football (Martin, 2017), cette naturalisation des compétences professionnelles place les femmes dans une situation plutôt favorable. Quand la moitié des enquêtés ne perçoit pas d'avantages ou d'inconvénients à être un homme ou une femme dans le métier d'accompagnateur, ce qui fait déjà figure d'exception dans le champ des métiers de montagne, l'autre moitié pense que les femmes ont un avantage sur leur homologues masculins :

*« Je pense qu'il y a vraiment un créneau à prendre pour les accompagnatrices. Elles sont, je pense, vachement appréciées du public de manière générale et elles peuvent arriver à se créer une clientèle naturellement ou plus facilement qu'un homme. Je ne sais pas, de la manière d'aborder les gens, une manière plus humaine, une approche plus féminine. C'est difficile à décrire. Je ne sais pas comment décrire ça, mais une approche plus en douceur, moins basée sur la performance tu vois. Plus être à l'écoute des gens peut-être. Il y a un vrai créneau à prendre et je connais pas mal d'accompagnatrices qui ont pas mal de succès ; ça marche bien pour elles, il y a un créneau à prendre. » Nicolas*

Les accompagnatrices, conscientes des compétences associées à leur sexe, mobilisent cet argument pour capter une clientèle plus large, sans se limiter pour autant à un mode d'exercice spécifiquement féminin du métier :

*« Les femmes sont des fois plus culottées, d'une certaine façon plus exigeantes d'elles-mêmes et de leurs clients [...] Je sais aussi qu'on peut donner l'image d'un truc plus tranquille, alors pourquoi pas l'utiliser ? Fanny*

*« On a une sensibilité plus féminine en tant qu'accompagnatrice ! (rires) Après, je pense que la manière d'exercer ce métier, elle est vraiment en fonction de la sensibilité de la personne ; c'est vraiment en fonction de la personnalité avant tout[...] J'ai des femmes qui m'ont déjà dit : 'Ah, mais je suis soulagée parce que c'est une femme qui est accompagnatrice.' Elle s'est dit que j'aurais plus de compréhension vis-à-vis d'elle parce qu'elle marche pas très bien, ou vite, ou ceci, ou cela, alors qu'un mec lui aurait apparu plus rentre-dedans, alors que c'est pas forcément justifié. Je peux faire des randos où j'envoie la sauce sans problème.» Yolène*

*« Moi, j'ai eu beaucoup de femmes dans certains groupes qui m'ont dit que les hommes accompagnateurs étaient un peu plus bourrus : « Allez, on va marcher, marcher ! », et qu'une femme plutôt allait faire, peut-être plus d'arrêts, ou aller plus doucement. Ouais, ça je l'ai entendu souvent par des femmes. Et c'est vrai que je sais m'adapter sans problème, mais moi mes randos préférées à la base, c'est quand même les randonnées sportives. Mais voilà, je peux faire les deux. » Célia*

En fait, les femmes adoptent des pratiques aussi diversifiées que celle de leurs homologues masculins, contrairement à ce que montrent Delphine Serre et Anne Paillet (2014) dans le cas des juges pour enfants. Moins exigeant au niveau physique et technique que le métier de guide, moins associé aux critères de la masculinité hégémonique, mais plus orienté vers l'animation de groupes, le métier d'accompagnateur semble ainsi plus favorable aux femmes. Contrairement aux femmes guides et à de nombreux autres secteurs professionnels masculins (Malochet, 2005 ; Martin, 2017 ; Pruvost, 2007), les accompagnatrices n'occupent pas de statut subalterne par rapport à leurs collègues et ne sont pas particulièrement chargées du « sale boulot »<sup>153</sup>. Il faut dire que la hiérarchisation sexuée du travail observée chez les guides (Mennesson, 2005) n'a pas lieu d'être chez les accompagnateurs. À la différence des guides, les accompagnateurs n'acquièrent pas de crédit réputationnel plus ou moins important, en fonction des courses qu'ils réalisent avec leurs clients. Du fait de la spécificité de la demande (privilegiant des sorties peu exigeantes) et de leurs prérogatives, il n'existe pas de modalités d'exercice du métier plus ou moins valorisées. Quand la prise en charge des enfants et des personnes âgées s'apparente aux modalités d'exercice peu valorisées du métier de guide, la prise en charge de ces publics représente le cœur même du métier d'accompagnateur (nombre d'entre eux travaillent effectivement avec des scolaires). Les accompagnateurs n'accordent donc pas tellement d'importance à la difficulté des sorties encadrées (puisque les prises de risques et les difficultés physiques y sont minimales et les difficultés techniques inexistantes) mais plutôt à la capacité d'écoute, de prise en charge du groupe et de transmission d'une sensibilité montagnarde.

Dans ce métier éloigné des normes de masculinité pourtant valorisées dans le champ des métiers de montagne, les hommes et les femmes adoptent des pratiques professionnelles relativement similaires.

---

<sup>153</sup> Cela s'explique aussi par le fait que la grande majorité des accompagnateurs exercent en tant qu'indépendants.

### 3.2.2.2 Des hommes qui valorisent leur approche relationnelle de la montagne

Il est intéressant de voir comment la place centrale accordée aux compétences relationnelles dans le métier, permet aux accompagnateurs hommes de valoriser leur activité au regard de celle de guide. Souvent reconnus comme des techniciens d'exception par les accompagnateurs qui respectent et quelque part, admirent leur maîtrise globale et pointue de la montagne, les guides sont quand même souvent moqués par ces derniers, précisément pour leur manque d'empathie:

*« C'est pour ça que tous les accompagnateurs que t'as rencontrés, t'as vu ? On parle beaucoup. On a beaucoup d'empathie pour les gens parce que si tu fais ce métier, que t'as pas ça, ben, soit faut devenir guide de haute montagne, soit faut faire un autre métier ! (rires). Le jour où j'aurai l'impression de faire du traîne-couillons, je changerai de métier. [...] Si t'aime pas les gens, il faut pas faire ce métier ! » Axel*

Ces discours sont encore plus marqués chez les accompagnateurs qui, suite à un échec au probatoire de guide, ont opté pour une carrière d'accompagnateur. Pourquoi regretter d'être guide de haute montagne auprès de « clients blasés », lorsque l'on peut « émerveiller des débutants lors d'une simple randonnée en raquettes » ? S'il s'agit peut-être de faire de nécessité vertu, il n'en demeure pas moins que pour ces accompagnateurs, ce serait précisément là, que réside la richesse de leur activité.

*« Je me pose souvent la question de savoir si on n'a pas affaire à un métier de corporation, l'accompagnateur qui a toujours voulu un peu être une sorte d'antichambre du guide, tu vois. Une sorte de guide mal diplômé qui est un peu dans ce fantasme-là d'avoir le montagnard qui ceci, qui cela. Moi, je trouve que l'accompagnateur c'est un boulot de vulgarisation de la randonnée, de la montagne, pour un public très, très large. Moi, actuellement je touche le plus large public que je peux. Transmettre et partager avec ces gens-là ce que moi, j'ai comme émotions en montagne. Comment tu veux que je le regrette ? Moi, faire un boulot de guide aujourd'hui avec des gars qui sont déjà aguerris et compagnie, qui connaissent la montagne, qui sont pas blasés mais qui connaissent la montagne, ça me touche beaucoup moins, que moi qui vais prendre une dame qui a 52 ou 53 ans, qui a jamais fait de raquettes de sa vie, qui a jamais été hors-piste dans sa vie et qui va découvrir tout d'un coup des paysages immaculés et qui est complètement émerveillée par ça. C'est tellement plus intéressant. Enfin pour moi, hein, dans mon approche à moi. » Florian*

*« Quelque part c'est un savoir-faire professionnel. Il y a une relation humaine qui va se tisser ; voilà, il va se passer un truc. [...] Il faut aimer l'espèce humaine, t'as pas le choix. C'est des métiers de relations. C'est du service à la personne quelque part, c'est des métiers relationnels. Et quand tu as la personne qui vient te voir pour*

*justement vivre un séjour de rupture, entre guillemets, aller vivre quelque chose en montagne, quoi que ce soit, ben il y a ça, cette dimension.[...] Et puis le contenu, les thématiques : le naturalisme, l'histoire, le régionalisme, il est réel, quoi ; il est assez cossu, assez épais, dense. Moi je trouve que ça se suffit. Et d'ailleurs, il y a quelque part une sécheresse culturelle sur la montagne chez les guidos, qui émerge de par leurs fonctions. Ce sont des techniciens purs, voilà. Et en fait, nous, au bureau des guides on bosse en synergie : ils ont besoin de nous, on a besoin d'eux. Puis ils ont besoin de nous sur beaucoup de choses, sur tout l'apport de connaissances, voilà quoi. On est vraiment là-dedans. » Paul*

L'ensemble des accompagnateurs insistent sur la richesse de ce « *savoir professionnel* » faisant ici référence aux compétences relationnelles propres à leur activité et qui feraient souvent défaut aux guides. Nombre d'entre eux évoquent également la « *sécheresse culturelle* » des guides, renvoyés encore une fois à leurs fonctions de techniciens. Finalement, les accompagnateurs hommes parviennent à « garder la face » (Goffman, 1973) en érigeant le métier d'accompagnateur au rang de professionnels cultivés de la montagne.

*« Le guide c'est un gars qui... Lui c'est... Il est pas sur le patrimoine, il est sur la paroi. Et tu confies ta vie à un guide de haute montagne parce que ils jouent la sécurité. Par contre, un accompagnateur, ce qu'il te confie c'est son savoir. Tu rentres dans son jardin secret. Il ouvre la porte : "Veuillez enlever les chaussures !" et puis tu rentres dans son territoire. » Hugo*

Pour Erving Goffman (1973), les acteurs en interaction valorisent les aspects de leur identité, les plus aptes à attirer la sympathie, l'admiration, le respect et tentent de cacher les aspects qui peuvent être interprétés comme des défauts. Les accompagnateurs renversent finalement le stigmate, dans la mesure où leurs compétences relationnelles et leurs connaissances du milieu qui participent à les positionner aux marges du champ des métiers de montagne, leur permettent justement de valoriser leur spécificité au regard des autres professionnels de montagne. Les accompagnatrices ne mobilisent pas ce type d'argumentaire. Plus fréquemment investies dans des métiers peu valorisés et peu rémunérés, elles n'éprouvent pas la nécessité de se distinguer des guides. De plus, l'accès à un métier masculin participe, pour elles, à une forme de mobilité sexuée.

Dans les métiers majoritairement masculins peu qualifiés tels que contrôleur SNCF ou gardien de prison, les compétences relationnelles sont généralement dévalorisées par les hommes (Cartier et Lechien, 2012). En valorisant leur maîtrise des relations humaines, les accompagnateurs rappellent les huissiers des « champs » étudiés par Alexandre Mathieu-Fritz (2005), qui revendiquent les aspects relationnels du métier dans une logique de distinction par

rappports aux huissiers des « villes » dominant dans la profession, en raison du volume d'affaires à traiter. Ainsi, « *le relationnel semble constituer un attribut développé et éventuellement revendiqué par des professionnel(le)s occupant des positions plutôt dominées dans l'espace.* » (Cartier et Lechien, 2005, p. 45).

Finalement, en se distanciant des compétences techniques, physiques et de prises de risques, habituellement valorisées et caractéristiques de la masculinité hégémonique, les pratiques des accompagnateurs s'inscrivent dans des formes de masculinités que l'on peut qualifier de subordonnées (Connell, 2014). S'ils jouissent indéniablement d'un prestige moins important que les guides, leur position leur permet de questionner les formes les plus saillantes de la masculinité hégémonique.

### 3.2.2.3 Du côté des femmes : faire ses preuves malgré tout

Dans un métier où l'essentiel des sorties encadrées se compose de randonnées faciles, et d'un public novice et majoritairement féminin, être une femme et par là-même considérée comme « naturellement » plus douce et plus à l'écoute, semble faciliter l'exercice du métier. De plus, étant donné que les randonnées les plus difficiles ne peuvent être ni techniques, ni particulièrement risquées, les accompagnatrices sont moins discréditées que leurs collègues guides. À la différence de ces dernières, elles se positionnent effectivement sur toutes les modalités d'exercice du métier. Néanmoins, si leurs collègues hommes sont convaincus de l'importance des compétences relationnelles dans l'exercice du métier et valorisent globalement la présence des femmes, certains clients semblent cependant douter de leurs compétences physiques et de leur capacité à prendre des décisions et à manager un groupe :

*« Souvent vis-à-vis des hommes, on a toujours ce regard un peu sur la retenue. Tu vois à un moment donné qu'ils te testent plus qu'un accompagnateur homme. Du coup, après tu sais ce que tu dois faire pour gagner un peu de confiance. [...] Vis-à-vis de moi, en tant que femme, ils vont pas se comporter pareil : une femme, elle, va être un peu plus maniable alors qu'un homme il va être un peu plus rebelle. Parce que ben, il a pas forcément d'ordre à recevoir d'une femme, petite d'autant plus ! (rires) » Célia*

*« C'est vrai que des fois quand ils voient une femme, les mecs sont là : "Oh, la, la !" enfin pas : "Oh ! la, la !" , mais c'est vrai qu'ils te regardent un peu du coin de l'œil. Genre : qu'est-ce qu'elle vaut physiquement ? Et puis des fois, ils sont bluffés parce que moi j'ai l'habitude de marcher alors que eux courir sur un terrain plat c'est pas pareil que quand on passe des cols et tout. » Manuela*

*« J'ai une collègue à qui s'est arrivé où on lui a dit : "Mais c'est n'importe quoi ! S'il m'arrive quelque chose, t'es incapable de me porter sur le dos !" Il lui a dit ça. Elle*

*lui a dit : "Mais tu sais, la plupart de mes collègues ne te porteraient pas sur leur dos non plus, si t'avais un problème." » Yolène*

C'est encore plus visible dans les propos de Lucie qui propose du trail et du VTT, activités d'une part plus physiques et d'autre part plus techniques que la simple randonnée. Davantage considérés comme des sports masculins, Lucie explique comment l'encadrement de ces activités suscite de fortes réticences chez les clients hommes :

*« Moi en trail, j'ai beaucoup de monde en femmes parce que je suis une femme. Donc elles me font confiance, les filles. Alors que les hommes... Sortie débutant hommes avec une femme, j'ai jamais eu personne. Alors que les débutants, j'ai largement le niveau de taper du débutant. Mais les garçons se sentent, on va dire rétrogradés en quelque sorte. C'est comme sur les courses quand je double des mecs. Je double des mecs, il me voit le doubler, 500 mètres après il essaie de me redoubler : " Joue pas à ça parce que si tu veux qu'on joue, on va jouer !" C'est comme en VTT, une initiation en VTT, j'ai vachement de femmes alors qu'en hommes, non. Alors que si je roule avec des mecs, ils vont le voir de suite : j'ai la technique. Après ils sont surpris, quoi. Mais comme ça, au premier abord... » Lucie*

Ainsi, si les résistances sont moindres dans le métier d'accompagnateur<sup>154</sup>, on observe néanmoins, comme dans l'ensemble des secteurs professionnels, une sexuation des compétences particulièrement dans les représentations des clients (Fortino, 2002). Les accompagnateurs hommes partagent d'ailleurs ce sentiment selon lequel, les métiers d'encadrement d'activités de montagne, y compris celui d'accompagnateur, restent dans les représentations des clients, des métiers « d'hommes » :

*« Alors ça dépend sur quels critères. Si on est sur un critère physique, c'est sûr. Si vous partez sur un raid, les clients préféreront partir avec un accompagnateur parce que les gens sont misogynes. Maintenant, si c'est de l'accompagnement au niveau d'un milieu fragilisé, au niveau scolaire ou si c'est des randonnées avec des thématiques euh... culturelles ou environnement, non. » Hugo*

*« Les femmes ont pas plus de mal. Non, non ! Pas au niveau compétences hein, mais au niveau de l'acceptation par les clients. Et même dans la reconnaissance dans le milieu quoi. C'est un milieu de mecs quand même, donc c'est toujours... Alors qu'au niveau de l'exercice du métier, il n'y a pas de soucis, quoi. C'est pareil, c'est pareil. Après les choses changent mais il y a un temps, c'était vraiment comme ça. » Théo*

---

<sup>154</sup> À la question « Rencontrez-vous des difficultés particulières avec des clients, des collègues du fait que vous soyez une femme ? » Les accompagnatrices répondent unanimement « non ». Cependant, elles vont par la suite nuancer leurs propos en me racontant par exemple, une anecdote qui prouve le contraire. Seules Myrtille, Mathilde, Hélène et Perrine n'évoquent pas de telles difficultés.

*« Hum, moi je pense que ça peut influencer le choix des clients, ouais. Moi je pense, ben oui, on dit pas : " la guide" en général, tu vois. Accompagnatrice, pour les gens, c'est... Enfin, je dis "guide" parce que c'est le mot qui est utilisé et ouais, c'est pas la guide, quoi. C'est le guide dans l'esprit des gens. En premier, je pense que s'ils ont le choix, la majorité va plus aller vers des hommes, enfin il me semble. Je pense que dans l'esprit des gens, c'est ça : c'est le guide, et aller avec une guide je pense que c'est pas encore la majorité, c'est dommage d'ailleurs. » Robin*

De manière générale, le contrôle social sur le métier d'accompagnateur est extrêmement important, le moindre problème avec des clients étant connu par l'ensemble de la vallée. Dans ces conditions, la réputation et le crédit social jouent un rôle central dans l'accès à la clientèle. Si cette situation concerne les femmes comme les hommes, la nécessité pour les premières de « faire leurs preuves » revêt une importance particulière compte tenu des représentations des clients, mais aussi de leurs collègues :

*« Après entre collègues, bon il y a un respect parce qu'ils savent que c'est dur pour accéder à cette profession. Enfin, dur parce qu'il faut des connaissances, donc ils savent que si t'es là, c'est pas pour rien quand même. Mais bon, il y a toujours un côté : "Qu'est que t'as fait avant toi ?" Tu vois, c'est toujours un peu le comparatif, quoi. [...] Il faut être toujours irréprochable, ça c'est vrai. C'est-à-dire que toi en randonnée t'encadres, tu te plantes une fois, c'est fini quoi. Un homme qui se plante une fois : "Bah, il avait la tête en l'air." Une femme qui se plante, elle est nulle alors que le mec qui se plante : "Bah, il était pas dans son assiette aujourd'hui. Puis y avait du brouillard..." tout ça, tu vois. C'est ça le truc, il faut être toujours au top et ça, c'est vrai ! » Lucie*

Par ailleurs, si les compétences relationnelles des femmes sont reconnues et valorisées, les accompagnatrices semblent tout de même être jugées moins capables que les hommes d'exercer une responsabilité et d'encadrer des sorties exigeantes physiquement.

*« Certains collègues sont assez machos, soyons franches ! (rires ) Il y en a d'autres qui sont super cool par contre. Mais c'est vrai que quand t'es jeune, j'avais 30 ans, alors tu te dis : "T'es jeune, t'es une nana." Donc, il faut arriver à asseoir une autorité douce et ça, c'est vrai que c'est pas facile à faire au début. » Yolène*

Malgré l'apparente bienveillance de la majorité des accompagnateurs, les accompagnatrices ont tout de même à faire la preuve de leurs compétences avant de bénéficier de conditions de travail plutôt favorables.

*« Les filles qui ont réussi à tenir dans le métier, elles sont hyper performantes. Parce qu'elles ont du caractère. Elles ont su se battre et elles sont... elles se sont vraiment bien démarquées. » Hugo*

Les accompagnateurs qui jugent les femmes moins capables que les hommes sont largement minoritaires parmi nos enquêtés. En fait, aucun ne considère qu'il existe des différences dans l'exercice du métier selon le sexe, du moins une fois que celles-ci ont fait leurs preuves. Deux enquêtés expriment toutefois une vision hiérarchisée des compétences de chaque sexe. Johan et Léo expliquent en effet, comment les femmes seraient « naturellement » moins douées que les hommes pour l'orientation et la prise de responsabilités :

*« C'est un métier avec un certain engagement en terme de prise de responsabilité en terrain difficile et cela peut mettre un frein pour des personnes peu sûres d'elles. Je pense en particulier à l'orientation. Les mecs en général retombent bien sur leurs pieds, même en terrain inconnu alors qu'on connaît le sens de l'orientation légendaire de certaines nanas... » Johan*

*« Peut-être au niveau de l'endurance, l'endurance et peut-être l'orientation. Parce que effectivement, ça, tu peux pas aller contre, hein. Je pense que t'as certaines filles qui vont pas ... Je sais pas, l'orientation quand tu les écoutes, c'est... elles y arrivent pas, quoi. La dernière fois que j'ai eu une stagiaire, y a deux ans, au niveau orientation : non, elle pouvait pas, quoi. Et je pense que, soit elles se sous-estiment ou alors effectivement, y a un truc qui fait que c'est peut-être plus facile pour un mec, je sais pas. J'en sais rien... Je crois que l'orientation y joue beaucoup, quoi. » Léo*

Johan et Léo semblent avoir classiquement incorporé l'ordre de genre et l'idée selon laquelle les hommes et les femmes seraient plus ou moins « naturellement » disposés à réaliser certaines tâches sociales. Johan est originaire des classes populaires, fils d'un père ouvrier et d'une mère femme au foyer, et il a interrompu sa scolarité après deux échecs au Bac pour se former dans les métiers de montagne. Ses socialisations familiales et scolaires ne favorisent pas l'adhésion à un modèle égalitaire. Quant à Léo, bien qu'originaire de la fraction cultivée des classes moyennes, fils d'un père conservateur adjoint de musée et d'une mère secrétaire, souvent plus distantes à l'égard des stéréotypes sexués (Menesson, 2011), il a réalisé sa carrière professionnelle au sein de l'armée, d'abord en tant que soldat puis en tant que moniteur-parachutiste. Cette socialisation dans un univers professionnel valorisant la masculinité hégémonique permet de comprendre son adhésion aux normes de genre.

Leurs propos laissent entendre que la domination des hommes dans le métier s'inscrirait dans « une nature biologique » qui est pourtant « elle-même une construction sociale naturalisée » (Bourdieu, 1998, p. 40).

Aux marges des professions dominantes du champ des professionnels de la montagne, le métier d'accompagnateur, moins technique, moins physique et moins engagé que le métier

de guide, donne à voir des usages sexués moins différenciés que dans des professions « masculines » plus prestigieuses. En effet, la moindre valorisation des caractéristiques associées à la masculinité hégémonique et l'importance des compétences relationnelles, associées au féminin, place les femmes dans une situation plutôt favorable. Pour autant, comme l'ensemble des métiers de montagne, le métier d'accompagnateur est soumis à un fort contrôle social, par les pairs et par les clients. Dans ce contexte, les femmes, doivent, encore plus que leurs collègues hommes, donner les preuves de leurs compétences. Du côté des hommes, on peut considérer que les pratiques des enquêtés correspondent à des formes de masculinité subordonnée, tout du moins au regard du modèle hégémonique incarné par les guides.

Si l'activité d'encadrement constitue le dénominateur commun et la face visible du métier d'accompagnateur, il convient de s'intéresser à sa face cachée, et pourtant non moins décisive, à savoir, la vente des activités de montagne.

### **3.3 La face cachée de l'iceberg : de l'encadrement mais encore ?**

Si l'ensemble des enquêtés semblent avoir été séduits par l'idée de guider des gens en montagne en leur faisant découvrir le milieu dans lequel ils évoluent, peu en revanche ont choisi ce métier pour sa dimension commerciale. Pourtant, cet aspect du métier représente, pour des travailleurs indépendants, un pan décisif de leur activité, l'encadrement de randonnées ne pouvant avoir lieu sans les avoir vendues au préalable. Cependant, comme les artisans d'art étudiés par Anne Jourdain (2014) : « *Toutes les tâches ne sont néanmoins pas valorisées de la même manière par les artisans d'art [accompagnateurs] qui se considèrent généralement comme des fabricants [guides] plutôt que comme des vendeurs ou des chefs d'entreprise. Leur engagement dans un métier d'art tient de fait, avant tout, de leur goût pour le travail [d'encadrement cultivé de la montagne] manuel d'un matériau.* » (p. 11).

Cette dualité encadrant/vendeur - chef d'entreprise se retrouve chez nos enquêtés qui vont, selon leur appétence et compétences pour la commercialisation de leurs produits, privilégier différentes modalités d'exercice du métier.

#### **3.3.1 Pour commencer : tour d'horizon des modalités de commercialisation possibles**

Comme vu précédemment, le métier d'accompagnateur peut être considéré comme un métier de travailleur indépendant aux multiples visages : d'une part, au niveau de l'activité d'encadrement avec une offre d'activités relativement diversifiées et d'autre part, en ce qui

concerne la commercialisation de l'activité qui peut prendre différentes formes. Effectivement, les modalités possibles d'exercice de l'activité sont très variées. On distingue trois grandes modalités d'exercice : la première consistant à travailler seul en se constituant sa propre clientèle, la seconde consistant à s'insérer dans des structures, agences déjà existantes et qui ont déjà leur clientèle, et la troisième étant de monter sa propre structure d'accompagnement en captant une clientèle permettant de faire travailler plusieurs professionnels de montagne. Il convient néanmoins de se montrer plus précis pour comprendre l'étendue des possibilités qui s'offrent aux accompagnateurs afin de commercialiser leurs produits.

### 3.3.1.1 Constituer sa clientèle seul ou à plusieurs, ou encadrer la clientèle des autres

Les accompagnateurs ont la possibilité de se constituer leur clientèle individuelle. Bien que travaillant seuls, ces accompagnateurs s'intègrent pourtant de manière majoritaire, dans différents réseaux leur permettant de capter leur clientèle : offices de tourisme, villages vacances ou encore réseaux « officieux » d'accompagnateurs. Il est effectivement pratique courante, dans un secteur pourtant particulièrement concurrentiel, de s'entraider dans « l'accès » aux clients. Les accompagnateurs n'hésitent pas à contacter certains de leurs collègues lors de périodes de travail importantes, ou en cas d'arrêt maladie, ou d'encadrement de groupes nombreux, etc. Bien qu'irrégulières et non formalisées, ce genre de pratiques en réseaux d'accompagnateurs témoignent d'une solidarité professionnelle, similaire à celle observée dans l'artisanat français (Mazaud, 2013). Comme les artisans, bien que travaillant seuls, les accompagnateurs participent à de fréquents « *arrangements entre collègues [...] peu visibles car échappant aux actions formalisées d'organisations représentatives, les pratiques de solidarité sont très fréquentes.* » (Ibidem, p.114-115).

Les accompagnateurs ont aussi la possibilité de se rassembler pour donner plus de visibilité à leur produit et pour se constituer une clientèle commune. On distingue alors deux groupes. Tout d'abord, ceux qui vont mutualiser leurs compétences et vont se répartir les tâches et les richesses, il s'agit souvent de petits regroupements d'accompagnateurs (majoritairement inférieur à cinq individus) dont tous les membres bénéficient d'un statut de « permanent » au sein de la structure et participent aux décisions de manière collégiale dans une forme de codirection.

*« En fait à Luchon, on s'est regroupé. Je suis avec deux guides de haute montagne parce qu'on a plus de poids pour proposer des trucs, on a plus de visibilité, tu vois. [...] En fait, on reçoit des demandes par rapport à tout ce qu'on propose et après on se les dispatche. Tout ce qui est accompagnateur, c'est moi qui prend. Après, ils le font aussi s'il y a trop de demande. » Joni*

Ces derniers se répartissent en fonction de leurs compétences, le travail lié au fonctionnement interne de la structure ainsi que le volume d'encadrement. De manière générale, ils ne font pas appel à des accompagnateurs extérieurs, mis à part, bien sûr, face à une forte demande.

Ensuite, certains accompagnateurs se positionnent en « chefs d'entreprise ». Ces derniers choisissent de monter leurs structures (seuls ou à deux, maximum trois associés) ; ils sont donc les seuls membres permanents mais vont faire appel de manière régulière, à des membres « renforts » plus ou moins nombreux qui vont leur permettre de répondre à la demande.

*« Bon la structure, c'est moi, hein. C'est ma structure, c'est 100% moi qui gère sur le partage du travail, sur la commercialisation, la facturation, la comptabilité. [...] Mon associé, si tu veux, il ne travaille plus comme accompagnateur ; il garde le statut pour qu'on puisse garder la structure mais l'accompagnateur, il en a eu marre, donc voilà. [...] C'est pas un syndicat local où on a vraiment une assemblée générale avec tout le monde qui est là et qui a son mot à dire. Il n'y a personne qui a son mot à dire, je suis une sorte de despote ! (rires) » Florian*

À la différence des regroupements précédents, le travail n'est pas réparti de manière égalitaire entre membres « permanents » et « renforts » (la priorité étant donné aux membres permanents) et par conséquent les revenus non plus.

*« Au bureau, on est 13 dont 2 titulaires moi et Christopher, 7 renforts permanents, 3 renforts occasionnels et actuellement un stagiaire. Quand on est deux, ça pose pas de soucis pour la distribution du travail. On essaie de faire en sorte que les honoraires à la fin du mois soient à peu près égaux. Comme on a fait rentrer beaucoup de renforts cet hiver, le problème se pose un peu différemment. Pour les deux titulaires, on essaie toujours de faire des honoraires à peu près égaux à la fin du mois. Pour les autres, les critères sont pas encore définis de façon absolue. Cet hiver on a un peu fait ça au lance-pierre, en fonction de la disponibilité des accompagnateurs. [...] Logiquement au sein des titulaires, les responsabilités doivent se partager. Mais aujourd'hui, je fais tout le boulot parce que personne ne veut faire le reste, voilà. Alors oui, logiquement les tâches administratives se divisent si quelqu'un n'est pas payé pour ça ; les tâches se répartissent principalement entre les titulaires qui créent l'activité. Donc aujourd'hui, comme le travail n'est pas partagé, moi je suis un petit peu plus payé pour le travail que je fais. » Nicolas*

Il s'agit également de petites structures, qui peuvent compter (membres renforts compris) jusqu'à une dizaine, quinzaine d'individus. Ces structures peuvent s'organiser sous différents statuts : associatif, syndicat local, SARL, etc.

Enfin, les accompagnateurs peuvent choisir de ne pas se constituer de clientèle et s'insérer dans des structures qui ont déjà leur propre clientèle. Il peut s'agir des rassemblements d'accompagnateurs que nous venons de citer ou bien de bureaux de guides ou encore de tours

opérateurs. Dans tous les cas, les accompagnateurs conservent leur statut de travailleurs indépendants et sont engagés comme prestataires de services. Si le fonctionnement des bureaux de guides varie d'une structure à une autre, le fonctionnement des tours opérateurs en revanche est sensiblement toujours le même. Les tours opérateurs, ont des programmes de randonnées, mais surtout de treks préétablis qui sont sélectionnés par les clients. Une fois les séjours complets, l'agence mobilise des accompagnateurs. Ceux qui travaillent pour ces agences sont essentiellement concernés par des séjours, à la différence de ceux qui travaillent dans les autres types de structures privées qui fonctionnent essentiellement à la journée<sup>155</sup>. Nous ne connaissons pas le fonctionnement de tous les tours opérateurs, néanmoins il semblerait qu'un certain nombre privilégie l'ancienneté, les nouveaux accompagnateurs étant appelés en dernier.

Si une minorité d'accompagnateurs, 9% selon notre questionnaire et 15% selon le SNAM, travaillent en tant que salariés pour ces structures, la très grande majorité conserve leur statut d'indépendant. Nous verrons effectivement, que les accompagnateurs accordent une grande importance à l'indépendance professionnelle qui se traduit par une liberté au travail et une certaine qualité de vie.

### 3.3.1.2 Différentes combinaisons possibles

Si les modalités d'exercice sont déjà nombreuses, la majorité des accompagnateurs associent différentes modalités de pratiques professionnelles afin de s'assurer un niveau de revenus suffisant. Effectivement, ce n'est pas parce qu'un accompagnateur est membre d'un bureau, ou autres structures privées que cela l'empêche de développer lui-même sa propre clientèle. On voit par exemple, simplement au niveau des accompagnateurs qui travaillent en individuels, que bien qu'ils travaillent seuls, ils sont aussi insérés dans différents réseaux d'accompagnateurs ou auprès d'offices de tourisme, ou de centres de vacances afin d'accéder à une clientèle plus large. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui s'insèrent dans des structures privées quelles qu'elles soient (tour opérateur, village vacances, bureau des guides, etc.) afin de s'assurer des compléments de revenus en sus de leur activité individuelle.

D'après les résultats de notre questionnaire, la majorité des accompagnateurs cumulent différentes modalités d'exercice. Ils sont 61% à déclarer travailler en tant qu'individuel, 44% disent être insérés dans des réseaux d'accompagnateurs (non formalisés), 39% travaillent au sein de bureaux de guides, 28 % pour des tours opérateurs, 28% dans différentes structures

---

<sup>155</sup> Pour rappel, l'accréditation tourisme, nécessaire pour organiser du tout-compris étant particulièrement coûteuse, n'est possédée que par une minorité de petites structures privées. En revanche, les tours opérateurs ont, eux, les moyens d'assurer la garantie financière d'un minimum de 100 000 euros.

privées (SARL, associations, etc.), 24% en relation avec des offices de tourisme, et 24% en relation avec des villages vacances. Sans détailler les modes de fonctionnement de chacun de nos enquêtés (par entretien), nous avons choisi de vous les présenter sous forme de tableaux, afin d'appréhender la pluralité des modalités d'exercice possible.

<b>AMM</b>	<b>Indiv</b>	<b>Bureau des guides</b>	<b>Tours op.</b>	<b>Structure privée</b>	<b>Réseau AMM</b>	<b>Relation village vacances</b>	<b>Relation Off. tourisme</b>
Pierre	X	X			X		X
Axel	X	X			X		X
Hugo	X				X		
Paul		X			X		X
Jérôme	X				X		
Florian				X	X	X	X
Théo			X				
Rémi				X		X	X
Léo	X	X			X		
Matthieu				X			
Robin	X						
Dorian	X		X	X	X		
Gilbert	X				X		
Nicolas				X		X	X
François	X		X	X	X		
Johan	X			X (salarié)	X		
Gauthier			X		X		
Samuel	X						

*Tableau 3.3 Modalités d'exercice des accompagnateurs*

<b>AMM</b>	<b>Indiv</b>	<b>Bureau des guides</b>	<b>Tours op.</b>	<b>Structure privée</b>	<b>Réseau AMM</b>	<b>Relation village vacances</b>	<b>Relation Off. Tourisme</b>
Perrine				X	X		
Claire			X		X		
Joni				X	X		
Babeth	X			X	X		X
Hélène			X				
Lucie	X		X	X			
Mathilde		X			X		
Charline	X			X		X	X

Anita	X			X	X		
Myrtille	X				X		
Yolène			X		X		
Fanny	X				X		
Célia			X	X	X		
Manuela	X		X		X		

Tableau 3.4 Modalités d'exercice des accompagnatrices

Dans ces conditions, l'analyse des rapports au travail des accompagnateurs apparaît particulièrement complexe. Néanmoins, en mobilisant les données des entretiens, on peut identifier des modes d'exercice prioritaires du métier. Il semble effectivement que le choix de privilégier davantage tel ou tel mode d'exercice relève d'une part, d'inégales compétences commerciales et managériales, et d'autre part, de conceptions diversifiées de l'indépendance professionnelle, non sans lien avec ces compétences. Effectivement, la formation en accordant une moindre place à l'acquisition de compétences commerciales, est finalement créatrice d'inégalités. Seuls, ceux qui ont les moyens de se former, qui ont suivi des cursus universitaires et/ou professionnels leur ayant permis d'acquérir ces compétences, vont être plus aptes à « se vendre », pour reprendre les termes indigènes.

### 3.3.2 Différentes appropriations et conceptions du métier : de l'exécutant à l'entrepreneur

À la manière de Caroline Mazaud, dans ses travaux sur l'artisanat français (2013), nous identifions un axe dont les extrémités opposent les accompagnateurs n'ayant aucune ambition entrepreneuriale, de ceux qui, au contraire, ont le profil de chefs d'entreprise. Comme l'explique Mazaud (2013) : « *Il ne s'agit pas formellement de catégories distinctes, les artisans se situant en réalité le long de cet axe qui va d'une entière maîtrise de l'exercice du métier à une délégation totale de l'activité productive.* » (p. 141).

Quand pour ces artisans, c'est la délégation de l'activité artisanale qui semble déterminante dans la forme que prendra la commercialisation de leur activité, c'est au contraire la délégation de l'activité commerciale qui apparaît déterminante chez nos enquêtés. Ainsi pour nos accompagnateurs, nous dirons que cet axe s'étend d'une délégation totale de la commercialisation de leur offre à une prise en charge totale de la conception, commercialisation et réalisation de leur produit.

Les analyses bi variées, réalisées à partir des résultats de notre questionnaire, ne mettent pas en évidence de relations significatives entre le statut professionnel des accompagnateurs et leur origine sociale, leur niveau de diplôme, leur métier antérieur et leur sexe. Cependant, la réalisation des entretiens nous a permis de voir comment plus que le niveau de diplôme, ce serait le type de compétences intériorisées au préalable, au cours du cursus universitaire ou professionnel, qui semblerait déterminant dans le choix de la modalité de commercialisation de leur activité. Il semble effectivement que les appropriations différenciées du métier d'accompagnateur s'expliquent par des compétences commerciales et managériales inégales, ainsi que par un attachement plus ou moins prononcé à l'indépendance professionnelle.

### 3.3.2.1 « Ce que j'aime, c'est être avec les gens »

Un premier groupe se caractérise par une valorisation de l'activité d'encadrement uniquement et en conséquence, par une délégation complète de ce qu'ils considèrent comme le « sale boulot » (Jourdain, 2014). Comme chez les artisans d'art, apparaît une distinction entre le cœur de métier largement valorisé : à savoir la production dans le cas des artisans d'art (*Ibidem*) et l'encadrement pour nos enquêtés, et le « sale boulot » : la commercialisation qui doit, pour ces professionnels, empiéter dans une moindre mesure sur le cœur de leur activité. On retrouve ici, des individus travaillant en tant que prestataires pour des tours opérateurs, des bureaux d'accompagnateurs, ou autres structures privées. Ces derniers reconnaissent choisir cette modalité d'exercice « *par facilité* », de façon à se décharger de l'ensemble des tâches administratives ainsi que de la recherche de clients pour lesquelles ils n'ont aucune appétence et ne se sentent pas compétents :

*« C'est aussi une solution de facilité de travailler en agence, parce que j'aime pas être dans tout ce qui est préparation, bureautique etc. Parce que c'est énormément de paperasse quand t'y penses. Et moi en fait, je suis terrain et du coup, quand t'es quelqu'un de terrain, c'est hyper dur de faire tous les trucs qu' y a à côté. » Yolène*

*« C'est plus confortable de travailler dans une structure parce que t'as pas toute la recherche de clientèle à faire ; t'as pas toute la logistique à prévoir. Tu vas chercher tes clients à la gare et t'as le parcours déjà prêt, quoi. Tu dois quand même mener à bien la semaine mais c'est très confortable quand même. Voilà, c'est comme un salaire qui arrive, même en tant qu'indépendant. C'est beaucoup plus confort, moi je préfère ! T'es peut-être moins payée que quand t'es indépendant mais tu t'occupes pas de toute cette partie. » Célia*

*« Moi, le gros avantage de travailler avec une structure comme ça, comparé à Gilbert, je sais pas si tu l'as vu encore ? Parce que là, c'est un peu plus calme, mais autrement*

*ils sont tout le temps au téléphone, en train d'essayer de prendre des groupes, tout ça. Moi, j'attends qu'on m'appelle et qu'on me dise : " Tu veux partir là ? " " Oui, tout est prêt." T'as ce côté-là, donc pas de pub à faire. Tu vois ici, j'ai pas de site internet, j'ai même pas mon nom à l'office de tourisme. [...] Donc tu vois, c'est quand même le bon côté. Second côté, c'est qu'ils m'amènent un certain volume de travail. Alors même si c'est pas officiel, ils s'engagent à me fournir un certain volume donc, j'ai aussi un peu de visibilité. Parce que le gros problème de ces boulots-là, tu veux faire un prêt à la banque, ils vont te dire : "Combien vous allez gagner ? ça va marcher, là ? S'il y a une crise, vous gagnez rien ?" Tu vois, les professions libérales, c'est compliqué. Moi, ils s'engagent à me fournir un certain volume de travail ; je sais à l'avance que cette année je vais bosser au moins tant de trucs. C'est quand même important, c'est sécurisant on va dire. Sur la journée, on est un peu moins payé, forcément. C'est comme quand t'achètes un porte-clefs ou un carton de 500 porte-clefs. Donc moi, ils m'envoient une vingtaine de semaines avec eux, et donc t'es un peu moins payé que si je dépanne un collègue. Moi, à la journée je suis moins payé, mais par contre je pars une semaine et je sais que j'en aurai 20 dans l'année. Moi, je m'y retrouve assez quoi. Après bon, il y en a à qui ça plairait pas et puis, il y a le côté partir. Gilbert, lui, il rentre tous les soirs chez lui ; lui, il partirait pas une semaine comme ça. » Gauthier*

On distingue dans ce groupe, les accompagnateurs travaillant pour des tours opérateurs (Claire, Héléna, Théo, Gauthier, Célia et Yolène) de ceux préférant d'autres structures privées telles que les bureaux des guides, ou les regroupements d'accompagnateurs (Perrine, Mathilde, Anita, Léo, Matthieu et Joni). S'il est plus difficile pour des structures de plus petite taille d'assurer un volume de travail comme le font les tours opérateurs, la rémunération y semble plus intéressante et les conditions d'exercice moins contraignantes. Travailler pour des tours opérateurs nécessite effectivement une grande disponibilité, particulièrement durant la saison estivale, nos enquêtés nous expliquent ne pas « *toucher terre* » pendant les deux ou les trois mois d'été : « *On part du dimanche au samedi, t'es chez toi une demi-journée par semaine et encore ça dépend si tu prends des séjours lointains* ». En outre, décliner un trop grand nombre de sorties revient à se faire rapidement remplacer au sein de ces tours opérateurs :

*« Quand on te contacte par agence, tu peux pas refuser non plus à chaque fois. S'ils te contactent, c'est qu'ils veulent quelqu'un. Donc, ils vont trouver quelqu'un d'autre. Puis si tu refuses, au bout d'un moment ils t'appellent plus. Ça fait partie du deal. Bon après, tu peux des fois pour X raisons, mais si tu refuses trop de fois, il y a quelqu'un d'autre qui a pris ta place et qui aura la priorité. C'est normal, quoi. » Théo*

Si on retrouve cette volonté de se décharger de la recherche de clients et de la commercialisation chez les accompagnateurs qui travaillent plutôt pour des structures plus petites, il semble que ces derniers accordent davantage d'importance au fait de garder un rythme de travail moins contraignant. Moins contraignant ne veut pas dire moins intensif, mais travailler à la journée

leur permet d'être présents chez eux tous les soirs, élément non négligeable pour conserver une vie de couple et de famille, comme nous le verrons par la suite.

Pour les accompagnateurs de ces deux sous-groupes, le principal avantage à travailler « pour d'autres » est qu'ils n'ont pas à commercialiser leur produit, activité pour laquelle ils n'ont aucune appétence et pas vraiment de compétences par ailleurs. Effectivement, aucun n'a réalisé d'études ou de métiers leur permettant d'intérioriser des compétences commerciales et managériales<sup>156</sup>. Héléna est la seule à avoir été formée dans le domaine du management (master en management du sport), elle a d'ailleurs développé son entreprise de transport de bagages sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle :

*« Moi, si tu veux, je fais déjà tout ce travail pour ma boîte, et l'accompagnement comme je le garde plus pour le plaisir, les agences ça me va très bien. J'arrive, j'ai mes 6 semaines de rando à faire, je vais avoir des clients que pour une semaine. Ce sont des tours pré-établis et puis, je fais toujours le même, donc j'ai pas besoin d'aller repérer autant qu'un mec qui bosse tout seul. »*

Il convient de préciser qu'Héléna exerce le métier d'accompagnateur de manière secondaire et qu'elle ne rencontre donc pas les mêmes problématiques que ses homologues, pour qui ce métier représente leur activité principale. Néanmoins, elle pointe un autre avantage du travail en agence : l'absence ou la moindre préparation.

Effectivement, s'ils ne sont pas entièrement indépendants, dans le sens où leur activité est contrainte par des directives extérieures, ils expliquent l'être de par leur plus grande liberté temporelle. En effet, dégagés des tâches de commercialisation et de préparation des produits (conception de l'offre, repérage des itinéraires, etc.), ces derniers bénéficient d'un temps libre beaucoup plus important : *« Moi, quand je rentre chez moi, j'ai vraiment fini la journée. Pas besoin de répondre aux mails, téléphoner, et tout le reste. »* Temps libre qu'ils occupent entre loisirs, voyages, famille et métier secondaire pour certains.

---

<sup>156</sup> Pour rappel, Claire était enseignante d'EPS, Théo éleveur de brebis, Matthieu a fait un Bac Pro Mécanique, Gauthier après avoir fait un DUT Génie Electrique a été aide-éducateur dans un lycée, puis restaurateur. Célia a interrompu sa scolarité en 5<sup>ème</sup>, Yolène a une Licence en Lettres Modernes et a été animatrice en village vacances, Perrine a échoué 2 fois au baccalauréat avant de devenir animatrice dans une ADAPEI, puis gardienne de refuge. Mathilde a fait un Doctorat en Biologie Humaine, si c'est un niveau d'études très élevé, ça n'a pour autant rien à voir avec le commerce ou le tourisme. Anita a fait un BTS Elevage qui lui a permis de travailler à la chambre d'agriculture, elle a aussi été hôtelière. Léo était moniteur-parachutiste dans l'armée, et Joni a une Licence STAPS mais mention Activité Physique Adaptée et Santé.

Sans goût ni compétences pour la vente, ces accompagnateurs s'engagent intensément dans l'activité d'encadrement pure, perdant ici la liberté propre aux travailleurs indépendants, ce qui semble inenvisageable pour l'ensemble des autres enquêtés.

### 3.3.2.2 « J'aime trop mon indépendance pour bosser pour quelqu'un d'autre »

Le deuxième groupe d'accompagnateurs, se situant entre les deux pôles, se caractérise lui aussi par de faibles compétences et appétences pour les tâches de commercialisation, mais par une forte volonté de rester indépendant. Au-delà du statut de travailleur indépendant, c'est surtout, à la différence du groupe précédent, qu'ils apprécient l'absence de hiérarchie et par conséquent de subordination. Ils critiquent par exemple, fortement le fonctionnement des tours opérateurs :

*« Je pense que tu fais ce métier parce que la montagne avant tout, c'est la liberté, tu vois. Ça reste un espace libre, intact pour l'instant (rires) à peu près en tout cas, qui le restera, je pense, parce qu'il y a quand même du relief. Et du coup, tu vas en montagne, il me semble, pour faire ce que t'as envie de faire. Après quand t'es salarié, il y a plein de raisons, mais salarié t'es... Là tu vois, moi à l'heure actuelle, je fais ce que je veux. Si demain il y a des clients qui m'appellent : "On veut aller voir des isards !" je peux aller où je veux, faire la rando que je veux. Enfin je suis totalement libre, quoi. Je fais ce que je veux, les horaires que je veux. T'as des clients chiants, ben tu peux écourter si tu veux, enfin tu vois (rires). Et quand t'es salarié, enfin je veux dire même quand t'es à la Balaguère, c'est assez particulier en fait. T'as tous les inconvénients sans les avantages : t'es moins bien payé déjà, et t'es quand même responsable de tout. C'est toi qui gère tout : t'emmènes les clients, c'est toi qui conduit le mini bus, machin... T'en es responsable, bon, t'as le souci des gens sur le terrain. T'es responsable si c'est un séjour itinérance, c'est toi qui est responsable que tout se passe bien, quoi. Et après, à la fin t'es moins bien payé et t'es pas libre, quoi ! Tu vois, on peut te dire : "Cet automne, on a un séjour dans l'Atlas marocain à encadrer pendant un mois. Toi, tu vas partir là-dessus !" Ou t'as le choix entre ça, et ça qui est en Himalaya par exemple, tu vois. T'es pas du tout libre. Je pense qu'à un moment donné tu choisis ce métier pour d'autres motivations. À partir du moment où c'est pas un métier où tu roules sur l'or, si t'as que ça en tout cas, si tu choisis ce métier pour être salarié, ou je sais pas comment dire... Pffou ! Enfin bon, ouais, je pense que t'as d'autres motivations que ça. Ouais, je pense que bosser pour les tours opérateurs, c'est pas un bon plan. Vaut mieux faire complètement autre chose que ça (rires). Parce que salarié, entre guillemets, ça a ni queue, ni tête un peu, je trouve. » Robin*

Il semble que le fonctionnement des structures de plus petite taille, en permettant une gestion plus « humaine », leur pose moins problème :

*« Il y a des structures comme La Balaguère, tout ça, où t'es pas vraiment rattaché en fait ; t'es rattaché sans être rattaché. Ouais, c'est... t'es indépendant mais c'est*

*gagné/gagné pour eux. Parce qu'ils embauchent un indépendant et ils te dictent le tarif. Et puis ils te disent : "Il faut que tu sois disponible, là." Les bureaux de montagne, je suis allé les voir, c'est des potes, etc mais... Et puis à Cauterets, je bosse avec Caminando des fois, ils essaient de faire un bureau de montagne etcetera. Là j'ai des copains qui ont fait un syndicat local, machin... Mais... J'aimerais arriver à développer mon produit pour vraiment dépendre de personne. (rires) » Dorian*

Cette position rappelle les travaux de Bourdeau (1991) qui souligne la volonté de la majorité des professionnels de montagne de conserver des petites structures pour faciliter les relations entre professionnels. Il évoque le modèle du « little is beautiful » comme une sorte d'idéal professionnel pour se démarquer des « entrepreneurs », gérants des agences et des tours opérateurs.

La difficulté pour les accompagnateurs de ce groupe est qu'ils souhaitent créer leur entreprise individuelle<sup>157</sup> mais qu'ils ne maîtrisent pour autant pas toujours les compétences nécessaires<sup>158</sup> pour capter une clientèle et vendre leur activité. Par exemple, parmi les 14 enquêtés que l'on retrouve dans ce groupe (Fanny, Manuela, Myrtille, Charline, Babeth, Lucie, François, Samuel, Dorian, Jérôme, Gilbert, Hugo, Pierre et Robin), seul Gilbert parvient à vivre uniquement de son activité d'accompagnateur en tant que travailleur individuel, tous les autres ont un emploi secondaire (Fanny, Myrtille, Lucie, François, Samuel, Jérôme, Hugo, Dorian, Pierre), ou complètent leurs revenus en travaillant occasionnellement pour différentes structures

---

<sup>157</sup> Nous parlons d'entreprise individuelle d'une part, car ces accompagnateurs souhaitent monter leur propre entreprise et y travailler seuls, et d'autre part, car parmi nos enquêtés, les accompagnateurs dans cette situation ont tous choisi ce statut juridique : « Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. » Définition de l'INSEE ([www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1606](http://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1606)).

<sup>158</sup> Pour rappel, Fanny est titulaire d'un DE Animation, Manuela a interrompu sa scolarité en terminale avant de passer un BE Métiers de la Forme. Myrtille est titulaire d'une Licence Sport Tourisme et Loisirs, Charline a interrompu sa scolarité à 14 ans. Babeth est titulaire d'un Bac de Technicien de l'Habillement, Lucie d'une Licence en Gestion Logistique d'Entrepôts. François a un DEUG de Sociologie, Samuel était dessinateur industriel après avoir réalisé un BTS Mécanique et Automatismes Industriel. Dorian s'est engagé en tant que parachutiste dans la Légion Étrangère, après une année aux Beaux-Arts. Jérôme est titulaire d'une Licence STAPS, Gilbert était éducateur spécialisé. Hugo a travaillé à la préfecture de Toulouse après avoir obtenu un Bac Comptabilité. Pierre était infirmier, et enfin Robin a réalisé deux premières années en Histoire de l'Art et en Histoire.

(Manuela, Charline, Babeth, Dorian, François, Pierre)<sup>159</sup>, ou encore ont une autre source de revenus (Robin).

Ce « groupe » rassemble des individus ayant des modalités de travail relativement diversifiées, c'est en ce sens que nous préférons parler de continuum. Par exemple, plus proche du pôle « délégation », on trouve Dorian et François qui souhaiteraient parvenir à créer leur entreprise individuelle mais qui, face à différentes difficultés dans la commercialisation de leur produit, font également quelques prestations pour différentes structures :

*« Les accompagnateurs de la Balaguère, tout est prévu pour eux. [...] Tout est prévu à l'avance : ils ont tout clef en main, ils n'ont rien à faire. Du coup, c'est bien pour eux car avec les semaines qu'ils bossent, ils arrivent à vivre de ça presque à l'année. Mais l'inconvénient, c'est qu'ils perdent leur autonomie et un certain esprit d'initiative.[...] Indépendant, c'est la jungle. Il faut tout faire toi-même, c'est trop dur ! C'est tout le problème du travail indépendant par rapport au travail salarié entre guillemets, c'est deux mondes complètement différents. J'aimerais un jour arriver à avoir mon produit mais, pfou...pas évident. » François*

*« Il faut être dynamique dans sa recherche de clientèle. C'est le seul truc important en fait. C'est comme tout, hein. Je pense que tu peux avoir un produit qui vaut rien avec un prix qui est 3 fois trop cher, et si t'es doué à trouver des clients qui sont volontaires à dépenser leurs sous pour acheter ton produit, t'es gagnant, quoi. Ça, je pense que c'est le seul truc qu'on t'apprend pas et c'est le seul truc qui est super important.[...] Donc oui, j'ai toujours essayé un petit peu, tu sais de trouver de la clientèle, mais je me suis jamais consacré qu'à ça.[...] Et puis j'étais tout seul à l'époque, donc pour le faire tout seul...J'ai essayé mais...Soit tu travailles, soit tu montes le truc, tu vois. Le job du bureau, c'est un job et ça prend autant de temps donc pff... Pour faire les deux c'est dur, ouais. Là, j'essaie un peu plus de monter mon propre produit parce que bon les agences tu fais pas ce que tu veux et puis t'es mal payé quand même. Ça a toujours été le but de monter mon propre produit en fait mais c'est dur ! » Dorian*

Dans des positions intermédiaires, on trouve Myrtille, Manuela, Fanny, Charline, Babeth, Lucie<sup>160</sup>, Robin, Pierre, Samuel et Jérôme qui sans particulièrement apprécier le travail de

---

<sup>159</sup> Ici, quand nous parlons de structures, nous n'incluons pas le fait de travailler en réseaux avec des offices de tourisme ou des villages vacances, mais bien du fait d'être engagé en tant que prestataire par des structures privées. Cela peut arriver dans certains villages vacances ou offices de tourisme mais c'est assez rare. La plupart du temps, les accompagnateurs se contentent de se référencer auprès des offices de tourisme et d'y déposer des flyers afin de donner plus de visibilité à leur produit. De la même manière pour les villages vacances, les accompagnateurs tentent d'établir des partenariats afin de se rendre directement visibles pour la clientèle du village ou des campings. Ils peuvent, par exemple, aller présenter leurs activités au cours du pot d'accueil, déposer des flyers ou encore, avoir un lien renvoyant vers leur site internet sur la page internet du village vacances ou du camping.

<sup>160</sup> Pour rappel, Lucie exerce le métier d'accompagnatrice à titre secondaire, elle ne rencontre donc pas les mêmes problématiques notamment économiques, que ses homologues qui exercent à titre principal.

commercialisation de l'activité, parviennent tout de même à mener à bien leur entreprise individuelle, en travaillant ici et là pour d'autres accompagnateurs.

Enfin, avec un goût plus prononcé bien que non prédominant pour la commercialisation Hugo et Gilbert parviennent à faire fonctionner leur entreprise individuelle de façon plus prospère.

*« La différence essentielle quand on est indépendant c'est qu'il faut mouiller le maillot pour trouver des clients ; on participe à toutes les phases commerciales qui font aussi partie de notre métier. On est obligatoirement plus impliqué, on connaît mieux les attentes des clients. Dans les deux autres cas, on attend le client et la relation se fait que sur le moment. »* Gilbert

*« Y a pas de formation commerciale ! Les mecs, ils ont un métier, ils savent pas comment... comment on démarche... Moi je suis, je suis un communicant. Donc le fait d'être conteur, c'est pas pour rien. Donc, beaucoup de bagout, beaucoup de facilité. Donc, j'avais cette arme-là. Et quand je faisais les salons, parce que je faisais le salon de l'Aventure à... Porte de Versailles, à Paris ; j'allais à Bruxelles, j'allais à Nantes, j'allais à Toulouse... Je me vendais ; je vendais mes produits. Où j'étais bon, j'avais le béret sur la tête, la chemise à carreaux, les guêtres blanches délavées, et j'avais des saucissons, des fromages des Pyrénées - L'odeur déjà... Les gens venaient déguster mon saucisson et mon fromage Pyrénéen - le béret sur la tête, et je vendais les Pyrénées. Ça marchait ! »* Hugo

Diplômés en 1985 et 1980, Gilbert et Hugo expliquent tout deux avoir connu « la belle époque », celle où l'accréditation tourisme pour organiser des séjours tout compris était moins contraignante, celle où les accompagnateurs étaient encore peu nombreux, les villages vacances et les touristes nombreux et la concurrence moindre :

*« Et là, on faisait vraiment du gros chiffre d'affaires. C'était la belle époque ! [...] Donc déjà pour moi, c'était le trek. C'était la grande mode ! La raquette, c'était de la folie ! Parce que c'était devenu un sport snow, un sport fun, et l'hiver on bossait comme des malades sur des rallyes d'une semaine dans les Encantats, sur l'Etna en Sicile, etc. Donc, ça a très bien marché. Et puis euh... donc là, vraiment je vivais... je faisais deux cents journées par an d'accompagnement donc je gagnais bien ma vie. C'était... C'était extraordinaire ! Et pas trop de concurrence. Euh... les guides, les raquettes ça les intéressaient pas, donc on se... Il n'y avait pas de concurrence. Dans les Pyrénées, je parle.[...] Il n'y avait pas de concurrence professionnelle et la législation était relativement facile : avec un agrément de tourisme on pouvait organiser des voyages. Maintenant c'est devenu plus compliqué, faut avoir les reins un peu plus solides. »*  
Hugo

Pour rappel, Hugo a obtenu un Bac de Techniques Quantitatives de Gestion, grâce auquel il a obtenu un emploi à la préfecture de Toulouse, ce qui lui a permis d'acquérir les bases nécessaires à la gestion de son entreprise. Mais c'est surtout le fait « d'être un communicant,

*d'avoir beaucoup de bagout* » qui faisait de lui un « bon vendeur ». Cependant, comme Gilbert, il insiste sur le contexte alors beaucoup plus favorable.

Dans les faits, seul Gilbert parvient à vivre uniquement de son activité d'accompagnateur en tant que travailleur individuel puisque Hugo est aussi salarié dans une association, en plus de son métier d'accompagnateur<sup>161</sup>. Néanmoins, son activité d'encadrement représente tout de même 90 journées en montagne et quand on sait, d'après notre questionnaire, que 31% des accompagnateurs mono-actifs travaillent entre 60 et 120 jours par an, on peut considérer l'activité de Hugo relativement importante.

Bien qu'ils prennent en charge la commercialisation de leur activité, ces accompagnateurs, comme les artisans d'art (Jourdain, 2014), se considèrent davantage comme des « guides » plutôt que comme des vendeurs ou des chefs d'entreprises. Ils se différencient en ce sens des accompagnateurs du dernier groupe.

### 3.3.2.3 « J'adore toute cette partie du boulot »

Le dernier groupe, largement minoritaire, accorde une importance particulière à la recherche de clients et semble apprécier cet aspect du métier, ce qui représente une large exception parmi nos enquêtés. Il s'agit d'accompagnateurs à la tête de leurs propres structures (Florian, Nicolas et Rémi), mais aussi d'accompagnateurs participant à la codirection de structures privées ou bien de bureaux de guides (Axel et Paul). Il convient de préciser que ce sont les seuls accompagnateurs témoignant de compétences commerciales et managériales. Par exemple Axel, titulaire d'un DESS Aménagement et Développement de la Montagne et d'un Master 2 Sociologie, Économie et Géographie, a été chargé de mission montagne de la communauté des communes des vallées d'Ax (il s'occupait alors du développement des activités montagne). Il a également fait du consulting pour des bureaux d'études et a aussi réalisé une étude pour le commissariat d'aménagement des Pyrénées avant de passer le diplôme d'accompagnateur. Il nous explique comment ce sont ses études et diverses expériences professionnelles, et non la formation au diplôme d'accompagnateur qui lui ont permis d'acquérir des compétences en terme de marketing et de gestion d'équipe qu'il met aujourd'hui à profit au sein d'un bureau des guides :

*« J'ai fait des études assez longues dans ce domaine. J'ai suivi tout ce qui se passe dans le développement du tourisme de montagne, ces dernières années. J'essaye de*

---

<sup>161</sup>Hugo, qui a travaillé pendant 14 ans au sein de sa propre structure, a opéré un changement radical de fonctionnement suite à la mort de ses deux associés dans des accidents de montagne. Il a alors fermé leur structure pour travailler au sein d'une association.

*traduire le côté réflexion-connaissance sur de la mise en pratique pour développer mon activité. J'ai essayé avec un site internet, créer un référencement important, mais ça coûte des sous ! Donc là, je suis vraiment sur de la fidélisation sur peu de clients mais qui reviennent très souvent.» Axel*

Par ailleurs Nicolas, titulaire de deux licences de Philosophie et de Lettres, entreprendra, faute de débouchés professionnels, une carrière de chef d'équipe d'intervenants sur alarmes. Métier qu'il qualifie de purement alimentaire mais qui, a posteriori, lui aurait permis d'acquérir des compétences commerciales et surtout de gestion de personnels, qu'il mobilise aujourd'hui tous les jours, à la tête de sa structure. De manière assez similaire, Florian qui est également à la tête de sa structure, nous explique :

*« J'étais dans une boîte de statistiques sur Toulouse, un boulot purement alimentaire. Je l'ai fait pendant 3, 4 ans. J'ai continué au début où je faisais accompagnateur. Je gérais des équipes d'enquêteurs qui étaient très, très bien. C'est très lié à mon métier en fait, on se rend pas forcément compte. Par rapport à ma carrière, ça a été très important. Ça m'a emmené en situation d'encadrement de groupes en fait, dans un cadre professionnel. Voilà, ça m'a amené de l'assurance. »*

Rémi, qui codirige une structure, explique comment les compétences acquises lors de ses deux années en DUT, bien qu'inachevées, lui sont utiles quotidiennement :

*« Dans le schéma que je m'étais mis, je voulais toujours bosser dans le milieu montagne, idéalement au PGHM, c'est pour ça que j'ai fait le test. Après, je m'étais bien braqué à me dire : " Si ça marche pas, tu passes un diplôme de compta, gestion d'entreprise, un truc comme ça." dans l'idée où certains m'avaient prévenu qu'il y a la partie visible d'encadrement mais derrière, il y a la gestion des boîtes. Donc, j'avais fait ça. Et ouais, ça m'a servi je pense quand même. Pas à 100% parce que dans les études ça va trop loin, c'est trop spécifique. Mais ça sert quand même tous les jours. »*

Enfin, pour Paul membre actif du bureau des guides de Luchon, la situation est un petit peu différente puisqu'ils sont six à cogérer l'activité du bureau. Il explique comment les faiblesses des uns sont compensées par les compétences des autres, les siennes étant particulièrement mises à profit dans la rédaction des textes de leur site internet, par exemple. On retrouve dans ses propos, un goût pour toute cette face cachée du métier qui, comme il le précise, semble en rebuter plus d'un :

*« Je trouve qu'on a de la chance de bosser avec cette mentalité de répartir le boulot. [...] Et puis, les incompétences de l'un sont prises en charge par l'autre et puis vice et versa, et ça marche ! Je fais beaucoup de rédaction de textes parce que j'aime bien écrire puis ils me font confiance ; je corrige les fautes, tu vois. Je suis là-dedans mais ça prend des heures, le bénévolat ! Je te parle du bureau des guides : il y a la*

*prospection, la communication, la distri des flyers, voilà. Du montage de page, de textes, de catalogues, de répertoires, de topos qu'on fait... On fait plein de trucs, on y est, quoi. Donc ça, c'est des heures qu'on se répartit, c'est les tâches obligatoires bénévoles du bureau et la contrepartie c'est d'avoir du boulot. Et les autres prestataires qui sont privés ne veulent pas venir bosser au bureau des guides ; certains, qu'on aimerait bien qu'ils viennent ! Ils ne veulent pas parce qu'il y a ça : permanence, mailing, phoning, et tout le monde ne veut pas le faire à ce titre. »*

Ce sont les seuls accompagnateurs qui laissent entendre que, bien que les difficultés économiques pour vivre du métier d'accompagnateur soient indéniables, le problème viendrait également du trop faible investissement de bon nombre d'entre eux dans la recherche de clients. Ce qui, selon eux, résulterait à la fois d'une faiblesse de la formation, mais également « du manque de motivation » de certains de leurs collègues pour cet aspect-là du métier. Par exemple, Paul explique comment tout ce travail de préparation et de commercialisation de l'activité décourage certains accompagnateurs à venir travailler pour le bureau des guides. On retrouve aussi cette idée dans les propos de Florian et d'Axel :

*« Et ben, je travaille ! (rires) [...] J'ai peut-être des techniques que d'autres n'ont pas ! (rires) J'ai une fidélisation qui est très importante. Ça marche parce que je m'en donne les moyens, parce que je me suis développé au développement du tourisme. »*  
Axel

*« Je suis encore beaucoup sur le terrain mais après, en termes d'heures au bureau c'est monumental, c'est inimaginable ! (rires) Mais c'est bien. [...] Je travaille beaucoup en dehors ; ça, c'est très important à dire et à bien entendre. (rires) Parce que les accompagnateurs, les trois quarts d'entre eux malgré tout, mis à part Nicolas qui je pense est dans une démarche qui est quand même pro, ils imaginent qu'on est encore il y a 30 ans avec le boulot qui tombe. T'es devant ton téléphone, là : "Putain, il va sonner ?" Non, non, ça ne marche pas comme ça. »* Florian

Logiquement, ces accompagnateurs entrepreneurs disposent d'un niveau de revenu plus important que la majorité de leurs collègues. L'exemple de Florian illustre bien cette situation, il n'éprouve manifestement pas les difficultés économiques caractéristiques du métier. Il nous confie : *« Je suis très confortable ! (rires) Je dis souvent que j'ai cette chance. Ça va très bien. »*. Ce dernier à la tête de sa structure, se positionne en véritable homme d'affaire et assume cette position. S'il est très présent sur le terrain, en encadrant près de 180 journées par an, il se rémunère également sur tout le travail de gestion et de commercialisation, pour lequel il dispose d'un goût particulier et de compétences certaines.

Comme pour les accompagnateurs du groupe précédent, on retrouve chez l'ensemble de ces enquêtés, un attachement fort au statut d'indépendant qu'ils définissent également par une autonomie professionnelle et une absence de subordination. Sans se montrer critique précisément à l'égard des accompagnateurs qui choisissent de travailler pour les tours opérateurs, ils ont également un avis très négatif à propos du fonctionnement de ces « super » structures :

*« J'ai une vie à côté de ma vie. C'est important pour moi, pour mon équilibre. Donc moi, les gens qui partent tous les étés pour la Balaguère, tu vois, comme fait Gauthier que t'as rencontré, le mec il en peut plus ! Il te l'a peut-être pas dit mais il en peut plus. C'est pour ça, il veut qu'on travaille ensemble ; je le fais bosser un petit peu parce que tu vois, plus tes gosse, t'es payé une misère. T'es 24 heures sur 24 avec les clients, 7 jours sur 7. Pffou ! Ouais voilà, de temps en temps j'ai rien contre, hein, mais je préfère bosser pour moi. Tu vois, je rentre tous les soirs à la maison, tu vois ta femme, tu vois tes gosses, tu vois tes amis, tu te fais des bouffes, t'as une vie normale, quoi.[...] Et puis j'adore ! J'adore ! Ouais, ouais, vraiment, j'adore . Je trouve que maîtriser toute la chaîne et puis la production, la commercialisation et l'encadrement, c'est génial. C'est super riche, quoi. Non, non, moi, je le dis : " J'aime beaucoup ça, j'aime beaucoup ça, c'est hyper gratifiant !" C'est hyper gratifiant de pas dépendre de qui que ce soit. [...]Bon, la structure, c'est moi ; c'est ma structure, c'est 100% moi qui gère, sur le partage du travail, sur la commercialisation, la facturation, la comptabilité. » Florian*

En accordant une place centrale aux activités de commercialisation, leur conception du métier se démarque nettement de celle des autres accompagnateurs. Leur activité, un peu à l'image de celle des artisans, qualifiés d'hommes de métiers entrepreneuriaux par Mazaud (2013), connaît un processus d'entrepreneuriation. C'est-à-dire que leur activité va connaître « une rationalisation du travail conduisant à une augmentation des profits et à une croissance de la structure. Les activités de gestion et de commercialisation y sont déterminantes. » (*Ibidem*,p.146). Cependant, à la différence des hommes de métiers entrepreneuriaux<sup>162</sup>, aucun des accompagnateurs de ce groupe n'a, ni ne le souhaite, délégué en partie ou entièrement, leur activité d'encadrement face à l'augmentation de la demande. Il semble que le fait de rester un

---

<sup>162</sup> Les artisans étudiés par Mazaud (2013), commencent classiquement leur carrière professionnelle en tant qu'ouvrier salarié au sein d'une entreprise et vont pour certains, tenter de monter leur propre entreprise, délaissant alors en partie ou totalement leur activité artisanale pour se consacrer au développement et à la gestion de leur nouvelle activité. Elle explique comment les hommes de métier sont souvent contraints par la demande d'abandonner à leurs ouvriers l'exercice de leur métier d'artisan pour se spécialiser dans la gestion ; certains, qu'elle qualifie d'hommes de métiers entrepreneuriaux, allant jusqu'à cesser complètement leur activité d'artisan pour ne plus s'occuper que de la gestion de leur entreprise. Par ailleurs, il est aujourd'hui possible de devenir responsable d'une entreprise artisanale sans avoir jamais été artisan, elle parle alors de chef d'entreprise. La différence entre un chef d'entreprise et un homme de métier entrepreneurial étant simplement l'absence de formation initiale des uns dans le secteur de l'artisanat.

homme de terrain participe, comme pour les artisans d'art (Jourdain, 2014), à influencer le développement des entreprises des accompagnateurs dans le respect de ce qu'ils considèrent comme l'éthique du métier. Effectivement, Jourdain (2014) explique comment l'éthique du métier peut constituer pour les artisans d'art un frein à la croissance de leur entreprise (primat du travail bien fait, attachement à certaines tâches qui selon eux constituent le cœur de métier). Cette éthique du travail, qui relève de leur socialisation professionnelle et d'une volonté de reconnaissance professionnelle auprès des pairs, s'oppose à une croissance importante de l'entreprise<sup>163</sup>. Elle montre comment certains artisans d'art vont effectuer des « retours en arrière ». « *Rebutés par l'ampleur prise par le management et la gestion à la suite du recrutement d'un certain nombre de salariés* » (p. 233), ces derniers vont préférer diminuer l'activité de production (en limitant le nombre de salariés) afin de renouer avec les tâches relevant selon eux de leur cœur de métier.

Un constat similaire peut être effectué pour les accompagnateurs. En effet, si nous sommes loin de l'éthique de l'amateurisme encore largement valorisée chez les grands alpinistes (Moraldo, 2017) pour lesquels : « *le professionnalisme, au lieu d'être regardé comme le summum de l'excellence, est surtout appréhendé comme une violation de l'amateurisme originel considéré comme plus "grand" et plus "pur", véritable pilier de "l'esprit de l'alpinisme. [...] Dans la professionnalisation de l'alpinisme, c'est d'abord du côté de la rémunération que le bât blesse.* » (p.443), on voit néanmoins comment il n'apparaît pas envisageable pour nos enquêtés de devenir uniquement de simples commerciaux d'activités de montagne. Le cœur de métier semble ainsi résider dans l'accompagnement des groupes en montagne ; accepter de s'en éloigner pour être un gérant de structure apparaît contraire à l'éthique professionnelle.

Notre thèse portant précisément sur le métier d'accompagnateur nous avons limité notre enquête aux hommes et aux femmes de terrain. Il serait cependant intéressant ici, de rencontrer les gérants des tours opérateurs proposant randonnées et alpinisme afin de pouvoir comparer leurs représentations du métier à celles de nos enquêtés. Effectivement, les grosses agences telles que la Balaguère ou Alibert Trekking ont initialement été créées par des professionnels de la montagne.

---

<sup>163</sup> Elle montre comment les rares cas de croissances sont observés dans des entreprises qui ont été reprises par des individus « *qui sont avant tout des gestionnaires et non des hommes ou des femmes de métier :[...] Les dirigeants étudiés ne sont pas animés par l'éthique de métier propre aux artisans d'art et sont d'autant plus enclins à diriger leur entreprise selon une logique lucrative, qu'ils ont été formés au commerce et à la gestion : leur éthique de métier se confond de fait avec l'esprit du capitalisme, c'est-à-dire avec la recherche rationnelle et modérée du profit.* » (p. 236-237).

Si les deux premiers groupes présentent une hétérogénéité importante du point de vue des origines sociales, des trajectoires scolaires et professionnelles mais aussi de l'âge de découverte des activités de montagne<sup>164</sup>, ce dernier groupe rassemble uniquement des individus qui ont tous découvert la montagne précocement, dans le cadre de leur famille et de la proximité géographique, et qui sont tous issus de familles plutôt favorisées, avec du capital culturel. Il semble ici que l'origine sociale joue sur les capacités d'insertion professionnelle et ce, bien qu'ils soient originaires d'univers culturels et professionnels éloignés du milieu des métiers de montagne. En revanche, aucun de nos enquêtés n'a de parents ayant exercé dans ce secteur<sup>165</sup>, ce qui aurait pu favoriser leur insertion et leur maintien dans le milieu (Hoibian, 2014).

AMM	Origines sociales	Études	Découverte montagne
Florian	Père : professeur secondaire Mère : secrétaire	Bac scientifique	Précoce : père et institutrice (proximité géo. École)
Rémi	Père : employé DGSE Mère : secrétaire médicale	Bac	Précoce : oncle pratiquant de montagne
Paul	Viticulteurs	DE professeur de musique	Précoce : parents + proximité géo.
Axel	Père : cadre dans un bureau d'études Mère : professeur secondaire	-DESS aménagement et développement de la montagne -Master socio. éco. géo.	Précoce : parents
Nicolas	Père : journaliste Mère : professeur des écoles	-licence de philosophie -licence de lettre	Précoce : parents

Tableau 3.5 Accompagnateurs « entrepreneuriaux »

Pour finir, bien que les analyses bi-variées n'aient mis en évidence aucune relation significative entre le sexe et les modalités d'exercice du métier, il semble, au regard de nos

<sup>164</sup> Le premier groupe compte 5 accompagnateurs issus des classes populaires et classes moyennes inférieures, 5 des classes moyennes et 2 des classes moyennes supérieures. Ils sont 5 à avoir découvert les activités de montagne tardivement, 2 précocement grâce à la proximité géographique et 5 grâce à leur famille et à la proximité géographique. Le deuxième groupe rassemble : 7 accompagnateurs originaires des classes populaires et des classes moyennes inférieures, 6 des classes moyennes et 1 des classes moyennes supérieures. Ils sont 5 à avoir découvert les activités de montagne tardivement, 5 précocement grâce à la proximité géographique et 4 grâce à leur famille et à la proximité géographique.

<sup>165</sup> Par ailleurs, ils sont seulement 4 à être originaires du milieu des travailleurs indépendants (Théo, Dorian, Myrtille et Robin) et, à la différence des travaux de Hoibian (2014), mis à part Robin, aucun ne présente de dispositions facilitant leur intégration dans ce secteur.

entretiens, que plus l'on se rapproche du pôle « entrepreneurial » du continuum, moins l'on trouve de femmes. Si de nombreuses accompagnatrices sont à la tête de leur entreprise individuelle, il semble que leur présence à la direction d'un regroupement d'accompagnateurs soit plus rare. Ceci pourrait classiquement s'expliquer par l'ordre sexué organisant le marché du travail, de nombreux travaux (Louveau, 2009 ; Laufer, 2004 ; Marry, 2004 ; Duru-Bellat, 1990) ayant montré comment les femmes rencontrent davantage d'obstacles que les hommes pour accéder aux fonctions de direction. Néanmoins, la notion de plafond de verre renvoie davantage au monde de l'entreprise et nous sommes là, face à des travailleurs indépendants. Comme nous le verrons ultérieurement, leurs homologues masculins témoignent déjà de difficultés à concilier vie professionnelle et vie de famille. Dans ces conditions, nous pouvons supposer que la gestion d'une structure professionnelle est trop contraignante pour des femmes qui, aujourd'hui encore, prennent en charge la majorité des tâches éducatives et domestiques (Pfefferkorn, 2011).

Les appropriations différenciées du métier d'accompagnateur relèvent de la dualité « guide »/ « vendeur », et se font largement au détriment de la commercialisation. Mises à part quelques exceptions, les accompagnateurs témoignent, dans leur l'ensemble, d'une faible appétence pour la vente, considérée comme le « sale boulot » incombant à leur statut de travailleur indépendant. Quand certains choisissent de se délester entièrement de la commercialisation de leur produit, au détriment de leur liberté professionnelle, mais en contrepartie d'une meilleure qualité de vie (plus de temps libre pour les activités personnelles), d'autres s'y adonnent par nécessité, animés par la volonté non discutable de conserver leur liberté professionnelle. Effectivement, comme pour les artisans d'art : « *l'aspiration à l'indépendance apparaît centrale dans la décision de créer son entreprise* » (Jourdain, 2014, p. 221). On voit, par exemple, comment certains d'entre eux préfèrent une situation professionnelle moins stable mais leur garantissant une autonomie complète, plutôt qu'un travail stable mais avec davantage de contraintes, notamment devoir se soumettre à des rapports hiérarchiques. Ils s'apparentent en ce sens aux musiciens professionnels de jazz étudiés par Coulangeon (1999) qui valorisent la singularité plus que le conformisme, les compétences d'improvisation plutôt que d'interprétation, la polyvalence plutôt que la spécialisation et qui acceptent ainsi de toucher des rémunérations parfois très faibles, plutôt que de s'insérer dans des institutions en tant que simples interprètes. Si, à la différence de ces musiciens, ces accompagnateurs n'acceptent pas nécessairement de toucher des rémunérations faibles, ils préfèrent tout de même une instabilité économique plutôt que la perte de leur liberté

professionnelle. Enfin, une minorité d'accompagnateurs semblent apprécier autant les deux aspects du métier et s'investissent intensément dans la recherche de clients, notamment car ils sont les seuls réellement compétents en la matière. Ils bénéficient en revanche, de moins de temps libre que les accompagnateurs travaillant pour des structures. Effectivement, si ces derniers ont aussi des problèmes de disponibilité pendant les saisons touristiques, ils cessent leur activité lors des intersaisons. Cette césure est moins évidente pour les accompagnateurs investis dans la commercialisation de leur produit, qui continuent souvent à encadrer ponctuellement ou profitent aussi de ce temps pour préparer la saison suivante.

**« J'ai jamais aussi peu pratiqué la montagne que depuis que je suis accompagnateur ! »**

Les tableaux 9 et 10 (chapitre 2, cf. p.124) permettent de mettre en avant l'abandon relatif de certaines activités de montagne suite à l'accès au métier d'accompagnateur (les cases colorées en bleues représentent les activités de montagne encore pratiquées en tant que loisirs au moment de l'enquête, les cases vertes correspondent aux activités encore pratiquées occasionnellement). Ces derniers expliquent comment depuis qu'ils sont en exercice ils ont beaucoup moins de temps à consacrer à leurs loisirs de façon générale y compris aux activités de montagne. C'est particulièrement vrai pour les accompagnateurs ayant des enfants en bas âge.

*« Aujourd'hui, je fais plus rien ! (Elle rit) Aujourd'hui, j'ai deux enfants ; j'ai un petit garçon de 3 ans, enfin quasiment quatre, et une petite fille de 10 mois, donc là, franchement... Pfou ! Voilà, à part aller en montagne deux, trois fois par an, ou l'été dernier on y a passé quelques jours mais je suis avec les enfants donc... On aimerait mais bon, voilà... Et puis j'ai un mari qui est éleveur ; ça limite beaucoup la dispo. Mais ça me manque. Mais bon après, c'est une parenthèse. » Mathilde*

*« Ça fait partie des points négatifs ! Tu tâtes le seul point un peu négatif de ma carrière : c'est que j'étais venu faire de la montagne et qu'au final, je fais pas ce que je voudrais en faire. Voilà, je me suis laissé un peu... Mais avec plaisir hein, parce que je le vis pas mal du tout. Mais voilà, je travaille beaucoup. Beaucoup, beaucoup, beaucoup ! Et sur le terrain, et au bureau, et puis après les jours que j'ai de libre ben, c'est pour les enfants quand même en grande partie, pour retaper un peu la maison, donc voilà. C'est vrai que s'il y avait un point un peu plus tiède, ce serait celui-là. [...] Comme je disais tout à l'heure au niveau professionnel, ça me prend beaucoup de temps la montagne ; au niveau loisir, j'ai l'impression que ça me prend un temps minimum ! » Florian*

*« Quand tu deviens professionnel, tu te retrouves un peu piégé quoi, c'est-à-dire que la plupart de ton temps est consacré à ton activité pro et puis tu fais un peu tout le temps les mêmes choses, ça fait partie du job aussi. Et puis après, voilà il y a l'évolution dans ta vie où, tant que t'es pas marié, que t'as pas de gamins, tu peux faire plein d'activités de montagne, tu peux consacrer tout ton temps à ça. Après, tu as d'autres contraintes, entre guillemets, qui font que ta pratique personnelle, elle se réduit un peu au minimum, et c'est là où il faut être vigilant justement, pour pouvoir conserver un petite part d'activités pour soi parce que sinon, sinon tu perds la flamme, quoi. Et puis après, le perso ben, j'essaye de faire un peu d'escalade, d'alpinisme, ski de rando, via ferrata, canyon, enfin voilà toutes les activités de pleine nature liées à la montagne, sauf le vol libre. J'attends encore parce qu'après, tous les copains qui s'y sont mis, ils font que ça, quoi... » Johan*

Les accompagnateurs qui disposent finalement du moins de temps pour pratiquer des activités de montagne, sont ceux qui se situent proche du pôle « entrepreneurial » du continuum. Investis à la fois dans l'activité d'encadrement mais également de manière très intensive dans la recherche de clients, leur temps de loisir se voit considérablement réduit et ce d'autant plus lorsqu'ils ont une vie de famille, ce qui pourrait d'ailleurs expliquer la moindre présence des femmes vers ce pôle du continuum. Nous y reviendrons ultérieurement.

#### 3.3.2.4 Définition légitime du métier et rapports de pouvoir

Au-delà des appropriations différenciées du métier, on observe une certaine éthique professionnelle du travail bien fait qui condamne fortement les accompagnateurs qui préfèrent « faire du chiffre » plutôt que de proposer une prestation de qualité<sup>166</sup>. Les critiques désignent ainsi la tendance de certains accompagnateurs à encadrer des groupes très nombreux, afin de gagner plus d'argent en moins de temps. Effectivement, s'il n'existe pas de norme légale, une forme de consensus professionnel limite la taille des groupes à 12 personnes par accompagnateur, pour des raisons sécuritaires mais aussi afin d'assurer une prestation de qualité. Nous n'avons pas rencontré d'accompagnateurs affirmant adopter ce type de pratique. Cette attitude étant largement décriée dans le milieu, elle est toujours attribuée à d'autres et ce, quelle que soit la manière de formuler la question.

Les enquêtés déclarent, tous, qu'il est impossible de réaliser des randonnées intéressantes avec des groupes trop importants et expliquent qu'ils font appel à un second accompagnateur quand

---

<sup>166</sup> On ne reprochera pas à un accompagnateur de se dégager des revenus élevés grâce à son activité tant qu'il respecte cette éthique. En revanche, les accompagnateurs qui transgressent ce consensus professionnel autour de la norme d'encadrement, et par là même l'éthique du travail bien fait, font l'objet de vives critiques.

la situation se présente. Néanmoins, ce type de pratique existe puisque nous avons croisé, lors de l'observation de la session de formation, deux groupes de 28 et 25 personnes chacun guidé par un seul accompagnateur.

*« Non mais franchement qu'est-ce que tu veux faire avec 30 personnes !? " Tu veux regarder la marmotte ? Ah ben non, elle est partie ! " Tu m'étonnes ! C'est impossible, il y a forcément des gens qui voient rien. Comment tu fais pour être avec tout le monde ? » Hugo*

D'une certaine manière, les accompagnateurs sont confrontés à un dilemme comparable à celui des musiciens de jazz étudiés par Howard S. Becker (1985). Pour bien gagner leur vie, certains vont faire le choix de sacrifier leur « art », non pas pour satisfaire les attentes du public mais pour réaliser plus de profits. Ce comportement fait l'objet de vives critiques. Comme les artisans d'art (Jourdain, 2014), les enquêtés affirment privilégier le travail bien fait à la rentabilité. Les jugements négatifs adressés aux tours opérateurs qui augmentent leur rentabilité, notamment en faisant des économies sur les salaires de leurs accompagnateurs prestataires, s'inscrivent dans cette perspective.

Par ailleurs, on peut également identifier l'existence de rapports de pouvoir entre certains accompagnateurs. Il existe notamment une hiérarchie entre ceux qui dirigent leur propre structure et ceux qu'ils font travailler. Néanmoins, les professionnels étant majoritairement des travailleurs indépendants, la hiérarchisation verticale qui s'observe classiquement dans les emplois salariés s'observe moins nettement ici. On la constate uniquement au sein des structures privées et plus particulièrement, au sein des petites structures dirigées par des accompagnateurs. En effet, dans les tours opérateurs, tous les accompagnateurs qui y travaillent ont précisément les mêmes fonctions qui se limitent à l'encadrement des séjours, toute la phase de conception, commercialisation des produits étant prise en charge par des personnels compétents. En revanche, dans les structures de plus petite taille, on distingue les accompagnateurs qui en sont à la direction et qui sont par conséquent fournisseurs de travail pour d'autres accompagnateurs prestataires.

*« J'ai trouvé ça plus judicieux de travailler pour une branche de l'étoile que de me mettre à mon compte toute seule. Je vais gagner quoi ? 2 clients. Qu'est-ce que je vais faire ? Je vais rien gagner. Donc il y a des accompagnateurs qui sont très autonomes mais moi, je le suis pas. Je suis en 'freelance', je travaille pour des accompagnateurs donc, je suis dépendante des autres . C'est pas moi qui me fait la pub, voilà ; ils m'appellent, je suis là. C'est pas facile d'être tributaire, de jamais savoir si on travaille. Dans l'accompagnement ça, c'est difficile » Perrine*

*« Il y a une satisfaction d'avoir de l'activité, de faire bosser les collègues, c'est une satisfaction qui est énorme. Pouvoir donner à des collègues, des copains, parce que c'est pas vraiment des collègues, une activité à l'année je trouve ça super. Ça me fait vraiment très plaisir, donc quand on est ensemble on s'entend bien. On est potes, on rigole, voilà. Non, non, j'adore ça. Et c'est moi le chef donc c'est gratifiant. » Florian*

Cette relation de dépendance participe à une hiérarchisation entre les accompagnateurs. Quand certains réussissent à gagner leur vie grâce au développement de leur activité, d'autres n'y parviennent pas et dépendent en partie de ces autres accompagnateurs pour travailler.

Pour autant il est difficile d'identifier, comme chez les musiciens de jazz par exemple, une forme idéal typique de réussite à laquelle aspirerait la majorité des accompagnateurs. Effectivement, dans le cas des musiciens de jazz, Becker (1985) montre que ces derniers souhaitent avoir des emplois réguliers dans des stations de radio et de télévision ou dans des salles de spectacles reconnues, où *« les salaires sont très élevés les horaires légers et les emplois sont tenus pour parfaitement respectables à l'extérieur du monde musical et, à l'intérieur de celui-ci, ils sont considérés comme les exemples par excellence de la réussite professionnelle. »* (*Ibidem*, p. 129). C'est beaucoup moins évident chez les accompagnateurs qui, par exemple, n'aspirent pas tous à prendre en charge la commercialisation de leur offre, ou au contraire, à accepter une quelconque forme de subordination. Ils sont également nombreux à ne pas souhaiter vivre uniquement de ce métier. Finalement, il est difficile de repérer une « meilleure » manière d'exercer. D'ailleurs, les tensions observées dans l'activité relèvent moins des différentes modalités de pratique que de l'accès à la clientèle dans un secteur concurrentiel, au sein duquel les accompagnateurs peinent à vivre de leur métier.

Finalement, les accompagnateurs en moyenne montagne s'apparentent en de nombreux points aux artisans d'art (Jourdain, 2014) qui se considèrent avant tout comme des producteurs plutôt que comme des commerçants. Il existe effectivement des nuances entre les accompagnateurs qui font le choix de déléguer toute la commercialisation de leur activité, et ceux qui préfèrent prendre en charge les deux pans de leur activité, très attachés à leur indépendance professionnelle, finalement toute relative. Une minorité exprime néanmoins leur appétence pour la commercialisation de leur activité. Pour autant, nous ne pouvons pas parler d'un groupe professionnel réellement clivé. Il s'agit davantage d'appropriations différenciées du métier, en fonction des compétences et appétences de chacun. Face cachée du métier, la commercialisation relève pour la majorité des enquêtés du « sale boulot » quand, au contraire,

l'activité d'encadrement constitue le cœur de métier, unanimement valorisé au sein du groupe professionnel. Effectivement, même chez les quelques accompagnateurs qui s'apparentent aux hommes de métiers entrepreneuriaux (Mazaud, 2013), aucun ne délègue leur activité d'encadrement. Ils se rapprochent en ce sens davantage des artisans d'art (Jourdain, 2014) qui, quand la gestion impacte trop leur activité de production, ont recours à des stratégies de « retour en arrière », leur permettant de continuer à exercer leur cœur de métier et ce, quitte à freiner le développement économique de leur entreprise.

Les accompagnateurs partagent un autre point commun avec les artisans d'art : ils ne s'engagent pas dans le métier « pour l'argent ». En effet, quelle que soit la modalité d'exercice privilégiée, les revenus des accompagnateurs restent relativement faibles et surtout très instables. Parmi nos enquêtés un seul nous dit parvenir à « être très à l'aise » financièrement, grâce à son unique métier d'accompagnateur. Tous les autres témoignent de difficultés économiques importantes, mais se maintiennent malgré tout dans l'activité. La partie suivante analyse les stratégies que les accompagnateurs mettent en place pour se maintenir dans le métier.

### **3.4 Comment fait-on pour en vivre ?**

En entretien de nombreux accompagnateurs nous ont confié leurs difficultés économiques pour parvenir à vivre de leur métier. Dans un secteur concurrentiel (cf. chapitre 1, p. 64) certains accompagnateurs, peu formés à la commercialisation de leur activité, peinent à se constituer une clientèle suffisamment importante et régulière pour vivre de leur activité. Par ailleurs, ce métier marqué par sa saisonnalité, est également fortement dépendant des conditions météorologiques, ces deux facteurs engendrant une irrégularité de revenus difficile à anticiper d'une année sur l'autre. Dans ces conditions d'instabilité importante, les accompagnateurs mettent en place différentes stratégies afin de parvenir à se maintenir dans cette activité.

#### **3.4.1 Diversifier son activité professionnelle : une stratégie majoritaire**

Comme les artisans d'art, nombreux ont recours à la pluriactivité pour pallier à la faiblesse de leurs revenus. Effectivement, une majorité d'entre eux privilégient différentes modalités d'exercice du métier de sorte à capter la clientèle la plus large possible et par ailleurs, ils sont nombreux à être investis dans un emploi secondaire ou à bénéficier d'une autre source de revenus.

### 3.4.1.1 « Vivre uniquement de l'accompagnateur, c'est possible mais trop difficile »

Pour rappel, 70% des accompagnateurs sont pluriactifs selon le SNAM (2012) et 71% selon notre questionnaire. Lorsque l'on s'intéresse plus précisément aux individus pour lesquels le métier d'accompagnateur représente l'activité professionnelle principale, afin d'appréhender les problématiques qui se posent lorsque l'on a pour volonté de vivre essentiellement de ce métier, 50% sont pluriactifs (selon notre questionnaire). Diversifier son activité professionnelle semble donc constituer une des stratégies mises en place par les accompagnateurs afin de se maintenir dans l'activité. Parmi nos enquêtés 23 sur 32 ont un emploi ou une source de revenus secondaire :

<b>AMM</b>	<b>Emploi/source de revenus secondaire</b>
Robin	Sponsors, gîte, livres
Matthieu	Moniteur d'escalade et de canyon ; salarié club d'escalade ; pisteur secouriste
Dorian	Sécurité rapprochée
Samuel	Chambre d'hôte
Johan	Salariée dans un centre de vacances
François	Boulots « alimentaires »
Pierre	Gardien de refuge
Axel	Gardien de refuge
Hugo	Salariée association AROEVEN
Paul	Professeur de batterie
Jérôme	Partenariat avec une maison d'édition : écriture de topos guides
Théo	Éleveur de brebis
Rémi	Moniteur d'escalade, de canyon et de spéléologie
Léo	Retraité de l'armée

Tableau 3.6 *Emploi/source de revenus secondaire des accompagnateurs*

<b>AMM</b>	<b>Emploi/source de revenus secondaire</b>
Perrine	Gardiennne de refuge
Célia	Salariée association des Hautes Pyrénées espace nordique

Anita	Gardiennne de refuge
Fanny	Femme de ménage
Myrtille	Chambre d'hôte
Claire	Guide conférencier
Joni	Salariée MJC et club d'escalade
Héléna	Directrice agence de transports de bagage
Lucie	Responsable qualité et logistique chez Airbus
Mathilde	Traductrice

Tableau 3.7 *Emploi/source de revenus secondaire des accompagnatrices*

En ce qui concerne les modes de conciliation des différentes activités professionnelles, on observe globalement deux types de fonctionnements. Quand certains vont se consacrer entièrement au métier d'accompagnateur pendant une partie de l'année et exercer leur emploi secondaire pendant l'autre partie, d'autres exercent simultanément leur métier d'accompagnateur et leur emploi secondaire, ce qui nécessite des aménagements d'emplois du temps, mais garantit une complémentarité de revenus tout au long de l'année. Il s'agit généralement d'autres emplois indépendants qui permettent aux accompagnateurs de s'organiser plus librement, ou bien d'emplois à temps partiel. Hugo et Joni sont, par exemple, tous deux employés à temps partiel dans des associations au sein desquelles ils exercent en tant qu'accompagnateurs mais pas seulement. Hugo est plus largement responsable des séjours de l'AROEVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) et Joni est animatrice et coordinatrice de l'action Jeunes au sein d'une MJC. Elle est également employée 7 heures par semaine dans un club d'escalade pour effectuer certaines tâches administratives, mais aussi de l'encadrement en raquettes. Jérôme est salarié à temps partiel dans une maison d'édition : « *C'est un choix volontaire d'être salarié à temps partiel, ça m'assure un revenu et je gère mon activité indépendante à côté comme je veux* ». Paul, professeur de musique, donne 13 heures de cours de batterie par semaine en plus de son activité d'accompagnateur : « *J'ai pas le temps de m'ennuyer !* ». François nous explique réaliser un ensemble de boulots « purement alimentaires » afin de compléter ses fins de mois. De la même manière, Fanny réalise une vingtaine d'heures de ménage par mois dans un gîte :

*« C'est des heures dont je m'arrange comme je veux, c'est-à-dire que je peux, à des périodes plus creuses comme par exemple maintenant, je peux travailler plus dedans et voilà. C'est lissé sur l'année. [...] Mais bon voilà, c'est quand même assez anecdotique parce que je pourrais difficilement faire un autre travail à côté. Parce*

*qu'après, si je fais un autre travail à côté salarié, euh du coup, c'est plus difficile de se consacrer à l'accompagnement montagne. »*

Robin, Samuel et Myrtille possèdent chacun des gîtes ou des chambre d'hôtes qu'ils louent tout au long de l'année et qui leur assurent un revenu complémentaire. Myrtille et Samuel voudraient proposer une offre accompagnement et « nuit chez l'accompagnateur ». Robin est également en partenariat avec une maison d'édition. Comme Jérôme, il est essentiellement sollicité pour réaliser des topo-guides ou des ouvrages pédagogiques sur l'environnement montagnard. Robin bénéficie aussi de sponsors qui constituent une source de revenus supplémentaire puisqu'il n'a plus besoin de s'acheter de matériel de montagne, il est sponsorisé dans le cadre de son projet « Voyage sur les 212 ». Après avoir réalisé deux traversées des Pyrénées, il a entrepris, sur le modèle de Patrick Berhault, de réaliser la traversée des Pyrénées en faisant l'ascension de tous les sommets de 3000 mètres. Matthieu et Rémi sont, en plus d'accompagnateurs, moniteurs d'escalade et de canyon mais aussi de spéléologie pour Rémi, ce qui leur permet de proposer une offre d'activités de montagne plus diversifiée et de s'assurer des revenus plus élevés, le canyon étant une activité répondant à une forte demande. Matthieu est aussi pisteur-secouriste l'hiver et employé d'un club d'escalade pour donner 4 heures de cours par semaine.

Les autres accompagnateurs vont donc consacrer une des deux saisons à une activité professionnelle secondaire plus rémunératrice ou du moins, leur assurant une stabilité de revenus sur cette période de l'année. Par exemple Perrine, Anita, Pierre et Axel sont tous les quatre gardiens de refuge durant la saison estivale. Célia est salariée d'une association dans laquelle elle est chargée de coordonner les différentes écoles de ski de fond de sa vallée pendant la saison hivernale. Théo lui, est éleveur de brebis ; s'il consacre plus de temps à son exploitation agricole, il considère exercer ses deux métiers « *quasiment à 50/50* ». Il travaille essentiellement le printemps et l'été en tant qu'accompagnateur, période durant laquelle il peut plus facilement s'éloigner de son élevage au sein duquel il travaille avec ses parents, ce qui lui permet de s'absenter sur de longues périodes. Claire est guide-conférencière pendant l'hiver et accompagnatrice l'été :

*« En théorie, mon travail est moitié, moitié. La moitié est avec le guide-conférencier national, donc visites : notamment à Carcassonne, visites de villes, voyages en bus et toutes ces histoires-là. Et l'autre moitié, c'est des randonnées de préférence à thèmes culturels ou historiques. [...]. Donc ça, c'est l'idéal. Cette année, j'ai pas fait trop de randos parce qu'il n'y avait pas trop de demande, et tous ces trucs "sentier des arts", c'est pas parti. Et Saint Jacques bon, il n'y avait qu'une seule fois, et c'est que deux semaines. Mais l'année précédente, j'en ai fait 10 semaines donc ça, c'était quand même pas mal. »*

Mathilde, lorsqu'elle était accompagnatrice, nous verrons ultérieurement qu'elle a dû cesser cette activité ne parvenant pas à concilier vie professionnelle et vie familiale, faisait également de la traduction scientifique en parallèle. Anglaise d'origine et titulaire d'un doctorat en biologie humaine, ce travail de traductrice indépendante s'accordait relativement facilement avec son métier d'accompagnatrice puisqu'elle pouvait « *le faire à peu près tout le temps. Sauf pendant la grosse saison.* ». Enfin, Dorian ancien militaire de la Légion Étrangère, qui travaillait essentiellement pour des tours opérateurs et qui aujourd'hui essaie de lancer son entreprise individuelle, explique avoir repris contact avec des connaissances de l'armée afin d'assurer quelques contrats d'agent de sécurité pour compléter ses revenus pour l'instant trop faibles :

*« La première année je gagnais 300 euros ; la deuxième année j'ai gagné 2000 euros, tu vois ; là, si je fais 10 000 euros je suis content, tu vois. Donc pas assez pour vivre. J'ai une formation de charpentier et j'ai essayé pendant 2 ans de bosser là-dedans. La première année ça s'est pas mal passé, la deuxième année, ici dans les Pyrénées, c'est pas vraiment... Il faut être plutôt maçon pour gagner sa vie. Et du coup là j'ai contacté mes contacts de l'armée pour faire un peu de travail de sécurité rapprochée que ce soit pour des infrastructures ou des personnes individuelles entre les saisons. Mais... au stade où j'en suis, je parlerais même pas de saison, en fait. Au début, c'était vraiment des saisons bien identifiées quand je bossais avec les agences et aujourd'hui que j'essaie de monter mon truc, c'est devenu un truc un peu plus sur toute l'année. Enfin, pas à l'année mais il y a des sorties, des treks à prendre sur toute l'année. Bon, c'est sûr que juillet, août c'est une grosse période et les vacances de février. Mais du coup, la saison c'est ça, quoi : c'est les vacances de février et juillet, août. Et après le reste du temps, j'ai commencé à faire un peu de sécurité rapprochée. Je vais essayer de faire garde du corps, ou travailler pour une structure en Afghanistan ou en Afrique quelque chose comme ça. Je pense que ça pourrait payer. Et puis après, ça va être en fonction de l'argent que je vais décider si je pourrais arrêter un jour. »*

Mis à part François, Fanny et Dorian qui souhaitent parvenir à vivre uniquement du métier d'accompagnateur et qui s'investissent dans des métiers alimentaires en complément, les autres enquêtés apprécient cette pluriactivité et n'aspirent pas à vivre uniquement de l'accompagnement. Cette perspective leur paraît trop coûteuse en énergie, en temps et en investissement financier.

*« J'aime bien mélanger. Parce que le guide-conférencier est mieux payé mais ça tape plus sur le système. Il faut être plus performant intellectuellement et quand je voyage entre Barcelone et Bordeaux, ça fait quand même beaucoup de choses à mettre dans ma petite tête. Et dès le matin, il faut être présent même si eux derrière, ils dorment. En rando, je peux mettre le pilote automatique au début ; donc ça, c'est impeccable. Et l'accompagnateur, c'est vrai que c'est pas bien payé mais j'adore être dehors et*

*tout ça, et les groupes sont plus petits donc on a un autre contact avec les gens. Non, les deux, c'est bien ! Mais c'est vrai que c'est très prenant de faire des voyages en bus ; c'est sur plusieurs jours, ça peut être à la semaine aussi et là on peut pas raconter tous les jours la même chose, donc il faut vraiment varier. Et en rando, ils veulent pas trop savoir : un peu sur les fleurs, un peu sur les sentiers cathares, sur le catharisme tout ça. Mais bon ça, c'est pas un problème parce que c'est mon dada, je peux parler pendant des heures. » Claire*

*« Et là, c'est bien parce que là, ça y est : j'ai un refuge ! Et je vais pouvoir comme ça être accompagnatrice l'hiver et l'été, le refuge. Et donc, j'accomplis mon souhait quoi, de faire ces deux métiers. Et l'accompagnement, j'aime beaucoup parce qu'il y a l'échange, voilà. Même si c'est surtout pas de la grande montagne, c'est beaucoup d'initiation ce qu'on fait nous, hein. Mais bon voilà, on est quand même en montagne, on a ce côté-là d'être en montagne, on fait découvrir aussi le patrimoine aux gens, nos valeurs, d'un point de vue écologie, d'un point de vue aussi respect des autres, voilà. On fait passer quelques petits messages ; voilà, donc c'est important. » Perrine*

*« On peut arriver à bosser uniquement du métier d'accompagnateur mais avec un égocentrisme absolu, en acceptant la mobilité géographique. Donc, avec une équation familiale c'est très dur et puis c'est sans concession quoi. Mais oui, oui, on peut. Il faut bosser pour un tour opérateur : il faut aller bosser dans les Alpes, faire des gros séjours en Himalaya, dans les Andes, je sais pas moi... à Malte, en Sardaigne, en Corse, au Maroc, en Islande. Voilà, je connais des gens qui le font mais ils sont tout seuls... Voilà. Oui, tu peux. Après ce qui est bien, c'est d'avoir plusieurs BE, c'est le top. Et plusieurs choses aussi ; moi, je suis le seul à être musicien, prof de musique ; on n'est pas beaucoup, même en étendant en France, on n'est pas beaucoup. Mais ça me plaît, tu vois, ça me plaît comme ça. Je fais deux choses que j'aime, j'ai une vie de famille, c'est pas rien ! » Paul*

Enfin, au regard des difficultés économiques du secteur, la pluriactivité est moins envisagée comme une contrainte que comme une garantie permettant d'exercer le métier d'accompagnateur avec une moindre pression financière. Seuls Fanny, François et Dorian en s'engageant dans des métiers alimentaires, et par la même perçus comme plus pénibles, considèrent la pluriactivité comme une contrainte dont ils espèrent pouvoir se passer un jour. Pour ces derniers, à l'image des danseurs contemporains investis dans des petits boulots : *« la mise à distance de ce travail vécu comme "transitoire" ou "en marge" apparaît comme une condition nécessaire à la possibilité de se penser comme artiste [accompagnateur] et de se projeter dans une carrière d'interprète. »* (Sorignet PE. 2010, p. 113).

De la même manière que les enquêtés qui exercent à titre principal, les enquêtés exerçant à titre secondaire, apprécient de combiner plusieurs activités. Hélène travaille en tant

qu'accompagnatrice uniquement l'été (6 semaines par an soit aux alentours de 40 journées), et Lucie et Léo combinent leur activité principale et le métier d'accompagnateur tout au long de l'année. Léo, qui touche une retraite liée à une activité précédente, travaille autant que certains accompagnateurs qui exercent à titre principal, environ 100 journées par an. Lucie par contre, qui est employée chez Airbus à temps plein, s'organise pour travailler en tant qu'accompagnatrice presque tous ses weekends et pendant ses vacances.

Léo, Hélène et Lucie expliquent comment le choix d'exercer à titre secondaire relève précisément des difficultés financières caractéristiques du métier. Léo, par exemple, bénéficie d'une retraite militaire et nous confie donc ne pas subir de vraie pression financière, ce qui a d'ailleurs motivé son choix pour l'engagement dans le métier :

*« J'ai quitté l'armée avec une retraite, c'est pour ça que j'ai choisi ce métier-là. C'est parce que euh... accompagnateur en montagne, comme tu as dû l'entendre, si tu développes pas à fond, si t'es pas à 100% dedans, dans le référencement etc., tu t'en sors pas forcément. [...] Donc moi, j'ai la facilité d'avoir quelque chose qui tombe tous les mois. Donc moi, l'accompagnement, c'est un complément. »*

Hélène qui est à la tête de son agence de transport bagages sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle, explique :

*« C'est une instabilité énorme. J'aurais pas pu travailler uniquement de l'accompagnateur ici, au Pays Basque, toute l'année ; y a pas de neige l'hiver ! Donc si je voulais faire de l'accompagnement en montagne toute l'année, je l'aurais fait mais je serais partie forcément encadrer des voyages, j'imagine ou j'aurais bougé de secteur. Pffou, à un moment donné, j'ai envie d'avoir une vie normale, quoi. C'est hyper instable surtout en tant que femme, quoi. Et il y a plein d'hommes qui le font et ils auront peut-être des nanas qui vont attendre à la maison et encore, c'est un peu compliqué mais pour une femme, c'est pas possible. Tu te rends compte au bout d'un moment, enfin, si tu veux avoir une stabilité, tu peux pas être par monts et par vaux tout le temps. [...] Et puis, c'est sûr que c'est tout le temps, on sait jamais de quoi va être faite la saison d'après. Si tu te blesses, t'es marron, quoi. Donc c'est très incertain. »*

Dans les propos de ces accompagnateurs, comme dans ceux de Lucie, dont nous avons développé le cas précédemment (cf. chapitre 2, p. 160), on voit comment leur engagement dans le métier n'est rendu possible que par la stabilité économique dont ils bénéficient par ailleurs. Ces derniers, s'ils souhaitent pouvoir exercer le métier d'accompagnateur ne veulent pas pour autant, avoir à affronter les difficultés économiques du secteur.

Ainsi, diversifier son activité professionnelle est une stratégie choisie par une partie des accompagnateurs dans l'objectif de se maintenir dans l'activité. On note d'ailleurs comment la

majorité de ces accompagnateurs n'envisagent pas de vivre uniquement de ce métier, ce qui représenterait pour eux des concessions trop importantes, et cherchent plutôt à s'épanouir dans une activité secondaire.

#### 3.4.1.2 Comment font les accompagnateurs mono-actifs ?

Quand pour la majorité des accompagnateurs, la pluriactivité apparaît comme la solution permettant de vivre du métier, quelques individus parviennent à se maintenir dans cette activité sans avoir aucune source de revenus complémentaire. Gilbert, Gauthier, Nicolas, Florian, Johan, Manuela, Yolène, Babeth et Charline sont 9 accompagnateurs mono-actifs qui ont chacun des stratégies différentes pour parvenir à vivre uniquement du métier.

Johan est le seul accompagnateur, parmi nos enquêtés, à exercer non pas en tant qu'indépendant mais en tant que salarié d'une structure (d'après notre questionnaire, qu'ils travaillent en tant qu'accompagnateur à titre principal ou secondaire, 4% des accompagnateurs exercent en étant salarié d'une structure). Dans son cas, il s'agit d'un centre de vacances qui l'emploie comme accompagnateur et « un peu plus » :

*« Tu vois l'été, je suis directeur de séjour en vacances, je prends des camps d'ados. Après, je suis en itinérance, je suis dehors tout le temps, mais voilà il y a cette responsabilité-là. Et après, sur les classes vertes, classes de neige, je suis pas que sur le terrain en montagne tu vois, je vais emmener les gens chez le fermier du coin voir la fabrication du fromage. Tu vois, je fais un peu d'autres trucs : un peu de guidage culturel dans le car quand tu te déplaces d'un lieu à un autre. Il n'y a pas que du cent pour cent montagne et terrain, mais c'est vrai que mes compétences, ça reste quand même cet univers de montagne. »*

Pour Johan, le choix d'une activité salariée a été motivé, de la même manière que les pluriactifs, par une recherche de stabilité économique, notamment au moment de la naissance de ses enfants :

*« Quand j'ai repris ce poste de salarié si tu veux, il y avait vraiment un besoin de sécurité d'emploi et de revenus réguliers. Donc ça, je pense que ça a été une première évolution tu vois, après avoir bossé huit ans qu'en indépendant et en ayant fait un petit peu le tour de la question. [...] Et puis, quand tu vas voir le banquier et que tu montres ton activité et qu'on te dit : “ Bon ben, vous, vos revenus ça compte pas ! ” , quand tu veux faire un achat immobilier ou un truc comme ça, tu te dis : “ Mais attends, à quoi ça sert ? ” Donc du coup, voilà moi, j'ai repris une activité salariée à ce moment-là et j'ai conservé une activité libérale. Et ça, je pense que c'est vraiment une bonne formule parce que voilà, je dois arriver à travailler quarante à cinquante journées par an, en plus de mon plein temps salarié, si tu veux. Et voilà, au moins une bonne*

*quarantaine de journées en plus et ça, ça me complète bien mon salaire de base et là, c'est intéressant. [...] Après, c'est sûr que les enfants grandissant, peut-être que je vais pouvoir me libérer un peu plus de temps et peut-être, pourquoi pas, réduire mon activité salariée, prendre peut-être qu'un mi-temps et puis retravailler peut-être un petit peu plus en indèp, donc je sais pas encore pour l'instant. Mais je pense que tant qu'ils seront pas sortis d'affaire, je garderai une part d'activité salariée.»*

On voit effectivement, comment ce dernier a conservé une activité d'accompagnateur indépendant en parallèle, et qu'il envisagerait de s'y relancer, une fois que ses enfants seront « sortis d'affaire ». Pour Johan, c'est donc le fait d'avoir trouvé un poste salarié d'accompagnateur qui lui permet de vivre uniquement de ce métier. En cumulant son activité d'accompagnateur au sein du centre de vacances et son activité indépendante, Johan fait partie des deux seuls accompagnateurs qui disent vivre de façon « confortable » grâce à leur seul métier d'accompagnateur. Lorsqu'il nous parle de ses années en tant que travailleur indépendant, il évoque les mêmes difficultés économiques que les accompagnateurs pluriactifs, la crainte de ne pas savoir de quoi sera faite la prochaine saison, ou encore la peur de la blessure. Lui aussi avait fait le choix de la pluriactivité, notamment pour « conserver une vie normale », les investissements nécessaires pour ne vivre que du métier d'accompagnateur lui apparaissant trop contraignants :

*« Alors justement, par rapport à quand je bossais en indèp, oui ; quelque part, oui, tu peux en vivre à l'année. Mais ça demande beaucoup, beaucoup d'investissements en temps et moi quand même, je devais le compléter à l'époque par des choses qui ne me plaisaient pas forcément ou qui étaient un peu, un peu expo, quoi. Ouais, je complétais pas mal avec des travaux d'accès difficiles en hauteur, tu vois à l'intersaison pour pouvoir joindre les deux bouts. Parce que sinon, tu vois, en fonction des saisons, des réservations, des trucs, des machins, t'avais aucune garantie, quoi. Donc voilà. Après, c'est sûr que c'est ma femme qui a assuré le revenu fixe parce que voilà elle, elle est profond du coup, ça c'était bien. Mais tu vois, en évoluant avec l'arrivée des enfants, l'achat de la maison et tout ça, il fallait un autre fonctionnement. Je pense que ça aurait été difficile de continuer qu'avec la pro lib. Parce que le stress, il était quand même assez important : t'es jamais à l'abri de te faire mal, t'as pas de garantie et puis t'as pas de garantie de faire une bonne saison, quoi. Et t'y passes, enfin c'était vraiment des grosses journées, quoi. Moi, ce qui me faisait peur, c'est tu vois, sur ces saisons d'hiver, voilà moi je faisais pas mal d'enchaînement : je faisais des demi-journées le matin, l'après-midi, des fois la nuit aussi sur des randos nocturnes. Donc tu passais des fois, presque vingt heures dehors dans la journée, donc ça faisait vraiment des grosses, grosses journées. Après, t'avais souvent des permanences le soir, le téléphone qu'il faut caler, donc euh pfou ! Moi, je suis content maintenant de rentrer à la maison le soir et si j'ai envie de débrancher le téléphone, je le débranche. Ça, c'est bien aussi quoi, d'avoir une vie, entre guillemets normale, surtout avec les*

*petits, quoi. Donc voilà, après les petits grandissant, je pourrais peut-être repartir sur un autre projet de fonctionnement, mais pour l'instant, il y a vraiment l'envie aussi que ça se passe bien avec les enfants, donc il faut adapter aussi son fonctionnement. »*

Si le cas de Johan se distingue aujourd'hui des 8 autres accompagnateurs indépendants selon lui, les conditions pour parvenir à ne vivre que du métier d'accompagnateur en tant qu'indépendant réside dans un investissement en temps important en encadrement mais aussi en recherche de clients. Il semble effectivement, lorsque l'on compare le nombre de journées d'encadrement des pluri-actifs et des mono-actifs, qu'un investissement intensif dans l'encadrement soit la première condition pour parvenir à vivre uniquement de ce métier.

En effet, les accompagnateurs mono-actifs témoignent tous, d'un investissement important dans le métier que l'on peut appréhender notamment à travers le nombre de journées travaillées par an. Quand la majorité des accompagnateurs qui ont une activité secondaire travaillent moins de 120 jours par an, les accompagnateurs mono actifs travaillent très majoritairement plus de 120 jours par an. Ces résultats coïncident avec ceux de notre questionnaire, qui montrent que les accompagnateurs mono-actifs sont significativement moins nombreux (11%) à travailler moins de 60 jours par an que les pluriactifs (27%), et significativement plus nombreux (56%) à travailler plus de 120 jours par an que les pluriactifs (32%).

**mono/pluri actif, jours travaillés par an**

	Pluri actif		Mono actif (seulement AeM)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
< 60 jours	32	27,1%	13	10,7%	45	18,8%
entre 60 et 120 jours	48	40,7%	40	33,1%	88	36,8%
plus de 120 jours	38	32,2%	68	56,2%	106	44,4%
Si vous avez une idée plus fine	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>100,0%</b>	<b>121</b>	<b>100,0%</b>	<b>239</b>	

p = <0,01 ; Khi2 = 17,21 ; ddl = 2 (TS)

Tableau 3.8 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur nombre de jours travaillés (AMM exerçant à titre principal)

De manière assez logique, les accompagnateurs mono-actifs ont des chiffres d'affaires plus élevés que les pluri actifs qui bénéficient de revenus complémentaires. Ainsi, quand 66% des pluriactifs gagnent moins de 15 000 euros par an, les mono actifs sont significativement moins nombreux, 48 %, à être dans cette situation. Par ailleurs, s'il s'agit d'une minorité d'accompagnateurs, les mono actifs sont deux fois plus nombreux (15%) à gagner plus de 25 000 euros que les pluriactifs (7%)<sup>167</sup>.

**mono/pluri actif, chiffre d'affaire**

	Pluri actif		Mono actif (seulement AeM)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Moins de 15000 euros	76	65,5%	57	47,5%	133	56,4%
Entre 15000 et 20000 euros	19	16,4%	25	20,8%	44	18,6%
Entre 20000 et 25000 euros	13	11,2%	20	16,7%	33	14,0%
Entre 25000 et 30000 euros	0	0,0%	10	8,3%	10	4,2%
Plus de 30000 euros	8	6,9%	8	6,7%	16	6,8%
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>100,0%</b>	<b>120</b>	<b>100,0%</b>	<b>236</b>	

p = 0,005 ; Khi2 = 14,95 ; ddl = 4 (TS)

La relation est très significative.

*Tableau 3.9 Analyse bivariée : influence du statut mon/pluriactif sur le chiffre d'affaire (AMM exerçant à titre principal)*

Nous ne sommes pas parvenus à connaître les chiffres d'affaires de nos enquêtés, hormis quelques rares exceptions. Néanmoins, en nous basant sur le nombre de journées travaillées par an, nous pouvons estimer les différences de revenus qui les séparent. À l'image des résultats de notre questionnaire, ce sont les accompagnateurs pluriactifs qui, logiquement, travaillent moins que leurs homologues mono-actifs (signalés par une « \* » dans les tableaux) et gagnent moins par conséquent.

<sup>167</sup> Parmi nos enquêtés seul Florian est dans cette situation. D'après les résultats de notre questionnaire, ces accompagnateurs encadrent tous plus de 120 journées par an, ils travaillent essentiellement au sein de bureaux de guides ou en individuel, ils sont deux fois plus nombreux à être mono que pluriactifs. Ils sont majoritairement originaires des classes moyennes et supérieures, et sont largement des hommes seulement 2 femmes sur nos 471 enquêtés (dont 95 femmes) ont un chiffre d'affaire supérieur à 25 000 euros par an, aucune supérieur à 30 000 euros.

<b>AMM</b>	<b>Nombre de jours d'encadrement par an</b>	<b>Métier secondaire</b>
Hélène	42 jours	Directrice agence de transport de bagages (temps plein)
Perrine	60 jours	Gardiennne de refuge (été)
Anita	60 jours	Gardiennne de refuge (été)
Joni	60 jours	Employée MJC et club d'escalade (temps partiel)
Jérôme	80 jours	Employé maison d'édition (temps partiel)
Matthieu	45 jours	Moniteur escalade, canyon ; pisteur (hiver) ; employé club d'escalade (temps partiel)
Rémi	50 jours	Moniteur escalade, canyon, spéléologie
Dorian	70 jours	Sécurité rapprochée (indépendant)
François	80 jours	Métiers alimentaires (interim ; temps partiel)
Johan*	40 jours <sup>168</sup>	Accompagnateur salarié (temps plein)

Tableau 3.10 Accompagnateurs travaillant moins de 80 jours par an

<b>AMM</b>	<b>Nombre de jours d'encadrement par an</b>	<b>Métier secondaire</b>
Lucie	120 jours	Responsable qualité logistique chez Airbus (temps plein)
Célia	110 jours	Salariée association des Hautes Pyrénées espace nordique (4 mois d'hiver temps plein)
Claire	100 jours	Guide conférencière (hiver)
Myrtille	90 jours	Chambre d'hôte
Yolène*	110 jours	∅
Pierre	110 jours	Gardien de refuge (été)
Hugo	90 jours	Salariée association AROEVEN (temps partiel)

<sup>168</sup> Ces journées correspondent uniquement à celles travaillées dans le cadre de son activité de travailleur indépendant. D'où le nombre relativement faible de journées d'encadrement, qu'il faut additionner avec son activité salariée. Effectivement il nous explique organiser et encadrer de nombreuses randonnées en tant que salarié « mais j'aurais du mal à quantifier parce que je fais pas la compta du coup ».

Léo	100 jours	Retraite militaire
Théo	110 jours	Éleveur
Samuel	100 jours	Chambre d'hôte

Tableau 3.11 Accompagnateurs travaillent entre 80 et 120 jours par an

AMM	Nombre de jours d'encadrement par an	Métier secondaire
Charline*	160 jours	∅
Fanny	150 jours	Femme de ménage (20h/mois)
Manuela*	150 jours	∅
Babeth*	170 jours	∅
Axel	130 jours	Gardien de refuge (été)
Paul	150 jours	Professeur de musique (temps partiel, 13h/semaine)
Robin	150 jours	Gîte, sponsors, édition
Gauthier*	160 jours	∅
Nicolas*	160 jours	∅
Florian*	180 jours	∅
Gilbert*	230 jours	∅

Tableau 3.12 Accompagnateurs travaillant plus de 120 jours par an

Ainsi, une des premières conditions qui semble nécessaire pour parvenir à vivre uniquement du métier d'accompagnateur est un investissement intensif dans l'encadrement de randonnées, qui semble particulièrement éreintant pendant les grosses saisons :

*« Ah, c'est dur ! Oui, c'est dur, mais c'est possible. Je peux te dire que juillet, août, septembre .... (elle souffle) Moi, je faisais des journées de 19 heures, hein. Et tous les jours ! Entre les soins aux ânes<sup>169</sup>, les randos... Moi, je travaillais tous les jours parce que j'avais des réunions d'accueil le samedi et le dimanche dans les villages vacances.*

<sup>169</sup> Charline propose des randonnées avec des ânes.

*Donc là, ces dix dernières années, c'était non-stop. Quand j'ai été hospitalisée avec 9 de tension, je pense qu'il était temps que je m'arrête là. Ah ouais ! Ah ouais, ouais. Et je me traînais depuis deux, trois ans déjà... Déjà, depuis deux, trois ans, je me traînais mais je devais construire, j'avais la ferme pour les ânes à construire et je voulais pas entrer dans un protocole médicamenteux sachant que, de toutes façons, y avait pas de garanties de réussite (on a diagnostiqué une hépatite à Charline). [...] Et j'ai bien fait parce que je savais que c'était 2 fois 6 mois. De toutes façons, je ne pouvais pas : j'avais mes enfants encore à charge, il fallait que je bosse. Deux enfants, toute seule, sans pension alimentaire... Tu vois, 1100 euros par mois tout compris avec l'allocation logement, ça fait peu !» Charline*

*« Ah ben l'été, c'est pas compliqué, je suis pas là pendant 4 mois. Enfin si ! Je rentre le samedi et je repars le dimanche ; je sais pas si on peut vraiment dire que je suis là... J'exagère un peu, c'est vraiment juillet, août où je suis pas là. Juin, septembre, octobre, il y a des séjours mais j'enchaîne moins. Et c'est pareil aux vacances de février. Mais l'été, c'est pas tellement dur physiquement parce que c'est plutôt facile ce qu'on fait, le plus dur c'est le côté psychologique. T'es pas rentré chez toi pendant un mois et demi, ou que le samedi machin, t'accumules. Enfin tu vois, c'est plus au niveau psychologique. » Gauthier*

Effectivement, si les accompagnateurs mono actifs travaillent finalement peu de jours dans l'année, il faut rappeler que ces journées sont essentiellement concentrées sur les saisons estivales (début juillet à fin septembre) et hivernales (fin décembre à fin mars), pendant lesquelles ils encadrent presque tous les jours.

À cet investissement temporel important sur le terrain, s'ajoute toute la partie non visible de l'activité à savoir la préparation et la commercialisation des produits. Seuls Gauthier et Yolène ont fait le choix de travailler pour un tour opérateur, se déchargeant ainsi de toute la commercialisation. Charline, Manuela, Babeth et Gilbert ont leur entreprise individuelle, Nicolas a pris la direction d'un regroupement d'accompagnateurs et Florian a créé le sien.

*« On a souvent tendance à compter que le temps où on est sur le terrain, mais non ! Moi, quand je fais les factures, quand je fais les devis, quand je passe du temps au téléphone, c'est pas forcément le matin ou l'après-midi, c'est souvent le soir pour caler le lendemain. Quand je passe du temps pour repérer, pour préparer mes animations, voilà. Et tout ça, c'est du temps qu'on peut pas trop palper, qu'on peut pas trop quantifier, mais n'empêche que ça fait partie de l'activité et on est obligé de le prendre en compte parce qu'au final, c'est énorme. » Babeth*

*« J'aime bien aller accueillir les gens, donc je pars tôt le matin et le soir, je suis rarement là avant 19 heures. Et puis après moi, je travaille tout seul. Donc maintenant avec les mails c'est plus facile pour répondre aux clients. Mais avant avec le*

*téléphone, les gens savaient que je rentrais tard, donc téléphone, téléphone, téléphone. Enfin, on est tout le temps pris, quoi. » Gilbert*

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, peu d'accompagnateurs apprécient cet aspect du métier. Ici, seuls Florian et Nicolas apprécient ce segment d'activité et s'y investissent intensément. Pour Florian et Nicolas, ce sont leurs compétences commerciales incorporées au cours de leur trajectoire, qui permettent de comprendre leur meilleure réussite que d'autres accompagnateurs non formés dans ces champs de compétences<sup>170</sup> ; leur goût pour cet aspect du métier se traduit par un investissement particulièrement intensif dans la recherche de clients, qui les distingue de la majorité des accompagnateurs :

*«- Qu'est-ce que tu fais chez toi après une journée de travail ?*

*- Je travaille ! Moi, je suis sans aucune, comment te dire ça ? Sans aucune tendresse par rapport aux collègues là-dessus. Moi, je suis bien placé pour t'en parler vraiment, c'est que c'est du travail ! C'est beaucoup de temps : c'est regarder, c'est s'intéresser aux nouvelles technologies, pas dire non à Facebook. J'ai beaucoup travaillé, je travaille beaucoup encore là-dessus et voilà, c'est juste ça, c'est de l'empirique. C'est de la formation, regarder, s'intéresser, voir ce qui se fait à côté, fouiner, chercher, voilà. Et surtout, je trouve très bien que les accompagnateurs ne le fassent pas. Je le dis sans le cacher. Au moins ceux avec qui je travaille, c'est bien qu'ils ne le fassent pas parce que moi, je me paye là-dessus en fait ; je me paye sur ce que tous les autres ont pas trop envie de faire. Tout ce qui est un petit peu, ben ce côté commercial-là.*  
Florian

De la même manière, Nicolas nous explique avoir pris en charge tout le travail de gestion et de commercialisation que ses collègues ne souhaitaient pas réaliser et se rémunère également sur cette part d'activité.

Gilbert lui, ne semble pas avoir incorporé de compétences commerciales au cours de sa trajectoire, ni d'appétence particulière pour la vente. Titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé, il exerce quelques années avant de s'orienter vers l'accompagnateur. Néanmoins, ce dernier diplômé en 1980 explique :

*« Enfin tous ceux de ma génération, on est tombé à la bonne époque. Quoi ; celle où il y avait du travail, où il y avait des centres de vacances. Dans la vallée des Gaves, il y avait 80 ou 82 centres de vacances. Maintenant, il doit y en avoir même pas une trentaine, peut-être une vingtaine tout simplement. Donc, ces centres de vacances faisaient bosser les uns les autres. Et puis depuis le temps que je travaille, j'ai eu le temps de fidéliser une clientèle. Aujourd'hui, j'ai de la chance, ce sont les gens qui*

---

<sup>170</sup> Cf. Partie « J'adore cette partie du métier », p. 231.

*m'appellent. [...] Je suis quand même bien implanté dans la vallée, je fais partie des dinosaures ! »*

Ainsi, pour Gilbert, il semblerait que ce soit le contexte qui lui ait été bénéfique, en lui permettant de s'installer relativement facilement à ses débuts, dans une situation de moindre concurrence et de bénéficier aujourd'hui d'un fichier clients particulièrement conséquent, ainsi que d'une réputation qui l'aide à l'entretenir. Gauthier nous confie à son sujet :

*« Tu vois à Luz, il a pas trop de concurrence, Gilbert. Un peu, Manuela. Mais après, c'est difficile de s'installer à côté, quand t'as des gens bien implantés qui sont reconnus dans leur métier. Pfou ! Se faire de la place à côté, c'est compliqué ! »*

Manuela, Charline et Babeth ont toutes les trois leur entreprise individuelle. Cependant, à la différence de Gilbert, elles ne parviennent pas à vivre de ces uniques revenus. Toutes trois expliquent ne pas parvenir pas à se constituer une clientèle suffisamment conséquente et ont donc fait le choix de travailler également en tant que prestataires pour des structures privées, s'assurant ainsi l'accès à une clientèle déjà constituée (regroupement d'accompagnateurs pour Babeth, village vacances pour Charline, et tour opérateur pour Manuela).

*« L'hiver, je travaille très bien en individuel ; il y a de la demande en pays Toy entre Barèges et Gavarnie, mais l'été c'est plus difficile, à moins d'avoir une super clientèle, régulière. Mais moi, j'ai des gens qui reviennent : je dois avoir 5, 6 groupes qui reviennent dans l'année donc ça ne me suffit pas. C'est pour ça que j'ai orienté... que je bosse aussi avec la Balaguère. Eux, je suis sûre qu'ils auront du travail pour moi. »*  
Manuela

Diplômées plus tardivement que Gilbert (1985 pour Charline<sup>171</sup>, 1995 pour Babeth et 2005 pour Manuela), elles arrivent ainsi sur le marché dans un contexte déjà plus concurrentiel. De plus, aucune d'entre elles n'a été formée dans le domaine de la vente : Charline a interrompu sa scolarité à l'âge de 14 ans et a été palefrenière avant d'être femme de ménage puis de s'orienter vers l'animation ; Manuela a aussi interrompu sa scolarité mais lors de son année de terminale, elle a passé un BE Métiers de la Forme avant de s'orienter vers l'accompagnateur, et Babeth a eu un Bac de Technicien de l'Industrie de l'Habillement grâce auquel elle a travaillé en tant que patronnière avant de s'orienter vers l'animation.

---

<sup>171</sup> Si Charline a été diplômée en 1985, il convient de préciser que les résistances à l'égard des accompagnatrices étaient bien plus marquées à cette époque qu'elles ne le sont aujourd'hui (cf. sous-partie : une forme euphémisée de domination masculine, p. 187).

Ainsi, quand un investissement temporel important dans l'encadrement apparaît comme une condition déterminante dans le métier en tant que mono-actif, un investissement intensif dans la commercialisation du produit semble également nécessaire mais pas toujours maîtrisé par nos enquêtés. En revanche, ils s'accordent tous sur la façon dont ils ont appris à adapter leur mode de vie à leur métier.

Effectivement, cet investissement important dans le métier d'accompagnateur n'est visiblement pas suffisant, pour la majorité de nos enquêtés, pour réussir à dégager des revenus élevés.

Par exemple, Gilbert qui travaille 230 jours par an et se positionne ainsi parmi les rares accompagnateurs qui ont suffisamment de clientèle pour travailler autant, nous explique parvenir à se dégager « *un SMIC amélioré* » sur l'ensemble de l'année, finalement peu au regard du temps qu'il y consacre. Nicolas le rejoint sur cette idée : « *Si on mesure le revenu au taux horaire de travail, c'est extrêmement faible. On arrive à générer un revenu modeste pour vivre si on dépense beaucoup d'énergie et de temps.* ». Florian est le seul accompagnateur à nous dire vivre « *très confortablement grâce à son activité* ». Effectivement, comme nous le verrons par la suite, un investissement intensif dans la commercialisation de l'activité semble la clef de la réussite dans ce métier. Cependant, « mal aimé » mais aussi mal maîtrisé, cet aspect du travail rebute bon nombre d'accompagnateurs, et ce même au sein des accompagnateurs mono-actifs, qui ont pourtant besoin, encore davantage que les pluri-actifs, de s'investir intensément dans la commercialisation de leur produit, spécifiquement s'ils travaillent seuls. Par exemple, Manuela, Charline et Babeth qui peinent à se constituer une clientèle conséquente, expliquent toutes les trois avoir appris à adopter leur niveau de vie à leurs revenus :

*« Ben en fait, il faut faire la fourmi ; il faut pas faire la cigale, quoi ! C'est-à-dire que, comme effectivement on n'a pas de fixe régulier mensuel, ben quand les saisons arrivent, c'est vrai que c'est court mais c'est là où on travaille le plus. Donc ben, on essaye d'en mettre de côté pour justement les mois qui sont un peu plus maigres. Voilà, il faut faire comme ça, quoi. »* Manuela

Il en est de même pour Yolène qui travaille 15 semaines par an pour un tour opérateur et qui à la question : « Comment faites-vous pour parvenir à vivre uniquement du métier d'accompagnateur ? », répond :

*« Ben, disons que j'ai adapté mon mode de vie à mon métier parce que c'est vraiment le métier qui me correspond, que pour l'instant j'avais envie de me dédier qu'à ça. Qu'après j'avais envie de temps libre parce qu'après, c'est un métier où quand tu rentres en saison, tu ne fais que ça et du coup, t'as pas du tout de temps pour toi, du*

*coup à côté. T'as envie d'à côté, de te ressourcer mais bon, c'est sûr que financièrement parlant, je roule pas sur l'or. »*

Ainsi, pluriactifs et mono-actifs s'accordent sur la difficulté à vivre uniquement du métier d'accompagnateur. Le manque de compétences commerciales place une majorité d'accompagnateurs en difficulté vis-à-vis de la commercialisation de leur produit, ce qui dans un métier déjà caractérisé par une instabilité financière liée à la saisonnalité, aux conditions météorologiques ou encore au risque de blessures, complique passablement la situation. Quand la majorité préfère diversifier leur activité professionnelle de sorte à s'assurer une stabilité de revenus, certains en s'investissant intensément dans le développement de leur activité mais aussi en apprenant à réduire leurs besoins parviennent à vivre uniquement du métier. De manière générale, l'ensemble de nos enquêtés, qu'ils soient mono ou pluriactifs, s'accordent sur l'idée selon laquelle pour se maintenir dans le métier cela exige « *de ne pas être trop exigeant financièrement parlant* ».

### **3.4.2 « On fait pas ça pour l'argent »**

À la façon des artisans d'art étudiés par Jourdain (2014), le métier d'accompagnateur n'est pas un métier que l'on choisit à priori pour gagner de l'argent. Les points communs avec ce corps de métier sont très étroits, comme le montre cet extrait du travail d'Anne Jourdain, où elle expose comment l'engagement dans l'artisanat d'art est éloigné de l'esprit du capitalisme. Cette situation caractérise également la démarche des accompagnateurs.

*« La décision de s'installer à son compte en tant qu'artisan d'art ne relève pas d'une stratégie de profit a priori. Cet argument ne signifie pas que les artisans d'art ne souhaitent pas gagner d'argent grâce à leur production, la réussite professionnelle allant d'ailleurs souvent de pair avec une certaine réussite économique. Il n'exclut pas non plus la possibilité que les artisans d'art, installés pour des raisons non lucratives, se prennent au jeu du profit a posteriori, à la suite de l'exercice de leur activité. [...] Si, en créant leur entreprise, les artisans d'art espèrent tirer un revenu de la vente de leur production, ils ne cherchent pas uniquement à satisfaire des besoins monétaires. Le goût pour le travail manuel d'un matériau constitue l'une des principales motivations de l'installation à son compte, mais d'autres motivations, également étrangères à l'esprit du capitalisme, président aussi à la création d'entreprises dans les métiers d'art. À travers cette création, ce n'est en effet pas seulement un choix de métier qui s'opère mais aussi (et parfois avant tout) un choix de vie. » (p. 220-221).*

À travers leur insertion dans le métier, *ce n'est pas seulement un choix professionnel qui s'opère pour les accompagnateurs mais avant tout un choix de vie.*

Après avoir exposé les différents éléments permettant d'attester que les accompagnateurs ne s'engagent pas dans le métier pour des raisons lucratives, nous montrerons que la majorité des accompagnateurs, en entretenant un rapport passionnel avec leur métier, ne semblent pas souffrir de l'instabilité économique qui le caractérise. Néanmoins, quelques enquêtés peinent à se satisfaire pleinement de cette activité et seront présentés dans un dernier paragraphe.

Pour commencer, nous avons pu voir comment le choix pour le métier est avant tout motivé par la volonté de vivre en montagne, à la fois pour l'environnement naturel qu'elle constitue mais aussi pour les différentes activités qu'elle permet de pratiquer. C'est précisément le goût pour les activités sportives et spécifiquement les pratiques de montagne, mais également une sensibilité forte à l'environnement et surtout le désir de vivre en montagne, qui conduisent les accompagnateurs à choisir ce métier. Si une majorité d'accompagnateurs connaissent une forme de désenchantement professionnel classique (Hoibian, 2014) au moment de la découverte de la réalité du métier qui ne leur permet finalement pas de pratiquer réellement leur passion, comme lors de leur activité amateur en montagne, à travers leur exercice professionnel (le niveau des randonnées encadrées étant particulièrement faible), tous s'accordent néanmoins sur leur satisfaction de travailler dans cet environnement naturel :

*« Mais voilà, je suis tellement contente de vivre là où je vis et puis de vadrouiller dans cette montagne que des fois j'ai pas l'impression de travailler, enfin... Si bien sûr mais des fois je dis à mes clients : "Voyez mon bureau ! Il est vaste, il est varié". Oui, voilà, le cadre me plaît ; j'aime à dire aux clients que c'est mon bac à sable et que je m'y régale. Voilà, c'est pas pour rien que j'ai choisi de poser mes valises ici, il y a 12 ans maintenant. Bon alors c'est sûr hein, quand tout un été je fais de la petite randonnée, à la fin j'en... Bon, c'est pas que j'en ai marre mais j'aime un peu faire autre chose, tu vois. Donc j'essaie de varier les lieux, tu vois ; ici on est idéalement placé. Donc, c'est quand même une chance de pouvoir travailler dans ces conditions-là. Pour moi, c'est mon travail parce que je dois vivre, je dois payer mon loyer comme tout le monde, mais c'est vrai que la frontière est très floue pour moi, entre mon travail et puis ma passion, ça se chevauche alors. C'est sûr qu'avec les clients c'est pas toujours... Mais bon, je suis tous les jours en montagne, quoi ! » Manuela*

*« Pour dire les choses comme certains le pensent peut-être : je suis payé pour me promener en montagne. Bon voilà, ce qui est une réalité mais c'est pas que ça, la réalité, y a tout le travail commercial avant et puis, quand t'es toute la journée sur le terrain avec un groupe, il faut arriver à les intéresser, à les occuper. [...] Et des fois, même moi je me le dis : "Quand même aujourd'hui, c'était bien sympa !" Par exemple*

*là, j'ai passé une semaine en Aragon, j'adore l'Aragon c'est vraiment mes paysages préférés, le groupe était top, c'était super ! Et puis je bosse tous les jours en montagne, quoi. Je suis privilégié par rapport à ça, je le sais mais c'est pas tombé du ciel, et y en a beaucoup qui n'oseraient pas parce qu'il faut accepter l'incertitude du lendemain et tout. Mais ouais, on est privilégié. » Samuel*

D'autres motivations, et notamment celle d'exercer en tant que travailleur indépendant, sont déterminantes dans le choix du métier, comme nous avons pu le voir précédemment. Avec pour certains la possibilité de pouvoir organiser leur activité librement et de ne pas être subordonnés à des ordres, et pour d'autres celle de jouir d'un temps libre plus important leur permettant notamment de pouvoir pratiquer des activités de montagne.

*« Si je voulais gagner de l'argent, je ferais pas accompagnateur, donc c'est quand même un métier passion. Je pense qu'il y a l'introspection et le fait d'être le chef. Dans mes autres boulots, celui qui décidait pour moi, ça n'a jamais très bien marché ![...] Après il y a le plaisir d'être en montagne, c'est le lieu où je me sens le plus à ma place. Et j'aime bien les gens, pouvoir discuter. J'ai une liberté de parole que j'aurais pas si j'étais salarié, comme quand j'étais aux réunions du Conseil Général, par exemple.[...] je pourrais pas être accompagnateur pour une grosse boîte. » Axel*

*« Moi, j'ai toujours voulu travailler 6 mois dans l'année et avoir les 6 autres mois complètement libres. Donc bosser pour une agence, ça me va bien. Je m'occupe pas de tout ce qui est préparation, recherche de clients. Je fais ma saison et je suis tranquille jusqu'à la suivante. » Yolène*

On voit également que si le métier ne leur permet pas d'exercer précisément leur passion, l'ensemble des accompagnateurs éprouvent néanmoins une grande satisfaction à partager leur « amour » de la montagne avec leurs clients.

*« En fait la satisfaction dans le boulot, c'est pas de faire des super randos, avec des super paysages que moi j'aimerais faire en rando. Non, c'est pas ça ! En général, on avance à deux à l'heure, il y a des gens qui râlent (rires) ! Tu vois il faut gérer tout ça donc c'est pas facile. Mais moi, je trouve ma motivation un peu là-dedans aussi, de savoir gérer un groupe, de contourner les difficultés, de faire que tout le monde soit content. Et puis de partager ce que j'aime avec eux, quoi ! [...] Je ne me fais pas de grandes idées autour de ça, ça reste quand même un métier. Mais quand même il y a un peu d'affectif qui rentre en jeu, sans aller jusqu'à dire que c'est une passion, mais il faut aimer ça, sinon on le fait pas. Plutôt un métier. Plutôt un métier mais un métier sympa, un métier passion, ouais, un métier passion quand même. Ben ouais, parce que la passion elle est quand même là, il y a la passion de la montagne même si ce n'est pas la passion de la marche en groupe ! (rires) Et finalement on partage ça. » François*

*« En soi, c'est un métier comme un autre mais moi l'avantage, c'est que je vis de ma passion : la montagne, l'environnement et j'adore les relations humaines aussi. Et*

*j'arrive à concilier tout ça, parce que c'est sûr que je fais pas forcément les randos que je fais quand je suis toute seule mais je partage ma passion avec les gens. » Yolène*

On retrouve là, l'importance des compétences relationnelles exposées précédemment, les accompagnateurs expriment tous leur goût pour les relations humaines et cet aspect du métier les satisfait pleinement. Caractéristique que l'on retrouve aussi chez les aventuriers du quotidien (Bidou, 1984), tous investis dans des professions qui impliquent un rapport avec un public. Pour ces derniers, de la même façon que pour nos enquêtés : *« La conscience même de leur travail passe à travers cette relation. Il ne s'agit pas de produire un bien, mais de produire "de la relation sociale ou humaine" à travers laquelle il y a éventuellement à faire passer d'autres choses – un enseignement, des thérapies, des produits culturels. La dimension relationnelle de ce travail constitue un élément que les enquêtés ont la sensation de dominer, de pouvoir produire par eux-mêmes, ce qui leur procure un assez grand sentiment de maîtrise et de liberté. Leur tâche sera bien faite s'ils parviennent à établir une bonne relation entre eux et le public concerné. » (Ibidem, p. 30).*

*« L'accompagnement, j'aime beaucoup parce qu'il y a l'échange, voilà. Même si c'est surtout pas de la grande montagne, c'est beaucoup d'initiation ce qu'on fait nous, hein. Mais bon voilà, on est quand même en montagne, on a ce côté-là d'être en montagne et de partager ça. On fait découvrir le patrimoine aux gens, nos valeurs, d'un point de vue écologie, d'un point de vue aussi respect des autres, voilà. On est dans le partage, on fait passer quelques petits messages, et ça me plaît. » Perrine*

*« Pour moi, c'est un métier vraiment de rencontres. Vraiment, l'humain est au centre des débats. Moi avant tout, je suis très intéressé par cette rencontre que permet la randonnée et que ne permet pas forcément l'alpinisme. Même si l'alpinisme n'empêche pas, mais la randonnée on est quand même là : on a du contact, faut qu'on mette un peu, excuse-moi l'expression mais, la tête entre les cuisses des gens. Parce qu'il y a cette proximité qui est là et qu'on va pas rejeter, au contraire. Et moi, je peux transmettre et partager avec ces gens-là, ce que, moi, j'ai comme émotions en montagne. » Florian*

**On y vient par passion pour la montagne, on en vient à se passionner pour le métier :**

À la question : « Comment concevez-vous l'exercice de votre métier ? », c'est finalement le registre passionnel qui est mobilisé par la majorité des accompagnateurs. Ce registre permet notamment de justifier et d'accepter des revenus peu élevés, bien que certains

accompagnateurs ne soient manifestement pas entièrement satisfaits par leur situation professionnelle, comme nous le verrons par la suite.

Si, à la différence des danseurs contemporains (Sorignet, 2010) eux aussi investis dans un secteur relativement précaire, les socialisations antérieures des accompagnateurs se font rarement sur le registre de la vocation pour le métier, le plaisir de travailler en montagne et de partager leur amour pour ce milieu leur permettent néanmoins de vivre cette activité sur le registre passionnel.

Leur conception du métier apparaît alors difficile à saisir, entre passion pour le milieu montagnard, désenchantement professionnel (Hoibian, 2014) et satisfaction pour le métier. En combinant leur passion pour la montagne avec une activité professionnelle, le métier est finalement vécu sur le registre passionnel, condition qui permet d'accepter plus facilement sa relative précarité, comme dans le cas des salariés du monde associatif, et notamment sportif (Hély, 2009) :

*« Non, non, c'est plus qu'un métier, c'est comme ce que je disais, c'est une façon de pratiquer ce que j'aime, [...] Non, ça fait partie de ma vie en général. C'est un métier passion. » Fanny*

Finalement, les motivations qui conduisent les accompagnateurs à s'engager dans le métier puis à s'y maintenir sont autres que simplement lucratives. Cette situation est perceptible dans le discours de jeunes accompagnateurs en formation :

*« C'est vrai que c'est intéressant de voir les différences de motivations pour des nouveaux qui sont "cui cui les petits oiseaux" et des accompagnateurs en fin de carrière. Moi j'espère que je vais rester "cui cui les petits oiseaux" et que je vais pas me retrouver à sortir avec 30 chinois comme le gars de toute à l'heure (nous avons croisé deux groupes très nombreux dont un d'environ 30 personnes). C'est sûr que ça rapporte plus mais... Non, ça je veux pas<sup>172</sup>. C'est pour ça que j'aime bien l'Ariège, parce que c'est vrai que c'est beaucoup moins touristique, mais ça préserve de ce tourisme de masse. Mais bon, après à la fois, c'est certainement plus compliqué d'y trouver du travail. » Harry*

*« Moi je suis passionnée de matos et des fois, je me dis que ça pourrait être bien de faire les deux (accompagnatrice et vendeuse). C'est pas par but lucratif, c'est juste par goût pour ça. Je pourrais y trouver des clients et les conseiller dans leur achat de*

---

<sup>172</sup> On retrouve ici l'éthique du travail bien fait qui anime la majorité des accompagnateurs.

*matériel, puis les revoir en rando. En fait j'aime bien l'idée de faire plusieurs métiers aussi pour pas m'en lasser d'un, tu vois. [...] Pourquoi est-ce que j'ai envie d'être accompagnatrice ? Pour être dehors, être son propre patron, transmettre des connaissances, transmettre une passion, partager, parce que les gens t'apportent beaucoup aussi. Ouais, transmettre, partager, être libre. Si t'as pas envie de bosser, tu bosses pas ; si t'as du boulot par-dessus la tête, ben tant mieux, tu peux t'arranger. » Florie*

Cet engagement « loin de l'esprit du capitalisme » (Jourdain, 2014) s'observe aussi dans le fait que les accompagnateurs, à la manière des artisans d'art, s'orientent vers ce métier en étant conscients des difficultés économiques du secteur et qu'ils s'y maintiennent malgré ces mêmes difficultés.

*« Si c'était que le gagne-pain, quand on doit sortir et qu'il pleut ou qu'il fait froid, on le ferait pas. Non, non, moi j'ai pas fait ça par rapport à l'argent parce que de toutes façons, on gagne pas beaucoup d'argent. Moi, je fais un SMIC amélioré, enfin il faut pas dire que... Enfin, je roule pas en Ferrari ! Donc, on fait pas ça pour le côté financier, même s'il est important parce qu'on a beaucoup de charges et puis il faut vivre aussi. Mais enfin moi, j'ai jamais fait ça pour le côté financier, sinon j'aurais arrêté, c'est sûr ! C'est sûr, j'aurais arrêté. » Gilbert*

*« C'est vraiment un métier de passion et de partage, ouais, ouais. Non, si c'était un simple gagne-pain, je ferais autre chose, ouais. Non pour moi, c'est un rêve de pouvoir travailler en montagne déjà, de pouvoir travailler dehors, de pas travailler en bureau ou autre, de pouvoir justement utiliser mon corps, de faire un métier de nature, d'être dans la nature. Ça, je trouve ça... c'est un privilège de pouvoir travailler dans ces conditions-là. Et ouais, après les difficultés sont que c'est un peu aléatoire, pas très, très régulier et que malgré tout, on doit rentrer quelques sous pour vivre, surtout en famille et tout ça. Mais voilà je, j'insiste et je persiste à croire que ça peut le faire quand même, qu'on arrive à vivre à peu près de ça. » Myrtille*

L'objectif des accompagnateurs, en s'installant à leur compte ou en travaillant pour des structures déjà constituées, est donc avant tout de parvenir à vivre de leur métier afin de pouvoir vivre en montagne. Cette idée se confirme lorsque l'on s'intéresse aux activités secondaires choisies par les accompagnateurs<sup>173</sup>, aucune n'étant particulièrement rémunératrice (cf. tableaux 10 et 11, p. 253, par exemple : gardien de refuge, pisteur, salarié MJC, AROEVEN, chambres d'hôte...).

Finalement, en choisissant un mode de vie en accord avec leurs aspirations, au-delà d'un simple choix professionnel, la majorité des accompagnateurs vivent positivement leur insertion

---

<sup>173</sup> Pour rappel, nous parlons bien là d'accompagnateurs exerçant le métier à titre principal et nous excluons donc Lucie et Héléna de nos interprétations.

dans un secteur pourtant marqué par une certaine précarité. Par exemple, selon notre questionnaire, 80% des accompagnateurs exerçant à titre principal considèrent leur situation professionnelle comme étant satisfaisante ou très satisfaisante<sup>174</sup>. Il s'agira maintenant de comprendre quels sont les accompagnateurs qui sont, ou pas, « heureux au travail » (Baudelot et Gollac, 2003).

### 3.4.2.1 Les « aventuriers du quotidien » ou le bonheur au travail

Quand le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs indépendants y compris des auto-entrepreneurs s'élève à 30120 euros<sup>175</sup>, le revenu de plus de la moitié des accompagnateurs exerçant à titre principal se situe en dessous de ce niveau de rémunération, et ce, y compris pour les accompagnateurs mono actifs.

#### mono/pluri actif, chiffre d'affaire

	Pluri actif		Mono actif (seulement AeM)		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Moins de 15000 euros	76	65,5%	57	47,5%	133	56,4%
Entre 15000 et 20000 euros	19	16,4%	25	20,8%	44	18,6%
Entre 20000 et 25000 euros	13	11,2%	20	16,7%	33	14,0%
Entre 25000 et 30000 euros	0	0,0%	10	8,3%	10	4,2%
Plus de 30000 euros	8	6,9%	8	6,7%	16	6,8%
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>100,0%</b>	<b>120</b>	<b>100,0%</b>	<b>236</b>	

$p = 0,005$  ;  $\text{Khi}2 = 14,95$  ;  $\text{ddl} = 4$  (TS)

La relation est très significative.

Tableau 3.13 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur le chiffre d'affaire (AMM exerçant à titre principal)

Pour autant, la majorité de nos enquêtés ne semblent pas souffrir de ces faibles revenus. Bien que conscients et majoritairement touchés par les difficultés économiques du métier, il leur offre la possibilité d'accéder à un mode de vie qui leur correspond. Or, Christian Baudelot et Michel Gollac (2003) ont montré comment les perceptions heureuses ou malheureuses du travail résultent d'une concordance, ou non, entre les aspirations des individus et ce que rend réellement possible la profession exercée. Ils expliquent que lorsque les aspirations de

<sup>174</sup> Les chiffres ne changent pas lorsque l'on compte les accompagnateurs exerçant à titre secondaire.

<sup>175</sup> Revenus d'activités des non-salariés en 2014. Insee Première n°1627 – décembre 2016

l'individu se réalisent dans le métier exercé, le travail apparaît alors davantage comme une source de plaisir. C'est ce qui semble précisément se passer pour nos enquêtés.

Cette satisfaction diffère cependant selon les modalités d'appropriation du métier, comme nous l'avons vu précédemment. Un premier groupe d'accompagnateurs apprécie avoir du temps pour leur vie de famille et leurs loisirs et ont très majoritairement délégué la commercialisation de leur activité. Car s'ils sont absents pendant 2 à 4 mois consécutifs, ils sont en revanche particulièrement disponibles lors des intersaisons :

*« Comme je t'ai dit, quand je partais à la semaine, je lui écrivais beaucoup. Je lui écrivais, je lui écris beaucoup, ça me permet d'être un peu avec elle. Et puis, dès que le week-end tu rentres, ben tu laisses tout, et vrrram ! (Elle fait le signe de serrer quelqu'un dans ses bras) Tu vas avec elle, et puis...[...]Donc c'est vrai que quand tu rentres le week-end, t'es là : "waouh !" (Elle fait comme si elle la serrait dans ses bras) T'es très en demande, elle aussi et puis voilà. Après, ce qu'il y a à la mi-saison, j'en profite beaucoup plus après. On fait beaucoup de choses, voilà, mais c'est sûr que l'été, c'est pas évident. Après, à l'intersaison au final, je suis quand même vachement dispo.» Célia*

*« À l'intersaison tu vois, vu que je suis parti, j'ai été plutôt en mouvement pendant un long moment, quand je rentre souvent je me pose. Je profite des gamins, la famille, la maison, faire tout ce que j'ai pas eu le temps de faire. Là, ça fait un petit moment que je tourne en rond donc, je suis content de repartir bosser. J'ai un peu moins bossé cet hiver, il y a eu un peu moins de boulot donc j'ai un peu moins bossé ; donc là, je suis assez content de partir aussi. Je suis content de revenir ! (rires) Je suis assez content de partir aussi, bizarrement. Mais bon tu vois, je bricole et puis les loisirs : si la chasse est ouverte, je vais aller à la chasse ; si il y a des champignons, je vais aux champignons. Chasse, pêche, nature et traditions ! » Gauthier*

Les enquêtés du second groupe, investis dans la commercialisation de leur activité, apprécient la liberté et l'autonomie procurées par leur statut d'indépendant, quitte à avoir moins de temps pour leurs loisirs. Cependant, s'ils disposent de moins de temps de loisirs que les accompagnateurs travaillant pour des structures privées, car ils prennent en charge la préparation et la commercialisation, ils connaissent néanmoins tous une trêve annuelle s'étendant de fin octobre à fin décembre, et aussi pour certains de fin mars à fin mai. Durant ces périodes de repos, ils trouvent également plus de temps pour leurs loisirs et leur famille.

Nous ne sommes pas parvenus à connaître les revenus détaillés de l'ensemble de nos enquêtés, la majorité d'entre eux restant évasifs sur la question (apporter une réponse précise apparaissant difficile au regard de la variabilité d'une année à l'autre) donc, nous ne pouvons

pas identifier précisément ceux qui parviennent à générer des revenus plus ou moins élevés. Mais finalement, quel que soit leur niveau de revenus, ils s'y adaptent et s'en satisfont. Dans leurs propos, le sentiment de réussite sociale est fondé principalement sur la satisfaction de vivre en montagne et de faire partager leur passion :

*« En fait mon objectif, ce serait juste d'arriver à vivre de ce métier. Moi, je ne dis pas que je réussis pour l'instant. Ouais, on va dire que pour l'instant, j'arrive tout juste à maintenir un train de vie modeste, très modeste mais ça ne me dérange pas, moi. J'ai toujours eu des revenus modestes mais j'ai pas de grosses dépenses non plus. Et puis, je ne me sens pas victime de la pauvreté, tu vois, ça ne me dérange pas. J'arrive à me débrouiller avec cinq cents euros par mois, je m'en fiche, quoi. C'est juste les moments où on n'a pas trop de sous, on ne va pas au restau, puis voilà ! » François*

*« C'est un mode de vie assez chiche mais qui me correspond, à moi et mon conjoint, qui nous correspond tout à fait. Donc, on est pas en location, on vit dans un mobile-home dans un camping mais, nous, ça nous convient tout à fait. C'est vrai qu'après, on aimerait bien un terrain pour faire de l'agriculture mais on trouve pas de terrain parce qu'ici la pression immobilière est très forte et que financièrement parlant on n'est pas, on n'a pas suffisamment pour faire un prêt. » Yolène*

*« Et au final moi, je regrette pas du tout mon choix. Quand je vois mes copains, avec qui on a fait des études longtemps ensemble, qui sont profs à Paris pour la plupart et qui reviennent les vacances et qu'on fait le bilan un peu de nos vies (rires). Moi, je regrette pas du tout. J'ai pris plus de risques, je savais pas si ça marcherait, je gagne sans doute moins d'argent. Mais les copains qui sont profs à Paris, ils gagnent plus d'argent peut-être, ils ont la sécurité de l'emploi, mais la vie est plus chère, ils se font chier, donc au final... Et puis on arrive quand même, à mettre quelque sous de côté, ici. Que là-bas des maisons, c'est à des millions d'euros, les loyers et tout... Et puis bon, Paris ou les Pyrénées, quoi ! Y a pas photo si tu veux. » Gauthier*

En choisissant ce métier pour le mode de vie qu'il permet et non pour ses aspects lucratifs, la majorité des accompagnateurs donne donc le sentiment de ne pas souffrir de cette apparente précarité. L'analyse de leurs trajectoires permet de comprendre cette satisfaction professionnelle en dépit des difficultés économiques du secteur.

Effectivement, malgré des origines sociales et des parcours scolaires et professionnels très diversifiés, tous ces accompagnateurs souhaitaient initialement vivre en montagne et devaient pour cela, y trouver un métier. On distingue alors, ceux pour lesquels le métier d'accompagnateur a constitué le premier emploi et donc leur première opportunité de vivre en montagne (Joni, Matthieu, Jérôme, Rémi), ceux qui étaient parvenus à trouver un emploi en montagne mais qui se caractérisaient déjà par des revenus peu élevés et saisonniers (Myrtille, Anita, François, Perrine, Manuela), ceux qui avaient trouvé un emploi en montagne mais qui

ne leur plaisait pas (Gauthier, Célia, Charline, Babeth) et enfin ceux qui travaillaient en ville et à qui le métier d'accompagnateur a permis de venir vivre en montagne.

<b>AMM</b>	<b>Origines sociales</b>	<b>Études</b>	<b>Métier antérieur</b>	<b>Motivation pour le métier</b>	<b>Métier du conjoint</b>
Perrine	Classes pop.	BEPC	Gardiennne de refuge	Vivre en montagne	Charpentier
Babeth	Classes pop.	Bac	-Patronnière -Animatrice	Vivre en montagne	Ingénieur des travaux publics
Charline	Classes pop.	∅	-Palefrenière -Femme de ménage	Vivre en montagne	Célibataire
Fanny	Classes pop.	DEFA	Animatrice « nature »	Devenir AMM	Tailleur de pierre
Célia	Classes pop.	∅	-Petits boulots -Surveillante de baignade	Vivre en montagne	Négociant en bois
Anita	Classes moy. Inf.	BTS Elevage	-Salariée chambre de l'agriculture -Hôtelière	Rester vivre en montagne	Menuisier
Manuela	Classes moy.	-BEPC -BE Métiers de la Forme	Monitrice de fitness (remplaçante)	Vivre en montagne	Célibataire
Joni	Classes moy.	Licence STAPS	∅	Rester vivre en montagne	Guide de haute montagne
Claire	Classes moy.	Équivalent CAPEPS Allemand	Professeur d'EPS	Reconversion : vivre en montagne	Ex-conjoint : électronicien
Myrtille	Classes moy.	Licence Sport Tourisme	Gardiennne de refuge	Vivre en montagne	AMM
Mathilde	Classes moy.	Doctorat Biologie Humaine	Post doctorat	Reconversion : vivre en montagne	Éleveur
Yolène	Classes moy. Sup.	Licence de Lettres	Animatrice	Devenir AMM	Charpentier

Tableau 3.14 Trajectoire des accompagnatrices satisfaites par leur métier

AMM	Origines sociales	Études	Métier antérieur	Motivation pour le métier	Métier du conjoint
Gilbert	Classes pop.	DE Educateur Spécialisé	Éducateur spécialisé	Vivre en montagne, accident avant le guide, donc AMM.	Fonctionnaire de mairie
Samuel	Classes moy. inf.	BTS Méca. et Automatismes Industriel	Dessinateur industriel	Reconversion : volonté de devenir AMM	Infirmière
Matthieu	Classes moy.	-Bac pro Méca. Agricole -Brevet national de pisteur-secouriste	∞	Reconversion : travailler dans la nature	Fonctionnaire territoriale
Jérôme	Classes moy.	-Licence STAPS	∞	Vivre en montagne	Salariée dans le secteur du développement local
François	Classes moy.	-DEUST Sociologie -Brevet national de pisteur-secouriste	Pisteur secouriste	Vivre en montagne	Professeur de langues à domicile
Rémi	Classes moy.	Bac STT	∞	Vivre en montagne	Aide monitrice éducatrice
Gauthier	Classes moy. sup.	DUT Génie Electrique	-Aide éducateur -Restaurateur	Rester vivre en montagne	Employée dans la restauration (cuisinière)
Robin	Classes moy. sup.	Bac STI	∞	Devenir AMM	∞

Tableau 3.15 Trajectoire des accompagnateurs satisfaits par leur métier

Pour l'ensemble de ces accompagnateurs, en plus de leur permettre de vivre en montagne, le métier leur garantit un plus grand épanouissement que dans leurs activités précédentes et ne représente pas une perte de stabilité économique, qu'ils ne connaissaient pas. Finalement, la majorité des accompagnateurs témoignent d'un rapport positif au travail et d'un rapport négatif à l'emploi. Selon Serge Paugam (1991), on peut en effet définir un type idéal

d'intégration professionnelle « qui découle d'une reconnaissance matérielle et symbolique du travail et de la protection sociale qui découle de l'emploi. La première condition est remplie lorsque les salariés disent qu'ils éprouvent des satisfactions au travail, et la seconde, lorsque l'emploi qu'ils exercent est suffisamment stable pour leur permettre de planifier leur avenir et d'être protégés face aux aléas de la vie. » (Ibidem, 2007, p.24). Bien que n'appartenant pas à l'univers du salariat, à quelques exceptions près, la distinction établie par Paugam apporte un éclairage intéressant dans la manière d'appréhender les conditions d'exercice du métier d'AEM. On voit comment dans le cas des accompagnateurs, leur métier leur apporte différentes satisfactions, précédemment évoquées, mais ne leur garantit qu'une très faible stabilité, ces derniers s'inscrivent ainsi dans une forme « d'intégration incertaine » (Paugam, 1991)<sup>176</sup>. Ces accompagnateurs s'apparentent ainsi aux aventuriers du quotidien (Bidou, 1984) en rationalisant une position sociale offrant peu de pouvoir mais en adoptant un rapport au travail pacifié et associé à des valeurs telles que la liberté, l'autonomie, et l'épanouissement.

#### 3.4.2.2 Des « aventuriers du quotidien » en demi-teinte

Si la majorité des enquêtés déclarent être globalement satisfaits de leur métier, cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'aspirent pas à une plus grande reconnaissance sociale et économique de leur métier. Néanmoins, seule une minorité d'entre eux (5/32) se mobilisent réellement pour faire évoluer la situation. Ces accompagnateurs se caractérisent par un degré de satisfaction professionnelle moins important que ceux du groupe précédent.

*« Vu que c'est un métier difficile, mangeur de temps et très peu rémunérateur, il faut être soutenu par une passion. S'il y a pas de passion, ça me semble difficile ; on reste pas, je pense pas. [...] D'un côté, je pense que ma femme admire ma ténacité, mon obstination parfois, à essayer de développer ce qui est une activité pour en faire une profession, mais je crois qu'il y a un peu de mépris, un peu de mépris, un peu de dédain, je pense. [...] Moi, j'en parle comme une profession mais c'est prospectif ; j'ai tout à fait conscience que, parce que c'est saisonnier, parce qu'on est sur une activité peu rémunératrice, ça peut être considéré encore comme une activité complémentaire à autre chose. Ce que c'était au départ d'ailleurs. Mais je suis*

<sup>176</sup> Tableau du type idéal d'intégration professionnelle et ses déviations selon Paugam (1991).

	Satisfaction dans le travail	Stabilité dans l'emploi
<u>Type idéal</u> : • L'intégration assurée	+	+
<u>Déviations</u> :		
• L'intégration incertaine	+	-
• L'intégration laborieuse	-	+
• L'intégration disqualifiante	-	-

*persuadé qu'on peut réussir à en faire une véritable profession ; c'est ce que je m'emploie à essayer de faire pour moi et pour les autres. » Nicolas*

*« La seule difficulté, si je peux me le permettre de le dire à haute voix là, c'est le côté : on a des métiers passion et on n'a pas de niche fiscale. Je suis pas du tout dans la spéculation, dans l'arrivisme, le carriérisme mais je ne me reconnais pas dans la fiscalité qu'on nous propose. Je suis professionnel indépendant, je me fais défoncer ! C'est wouah, wouah, wouah ! On n'est pas... Putain, on n'a pas de dispositif, on n'a pas de reconnaissance étatique là-dessus. C'est chiant ! C'est pénible et les syndicats, ils font ce qu'ils peuvent. Enfin moi, quand on prend des charges qui sont... Moi je peux pas mettre de côté mes trimestres, je peux pas, quoi. C'est très dur ! Parce que je te dis, la richesse qu'on a, qu'on développe : je te parle de 22000 euros par an, tu vois. Donc je suis un smicard de la montagne, mais voilà c'est comme ça. On n'est pas aidé. Voilà, donc ça, c'est mon petit coup de gueule mais j'aimerais bien qu'un jour, qu'on ait une résonance politique. » Paul*

Ainsi, certains accompagnateurs (5/32), qui ont pourtant un rapport positif au travail, regrettent la faible reconnaissance sociale et économique de leur métier. Nous n'observons pas de différences socialement pertinentes entre ces accompagnateurs et les autres, dans le sens où ce groupe rassemble des individus d'origines sociales très variées et aux parcours scolaires et professionnels également diversifiés. Cependant, l'analyse plus précise de leurs trajectoires permet de comprendre l'insatisfaction « partielle » de ces individus. Effectivement, quand le métier d'accompagnateur répond aux aspirations des individus du premier groupe, on observe, pour ce deuxième groupe, un décalage entre leurs aspirations et ce que leur apporte le métier d'accompagnateur. Or, Christian Baudelot et Michel Gollac (2003) expliquent que « *lorsque le travail procure une identité sociale qui n'est pas conforme aux attentes personnelles, familiales ou plus généralement de son groupe d'origine, il peut être source d'insatisfaction. A contrario lorsque les aspirations de l'individu se réalisent dans la profession exercée, le travail peut davantage être une source de plaisir : la profession correspond alors à ce que l'individu était "en droit" d'attendre étant donné son parcours.* » (p. 85).

Effectivement, lorsque l'on regarde les trajectoires de Pierre et d'Axel, s'ils sont originaires de classes sociales différentes, ces deux accompagnateurs, qui désiraient vivre en montagne, étaient parvenus à trouver des professions le leur permettant, et ce avant même de devenir accompagnateurs. Pierre s'est dirigé « *un peu par hasard* » vers le métier d'infirmier, il savait que cela lui laisserait du temps pour ses activités de montagne. Il travaillait dans des structures paramédicales en montagne et c'est à ce moment-là qu'il a décidé de passer le diplôme d'accompagnateur, afin d'être dans les règles lors des sorties qu'il proposait aux enfants asthmatiques et handicapés qu'il prenait en charge. Axel a obtenu un poste de chargé de mission

pour la Communauté des Communes d’Ax-les-thermes, après un cursus universitaire spécifiquement choisi pour travailler en montagne. Il choisit de passer l’accompagnateur afin d’obtenir « plus de crédibilité ». Finalement, l’un et l’autre vont progressivement délaisser leurs activités professionnelles initiales pour s’investir pleinement dans le métier d’accompagnateur qui les séduit grandement. Cependant, bien que source d’épanouissement, ce métier ne leur permet pas d’obtenir ni la stabilité économique de leurs emplois précédents, ni le même niveau de revenus. Ainsi, nous pouvons supposer que bien qu’ils privilégient le métier d’accompagnateur pour le plaisir qu’ils éprouvent à l’exercer, ils regrettent néanmoins ces difficultés économiques. Leur cas est intéressant car il permet de penser que l’absence de regrets de la majorité des enquêtés s’explique en partie par le fait qu’ils n’ont finalement pas connu de situations plus favorables financièrement avant l’entrée dans le métier.

Hugo et Paul se destinaient de leur côté, au métier de guide de haute montagne. Ils affirment ne pas regretter leur situation, notamment car ils ont passé, en plus de leur BE d’accompagnateur, des diplômes fédéraux d’escalade et de spéléo pour Paul, et de canyon pour Hugo. Il apparaît néanmoins, au regard du « *combat mené* » par Hugo pour que le canyon et les raquettes restent une des prérogatives des accompagnateurs, ou encore de la volonté de Paul de rendre ce métier plus « *visible* », que ces derniers regrettent de ne pas connaître la reconnaissance symbolique dont bénéficient les guides, mais également de devoir se contenter de prérogatives limitées.

Il en est de même pour Nicolas, bien que sa trajectoire soit très différente. Reconverti au métier d’accompagnateur suite à des difficultés dans son métier précédent, qu’il qualifiait par ailleurs de purement alimentaire (chef d’équipe intervenant sur alarmes), Nicolas souffre de la faible reconnaissance sociale du métier et des difficultés économiques qui caractérisent le secteur. Pour ce dernier, cette position est difficile à assumer face à sa femme qui gagne plus d’argent que lui et semble avoir peu de considération pour son métier :

*« Comment je m’en arrange ? Ben, avec beaucoup de difficultés et de heurts avec ma femme. Elle, elle a une activité un peu plus stable qui génère beaucoup plus de revenus que moi. Elle ne travaille pas le week-end. Moi ,comme je lui dis : ‘‘Si tu veux que je puisse ramener de l’argent sur la table, il faut que je travaille pendant les vacances et le week-end.’’ Sinon, non, je rapporte rien, quoi. (Il fait une grimace). C’est pas facile. Je pense que pour être très honnête, elle pense que mon activité est mangeuse de temps, qu’elle empiète sur notre vie familiale et qu’elle est pas suffisamment rémunératrice. Et je crois que derrière, il y a assez peu de considération pour mon activité, simplement de ce point de vue-là. »*

Nicolas semble avoir intériorisé la nécessité d'une division sexuée classique des rôles féminin et masculin, et vit difficilement le fait de ne pas gagner l'argent du ménage et d'être investi dans un métier socialement peu reconnu (et également peu considéré par sa femme).

<b>AMM</b>	<b>Origines sociales</b>	<b>Études</b>	<b>Métier antérieur</b>	<b>Motivation pour le métier</b>	<b>Métier du conjoint</b>
Pierre	Classes pop.	DE Infirmier	Infirmier	Étendre ses prérogatives	Éducatrice spécialisée
Hugo	Classes moy.	Bac Comptabilité	Fonctionnaire préfecture	AMM = conséquence échec au guide	Ex : avocate
Paul	Classes moy.	DE Professeur de Musique	Intermittent du spectacle	AMM = conséquence échec au guide	Monitrice éducatrice (future éducatrice spécialisée)
Axel	Classes moy. sup.	-DESS Aménagement et Développement de la Montagne -Master Socio, Eco et Géo.	-chargé de mission montagne -consulting (bureau d'études) -gardien de refuge	Avoir plus de crédibilité dans son poste	Responsable d'une agence de tourisme
Nicolas	Classes moy. sup.	-Licence de Philosophie -Licence de Lettres -DEUST Guide Naturaliste	Chef d'équipe intervenant sur alarme	Changement de vie : vivre en milieu naturel	Avocate

*Tableau 3.16 Trajectoire des accompagnateurs partiellement satisfaits par leur métier*

Ainsi, ce groupe d'accompagnateurs se différencie des autres enquêtés, pour lesquels le métier d'accompagnateur correspond à leurs aspirations. Effectivement, le bonheur que les accompagnateurs du premier groupe trouvent dans leur travail peut s'expliquer par le fait que leurs aspirations se réalisent grâce au métier exercé, tandis que d'autres accompagnateurs qui visaient des métiers socialement plus valorisés, ou qui étaient investis dans des activités relativement stables, regrettent la faible reconnaissance et l'instabilité professionnelle du

métier. On voit d'ailleurs comment ils sont tous actifs au sein du syndicat et, qu'à la différence de la grande majorité, ils n'y sont pas seulement pour l'assurance professionnelle<sup>177</sup>. Nicolas est directeur de la section Hautes-Pyrénées du SNAM, Axel est administrateur de la section ariégeoise, Hugo a été président de la section ariégeoise, Pierre « *y a travaillé un certain temps, car s'intéressait à l'avenir du métier* » et enfin Paul, nous explique :

*« Oui bien sûr, je suis au SNAM parce que je trouve que c'est super important ! Pour la reconnaissance étatique, pour tout ce que je t'ai dit. Plus on sera puissant, plus on aura un poids ; un poids et une reconnaissance. Visibilité, fiscalité, tu vois, tout ce que... voilà. Ça, c'est important, ouais ! »*

Il apparaît que pour ces accompagnateurs qui ont pourtant un rapport positif au travail (Paugam, 1991), la grande instabilité de leur emploi, en induisant des difficultés économiques mais aussi un manque de reconnaissance sociale, les empêche d'avoir un rapport entièrement pacifié au métier<sup>178</sup>. Ils se distancient un peu en ce sens, des « aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984) car s'ils trouvent une grande source d'épanouissement dans leur métier, ils ne se satisfont pas pour autant entièrement, de leur niveau de vie.

*« Souvent tu sais, on fidélise beaucoup les gens. Des gens qui reviennent parce qu'on leur a laissé un souvenir impérissable. Et moi, je trouve que ça, c'est le plus important. Puis on est passionné, quoi. Tu le sens, la personne si tu grattes un peu, enfin nous concernant, tu viens nous titiller sur des thématiques qu'on affectionne, voilà c'est parti, quoi ! On aime ça et je pense que tu le sens. Tu vois là, je parle. C'est un prolongement de notre personne, on est comme ça, quoi. Je me verrais pas faire autre chose quoi, tu vois. » Paul*

<sup>177</sup> 17 de nos enquêtés nous expliquent être au SNAM uniquement pour l'assurance, Rémi et Matthieu qui travaillent également en escalade et en canyon sont au SNAPEC (Syndicat National des Professionnels d'Escalade et du Canyon) aussi parce que l'assurance est plus adaptée à leurs activités. Enfin, 6 accompagnateurs nous disent être syndiqués « *par corporatisme et pour l'assurance* », mais ne participent absolument pas à la vie du syndicat.  
<sup>178</sup> Léo, Hélène et Lucie qui exercent le métier d'accompagnateur à titre secondaire, sont eux en situation « d'intégration assurée » grâce à leur activité principale qui leur assure une stabilité de l'emploi. Il s'agit de la forme idéale d'intégration professionnelle en assurant épanouissement professionnel et stabilité de l'emploi. Épargnés par les difficultés économiques du secteur, ils vivent le métier d'accompagnateur sous un rapport « enchanté », l'activité étant essentiellement perçue comme source de plaisir.

AMM	Origines sociales	Études	Métier antérieur	Motivation pour le métier	Métier du conjoint
Hélène	Classes pop.	Licence et maîtrise STAPS	∅	Rester vivre en montagne	Maraîcher
Lucie	Classes moy. sup.	Licence logistique	Ingénieur qualité et logistique	Hasard	Commercial
Léo	Classes moy.	-BEP et CAP menuiserie -Brevet de moniteur parachutiste militaire	Moniteur parachutiste dans l'armée	Reconversion : rester vivre en montagne	Employée dans une parfumerie

Tableau 3.17 Trajectoire des accompagnateurs exerçant à titre secondaire

Ils se différencient cependant de la minorité d'accompagnateurs, 20% selon notre questionnaire et 2 parmi nos 32 enquêtés, qui ne sont pas satisfaits par leur métier d'accompagnateur et paraissent être en situation de souffrance au travail.

### 3.4.2.3 Les quelques insatisfaits

À la différence des autres enquêtés qui ont un rapport à l'emploi négatif mais un rapport au travail positif, les quelques accompagnateurs de ce dernier groupe conjuguent un rapport au travail et à l'emploi négatifs et s'inscrivent dans une forme « d'intégration disqualifiante » qui, selon Paugam, est la plus difficile à vivre puisqu'elle traduit une crise d'intégration professionnelle.

*« Moi, je suis arrivé ici en me disant: "Ouais, j'aime aller en montagne ; peut-être que je pourrais me faire payer à aller en montagne." Du coup au début, tu commences comme ça. Alors tu fais la formation, t'es entouré de professionnels ou de futurs professionnels qui sont passionnés de la montagne etc., et c'est super bien. Tu commences tes premières années dans des randos avec des clients et tout, et c'est vachement bien. Après au bout d'un moment, pour moi le métier, ça devient l'idée de pouvoir sortir en montagne et de se faire plaisir, mais avec des groupes. C'est un groupe sur 10, quoi ; le reste du temps c'est... c'est le job. Ça n'a rien à voir avec sortir en montagne, c'est plus une transmission de passion etc. Après, c'est clair, des fois tu t'assoies et tu te demandes comment c'est un métier qui existe, même. Je sais pas c'est... Comment est-ce que tu gagnes ta vie en faisant ça ? Faire des balades en montagne avec des gens, c'est hallucinant ! Non, puis là, je suis trop en dépression, je peux rien faire à cause mon accident ; j'ai des nouveaux skis, je peux pas m'en servir, pfou... Non, mais, qu'est-ce que tu veux faire quand t'es accompagnateur ? Non mais franchement... ? [...] Tu veux être guide, tu fais 5 ans d'accompagnateur, tu te réveilles un jour, t'as 45 ans t'es toujours accompagnateur et t'as loupé ta vie. »*

On voit dans les propos de Dorian, comment la réalité du métier ne le satisfait pas. Partager sa passion pour la montagne auprès de clients ne l'intéresse visiblement pas, il souhaite pouvoir vivre de sa passion et c'est d'ailleurs pour cela qu'il n'envisage pas de rester accompagnateur mais se prépare pour le guide de haute montagne « ou au pire le BE escalade », avec l'idée que ce métier lui permettra de vivre davantage de sa passion. Ainsi, ici aussi, le décalage entre les aspirations de Dorian et sa situation professionnelle actuelle constitue une source d'insatisfaction importante.

Lorsque nous contactons Théo par téléphone afin de convenir d'une date pour réaliser l'entretien, ce dernier se montre particulièrement peu enjoué à cette idée :

*«- Non mais, vous avez pas un formulaire tout prêt à m'envoyer ?*

- *Ce sera plus facile si on discute directement. Répondre par écrit ça va être vraiment très long. Encore une fois, si vous n'êtes pas disponible, c'est pas un problème.*
- *Non, mais c'est si long que ça votre truc ?*
- *Il faut compter au moins 1h30 pour pas être pressé.*
- *UNE HEURE ET DEMIE pour vous raconter qu'on fait un boulot de merde !*
- *Non mais, si vous n'avez pas envie, ça ne m'intéresse pas non plus. Je n'ai pas envie de vous déranger.*
- *Non, non, mais on se retrouve à Saint-Jean-Pied-De-Port et en se dépêchant, en une demi-heure c'est fini ! »*

Théo lui, se maintient dans le métier avant tout pour des raisons financières en complément de son métier d'éleveur. On perçoit une vraie lassitude à l'égard du métier dans les propos de Théo :

- « *Tu sais, des fois il y a des clients qui me disent :*
- *"Et sinon c'est quoi ton vrai métier ?*
  - *Et tu crois que quand je me promène avec un groupe derrière, c'est pas un vrai métier ?*
  - *Oui mais, on est un groupe sympa."*
- Il manquerait pas que je leur dise qu'ils sont chiants ! »*

Les analyses bi-variées réalisées à partir de notre questionnaire ne mettent en évidence aucune relation significative entre cette insatisfaction professionnelle et l'origine sociale des accompagnateurs, le niveau d'études, le fait d'être mono ou pluriactif, le métier secondaire exercé pour les pluriactifs, le métier du conjoint et le fait d'avoir des enfants ou pas. En revanche, lorsque l'on s'intéresse au cas de ces deux enquêtés, on observe que pour ces derniers, à la différence des accompagnateurs précédents, le métier ne leur apporte finalement aucune, ou du moins trop peu de source d'épanouissement par rapport aux difficultés économiques qu'ils ont à surmonter.

<b>AMM</b>	<b>Origines sociales</b>	<b>Études</b>	<b>Métier antérieur</b>	<b>Motivation pour le métier</b>	<b>Métier du conjoint</b>
Dorian	Classes pop.	-Diplôme de Graphisme (1 <sup>ère</sup> année Beaux-Arts)	Militaire parachutiste	Reconversion : devenir guide, AMM = étape vers le guide	Horticultrice
Théo	Classes pop.	BTS Agricole	-employé coopérative -éleveur	Rester vivre en montagne	∅

*Tableau 3.18 Trajectoires des accompagnateurs pas satisfaits par leur métier*

Effectivement, Dorian est en couple avec une hortultrice qui n'a pour l'instant pas d'emploi et ne peut donc pas l'aider financièrement bien qu'elle l'aide cependant à développer son entreprise individuelle, et Théo est célibataire (divorcé trois fois) et son élevage de brebis ne lui permet pas non plus de se dégager des revenus importants et stables. Ce type d'intégration professionnelle élémentaire peut conduire à l'apathie selon Paugam (1991). On comprend effectivement, dans les cas de Dorian et Théo, qu'être privé à la fois de satisfaction et de stabilité professionnelle sans pouvoir en plus de cela, bénéficier d'un soutien financier du conjoint, est une position particulièrement difficile à tenir. Nous allons effectivement voir comment, les conjoints des accompagnateurs tiennent en effet un rôle central dans le maintien de ces derniers dans le métier.

Ainsi, il apparaît que les accompagnateurs, comme les artisans d'art (Jourdain, 2014), ne s'engagent pas dans le métier avec comme motivation première de réaliser du profit, ce qui n'exclut pas qu'une fois installés « *certaines se prennent au jeu du profit a posteriori* » (*Ibidem*, p. 220). On voit effectivement, comment en choisissant un mode de vie à travers un métier, et en préférant l'épanouissement (personnel et professionnel) à la réussite économique, ces derniers parviennent à se maintenir dans le métier malgré des revenus relativement faibles voire très faibles et instables. Le rôle du conjoint apparaît néanmoins comme une condition indispensable à la poursuite de la carrière professionnelle.

### **3.4.3 « Merci chéri(e) ! » L'indispensable soutien du conjoint**

Le dernier élément de réponse donné par la quasi-totalité des accompagnateurs à la question : « Quelles sont les conditions pour vivre du métier d'accompagnateur ? » est : avoir un conjoint qui travaille. La présence d'un conjoint qui bénéficie de revenus réguliers les « autorise » effectivement à réaliser de moindres recettes, « confort » non négligeable dans un métier marqué par une forte instabilité de revenus.

Si, comme nous l'avons vu précédemment, les modes d'exercice du métier sont assez similaires selon le sexe, deux éléments sexuellement différenciés jouent un rôle important dans la capacité à se maintenir dans la carrière : l'apport financier du conjoint aux ressources économiques de la famille et la division sexuée du travail domestique.

### 3.4.3.1 Se maintenir dans la carrière : le rôle sexuellement différencié des conjoints

Tout d’abord, dans un métier marqué par une forte irrégularité de revenus et un emploi du temps atypique, le conjoint joue un rôle central dans la pérennité de l’activité d’accompagnateur, notamment lorsque les ménages ont des enfants :

*« Forcément, le conjoint ou la conjointe de l’accompagnateur a des revenus beaucoup plus stables, c’est quasiment nécessaire. Après, il y a des accompagnateurs ou –trices célibataires, hein. Ça existe.[...] Oui, oui c’est nécessaire. Le conjoint bien souvent, quand il y en a un et quand il y a des enfants, doit avoir un revenu stable. C’est pas un emploi sécurisé, on est toujours dépendant de l’activité touristique. » Nicolas*

*« Quelles sont les conditions pour vivre du métier d’accompagnateur ?  
- À condition d’avoir une femme qui travaille ! (rires) Ce qui est mon cas. [...] Ouais. Ben, il y a une absence qui est là malheureusement parce que moi, j’aime bien aller accueillir les gens. Donc je pars le matin et le soir, j’étais rarement là avant 19 heures, donc euh...C’est pas tous les jours, non plus ! Quand je pouvais, j’allais chercher les gosses à l’école ou on faisait des trucs. Bon après, on s’est réservé quelques jours où on était ensemble. Bon voilà, mais c’est sûr qu’elle a pris beaucoup de choses en charge...» Gilbert*

De ce point de vue, la situation des femmes est différente de celle des hommes. En effet, la carrière des accompagnateurs interrogés dépend très majoritairement, comme pour les travailleurs indépendants (Bertaux Wiame, 2004) et les artisans (Mazaud, 2013), de la présence d’une compagne assurant une régularité de revenu sur l’année et acceptant une prise en charge inégalitaire de la vie familiale : 13 accompagnateurs en couple sur 16 ont une conjointe salariée, et 3 une conjointe indépendante. En revanche, les conjoints ou compagnons des femmes interrogées sont majoritairement des travailleurs indépendants (9 sur 12 sont indépendants et 3 sont salariés).

AMM	Métier des conjointes
Pierre	Éducatrice spécialisée
Axel	Responsable d’une agence de tourisme
Hugo	Avocate
Paul	Monitrice éducatrice (future éducatrice spécialisée)
Jérôme	Salariée dans le secteur du développement durable ;
Florian	Professeur de fitness
Rémi	Aide monitrice éducatrice

Samuel	Infirmière (public)
Matthieu	Fonctionnaire territoriale (bibliothèque départementale)
Dorian	Horticultrice (l'aide à développer son activité d'accompagnateur)
Gilbert	Fonctionnaire de mairie
Nicolas	Artisan peintre
François	Professeur de langues à domicile
Johan	Professeur d'espagnol
Gauthier	Employée dans la restauration (cuisinière)
Léo*	Vendeuse en parfumerie

Tableau. 3.19 Métiers des conjointes des accompagnateurs

AMM	Métiers des conjoints
Perrine	Charpentier
Claire	Électronicien
Joni	Guide de haute montagne
Babeth	Ingénieur de travaux publics
Célia	Négociant en bois
Mathilde	Éleveur
Anita	Menuisier
Myrtille	Accompagnateur moyenne montagne
Yolène	Charpentier
Fanny	Tailleur de pierres
Lucie*	Commercial dans le matériel médical
Hélène*	Maraîcher

Tableau 3.20 Métiers des conjoints des accompagnatrices

Ainsi, les conjointes des hommes assument non seulement leur vie professionnelle mais également l'essentiel des tâches domestiques et familiales « *car elles ne peuvent attendre d'un mari qui se met à son compte une aide sinon très occasionnelle* » (Bertaux-Wiame, 2004, p. 17). Cette situation suscite manifestement des difficultés, les femmes des accompagnateurs n'appréciant pas toujours l'investissement professionnel intensif de leur mari et ses conséquences sur la gestion de la vie familiale :

*« Je ne sais pas trop ce qu'elle pense de mon métier. Tant que ça marche et que ça n'influe pas sur notre vie privée, elle n'y voit pas d'inconvénient. C'est un peu problématique pendant les périodes chargées bien que j'ai la chance de ne pas travailler en séjour, mais c'est pas facile à gérer. C'est pas génial mais bon, c'est des périodes où il faut gérer l'absence. » Jérôme*

*« C'est quand même un métier qui est difficile à faire coexister avec une vie familiale. Tu vois moi, j'ai... Enfin par exemple, les collègues qui bossent à la journée, c'est moins compliqué. Les collègues qui bossent à la semaine, ils ont une vie sentimentale et conjugale très compliquée parce qu'on part souvent et c'est difficile à faire coexister avec une vie familiale. Donc, ça lui plaît pas forcément quand l'été arrive et qu'elle ne va pas me voir pendant un mois et demi, ou très peu. Mais bon, on s'y est habitué, c'est des rythmes à prendre aussi. Moi, ça me plaît comme rythme parce qu'après j'ai beaucoup de temps à côté, mais c'est vrai qu'elle, quand elle va se retrouver toute seule avec les gamins pendant un mois et demi, bon... On a les parents pas loin, donc on arrive à les faire garder tout ça, mais c'est vrai que, je crois qu'elle aurait préféré que je fasse autre chose. Je pense. Un métier plus... Mais bon, après elle est consciente aussi que c'est ce que j'aime, donc elle est contente aussi que je fasse ça. Enfin tu vois, c'est toujours le même problème mais je crois qu'elle aurait préféré que je fasse autre chose. » (rires) Gauthier*

*« Tu es en couple ?*

*- Ouais, plein de fois ! Très compliqué d'être accompagnateur et de vivre en couple. Très compliqué. Ben, t'es jamais là, quoi ! En gros, t'es jamais là. Donc ça aussi, c'est une des différences entre le fait de travailler à la journée et de partir en séjour. Et c'est vrai qu'on se rend compte qu'il y a de plus en plus de jeunes qui veulent pas partir en séjour. Alors il y a plusieurs facteurs qui jouent, mais il y a celui-là aussi qui doit jouer. En séjour, t'es pas là ; c'est compliqué. Un bon accompagnateur, c'est un mec qui est deux fois marié, deux fois divorcé ! Après le reste... Le reste, c'est des rigolos. Non mais, ça fait partie aussi, c'est une des composantes pour laquelle c'est très compliqué. T'es pas là. T'es pas là. Et pour bouffer, enfin pour se faire du fric, t'es obligé de partir. » Théo*

Alors que les accompagnateurs considèrent le salariat de leur conjointe comme un gage de réussite de leur métier, les accompagnatrices se trouvent dans une situation bien différente, dans la mesure où leurs conjoints ne bénéficient pas, le plus souvent, de la sécurité du salariat. Cette différence est d'autant plus importante que les femmes gagnent moins que leurs homologues masculins<sup>179</sup>.

---

<sup>179</sup> Parmi les enquêtés exerçant à titre principal, 28% des hommes et 55% des femmes gagnent moins de 10000 euros par an.

Si les moindres salaires des femmes constituent une constante sur le marché du travail<sup>180</sup>, il est difficile d'expliquer pourquoi les accompagnatrices gagnent moins d'argent que leurs homologues masculins (et ce, qu'elles exercent le métier à titre principal ou secondaire, qu'elles soient mono ou pluriactives). Elles travaillent pourtant sensiblement le même nombre de jours dans l'année (les chiffres présentés ci-dessous concernent les accompagnateurs exerçant à titre principal) :

**Sexe:, jours travaillés par an**

	Homme		Femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
< 30 jours	7	3,8%	4	7,8%	11	4,7%
entre 30 et 60 jours	22	11,9%	11	21,6%	33	14,0%
entre 60 et 120 jours	70	37,8%	17	33,3%	87	36,9%
plus de 120 jours	86	46,5%	19	37,3%	105	44,5%
Si vous avez une idée plus fine	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>100,0%</b>	<b>236</b>	

p = 0,17 ; Khi2 = 5,08 ; ddl = 3 (NS)

La relation n'est pas significative.  
Des modalités ont été regroupées

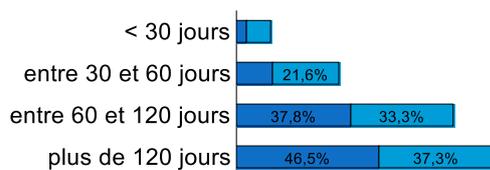


Tableau 3.21 Analyse bivariable influence du sexe sur le nombre de jours travaillés (AMM :exerçant à titre principal)

Nous ne pouvons que supposer qu'elles privilégient des groupes plus petits, bien que cela ne soit pas évident au regard de nos entretiens et/ou qu'elles fixent des honoraires moins élevés que leurs collègues masculins.

Par ailleurs, les conjoints ou compagnons des accompagnatrices n'ont pas seulement une situation professionnelle peu stable, ils sont aussi, de ce fait, moins disponibles pour prendre en charge les tâches domestiques et éducatives. Dans un métier exigeant des déplacements et un investissement en temps important, la maternité complique le déroulement de la carrière des femmes. Les données du questionnaire mettent en évidence une relation très significative entre

<sup>180</sup> Les femmes gagnent 28% de moins que les hommes dans le secteur privé et 18% dans le secteur public (INSEE Première, n°1438, 8/3/2013.)

sexe et parentalité. En effet, lorsque 71% des accompagnateurs sont pères, seulement 48% d'accompagnatrices ont des enfants. Si les accompagnateurs sont légèrement plus nombreux que la moyenne nationale française à ne pas avoir d'enfant (29% d'accompagnateurs ne sont pas pères contre 21% des français), les accompagnatrices sont largement au-dessus de la moyenne : 52% n'ont pas d'enfants contre seulement 13,5% des françaises<sup>181</sup>. Parmi nos enquêtés, les trois accompagnateurs qui n'ont pas d'enfants sont encore jeunes et désirent en avoir. Deux accompagnatrices sont dans la même situation. En revanche, pour Yolène (37 ans), le refus de la maternité apparaît comme un choix visant à favoriser sa vie professionnelle:

*« J'ai adapté mon mode de vie à mon métier, parce que c'est vraiment le métier qui me correspond, que pour l'instant j'avais envie de me dédier qu'à ça. Qu'après, j'avais envie de temps libre parce qu'après, c'est un métier où quand tu rentres en saison, tu ne fais que ça et du coup t'as pas du tout de temps pour toi. Du coup à côté, t'as envie de te ressourcer. Le fait de ne pas avoir d'enfants relève bien d'un choix personnel. »*

Dans le cas de Manuela (42 ans), le métier d'accompagnateur ne facilite pas l'accès au statut de mère, en raison d'un mode de vie particulier, mais également d'occasions de rencontres qui semblent limitées :

*« Mon choix de vie et mon parcours privé ont fait que je ne suis pas mère au jour d'aujourd'hui. Les rencontres sont plus difficiles dans un petit village de 1500 habitants. »*

Dans un métier exigeant des déplacements et un investissement en temps important, la maternité peut effectivement compliquer le déroulement de la carrière des femmes. Mathilde nous explique ainsi avoir arrêté son activité depuis la naissance de ses enfants :

*« C'est-à-dire que c'est un peu incompatible. Enfin pour moi, ça a été incompatible avec euh... les enfants. Voilà. En sachant que en plus, en 2012, Maël qui est mon mari, qui était accompagnateur, il avait commencé aussi à s'installer dans l'élevage, et du coup, faire les deux choses en même temps, c'était pas évident et donc ça veut... Bon, avec des bêtes, ça veut dire que le soir il n'est pas disponible et... Il est avec les bêtes et donc... j'avais personne pour garder les enfants. Et faire l'accompagnateur, rentrer à 5h00 du soir pile pour récupérer les enfants, c'est pas possible. Donc c'est... c'était un peu pour ça... Et puis après, on a déménagé et on a repris cette ferme ici, parce qu'avant on était à Sauveterre de Comminges ; on a repris cette ferme en 2013 et puis là, voilà, c'est même pas la peine... Déjà on est plus loin, et puis Maël... voilà c'est du travail sept, sept jours sur sept, et du coup moi je m'occupe des enfants. Voilà. »*

---

<sup>181</sup> INSEE. 2016. « Bilan démographique 2015 », paru le 19/01/2016.

Si le fait de devenir parents semble moins compatible avec le métier d'accompagnateur pour les femmes que pour les hommes, leur capacité à se maintenir dans la carrière malgré une vie de famille dépend en fait de deux éléments. Le premier concerne la possibilité de travailler à la journée :

*« Je te disais moi, je fais un trek voire deux sur tout l'hiver, le reste c'est à la journée. Donc maintenant que les enfants sont tous à l'école, enfin voilà, c'est à la journée et c'est vraiment pas tous les jours. Après, t'as des grandes périodes sans travail en automne et au printemps ; j'ai au moins deux mois où je vais quasiment pas travailler je crois, et l'été en trek, je dirais si je fais six semaines entre mai et octobre, c'est à peu près la moyenne. Donc, soit les enfants grands sont avec leur père et la petite avec son père ou autre, et je me dis que si je suis loin d'eux pour six semaines, ou on va dire huit semaines sur toute l'année, c'est pas plus mal que d'être au bureau tous les soirs jusqu'à huit heures et de ne jamais avoir de temps, le soir. Je trouve que je passe plus de temps avec eux en famille dans ce métier-là que si je faisais quelque chose de plus classique. » Myrtille*

La seconde condition renvoie aux modes d'arrangement entre les sexes à l'œuvre dans les couples (Goffman, 2002), qui sont eux-mêmes liés aux caractéristiques sociales des enquêtés.

#### 3.4.3.2 Des modes socialement différenciés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

En fait, les entretiens montrent que l'influence du statut de mère sur la carrière des accompagnatrices dépend essentiellement du soutien apporté par le conjoint, comme l'exprime Anita :

*« J'ai un mari extraordinaire ! Comment je faisais pour concilier les deux ? [...] Je proposais des circuits, et les circuits forcément ça m'éloignait de la maison, donc à un moment il fallait que mon mari il reste à la maison et voilà. [...] C'est vrai que quand j'avais les enfants petits, j'avais la chance d'avoir quelqu'un qui me disait : « Ça te plaît ? Continue ! », et on a pu s'organiser pour le faire, mais souvent à ses dépens. »*

Dans le cas des femmes accompagnatrices, une division sexuée égalitaire du travail éducatif et des tâches domestiques apparaît comme la condition indispensable à la réalisation de leur carrière professionnelle. Ainsi, comme pour les guides de haute montagne, seules les accompagnatrices originaires des classes moyennes, dotées d'un certain capital culturel et partageant la vie d'un conjoint favorable à des pratiques égalitaires, parviennent à exercer pleinement leur métier. Sur les 10 accompagnatrices mères de famille (Perrine, Claire, Babeth, Lucie, Mathilde, Charline, Anita, Myrtille, Fanny et Célia), les 4 qui déclarent parvenir à

concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle de manière satisfaisante sont toutes originaires des classes moyennes et au moins titulaires d'un bac +2 (Claire, Lucie, Anita, Myrtille). Les exemples d'Anita, Myrtille, Lucie et Claire illustrent bien cette situation.

Anita, originaire des petites classes moyennes, élevée par une mère femme au foyer et un père pigiste, semble avoir connu une éducation égalitaire qui structure également sa vie familiale. En effet, elle s'est investie très tôt dans l'alpinisme au sein du Club Alpin Français, pratique majoritairement « masculine », et l'un de ses frères a pratiqué la danse et le rugby durant son enfance. Myrtille et Claire, originaires des classes moyennes, (Myrtille : mère institutrice et père jardinier ; Claire : père cadre supérieur dans l'électronique et mère secrétaire, puis femme au foyer) évoquent, comme Anita, un investissement dans des activités sportives associées au « masculin »: le hockey sur gazon pour Myrtille, le judo pour Claire. Ces investissements enfantins dans des activités sportives associées au sexe opposé témoignent d'une certaine distance familiale vis-à-vis des normes de genre, plutôt observée dans la fraction cultivée des classes moyennes (Mennesson, 2011), mais néanmoins présente dans certaines familles de milieux plus modestes. Enfin, si les pratiques sportives enfantines (volleyball et randonnée) de Lucie ne nous renseignent pas particulièrement sur une présumée distance de ses parents (père ingénieur sur plate-forme pétrolière et mère professeure de français) à l'égard des stéréotypes de sexe, elle se définit néanmoins comme un garçon manqué et explique comment cette distance à l'égard d'une féminité normée influence aujourd'hui encore ses fréquentations.

Par ailleurs, ces quatre accompagnatrices sont en couple avec des compagnons qui défendent également une organisation égalitaire de la vie familiale. À ce sujet, Michel Bozon et François Héran (1987) montrent bien que les choix amoureux suivent une certaine logique sociale, en rapprochant généralement des individus qui partagent des caractéristiques sociales et un rapport au monde relativement similaire. Les compagnons d'Anita et Myrtille (artisan menuisier et accompagnateur en montagne) ont accepté d'adapter leur carrière professionnelle pour permettre à leur femme d'exercer pleinement leur métier.

*« Il travaillait dans le cinéma en tant que logisticien cinéma, principalement sur des films grande nature, des expéditions. Ça faisait qu'il était souvent parti au Canada, en Sibérie, en Alaska, tout ça. C'était sa vie avant et quand on a fondé une famille ensemble et quand on a vraiment décidé de s'installer ici, il a voulu trouver quelque chose qui permettait de rester là, donc il est en train de se convertir. » Myrtille*

Sans adapter leurs carrières professionnelles, les conjoints de Claire et Lucie (électronicien et commercial) les soutiennent également dans leur métier en prenant par exemple en charge une partie des tâches éducatives. Pour rappel, si Lucie exerce ce métier à titre secondaire elle sort

tout de même près de 120 jours par an en plus de son temps plein, ce qui implique que son conjoint soit disponible pour leur fille :

*« Il me soutient toute l'année puisque c'est lui qui garde notre fille quand je pars, enfin il est à fond dedans quoi. Et il encadre même avec moi maintenant. Parce qu'en fait il a passé un diplôme d'encadrement qui n'est pas le BE qui est un certificat de qualification mais pour co-encadrer ou pour faire serre-fil quand j'ai des gros groupes. Ça répond bien au besoin, ouais. » Lucie*

Inversement, Perrine, Célia et Fanny, toutes originaires des classes populaires<sup>182</sup> (mère femme au foyer et père ouvrier ; mère femme au foyer et père chauffeur routier ; mère femme foyer et père agriculteur) partagent leur vie avec des compagnons peu favorables à un partage des tâches domestiques et familiales, et elles peinent à exercer pleinement leur métier.

*« Pour moi, ça a été un sacrifice parce que je préférerais travailler en trek. Moi j'aimais être tout le temps dehors et être tout le temps en montagne, mais bon comme j'avais pas de boulot l'hiver... Donc ça a été un choix professionnel et surtout familial parce que je rentrais le soir, je pouvais m'occuper des enfants, voilà. Je rentrais tôt... » Perrine*

Ainsi, alors que Myrtille et Anita bénéficient d'un modèle éducatif égalitaire qu'elles adoptent pour organiser leur vie familiale, Célia, Fanny et Perrine tendent à reproduire le modèle maternel de la femme au foyer, en prenant en charge la majorité des tâches domestiques et éducatives. Elles assument ainsi, comme de nombreuses femmes, une double journée de travail qui génère une « charge mentale » importante (Chaudron, 1992) :

*« Si je faisais que des balades à la journée, ça serait un boulot comme un autre finalement, même si on peut commencer tôt et rentrer tard. Après mon problème, c'est effectivement, enfin, ça l'a été plus avant que maintenant, parce que maintenant mes enfants sont plus grands, mais quand ils étaient petits, ça a été la galère à chaque fois de les faire garder pour une semaine, pour quinze jours. Et puis maintenant, j'essaie de les envoyer en colo, dans la mesure où ils ont envie et puis de toute façon je pourrais pas les envoyer en colo tout l'été sinon je gagnerais même plus d'argent ! (Rires) Et puis il y a leur papa qui est là de temps en temps... Voilà, j'ai pas un truc bien précis mais c'est toujours de l'arrangement. [...] Le soir en rentrant je range mon matériel, j'essaie d'aller me doucher (rires) ! Et je me rue sur la préparation du repas, et puis bon quand il y a besoin pour les enfants les aider pour les devoirs... Je farniente pas beaucoup, en fait. » Fanny*

---

<sup>182</sup> Charline et Babeth se sont séparées de leurs conjoints très vite après la naissance de leurs enfants. Travaillant toutes deux essentiellement à la journée, elles expliquent avoir dû jongler avec les modes de garde (nourrice, amis, famille). Quand Charline explique ne pas avoir eu à modifier profondément son mode de fonctionnement, Babeth, elle, a dû cesser complètement d'encadrer des séjours.

*« Quand je rentre le soir, je fais à manger, là il faut laver, le ménage. Enfin d'abord après le boulot, je m'occupe de ma fille avant tout. Mais après oui, la vie de famille prend vite le dessus : il faut faire à manger, les courses, tout ça. Hier, j'ai dû vite aller faire des courses par exemple. Voilà, des trucs de famille quoi ! » Célia*

Une division sexuée égalitaire du travail éducatif et des tâches domestiques apparaît donc comme une condition indispensable à la réalisation de la carrière professionnelle des mères. Cet élément dépend cependant de conditions sociales particulières, le partage des tâches dans l'espace privé étant toujours principalement pris en charge par les femmes (Pfefferkorn, 2011). Ainsi, l'étude des rapports sociaux de sexe dans l'espace privé s'avère indispensable pour comprendre l'investissement des femmes dans leur vie professionnelle (Kergoat, 1982)<sup>183</sup>. En effet, quand les accompagnatrices tentent de concilier vie professionnelle et vie familiale, leurs collègues masculins s'investissent plus volontiers « corps et âme » dans leur métier. Par exemple, la question de la garde des enfants durant les treks ou les séjours les préoccupe peu, ce rôle revenant « naturellement » à leur femme. Si la présence d'un compagnon participant aux tâches domestiques et éducatives joue un rôle déterminant pour les enquêtées, l'investissement de certains accompagnateurs dépend en revanche, comme pour les travailleurs indépendants (Bertaux Wiame, 2004), de la présence d'une compagne acceptant une prise en charge inégalitaire de la vie familiale.

Cependant, si les accompagnateurs semblent peu ou pas modifier leur exercice professionnel en comparaison de leurs homologues femmes mères de famille, la grande majorité de ces derniers semblent néanmoins particulièrement investis dans l'éducation de leurs enfants pendant leurs périodes de temps libre (Pierre, Paul, Florian, Matthieu, Johan, Gauthier, Jérôme, Rémi, Nicolas, Samuel et Hugo). On voit par exemple comment Paul et Florian qui travaillent très majoritairement à la journée apprécient cette modalité d'exercice notamment parce qu'elle leur permet d'être chez eux tous les soirs pour pouvoir s'occuper de leurs enfants.

*« Mais voilà, je travaille beaucoup. Beaucoup, beaucoup, beaucoup ! Et sur le terrain, et au bureau et puis après, les jours que j'ai de libre, ben c'est pour les enfants quand même, en grande partie. Pour retaper un peu la maison, donc voilà. » Florian*

*« Projets familiaux maintenant ! (rires) Voilà, ça y est les projets professionnels, la maman a assez attendu. À un moment donné, il fallait passer la 2<sup>ème</sup> parce que sinon, ça allait pas le faire. La petite, la maison qui est en train de se construire donc, non,*

---

<sup>183</sup> Elle montre comment la répartition inégalitaire des tâches domestiques dans la sphère privée se répercute sur la sphère professionnelle. Les différences que l'on observe entre hommes et femmes sur le marché du travail, s'expliquent notamment par une inégale répartition du travail domestique au détriment des femmes.

*pas de projet professionnel ! [...] Ah ben, là en ce moment, c'est beaucoup s'occuper de la petite. On rentre, on s'occupe de la petite, le bain, préparer la nourriture. »*  
Matthieu

*« Tu vois, nous on a trois enfants, trois petits, donc je passe pas mal de temps avec eux aussi, et puis j'en ai envie. Donc voilà, c'est vrai que depuis qu'on a les enfants tu mets pas mal de trucs entre parenthèses. Ça, c'est clair. »* Johan

*« C'est une fratrie assez proche, il faut beaucoup de dispo parentale. On veut bien ça aussi, c'est notre philosophie : on est beaucoup présent, peut-être un peu trop ! »* Paul

Ainsi, comme les pères du pôle culturel des classes moyennes (Mennesson, Bertrand et Court, 2016), les hommes enquêtés s'investissent à leur manière dans l'éducation de leurs enfants. Seuls Dorian, Théo et Gilbert, tous les trois issus des classes populaires (Dorian est fils de deux parents jardiniers, Théo de parents éleveurs et Gilbert d'un père ouvrier et d'une mère femme au foyer), estiment que les tâches éducatives reviennent de droit à leurs compagnes :

*« Ah ben, elle m'a déjà laissé le faire donc, c'est déjà beaucoup ! (Rires) [...] C'est pas toujours évident. Il y a une absence qui est là malheureusement, parce que moi j'aime bien aller accueillir les gens. Donc je pars le matin et le soir, j'étais rarement là avant 19 heures, donc euh... C'est pas tous les jours, non plus ! Quand je pouvais, j'allais chercher les gosses à l'école ou on faisait des trucs. Bon après, on s'est réservé quelques jours où on était ensemble mais c'est assez difficile. Oui, c'est assez compliqué. Surtout que bon moi, je travaille tout seul. Maintenant avec les mails c'est plus facile, mais avant avec le téléphone, les gens savaient que je rentrais tard, donc téléphone, téléphone, téléphone. Enfin, on est pris, quoi. »* Gilbert

À l'inverse Pierre et Johan, pourtant eux aussi originaires des classes populaires (ouvrier, garde-malade ; employé de banque, femme au foyer), sont les deux seuls accompagnateurs rencontrés à avoir modifié leur fonctionnement professionnel à la naissance de leurs enfants. Johan a préféré s'investir dans un emploi salarié, afin d'assurer des revenus réguliers et Pierre, qui travaillait essentiellement en séjours, nous explique passer sur une activité plus journalière :

*« Ce qui commence à la coincer, surtout depuis qu'on a la petite, c'est mon absence. L'été, je suis au refuge ; je suis pas là pendant 4 mois. Je rentre, je pars en séjour avec des clients. C'est aussi pour ça que je diminue mon activité de séjour. Tant qu'on était que deux, ça allait parce qu'on pouvait se libérer des périodes commune mais là, quand je suis pas là, c'est elle qui gère la petite donc c'est quand même lourd. Et puis moi, ça me manque quoi ! Donc c'est aussi pour ça que je fais un peu de formation pour les gardiens de refuge parce que ça m'intéresse, mais aussi parce que je suis un peu plus présent, et puis aussi petit à petit, je vais essayer de me rapprocher aussi un peu de la maison, quoi. Pour que ça puisse durer ! (rires) Il faut que moi aussi,*

*j'aménage un peu mon planning ; c'est aussi pour ça que je travaille plus à la journée avec le bureau des guides et moins en séjours. Comme ça, je rentre le soir, je peux l'amener à l'école le matin. Par choix personnel et puis aussi pour que la vie de couple, de famille soit plus facile. » Pierre*

Johan, moins diplômé que sa femme professeur d'espagnol, défend l'idée d'une gestion plus paritaire de l'éducation des enfants au sein du couple. Or, les femmes imposent plus facilement un partage égalitaire quand elles sont plus diplômées que leurs conjoints (De Singly, 1987). Pierre, fils d'un père ouvrier et d'une mère garde-malade, semble néanmoins avoir bénéficié d'un mode d'éducation égalitaire qui structure sa vie familiale. À l'image d'Anita, il s'est investi très jeune dans une multitude d'activités sportives dont la gymnastique, activité « féminine », ce qui témoigne d'une certaine distance familiale aux normes de genre.

Ainsi, si la majorité des accompagnateurs ne vont pas jusqu'à adapter leur modalité d'exercice à la naissance de leurs enfants, comme le font leurs collègues femmes, ils sont néanmoins majoritairement investis dans le partage des tâches éducatives, notamment pendant l'intersaison. Seuls trois accompagnateurs originaires des classes populaires et qui sont par là même plus proches des stéréotypes de sexe, assument une répartition entièrement inégalitaire des tâches domestiques et éducatives au sein de leur foyer. Cette position de la majorité des hommes montre qu'ils se tiennent à distance des formes de masculinité hégémonique (Connell, 1987) associées à une forte hiérarchie entre les sexes, tout en bénéficiant néanmoins de leur position de genre pour durer dans le métier.

À la question : « Quelles sont les conditions pour vivre du métier d'accompagnateur ? » Cinq éléments de réponses reviennent : à la condition de s'investir intensément dans l'activité d'encadrement et dans la recherche de clients, à condition de diversifier son activité professionnelle, de ne pas être trop exigeant financièrement parlant et d'avoir un conjoint qui travaille. Si l'ensemble des accompagnateurs sont conscients de l'importance de la commercialisation de leur activité, un manque de compétences et d'appétence pour cet aspect du métier les confronte d'autant plus, aux difficultés économiques du secteur. La réussite économique de rares accompagnateurs dénote fortement avec la majorité du groupe professionnel, qui va employer diverses stratégies pour se maintenir dans le métier, à savoir diversifier son activité professionnelle et s'appuyer sur le soutien du conjoint. Mais il apparaît également que le maintien dans le métier s'explique par le choix de vie opéré par les accompagnateurs en s'engageant dans ce métier. Effectivement, la majorité des accompagnateurs valorisent l'épanouissement que permet l'exercice du métier (d'une part, de

par la vie en montagne et d'autre part, de par le partage de cette passion dans le cadre de leur activité professionnelle, la liberté professionnelle, le temps « hors-travail », etc.), plutôt que la réussite économique et s'inscrivent ainsi dans un mode de vie, qui malgré les contraintes économiques, leur correspond.

### **3.5 Un style de vie alternatif**

Comme une conclusion à l'ensemble de ce travail, cette dernière partie présente le style de vie qui caractérise la grande majorité des accompagnateurs. Les données recueillies par entretien mais également par questionnaire convergent et montrent que la majorité des accompagnateurs s'inscrivent dans un style de vie alternatif, en privilégiant l'épanouissement personnel plutôt que la réussite économique.

Ce style de vie se caractérise notamment par une sensibilité écologique forte se manifestant à travers le choix du lieu de vie, les pratiques alimentaires, les gestes quotidiens, ou encore leurs rapports au corps. Si les dispositions « nature » permettent de mieux comprendre l'engagement dans le métier, elles influencent également leur style de vie.

#### **3.5.1 Des dispositions « nature » en acte**

Tous les accompagnateurs témoignent d'une sensibilité écologique importante au moment de l'enquête que ce soit dans leurs pratiques quotidiennes, dans l'exercice de leur métier, leur conception de la réintroduction des ours dans les Pyrénées, etc.

*« Ah oui ! Je suis sensible à l'écologie, tout à fait oui. Je pense que tous les accompagnateurs le sont. Je pense pas que c'est possible d'être l'un sans l'autre. Tout comme tout le monde qui fait des activités de pleine nature. Je pense pas que tu peux faire les deux : être anti écologie et pro activités de pleine nature. C'est ton terrain de jeu qui est mis en danger. » Dorian*

À l'image des propos de Dorian, plusieurs d'entre eux expliquent qu'en tant que professionnel de la montagne, en évoluant et en vivant dans ce milieu, « on ne peut qu'être sensible à l'écologie ».

Pour commencer, le simple choix de leur lieu de vie révèle l'intériorisation d'un goût pour la nature : seulement 2 accompagnateurs sur les 32 rencontrés vivent en ville. Comme évoqué précédemment, chacun témoigne de l'importance qu'il accorde à son cadre de vie et à son lieu d'exercice, se sentant privilégié du fait de vivre et de travailler en pleine nature. La situation de Lucie et Hugo, qui sont les deux seuls accompagnateurs à vivre en ville s'explique par des raisons professionnelles. Lucie qui travaille dans l'aéronautique vit en banlieue

toulousaine et bien que : « *nous notre rêve avec mon ami ce serait de vivre à la montagne* », elle privilégie pour l'instant la stabilité de son emploi principal au détriment de son lieu de vie et profite de ses weekends pour prendre « *de grands bols d'air frais* » lors de ses sorties personnelles ou en accompagnement. Hugo, lui, a choisi de vivre à Toulouse de sorte à être au plus près de ses potentiels clients. Il explique :

*« J'ai vécu en Montagne Noire, j'ai vécu à Luchon, j'ai vécu à Briançon, et à Toulouse, ça fait cinq ans maintenant. J'ai essayé de travailler à Luchon et ça marchait pas, quoi. Parce que les gens ne viennent que... On attendait les touristes. Et j'avais des saisons : 'Ils arrivent ? Ils arrivent pas ? Ils arrivent ? Ils arrivent pas ?' Non, non. Faut être là où y a le monde, quoi. On est des montagnards mais pour que ça marche bien, faut pas se faire d'illusions, faut être là où y sont les gens. Voilà. Donc j'ai quitté mes montagnes alors que j'ai cru que ça allait me permettre de rester en montagne, et je me suis aperçu que pour vivre de mon métier, fallait que je sois à Toulouse. Et finalement c'est pas un regret, comment vous expliquer ça ? Un Toulousain, il va à la montagne tous les week-ends. Un montagnard va pas à la montagne tous les week-ends. C'est fou ! On vit au pied des montagnes mais on n'y va pas. Alors que le citadin, il a tellement besoin de... d'évacuer qu'il y est tout le temps. Donc j'ai jamais eu autant de pratique de ski de randonnée, d'escalade, que depuis que je vis en ville parce que je supporte pas la ville. C'est pas fait pour moi. Mais pour m'évader... Hop, hop, hop, hop, hop ! Alors que, quand on est sur place : j'allais au jardin, ça me suffisait. Ou j'allais pêcher en bas du jardin, quoi. Et j'étais en montagne. C'est une autre démarche d'être "dans" et "aller vers". »*

Finalement, pour les deux accompagnateurs vivant en zone urbaine, on note également une forte sensibilité pour la nature se caractérisant par la volonté pour l'une, de pouvoir se rapprocher des montagnes et pour l'autre, par un sentiment de désaccord avec le milieu urbain compensé par des pratiques de plein air régulières.

Par ailleurs, nombreux sont les accompagnateurs qui expliquent profiter de leur métier afin de sensibiliser les touristes à l'impact que les hommes ont sur l'environnement :

*« J'essaye, je recycle, j'essaie de faire du covoiturage. J'essaie de faire attention au quotidien, à l'eau que j'utilise, à prendre que des choses qui sont recyclables. Oui j'y suis sensible et j'essaye de sensibiliser mes clients surtout au niveau des déchets tu vois. De ce qu'ils mangent, de la malbouffe parce que pour moi, ça fait partie d'un tout en fait. » Lucie*

*« J'essaye toujours de faire passer ça par petits messages. Moi, ce que j'adore, c'est avec des familles quand on monte un bivouac parce que là, on apporte une autre notion de l'environnement, sans électricité et avec un minimum de déchets. Bon, c'est un peu dur quand même, mais bon ouais, c'est intéressant. » Yolène*

*« J'essaye de préserver la nature via l'exercice de mon métier. Tu vois dans les groupes, je fais bien attention à ce que personne ne jette de choses. Ce qui me hérisse le poil, c'est quand des fumeurs laissent tomber des mégots par terre. Je me fous totalement de m'engueuler avec un client pour ça parce que c'est pour moi, un truc intolérable. Bon tu manges ta barre, y a du vent, le papier t'échappe, bon ça nous est arrivé à tous ! Mais un gars qui fume, je le piste pour savoir où est son mégot et y en a quand même pas mal qui le remettent dans un petit papier hein. » Samuel*

Cette sensibilité écologique s'observe de façon plus générale dans leurs gestes quotidiens, à travers une volonté de réduire leur impact sur l'environnement :

*« Quand j'habitais à Agen, donc il y a plus de 20 ans, je triais déjà mes déchets et j'étais vraiment la seule autour de moi à le faire, quoi. Et j'allais à la déchetterie et il fallait vraiment avoir envie d'y aller ; c'était à côté de l'équarrissage, c'était pas propre, ça puait, c'était un truc abominable ! Et puis j'ai commencé le bio aussi à peu près à cette époque-là. J'ai commencé à acheter ma nourriture bio et mon potager en parallèle, j'ai commencé à faire mes choses. Et là, j'ai commencé à construire des toilettes sèches, donc normalement cet été, il y aura les toilettes sèches à la maison, pas que mais pour l'extérieur en tout cas. » Babeth*

*« Alors, je défends l'écologie. Je suis très écolo dans ma façon de fonctionner. Vraiment, je fais attention à tout ce que je fais : au niveau de l'eau, au niveau des déchets, de ma pratique sportive, au niveau de la montagne, dans mon hygiène. Vraiment, je fais gaffe. Je prends pas... je prendrai jamais un bain, je fais toujours euh... Y a que le chocolat où je vais pas préciser : « Qu'est-ce que c'est ? D'où ça vient ? » Mais moi, je suis très écolo dans ma façon d'être, mais par contre je n'adhère pas du tout au mouvement écologiste qu'il y a actuellement. » Hugo*

*« Je suis sensible à l'écologie, c'est sûr mais après je ne suis pas à fond non plus, tu vois. Je prends ma bagnole tous les jours pour aller bosser, par exemple. Je fais le tri, c'est assez basique ce que je fais. Je suis aussi sensible au "bien manger". » Joni*

*« Je pense oui. Après tous les extrêmes me font peur, donc je suis pas extrémiste dans ma façon de le vivre. C'est-à-dire que je préfère manger les légumes de mon jardin diminuer mes trajets. Mais je laisse couler l'eau pendant que je fais la vaisselle... » Axel*

Il convient de préciser que ces derniers adoptent très majoritairement une position qu'ils qualifient eux-mêmes de « modérée » ou « non extrémiste ». S'ils souhaitent tous, sans exception, préserver l'environnement naturel, ils s'accordent néanmoins sur l'idée selon laquelle l'homme a forcément une empreinte sur son milieu :

*« Après, on a notre place, l'être humain ; on a le droit de faire des trucs ! On a le droit de, entre guillemets, polluer un peu, c'est pas... Mais faut que ce soit durable. C'est*

*important d'y faire attention, tu vis grâce à ça, enfin je veux dire, t'es là grâce à ça. On n'est pas des robots, quoi ! (rires) Donc oui, oui, je suis très sensible à l'écologie ; on est là grâce à ça quoi. À la nature pas à l'écologie ! (rires) » Robin*

La sensibilité écologique des enquêtés s'observe également dans leur position concernant la réintroduction des ours dans les Pyrénées. Majoritairement favorables à la présence des ours sur le territoire français d'après les résultats de notre questionnaire (88%), cette tendance se confirme dans nos entretiens :

*« Moi, je trouve que c'est bien. Je trouve que c'est bien parce que c'est un animal qui était là avant nous. Et on doit le respect vis-à-vis de ces animaux que ce soit le loup, que ce soit n'importe quel animal sauvage. De quel droit nous, on devrait décider, nous, de la mort ou pas d'un animal ? C'est comme si l'ours un jour disait : "Ah ben moi, l'Homme, j'en veux plus." Donc après évidemment, on va tomber sur des questions par rapport à l'agriculture, par rapport à l'élevage, par rapport à plein de choses. Mais c'est à nous d'adapter notre mode de production à l'animal. C'est pas à l'animal de s'adapter à nous, c'est pas possible. » Lucie*

*« Ouais, je pense que c'est bien. Ouais, ouais, ouais. Je crois même, je pense que... il y a, comment dire, il y a l'écosystème qui a été comme X qui est devenu comme Y parce qu'on en avait marre des loups et des ours, qu'on les a tués pour mettre les brebis et puis derrière, c'est bien de pouvoir, tu sais, de pouvoir retrouver un équilibre de l'écosystème. Presque dire "non" à l'ours, c'est comme si tu disais "non" au glacier. Tu vois ce que je veux dire un peu. Si on dit : "Non, on veut pas l'ours." c'est comme si tu disais : " Non, je veux pas de glacier comme ça je peux monter sans être obligé de mettre des crampons." Parce que tu peux quand il y a plus de glacier, c'est facile, c'est juste des cailloux. Et il y aura des sentiers. Mais c'est un peu pour moi, le même truc. » Dorian*

Si tous les accompagnateurs sont favorables à la préservation des ours dans les Pyrénées, certains apportent cependant une nuance à la notion de réintroduction et regrettent souvent le manque d'accompagnement et d'aides pour les éleveurs :

*« Moi, je suis passé par un peu toutes les phases je crois, à ce niveau-là ! (rires) Quand j'étais petit, j'étais à fond pour l'ours et tout. Après, je suis passé par la phase presque inverse ; alors pas contre, j'ai jamais été contre l'ours ni rien, mais contre la réintroduction. À un moment donné, j'étais contre ça, parce que je rencontrais beaucoup de bergers etc. Et les bergers, c'est quand même eux qui font vire la montagne ; le jour où il y a plus de bergers, on est quand même mal en point en montagne. Donc à un moment donné, alors j'étais pas du tout contre l'ours mais contre sa réintroduction. Puis je trouvais ça débile, je le trouve toujours d'ailleurs. Tu vois, aller chercher des ours en Slovénie et les coller là, c'est un peu...mais enfin. Après je suis passé, et je pense que je le suis encore plus ou moins, dans une phase neutre parce que c'est hyper complexe, beaucoup plus qu'on ne le pense. [...] Après moi, je suis*

*pour le fait que l'ours soit là dans le sens où il a toujours été là, et dans le sens où si on fait tous pareil, si on dit tous : 'Il faut qu'il disparaisse', ou si on n'y fait pas gaffe, parce qu'on pourrait toujours se dire : 'L'ours c'est bon, il est pas en voie de disparition. Il y en a ailleurs''. Mais si on fait tous ça au final, c'est clair que ça va poser problème. Donc moi, je suis pour le fait qu'on fasse attention aux ours qui sont en place et la réintroduction, pourquoi pas, tu vois ? Si c'est à petit échelle. Mais après, il y a quand même cette histoire de bergers qui est super importante, sinon on serait pas là, hein ! Donc vraiment, c'est hyper compliqué. Non, c'est compliqué, c'est vraiment compliqué ! Je saurais même pas dire là, si je suis pour ou contre. Moi, là pour l'instant, je t'avoue que je suis assez neutre ; je comprends un peu les deux côtés. C'est complexe comme histoire.» Robin*

*« D'un point de vue théorique, je trouve ça beau de me dire que l'homme arrive à cohabiter avec d'autres espèces, d'autres êtres vivants. Après il y a le contexte, la façon dont ça s'est fait et la façon dont c'est véhiculé par les journalistes. Disons qu'on a obligé l'agriculteur à modifier sa façon de faire en apportant disons, un parasite à leur activité plutôt que de les inciter, de les aider à changer leur façon de produire avant d'introduire un perturbateur. Donc c'est pas dans le bon sens, donc qu'un éleveur soit pas content qu'il y ait un ours sur son territoire, ça paraît plutôt normal. Est-ce que c'est à l'éleveur de dire si oui ou non l'animal peut être sur son territoire ? Certainement pas, mais faut quand même le prendre en compte. De la même façon que l'écologie, les extrêmes pro-ours, les anti-ours me débectent autant les uns que les autres. C'est compliqué d'avoir des ours chez nous. Après, je suis triste quand il y en a un qui disparaît, mais je suis triste quand j'ai un copain berger qui m'explique les difficultés qu'il a à cause de ce perturbateur. » Axel*

À l'image de leurs conceptions de l'écologie, les accompagnateurs semblent tous favorables à la présence de l'ours dans les Pyrénées à condition qu'elle ne se fasse pas au détriment de l'humain. On retrouve donc une position « modérée » dans le sens où, la réintroduction des ours afin de préserver l'espèce suscite une vraie adhésion au sein du groupe professionnel tant qu'elle n'empêche pas l'activité humaine, ce qui nécessite par la même un accompagnement et des aides à destination des éleveurs et des bergers.

#### **Une question plus délicate pour les éleveurs :**

Directement concernés par la question des ours, les éleveurs sont sans surprise plus critiques quant à la question de la réintroduction des ours. Néanmoins, une fois encore, le problème semble moins concerner l'animal que le manque d'accompagnement à destination des professionnels de l'élevage.

Mathilde qui partage sa vie avec un éleveur de brebis ne pense pas que la présence des ours dans les Pyrénées soit un vrai problème pour l'élevage, ces derniers étant peu nombreux et les attaques rares. Elle regrette néanmoins l'absence d'aides de l'État lors des attaques :

*« Moi, j'ai pas trop de problèmes avec ça. Je trouve que, enfin il y en a eu... Il n'y en a pas tant que ça des ours quand même. Il faut... Bon nous, on met pas nos bêtes en montagne. Voilà, c'est pas une race qui va en montagne. On a un copain à côté qui, qui transhume, je crois pas qu'il ait eu d'attaques, lui. Bon, c'est quand même rare, au moins ici, dans les Pyrénées Centrales, même si il faut pas nier qu'il y a des attaques. Je pense que ... Voilà, qu'il y a plus d'attaques ou de pertes d'animaux par d'autres moyens, des chiens, des accidents parce que, faut voir hein, on en perd ici des brebis sur des conneries. Voilà, quelques ours de plus, c'est pas... je pense que c'est pas incompatible avec l'élevage. Après, quand on perd des bêtes ça fait mal. Donc je comprends tout à fait un éleveur quand il se fait attaquer un troupeau en montagne, c'est une grosse perte et pas que financière. Ce qui, je pense, n'est pas pris en compte par les indemnisations c'est quand les brebis avortent... oui parce qu'elles sont très sensibles à des grosses frayeurs, et voilà... Tuer une brebis, c'est une chose ; qu'elle avorte, ben ça veut dire qu'on perd tout le revenu sur une année. Enfin voilà. Après, je pense que c'est rien par rapport au loup qui peut arriver.»*

Mathilde

Théo, lui-même éleveur de brebis, est beaucoup plus critique, notamment sur la façon dont a été gérée la réintroduction des ours qui aurait nécessité selon lui un accompagnement éleveurs beaucoup plus important :

*« Connerie ! Connerie parce que très mal faite. Très mal faite parce qu'on a été beaucoup trop vite, on n'a pas préparé la montagne à l'accueillir. Si la montagne n'est pas préparée, forcément ça crée des problèmes. Ça a été fait n'importe comment. On est parti... J'ai l'impression des fois, tu te demandes s'ils ont pas fait exprès ! Tous les problèmes de l'élevage ne sont pas liés à l'ours loin de là, mais voilà quoi, c'est un truc en plus, ça a été mal fait. Ça a été mal fait. Après moi je te dis ça ici (Pays Basque) mais on n'a pas de problème. Non, on n'a pas de problème ici, ils sont pas là les ours. Mais voilà, on cherche le bâton pour se faire battre. Il aurait fallu mettre des mesures en place... Et puis il fallait que les gens soient d'accord, quoi ! C'est parti d'un fêru au-dessus de Luchon, dans un endroit où il n'y avait rien. Parce qu'au départ c'est ça quoi, le mec il a voulu développer son truc : “ Té, on va mettre des ours ça va faire venir du monde ”. Mais l'ours, il ne va pas s'arrêter aux frontières de la commune ! Les ours sont partis plus loin, à des endroits où il y avait des brebis, alors forcément... Il n'y avait pas de gardiennage parce qu'on le fait plus maintenant, les choses ont changé donc ça a créé des problèmes. Et puis après, on a opposé des gens et puis forcément politiquement, il y avait des gens qui avaient aussi intérêt... qui se sont servis de ça pour asseoir leur pouvoir politique et voilà. Ça n'aurait pas été simple de toutes façons mais là, c'est*

*impossible depuis le début. Après on s'est servi aussi de l'ours pour avoir de l'argent, des fonds mais qu'on a mis ailleurs. Enfin voilà, c'est tout le système qui est pipé d'avance. Et donc on arrive sur des situations de conflit, c'est inévitable, inévitable ! Et la mort de Cannelle, c'était une connerie monumentale qu'ils auraient pu éviter sans problème. Sans problème ! Mais alors, après Chirac il dit, voilà : " la France pleure ". On va réintroduire des ours et on en re-balance. Et voilà, sur une situation économique déjà difficile pour les gens. »*

Cette sensibilité écologique s'observe également dans le rapport au corps des accompagnateurs. Pour rappel, 86% des accompagnateurs ayant répondu à notre questionnaire privilégient les circuits courts et pour 68% d'entre eux les aliments bio représentent plus d'un quart de leur alimentation (plus de la moitié pour 30%). Cette volonté de consommer local et bio (ou tout du moins des produits de qualité) se retrouve effectivement dans les propos des accompagnateurs enquêtés :

*« J'essaie de manger sans gluten, j'essaie de manger toujours des légumes frais, des fruits, je mange aucun plat préparé. J'essaie de manger bio mais bon, c'est toujours un petit peu difficile par rapport au prix. C'est vachement cher ! Mais manger frais, pas manger de conneries, des gâteaux, tout ce qui est industriel, tout ça j'évite. Mais après, ça fait partie d'un plaisir de manger aussi, c'est pas uniquement : " Je fais attention pour pas regrossir " ,c'est aussi que gustativement je m'y retrouve. » Lucie*

*« Alors nous clairement on va pas mal à la biocoop, on essaie aussi de faire bosser nos potes éleveurs, on essaie de bien manger quoi ! Ma femme cuisine beaucoup avec nos enfants par exemple. » Paul*

*« Je suis sensible à bien manger déjà ! A tout ce qui est local, pas forcément du bio mais à développer tous les producteurs locaux, tu vois. Acheter de la bonne bouffe. » Joni*

*« Je fais quand même attention aux produits que je mange, tu vois. J'aime bien manger bio, me faire des repas équilibrés et puis, j'évite les excès : je bois pas trop par exemple. » Jérôme*

Nous pouvons interpréter ce rapport au corps comme l'expression de dispositions « nature » incorporées notamment lors de leur socialisation primaire et renforcées ultérieurement. Par ailleurs, les données concernant leurs pratiques d'entretien permettent d'éclairer un rapport au corps que nous pourrions aussi qualifier d'écologiste, 61 % déclarent par exemple privilégier les médecines douces, ils ne sont néanmoins que 31% à réaliser des pratiques douces d'entretien

du corps. La majorité des accompagnateurs apparaissent effectivement considérer leurs activités de loisirs de montagne comme suffisantes pour entretenir leur corps.

Les accompagnateurs, notamment parce que leur corps constitue leur objet de travail, adoptent des comportements que l'on pourrait qualifier d'écologistes à l'égard de celui-ci. Si le métier n'implique pas une utilisation intensive du corps comme pour les sportifs de haut niveau, il n'en demeure pas moins que les accompagnateurs doivent éviter les blessures afin de pouvoir travailler régulièrement, mais également prévenir un vieillissement prématuré de leur corps afin d'espérer durer dans la profession. À la différence des sportifs de haut niveau qui usent de leur corps afin de réaliser les meilleures performances (Wacquant, 1988 ; Bertrand, 2011 ; Sorignet, 2010) et qui s'engagent finalement dans une forme d'exploitation destructrice du corps (Defrance, [1995] 2011, p.56), les accompagnateurs affichent la volonté de préserver leur outil de travail. Cela passe pour certains par des pratiques d'entretien spécifiques (Yoga, stretching, pratiques alimentaires, etc.) :

*« J'ai des pratiques d'entretien : je fais du yoga, ça va faire un an et demi maintenant, et je trouve ça, super ! Franchement, rien qu'au niveau de la relaxation que ça apporte et aussi pour les étirements. Moi, j'en fais tout le temps, le soir quand je rentre du travail. J'en fais profiter les gens qui ont envie d'en faire parce que je trouve que c'est vachement important si tu veux garder une souplesse dans ton corps sachant que là, on est quand même amené à bien utiliser son corps, même si dans l'accompagnement réellement on n'a pas une activité physique intense. Et pourtant moi, je fais du séjour ; donc j'veux dire que l'été, j'peux travailler 3 mois sans discontinuité, tous les jours, quoi. Et là bon, en accompagnatrice, on est plus à la découverte de la nature, les gens sont pas là pour bourriner, donc au final, niveau corporel moi j'ai pas de soucis. Après effectivement, faut faire attention à pas se blesser à côté ou etc. Donc après évidemment, il faut faire attention à son alimentation, je veux dire avoir une hygiène normale de vie. Oui, sinon je fais du sport assez régulièrement quand même : l'hiver là, je fais du ski assez régulièrement, après en été, essayer de faire du vélo ou de la rando, je m'entretiens tout le temps. » Yolène*

*« Tout le temps, tout le temps, mais c'est obligatoire ! Moi, je suis à Toulouse donc, dès que je prends le métro, j'ai la rampe et j'ai l'escalier : je prends l'escalier ! Mais c'est tout con, mais c'est un travail continu. Dès que je peux marcher, je marche. Il faut que je marche. Par contre, j'ai un souci, c'est de pas m'user. C'est important les copains qu'ont plus de hanches, qu'ont plus de genoux... Euh donc, quand je cours, je cours toujours sur du terrain battu, jamais sur du béton. J'ai un souci de... bon voilà... de mon régime alimentaire. Le matin, je me dope ! Le matin, je me dope. Je prends toujours mes biscuits Gerblé et c'est pas n'importe quoi, je prends mon thé à la menthe, vert à la menthe avec un citron pressé, citron vert. Et ça depuis dix ans, ça me permet*

*d'avoir la condition physique. J'ai quand même cinquante-sept ans ! Voilà... et donc, voilà. Si, si, je m'entretiens. J'ai un souci, de m'entretenir. Tout le temps. Comme je vous dis c'est..., c'est quelque chose de permanent. Si y a un escalier à prendre, je prends l'escalier. » Hugo*

D'autres au contraire, jugent leurs activités de loisirs (activités de montagne) suffisantes pour se maintenir en forme. Il est intéressant de noter qu'il n'existe pas de différences socialement pertinentes entre les accompagnateurs investis dans des pratiques d'entretien (Yolène, Manuela, Lucie, Myrtille, Hugo, Dorian, François) et les autres, ces derniers insistant sur le fait que le métier d'accompagnateur, de par le niveau des randonnées proposées aux clients, n'exige aucune préparation ou entretien spécifique :

*« Ouais, beaucoup de café ! De l'alcool de temps en temps. Non, je fais pas vraiment attention. Bon tu vois, des fois les saisons c'est long ; on enchaîne, ça peut être long. Mais c'est pas au niveau physique, je trouve, c'est pas un sport violent, la rando. Une semaine, tu vas être un peu fatigué, mais quand même tu t'entretiens naturellement en faisant de la rando. Non, moi j'ai aucun entraînement particulier pour ce truc-là. C'est pas très difficile quand même ce qu'on fait, le plus dur je pense que c'est plutôt le côté psychologique : si t'es pas rentré chez toi pendant un mois et demi, ou que le samedi machin, t'accumules, enfin, tu vois. C'est plus au niveau psychologique, pas au niveau physique je trouve pas. » Gauthier*

*« Après c'est pas... c'est pas non plus un sport très... Comment dire ? C'est physique mais c'est pas... Y a pas d'impact, ce genre de choses, quoi. Donc c'est... Voilà donc, je faisais attention à m'échauffer en marchant, mais bon en marchant, et puis bon c'est vrai que la pratique avec les clients, en général, c'était tranquille. Mais en fait si, après... mais oui, je faisais des footings pour la forme, je faisais pas mal de sport, je faisais du... du stretching, voilà. Assez classique mais rien de super précis. » Mathilde*

*« Je me douche régulièrement ! Un entretien c'est un bien grand mot. Je fais de l'activité physique bien sûr, après je mange comme n'importe qui. Je bois pas plus que ça, je fais attention à des choses comme ça. Je fume ! (rires) Tu vois, c'est une catastrophe ! Non mais, donc oui, je fais attention à moi mais je fais attention sans plus. Surtout au niveau du poids, là tu vois, comme en ce moment. Mais tu vois, je peux pas dire que je fasse du yoga, des assouplissements ou quoi que ce soit. » Florian*

Pour autant, on retrouve les mêmes inquiétudes concernant l'usure prématurée du corps et le risque de blessures chez l'ensemble des accompagnateurs que nous avons rencontrés. Par exemple, Gauthier qui semble à première vue distant de ces préoccupations nous confie :

*« Je continue à faire du foot mais bon, il faudrait pas (rires) ! En plus ça va pas avec la profession. Tu vois là, je me suis retordu la cheville la semaine dernière ; je me suis pété le pied l'année dernière ! Je suis trop vieux moi. Je le sais mais bon, j'ai quand*

*même envie alors j'essaie de dépanner. Ça va pas bien avec mon métier.[...] Moi le problème, c'est que... La rando, c'est doux machin, bon, ça va. Le foot, tu prends un pêt à 35 ans, tu récupères pas pareil. Tu vois l'entorse ? Moi, je suis censé aller bosser, si je vais pas bosser on a aucune protection sociale. Nous, dans ces professions-là, c'est compliqué. Je me suis pété le pied l'année dernière sur un mauvais tacle, machin... Heureusement, c'était la saison morte ! Si je fais ça avant l'été, euh...Donc je devrais pas, quoi. Parce que c'est trop risqué, tu vois. Si je bosse plus pendant trois mois, ils bouffent quoi les gamins ? Donc je déconne un peu à y aller encore, mais j'ai encore envie, alors j'y vais mais c'est pas bien ! Parce qu'au foot, tu te fous des pêts quand même et moi, je peux pas me permettre de me blesser, je pense. Donc je vais essayer de moins y aller. » Gauthier*

Ainsi, il semble que la précarité et l'instabilité que pourrait engendrer une blessure ou le vieillissement prématuré du corps, participe à l'intériorisation par tous les accompagnateurs d'un sens de l'épargne corporelle (Wacquant, 1988 ; Bertrand, 2011 ; Sorignet, 2010), allant de pratiques d'entretien spécifiques pour certains à l'apprentissage de l'écoute corporelle pour l'ensemble des accompagnateurs. Effectivement, s'ils sont une minorité à déclarer pratiquer des pratiques douces d'entretien (30% selon notre questionnaire et 7 enquêtés), on retrouve dans les propos de l'ensemble des enquêtés l'idée selon laquelle il est nécessaire pour durer dans le métier d'apprendre « à écouter son corps » afin d'économiser leur capital corporel. Les propos de Robin, jeune accompagnateur et alpiniste aguerri, illustrent parfaitement ce point :

*« Ben, c'est une hygiène de vie ! Après, faut pas se prendre la tête non plus à fond. Après c'est une hygiène de vie qui est quand même importante. Tu fais quand même un minimum gaffe à ce que tu manges, t'essaies de manger en qualité ce qui va bien, en quantité ce qui va bien. Tu, voilà, les articulations, c'est important. Tu vois, c'est des astuces, c'est des choses... Sinon en tant que professionnel, tu fais pas long feu. Après c'est des détails, c'est une gestion, je pense qu'il faut s'écouter, c'est une hygiène de vie. C'est une hygiène de vie globale. Tu vas t'entraîner, tu vas pas... Quand je m'entraîne, je fais beaucoup de vélo pour l'endurance. De vélo, de trucs souples ,tu vois : raquettes à neige par exemple, ce genre de choses. Je vais pas aller courir en montagne comme un dératé, me pourrir les genoux en descente. Donc je fais gaffe quand je m'entraîne à ce que je fais ; je me fais pas mal, je m'écoute tout simplement. Et après, ton corps tu peux le pousser super loin, tant que tu te fais pas mal, que tu l'écoutes, que t'as l'hygiène qui va avec. Et après, oui, tu fais gaffe à ce que tu manges c'est sûr, tu fais un minimum gaffe. Voilà, après il y a un aspect psychologique qui est important... En fait, c'est particulier parce que c'est du sport de haut niveau si tu veux, parce que t'en fais tous les jours, t'es tous les jours dedans d'une manière importante. Mais, si tu veux t'es pas encadré comme un sportif de haut niveau qui a ses entraîneurs, ses trucs, ses machins... je sais pas. C'est l'aspect psychologique qui je pense, est plus important que l'entraînement en lui-même et je pense que, enfin je sais pas comment dire, en fait c'est une gestion durable, quoi ; c'est*

*une gestion de sportif de haut niveau. Enfin, tu vois un sportif de haut niveau genre en rugby, il va faire sa carrière de sportif de haut niveau pendant 10 ans, 20 ans et encore. Tu vois en haute montagne, il y a des mecs qui sont beaucoup plus sportifs que ça, même s'ils sont pas reconnus comme sportifs de haut niveau, mais qui vont durer 30 ans. Il y en a beaucoup, hein. Et qui sont au plus haut niveau à plus de 50 ans encore, et parce que c'est des gens quand tu les écoutes parler, ils vont pas te dire « Je suis sportif de haut niveau ou machin », ils vont te dire « Moi je suis là, je m'amuse, je me fais plaisir, je m'écoute en fait ». Et voilà quoi, c'est vraiment un mode de vie en fait, c'est le psychologique en fait, c'est s'écouter voilà. Mais après oui, il y a une hygiène de vie importante, c'est sûr. Après moi dans mon cas particulier, comme je fais ces expéditions tout ça, j'ai un entretien, enfin je veux dire, en tant qu'accompagnateur j'ai une marge énorme, quoi. Même si je fais une grosse rando avec des clients, ça reste une balade, enfin tu vois c'est pas... Donc moi, pour mon métier j'ai beaucoup de marge, je suis tranquille. (rires) »*

Ces propos sont très significatifs d'un rapport à la santé « *positive-mentale* » (Longchamp, 2007), c'est-à-dire que l'individu considère la « *bonne santé non plus comme le fait d'avoir un corps sain, mais bien comme celui de se sentir bien dans son corps.* » (Ibidem, p. 15). Pour Philippe Longchamp, ce rapport à la santé est caractéristique de la fraction culturelle des classes moyennes et supérieures. Au regard de l'hétérogénéité des origines sociales de nos enquêtés (bien que la fraction cultivée des classes moyennes et supérieures soit largement représentée), nous pouvons supposer que l'exercice d'un métier dont le corps constitue l'objet de travail participe à l'incorporation d'un rapport au corps particulier, se caractérisant notamment par une grande attention portée à « l'écoute corporelle ».

### **3.5.2 L'incorporation d'un habitus alternatif**

Si leur goût précoce pour la nature ou les pratiques de nature favorise l'engagement dans le métier, devenir un professionnel de montagne et évoluer dans le milieu naturel participe à renforcer cette sensibilité initiale. En effet, compte tenu de la diversité de leurs origines sociales, géographiques, mais également de leurs parcours scolaires et professionnels, l'homogénéité de leurs discours laisse supposer l'influence de la socialisation professionnelle sur le renforcement de ces dispositions. Les accompagnateurs s'inscrivent ainsi très majoritairement dans un style de vie « alternatif » se caractérisant, en plus d'une sensibilité écologique forte, par un goût pour les pratiques sportives libres et un rejet de la compétition, particulièrement dans les sports de montagne (cf. chapitre 2, p.122). Mais aussi par une curiosité culturelle que l'on a notamment pu observer, à l'aide de notre questionnaire, à travers leurs pratiques de loisirs (cf. chapitre 1, p. 86). Concernant nos enquêtés, ils sont 13 sur 32 à nous confier spontanément que la lecture (majoritairement de bouquins de montagne et de romans) représente un de leurs loisirs favoris.

Ils sont également nombreux à pratiquer un instrument de musique et à apprécier se rendre à des concerts. Certains peignent, d'autres s'adonnent à la photographie (cf. tableaux ci-dessous). Or la prédilection pour la lecture, et plus encore la pratique d'un instrument de musique, apparaissent comme des activités particulièrement distinctives (Coulangeon, 2009). Les enquêtés sont en revanche distants du « sport passif »<sup>184</sup>, caractéristique principale du second profil culturel identifié par Philippe Coulangeon et Yannick Lemel (2009) dans leur analyse des profils culturels et sportifs des français. Ils correspondent majoritairement au profil 3, plus orienté vers les loisirs culturels<sup>185</sup>.

	<b>Loisirs (culturels et sports autres qu'en montagne)</b>
<b>Nicolas</b>	Lecture (livres de montagne, romans) . Regarder des films.
<b>François</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Intérêt pour la généalogie. Écoute beaucoup la radio.
<b>Johan</b>	∞
<b>Samuel</b>	Cyclisme.
<b>Gauthier</b>	Pêche et chasse.
<b>Gilbert</b>	Photographie. Lecture (poésie et livres de montagne).
<b>Pierre</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Gastronomie. Concerts.
<b>Axel</b>	Lecture (livres de montagne, romans).
<b>Hugo</b>	Théâtre. Pêche à la mouche.
<b>Paul</b>	Occitan. Naturaliste. Lecture. Batterie.
<b>Jérôme</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Jardinage. Course d'orientation.
<b>Florian</b>	Photographie. Astronomie. Guitare. Bricolage. Jardinage.
<b>Théo</b>	Spectateur de rencontres sportives.
<b>Rémi</b>	Bricolage. Sorties entre amis.

<sup>184</sup> Selon Coulangeon et Lemel (2009), le sport passif regroupe des activités comme la lecture des quotidiens et des magazines sportifs, ou encore l'assistance à des spectacles sportifs. Les sports collectifs et les activités sportives, à l'exception de la randonnée le yoga et la gymnastique y sont associés.

<sup>185</sup> Les niveaux de pratiques culturelles sont en général plus élevés dans le groupe 3 que dans le groupe 2 (et le sont toujours par rapport au groupe 1, hormis la télévision). Néanmoins, les pratiques sportives constituent une exception en étant davantage pratiquées dans le groupe 2, et particulièrement les activités sportives « passives ».

<b>Léo</b>	Photographie. Observation de la nature. Guitare.
<b>Matthieu</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Aimerais avoir plus de temps pour faire de la musique.
<b>Robin</b>	Guitare. Écriture.
<b>Dorian</b>	Photographie. Dessin. Peinture. Poésie. Guitare et harmonica.

Tableau 3.22 Loisirs des accompagnateurs

	<b>Loisirs (culturels et sports autres qu'en montagne)</b>
<b>Myrtille</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Guitare. Triathlon.
<b>Fanny</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Footing. Membre de l'association Mémoire de Vallée (aspect culturel vallée d'Aure et du Louron).
<b>Manuela</b>	Visite de musées, monuments, expositions. Cinéma. Lecture (livres de montagne, romans).
<b>Yolène</b>	Couture. Jardinage. Lecture (livres de montagne, romans). Danse africaine. Natation.
<b>Célia</b>	Cinéma. Théâtre. Natation. Claquettes. Athlétisme. « Faire la fête ».
<b>Anita</b>	Accordéon. Écouter de la musique. Aller au théâtre. Aquarelle. Couture. Tricot. Jardinage. Occitan. Apiculture.
<b>Perrine</b>	Course à pied.
<b>Claire</b>	Lecture (livres de montagne, romans). Chant (chorale départementale de l'Aude). Violon.
<b>Joni</b>	Violon. Chant et chant polyphonique.
<b>Babeth</b>	Jardinage. Aquarelle. Cinéma. Yoga.
<b>Hélène</b>	Kite surf. Lecture, Farniente.
<b>Lucie</b>	Vélo de route. Raid multisport.
<b>Mathilde</b>	Jardinage.
<b>Charline</b>	∅

Tableau 3.23 Loisirs des accompagnatrices

Sans surprise les accompagnateurs n'ayant pas ou peu de pratiques de loisirs sont ceux originaires des classes populaires et les moins dotés en capital culturel (Charline, Perrine et Théo). Certains accompagnateurs expliquent également manquer de temps pour des raisons familiale et professionnelle d'une part (Mathilde, Nicolas), et sportive d'autre part (Lucie, Johan, Samuel, Axel). Ces accompagnateurs sont en effet déjà engagés dans de nombreuses activités de montagne et/ou dans des activités sportives leur demandant un investissement temporel important.

Ce style de vie alternatif n'est pas sans rappeler celui des néo-ruraux (Hervieu et Hervieu-Léger, 1979). Catherine Rouvière (2015) explique la difficulté à dresser un portrait type du néo-rural en raison du caractère évolutif des mouvements de « retour à la nature » ayant eu lieu depuis les années 1960. Elle identifie effectivement différentes vagues. La première, post soixante-huitarde, se caractérise par un refus global du système capitaliste et sa recherche d'autarcie maximale qui trouvent leur expression à travers la vie en communautés. La deuxième s'étend des années 1975 à 85 et « *tire les leçons des difficultés rencontrées par ses aînés. Au projet communautaire succède un projet d'installation transformé. Il s'agit, non plus de bâtir les fondements d'une société et d'un homme nouveaux, mais de vivre dans un environnement plus sain, loin de la ville et d'une façon proche de la nature, de se procurer un revenu décent en s'insérant dans le système économique et de s'intégrer socialement à la population autochtone.* » (op. cit. p. 33). Les deux vagues suivantes se différencient des précédentes en ce sens que la campagne va être conçue comme un cadre de vie et non plus comme un genre de vie. Les néo-ruraux de la troisième vague (1985-1995) gardent une proximité idéologique avec ceux des deux premières mais s'éloignent de la dimension protestataire, leurs préoccupations étant plus économiques qu'idéologiques : « *En quête d'un cadre de vie plus harmonieux, de sécurité, de convivialité, d'une authenticité génératrice d'identité ainsi que d'une plus grande liberté, ils s'installent à la campagne en exerçant le métier qui était le leur en ville et en vivant dans une relation de complémentarité avec celle-ci, dispensatrice de loisirs, et, le cas échéant, d'emploi.* » (Op. cit. p. 33). Une quatrième vague (1995) regroupe une majorité de RMIstes fuyant la ville dans l'espoir de trouver plus d'aide et de solidarité à la campagne. Enfin, la dernière vague (années 2000) renoue avec une démarche politique proche de l'utopie communautaire post soixante-huitarde. Ces néo-ruraux anti système refusent le contrôle social et le consumérisme.

Si la dimension politique de ces vagues successives de retour à la nature fluctue au cours du temps, le refus des contraintes de la société capitaliste reste une des motivations principales de l'ensemble des néo-ruraux. Cela s'observe notamment à travers un rejet largement majoritaire de l'aliénation au travail, de la course à la rentabilité et de la société de consommation (*Ibidem*, 2015). Certains néo-ruraux se caractérisent par un engagement politique plus fort choisissant ce retour à la terre dans un objectif réellement révolutionnaire (première et dernière vagues), et/ou suite à un parcours militant écologiste et anti-nucléaire. Les accompagnateurs en montagne que nous avons rencontrés semblent se « situer » dans les groupes de néo-ruraux globalement opposés à la société capitaliste, soucieux de l'environnement, mais moins engagés politiquement. Par exemple, leur retour à la terre est avant tout motivé par la recherche d'une certaine qualité de vie, plus que par une démarche politique ou protestataire. Même s'ils se disent très majoritairement de sensibilité de gauche, ils affichent une certaine distance aux mouvements politiques :

*« Ça reste de la politique donc ça reste un peu obscur pour moi... Après, je me sens quand même plus proche du bord gauche ». Jérôme*

Et si certains ont un regard critique sur le gouvernement en place au moment de l'enquête (présidence Hollande), ils ne remettent pour autant pas profondément en question le système politique actuel comme cela s'observe chez les néo-ruraux des première et de la dernière vagues.

*« Ah ben ouais, moi je suis à gauche, je le cache pas ! (rires) Après, je suis assez déçue par le parti socialiste comme beaucoup, je le trouve pas assez à gauche justement. Sinon après, j'ai tendance à me rapprocher des verts et plus du Front de Gauche que des autres. » Babeth*

*« Sensibilité de gauche, à la Jean Jaurès un peu. J'ai pris une carte au PS à une époque, et j'en suis sorti quand j'ai vu que c'était complètement sclérosé. » Axel*

*« Clairement plutôt à gauche, plutôt socialiste même, même si je suis pas très très d'accord avec ce qu'il se passe actuellement au gouvernement entre ce qu'on a élu et ce qu'on a aujourd'hui. » Pierre*

*« Moi je me sens plus de gauche. Pas extrême-gauche mais ouais, mes idées elles sont plus ... ouais, après tu te dis 'socialiste ou écologiste' ? Ce côté-là quoi, même si avec ce qu'on nous montre en ce moment, t'as plutôt envie d'être d'aucun parti. Mais bon, on va dire entre Mélenchon et les Verts même si dans les deux, il y a des trucs qui me saoulent. » Yolène*

De la même manière, si une minorité d'accompagnateur (8/32) appartiennent à des associations écologiques ou cotisent pour ces dernières, aucun ne souhaite être considéré comme militant écologiste, ce qui les différencie également des néo-ruraux de la première et de la dernière vagues :

*« Je fais partie de l'asso Mountain Wilderness. Ce qui me plaît dans cette asso, c'est que c'est pas un truc utopiste ou extrémiste, c'est vraiment un truc durable. C'est fédérateur. Si tu veux ils vont pas dire : " Il faut plus du tout qu'il y ait de stations de ski, il faut pas du tout rouler en voiture." Ils sont pas extrémistes. Le but, c'est vraiment installer un lien sain entre l'homme et la nature, tout en laissant la place à l'homme et à tout le monde. » Robin*

*« J'ai fait partie de l'asso Sortir du Nucléaire ; j'étais dans une autre asso qui s'appelait Survival sur les peuples indigènes, donc pendant plusieurs années j'ai défendu les peuples indigènes, j'envoyais des tas de lettres. Et voilà après, faucheur volontaire tout ça, j'ai pas fait parce que je trouve que c'est trop d'engagement personnel. Comme dirait Brassens, il faut être militant mais pas jusqu'à y laisser la vie. Moi la vie c'est quand même... il faut savoir faire la part des choses. » Babeth*

<b>AMM</b>	<b>Associations écologiques</b>
<b>Yolène</b>	Réseau Ours Brun et association Nature Midi-Pyrénées.
<b>Fanny</b>	Milite contre la construction d'une station de ski en vallée de la Gela.
<b>Anita</b>	Association Actival qui milite contre le projet qui a pour but de réaliser une ligne ferroviaire de grande envergure reliant France et Espagne en traversant la Région Midi Pyrénées et les Pyrénées, nécessitant l'ouverture d'un tunnel sous le Vignemale.
<b>Babeth</b>	Association sortir du nucléaire et association Survival (défense des peuples indigènes)
<b>Robin</b>	Association Mountain Wilderness
<b>Nicolas</b>	Cotise pour GreenPeace
<b>Jérôme</b>	Cotise pour GreenPeace et Mountain Wilderness
<b>Pierre</b>	Réseau Ours Brun

Tableau 3.24 Accompagnateurs investis dans des associations écologiques

Malgré une sensibilité indéniable à l'écologie on observe un rejet des partis écologistes traditionnels chez la très grande majorité des accompagnateurs, plus largement que chez les seuls accompagnateurs « militants ». En effet, nos enquêtés refusent catégoriquement et ce, de manière unanime, d'être considérés comme des écologistes au sens politique du terme. Si tous sont convaincus du travail à faire afin de minimiser l'empreinte de l'homme sur son environnement, aucun ne « *se retrouve* » et ne souhaite être associé à un quelconque mouvement politique :

*« Oui je suis sensible à l'écologie évidemment. Après, je ne suis pas du tout écologiste, du tout ! L'écologisme est quelque chose qui me fatigue et qui à mon avis, est très contreproductif. Donc oui, je suis pour l'écologie mais pour l'écologie humaine. Oui, aussi, beaucoup. La vision de l'écologie qui oppose activité humaine à la nature, je trouve que c'est une aberration en montagne. C'est vrai que j'ai du mal à rejoindre les combats écologistes. Mais sur l'écologie oui, sur la sauvegarde de notre patrimoine naturel, je n'ai aucune réserve par rapport à tout ça. Mais en montagne pour moi, le patrimoine humain reste le premier à préserver vraiment. Je reste convaincu que le patrimoine humain amène l'écologie autour de lui. Donc je sais pas trop ce que t'entends par la question. Est-ce que je suis écologiste militant ? Non, pas du tout. Est-ce que je vais manifester contre le nucléaire ? Non, pas du tout. Pas du tout, du tout. Est-ce que je vais arracher des plans de buddléia<sup>186</sup> quand j'en vois ? Oui. Est-ce que j'en parle avec les gens ? Oui. Est-ce que je vais parler de l'environnement qui se ferme avec l'absence des bergers aujourd'hui ? Oui, tout à fait. Est-ce que je vais aller manifester pour l'ours en disant que les chasseurs sont des connards ? Non. Pas du tout, du tout. Alors que je suis plutôt un pro-ours, hein. Mais voilà, cette écologie-là ne m'intéresse pas du tout. Mais l'écologie oui, l'écologie à mon niveau à moi : on fait attention, on composte, on recycle tout, on essaie de vivre avec du local, oui. Mais je sais pas trop aujourd'hui l'écologie, c'est un terme qui est tellement bradé, il y a tellement de choses derrière que j'ai toujours un peu de mal. Je voudrais pas être... que tu te dises : " Ce mec-là, il vote Europe Ecologie les Verts." Je me sens pas proche des mouvements écologistes. » Florian*

*« Oui. Ouais, mais l'écologie telle que je l'ai... Si tu veux, quand j'ai fait mes études agricoles, on avait un cours d'écologie. Ce qu'on appelait nous écologie, c'était les sciences de la nature qui mettaient en relation les différents écosystèmes, des choses comme ça, donc bon, on entrait là-dedans. C'était pas l'écologie politique. Par contre effectivement, j'essaie d'avoir des gestes qui aujourd'hui sont éco-responsables, ou bon je sais pas comment il faut dire. Donc l'écologie, oui et après tout ce qui est protection de l'environnement, oui. Je milite pas dans un truc spécialement, il y a des*

---

<sup>186</sup> Plante ornementale originaire de Chine, qui a été introduite dans de nombreuses régions tempérées et qui modifie fortement la composition de la faune et de la flore locale.

*choses qui m'agacent un peu chez les écologistes, l'intégrisme en général m'agace, quoi. Voilà. » Anita*

*« Moi, je me sens très écologiste au sens du terme et par contre, je suis pas du tout écologiste dans le sens des assos qui vont... Tu vois parce que le mot écologiste, il est connoté aussi à ces associations aussi qui ont une certaine vision de la nature, de la montagne que je vais pas avoir moi, par exemple. Pourtant, je me sens très écologiste dans le sens, vivre la nature, faire attention ; je fais attention. Et pourtant je prélève aussi, tu vois, je chasse. Donc disons, je me sens très écologiste, mais pas dans le sens des partis politiques. » Gauthier*

Les accompagnateurs se retrouvent donc derrière une acception particulière du terme écologie. Lorsqu'ils expliquent être sensibles à l'écologie il faut comprendre qu'ils se sentent concernés par l'impact de l'homme sur leur environnement naturel sans être pour autant militants des causes écologistes. Au contraire, ils souhaitent de manière très majoritaire ne pas être associés à des courants politiques. Cependant, ils font d'une certaine manière de la politique au sens large du terme, puisqu'ils agissent pour diffuser certaines idées, notamment auprès de leurs clients, mais tout en rejetant les mouvements politiques classiques. On note finalement une opposition au mode de représentation politique traditionnel.

Ainsi, le style de vie alternatif partagé par les accompagnateurs se rapproche en plusieurs points, de celui des néo-ruraux globalement opposés à la société capitaliste, soucieux de l'environnement, mais leur démarche relève moins d'une dimension idéologique protestataire que de la recherche d'une certaine qualité de vie. Ils s'inscrivent en ce sens davantage dans une « migration d'agrément » (Bourdeau et Perlik, 2007 ; Martin, 2012). Ils font effectivement le choix de venir s'installer en montagne à la recherche d'une qualité de vie apportée par l'environnement rural qui leur est cher, mais également par la possibilité de pratiquer et partager leur passion à savoir les activités de montagne. Cependant, ce choix de vie les positionne aux marges des normes communément admises de réussite professionnelle et par conséquent aux marges du travail. Au regard de la cohérence des orientations morales et des pratiques des accompagnateurs, on peut finalement considérer qu'ils partagent un éthos « alternatif » (Lebaron, 2008).

Lorsque l'on s'intéresse précisément aux modalités d'exercice de ce métier « à la marge », il apparaît que les accompagnateurs proposent une offre d'activités déclinant les

randonnées estivales et hivernales sous toutes leurs formes. Effectivement, leurs prérogatives, qui n'autorisent pas l'encadrement d'activités techniques et valorisent davantage la connaissance fine du milieu montagnard, nécessitent de créer une offre de produits attractive pour des touristes qui n'ont, a priori, que peu d'intérêts à faire appel à des professionnels pour réaliser des randonnées.

Par ailleurs, aux marges du champ, le métier d'accompagnateur mobilise des compétences peu sexuées, voire des compétences socialement définies comme féminines et favorise ainsi des conditions de travail relativement égalitaires d'un point de vue du sexe. Pour autant, comme l'ensemble des métiers de montagne, le métier d'accompagnateur est soumis à un fort contrôle social, par les pairs et par les clients. Dans ce contexte, les femmes, doivent, encore plus que leurs collègues hommes, donner les preuves de leurs compétences. Les hommes accompagnateurs, en opposant leurs compétences culturelles et relationnelles à la « *sécheresse culturelle* » des guides, s'inscrivent finalement dans une forme masculinité relativement novatrice, à distance des formes hégémoniques de masculinité.

Lorsque l'on s'intéresse à la face cachée du travail d'accompagnateur, à savoir toute la phase de commercialisation des produits, on distingue des appropriations du métier relatives aux compétences et appétences de chacun pour ces tâches. Quand les accompagnateurs s'orientent vers ce métier pour guider des groupes en montagne, la commercialisation de l'offre s'apparente pour une majorité d'entre eux au « sale boulot ». Néanmoins si les accompagnateurs se considèrent avant tout comme des « guides » plutôt que comme des commerçants, tous sont conscients de la nécessité de s'investir dans ce domaine du métier afin de pouvoir en vivre. Certains préfèrent déléguer toute la commercialisation de leur activité, quitte à perdre en liberté professionnelle, valeur pourtant chère aux travailleurs indépendants, quand d'autres au contraire, précisément pour préserver cette indépendance, prennent en charge les deux aspects de leur activité. Une minorité exprime leur appétence pour la commercialisation de leur activité et il s'agit de ceux qui ont acquis, au cours de leurs trajectoires scolaires et professionnelles antérieures, des compétences dans le domaine. Effectivement, ce travail de commercialisation nécessite de créer une offre attractive pour intéresser les touristes, mais aussi pour se différencier de l'ensemble de l'offre proposée par les autres accompagnateurs du secteur. Peu formés en vente, marketing et communication, la majorité des accompagnateurs éprouvent des difficultés à se constituer une clientèle régulière et conséquente. D'autant plus que cette régularité est également fonction des conditions météorologiques et du caractère saisonnier du métier. En fait, nombre d'entre eux multiplient

les modalités d'exercice, travaillant à la fois en individuel, mais également au sein d'un bureau de guide, ou d'un tour opérateur, etc., afin de s'assurer une stabilité de revenus.

La condition déterminante pour parvenir à vivre du métier d'accompagnateur demande ainsi un investissement intensif dans la recherche de clients, afin de s'impliquer intensément dans l'activité d'encadrement. Cependant, si le probatoire sélectionne des gens accordés au « cœur du métier » (connaissance fine du milieu naturel et montagnard, évolution et orientation en montagne) et que la formation renforce ces dispositions (connaissances du milieu montagnard, milieu naturel estival, moyenne montagne enneigée ou tropicale, gestion de groupes), elle ne permet pas pour autant l'acquisition de compétences dans la recherche de clients, la commercialisation du produit, le marketing, etc. Les futurs accompagnateurs sont informés que cela constitue une part déterminante de leur métier (cf. chapitre 1, encadré p. 71), mais n'y sont pas formés.

Dans cette situation, la majorité des accompagnateurs sont confrontés à des difficultés financières et s'appuient sur d'autres ressources pour se maintenir dans l'activité. Au-delà de la diversification de leur activité professionnelle, le soutien financier mais aussi logistique de leur conjoint apparaît comme une condition indispensable pour se maintenir dans le métier. Ce dernier prend cependant des formes différentes selon le sexe des enquêtés, les modes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale étant nettement plus complexes dans le cas des accompagnatrices mères de famille. Ainsi, si le régime de genre du métier apparaît comme étant plutôt égalitaire du point de vue des compétences mobilisées et des modes d'exercice, l'étude de l'articulation entre travail et hors travail met en évidence une reproduction des rapports sociaux de sexe.

Enfin, les enquêtés s'accommodent très majoritairement de ressources financières limitées. Effectivement, le maintien dans le métier s'explique principalement par le choix de vie opéré par les accompagnateurs au moment de l'engagement dans ce métier. En choisissant un mode de vie en accord avec leurs aspirations (vivre en montagne pour pouvoir la pratiquer) au-delà d'un simple choix professionnel, la majorité des accompagnateurs vivent positivement leur insertion dans un secteur pourtant marqué par une certaine précarité. De plus, en combinant leur passion pour la montagne avec une activité professionnelle, le métier est finalement vécu sur le registre passionnel, condition qui permet d'accepter plus facilement leur relative précarité.

Dans ce contexte, les enquêtés s'inscrivent dans un style de vie que l'on peut qualifier d'alternatif, qui est à la fois ajusté à leurs dispositions antérieures et renforcé par leur socialisation professionnelle. Ainsi, investis dans un métier « à la marge », les accompagnateurs adoptent également un style de vie distant des normes associées aux sociétés fondées sur une

économie libérale, en valorisant des conditions de vie modestes et en défendant au quotidien des positions écologistes. Cependant, ils restent également en marge des mondes militants, en développant une forme de politisation « pratique » qui s'incarne dans leurs activités quotidiennes et professionnelles.



## Conclusion générale

Cette thèse s'organise autour de trois objectifs principaux. Le premier consiste à comprendre comment se constitue la position du métier étudié dans le champ des professionnels de la montagne, étape indispensable pour saisir les contraintes qui structurent l'exercice du métier. Le deuxième implique d'analyser les modes d'engagement et les rapports au métier des accompagnateurs, en mettant en évidence les logiques sociales qui structurent l'engagement et les modalités d'exercice professionnel. Et enfin, le troisième objectif concerne l'étude de la différenciation sexuée des trajectoires et des rapports au métier, dans un univers professionnel qui paraît, à première vue, éloigné des modalités classiques de domination masculine.

- **Une position marginale, un métier précaire**

Les conditions de création du diplôme d'accompagnateur ont, aujourd'hui encore, des répercussions sur la place du métier au sein du champ des professionnels de la montagne. Occupant une position peu valorisée, les accompagnateurs peinent à se faire entendre et voient leur espace d'activité se limiter aux marges de celui des guides. Cette marginalité a de multiples conséquences. D'une part, sous-doté en capital spécifique, le métier d'accompagnateur est par là-même peu valorisé au sein du champ, mais aussi peu connu dans l'espace social global, restant finalement à l'ombre des professions plus prestigieuses. D'autre part, héritant d'un territoire d'exercice exigeant peu, ou pas, de compétences techniques, l'intérêt de faire appel à des accompagnateurs n'est pas toujours évident pour les touristes, ce qui complique singulièrement l'exercice du métier.

Cette marginalité dans le champ se double de difficultés économiques plaçant le métier aux marges du travail, concurrence et saisonnalité ne permettant pas aux accompagnateurs, ni de fixer des honoraires suffisamment hauts pour vivre décemment tout en conservant leur clientèle, ni d'assurer une stabilité de revenus sur l'ensemble de l'année. Compte tenu de ces caractéristiques, le métier d'accompagnateur en montagne constitue un terrain intéressant à étudier pour mieux comprendre les logiques sociales qui structurent les trajectoires des individus faisant le choix d'un métier marqué par la précarité, et pour analyser le style de vie et le rapport au monde généré par ces situations sociales particulières.

- **Un ethos de la modestie : les effets d'une socialisation professionnelle informelle**

L'analyse des trajectoires et des rapports au métier des enquêtés a ainsi permis de repérer les processus de constitution du goût pour les pratiques de montagne, les modes de socialisation qui favorisent l'engagement dans un métier relativement précaire et les conditions d'exercice de la profession.

S'engager dans un métier « à la marge » implique finalement de partager, de manière plus ou moins forte, un ensemble de dispositions permettant de s'accommoder, voire de valoriser, des conditions de vie relativement modestes. De ce point de vue, deux groupes peuvent être distingués parmi les enquêtés : les accompagnateurs originaires des classes populaires, qui rationalisent des positions sociales offrant peu de pouvoir en valorisant un rapport au travail pacifié (Bidou, 1984), et ceux originaires de la fraction cultivée des classes moyennes et favorisées, qui témoignent de l'intériorisation de dispositions égalitaristes en opérant des choix de vie dans un objectif d'épanouissement plus que de réussite économique (Menesson, Bertrand et Court, 2016 ; Van Zanten, 2009).

Peu nombreux à embrasser cette carrière « par vocation », ce qui s'explique au regard des faibles bénéfices symboliques apportés par le métier, leur passion pour la montagne - synonyme pour eux d'épanouissement - s'avère déterminante dans le choix de leur mode de vie. En effet, plus qu'un choix professionnel, les enquêtés opèrent avant tout un choix de vie. Au delà de la diversité des trajectoires, les accompagnateurs aspirent tous à vivre en montagne et bénéficier de ce qu'ils considèrent comme une certaine qualité de vie. Ils associent en effet la qualité de vie à un sentiment d'épanouissement personnel, conditionné par la possibilité de « vivre la montagne »<sup>187</sup>, plus que la réussite économique. Cette valorisation de « l'expression de soi » au détriment de la réussite économique caractérise classiquement les fractions culturelles des classes moyennes (Menesson, Bertrand et Court, 2016 ; Van Zanten, 2009). Dans le cas des enquêtés, si les trajectoires sont plurielles et si leur niveau de vie les rapproche parfois des classes populaires, cet « ethos de la modestie » apparaît cependant comme un élément central de leur style de vie. Plus ou moins marqués par une relative précarité, ils appartiennent néanmoins tous, subjectivement parlant, à cette fraction sociale qualifiée par Bourdieu (1979) de « petite bourgeoisie nouvelle », qui se distingue en adoptant des pratiques et des représentations « contre-culturelles ». Leur style de vie alternatif renvoie à la fois à leurs socialisations antérieures et à leur socialisation professionnelle.

---

<sup>187</sup> Vivre en montagne et pouvoir la pratiquer.

Étape centrale de l'entrée dans la carrière, l'examen probatoire, en nécessitant une préparation longue, participe finalement à sélectionner des gens accordés au métier. Les candidats renforcent ainsi leur goût pour la montagne, le milieu naturel et l'activité physique. Par ailleurs, une fois en exercice, si la socialisation professionnelle est peu formalisée, du fait du caractère indépendant du métier, elle ne s'en exerce pas moins sur les individus (Darmon, 2013). Confrontés à des difficultés économiques similaires, les accompagnateurs partagent un même « désintéressement financier », déjà perceptible avant l'entrée dans le métier pour une partie d'entre eux, et que la socialisation professionnelle contribue à renforcer. Le rapport passionnel au métier est en ce sens déterminant dans leur capacité à se maintenir dans l'activité, en permettant notamment d'accepter plus facilement leur relative précarité.

Apportant une réponse positive à leurs aspirations, le métier d'accompagnateur, s'il permet rarement de dégager des revenus élevés, satisfait néanmoins la grande majorité d'entre eux. Cette satisfaction relève notamment de la grande liberté caractéristique du travail indépendant. Différentes formes d'appropriations du métier, autorisant une liberté professionnelle plus ou moins importante, sont cependant identifiées. Quand certains délèguent l'intégralité de la commercialisation de leur offre afin de s'épargner le « sale boulot », d'autres, au contraire, prennent en charge l'ensemble de la production, commercialisation et réalisation de leur offre, afin, notamment, de garder leur indépendance. Bucher et Strauss (1961) mettent déjà en évidence cette hétérogénéité intra professionnelle et identifient différents « segments professionnels » au sein d'une même profession. Dans le cas des accompagnateurs, les divergences repérées renvoient davantage à leurs socialisations antérieures et plus précisément à leurs trajectoires scolaires et professionnelles avant l'entrée dans le métier. De ce fait, la notion de continuum paraît plus adaptée que celle de « segmentation », nombre d'accompagnateurs associant différentes modalités d'exercice du métier et participant ainsi à brouiller les « frontières ».

- **Un régime de genre égalitaire ?**

Aux marges des professions dominantes du champ des professionnels de la montagne, le métier d'accompagnateur, moins technique, moins physique et moins engagé que le métier de guide, donne à voir des usages sexués moins différenciés que dans des professions « masculines » plus prestigieuses. En effet, la moindre valorisation des caractéristiques associées à la masculinité hégémonique et l'importance des compétences relationnelles, associées au féminin, place les femmes dans une situation plutôt favorable. Du côté des

hommes, on peut considérer que les pratiques des enquêtés correspondent à des formes de masculinité subordonnée, tout du moins au regard du modèle hégémonique incarné par les guides. Cependant, les enquêtés résistent à cette situation de domination en affichant une distance critique à l'égard des formes hégémoniques (et notamment des guides) et en valorisant des modes d'exercice professionnels relativement novateurs d'un point de vue du genre. En effet, si leurs modes de socialisation comportent de nombreux points communs, hommes et femmes ne s'engagent pas dans le métier exactement pour les mêmes raisons. Le métier d'accompagnateur, qui jouit d'un moindre prestige symbolique que d'autres professions et dont les revenus sont relativement plus faibles et aléatoires, paraît manifestement moins attractif pour les hommes. Ceux qui se maintiennent dans ce métier « à la marge » se positionnent comme les détenteurs d'une connaissance culturelle fine de la montagne, qui fait, selon eux, défaut aux autres professionnels du champ. C'est précisément en valorisant ces compétences – culturelles, relationnelles - peu reconnues dans le champ, que les accompagnateurs justifient l'existence et la valeur de leur métier par rapport aux professions plus prestigieuses.

Par ailleurs, si les modes d'exercice professionnel apparaissent globalement similaires en fonction du sexe, se maintenir dans le métier est plus difficile pour les femmes, qui bénéficient d'un revenu moindre et dont les conjoints exercent majoritairement une profession indépendante, et sont peu disponibles pour la prise en charge de la vie familiale. Dans ce contexte, seules les accompagnatrices en couple avec un conjoint favorable au partage des tâches éducatives et domestiques, parviennent à s'engager durablement de la même manière que leurs homologues masculins. Le « régime de genre » qui caractérise le métier s'avère donc relativement ambivalent, en associant des pratiques professionnelles globalement similaires pour les hommes et les femmes, à un maintien des différences dans les modes d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Ce faisant, il témoigne de la complexité de la fabrique du genre dans les professions sportives.

La moindre présence des femmes dans ce métier semble donc pouvoir s'expliquer par la difficulté que représente la gestion de la vie professionnelle et de la vie familiale pour des travailleuses indépendantes. Elle renvoie également à la socialisation sexuée atypique des filles (pratique sportive importante, et relation privilégiée avec une figure masculine), nécessaire à l'investissement intensif dans les activités de montagne. La sélection semble ainsi s'opérer largement en amont de la carrière professionnelle, dans la socialisation différenciée des hommes et des femmes aux pratiques de montagne, et dans la décision de s'engager ou pas dans

un métier pouvant exiger des absences et déplacements importants, ce qui paraît moins envisageable pour des femmes (Duru-Bellat, 1990).

Combiner une sociologie de la socialisation à une sociologie du travail et à une sociologie du genre nous a finalement permis de mettre en évidence les logiques sociales qui structurent l'engagement dans un métier « à la marge » et les modalités d'exercice professionnel des accompagnateurs hommes et femmes.



## Bibliographie

Angeloff T. (2003) *Employés de maison, aides à domicile : un secteur paradoxal*. Dans, Weber F., Gojard S. et Gramain A. (dir.), *Charges de famille et parenté dans la France contemporaine*. Paris, La Découverte, p. 165-186.

Arborio AM. (2007) *L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherche sur le terrain hospitalier*. Dans, *Recherche en soins infirmiers*, n° 90, p. 26-34.

Arborio AM. (2009) *Les aides-soignantes à l'hôpital. Délégation et professionnalisation autour du sale boulot*. Dans, Demazière D. & Gadéa C. (dir.) *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris, La Découverte, p. 51-61.

Attali M. & Saint-Martin J. (2015) *L'ENSA dans le mouvement des loisirs sportifs touristiques, années 1950-1960*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 55-75.

Attali M. (2015) *Apprendre à skier*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 195-222.

Aubel O. Lefèvre B. & Tribou G. (2008) *Sports et sportifs en France. Points de repères issus de l'Observatoire du sport, FPS/IPSOS 2007*. Édition de la Fédération professionnelle des entreprises de sport et des loisirs.

Authier JY. (2012) *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*. Éditions Universitaires Européennes.

Avril C., Cartier M., Serre D. (2010) *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*. Paris, La Découverte.

Baecque A. De (2014) *Une Histoire de la marche- naissance de la randonnée*. Paris, Perrin, France Culture. Ce livre est né d'une série radiophonique produite et réalisée par France Culture, diffusée en huit épisodes tous les dimanches à midi de l'été 2014, intitulée "Marcher. Une histoire des chemins"

Baudelot C. & Gollac M. (2003) *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*. Paris, Fayard.

Baudelot R. & Establet C. (1992) *Allez les filles !* Paris, Le seuil.

- Beaud S. (1996) *L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' « entretien ethnographique »*. Dans, *Politix*, vol 9, n°35, p. 226-257.
- Becker Howard S. (1988), *Les modes de l'art*. Paris, Flammarion.
- Becker HS (1998) *Les ficelles du métier*. Paris, La Découverte.
- Becker HS. (1963) *Outsiders, études de la sociologie de la déviance*. Paris, Métailié.
- Bellefon R. De & Hagimont S. (2015) *De la montagne paysanne à la montagne sportive et professionnelle. Des Pyrénées aux Alpes fin XIXème siècle-années 1960*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 283-304.
- Bellefon R. De (2003) *Histoire des Guides de montagne – Alpes et Pyrénées (1760-1980)*. Toulouse, Milan.
- Berger P. & Luckmann T. (1966) *La construction de la réalité* (2<sup>ème</sup> édition). Paris, Masson/Armand Collin.
- Bernardeau-Moreau D. & Collinet C. (dir.) (2009) *Les éducateurs sportifs depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, PUR.
- Bertaux Wiame I. (2004) *Devenir indépendant, une affaire de couple*. Dans, *Cahiers du genre*, n°37.
- Bertrand J. Mennesson C. & Court M. (2014) Des garçons qui n'entrent pas dans le jeu de la compétition : les conditions familiales d'une atypie de genre. Dans, *Recherches familiales*, n°11, p. 85-96.
- Bertrand J. (2011) *La vocation au croisement des espaces de socialisation. Étude sociologique de la formation des footballeurs professionnels*. Dans, *Sociétés contemporaines*, n°82, p. 85-106.
- Bertrand J. (2012) *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute.
- Bertrand J. Court M. Mennesson C. & Zabban V. (2015) *Socialisations masculines, de l'enfance à l'âge adulte*. Dans, *Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales*, vol 2, n°27, novembre, p. 5-19. Introduction au dossier.
- Bidou C. (1984) *Les Aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF.
- Boltanski L. (1971) *Les usages sociaux du corps*. Dans, *Annales ESC*, vol. 26, n°1, p. 205-233.

- Boulat R. (2014) *Les fabricants de matériel de sports d'hiver (fin 19<sup>ème</sup>- début 20<sup>ème</sup>)*. Dans Varaschin D., Bonin H. & Bouvier Y. *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. Paris, Droz.
- Bourdeau P. (1991) *Prospective touristique et marchés porteurs*. Dans, *Cahiers d'espaces* n°25, Paris, édition ETE, p. 64-70.
- Bourdeau P. (1991) *Territoire et identité ; recherche sur la territorialité d'un groupe professionnel, les guides de haute montagne en France* . Dans, *Revue de géographie alpine*, collection Ascendance.
- Bourdieu P. (1979) *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P. (1980) *L'identité et les représentations, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région*. Actes de la Recherches en Sciences Sociales, n°35, p. 63-72.
- Bourdieu P. (1980) *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P. (1981) *Questions de Sociologie*. Paris, Editions de Minuit.
- Bozon M. & Héran F. (1987) *La découverte du conjoint I et II* . Dans, *Population*, n°6, n°1, p. 121-150.
- Briglia P. (1978) *La mise en place des nouveaux brevets d'État de ski et d'alpinisme*. Dans, *Montagne et Sport*, Revue de L'école nationale de ski et d'alpinisme n°84.
- Bucher R. & Strauss A. (1961) *Professions in Process*. Dans, *American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 4, p. 325-334 .
- Burot-Besson I. & Chellig N. (2001) *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*. Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense.
- Cabin P. (1998) *Les tribus professionnelles*. Dans, Ruano-Borbalan JC. (dir.), *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions, p. 193-198.
- Cacouault-Bitaud M. (2001) *La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ?* Dans, *Travail, Genre et Sociétés*, n°5/2001, p. 93-115.
- Chabaud-Rychter D. & Gardey D. (dirs.) (2002) *L'engendrement des choses. Des hommes des femmes et des techniques*. Paris, Editions des archives contemporaines.
- Champy F. (2009) *La sociologie des professions*. Presses Universitaires de France.

- Chapoulie JM. (1973) *Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels*, dans *La revue française de sociologie*, vol 14, n°1, p. 86-114.
- Chauchat H. (1977) *La voie communautaire*. Dans, *Thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de sociologie*, université Paris V, Publication de la Sorbonne 1980.
- Chaudron M. (1992) *Vie de famille, vie de travail*. Dans, De Singly F. (dir), *La Famille l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 133-144.
- Chimot C. (2004) *Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises*. Dans, *Revue STAPS*, n°66, p 167-177.
- Collet (2010). *Génération de classes moyennes et travail de gentrification. Changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*. Sociologie. Thèse Université Lyon II.
- Combaz G. & Hoibian O. (2009) *Quelle culture corporelle à l'école ? Entre tradition sportive et renouvellement des pratiques sociales - 1980-2006* . Dans, *Revue Sciences sociales et sport*, n° 2, septembre 2009, p.93-124.
- Connell R. & Messerschmidt J. (2005) *Hegemonic masculinity : Rethinking the concept* . Dans, *Gender and Society*, 19(6), p. 829-859.
- Connell R. (1987) *Gender and Power : Society, the Person and Sexual Politics*. Dans, *Sydney*, Allen&Unwin.
- Connell R. (2000) *The men and the boys*. Cambridge : Polity Press.
- Connell R. (2014) *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris, éditions Amsterdam.
- Corneloup J. & Bourdeau P. (2015) *Changement culturel et effets générationnels dans les métiers sportifs de la montagne*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 171-194.
- Coulangeon P. & Lemel Y. (2009) *Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul*. Dans, *Économie et Statistiques*, n°423, p. 3-30.
- Coulangeon P. (2010) *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris, La Découverte.
- Coulangeon P. (2011) *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*. Paris, Grasset.
- Court M. (2010) *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*. Paris, La Dispute.

- Darmon M. (2013) *Classes préparatoires. La fabriques d'une jeunesse dominante*. Paris, La Découverte.
- Daune-Richard AM. (2003) *La qualification dans la sociologie française : en quête de femmes*. Dans, Laufer J. Marry C. Maruani M. (dir.) *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte.
- De Singly F. & Thelot C. (1988) *Gens du privé, gens du public : la grande différence*. Paris, Dunod.
- De Singly F. (1987) *Fortune et infortune de la femme mariée*. Paris, PUF.
- Defrance J. (1995) *Sociologie du sport*. Paris, La Découverte, (éd. 2011).
- Dejours C. (1993) *Travail, usure mentale*. Paris, Bayard.
- Demazières D. & Gadéa C. (dir.) (2009) *Sociologie des groupes professionnels*. Paris, La Découverte.
- Devereaux-Ferguson S. (2000) *Researching the public opinion environment : theories and methods*. SAGE.
- Dubar C. (1998) *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, A. Colin.
- Dubar C. (2000) *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF.
- Dubar C., Tripier P., Broussard V. (2011) *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin.
- Dumazedier J. (1962) *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, Seuil.
- Duru-Bellat M. (1990) *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux*. Paris, L'Harmattan.
- Falcoz (2016) *Emplois sportifs, emplois pérennes, emplois précaires*. Dans, Fleuriel S. (dir.), *Le sport aux frontières du marché du travail*. Paris, L'Harmattan, p. 31-44.
- Faure & Suaud (1999) *Le football professionnel à la française*. Paris, PUF.
- Fleuriel (2016) *L'autre marché du travail et de l'emploi sportifs. Marché et Organisations*. N°27, L'Harmattan, p. 11-14.
- Fleuriel S. (dir.) (2016) *Le sport aux frontières du marché du travail*. Paris, L'Harmattan.
- Fortino S. (2002) *La mixité au travail*. Paris, La Dispute.

- Frayse M. & Mennesson C. (2016) *Professional Habitus and the Construction of Gender. The Case of Male Journalists for Sports Magazines in France*. Dans, *Journal of Sport and Social Issues*, vol 40, issue 5, p. 387-409.
- Garcia MC. (2015) *Approche critique de l'observation de dispositions genrées*. Dans, *Sociologies* [En ligne]. *La recherche en actes, Ethnographie du genre*.
- Gianini Belotti E. (1974) *Du côté des petites filles*. Editions des femmes.
- Gillonier F. (2015) *Femmes et engagement professionnel*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 223-241.
- Goffman E. (2002) *L'arrangement des sexes*. Paris, La Dispute.
- Guilbert M. (1966) *Les fonctions de la femme dans l'industrie*. Paris, Mouton.
- Guyon F. (2009) *Une accroche locale dans le réseau internet : les accompagnateurs en montagne ou la création de services « nature-culture-sport »*. Dans, *Téoros, revue de recherche en tourisme*, n°28-2.
- Haicault M. (1984) *La gestion ordinaire de la vie en deux*. Dans, *Sociologie du Travail*, n°3, p. 268-277.
- Hély M. (2009) *Les métamorphoses du monde associatif*. Paris, PUF.
- Hervieu & Hervieu-Léger (1979) *Le retour à la nature : au fond de la forêt l'État*. Paris, Seuil.
- Hoibian O. (2001) *Les alpinistes en France 1870-1950. Une histoire culturelle*. Paris, l'Harmattan.
- Hoibian O. (2008) *L'invention de l'alpinisme. La montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris, Belin.
- Hoibian O. (2009) *Hommes et femmes au sein de la Fédération des Clubs Alpains et de Montagne. Une différence sexuée des pratiques et des fonctions*. Dans, Ottogalli-Mazzacavallo C. Saint-Martin J. (dir.) *Femmes et hommes dans les sports de montagne. Au-delà des différences*, MSH des Alpes, CNRS, p. 93-112.
- Hoibian O. (2014) *Les professionnels des sports de montagne sont-ils préservés du risque de « Burn-out » ?* Dans, *Revue Juristourisme*, Dalloz, n°163 avril 2014.
- Hughes EC. (1951) *Studying the Nurse's Work*. In, *American Journal of Nursing*, 51 (may), p. 294-295 (SE, p. 311-315).

- Hughes EC. (1996) *Le Regard sociologique*. Textes rassemblés et présentés par Chapoulie JM. Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- Julien B. (2009) *Étude sur l'impact socio-économique du métier d'accompagnateur en montagne en Ariège*. FCAMP.
- Kegoat D. (1982) *Les Ouvrières*. Paris, le Sycomore.
- Laberge S. & Mac Kay J. (2006) *Étudier par le haut le régime sexuel du sport, quelques avancées récentes de la recherche sur les hommes et les masculinités*. Dans, *CLIO*, n° 23, *Le genre du sport*, p. 239-267.
- Lahire B. (1998) *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris, Nathan.
- Lahire B. (1999) *Champ, hors-champ, contre champ*. Dans, Lahire B. (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu, dettes et critiques*. Paris, La Découverte, p. 23-57
- Lahire B. (2004) *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris, La Découverte.
- Lahire B. (2012) *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris, Seuil.
- Laillier J. (2011) *Des familles face à la vocation. Les ressorts de l'investissement des parents des petits rats de l'Opéra*. Dans, *Sociétés contemporaines* 2011/2 (n°82), p. 59-83.
- Lang S. (1960) *Le ski et les sports d'hiver. Encyclopédie universelle des sports*. Monaco, Union Européenne d'édition.
- Laufer J. (2004) *Femmes et carrières : la question du plafond de verre*. Dans, *Revue française de gestion*, n°151, avril, p. 117-127.
- Le Feuvre N. (2001) *La féminisation de la profession médicale en France et en Grande Bretagne : voie de transformation ou de recomposition du 'genre' ?* Dans, Aïch P. Cebe D. Cresson G. & Philippe C. (dir.) *Femmes et les Hommes dans le champ de la santé : Approches sociologiques*, Rennes, Editions de l'ENSP, p. 197-228.
- Le Feuvre N. (2003) *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*. Dans, *Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches*, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail.
- Lebaron F. (2008) *Ethos capitaliste, éthos de classe. Quelques remarques autour des notions d'éthos, habitus et sens moral*. Dans, *les voies du sens commun*. Paris, PUF, p. 435-446.

*Les marginaux en Midi Pyrénées*, par un groupe d'officiers de la circonscription de Midi Pyrénées. Dans, *Revue d'étude et d'information de la gendarmerie nationale*, n°117, 3<sup>ème</sup> trimestre 1978.

Louveau C. (2009) *Sports et distribution sexuée : l'espace de toutes les inégalités*. Dans, Ottogalli-Mazzacavallo C. & Saint Martin J. (dir.) *Femmes et hommes dans les sports de montagne. Au-delà des différences*, MSH des Alpes, CNRS, p. 17-37.

Maccoby E. (1999) *The two sexes, growing up appart coming together*, Haward university press paperback edition.

Malochet G. (2005) *Dans l'ombre des hommes*. Dans, *Sociétés Contemporaines*, n°59-60, p. 199-220.

Malochet G. (2007) *La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre*. Dans, *Sociologie pratique*, n°14/2007, p. 91-99.

Marry C. (2004) *Genre et politique scolaire les paradoxes de la mixité*. Dans, Bard C., Baudelot C., Mossuz-Lavau J. (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent – Genre et pouvoir*. De la Martinière, p. 324-347.

Martel L. (2014) *Les sports de nature peuvent-ils enfin ouvrir la voie d'un tourisme durable pour la montagne corse ?* Dans *Juris tourisme*, n°161, février 2014, p. 35-38.

Martin C. (2017) *Quand la puissance publique délègue l'égalité. Ethnographie de la politique de développement du football féminin en France (2011-2017)*. Thèse de doctorat.

Martinez M. (2014) *La formation des guides de haute montagne depuis 1948. À la croisée des évolutions sociétales du savoir-faire de l'ENSA et de la profession de guide*. Environnement et

Martinez M.(2015) *La formation des guides de haute montagne depuis 1948 ; À la croisée des évolutions montagne sur les voies de l'excellence*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 149-169.

Martinoia R. (2015) *Du « serviteur » au « seigneur »*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 125-146.

Masson L. (2013) *Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ?* INSEE, France, portrait social.

McRobbie A. (1991) *Feminism and youth culture* (2<sup>nd</sup> edition). Macmillan.

- Menesson C. (2000) *Des femmes au monde des hommes : la construction de l'identité des femmes investies dans un sport « masculin » : analyse comparée du football, des boxes poings-pieds et de l'haltérophilie*. Thèse de doctorat en sociologie, ANRT.
- Menesson C. (2005) *Les femmes guides de haute montagne : modes d'engagement et rapports au métier*. Dans, *Travail, Genre et Société*, n°13, p. 117-137.
- Menesson C. (2011) *Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans*. Dans, *Réseaux : Pratiques culturelles et enfance : sous le regard du genre*, Août-Septembre, p.87-110.
- Menesson C. (2011) *Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives*. Dans, *Réseaux*, p.168-169.
- Menesson C., Bertrand J., & Court M. (2016) *Forger sa volonté ou s'exprimer : les usages socialement différenciés des pratiques physiques et sportives enfantines*. Dans, *Sociologie*, avril, vol. 7, p. 393-412.
- Moraldo D. (2013) *Les rapports entre les genres dans l'alpinisme français et anglais*. Dans, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 101-1.
- Moraldo D. (2015) *Les conquérants de l'inutile. Expression et diffusion d'un modèle de masculinité héroïque dans l'alpinisme français d'après-guerre*. Dans, *Genre, sexualité & société*. [En ligne].
- Moraldo D. (2017) *Les sommets de l'excellence. Sociologie de l'excellence en alpinisme, en France et au Royaume-Uni (du XIXe au début du XXIe siècle)*. Thèse de doctorat.
- Norman L. (2010) *Feeling second best : elite women coaches' experiences*. Dans, *Sociology of Sport Journal*, vol 27 n°1, p. 89-104.
- Octobre S. & Jauneau Y. (2008) *Tels parents, tels enfants? Une approche de la transmission culturelle*. Dans, *Revue française de sociologie*, 49 (4), p. 695-722.
- Octobre S. (2004) *Les loisirs culturels des 6-14 ans*. Paris, La Documentation française.
- Paillet A. & Serre D. (2014) *Les rouages du genre. La différenciation des pratiques de travail chez les juges des enfants*. Dans, *Sociologie du travail*, 2014, vol. 56, n°3, p. 342-364.
- Papin B. (2007) *Conversion et reconversion des élites sportives*. Paris, l'Harmattan.
- Paradeise C. (1984) *La marine marchande française : un marché du travail fermé ?* Dans, *Revue française de sociologie*, mars, p. 352-375.

- Paugam S. (1991) *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris, PUF.
- Paugam S. (2007) *Quand l'intégration professionnelle devient disqualifiante*. Dans, *Économie & Humanisme*, n° 381, juin 2007, p. 24-28.
- Pedersen Inge K. (2001) *Athletic career : elite sports mother's as a social phenomenon* . Dans, *International review for the sociology of sport*, vol 36, n°3, p. 259-274.
- Perrenoud P. (1993) *Compétences, habitus et savoirs professionnels*. Dans, *The European Journal of Teacher Education*, 1, p. 45-48.
- Peugny C. (2009) *Le Déclassement*, Paris, Grasset.
- Pfefferkorn R. (2011) *Le partage inégal des « tâches ménagères*. Dans, *Les Cahiers de Framespa, Nouveaux champs de l'histoire sociale*, n°7.
- Pinell P. (2005) *Champ médical et processus de spécialisation*. Dans, *Actes de la recherche en sciences sociales*, janvier, n°156-157, p. 4-36.
- Pociello C. (1981) *Sports et Société*, Paris, Vigot.
- Pruvost G. (2007) *Profession : policier. Sexe : féminin*. Maison des Sciences de l'Homme, Ethnologie de la France.
- Pruvost G. (2009) *De la « sergote » à la femme-flic. Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*. Paris, La Découverte.
- Queudet J. (2008) *Éducateurs spécialisés. Un métier entre ambition et repli*. Paris, l'Harmattan.
- Rasera F. (2012) *Une ethnographie du métier de footballeur*. Thèse de doctorat, Lyon 2.
- Renahy N. (2010) *Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usage d'une notion*. Dans, *Regards sociologiques*, n°40, p. 9-26.
- Rouvière C. (2015) *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Sorignet PE. (2010) *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*. Paris, La découverte.
- Suaud C. (1974) *Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire*. Dans, *Revue française de sociologie*, vol 15, n°1, p. 75-111.
- Suaud C. (1978) *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*. Paris, Les éditions de minuit.

Tajan M. (1981) *Voyageurs et touristes en Haut-Comminges au XIXème siècle*. Mémoire EHESS, Toulouse.

Terray L. (1961) *Les conquérants de l'inutile*. 1966. Paris, Gallimard.

Thorpe H. (2009) *Bourdieu, feminism and female physical culture: gender reflexivity and the habitus-field complex*. Dans, *Sociology of Sport Journal*, 26(4), p. 491–516.

Thorpe H. (2010) *Bourdieu, gender reflexivity, and physical culture: A case of masculinities in the snowboarding field*. Dans, *Journal of Sport and Social Issues*, 34(2), p. 176–214.

Travers A. (2001) *Politique et représentation de la montagne sous Vichy : la montagne éducatrice, 1940-1944*. Paris, L'Harmattan.

Ughetto P. (2006) « Notes de lecture » *Le Mouvement Social* 2006/3 (no 216), p. 135-137. (Sur : Bellefon R. De (2003) *Histoire des Guides de montagne – Alpes et Pyrénées (1760-1980)*.)

Van Zanten A. (2009) *Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants*. Dans, *Informations sociales*, avril, n°154, p. 80-87.

Van Zanten A. (2009) *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, Puf.

Wacquant L. (1988) *Corps et âme*. Dans, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°80, p. 33-67.

Weber M. (1956) *Économies et sociétés*. Paris, Plon.

Yvorel A. (2015) *Aux fondements de la création de l'ENSA*. Dans, Attali M.(dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets, la montagne sur les voies de l'excellence*. Grenoble, PUG, p. 33-53.

Zolesio E. (2012) *Chirurgiens au féminin ? Des femmes dans un métier d'hommes*. PUR.

### **Enquêtes statistiques nationales :**

Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes (2010) *Les femmes, pauvres parmi les pauvres*.

Insee (2003) *Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*.

Insee (2010) *Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple de stabilise*. N°1221.

Insee (2011) *Couple, famille, parentalité, travail des femmes. Les modèles évoluent avec les générations*. N° 1339.

Insee (2016) *Bilan démographique 2015*.

Insee (2016) *Enquête emploi, catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge en 2016*.

Insee première (2016) *L'emploi dans la fonction publique en 2014*. N°1586

Insee Première (2016) *Revenus d'activités des non-salariés en 2014*. n°1627.

Insee, Masson L. (2013) *Dossier : Avez-vous eu des enfants ? Si oui combien ? Dans France, portrait social*.

Stat-info (2010), *Les premiers résultats sur l'enquête de 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France*. N° 10-01.

Stat-info (2013) *Les sports de nature en France en 2011*. n°13-04.

### **Autres documents :**

Brice J. (2011) *L'évolution de l'alpinisme : quel rôle pour les professionnels ? Focus sur les accompagnateurs*. Dans, *Actes des Assises de la montagne*. (p. 27-33).

Loubier JC. & SNGM (2011) *Rapport sur les conditions d'exercice de la profession de guide de haute montagne en 2011*.

SNAM (2007) *Guide du candidat proposé par le SNAM*.

SNAM (2006). *1976-2006, 30 ans de brevet d'État*. Dans, *L'accompagnateur en montagne*, Bulletin hors-série du SNAM.

Sites internet du SNAM, de l'ENSA et du Centre National du Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM).

## Annexes

### Annexe 1 : Analyse bivariée influence du territoire

#### Influence du massif sur le chiffre d'affaire :

- Population totale :

chiffre d'affaire, Lieu de vie actuel

	Moins de 5000 euros		Entre 5000 et 10000 euros		Entre 10000 et 15000 euros		entre 15000 et 20000 euros		entre 20000 et 25000 euros		Entre 25000 et 30000 euros		Plus de 30000 euros		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Nord Ouest	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%
Massif Central	3	13,0%	9	39,1%	5	21,7%	2	8,7%	4	17,4%	0	0,0%	0	0,0%	23	100,0%
Corse	3	23,1%	2	15,4%	5	38,5%	2	15,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,7%	13	100,0%
Jura	4	28,6%	4	28,6%	3	21,4%	3	21,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	14	100,0%
Bassin Parisien	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	27	39,7%	14	20,6%	10	14,7%	10	14,7%	2	2,9%	3	4,4%	2	2,9%	68	100,0%
Alpes	104	35,7%	85	29,2%	32	11,0%	28	9,6%	25	8,6%	6	2,1%	11	3,8%	291	100,0%
Nord	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Vosges	12	41,4%	7	24,1%	3	10,3%	3	10,3%	1	3,4%	1	3,4%	2	6,9%	29	100,0%
Ile de France	1	33,3%	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%
DOM	2	28,6%	2	28,6%	0	0,0%	1	14,3%	0	0,0%	1	14,3%	1	14,3%	7	100,0%
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>35,3%</b>	<b>125</b>	<b>27,6%</b>	<b>59</b>	<b>13,0%</b>	<b>49</b>	<b>10,8%</b>	<b>32</b>	<b>7,1%</b>	<b>11</b>	<b>2,4%</b>	<b>17</b>	<b>3,8%</b>	<b>453</b>	

p = 0,68 ; Khi2 = 54,29 ; ddl = 60 (NS)

La relation n'est pas significative.

- Accompagnateur = métier principal :

chiffre d'affaire, Lieu de vie actuel

	Moins de 5000 euros		Entre 5000 et 10000 euros		Entre 10000 et 15000 euros		entre 15000 et 20000 euros		entre 20000 et 25000 euros		Entre 25000 et 30000 euros		Plus de 30000 euros		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Corse	0	0,0%	1	11,1%	5	55,6%	2	22,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	11,1%	9	100,0%
Nord Ouest	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	4	12,1%	7	21,2%	6	18,2%	9	27,3%	2	6,1%	3	9,1%	2	6,1%	33	100,0%
Jura	1	14,3%	1	14,3%	3	42,9%	2	28,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%
Massif Central	0	0,0%	4	26,7%	5	33,3%	2	13,3%	4	26,7%	0	0,0%	0	0,0%	15	100,0%
Alpes	19	12,5%	38	25,0%	29	19,1%	26	17,1%	25	16,4%	5	3,3%	10	6,6%	152	100,0%
Vosges	1	10,0%	1	10,0%	1	10,0%	3	30,0%	1	10,0%	1	10,0%	2	20,0%	10	100,0%
Ile de France	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
DOM	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	4	100,0%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>11,2%</b>	<b>54</b>	<b>23,3%</b>	<b>50</b>	<b>21,6%</b>	<b>44</b>	<b>19,0%</b>	<b>32</b>	<b>13,8%</b>	<b>10</b>	<b>4,3%</b>	<b>16</b>	<b>6,9%</b>	<b>232</b>	

p = 0,31 ; Khi2 = 52,27 ; ddl = 48 (NS)

La relation n'est pas significative.

## Influence massif sur perception concurrence dans le métier d'accompagnateur :

- Population totale :

### concurrence aem, Lieu de vie actuel

	Non, il y a un équilibre entre l'offre et la demande.		Non, nous sommes trop nombreux par rapport à la demande.		Oui, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à la demande.		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Nord Ouest	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	2	100,0%
Massif Central	10	43,5%	13	56,5%	0	0,0%	23	100,0%
Corse	7	53,8%	2	15,4%	4	30,8%	13	100,0%
Jura	5	41,7%	7	58,3%	0	0,0%	12	100,0%
Bassin Parisien	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	29	47,5%	30	49,2%	2	3,3%	61	100,0%
Alpes	150	53,0%	123	43,5%	10	3,5%	283	100,0%
Nord	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Vosges	12	44,4%	15	55,6%	0	0,0%	27	100,0%
Ile de France	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%
DOM	5	62,5%	3	37,5%	0	0,0%	8	100,0%
<b>Total</b>	<b>223</b>	<b>51,4%</b>	<b>195</b>	<b>44,9%</b>	<b>16</b>	<b>3,7%</b>	<b>434</b>	

p = 0,005 ; Khi2 = 39,72 ; ddl = 20 (TS)

La relation est très significative.

- Accompagnateur = métier principal :

### concurrence aem, Lieu de vie actuel

	Non, il y a un équilibre entre l'offre et la demande.		Non, nous sommes trop nombreux par rapport à la demande.		Oui, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à la demande.		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Corse	4	44,4%	2	22,2%	3	33,3%	9	100,0%
Nord Ouest	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	16	50,0%	14	43,8%	2	6,3%	32	100,0%
Jura	2	28,6%	5	71,4%	0	0,0%	7	100,0%
Massif Central	5	33,3%	10	66,7%	0	0,0%	15	100,0%
Alpes	74	50,3%	68	46,3%	5	3,4%	147	100,0%
Vosges	5	55,6%	4	44,4%	0	0,0%	9	100,0%
Ile de France	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
DOM	2	50,0%	2	50,0%	0	0,0%	4	100,0%
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>48,9%</b>	<b>105</b>	<b>46,7%</b>	<b>10</b>	<b>4,4%</b>	<b>225</b>	

p = 0,05 ; Khi2 = 26,11 ; ddl = 16 (PS)

La relation est peu significative.

### **Influence massif sur satisfaction professionnelle :**

- Population totale :

#### ressenti situation professionnelle, Lieu de vie actuel

	Satisfaisante		Pas satisfaisante du tout		Très satisfaisante		Peu satisfaisante		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Nord Ouest	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	3	100,0%
Massif Central	16	69,6%	1	4,3%	0	0,0%	6	26,1%	23	100,0%
Corse	12	92,3%	0	0,0%	1	7,7%	0	0,0%	13	100,0%
Jura	9	64,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	35,7%	14	100,0%
Bassin Parisien	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	48	70,6%	3	4,4%	5	7,4%	12	17,6%	68	100,0%
Alpes	202	68,9%	3	1,0%	35	11,9%	53	18,1%	293	100,0%
Nord	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Vosges	18	62,1%	1	3,4%	4	13,8%	6	20,7%	29	100,0%
Ile de France	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	3	100,0%
DOM	7	77,8%	0	0,0%	0	0,0%	2	22,2%	9	100,0%
<b>Total</b>	<b>318</b>	<b>69,6%</b>	<b>8</b>	<b>1,8%</b>	<b>45</b>	<b>9,8%</b>	<b>86</b>	<b>18,8%</b>	<b>457</b>	

p = 0,87 ; Khi2 = 21,50 ; ddl = 30 (NS)

La relation n'est pas significative.

- Accompagnateur = métier principal :

#### ressenti situation professionnelle, Lieu de vie actuel

	Satisfaisante		Pas satisfaisante du tout		Très satisfaisante		Peu satisfaisante		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Corse	8	88,9%	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	9	100,0%
Nord Ouest	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Pyrénées	25	73,5%	0	0,0%	2	5,9%	7	20,6%	34	100,0%
Jura	4	57,1%	0	0,0%	0	0,0%	3	42,9%	7	100,0%
Massif Central	11	73,3%	0	0,0%	0	0,0%	4	26,7%	15	100,0%
Alpes	110	72,8%	1	0,7%	12	7,9%	28	18,5%	151	100,0%
Vosges	8	80,0%	1	10,0%	0	0,0%	1	10,0%	10	100,0%
Ile de France	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
DOM	4	80,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	5	100,0%
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>73,8%</b>	<b>2</b>	<b>0,9%</b>	<b>15</b>	<b>6,4%</b>	<b>44</b>	<b>18,9%</b>	<b>233</b>	

p = 0,71 ; Khi2 = 19,78 ; ddl = 24 (NS)

La relation n'est pas significative.

## Annexe 2 : Grille du questionnaire

### Formation :

1. En quelle année avez-vous obtenu votre BEES d'accompagnateur en montagne ?
2. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi le métier d'AeM :  
2 réponses maximum par ordre de priorité.
  - Pour venir vivre en montagne
  - Pour rester vivre en montagne
  - Par goût pour les activités physique de montagne
  - Pour les aspects relationnels du métier
  - Pour pouvoir vous organiser comme vous le souhaitez
  - Pour exercer en tant qu'indépendant
  - Pour quitter un métier qui ne vous convenait plus
  - Par sensibilité pour la « nature »
  - Autre, précisez:
3. Possédez-vous d'autres qualifications sportives (BE, monitorat, brevet fédéral, etc.)
  - Non
  - Oui. Précisez : ...
4. Envisagez-vous de passer des formations supplémentaires dans les années à venir ?
  - Non
  - Oui. Précisez lesquelles : ...
5. Depuis combien de temps exercez-vous en tant qu'AeM ?

### Situation professionnelle :

1. Quel est votre statut professionnel en tant qu'AeM ?
  - indépendant
  - salarié
  - les deux :  
Si vous êtes salarié ET indépendant, précisez à quel pourcentage vous travaillez selon les 2 modalités :
    - Indépendant :     %
    - Salarié :           %
2. Si vous êtes indépendant, à quel pourcentage travaillez-vous selon la/les modalité (s) suivante(s) ? Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.

Modalités d'exercice	Pourcentages
Individuel	
Bureau de guides	
Association	
SARL	
En relation avec un office du tourisme	
En relation avec une agence (ex : Terre d'Aventure)	
En réseau entre AeM	
En centre de vacances	
Si autre, précisez : ...	

3. Êtes-vous :
- Cochez la bonne réponse.*
- Mono actif (seulement accompagnateur en montagne)
  - Pluri actif
- Si vous êtes pluriactif, précisez votre/vos autre(s) activité(s) professionnelle(s) : ...*
4. Quelles sont vos éventuelles activités professionnelles complémentaires pendant les différentes saisons (*Précisez : Ex : commerce, bâtiment, gîte, travaux forestiers, pisteur, repos, etc.*)
- Été : .....
  - Automne : .....
  - Hiver : .....
  - Printemps : .....
  - Aucune
5. Avez-vous exercé d'autre(s) métier(s) avant d'être AeM ?
- Non
  - Oui :
- Si 'oui', précisez lesquels : .....*
6. Votre activité d'AeM est-elle votre activité professionnelle : *Cochez la bonne réponse.*
- Principale
  - Secondaire
- S'il s'agit de votre activité secondaire, veuillez indiquer le métier principal : ...*
7. Pouvez-vous préciser le chiffre d'affaire que vous réalisez sur une année, grâce à votre activité d'accompagnateur en montagne uniquement ?
- Moins de 5000 euros
  - Entre 5000 et 10000
  - Entre 10000 et 15000
  - Entre 15000 et 20000
  - Entre 20000 et 25000
  - Entre 25000 et 30000
  - Plus de 30000 euros
8. À quel pourcentage exercez-vous votre métier d'AeM selon les saisons ? *Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.*

Saisons	Pourcentages
Printemps	
Été	
Automne	
Hiver	

**Modalités d'exercice du métier:**

1. À quels pourcentages encadrez-vous les activités suivantes? *Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.*

Activités	Pourcentages
Randonnée pédestre	
Raquettes	
VTT	
Canyon	

Randonnées aquatiques	
Marche nordique	
Trek	
Voyage lointain	
Si autre, précisez : ...	

2. À quels pourcentages encadrez-vous les types de randonnées suivants ? *Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.*

Types de randonnée	Pourcentages
Randonnées culturelles (historique, patrimoine, faune/flore, géologie, orientation...)	
Randonnées famille	
Randonnées avec des scolaires	
Randonnées avec des séniors	
Randonnées avec des personnes handicapées	
Randonnées sportives (dénivelé, intensité ...)	
Randonnées avec animaux de bât	
Si autre, précisez : ...	

3. Quelles activités **préférez-vous encadrer** ?

*2 choix maximum.*

- Raquettes
- VTT
- Canyon
- Randonnées aquatiques
- Marche nordique
- Trek
- Voyage lointain
- Randonnées pédestres (*2 choix maximum*) :
  - Randonnées culturelles*
  - Randonnées famille*
  - Randonnées avec des scolaires*
  - Randonnées avec des séniors*
  - Randonnées avec des personnes handicapées*
  - Randonnées sportives (dénivelé, intensité)*
  - Randonnées avec animaux de bât*

4. Quelles sont les durées des activités que vous encadrez le plus souvent ? *Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.*

Durée	Pourcentages
<i>Demi-journée</i>	
<i>Journée</i>	
<i>2 jours</i>	
<i>Plus de 3 jours</i>	
<i>Plus de 7 jours</i>	
<i>Plus de 14 jours</i>	

5. Dans quelle(s) région(s) proposez-vous des activités ? *Important, veuillez ne pas dépasser 100 % pour l'ensemble des pourcentages ci-dessous.*

Régions	Pourcentages
<i>Alpes</i>	
<i>Pyrénées</i>	
<i>Autres massifs français</i>	
<i>Régions françaises (pas nécessairement en montagne)</i>	
<i>Massifs montagneux étrangers</i>	
<i>Etranger (pas nécessairement en montagne)</i>	

6. Combien de journées travaillez-vous en tant qu'AeM par an ?

- < 30 jours
- Entre 30 et 60 jours
- Entre 60 et 120 jours
- Plus de 120 jours
- Si vous avez une idée plus fine, précisez :*

7. Comment jugez-vous votre situation professionnelle actuelle ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout

8. Comment percevez-vous l'évolution du comportement de la clientèle ?

- Très positive
- Plutôt positive
- Plutôt négative
- Très négative

9. Avez-vous le sentiment que l'exercice du métier devient plus difficile ces dernières années ?

- Oui
- Non

Si "oui", précisez en quelques mots pourquoi : ...

10. Avez-vous déjà songé à changer de métier du fait de ces évolutions ?

- Oui
- Non

12. Pensez-vous qu'il manque d'AeM :

- Oui, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à la demande.
- Non, il y a un équilibre entre l'offre et la demande.
- Non, nous sommes trop nombreux par rapport à la demande.

### Loisirs :

1. Quelles activités de montagne pratiquez-vous pour votre loisir personnel ?

*Cochez vos activités principales (5 maximum).*

- Randonnée, raquettes
- Ski alpin
- Ski de fond
- Escalade, et/ou via ferrata
- Alpinisme, et/ou ski de randonnée, et/ou cascade de glace
- Trail
- Vol libre (parapente, delta...)
- Canyoning et/ou spéléologie

- Aucune
- Autres, précisez :

2. Cochez les réponses vous correspondant :

	Activités de montagne		Autres activités physiques et sportives	
<b>Pratiquez-vous des activités physiques en club ?</b>	<input type="radio"/> <i>Oui</i>	Précisez lesquelles :	<input type="radio"/> <i>Oui</i>	Précisez lesquelles :
	<input type="radio"/> <i>Non</i>		<input type="radio"/> <i>Non</i>	
<b>Faites-vous de la compétition dans certaines activités ?</b>	<input type="radio"/> <i>Oui</i>	Précisez lesquelles :	<input type="radio"/> <i>Oui</i>	Précisez lesquelles :
	<input type="radio"/> <i>Non</i>		<input type="radio"/> <i>Non</i>	

3. Dans la liste suivante, classez vos quatre activités favorites en les numérotant de 1 à 4 :

- Les activités artistiques (dessiner, faire du théâtre, faire de la musique...)<sup>o</sup>
- Lire et/ou écrire
- Regarder la télévision
- Les activités manuelles (bricolage, jardinage...)
- Les activités physiques et sportives
- La pêche et/ou la chasse
- Les activités militantes (humanitaire, syndicale, politique...)
- Surfer sur internet
- Jouer aux jeux vidéo
- Écouter de la musique

4. Que lisez/feuilletez-vous?

	Jamais	1 à 6 fois par an	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par semaine
Un ou des journaux				
Des romans, poésies, nouvelles, etc.				
Des magazines sur le sport, ou la montagne et/ou les activités physiques de pleine nature				
Autres magazines				
Des BD				
Autre, précisez :				

5. Que regardez-vous à la télévision ?

	Jamais	1 à 6 fois par an	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par semaine
Les émissions de divertissement				
Les émissions scientifiques				
Les émissions politiques				
Les émissions de télé réalité				
Les séries télé				
Les téléfilms				
Les programmes sportifs				
Les documentaires				
Le JT				
Les films				
Autre, précisez :				

6. Il vous arrive de sortir pour aller en priorité :

	Jamais	1 à 6 fois par an	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par semaine
Au cinéma				
Chez des parents, ou des amis				
Voir un spectacle sportif				
Au musée, au théâtre, à un concert classique				
Au restaurant				
À une fête de village				
À une réunion militante				
À un concert (rock, pop, électro, etc.)				
À un vide grenier, une brocante				
Retrouver des amis au café				
Autre, précisez				

### **Pratiques de consommation et opinions**

1. Pratiquez-vous des activités douces d'entretien du corps (yoga, sophrologie, gymnastique d'entretien etc.) ?
  - Non
  - Oui, *précisez lesquelles* : ...
2. Pour vous soigner, privilégiez-vous les médecines douces (homéopathie, acuponcture, huiles essentielles, etc.) ?
  - Non
  - Oui, *précisez lesquelles* : ...
3. Quelle part tiennent les aliments « bio » dans votre alimentation ?
  - Aucune
  - < 25%
  - Entre 25 et 50%
  - Entre 50 et 75%
  - Entre 75 et 100%
  - 100%
4. Privilégiez-vous les circuits courts (produits locaux) par rapport à la grande distribution ?
  - Oui
  - Non
5. Êtes-vous engagé dans une association de défense de l'environnement ?
  - Oui
  - Non
  - Si oui, la(les)quelle(s) ?
6. Que pensez-vous de la présence de l'ours ou du loup à terme dans les régions de montagne ?
  - Très Favorable
  - Favorable
  - Peu favorable
  - Hostile

### **Informations générales :**

1. Age :
2. Sexe :
  - Homme
  - Femme
3. Lieu de vie actuel (ville, département):
4. Originaire de (ville, département) :
5. Situation familiale (Marié, pacsé, célibataire, concubinage, divorcé....) :
6. Nombre d'enfants : ...
7. Si vous avez des enfants, diriez-vous que :
  - Vous n'avez aucune difficulté à concilier métier et vie de famille.
  - Vous avez souvent des difficultés à concilier métier et vie de famille.
8. Quel est votre diplôme le plus élevé et celui de votre conjoint ?  
*Cochez en face des informations correspondantes.*

<b>Niveau de diplôme le plus élevé</b>	<b>Vous même</b>	<b>Votre conjoint</b>

1-Certificat d'étude	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 1
2-Brevet des collèges	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 2
3-BEP ; CAP	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 3
4-Baccalauréat	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 4
5-Bac et + : précisez le diplôme et les études suivies	<input type="radio"/> 5: ...	<input type="radio"/> 5 : ...

9. Précisez le diplôme et les études que vous avez suivies :

10. Précisez la profession de votre conjoint et de vos parents :

*Exemple : enseignant(e) dans le public : professeur d'espagnol*

*Banquier (ère) : conseiller (ère) banquier(ère) ;*

*Agriculteur (trice) : exploitant(e) agricole ;*

*Militaire: adjudant dans l'armée de terre ;*

*Commerçant(e) ; vendeur (euse) dans la grande distribution ; etc.*

-Conjoint : ...

-Père : ...

-Mère : ...

11. Indiquez le statut professionnel de votre conjoint et de vos parents : *veuillez cocher la réponse correspondante dans le tableau ci-dessous :*

<b>Statut professionnel</b>	<b>Conjoint</b>	<b>Père</b>	<b>Mère</b>
1-Indépendant(e)	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 1
2-Salarié(e) du secteur public	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 2
3-Salarié(e) du secteur privé	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 3
4-Sans profession	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 4	<input type="radio"/> 4

### Annexe 3 : Exemple de « tableau portrait »

Thèmes	Portrait Myrtille - 41 ans -
Informations générales	<p><b>-Originaire d'un village d'Irlande.</b> Elle habite actuellement à <b>Arras en Lavedan</b>, petit village situé à l'entrée du val d'Azun. Elle a choisi d'habiter dans les Pyrénées suite à une année Erasmus réalisée à Pau : <i>« c'est du fait de faire l'année Erasmus à Pau, toute cette année-là on a passé beaucoup de temps dans les Pyrénées et moi je trouvais ça, enfin c'était vraiment une révélation pour moi de se rendre compte de tout ce qu'on pouvait faire ici. J'ai adoré le lieu tout de suite, et puis j'ai rencontré mon ex-mari, et puis après ma troisième année d'étude en Ecosse on a un petit peu voyagé et au bout d'un an et demi peut-être on est venu s'installer à Pau parce qu'on aimait tous les deux le milieu, le fait d'être si près. »</i></p> <p>Elle a choisi de quitter Pau et de s'installer à Arras en Lavedan pour se rapprocher de la montagne et du refuge qu'elle tenait à l'époque.</p> <p>- Elle est <b>divorcée d'un premier mari avec qui elle a eu 2 enfants</b>, et elle vit actuellement avec son <b>nouveau compagnon avec qui elle a eu 1 enfant</b>. (Elle habite avec son compagnon et ses trois enfants dans une grande et belle demeure : la maison des sœurs de la providence, autrement dit l'ancien couvent du village.)</p> <p>- A l'équivalent du baccalauréat en Irlande, et <b>une licence "recreation"</b>, (équivalent <b>sport, tourisme et loisir</b>) qu'elle a réalisé en Ecosse. Dans le cadre de ses études il y avait un module "étude de la montagne" dans lequel elle a fait pas mal de montagne (<i>« rando et puis un peu en hivers un petit peu plus technique et voilà ça c'était un peu le début. »</i>). Elle a réalisé <b>une année en Erasmus à Pau</b>.</p> <p>- Avant d'être accompagnatrice, elle a été <b>gardienne de refuge pendant 10 ans</b>. Et avant ça elle a aussi fait : <i>« plein de petits trucs, enseignant d'anglais, enseignant de natation, travail dans des bars, dans les restos, des champs, plein de trucs comme ça, mais rien d'autre comme vrai métier on va dire. »</i></p>
Socialisation familiale	<p><b>-Mère institutrice, père gérant de restaurant, jardinier.</b></p> <p>-Ses parents n'étaient pas particulièrement sportifs, mais l'ont toujours encouragé dans ses pratiques qu'elles soient sportives ou non. Elle reconnaît que son père avait tout de même <i>« une base plutôt sportive, mais il a arrêté comme beaucoup, à, je sais pas, 25 ans. [...] Mais il avait peut-être un esprit quand même sportif, il trouvait ça bien, il m'encourageait, oui quand même, à en faire. »</i></p> <p>- Elle a <b>une sœur aînée et un frère cadet</b> qui faisaient également du sport durant leur enfance mais moins qu'elle. Aujourd'hui sa sœur apprécie venir faire des randonnées et du ski dans les Pyrénées, son frère lui ne fait que du ski.</p> <p>-Sa <b>sœur travaille dans le marketing</b> (Bac +3) et son <b>frère</b> (Bac +1) <b>est actuellement à Sydney</b> : <i>« il arrête pas de changer mais il est un peu dans l'assurance de vie, la téléphonie, les finances, enfin c'est un peu vague, je sais pas trop. »</i></p>
Socialisation au sein du groupe de pairs	<p>-Durant son enfance son <b>groupe d'ami et essentiellement composé de filles</b>, et ce car les classes et les activités sportives étaient démixées.</p> <p>- <b>Elle découvre les pratiques de montagne tardivement</b> : elle a fait une année sabbatique au Canada à ses <b>18 ans</b> entre le lycée et la fac, durant laquelle elle a découvert les activités de montagne avec des amis. <i>« Au Canada j'ai travaillé dans une station de ski et là j'ai travaillé avec des amis qui m'ont fait découvrir la montagne un peu autrement que le ski et puis je me suis dit que voilà, que j'avais envie de voir ce que c'était plus en profondeur. »</i></p> <p>- Lors de son <b>année Erasmus à Pau</b> elle a beaucoup randonné dans les Pyrénées avec des amis et <b>son ex-mari qui était bon montagnard</b>, qu'elle a rencontré à cette occasion, et qui <b>l'a initié à différentes activités de montagne</b> (randonnées, escales, canyoning)</p>
Socialisation sportive enfantine	<p>-« <i>Je faisais un petit peu de tout, mais gymnastique, natation, tennis. [...] J'ai toujours fait tout ça, plus je faisais beaucoup de hockey sur gazon et puis un peu d'athlétisme et puis un peu de...enfin tout sport collectif, plus gymnastique tout ça. »</i></p> <p>-Elle n'avait <b>« pas un haut niveau, mais j'en faisais beaucoup »</b></p> <p>-Elle pratiquait au sein des clubs de l'école, elle a donc fait des <b>compétitions interscolaires</b>.</p>
Socialisation au sein du couple	<p>-Son <b>premier mari était guide de haute montagne</b>.</p> <p>-Son <b>compagnon actuel est en train de passer le BE d'accompagnateur</b>, jusque-là il travaillait dans le cinéma en tant que <b>logisticien cinéma</b>, principalement sur des films <i>« grande nature, des expéditions, ça faisait qu'il était souvent parti au Canada, en Sibérie, en Alaska, tout ça. C'était sa vie avant et quand on a fondé une famille</i></p>

	<p><i>ensemble et quand on a vraiment décidé de s'installer ici il a voulu trouver quelque chose qui permettait de rester là, donc il est en train de se convertir. »</i></p> <p>-Elle pense que son compagnon est heureux qu'elle fasse ce métier : <i>« il trouve ça bien, ouais il trouve ça chouette surtout qu'on aura des projets ensemble là-dedans, et il y a que du positif à part le fait, encore une fois, que ça soit un petit peu aléatoire. »</i></p>
Conciliation vie familiale/vie professionnelle	<p>- <i>« Là tu peux peut-être imaginer, on a trois enfants, un ensemble et deux de mon premier mariage, et c'est pas rien à gérer et donc des fois avec un trek ou avec l'idée de vouloir développer des choses ensemble c'est pas évident de faire ça autour de trois enfants. Mais enfin, en même temps, moi je me dis, puis lui aussi, enfin bon on y pense, il n'y a rien d'évident même si t'as un métier tous les deux, plus classiquement tu dois aller au bureau tous les jours, tu dois partir de la maison, je sais pas, à sept heure, sept heure et demi, tu dois caser les enfants à la garderie ou je sais pas, et tu rentres tard le soir t'as pas de temps ensemble et puis les week-ends t'as pas de temps non plus, il n'y a rien de facile dans un métier quand tu essaie d'élever des enfants et de t'en sortir, donc je... Enfin lui comme moi, il trouve qu'il y a plus d'avantages dans le fait qu'on soit tous les deux accompagnateurs, du fait qu'on aime notre travail, qu'on a envie d'être là-dedans, que d'inconvénients. »</i></p> <p>-Elle trouve qu'elle arrive à concilier assez facilement son métier d'accompagnatrice et sa vie familiale, et ce notamment car l'hiver il s'agit essentiellement d'encadrement à la journée ou à la demi-journée, comme ses enfants sont maintenant tous en âge d'aller à l'école, elle n'a donc pas de problèmes pour les faire garder. Et l'été quand elle part en trek : <i>« soit les enfants grands sont avec leur père et la petite avec son père ou autre, et je me dis que si je suis loin d'eux pour six semaines, ou on va dire huit semaines sur toute l'année c'est pas plus mal que d'être au bureau tous les soirs jusqu'à huit heure et de ne jamais avoir de temps le soir. Je trouve que je passe plus de temps avec eux en famille dans ce métier là que si je faisais quelque chose de plus classique. »</i></p>
La formation	<p>- Elle a eu l'examen final en 2003.</p> <p>-<u>Choix du métier</u> : <i>« j'ai été dix ans gardienne de refuge et étant là-haut ça m'est venu, enfin mon ex-mari était guide de montagne donc j'étais quand même baignée dans ce monde-là et à force je me disais que peut-être que moi aussi je pourrais devenir accompagnatrice. C'est vrai qu'à la base comme je ne suis pas de la montagne du tout, c'est vrai que jusqu'à 19 ans j'ai pas touché à une montagne, j'avais peut-être des... Comment on appelle ça, des préjugés, enfin pas des préjugés mais tu vois ce que je veux dire en me disant moi je suis pas de là je suis pas capable peut-être et puis à force de pratiquer et tout je me suis dit bon je peux toujours tenter et voilà c'est venu comme ça. »</i></p> <p>-<u>Difficultés rencontrées</u> : pas de difficultés particulières mise à part <b>la course d'orientation</b>, épreuve à laquelle elle a échoué 2 fois, elle <b>a été reçue au probatoire à la troisième fois</b>.</p> <p>-<u>Modules supplémentaires de formation</u> : elle pense "vaguement" à suivre les modules de formation de marche nordique, ainsi que l'unité de formation tropicale : <i>« ça me tente plus ou moins, mais je suis assez restreinte par trois enfants et bref il y a pleins de choses que j'aimerais faire, mais c'est derrière on va dire dans ma tête, mais peut-être un jour voilà. »</i></p>
Modalité d'exercice du métier	<p>-<b>Mono activité</b> (bientôt en pluriactivité avec l'ouverture de leur gîte).</p> <p>-<u>Conciliation des divers métiers</u> : elle exerce actuellement uniquement la profession d'accompagnatrice, mais sa future activité professionnelle sera très complémentaire de son métier puisqu'il s'agit de proposer avec l'hébergement à ses clients dans son gîte.</p> <p>-<u>Statut actuel</u> : <b>travaille en indépendante en individuel</b>. A créé une <b>association de fait non officielle</b> avec des amis hôteliers qui sont sur Luz, ces derniers peuvent assurer le logement et Mme M et son compagnon des séjours de randonnée.</p> <p>-<u>Différentes expériences</u> : elle a toujours travaillé en individuel.</p> <p>-<u>Offres</u> : <b>Hiver/été</b>.</p> <p>Elle s'adresse essentiellement à un <b>public anglophone</b>, ce qui marche relativement bien l'été sous forme de <b>treks</b>. L'hiver en revanche elle travaille beaucoup avec d'autres collègues qui ont besoin d'aide car selon elle <i>« les anglophones ne sont pas encore trop dans la raquette. »</i> L'hiver elle travaille donc davantage à la <b>journée, ou à la demi-journée</b>.</p> <p>-<u>Niveau de difficulté des randonnées</u> : Elle juge que <b>les sorties qu'elle propose l'été sont plus difficiles</b> car il s'agit essentiellement de <b>treks de refuge en refuge</b>, avec des journées de marche de <b>6 à 8h</b>, avec environ <b>mille mètres de dénivelé positif par jour</b>, le tout sur des <b>chemins un peu plus typés haute montagne</b>. Effectivement pour elle une randonnée difficile c'est une randonnée qui fait plus de mille mètres de dénivelé et qui passe sur des chemins difficile</p>

	<p>qui nécessitent « de poser les mains [...] d'avoir le pied montagnard, qu'on doit faire attention à comment on pose les pieds. »</p> <p>-<u>Appréciation du niveau</u> : elle a une approche très personnalisée avec chacun de ses clients et fait toujours en sorte de questionner les clients sur leur expérience en montagne. Conseille aux novices de se préparer en faisant des randonnées sur des week-ends complets.</p> <p>-<u>Nombre de sorties par an</u> : environ 30 jours en hiver et entre 6 et 8 semaines de trek en été.</p> <p>-<u>Préférences</u> : « <i>Moi ce qui m'importe c'est d'avoir des personnes avec moi, pour moi une semaine parce que ce que j'aime, c'est pas toujours possible, c'est d'avoir un suivi et de créer des relations un petit peu fortes pourquoi pas et peut-être transmettre, apprendre des choses vraiment sur une semaine, alors que quand tu travailles une demi-journée que tu fais le lac de Gaube demi-journée, bon bèn voilà tu leur apprends trois choses, tu discutes dix minutes là-haut, c'est beau et puis ciao.</i> »</p>
Modalité d'exercice selon le genre	<p>-<u>Apparence corporelle</u> : « <i>je porte ce qui est bien pour être en montagne et voilà. Enfin après j'essaierai d'être plus correctement habillée que si j'allais en montagne seule ou avec des copains, c'est vrai peut-être et encore moi je suis pas très forte pour ça ! (Rires). J'essaye d'être à peu près propre on va dire, mais bon sur un trek par exemple au bout d'un jour t'es plus propre tout ça, donc, non, enfin moi je fais pas très attention à ça.</i> »</p> <p>-<u>Difficulté dans l'exercice du métier</u> : <b>elle ne rencontre pas de difficultés que ce soit avec ses collègues ou avec les clients.</b> Et si certains d'entre eux refusent de travailler avec elle, ou d'être un de ses clients justement parce qu'elle est une femme, elle ne le sait pas et n'en souffre pas.</p> <p>De plus elle pense au contraire que certains clients peuvent justement être davantage attirés par des accompagnatrices : « <i>je sais que des femmes, parfois elles aiment bien avoir une femme peut-être parce qu'on a une sensibilité, c'est encore une généralisation, mais on a peut-être tendance à être un petit peu plus douce, et surtout des personnes un petit peu plus âgées, enfin je pense c'est peut-être réconfortant pour elles d'avoir une femme des fois. Et les hommes pareil, les hommes qui choisissent, qui savent qu'ils vont avec une femme accompagnatrice je pense que soit ça leur est égal, ou alors ils trouvent peut-être un côté sympa aussi, voilà, ça peut-être même bien d'être une femme. Des fois avec des collègues, en travaillant à deux, je pense que des fois ils aiment bien être accompagnés avec une femme, parce que voilà homme/femme ça peut être bien aussi.</i> »</p> <p>-<u>Différence d'exercice entre homme et femme</u> : « <i>ça c'est personnel mais je pense que plus souvent les hommes ils ont des choses à prouver jusqu'à plus tard dans leur vie. Enfin voilà après ça devient un peu philosophique mais moi je trouve que nous les femmes on arrive à surmonter ça plus tôt. Peut-être, peut-être (elle insiste) en ayant des enfants ou en accomplissant d'autres choses dans notre vie. On n'a pas ces besoins de se prouver jusqu'à tard dans la vie, on l'a hein, on a tous ces besoins là mais on surmonte ça plus tôt et je trouve qu'assez souvent il y a des accompagnateurs, les accompagnateurs hommes donc, qui sont encore en train de montrer qu'ils sont forts, qu'ils sont virils, qu'ils sont des vrais montagnards, enfin voilà. Ça peut exister, après je dis pas, pas pour tous pour sûr, mais c'est une différence qu'il peut y avoir.</i> »</p>
Opinion sur la faible représentation des femmes AM	<p>-« <i>C'est intéressant de savoir comment les femmes arrivent là, pourquoi plus de femmes n'arrivent pas là en fait d'ailleurs, parce que c'est pas très, enfin le guide oui...Le probatoire est beaucoup plus compliqué, il y a un certain besoin de, enfin on va dire, de force et de technicité, qu'on peut imaginer les femmes ont plus de mal à avoir. Mais pour l'accompagnateur, enfin c'est pas la folie l'examen, la formation. Donc c'est vrai qu'on pourrait imaginer avoir plus de femmes. C'est peut-être dans les traditions tout simplement et même dans l'esprit des femmes on se dit peut-être qu'on va pas y arriver qu'on n'est pas faite pour ça, mais c'est peut-être en train de changer.</i> »</p> <p>- Elle ne pense pas que ce soit nécessairement lié à la difficulté de concilier le métier d'accompagnateur avec une vie de famille : « <i>moi je trouve que tout est compliqué, donc l'un ou l'autre. C'est vrai qu'il faut avoir un mari, mais pour le mari c'est pareil il faut avoir une femme. Mais pour une femme il faut avoir un mari, un homme qui suit, qui te soutient dans ça, parce que...Mais bon on est quand même dans un temps moderne, enfin voilà tu fais pas un truc juste pour plaire à ton homme, enfin j'espère qu'il n'y a pas trop de femmes qui font ça aujourd'hui, et puis c'est un choix qu'on prend souvent avant d'avoir des enfants aussi, enfin ça peut-être l'un ou l'autre mais bon.</i> »</p>
Conception du métier	<p>-<u>Gestion du corps</u> : « <i>j'essaie de faire pas mal de sport, je m'entretiens quand même assez parce que j'aime ça d'abord, mais je me rends compte de plus en plus avec l'âge, parce que voilà quand t'as 25 ans ça passe tout seul, mais avec l'âge tu te rends compte que c'est important vraiment de s'y tenir et de s'entretenir vraiment régulièrement.</i> » Elle fait également attention à son alimentation et évite les abus.</p> <p>-<u>Vieillir dans la profession</u> : « <i>Je peux m'imaginer encore dix, quinze ans mais c'est vrai que j'ai pas envie d'être une vieille peau là, à essayer de me traîner en montagne si j'ai pas encore la pêche, j'ai pas envie d'être là-dedans</i> »</p>

	<p><i>et de ne pas aimer ce que je fais.</i> » Elle pense donc à se reconverter sans pour autant sortir complètement de ce métier, avec son idée de gîte et de séjours plus doux qui mêleraient des randonnées plus faciles avec du yoga, etc.</p> <p><b>-Projets professionnels :</b> c'est un projet qu'elle souhaite réaliser avec son mari : <b>créer un gîte, et proposer une offre de séjour en accord avec l'hébergement.</b> (Ils ont déjà acheté et rénové le gîte) Proposer des <b>séjours bien-être en associant randonnée et pratiques d'entretien</b> (yoga, marche nordique, méditation). Ils ont donc dans l'idée de suivre des formations courtes pour être capables de proposer ce genre d'activités, elle me précise qu'ils ne veulent cependant pas faire « <i>un truc trop hippy</i> ».</p> <p><b>-Aspect lucratif :</b> « <i>Mais non, ce n'est pas évident de vivre de ça c'est sûr, parce que là il y a des hivers, là j'ai pas beaucoup travaillé cet hiver par exemple, donc du coup c'est toujours un petit peu, enfin le stress, on va dire, pour le savoir, est-ce que du coup l'été va bien marcher ? Et si ça marche pas bêh comment tu fais, t'es jamais garanti du travail, à moins de travailler avec je sais pas la Balaguère ou quelqu'un comme ça et encore t'es pas garanti, mais t'as au moins des semaines prévues on va dire. Alors que nous on sait pas si un trek va marcher ou pas, donc du coup c'est assez aléatoire.</i> »</p> <p><b>-Conditions pour vivre à l'année du métier d'AM :</b> « <i>c'est pas facile mais, enfin on y arrive en vivant assez simplement à côté, enfin sans avoir trop, trop à dépenser à côté, voilà on essaie de faire comme ça, on dirait pas parce qu'on a une grande maison et un gîte mais ça c'était des investissements pour essayer de faire en sorte qu'on puisse rentrer un peu plus d'argent justement à côté.</i> »</p> <p><b>-Conceptions des modalités d'exercice du métier :</b> « <i>Ouais c'est vraiment un choix (de travailler en individuel), c'est de pouvoir choisir nos prestations, de faire des choses qui nous intéressent nous, à des moments qui nous intéressent nous, ouais c'est cet esprit un peu d'indépendance qui est important pour moi.</i> »</p> <p>- « <i>Je pense qu'il y en a pour qui c'est tout simplement, enfin je vais pas dire c'est tout simplement un gagne-pain mais plus ou moins en te disant bon bêh si je travaille seize semaines dans l'année ça va me faire passer l'année, sans vouloir forcément développer des choses qui nous intéressent vraiment nous à développer par exemple. Je pense qu'il y en a pour qui c'est plus juste un gagne-pain et d'autres qui veulent vraiment vivre leur passion et la partager avec d'autres peut-être.</i> »</p> <p>-Travail administratif important.</p> <p><b>-Conception du métier :</b></p> <p>- « <i>C'est vraiment un métier de passion et de partage, ouais, ouais. Non si c'était un simple gagne-pain je ferais autre chose, ouais. Non pour moi c'est un rêve de pouvoir travailler en montagne déjà, de pouvoir travailler dehors, de pas travailler en bureau ou autre, de pouvoir justement utiliser son corps, de faire un métier de nature d'être dans la nature, ça je trouve ça, c'est un privilège de pouvoir travailler dans ces conditions-là et ouais après les difficultés sont que ça soit un peu aléatoire pas très, très régulier et que malgré tout on doit rentrer quelques sous pour vivre, surtout en famille et tout ça, mais voilà je, j'insiste et je persiste à croire que ça peut le faire quand même, qu'on arrive à vivre à peu près de ça.</i> »</p>
Socialisation professionnelle	<p><b>-Concurrences entre AM :</b> « <i>je sais que oui c'est assez concurrentiel et je pense que ça le devient de plus en plus, enfin nous ici en tous cas dans les Hautes Pyrénées on est cent cinquante accompagnateurs quand même [...] bon après il y a quand même une très bonne ambiance entre nous en général mais je sais que ça existe l'esprit concurrentiel. Moi je me trouve assez chanceuse dans le fait que je travaille avec les anglophones et du coup je suis pas obligée de me mêler dans tout ça et je peux me garder un petit peu à part de tout ça et ça me va très bien !</i> (Rires). »</p> <p><b>-Concurrences avec les guides :</b> « <i>je crois que ça existe mais très peu quand même, on n'est quand même pas dans le même terrain, à priori sauf que, par exemple la Brèche, il y a des endroits comme ça qui sont un petit peu, un peu gris comme domaine.</i> »</p> <p><b>-Fréquentations avec d'autres accompagnateurs :</b></p> <p>-Elle encadre occasionnellement avec d'autres accompagnateurs qui ont besoin d'être doublés. Si elle apprécie encadrer seule, elle aime également la dynamique qui se crée quand elle encadre avec un collègue.</p> <p>-« <i>On est assez copains, enfin pas tous bien sûr mais en général on se connaît un peu, enfin ceux qui travaillent on va dire dans le val d'Azun, ou aussi jusqu'à Gavarnie tout ça, on se connaît plus ou moins tous, et enfin voilà socialement on se voit on travaille des fois ensemble et tout ça donc il y a un esprit sympa.</i> »</p>
Conception des groupes	<p><b>-Groupe préféré :</b> elle apprécie particulièrement <b>les petits groupes</b> de 6 personnes (avec son compagnon ils doublent l'encadrement dès qu'il y a huit personnes). <b>Elle n'a pas de préférence</b> concernant l'âge de ses clients (enfants, ados,</p>

	<p>famille, retraité), car selon elle tous les publics sont enrichissants à des niveaux différents. Elle <b>apprécie les groupes mixtes</b>, car elle trouve « <i>qu'il y a un équilibre plus sain et plus sympa</i> » dans ces groupes.</p> <p>-<b>Profil des clients</b>: public assez âgé (à partir de 50/60 ans) « <i>des gens qui ont un petit peu d'argent, qui n'ont plus d'enfants en bas âge à charge et qui arrivent à se libérer un peu de temps.</i> » Il y a environ autant d'hommes que de femmes.</p> <p>-<b>Différences hommes/femmes</b> : elle n'observe <b>pas de réelles différences de comportements</b> entre les hommes et les femmes durant les randonnées. « <i>Je vois pas trop l'esprit un peu macho que tu peux trouver chez certains hommes dans certaines autres activités, peut-être plus en haute montagne les guides vont trouver ça les hommes qui veulent un peu se montrer un peu, se prouver.</i> »</p> <p>-<b>Gestion des clients</b> : elle éprouve certaines difficultés avec les gens qui ont justement des choses à se prouver, qui veulent à tout prix réaliser le sommet quelles que soient les conditions. Cela reste tout de même rare.</p>
Conception des activités de montagne	<p>Elle voit les activités de montagne et plus particulièrement la randonnée comme un moyen pour les gens de découvrir l'importance de respecter leur corps en se nourrissant sainement, et donc au-delà de ça : « <i>je trouve que ça va beaucoup plus loin, parce qu'une fois que tu te rends compte que toi ton corps est important, tu te dis la même chose pour tes enfants, pour tes amis pourquoi pas, et pour la planète tu te dis bon, on peut pas manger n'importe quoi, on peut pas faire n'importe quoi avec la planète en général, ça peut aller beaucoup plus loin, enfin je pense et j'espère.</i> »</p> <p>-<b>Sensibilité écologique</b> : elle essaie à travers ses randonnées de sensibiliser ses clients notamment les ados sur les petits gestes du quotidien à améliorer (le nombre de douche par exemple).</p> <p>« <i>je suis pas militante et je vais pas leur imposer quoi que ce soit, mais j'essaie de me dire juste en étant touché par la beauté de la montagne de se sentir bien, libre, l'impression de bien être, j'essaie de peut-être leur rappeler, mais vraiment en douceur, le fait qu'il faut que ça reste comme ça en montagne, la planète en général et que si on abuse d'utiliser la voiture ou l'avion, ou quoi, enfin que tout ça, ça peut changer très vite.</i> »</p>
Loisirs	<p>-<b>Pratiques personnelles</b> : randonnées, ski de randonnée, ski de fond, courses en montagne, escalade : « <i>j'en ai fait pas mal mais là depuis les enfants je fais quasiment plus mais j'ai eu fait un peu de tout ça ouais.</i> »</p> <p>-<b>Préférences dans sa pratique personnelle</b> : trek, courses de crêtes « <i>être sur les hauteurs pour avoir de belles vues.</i> »</p> <p>-<b>Autres</b> : triathlon « <i>mais à petit niveau</i> », en a fait un petit moment en club à Lourdes et à Pau « <i>mais bon voilà c'est pareil j'ai pas trop le temps donc je m'entraîne un peu comme je peux toute seule et puis je fais peut-être un triathlon par an c'est pas, enfin je suis pas, j'en fais pas beaucoup.</i> »</p> <p>Elle apprécie également la lecture (romans historiques, biographies, <i>Pyrénées magazine</i>) elle fait un peu de guitare, mais n'a pas beaucoup de temps à y consacrer : « <i>En fait là en ce moment je suis tellement prise avec d'autres choses, que mon loisir pour me défouler et me faire du bien c'est du sport surtout, à part la lecture, ouais je lis, je joue de la guitare mais voilà c'est dix minutes par jour et ouais c'est assez limité en ce moment, ouais c'est plutôt ça.</i> »</p> <p>-Elle fait partie de l'<b>association Nature Midi-Pyrénées</b> et appartient ainsi au <b>réseau Ours Brun</b>. Elle appartient également à une <b>association qui conduit des personnes handicapées en montagne</b>.</p>

## **Table des tableaux**

### **Méthodologie :**

Tableau 1. Caractéristiques des accompagnateurs rencontrés....p.27

Tableau 2. Caractéristiques des accompagnatrices rencontrées....p.28

### **Chapitre 1 :**

Tableau 1.1 Analyse bivariée : influence du sexe sur le type d'activités de montagne pratiquées.....p.55

Tableau 2.2 Analyse bivariée : influence du lieu d'exercice sur la perception de la concurrence....p.67

Figure 1.1 : nombre de jours travaillé par an....p.68

Figure 1.2 : chiffre d'affaire par an....p.68

Tableau 1.3 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur nombre de jours travaillés....p.69

Tableau 1.4 Analyse bivariée : influence du statut mono/pluriactif sur le chiffre d'affaire....p.70

Figure 1.3 : PCS mères AMM....p.83

Figure 1.4 : PCS pères AMM....p.83

Tableau 1.5 Comparaison PCS parents des AMM / PCS population nationale....p.84

Figure 1.5 : métier antérieur....p.86

Tableau 1.6 comparaison pratiques culturelles AMM / population nationale....p.88

### **Chapitre 2 :**

Tableau 2.1 Proximité géographique et initiation parentale....p.99

Tableau 2.2 Uniquement proximité géographique....p.100

Tableau 2.3 Initiation précoce uniquement par les parents....p.100

Tableau 2.4 Découverte tardive des activités de montagne....p.103

Tableau 2.5 Activités physiques et sportives institutionnalisées pratiquées durant l'enfance....p.108

Tableau 2.6 Activités physiques et sportives informelles pratiquées durant l'enfance....p.110

Tableau 2.7 APS pratiquées durant l'enfance selon le sexe des AMM....p.114

Tableau 2.8 APS pratiquées par les garçons pendant l'enfance au regard des CSP....p.117

Tableau 2.9 Activités de montagne des femmes AMM....p.124

Tableau 2.10 Activités de montagne des hommes AMM....p.124

Tableau 2.11 CSP des parents des AMM non compétiteurs à l'âge adulte....	p.126
Tableau 2.12 CSP des parents des AMM compétiteurs à l'âge adulte....	p.132
Tableau 2.13 Pratiques de nature précoces des accompagnateurs....	p.138
Tableau 2.14. Pratiques de nature précoces des accompagnatrices....	p.139
Tableau 2.15 Enquêtés titulaires du BEPC au moment de leur engagement dans le métier d'AMM....	p.143
Tableau 2.16 Enquêtés titulaires du bac au moment de leur engagement dans le métier d'AMM....	p.146
Tableau 2.17 Enquêtés diplômés du supérieur au moment de leur engagement dans le métier....	p.148

### **Chapitre 3 :**

Figure 3.1 Métiers secondaires des AMM pluriactifs....	p.193
Figure 3.2 Type de randonnées encadrées....	p.195
Tableau 3.1 Durée des randonnées encadrées par les hommes....	p.199
Tableau 3.2 Durée des randonnées encadrées par les femmes....	p.199
Tableau 3.3 Modalités d'exercice des accompagnateurs....	p.222
Tableau 3.4 Modalités d'exercice des accompagnatrices....	p.222
Tableau 3.5 Accompagnateurs « entrepreneuriaux »....	p.236
Tableau 3.6 Emploi/source de revenus secondaire des accompagnateurs....	p.243
Tableau 3.7 Emploi/source de revenus secondaire des accompagnatrices ....	p.244
Tableau 3.8 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur nombre de jours travaillés (AMM exerçant à titre principal)....	p.252
Tableau 3.9 Analyse bivariée :influence du statut mon/pluriactif sur le chiffre d'affaire(AMM exerçant à titre principal)....	p.252
Tableau 3.10 Accompagnateurs travaillant moins de 80 jours par an....	p.253
Tableau 3.11 Accompagnateurs travaillent entre 80 et 120 jours par an....	p.253
Tableau 3.12 Accompagnateurs travaillant plus de 120 jours par an....	p.254
Tableau 3.13 Analyse bivariée : influence statut mono/pluriactif sur le chiffre d'affaire (AMM exerçant à titre principal)....	p.265
Tableau 3.14 Trajectoire des accompagnatrices satisfaites par leur métier....	p.268
Tableau 3.15 Trajectoire des accompagnateurs satisfaits par leur métier....	p.296
Tableau 3.16 Trajectoire des accompagnateurs partiellement satisfaits par leur métier....	p.273
Tableau 3.17 Trajectoire des accompagnateurs exerçant à titre secondaire....	p.274

Tableau 3.18 Trajectoires des accompagnateurs pas satisfaits par leur métier....p.276

Tableau. 3.19 Métiers des conjointes des accompagnateurs....p.278

Tableau 3.20 Métiers des conjoints des accompagnatrices....p.279

Tableau 3.21 Analyse bivariée influence du sexe sur le nombre de jours travaillés (AMM :exerçant à titre principal)....p.281

Tableau 3.22 Loisirs des accompagnateurs....p.301

Tableau 3.23 Loisirs des accompagnatrices....p.301

Tableau 3.24 Accompagnateurs investis dans des associations écologiques....p.304



## Table des matières

SOMMAIRE .....	3
Table des sigles .....	6
Introduction .....	7
Méthodologie .....	21
1.1 Construire un portrait sociodémographique des accompagnateurs en moyenne montagne .....	22
1.2 Saisir les trajectoires et les rapports au métier .....	24
1.2.1 Le choix des enquêtés .....	24
1.2.2 Analyse des entretiens .....	32
1.3 Observation d'une journée de formation .....	33
1 Genèse du métier : accompagnateur, un métier dans l'ombre des guides de haute montagne	37
1.1 Construction historique du champ .....	37
1.1.1 Les moniteurs de ski .....	38
1.1.2 Les guides de haute montagne .....	40
1.1.3 Les accompagnateurs moyenne montagne .....	43
1.2 Territorialité haute/moyenne montagne : quel capital pour quelle place dans le champ ? .....	49
1.2.1 Des prérogatives floues : un espace professionnel aux marges de celui des guides	50
1.2.2 Construction d' « identités » professionnelles « spatiales » .....	53
1.2.3 En quête d'une identité professionnelle socialement reconnue .....	57
1.3 Aux marges du sous champ, quelles répercussions sur les conditions de travail ? ...	60
1.3.1 Difficultés de représentation syndicale .....	60
1.3.2 Un risque réel de précarisation, un métier marqué par l'irrégularité de revenus	64
1.4 Volonté de professionnalisation à travers la refonte du diplôme .....	72
1.4.1 Refonte du diplôme, peu de changements en vue .....	72
1.4.2 Des répercussions plus marquées sur la formation .....	74
1.4.3 Une formation jusqu'alors peu structurante .....	77

1.5	Qui sont les accompagnateurs en montagne ? .....	82
1.5.1	Une surreprésentation des cadres et du secteur public .....	82
1.5.2	Des individus dotés en capital culturel en situation de reconversion professionnelle .....	85
1.5.3	Des affinités culturelles communes.....	86
2	Modes d'engagement dans la carrière d'accompagnateur .....	95
2.1	Les conditions sociales de l'engagement dans le métier .....	96
2.1.1	La découverte des pratiques de montagne : des dispositions montagnardes plus ou moins fortes .....	96
2.1.1.1	Une socialisation précoce aux activités de montagne.....	97
2.1.1.2	Une socialisation tardive aux activités de montagne .....	103
2.1.2	Un point commun : des dispositions à l'activité physique.....	108
2.1.2.1	Une socialisation sportive formelle ou informelle.....	108
2.1.2.2	Des pratiques sportives sexuellement différenciées : une socialisation « classique » chez les garçons face à une socialisation moins commune chez les filles	113
2.1.2.3	Une distance à l'égard du sport institutionnalisé : une appétence pour l'activité physique plus que pour les activités sportives .....	122
2.1.3	Des dispositions « nature » plus ou moins fortes .....	136
2.1.3.1	Une imprégnation précoce aux pratiques de nature .....	136
2.1.4	Trajectoires scolaires et professionnelles .....	141
2.1.4.1	Devenir AMM pour les enquêtés peu diplômés : un choix volontaire et non par défaut	141
2.1.4.2	Pour les AMM plus diplômés : des trajectoires scolaires et professionnelles déjà peu rémunératrices.....	147
2.2	Les raisons de l'engagement dans le métier .....	152
2.2.1	Une vocation pour la montagne mais non pour le métier.....	152
2.2.2	Typologie des raisons de l'engagement .....	156
2.2.2.1	Venir vivre en montagne.....	156
2.2.2.2	Rester vivre « au pays » .....	162

2.2.2.3	Un goût pour le métier en lui même .....	165
2.2.2.4	Reconversion professionnelle .....	167
3	Les rapports au métier d'accompagnateur.....	179
3.1	Devenir accompagnateur : réussir son probatoire et son insertion professionnelle.	180
3.1.1	Le probatoire et la formation : une sélection sexuellement non différenciée ..	180
3.1.2	Les modalités d'insertion sur le marché du travail .....	183
3.1.2.1	Se faire une place sur un territoire .....	183
3.1.2.2	Une forme euphémisée de domination masculine .....	187
3.2	« Concrètement l'activité d'accompagnateur c'est de l'encadrement ! ».....	191
3.2.1	Des conditions d'exercice sexuellement peu différenciées.....	193
3.2.1.1	Une approche thématique de la montagne .....	194
3.2.1.2	Un quotidien local et court, de rares expériences lointaines.....	197
3.2.1.3	Quel public pour quelle offre ? Une offre allant du « très facile au facile » 202	
3.2.1.4	La montagne un bien de consommation comme un autre ?.....	205
3.2.2	Les compétences relationnelles : au centre du métier .....	209
3.2.2.1	L'importance des compétences relationnelles : un avantage pour les femmes 209	
3.2.2.2	Des hommes qui valorisent leur approche relationnelle de la montagne..	212
3.2.2.3	Du côté des femmes : faire ses preuves malgré tout.....	214
3.3	La face cachée de l'iceberg : de l'encadrement mais encore ?.....	218
3.3.1	Pour commencer : tour d'horizon des modalités de commercialisation possibles 218	
3.3.1.1	Constituer sa clientèle seul ou à plusieurs, ou encadrer la clientèle des autres 219	
3.3.1.2	Différentes combinaisons possibles .....	221
3.3.2	Différentes appropriations et conceptions du métier : de l'exécutant à l'entrepreneur .....	223
3.3.2.1	« Ce que j'aime, c'est être avec les gens ».....	224
3.3.2.2	« J'aime trop mon indépendance pour bosser pour quelqu'un d'autre »..	227

3.3.2.3	« J'adore toute cette partie du boulot » .....	231
3.3.2.4	Définition légitime du métier et rapports de pouvoir.....	239
3.4	Comment fait-on pour en vivre ?.....	242
3.4.1	Diversifier son activité professionnelle : une stratégie majoritaire .....	242
3.4.1.1	« Vivre uniquement de l'accompagnateur, c'est possible mais trop difficile » 243	
3.4.1.2	Comment font les accompagnateurs mono-actifs ? .....	249
3.4.2	« On fait pas ça pour l'argent » .....	259
3.4.2.1	Les « aventuriers du quotidien » ou le bonheur au travail .....	265
3.4.2.2	Des « aventuriers du quotidien » en demi-teinte .....	270
3.4.2.3	Les quelques insatisfaits .....	275
3.4.3	« Merci chéri(e) ! » L'indispensable soutien du conjoint .....	277
3.4.3.1	Se maintenir dans la carrière : le rôle sexuellement différencié des conjoints 278	
3.4.3.2	Des modes socialement différenciés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale .....	283
3.5	Un style de vie alternatif.....	289
3.5.1	Des dispositions « nature » en acte .....	289
3.5.2	L'incorporation d'un habitus alternatif .....	299
	Conclusion générale .....	311
	Bibliographie.....	317
	Annexes .....	329
	Annexe 1 : Analyse bivariée influence du territoire.....	329
	Influence du massif sur le chiffre d'affaire : .....	329
	Influence massif sur perception concurrence dans le métier d'accompagnateur : .....	330
	Influence massif sur satisfaction professionnelle : .....	331
	Annexe 2 : Grille du questionnaire.....	332
	Annexe 3 : Exemple de « tableau portrait » .....	340
	Table des tableaux .....	345